



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





VINGT-SEPTIÈME MILLE

ÉDOUARD DRUMONT

LE

Testament d'un Antisémitte



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL.

—
1891

Tous droits réservés.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
CHICAGO, ILL.

**LE TESTAMENT
D'UN ANTISÉMITE**

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE MARPON ET FLAMMARION

La France Juive. 2 vol. in-18 : 7 fr.

(141^e édition.)

La France Juive devant l'Opinion. 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.

(40^e mille.)

LIBRAIRIE SAVINE

La Fin d'un Monde, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.

(70^e mille.)

LIBRAIRIE BASCHET

Les Fêtes nationales de la France, 1 vol. in-f^o avec gravures.

LIBRAIRIE CHARPENTIER

Mon vieux Paris, 1 vol. in-18.

LIBRAIRIE PALMÉ

Le Dernier des Trémolin, 1 vol. in-18.

LIBRAIRIE QUANTIN

Papiers inédits du duc de Saint-Simon

(Lettres et dépêches de l'ambassade d'Espagne), 1 vol. in-8^o.

La Mort de Louis XIV (Journal des Anothoine).

1 vol., édition de luxe, petit in-8^o.

LIBRAIRIE DENTU

Dernière Bataille, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.

(89^e édition.)

EN PRÉPARATION :

L'EUROPE JUIVE

Tous droits de reproduction réservés. Pour la traduction,
s'adresser à l'auteur.

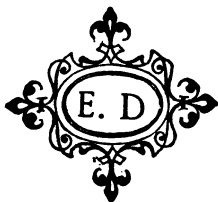
EMILE COLIN. — Imprimerie de Lagny.

EDOUARD DRUMONT

Le Testament

D'UN

Antisémitisme



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3, PLACE DE VALOIS, 3

1891

Tous droits réservés.

Il a été tiré de cet ouvrage :

*50 exemplaires numérotés à la presse
sur papier de Hollande.*

*Et 15 exemplaires numérotés à la presse
sur papier impérial du Japon.*

LOAN STACK

repl. acc. no. 46849

PRÉFACE

A M. JACQUES DE BIEZ

Délégué général
De la Ligue nationale anti-sémitique de France.

Mon cher ami,

C'est une joie pour moi que de placer en tête de ce volume le nom du Délégué général de la Ligue anti-sémitique de France.

Brillant écrivain de la Presse républicaine, ami des puissants du jour, il n'eût tenu qu'à vous de prendre part à la curée en restant parmi ces hommes « dont la main gauche est remplie d'iniquités et la main droite pleine de présents. »

Vous ne l'avez pas voulu.

La République que vous aimez était la République française et non la République juive ; la République représentait pour vous ce qu'elle avait représenté pour votre père et pour le mien : un idéal de désintéressement, de fraternité et de justice, et vous vous êtes détourné, avec mépris, de ce régime ignominieux qui, malgré sa décevante étiquette, n'est pas la République des Français, mais la Royauté de Rothschild...

Vous avez eu avec Morès votre part des injures et des calomnies qui ne m'ont pas été épargnées, et il est juste, qu'en attendant le triomphe définitif, nous affirmions devant tous la fraternelle amitié qui nous unit tous les trois.

Le présent volume clôt momentanément la série de mes livres, consacrée à l'étude psychologique et sociale de l'époque actuelle. Il y a temps pour tout, en effet, et il faut se hâter de publier ces sortes de livres, très modérés au fond, mais parfois un peu vifs dans la forme, lorsque l'on a encore la main solide et le pied ferme, à l'âge où l'on vous cherchera d'autant moins de mauvaises querelles que l'on vous sait mieux en état de répondre de tout ce que vous avez écrit.

J'ai voulu, cette fois, souligner d'une plus énergique manière des points sur lesquels je n'avais pas suffisamment insisté, compléter d'un trait plus appuyé et plus précis ce qui me semblait trop sommairement esquissé dans mes précédents volumes.

Avant tout, je me suis efforcé de mettre bien en relief ce fait qui me paraît dominer la situation où nous nous débattons : le tarissement de toute source de vérité à laquelle les hommes de ce temps se puissent abreuver.

C'est à ce signe que Satan, le père du Mensonge, l'être des ténèbres, se révèle clairement comme le maître de l'heure présente. L'organisation actuelle est bien le chef-d'œuvre de ce roi de l'imposture et de la malfaisante ironie. Il a machiné cette société de façon à ce que l'homme semble avoir toutes les apparences de la liberté et, qu'en réalité, il ne puisse entendre lui-même ou faire entendre à ses frères une parole de vérité.

Pour les superficiels, ces innombrables journaux qui paraissent tous les matins et tous les soirs sont absolument libres. Il faut avoir vécu comme nous dans les coulisses de la Presse pour savoir que tout ce monde qui gambade, qui s'agite, qui gesticule est condamné à ne point sortir d'un certain cercle d'idées, pour connaître que les plus démonstratifs ont un fil à la patte qu'on tire à un moment donné et qui les empêche d'écrire ce qu'ils n'hésitent pas à nous dire dans les conversations.

Ces milliers de prêtres qui, chaque dimanche, gravissent les marches d'une chaire dans une église petite ou grande semblent libres, eux aussi ; matériellement ils ne sont point couverts de chaînes ; ils ne sont point obligés de soumettre leurs sermons à une censure. Et cependant le peuple fidèle, qui aurait tant besoin d'être guidé et informé en détail des manœuvres maçonniques et juives, n'entend jamais un mot qui touche aux préoccupations aiguës du moment.

Avec les sermonnaires du Moyen Age, on reconstituerait la vie des générations disparues, on aurait une sincère et vivante peinture des sentiments qu'ont éprouvés nos ancêtres, on retrouverait les joies, les

douleurs, les travers et jusqu'aux modes de chaque époque. En mettant bout à bout tous les sermons qu'on prononce en France pendant douze mois, on ne saurait absolument rien de ce qui s'est passé pendant l'année : on aurait une paraphrase plus ou moins éloquentes du catéchisme, — et voilà tout.

Ceci explique que nos idées, tout en pénétrant dans les esprits, n'aient pu prendre encore une des formes sous lesquelles les hommes d'aujourd'hui conçoivent le succès.

Les Français ont bien la vague perception du complot juif-allemand que nous avons dénoncé tant de fois, et dont la Finance internationale tient tous les fils; ils se sentent pris dans quelque chose d'inquiétant et d'obscur. Ils se rendent confusément compte des efforts désespérés que tentent les Sémites pour empêcher l'alliance franco-russe; ils devinent qu'il y a des machinations secrètes, dans ces flagorneries qui nous sont adressées tout à coup par des gens qui, il y a quelque temps encore, faisaient tirer sur nos officiers à la frontière, — dans l'inexplicable voyage de cette Impératrice-mère qui reçoit Ephrussi le jour de son arrivée et qui s'entretient encore avec Alphonse de Rothschild au moment de son départ.

L'opinion s'est soulevée contre ces brusques volte-faces d'artistes qui, après avoir dû leur célébrité à un chauvinisme tapageur, ont semblé un moment vouloir chercher la fortune dans des platitudes de laquais.... On a su gré aussi de leur attitude noble et digne à nos vieux maîtres, à Frémiet, à Puvis de Chavannes, à notre ami Yvon, le doyen de nos peintres militaires, dont la lettre de protestation fut

si touchante et si simple, à tous ces hommes de cœur qui, sans s'être abaissés jamais à faire du patriotisme un article de vente se sont souvenus, quand il a fallu, de nos paysans fusillés en plein armistice et des petits enfants éventrés sur la chaussée du Maine par les obus d'un ennemi qui bombardait « pour le plaisir », puisqu'il n'ignorait pas que la capitulation de Paris n'était plus qu'une affaire de jours.

Chez beaucoup, malheureusement, tout cela reste à l'état d'impression ; ils ne peuvent parvenir à coordonner toutes ces idées, ils ne peuvent arriver à comprendre que c'est la Juiverie cosmopolite qui mène le mouvement. Il faudrait que les journaux se chargent de leur expliquer la situation, et les journaux, presque tous à la solde d'Israël, s'efforcent, au contraire, de tout embrouiller et de tout cacher....

Notre œuvre n'en aura pas moins été féconde, et un avenir qui n'est pas éloigné se chargera d'en montrer la portée.

Les jours de la Haute Banque cosmopolite sont comptés. Grâce à nous, les noms des ploutocrates dans lesquels s'incarne la Juiverie accapareuse et tripoteuse sont imprimés dans la trame même des cerveaux populaires et rien ne les pourrait effacer. Il ne dépendrait même pas de nous de détruire ce que nous avons fait. Demain les princes d'Israël nous couvriraient d'or et nous décideraient à célébrer leurs louanges du matin jusqu'au soir que ce qui est écrit resterait écrit, que ce que nous avons semé demeurerait au fond de toutes les intelligences, incorporé, en quelque sorte, à l'âme de nos concitoyens.

« Les œuvres d'un homme, dit Carlyle, quand vous

les enseveliriez sous des montagnes de guano, sous les obscènes ordures des plus malpropres oiseaux, ne périssent pas et ne peuvent pas périr. Ce qu'il y avait de lumière éternelle dans un homme et dans sa vie, cela précisément est ajouté aux éternités; cela subsiste pour toujours, comme une nouvelle et divine portion de la somme des choses : A NEW DIVINE PORTION OF THE SUM OF THINGS. »

Quand l'heure a sonné, l'idée devient acte. Les Juifs n'empêcheront pas cette heure de sonner, et ce qui doit se faire se fera.

Les Conservateurs n'ont pas eu le courage de s'unir à nous pour essayer de reconstituer la société française sur les bases de la justice; ils ont préféré associer leur cause à celle de la Juiverie moribonde; ils s'effondreront avec elle.

Le parti boulangiste qui, pendant un moment, parut personnifier le réveil de l'esprit national, n'a pas voulu être avec nous; il s'est mis entre les mains des Meyer et des Naquet... Dès qu'il s'est enjuivé, ce parti qui, la veille, était radieux et plein d'espérance, a été perdu et il est devenu, en quelques mois, la loque qu'on rencontre aujourd'hui sur le chemin sans savoir au juste ce que c'est...

Ces enseignements serviront peut-être à d'autres.

Un homme du peuple, un chef socialiste, qui aura refusé d'imiter ses camarades et de se laisser subventionner, comme eux, par la Synagogue, reprendra notre campagne; il groupera autour de lui ces milliers d'êtres réveillés, instruits par nous, ces spoliés de toutes les classes, ces petits commerçants ruinés par les Grands Magasins, ces ouvriers de la ville et des

champs écrasés sous tous les monopoles, auxquels nous avons montré où était l'ennemi...

Voilà, mon cher ami, une perspective qui console de bien des attaques et qui fait envisager l'Avenir avec la sérénité que donne la certitude d'avoir accompli fidèlement son devoir de Français et rempli dignement la haute fonction d'écrivain...

Cordialement à vous.

ÉDOUARD DRUMONT.

LE TESTAMENT D'UN ANTISÉMITE

LIVRE PREMIER

PAROLES TESTAMENTAIRES

J'ai vu un homme passionné et vaillant s'affirmer comme le représentant de l'idée de Revanche, écrire les *Chants du soldat*, rêver un moment de fonder avec la Ligue des Patriotes une généreuse association comme ce Tugend-bund qui releva la Prusse après Iéna... J'ai vu depuis cet homme, qui se nomme Paul Déroulède, mettre sa main dans la main de Naquet et imposer comme vice-président à ses Ligueurs ce Juif infâme qui, pour enrichir une société financière, avait vendu à nos ennemis le secret de la poudre sans fumée...

J'ai admiré et aimé Albert de Mun, le soldat du Christ, le successeur de Montalembert, l'éloquent champion de la France catholique. J'ai vu ensuite cet homme, qui semblait l'honneur même, figurer dans un comité organisé pour rétablir la grande monarchie française côte à côte avec Arthur Meyer qui, au su de tout Paris, avait été le Mercure d'une femme galante qu'on appelait Blanche d'Antigny...

J'ai vu le Nonce du Pape, Rotelli, baiser sur la bouche Léo Taxil, l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX*. A l'exemple de Jésus, mon divin Maître, j'avais pris la

défense des opprimés contre les vols et les exploités du pauvre peuple.

En haine de moi j'ai vu le représentant du Vicaire de Jésus-Christ s'unir à celui qui a couvert d'immondices Notre-Dame et la Très Sainte Vierge Marie, a écrit que les prêtres de notre Église étaient tous des pédérastes et qu'il fallait les châtrer; qui a raconté que Pie IX, sainte et douce mémoire, se faisait livrer par les Jésuites des vierges qu'il souillait.

Quand un psychologue a vu tout cela dans le court espace d'une année, il lui reste qu'à faire son testament avant la catastrophe finale...

(EDOUARD DRUMONT. *Lettre à un ami*)

I

La raison d'être de ce livre. — Pourquoi l'Antisémitisme n'a-t-il pas triomphé encore? — Un bon conseil. — Un souvenir de Frohsdorff. — Une fausse conception de la situation. — La fiction et la réalité. — L'histoire se fait. — Le cardinal Lavignani et M. de Vanssay. — Le comte de Chambord. — M^{me} Récamier. — Un vrai Capétien. — L'année de l'aveu. — Les conservateurs. — La peur de Rothschild. — Dupont Bayen. — Les ordres religieux. — La génération formée par les Jésuites. — Le parti jésuitique. — Tous les chefs catholiques contre nous. — Avant et après le 1^{er} Mai. — L'article reparait. — La *Lanterne* et les Dominicains du Havre. — Le Jacobin domestiqué. — « Lâchez le chien! » — Brisson travaillant. — Une revue des misères humaines. — La viande à bon marché. — Jeanvrot s'en mêle. — Un village de Seine-et-Marne en 1890. — La vraie main-morte. — Dialogue de la vache et du Juif. — Aux Vaux de Cernay. — Palanquin et chaise percée. — Le Juif tour à tour insolent et vil. — La Bécasse impudente. — Un concierge gentilhomme. — Le premier acte des *Parisiens*. — Oppert de Blowitz. — L'inauguration de l'Exposition. — Ce que la Ligue antisémitique a reçu. — Edouard de Rothschild et le baron Hirsch au Cercle de la rue Royale. — La descente de la courtille du Boulangisme. — On s'accoutume à la boue. —

Le comité de la bourse de la duchesse. — Les Juifs dans le Boulangisme. — La dresseuse de lapins. — « Fin de siècle » et « fin de France ». — La duchesse d'Uzès. — Le droit d'Asakaméropié. — Le Juif opère dans le monde. — Arthur Meyer et Bocher. — Le Philistin vaincu par le Juif. — Le triomphe du *chand d'habits*.

Ce livre n'est point le testament de l'Antisémitisme. Jamais le système juif n'a été plus menacé, jamais le Juif n'a été l'objet de haines plus justifiées et de malédictions plus unanimes, jamais le désir de mettre fin à sa malfaisante exploitation n'a été plus ardent chez tous. Ce livre est purement et simplement le testament personnel d'un Antisémita, le journal des pensées et des luttes d'un homme qui a été en France l'initiateur d'un grand mouvement et qui se rend compte que l'inévitable exécution se fera probablement par d'autres que par lui.

Ce livre est avant tout un livre d'amis, un livre que nous écrivons pour ceux qui nous aiment.

Ceux qui s'intéressent à nos efforts, ceux devant lesquels nous avons ouvert des horizons, se plaignent quand ils sont trop longtemps sans nous lire ; ils nous écrivent, ils nous demandent pourquoi le succès n'a pas été plus rapide. « Comment se fait-il, nous disent-ils, que ce Juif si universellement détesté, ce Juif qui dévore la France, qui a atteint tous les Français, non seulement dans leurs sentiments les plus élevés, mais encore dans leurs intérêts matériels, qui leur a dénié le droit à la vie ; comment se fait-il que ce Juif ne soit pas encore par terre, que toutes les victimes ne se soient pas groupées autour de vous ? »

Pour répondre à une telle interrogation, il faut entrer dans l'analyse de beaucoup de choses très complexes, montrer encore une fois l'état d'esprit de nos contemporains, reconnaître aussi le tribut que j'ai payé à des idées fausses et la façon dont cette erreur d'appréciation de ma part a influé sur le développement de notre œuvre de délivrance.

Mon expérience peut servir à d'autres et tous ceux qui sauront comprendre ce livre y trouveront une utile leçon.

Que tous ceux qui rêveront de tenter quelque chose d'utile pour leur pays se souviennent de ce que je leur dis : « Ne croyez jamais aux conservateurs, il n'y a rien à faire avec eux ! »

Ceci me rappelle une jolie anecdote que m'a racontée un des familiers du comte de Chambord.

Un des fidèles du prince avait eu la douleur de perdre sa mère ; il était allé lui fermer les yeux et il revenait prendre son service à Frohsdorff.

— Eh bien, mon cher de X^{***}, dit le comte de Chambord, vous êtes arrivé à temps pour embrasser madame votre mère, vous avez recueilli ses suprêmes paroles. Que vous a-t-elle dit ?

— Monseigneur, c'est bien difficile à répéter...

— Comment ? Les dernières paroles d'une mourante, d'une femme d'un haut mérite et d'une piété profonde comme madame votre mère... ?

— Monseigneur, si vous l'ordonnez...

— Parlez.

— Eh bien ! avant de mourir, en m'embrassant une dernière fois, ma mère m'a dit : « Mon enfant, ne te rallie jamais aux d'Orléans !... c'est tous des canailles... »

— Hé ! hé ! dit le comte de Chambord, madame votre mère a toujours eu beaucoup de bon sens. Et il se leva pour aller répéter le propos à la comtesse de Chambord qui avait l'oreille un peu paresseuse, comme M^{me} Carnot, du reste, qui occupe sa place sur le trône de France.

« Ne vous mettez jamais avec les conservateurs », répéterais-je encore si j'étais, comme la bonne dame, à l'heure de la mort.

Mon erreur fondamentale a été de croire qu'il existait encore une vieille France, un ensemble de braves gens, gentilshommes, bourgeois, petits propriétaires.

fidèles aux sentiments d'honneur, aux traditions de leur race et qui égarés, affolés par les turlutaines qu'on leur débite depuis cent ans, reprendraient conscience d'eux-mêmes si on leur montrait la situation telle qu'elle est et se réuniraient pour essayer de sauver leur pays...

J'étais l'homme le plus réformateur, le plus avancé, le plus épris de justice sociale qu'il y eût en France ; cette erreur m'a fait passer pour un rétrograde, elle m'a enlevé toute action sur la masse. La masse, en effet, plus sûrement guidée par son instinct que nous ne le sommes par nos connaissances, a horreur du parti conservateur ; elle s'éloigne de lui comme les chevaux d'un endroit où il y a un mort...

Pour être juste, il faut ajouter qu'il m'était bien difficile d'éviter ce malheur. C'est en vain, effectivement, qu'on se tient l'esprit en éveil pour regarder de près et porter un jugement indépendant sur ce qui se passe autour de soi ; on subit involontairement l'influence de l'atmosphère ambiante.

Depuis vingt ans nous avons vécu sur cette idée qu'il y avait deux partis ; d'un côté les vrais Français, honnêtes, généreux, épris de la grandeur de la Patrie ; de l'autre, des exploiters, des Républicains cyniques, des tripoteurs éhontés, persécutant et opprimant les vrais Français honnêtes. Beaucoup de naïfs se sont dévoués pendant ces vingt ans, ont combattu de toutes leurs forces, ont prié de toute leur âme dans l'espoir qu'à un moment, qu'on annonçait toujours être proche, la Droite représentant les Français honnêtes réussirait à l'emporter sur la Gauche, qui semblait personnifier toutes les infamies.

Cette conception est absolument erratique. En réalité il n'y a pas deux partis politiques, il y a un régime général, il y a un système, le système capitaliste et juif auquel sont également affiliés les représentants des partis qui se disputent le pouvoir. A ce système les Répu-

blicains plus avides, parce qu'ils sont plus besogneux demandent peut-être des satisfactions plus immédiates ils font preuve peut-être de plus d'âpreté et d'impudence, mais les Conservateurs sont aussi attachés à ce régime que les Républicains : ils ont peut-être plus d'intérêt qu'eux à sa durée et ils n'entendent pas qu'on y touche.

Quand on étudiera de près les vingt années qui viennent de s'écouler, on s'apercevra que ce qui les caractérise c'est la fiction, l'imposture, le mensonge général, l'étalage verbal et scripturaire de sentiment qu'on n'éprouvait pas réellement, la perpétuelle menace d'accomplir des actes qu'on n'avait nullement l'intention d'exécuter.

Quand j'ai noté ce point et essayé de peindre exactement la figure du comte de Chambord, M. de Vanssay dit « Outrage sanglant », a envoyé à ce sujet des protestations indignées à l'*Espérance du Peuple*.

C'est un type que M. de Vanssay ; il a dû voir jouer Jenneval à Nantes et il semble avoir pris les allures mélodramatiques de ce Frédérick Lemaître de province. « Outrage sanglant » est son mot favori et, dès qu'on essaye de reconstituer un peu l'histoire contemporaine, il se répand en exclamations violentes et vous reproche de traîner dans la boue tout ce qui est respectable. Notez que, de tous les amis du comte de Chambord, c'est certainement lui qui est le moins autorisé à prendre fait et cause pour sa mémoire puisque, dans les dernières années de la vie du prince, il était brouillé avec lui et avait cessé tout service à Frohsdorff ; il n'a revu le comte de Chambord que quelques instants seulement pendant la maladie qui l'emporta.

Deux ans à peine sont écoulés et Mgr Lavigerie vient confirmer de la plus indéniable façon, en citant les propres paroles du prince, ce que j'avais écrit dans la *Fin d'un monde*.

M. de Vanssay n'est pas démonté par cette affirmation si précise ; il réplique en citant une lettre confidentielle

du cardinal qui, loin de démentir ce que Mgr Lavigerie avait dit, ne fait que corroborer encore sa déclaration.

Homme d'action, de mouvement et même un peu d'intrigue, Mgr Lavigerie a donné en 1874 au comte de Chambord des conseils qu'aurait donnés un Richelieu ou un Mazarin à un prince qui se serait trouvé dans de pareilles circonstances ; il lui a proposé d'agir ; l'autre refuse d'agir et Mgr Lavigerie en conclut qu'il ne voulait pas régner, puisqu'il refusait d'employer les moyens nécessaires pour arriver au trône (1).

Ce raisonnement semble d'une logique irréfutable et

(1) Voici une lettre très précise adressée sur cette question à un rédacteur de *l'Observateur français* par le général Goethals, ancien ministre de la guerre en Belgique :

« Pendant mon séjour à Venise (hiver de 1852 à 1853), j'eus l'honneur d'être présenté à J.L. AA. RR. le comte et la comtesse de Chambord. Un jour, causant avec lui de la France, le comte me dit qu'il ne comprenait pas pourquoi les Français étaient assez absurdes de choisir pour souverain un aventurier comme le prince Napoléon, alors qu'ils pouvaient choisir le chef de la monarchie parmi des princes nés et élevés en France, ayant servi et combattu avec eux, et tous, distingués Français de cœur.

» Je lui répondis :

— Et, vous donc, monseigneur ?

— Oh ! moi, dit-il, ils ne me connaissent pas. Je venais à peine de naître lorsqu'a eu lieu la révolution de 1830. Et puis, je n'ai ni le physique, ni le caractère voulu pour plaire aux Français d'aujourd'hui. Il y a trop de préjugés encore, chez eux, et puis... je n'ai pas d'enfants.

» Plus tard, lorsque je pris congé de lui, en quittant Venise, il eut la bonté de me dire qu'il espérait bien que je ne l'oublierais pas, et que je viendrais le voir partout où nous pourrions nous rencontrer.

— J'espère bien — lui répondis-je — vous présenter mes hommages aux Tuileries.

— Ne l'espérez pas, me dit-il alors, à moins que le vote unanime de la France ne me rappelle au trône. Mais, si ma rentrée dans mon pays doit coûter une goutte de sang, je n'y consentirai jamais.

» Je lui dis alors : — Votre aïeul, Henri IV, n'y regarda pas de si près et il fit le bonheur de la France.

— Oui, répliqua le comte de Chambord, mais c'était Henri IV, et je ne le sais pas. »

l'on ne voit pas très bien ce que M. de Vanssay pourrait répondre à cette démonstration. Le comte de Chambord ne voulait pas reconquérir son royaume par la force comme Henri IV, il n'aurait pas voulu être restauré par les baïonnettes étrangères comme Louis XVIII, il n'a pas voulu devoir sa couronne à une Assemblée comme Louis-Philippe; il n'aurait pas voulu être plébiscité comme Napoléon III. Comment aurait-il voulu revenir? Au lieu de se livrer à des imprécations romantiques, M. de Vanssay devrait une bonne fois répondre nettement à cette question.

Ces polémiques ont plus d'intérêt que n'en ont d'ordinaire les discussions rétrospectives, en ce sens qu'elles expliquent la situation actuelle en nous faisant connaître l'âme française depuis 1870. Pendant ces vingt ans, les Conservateurs n'ont jamais songé ni à se regarder eux-mêmes ni à regarder les autres; incapables de tout effort intellectuel, ils ont attendu pour se faire une opinion sur leurs chefs que le hasard mit au jour des documents inédits.

En tout cas, voici une légende finie et il se trouvera certainement un homme qui aura vécu dans l'entourage du prince et qui, en des pages qu'on ne lira que dans quelques années, nous restituera *ad vivum* cette physionomie de roi que le comte de Vanssay m'a reproché d'avoir insulté et qui, au contraire, m'a toujours inspiré une profonde tendresse.

Le comte de Chambord m'a toujours fait l'effet de représenter parmi les chefs de peuples ce que M^{me} Récamier a représenté parmi les amoureuses.

Vous entrevoyez dans une tonalité grisâtre cet intérieur de M^{me} Récamier. Les adorateurs n'ont pas renoncé aux déclarations; ils demandent encore « les suprêmes faveurs », seulement ils les demandent depuis vingt ans. Si on les prenait au mot, ils feraient de leur mieux, mais ils seraient peut-être embarrassés; heureusement les choses ne vont jamais jusque-là. Ces paroles qui, au temps du Directoire, avaient été réelle-

ment les expressions ardentes d'un désir matériel, n'ont plus le même accent dans cette maison de retraite, dans l'honnête atmosphère de l'Abbaye-aux-Bois.

Frohsdorff, c'est l'Abbaye-aux-Bois, un couvent confortable comme il y en a en Autriche. On y entend toujours des paroles de combat comme on entendait des paroles d'amour autour de la reine de beauté, et le roi ne dit jamais non.

Madame regarde tout cela avec son sourire paisible, elle a eu des joies et des trances, elle a poussé un soupir de satisfaction, quand elle a vu, de ses yeux, que la fameuse lettre de Salzbourg avait été publiée par l'*Union*; elle a tremblé pour « son Henry » quand il est allé en France causer avec Mac-Mahon; elle a regardé faire la malle en pleurant comme M^{me} Dupuis dans le *Village*; elle a craint qu'on ne donne de mauvais conseils au voyageur. Avec des aventureux décidés à tout comme Chesnelong, on ne sait pas ce qui peut arriver. Il serait bien capable d'aller, comme Persigny à Strasbourg, haranguer les régiments dans leurs casernes et faire mettre le sabre au clair aux cavaliers. Aujourd'hui Henry est revenu, il a repris ses petites habitudes : « Mon Dieu, soyez béni... Faites que les Français soient heureux; ils ont tué une partie de ma famille, je ne leur en veux pas, mais qu'ils nous laissent tranquilles dans ce château où l'on est si bien. »

Lui, est tout à fait dans les traditions de sa race; c'est le vrai Capétien et, pour le comprendre, il faut connaître l'histoire de France, savoir à quel point cette race de Capétiens fut dès l'origine unie, identifiée avec le pays, consubstantielle à la France... On dit : « Les Enfants de France, un Fils de France. » « Ouvrez, c'est la fortune de la France », répond Philippe VI après Crécy, en frappant à la porte d'un manoir. Jeanne Vaubernier, la modiste devenue catin royale, a la même idée du Roi que tout le bon peuple de Paris, et c'est le plus naïvement du monde qu'elle crie à Louis XV : « La France, ton café f... le camp ! »

Pour ce peuple qui est la chair même de sa chair, le roi a des entrailles de père. Les Thiers, les Favre, les Simon transforment Paris en un abattoir, sans l'ombre d'une hésitation ; les Ferry, les Constans, les Rouvier feront tuer, s'il le faut, trente mille hommes pour conserver le pouvoir une minute de plus. Le roi de France ne le peut pas ; il ordonne aux Suisses de cesser de tirer comme Louis XVI, il s'éloigne sans combattre comme Charles X, il reste au coin de son feu comme Henry V.

Quand cela n'est plus gâté par les pompeuses déclamations des Vanssay, tout cela apparaît simple, logique et touchant comme la vérité. Cela apparaît amusant aussi, car au fond on sent bien que si des prétendants de ce genre sont entourés de tant d'hommages, c'est que, grâce à eux, leurs partisans semblaient d'autant plus prêts à l'héroïsme qu'ils avaient la vague certitude qu'on ne les mettrait jamais au pied du mur.

Charette essayant de faire quelque chose, au lieu de promener ses zouaves sur le *Touriste*, eût été abominé comme Morès l'a été pendant un mois.

Par contre, si Morès s'en fût tenu au discours de Neuilly et fût resté à l'état de velléitaire, il eût été adoré dans son monde. Dès qu'on le vit aller au peuple, chercher à réunir des hommes d'action que, d'ailleurs, il n'a pas trouvés, se préparer à descendre dans la rue, il excita de véritables fureurs. « On ne l'arrêtera donc pas ! » tel était le mot des clubs.

Il en a été de même pour moi. Tant que l'Antisémitisme n'est point sorti du livre, on n'a trop rien dit. Dès que j'ai manifesté l'intention d'entrer dans la vie publique par une porte si modeste qu'elle fût, d'arriver au Conseil municipal et peut-être d'y faire passer un blâme de flétrissure ou un vœu pour l'expulsion de Rothschild, tous les Conservateurs de mon quartier ont été contre moi ; ils en ont été chercher Taxil ! « Le forçat Léon XIII, les Frères pédérastes, l'abbé Galofez, les images distribuées aux passants et représentant

des curés faisant des langues à des religieuses... tout plutôt que Drumont! »

1890 a marqué la fin de cette période bizarre qui ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. Et l'hypocrisie est chose si haïssable, que cette année de bel avilissement et de prostration complète n'a point été sans quelque charme, parce qu'elle a eu pour elle la sincérité.

On connaît ces situations dans la vie parisienne. Le vieux beau de cinquante-cinq ans lutte toujours, il promène à travers les salons ses allures de vainqueur et sa barbe d'un inexorable noir; il tend la jambe, il piaffe encore, il feint d'aller à des rendez-vous imaginaires. On rit de lui...

Puis arrive la grande maladie qui guette les hommes vers cet âge; le brillant viveur cloué au lit disparaît de la circulation pendant quelque temps. Au bout de trois mois il revient; il est tout blanc; il a profité de l'occasion pour éviter les transitions désagréables et pour entrer aux Invalides; et, vu ainsi, il plaît et ne fait plus rire... Il avoue.

La crise boulangiste a permis aux Conservateurs d'exécuter cette évolution; ils ont été trouver un mercenaire, un Saltabadil pour faire le coup qu'ils n'osaient pas tenter eux-mêmes, ils ont rencontré un vieux lascar plus malin qu'eux, qui a pris leur argent et s'en est allé vivre de leurs rentes à Jersey. Cette expérience les a refroidis et, au 1^{er} Mai, ils ont pour la première fois montré le fond de leur cœur, tout entier rempli par l'amour du Gardien de la paix.

On a vu aux terrasses des grands Cercles les élégants acclamer les agents qui se ruaient sur les passants et on les a entendus, à chaque coup de casse-tête, s'écrier: « Bravo, Constans! » On a vu à la Chambre les Conservateurs faire assaut de servilité avec les Républicains lorsqu'il s'est agi de voter un ordre du jour de confiance à Constans, on en a vu venir le féliciter à son banc tan-

dis que d'autres lui passaient les bras autour du cou pour causer de plus près avec lui.

Cette évolution, cet aveu de la peur, n'a rien qui puisse déplaire à l'historien social ; elle rend sa tâche plus facile, elle supprime tout ce fictif, ce mensonger, ce théâtral, cette déclamation oratoire et journalistique qui a rempli d'une décevante fumée les années qui viennent de s'écouler.

Il est avéré désormais qu'il n'existe pas en France de parti décidé à combattre par tous les moyens le régime maçonnique et juif, un parti catholique et français décidé à ne pas se laisser opprimer.

Quand les conquérants germains et francs qui, unis aux purs Gaulois et aux Celtes, constituèrent véritablement la France eurent perdu leur vigueur, l'élément gallo-romain l'emporta, la race latine reprit le dessus ; or, cette race est faite pour la tyrannie, puisqu'elle n'a aucun ressort de conscience ; elle adore une idole imbécile, une idole de marbre ou de plâtre qu'on appelle la Loi, et au nom de cette Loi, elle subit tout.

La Loi, c'est le licteur qui vient de la part de César annoncer au citoyen romain qu'il est condamné à mourir, mais qu'on lui laisse le choix du supplice ; c'est le gendarme de la Révolution qui vient parfois tout seul arrêter cinq ou six personnes et qui les conduit au Luxembourg ou à la Conciergerie, où un autre gendarme vient les chercher pour les conduire à la guillotine. Jamais il n'est entré dans la cervelle de ceux qu'on arrêtait ainsi, l'idée de commencer par tuer le gendarme. C'est là un spectacle extraordinaire et il n'y a jamais qu'en France qu'un gouvernement ait pu s'appeler, comme par une désignation constitutionnelle : la Terreur.

Il est inutile de discuter là-dessus et il n'y a qu'à constater une évidence. Vous ne rencontrerez chez la plupart des Conservateurs influents que des menteurs, des fourbes, d'éternels chercheurs de voies obliques... Mettez-les sur la grande route de Versailles, sur cette route

large à faire défiler une division de front, qu'on appelle le *Pavé du roi*; dites-leur : « Vous voyez, c'est tout droit, il n'y a qu'à marcher, vous apercevez le palais d'ici. » Aubout de quelques instants, vous les retrouverez dans d'infâmes petites ruelles, perdus, crottés, embourbés, gémissant et comptant sur l'habileté de Mackau pour les tirer de là...

Ils ne se doutent même pas de ce que c'est qu'un droit. Tout le monde a des droits, le tout est de savoir les défendre. Les cent peuples que Xercès et Darius traînaient à leur suite, les Lydiens, les Ioniens, les Mèdes avaient autant de droits que les Grecs. Seulement, les Grecs étaient vaillants, robustes, assouplis par la vie du gymnase, et ils ont prouvé qu'ils avaient des droits par le fait seul qu'ils les ont défendus.

Jamais Bismarck n'a dit : « La Force prime le Droit » ; il a dit : « La Force crée le Droit » ; et il a entendu ce mot Force dans le sens étymologique et véritable : *vis* ou *virtus*, la virilité, la vertu virile, l'énergie de l'homme.

C'est en matière religieuse surtout que le principe est juste. Quel est le *criterium*, la mesure à laquelle des gens qui ne croient pas peuvent mesurer la croyance des autres ?

— Vous me dites que vous croyez... Pourquoi voulez-vous que je m'en rapporte à vous ; car enfin vous me parlez d'une abstraction, d'une chose que je ne vois pas ? Croyez-vous vraiment ?

— Je crois assez pour être prêt à mourir, mais naturellement, avant d'en arriver à cette extrémité, je commencerai par vous tirer des coups de fusil.

— A la bonne heure ! voilà une affirmation palpable, une base pour discuter.

C'est ce qu'ont fait les Vendéens qui n'étaient pas des Gallo-Romains, mais des Celtes. Quand ils ont eu tué un millier de bleus, qu'on a eu tué autant des leurs et qu'on a vu que ce serait toujours à recommencer, il s'est trouvé un homme sensé qui a dit : « Il serait peut-

être plus simple de laisser ces gens-là aller à la messe, puisqu'ils y tiennent... »

Il en est de tout ainsi. Les Francs-Maçons, avec leurs insignes, les Républicains, avec leurs drapeaux, vont en cortège rendre hommage à Baudin. Cela ne fait de mal à personne. Pourquoi les Catholiques n'auraient-ils pas le droit de traverser la ville en procession avec leurs bannières et le Saint-Sacrement ?

Il est bien certain que si, sans recourir aux coups de fusil, 1,500 Catholiques venaient, aux environs de la Fête-Dieu, siffler régulièrement Rothschild ou Carnot toutes les fois qu'ils sortent, on finirait par dire à ces catholiques : « Faites votre procession tranquillement et laissez-nous la paix ! » Les libres-penseurs s'entendraient avec les croyants pour ne pas encombrer la voie publique le même jour. En un mot, cela se passerait comme en Amérique, où Catholiques, Protestants, Chevaliers du Travail, Presbytériens, Weslelyiens organisent tous les cortèges qui leur conviennent, sans que personne songe à s'en plaindre.

Ce que j'ai dit des Conservateurs explique qu'ils aient pris parti contre moi dans la question antisémite.

Sans doute on aurait compris qu'ils ne puissent s'élever jusqu'à l'idéal de justice et de réparation sociale que nous poursuivons, mais, s'ils avaient eu une lueur d'honnêteté et de bon sens, le souci seul des intérêts religieux qu'ils prétendent défendre aurait dû leur inspirer une attitude différente.

Il y a dans toute bataille un point qui est la clef de toute la position, un endroit sur lequel il suffit de porter toutes ses forces pour décider du gain de la journée. Ici il ne fallait pas un exceptionnel coup d'œil pour découvrir le point stratégique à frapper.

Qu'est-ce qui gouverne ? Sont-ce ces pauvres fantoches qui n'ont d'autres préoccupations que de se remplir la poche ? Assurément non.

Quel est le vrai maître ?

C'est le Juif.

C'est le Juif qui tient tout dans ses mains.

Le jour où vous attaquez le Juif, vous prenez la Réalité corps à corps, vous vous mesurez avec votre véritable ennemi.

Or, le Juif était à la merci du Conservateur.

Jamais on ne saura la peur qu'a éprouvée Rothschild pendant quelques mois. Quelques personnes qui l'ont vu de près nous ont renseigné sur cet affolement qui fut absolument shakespearien.

Lozé lui-même finissait par être exaspéré des perpétuelles alarmes de cet homme. Un jour qu'il causait avec une dame, le préfet de police, pour expliquer les faveurs qu'il accordait aux Rothschild, coupe-file et autres agréments, affirmait que le banquier de la rue Saint-Florentin était très généreux pour la caisse de secours des anciens employés de la Préfecture de police ; tout à coup il eut un accès de sincérité : « Après tout, s'écria-t-il, cet animal-là peut bien faire quelque chose pour nous, voilà quinze jours qu'il me prend la moitié de mon personnel. »

Rothschild n'était pas encore rassuré avec tous ces agents de police, il aurait voulu une division pour le garder. Sans crainte de déshonorer l'armée, Freycinet fit cette chose sans nom : il envoya un régiment de dragons camper autour de la demeure d'un banquier de Francfort. Les dragons passèrent là deux nuits. Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, toutes les troupes avaient depuis longtemps regagné leurs casernes qu'on apercevait encore les dragons rue Saint-Florentin. « Je ne comprends pas, disait un maréchal-des-logis à un camarade, qu'on nous parle d'aller combattre les Prussiens puisqu'on nous force à leur servir de gardes-du-corps quand ils sont chez nous. »

Si cet homme s'était senti traqué partout, attaqué sur tous les points, il est certain qu'il aurait transigé au nom de la Juiverie et offert aux catholiques un *modus vivendi* acceptable, une sorte de reconnaissance de

leurs droits analogue à celle qu'obtinent les Huguenots avec l'édit de Nantes.

Les Conservateurs n'ont jamais compris cela ; au lieu de combattre, ils capitulent en rase campagne comme Dupont à Baylen — et pour les mêmes raisons que lui : ils ont la dysenterie et ils veulent sauver leurs bagages.....

Elle est toujours émouvante cette capitulation de Baylen. Dupont a dix fois les moyens de se faire jour à travers l'armée espagnole, malheureusement il traîne après lui six cents fourgons remplis par le pillage de Cordoue. Alors il négocie : « Nous livrerons tout, mais à une seule condition, vous ne visiterez pas nos fourgons. »

Le général Védel, qui n'a pas de bagages, arrive avec sa division ; il attaque Castanos, il le bat. Pendant la nuit il envoie un émissaire à Dupont en lui disant : « Faites un effort de votre côté, j'en ferai un du mien et certainement nous enfoncerons les lignes ennemies et nous nous donnerons la main. »

Dupont répond toujours : « Et mes fourgons ? »

Bref, Védel, qui continue à ne pas avoir de bagages, prend le parti de filer. Il s'en va musique en tête, tambour battant... Les Espagnols essaient bien de l'arrêter, mais ils sont repoussés. Il est à quinze lieues de Baylen, libre, assuré de ses communications avec Cadix lorsqu'arrive un officier qui lui apporte l'ordre de revenir sur ses pas et de se constituer prisonnier avec ses soldats. Castanos avait exigé cet ordre et Dupont l'avait donné, toujours pour sauver ses fourgons...

Bien entendu, les fourgons ne furent pas sauvés ; la capitulation fut violée. Les soldats allèrent mourir dans l'horreur des pontons anglais ; d'autres furent jetés sur des rochers dans des îles désertes et l'on retrouvait, il y a quelques mois, les ossements blanchis de ces malheureux qui, pendant cinq ans, agonisèrent dans les tortures de la faim, se nourrissant d'herbes et de coquillages...

C'est l'histoire des Conservateurs : ils veulent sauver leurs fourgons ! Les grands-pères se sont enrichis par les Biens nationaux ; pendant les cinquante années où la Bourgeoisie gouverna sans contrôle, les fils ont exercé sur les ouvriers la plus monstrueuse exploitation qu'ait vue le monde ; les petits-fils ont des titres de rente, des obligations, ils songent avant tout à garantir cela contre des revendications indiscrètes... Volontiers ils agiraient comme Dupont avec Védel, avec les braves gens qui, en se ruant sur les Juifs, ont réussi un instant à les mettre en déroute ; ils leur ordonneraient de jeter leurs armes et de capituler devant Israël. Ce qui retient les chefs du parti conservateur de formuler cette injonction saugrenue, c'est la certitude qu'on les enverrait promener...

Sur quoi s'appuyer dans ce monde-là ? Le Clergé est rendu impuissant par le Concordat. Il n'existe pas davantage d'ordre religieux dans lequel on puisse trouver un appui, qui personnifie, comme certains ordres du Moyen Age, la résistance du génie aryen contre l'invasion juive.

J'ai étudié avec une sorte de curiosité intellectuelle ces Jésuites dont les radicaux menacent comme d'un épouvantail ce qu'ils appellent la société moderne et qui est, en réalité, une société vieille comme les rues, comme les rues de Jérusalem. J'ai compté parmi ces Jésuites de précieuses amitiés et j'ai gardé de mes rapports avec ces êtres de haute vertu un sentiment de profonde admiration.

En notre siècle d'universel abaissement, c'est peut-être parmi les enfants de Loyola que l'homme se révèle le plus grand dans cette souveraine maîtrise de lui-même qui le rend, non point seulement étranger à toute crainte, mais qui lui donne encore je ne sais quoi d'aisé, de souriant et de grave à la fois. Tous les Jésuites ne sont pas nés dans les hautes classes et tous ont cependant d'affables et de nobles manières ; ils se ressem-

blent par une allure de dignité simple qui conquiert les plus hostiles. Ce sont vraiment des hommes, des hommes dignes de tout respect et qui honorent la nature humaine.

Quelle influence a exercé sur les événements contemporains cet ordre si puissamment constitué et qui a résisté à tant d'attaques ? Aucune.

Je l'ai dit déjà, il se produit pour les ordres ce qui se produit pour les individus ; à un certain moment ils ont atteint leur développement, ils sont *achevés d'imprimer*, ils ne peuvent plus rien apprendre. Le beau moment des Jésuites fut le dix-septième siècle ; c'est là qu'ils livrèrent leur grande bataille pour essayer d'avoir la direction du monde ; dans cette lutte ils poussèrent la volonté jusqu'au génie, ils eurent à la fois des diplomates incomparables dans les Cours et, dans leurs Missions, au Canada par exemple, des martyrs qui souffrirent héroïquement des supplices plus affreux que ceux des premiers chrétiens ; ils échouèrent sans doute mais leur échec ne fut pas sans grandeur. Guizot lui-même, quoique protestant, n'a pu s'empêcher de rendre hommage à l'énergie dépensée par eux.

Aujourd'hui ils sont impuissants devant un monde qui leur échappe. On les représente comme des conspirateurs ; ils ne conspirent pas, c'est tout au plus s'ils intriguent un peu. En ceci, ils sont toujours du dix-septième siècle, du temps de la feuille des Bénéfices, des négociations de cabinet, des faveurs accordées par le canal d'un personnage en crédit ; ils emploient des forces énormes, ils déploient une persévérance incroyable ; ils remuent des montagnes, pour arriver à de toutes petites choses, à augmenter la prospérité d'un collège.

On ne peut juger l'arbre que par ses fruits : or, les fruits que donne l'éducation des Jésuites ne sont pas brillants. J'ai constaté l'infatigable dévouement de ces éducateurs, leur sollicitude de tous les instants, leur *abnégation* véritablement magnifique. Quels élèves

produisent-ils au prix de tant d'efforts ? « Nous leur demandons de nous faire des hommes, me disait un prélat qui, dans une Université catholique, a été en rapports avec beaucoup d'élèves de Jésuites, ils nous envoient des communiantes ! »

Parmi tous ces jeunes gens, presque tous à l'aise, quelques-uns fabuleusement riches, nous n'avons pas trouvé un aide, un dévouement, un concours. La Presse juive les a entraînés eux et leurs maîtres dans la pissetière de Germiny ; on leur a barbouillé le visage de cette onde impure. Cela ne leur a rien fait. Ils sont indifférents à tout, absolument étrangers à la tradition chrétienne française. De tous les enseignements de l'Église, ils n'ont guère retenu que la peur de l'Enfer qui subsiste en eux comme ces terreurs d'enfance qui ne s'effacent jamais complètement ; vers Pâques cette pensée du Diable les travaille, elle les tracasse dans leurs plaisirs, et ils vont se confesser... Ils sont tous un peu comme ce marquis de Créquy dont parlait Rivarol : « Ils ne croient pas en Dieu, ils craignent en Dieu. »

Vous voyez le contraste entre nous et ces gens-là. J'ai été élevé au lycée Charlemagne, je n'ai jamais rien reçu des Jésuites, ils ne m'ont jamais été utiles à rien. Au moment des décrets j'ai vu en eux des citoyens, des hommes intelligents persécutés par les Juifs vomis sur nous par tous les ghettos d'Allemagne et j'ai fait ce que j'ai pu dans les journaux pour servir leur cause. J'ai fait appel à la chevaleresque générosité d'Albert Duruy et, pour défendre les Jésuites, ce fils d'universitaire a entrepris dans la *Revue des Deux-Mondes* une campagne qui l'honora, d'ailleurs, aux yeux de tous.

Pas un seul des élèves riches des Jésuites ne s'est souvenu que j'avais défendu les maîtres de sa jeunesse, pas un seul, à l'âge des enthousiasmes et des élans, ne nous a dit : « Avez-vous besoin de munitions ? Que puis-je faire pour vous aider dans votre guerre contre les Juifs ? »

C'est là un fait auquel il n'y a rien à répondre. Les Jésuites que j'aime le plus seraient tous autour de moi pour me dire : « On pense ces choses-là, mais on ne les écrit pas » que j'écrirais quand même ce que je pense ; je leur répéterai toujours : « Voilà les élèves que vous avez faits. »

Depuis vingt ans en effet, ce sont les Jésuites qui ont élevé l'élite de la jeunesse catholique, et ils ont pu l'élever dans des conditions de liberté absolue, avec cette force de plus, cette sorte d'auréole que donne la persécution.

J'ajoute qu'il serait injuste de rendre les bons Pères entièrement responsables de ce résultat ; l'étoffe, la substance virile manquait chez ces rejetons de l'Aristocratie et de la haute Bourgeoisie qui représentent des races finies. Mais même sur ces natures molles il semble qu'une éducation plus mâle, moins respectueuse des conventions sociales, plus méprisante des fortunes dont l'origine est honteuse, aurait pu avoir une certaine action.

Non seulement les élèves des Jésuites ne nous ont point aidé dans notre œuvre de salut social, mais le parti jésuitique a été absolument contre nous dans les dernières élections.

Quel est ce parti jésuitique dont on parle toujours ? La chose est plus facile à comprendre qu'à expliquer. Prenez les Jésuites individuellement ; ils sont tous très vaillants, très loyaux, très sincères. Les élèves instruits par ces hommes courageux et droits sont, pour la plupart, parfaitement égoïstes, généralement noceurs, quoique d'une façon toujours un peu sournoise, très attachés aux intérêts matériels, mais pas méchants. Enfin parmi ces élèves augmentés de recrues d'origine différente il se forme comme un précipité étrange, il se constitue, comme par une sélection bizarre, un parti tout à fait fourbe, menteur et corrompu ; c'est le parti qu'on appelle, en employant une expression qui n'est pas exacte, « le parti jésuitique » — c'est le parti qui domine

à la Droite de la Chambre, c'est le parti qui veut toujours duper et qui est éternellement dupé, le parti qui partage ses admirations entre Constans et Rothschild.

Dans leur haine contre les nobles idées que nous représentions, ces gens-là n'ont pas même songé, en prenant fait et cause pour les Juifs contre nous, à leur demander certaines garanties ; et fatalement ce qui devait se produire arriva.

Du jour où l'Antisémitisme eut affirmé son existence, les attaques contre les prêtres et les religieux cessèrent presque complètement. Les Juifs avaient le feu aux fesses et, naturellement, ils ne pensaient qu'à s'éteindre...

On ne pouvait ouvrir un journal sans y lire un article sur la tolérance, la nécessité de mettre fin aux guerres de religion ; on en trouvait partout de ces articles-là : il y avait l'article pathétique, l'article indigné, l'article pleurard...

Vous aperceviez un camarade qui courait...

— Où vas-tu si vite ?

— Ne me retiens pas... Je vais te flétrir... J'ai un article à faire sur la tolérance qui m'a été expressément commandé par X***. Il y tient beaucoup...

— Comment ! cette vieille crapule qui voulait qu'on étripe nos prêtres !

— Précisément ! Il est devenu la tolérance même... Pas de guerre religieuse... la liberté pour tous, la paix entre les citoyens français... Tu vois le sujet d'ici... Bonjour !

Au lendemain des élections municipales j'écrivis à un religieux éminent de mes amis : « Les Conservateurs ont été infâmes vis-à-vis de nous, comme c'est, d'ailleurs, leur habitude. Regardez la date de ma lettre et souvenez-vous que je vous ai annoncé à cette date que la campagne des décrets allait reprendre. La plateforme des prochaines élections sera l'exécution stricte des décrets. »

Les religieux, vous le supposez bien, ne tinrent pas le moindre compte de ce que je leur disais ; ils firent leurs malles, ils enveloppèrent leurs faux-cols dans des articles sur la tolérance que les Juifs leur avaient fait tenir pour les convaincre de la pureté de leurs intentions et ils se préparèrent à déménager de Canterbury et à venir se réinstaller en France.

Leur illusion ne fut pas de longue durée. Le Juif Mayer commença par déclarer dans la *Lanterne* que l'école libre de Boulogne-sur-mer était remplie de sodomites. Le directeur protesta avec une indignation que l'on conçoit ; alors Mayer attaqua le grand air : « Et les décrets?... »

Plusieurs « individus », pour parler comme la *Lanterne*, appartenant à des congrégations expulsées, s'étaient permis de rentrer dans leur domicile du Havre et la *Lanterne*, au nom de la tolérance, demandait qu'on les expulsât de nouveau. Cet événement semble avoir mis Mayer dans un état de surexcitation extraordinaire.

A qui pense le ministre de l'Intérieur ? Où est-il ? Que fait-il ?

Les faits ne sont pas contestés. Son sous-préfet les a reconnus. La violation de la loi est indéniable. Le scandale est général, puisque l'opinion tout entière a été mise au courant par les plaintes de la presse républicaine et par les défis provocateurs des feuilles cléricales parmi lesquelles le *Journal des Débats* se fait particulièrement remarquer.

Comment expliquer que la répression nécessaire se fasse encore attendre, et que M. Constans n'ait pas déjà donné des ordres en conséquence ?

Par cette incroyable désertion du plus facile de ses devoirs, le ministre de l'Intérieur veut-il donner à entendre qu'après l'avoir si complètement désavouée, il a résolu de reprendre et d'appliquer la politique de compromission avec la faction cléricale, dont il avait tracé le programme dans son discours de Périgueux ?

Il eût été au moins plus digne, si telle est bien la pensée du ministre, de faire cette volte-face en présence de la Cham-

bre, et de ne pas attendre pour cela l'impunité d'une inter-session parlementaire (1).

La chose me sembla d'autant plus gaie que c'étaient des Dominicains que ce Juif voulait jeter dans la rue. Or, à la dernière distribution des prix de l'école d'Arcueil, le Père Didon avait parlé en termes élogieux de ces « grands Sémites dont les Juifs sont aujourd'hui les successeurs. »

Que voulez-vous ? Le Père Didon n'est pas indifférent à la réclame, il n'est pas insensible à un *Bloc-notes* du *Gaulois*.

A ce que l'on m'a affirmé de sources diverses et sûres, le Père Monsabré, un des Dominicains du Havre que les « grands Sémites » prétendaient flanquer à la porte, est d'une âme plus française et plus virile. S'il est résigné à tout comme religieux, il doit souffrir comme patriote et comme citoyen français de ce qui se passe aujourd'hui.

N'est-ce pas honteux, en effet : un Youtre de Cologne traînant après lui toutes les hontes, d'une famille presque exclusivement composée de récidivistes, d'une existence personnelle ignominieuse, traitant d'« individu » le grand orateur de Notre-Dame et demandant impérieusement qu'on le jette hors de sa cellule ?

Proposez donc à un député conservateur de demander qu'on pénètre dans le domicile de cet « individu » qu'on appelle le baron de Rothschild. Vous verrez la tête du député. « Appeler le baron de Rothschild un « individu ! ». A quoi pensez-vous ? »

Flaubert avait raison lorsqu'il écrivait sur un dictionnaire : « *Synonymes* : il n'y en a pas. »

Il faut toujours se servir des mêmes mots pour exprimer la même idée. Lâches ! lâches ! lâches ! faut-il répéter à tous ces catholiques qui se laissent humilier

(1) *Lanterne*, 21 août 1890.

de cette façon dans leur pays et qui désavouent ou qui s'efforcent de frapper par derrière ceux qui osent attaquer l'ennemi !

Aux Dominicains comme aux Jésuites, il faut répéter aussi : « Voilà la génération que vous avez faite. »

Jamais, d'ailleurs, occasion ne fut plus favorable pour constater à quel point le Juif tient dans sa main tout ce monde de Républicains mangeurs de prêtres.

Quel beau type de Jacobin domestiqué que ce Brisson ! On connaît cet homme lugubre : il rit, comme dit le peuple, toutes les fois qu'il lui tombe un œil ; il n'a jamais fait rire les autres qu'une fois et encore n'a-t-il pas pris part à cet accès d'hilarité. Lorsqu'il manifesta l'intention de se présenter comme candidat à la Présidence de la République, quelques citoyens furent malades à force de rire, mais il attrapa, lui, la jaunisse en voyant l'accès de gaité qu'il avait excité.

Tant que l'attention publique fut attirée vers les monstrueuses fortunes réalisées par les Juifs à force d'exactions et de coups de Bourse, cet ennemi des congrégations resta tranquille ; il était comme mon chien, Thos : Tant qu'il y a des fraises dans le jardin, on lui donne sa pâtée dans la niche. Dès que le péril antisémitique parut écarté, on entendit, sur un Sinaï flamboyant des reflets de l'or, une voix qui disait : « Lâchez les chiens, démuselez Brisson ! »

Brisson, démuselé, alla immédiatement aboyer dans la *Lanterne* contre les saintes femmes qui élèvent des orphelines et recueillent des vieillards ; il demanda qu'on les dépouillât pour les mettre hors d'état d'exercer la charité (1).

(1) On sait ce que sont les mesures fiscales dont Brisson, vigou- reusement appuyé par les journaux juifs comme la *Lanterne*, exige le maintien. C'est la confiscation pure et simple. Le F. réclame d'abord près des deux tiers de la succession fictive de tout membre d'une congrégation qui vient à décéder ; c'est déjà rig-

Pour qu'il pût mener à bien son ignoble besogne, on installa mon Brisson chez le Directeur de l'Enregistrement et les journaux ont eu soin de nous apprendre qu'on avait disposé un bureau pour lui et mis un employé à ses ordres.

Pendant de longs jours on empila les dossiers des congrégations sur la table de cet ennemi des pauvres, et vous voyez d'ici tout ce qui a défilé de misères et de dévouements devant ce vilain homme.

Tout ce que la Charité, cette fille du ciel, la généreuse pitié des âmes pures, l'esprit de sacrifice, l'exquise ingéniosité des cœurs simples et naïfs, habiles seulement à faire le bien, ont pu imaginer pour secourir la souffrance humaine, est dans ces dossiers.

Ici, ce sont les Petites-Sœurs des Pauvres, sublimes mendiante que les femmes de la Halle connaissent bien à leur petit bonnet noir et qui courent les marchés, s'arrêtent à la porte des restaurants pour demander de

reux, mais, ce qui est monstrueux, il entend toucher ce droit autant de fois qu'il y a d'établissements différents dans la congrégation. En outre, une loi de Ventôse impose un minimum de 20 francs pour toute opération de l'enregistrement.

Prenons, par exemple, les Filles de la Charité. Les Filles de la Charité ont une propriété d'environ 23 millions grevée de charges de toutes sortes, d'entretiens d'hospices et d'orphelinats. Ces saintes filles sont au nombre d'environ 10,000 en France. Chacune a donc une part d'environ 2,300 francs dans le bien commun.

Quand une Sœur vient à mourir, l'enregistrement oblige la congrégation à faire une déclaration dans chaque bureau d'enregistrement dans le ressort duquel elle a une parcelle de biens. Cela fait 800 déclarations à faire dans 800 bureaux. Mettons pour chaque déclaration la valeur minimum de 20 francs ; les Filles de la Charité devront payer, à raison de 11,25 pour 100 sur une valeur de 20 francs, 2 fr. 25, plus la feuille de papier timbré de 60 centimes ; cela fait au total 2 fr. 85 par bureau. Et je ne compte pas les accessoires : timbre de la quittance, coût de la transcription, frais de déplacement, etc. Si vous multipliez 2 fr. 85 par 800 bureaux, vous arrivez à un chiffre de 2,280 francs pour un décès.

Vous voyez ce qui reste à chaque Sœur sur sa part de 300 francs.

quoi faire vivre leurs vieillards couverts parfois d'infirmités dégoûtantes et qu'elles soignent avec une maternelle sollicitude.

Là ce sont les Frères de Saint-Jean de Dieu, adoptant, rue Lecourbe, des enfants qui, nés de syphilités et d'alcooliques, ont reçu pour tout héritage, en venant au monde, la paralysie ou l'épilepsie, et portent sur leurs mélancoliques visages de bambins les stigmates de toutes les débauches ancestrales.

Voici le dossier de mes voisines de la rue de l'Université qui dirigent l'œuvre des Jeunes Économistes. Ce ne sont point des orphelines qu'elles recueillent ; ce sont des enfants d'ouvriers chargés de famille et qui succombent à la peine ; elles sauvent ainsi d'innombrables fillettes non seulement de la faim, mais des précoces corruptions, du vagabondage, des fréquentations mauvaises !

Que de petits drames dans ces familles indigentes ! La mère est morte ; le père resté veuf s'est mis, comme on dit, avec une autre femme et la fille devient une petite martyre. Ailleurs, le veuf demeure fidèle au souvenir de sa première femme et il continue à habiter avec sa fille, mais il est bien forcé de la laisser seule au logis quand il part pour le travail ; il l'emmène dîner au cabaret avec lui puisqu'il n'a pas d'intérieur. La malheureuse grandit donc là-dedans au milieu des propos obscènes et, à moitié pervertie déjà, elle est souillée un jour dans un coin par un ivrogne.

Une fois dans la maison hospitalière, ces êtres si durement meurtris par la vie respirent, se dilatent, semblent renaître. Une de mes fenêtres donne sur le jardin où jouent ces gamines et le joyeux tapage de leurs jeux et les éclats de leur rire montent vers moi à l'heure de la récréation. Les parents qui viennent visiter les reconnaissent à peine et parfois on entend, dans ces entrevues, de ces paroles qui peignent une société, comme ce mot qui fut dit au parloir des Jeunes Économistes par un petit garçon resté sur le pavé à sa

sœur dont il enviait le bonheur : « Comment, tu manges tous les jours, toi ?... »

Devant ces dossiers, un éclair lubrique passe sur le visage morne de Brisson. Il estime qu'il n'y a pas assez de petites filles accostant les messieurs le soir dans des angles obscurs : « Fleurissez-vous, monsieur, un petit bouquet... » Et tout bas : « Voulez-vous voir ma rose ? » Ce n'est pas toujours à dédaigner. Dame ! quand on sort d'un dîner officiel, qu'on a mangé beaucoup de truffes et bu les vins de choix que les contribuables payent, on sent les vieilles ardeurs se rallumer.

Il est certain que si, à l'aide de bonnes lois fiscales, on vidait dans la rue les orphelinats et les ouvroirs où des enfants chastes dorment sous la protection du grand Christ qui étend ses bras sur elles dans le dortoir, les prix du bétail humain baisseraient dans les carrefours, et l'on aurait de la viande à bon marché.

Ces préoccupations jadis auraient semblé devoir être bien étrangères au sombre député de Paris. Il est de ces Tartufes qui réussissent longtemps à garder leur masque d'austérité ; ils paraissent si ennuyeux qu'on les imagine vertueux. Les psychologues déroutés cherchent à comprendre et se disent : « Comment un homme qu'on dit honnête peut-il commettre de pareilles scélératesses ? » Mais tout a une fin ; un beau jour le masque mal attaché tombe à terre ; on aperçoit les dessous de ces existences, et ce qui semblait obscur s'explique tout naturellement.

C'est ainsi qu'à la fin de décembre dernier, Paris a appris, avec une stupéfaction que l'on devine, que le solennel Brisson avait été, avec Paul Bert, un des témoins de Toutée, lorsque ce digne magistrat épousa la fille de M^{me} Émile, la matrone d'un bouzin pour rouleuses, pierreuses et rôdeurs de barrières qu'on appelait le *Bal des Vaches*. On s'expliqua alors pourquoi, aux dernières élections, Brisson s'était présenté dans le quartier de la rue de la Lune.

En ruinant les orphelinats et les asiles, Brisson travaille à fournir de personnel les *Bals des Vaches* de l'avenir. Je ne pense pas, en effet, qu'il pousse la plaisanterie jusqu'à prétendre que l'Assistance suffirait à tout. Ce sont les amis politiques de Brisson qui sont à l'Assistance publique, c'est dire que l'on y vole avec entrain (1). Nous avons vu des familles de sept personnes se suicider et nous avons entendu un maire juif déclarer que les fonds versés par tous les contribuables indistinctement ne devaient profiter qu'aux Républicains, et par ce mot « Républicains », ce bon youtre entendait probablement ne désigner que les seuls Juifs. Jules Simon, qui a parfois des accès d'honnêteté, nous a raconté l'histoire de cette mère de quatre enfants à laquelle on accordait six livres de pain par quinzaine. L'employé s'aperçut qu'elle allait avoir un cinquième enfant et, devant ce manque de respect à Malthus, il raya net le nom de la malheureuse et lui supprima tout secours.

Ne troublons pas Brisson par d'intempestives réflexions... Il est toujours devant ses dossiers ; quand il a fini d'une liasse, il dit à l'employé : « A une autre... »

Et, devant le proscripteur à tête de hyène, le défilé continue, sinistre et touchant, navrant par les misères

(1) On lisait dans la *Bataille* du 21 septembre 1890 :

« Hier, à deux heures, le citoyen Navarre, conseiller municipal, membre du conseil supérieur de l'Assistance publique, s'est rendu dans les bureaux de l'Assistance, où il a fait une enquête, accompagné de M. Derouin, secrétaire général.

» A sa stupéfaction, le citoyen Navarre a trouvé dans un coin 148 dossiers de malheureuses filles-mères qui attendent depuis trois mois en moyenne la réponse de l'administration.

» Rien d'étonnant alors que tous les jours les journaux enregistrent des suicides et des abandons d'enfants, par la faute indéniable de l'Assistance publique.

» Le citoyen Navarre a en outre découvert des choses d'une

qu'il dénombre, magnifique par les dévouements qu'il montre toujours près de chaque misère. Il semble que dans ce bureau banal de ministère on assiste à une revue d'un genre tout nouveau, et qu'on voit réunis tous les maléficiés de la vie, tous les vaincus, tous les éclopés, toute la dolente armée des misérables et des souffrants... On entend des pas lourds de gens qui marchent avec des béquilles, des soupirs d'enfants qui geignent et qu'une religieuse console, des toux de vieux mendiants qui crachent salement leurs poumons et auxquels une patricienne apporte de la tisane avec la bonne grâce qu'elle aurait mise jadis dans un salon à présenter une tasse de thé à quelque invité illustre...

Brisson marque tout cela de taxes formidables, et, tandis qu'il marque, l'employé qui dépose les liasses de dossiers sur la table regarde avec mépris ce bourgeois jacobin, penché sur sa besogne abjecte. Il a lu nos livres, cet employé, comme tous les hommes de la jeune génération, et un mot, un nom qui voudrait sortir, lui déchire la gorge ; il a envie de crier : « Et Rothschild, monsieur le puritain, pourquoi n'en parlez-vous jamais ? Les trois milliards (1) arrachés aux Français par des coups de Bourse, sont-ils donc plus sacrés pour le Fisc que l'humble patrimoine de ces bonnes gens qui se sont associés pour essayer de secourir leurs semblables ? Ce serait pourtant le cas d'appliquer votre fa-

telle gravité, qu'il est préférable de lui laisser la parole, et il ne se refusera certainement pas à fournir à un de nos rédacteurs des renseignements complémentaires des plus édifiants.

» On parle aussi de plusieurs milliers de francs détournés par des chenapans, pour faire la noce avec l'argent destiné à procurer des secours aux pauvres. »

Dans le numéro suivant, le citoyen Navarre confirmait par une lettre l'existence de ces faits odieux.

(1) Nous avons déjà constaté que ces trois milliards, qui inspirent un si religieux respect à Brisson et à ses complices, représentaient le salaire de trois millions d'ouvriers travaillant toute une année sans un jour de repos à trois francs par jour. Voici quel-

meux droit d'accroissement à cette fortune mondiale qui double tous les dix ans » (1).

Malheureux employé, taisez-vous ! Attendez l'heure des soulèvements prochains ! Cet ennemi des pauvres de France est l'ami des riches d'Allemagne, il a pour cri de ralliement le cri de tous les Républicains opportunistes ou radicaux : « A bas la France ! Vive Francfort ! » Il a l'âme du délateur ; si vous parliez avec irrévérence des Rothschild devant lui, il irait vous dénoncer et vous seriez remplacé demain par un Juif natif de Hambourg ou de Wilna...

Dans cet ordre, nous avons aussi Jeanvrot. C'est un nouveau ; il est conseiller à la Cour d'appel d'Angers, et je crois que j'agirai sagement en évitant d'aller me faire juger dans ce pays-là.

Jeanvrot a compté tous les hectares que possédaient les congrégations, les fabriques, les séminaires, les évêchés ; il en a trouvé 88,000 et il a été effrayé.

ques chiffres encore qui peuvent aider à se faire une idée de ce qu'est la monstrueuse fortune d'un seul homme.

Trois milliards pèseraient :

En argent.....	15.000.000	kilogrammes.
En or.....	967.710	—
En billets de mille francs.	5.340	—
En billets de cent francs.	34.500	—

Pour le transport de trois milliards, en admettant qu'un homme porte 100 kilogrammes, il faudrait :

En billets de mille francs.	51	hommes.
En billets de cent francs..	345	—
En or.....	0.675	—
En argent	150 000	—

Trois milliards en billets de mille francs formeraient 6,000 volumes de 1,500 feuilles.

(1) Inutile de dire que ni M. Pion ni ses amis n'ont traité la question à ce point de vue, qui eût intéressé l'opinion. Ils ont laissé le Franc-Maçon Brisson dénoncer aux convoitises de sa bande les cinq millions des Frères de Saint-Jean de Dieu, sans lui demander ce qu'il pense des trois mille millions de M. de Rothschild.

Dans ces hectares, il y a, il faut toujours le répéter, des orphelinats, des asiles pour les vieillards et pour les enfants, des hôpitaux pour les malades, des ouvroirs et des colonies agricoles, et ces hectares, répartis entre 200,000 personnes environ, ne donneraient qu'un bien mince lopin de terre pour chacun. Jeanvrot n'en a pas moins été effrayé.

Il est vrai que dans le beau livre qui a pour titre : *La Réforme agraire et la Misère*, M. Fernand Meurice nous a appris que les Rothschild possédaient 200,000 hectares de terre en France, mais cela n'effraye pas Jeanvrot.

Qu'une seule famille de Juifs allemands possède 200,000 hectares de notre terre de France, c'est bien : que 200,000 Français possèdent 88,000 hectares, c'est épouvantable. Ce raisonnement plut naturellement au Juif de Cologne qui dirige la *Lanterne*, aussi appelle-t-il Jeanvrot « un courageux magistrat ».

Ce Jeanvrot me paraît avoir le goût de la lecture et je ne crois pas que, même devant la Cour d'Angers, on puisse me condamner pour avoir dit cela. Puisqu'il s'intéresse à la question agraire, je lui recommande une petite brochure ; elle est intitulée : *Villeneuve-Saint-Denis ou la Grande propriété* ; c'est l'œuvre d'un maire de village, M. Levesque, dont j'ai déjà parlé à propos de *La Chasse et ses abus*.

L'auteur n'a point de prétention à être écrivain et il sera étonné si je lui dis ici que pour ceux qui pensent, cette plaquette est plus suggestive, plus intéressante mille fois que les amplifications de rhétorique pornographique que Zola appelle prétentieusement : *La Terre*.

Écrire ceci, c'est aller, je le sais, contre l'opinion de quelques académiciens qui, visiblement, sont attirés vers Zola.

M. Levesque nous montre ce que Zola n'a pas su voir : la vie réelle d'un village voisin de Paris en 1890.

Ces pages semblent comme le commentaire de ce que

les Pères de l'Église ont écrit sur l'exécrable pouvoir de l'argent. Dans ce village, tout meurt sous le souffle de cette propriété sans devoirs qu'a créée la Révolution. N'en déplaise à Jeanvrot, c'est bien là la vraie Main-Morte, la main qui fait mourir.

Les millionnaires juifs pressent le petit paysan français comme dans un étou. On l'assiège, on l'investit, on met des grillages autour de lui ; emprisonné dans ce réseau de fer, il n'a même plus le droit de se mouvoir chez lui ; on tue devant sa porte ses animaux domestiques, son chien ou son chat, et il ne lui est pas permis de se plaindre. Si le malheureux s'aventure à la lisière d'un bois de Juif pour y faire pipi, au nom des principes de 89, cela lui coûte vingt francs.

— Vingt francs ?

— Parfaitement... c'est le système féodal. Le Juif a le droit de haute et basse justice, et le garde du Juif met le vilain à rançon. Si le paysan résiste, on ira au juge qui est le complaisant et le parasite du châtelain, et le récalcitrant en aura pour cent francs ; il aime mieux verser vingt francs tout de suite (1).

Tout meurt, encore une fois, autour de ces hobereaux sémitiques ; ils ont absolument dénaturé la propriété qui, dans le droit chrétien, était tempérée par la Coutume, par les tolérances et les droits d'usage, grevée d'une sorte d'hypothèque de la Pauvreté sur la Richesse.

Au hameau de la Denicherie, grâce à la faculté qu'avaient les femmes du pays d'aller couper de l'herbe dans le bois, il y avait trente vaches dont le lait nourrissait les enfants et qui aidaient les pauvres gens à vivre ; il y en avait encore une en 1889, au moment du Centenaire ; il n'y en a plus en 1890...

(1) « Oui, écrit M. Levesque, il faut être du pays pour y croire et ici je ne parle que pour Villeneuve-Saint-Devis : mettre le pied sur la lisière du bois pour ramasser un champignon, cueillir une pincée de muguet ou *satisfaire un besoin naturel* ; passer sur un

La dernière vache ! quel joli sujet pour une fantaisie sociale !

Vous entendez d'ici le dialogue de la vache et du Juif.

La pauvre vache française veut manger un peu d'herbe et le Juif, venu en haillons en France et propriétaire maintenant, grâce à ses vols, de châteaux historiques, de chasses princières et de parcs immenses, dit à la vache : « J'ai des gardes à ma livrée, tu n'as pas le droit de paître en mon herbage. »

La femme du paysan s'obstine et va couper de la verdurette à la dérobée. Alors le juge intervient.

Vous le connaissez ce juge des environs de Paris ; c'est à la fois le bouffon attiré et le bourreau gagé du château.

Quand Michu, le paysan indépendant, la mauvaise tête du village, manifeste l'intention de faire respecter ses droits on envoie une invitation à dîner au juge. Sur son siège le juge pense au bon diner qu'il fera dans la belle salle à manger seigneuriale ; il est implacable pour le moindre délit commis contre la sacro-sainte propriété du Juif. Au diner, il se vante de sa férocité à la vieille baronne peinte jusqu'au nombril, gantée jus-

coin de terre inculte, en plein hiver, sans causer le moindre délit et sans autre intention que de raccourcir son chemin, c'est s'exposer à des procès et à toutes sortes d'avanies, et ces procès sont parfois si ridicules que celui qui les a faits n'ose en saisir les tribunaux compétents ; alors, pour être sûr d'avoir raison, il rend la justice lui-même de la même façon sommaire que voici : il envoie dire aux prétendus délinquants : « Si vous ne versez, sur l'heure, entre les mains de mon garde (ou de tel ou tel) 20, 40 ou 50 francs, le procès va partir », et les malheureux, effrayés, ne se le font pas dire deux fois : s'ils n'ont pas d'argent, ils en empruntent ; quelle abomination ! Cette façon de s'ériger en juge sans mandat officiel et de se faire livrer de l'argent par ce moyen illicite ne constitue-t-elle pas un délit prévu et puni par la loi ?

« Si un de nos chiens s'échappe et fait peur à un perdreau, vite 10 francs, 20 francs d'amende, si toutefois on le tue pas. Quant aux chiens de ces Messieurs, ils ont le droit, bien entendu, de vagabonder à leur aise, de nous mordre à l'occasion et d'étrangler nos chats... »

qu'au coude : « Votre Michu ! je l'ai salé, celui-là... Il en a pour un mois. Ah ! le gaillard ! nous le reléguerons s'il le faut. »

Et le juge rit bruyamment... La baronne, plus distinguée, ne rit que du bout des dents ; elle regarde amoureusement un jeune gentilhomme encore plus distingué qu'elle. Le jeune homme, lui, ne rit pas du tout. Il est venu pour tirer la forte carotte au baron, mais il s'aperçoit que la baronne lui fait des yeux doux, et il se dit qu'il faut en passer par là. Il se console en pensant qu'un peu plus tard, quand il en aura assez de la mère, il aura la ressource d'épouser la fille...

Le triomphant là-dedans, c'est le Faisan. La bête héraldique et stupide est passée animal sacré. Cybèle avait ses prêtres, les Orgiaques, qui battaient constamment du tambour autour de ses sanctuaires ; le faisan a ses serviteurs qui tout le jour sifflent, jouent de la crécelle, remuent des instruments bruyants pour l'empêcher de déménager. On ne trouve dans les prisons des départements qui entourent Paris que des gens qui sont là pour des histoires de faisans...

Il ne suffit pas de lire, il faut voir. Si Jeanvrot veut venir causer avec moi dans un de ses voyages à Paris, je l'emmènerai aux Vaux de Cernay.

C'est là que la baronne Nathaniel de Rothschild est installée dans l'abbaye fondée par Simon de Montfort, connétable de France, et qui fut habitée par Blanche de Castille.

Naturellement les Juifs ont agi là comme partout et apporté la mort et la ruine avec eux. Il y avait là des moulins qui tournaient joyeusement depuis cinq ou six cents ans ; les Rothschild ont voulu les acheter, les meuniers ont refusé. Qu'ont fait les Rothschild ? Ils ont installé d'autres moulins qui travaillèrent à moitié prix et les meuniers ruinés ont dû partir.

Par une splendide journée d'automne comme celle où j'écris, Jeanvrot aurait là un intéressant spectacle.

Dans une propriété immense, une masse de graisse presque inerte, une montagne de chairs œdémateuses est vautrée dans une espèce de palanquin; derrière le palanquin on promène une chaise percée... L'homme ne peut guère se retenir, il craint, s'il s'accroupissait, de s'effondrer et il chasse avec sa chaise percée derrière lui! Car cet homme chasse, il presse d'un doigt tremblant la détente d'un fusil et il abat dans le tas des bestioles, des créatures du bon Dieu. Cet infirme a un tressaillement de joie quand il a supprimé une de ces petites vies ailées.

Quel tableau saisissant pour ce puissant et étrange visionnaire de Villette! Le paysage dramatique des Vaux de Cernay, des jeux de lumière autour des arbres, de ces amusantes arabesques de lumière qui, dans les taillis, à l'automne, donnent des tons singuliers aux bruyères lilas et aux fougères déjà jaunies!... et Arthur de Rothschild à moitié mort dans son palanquin avec sa chaise percée derrière lui...

Dans le lointain, au bout de ces allées de parcs qui, en cette saison, vertes encore à l'entrée, prennent des teintes orangées dans les fonds, on pourrait mettre un groupe de radicaux, de ces faux amis du Peuple qui attaquent toujours les Sœurs de Charité et ne parlent jamais des Rothschild : Brisson, Clémenceau, Pelletan, Lockroy, Maret. Insensibles à la beauté du site, ils n'ont de regards que pour cet homme qui pourrait leur donner un peu d'or ; ils ont bien envie de s'offrir pour torcher ; seulement, on n'en veut pas : on trouve qu'ils n'ont pas les mains assez propres...

C'est égal, les Juifs n'ont pas mis longtemps à revenir à leurs vomissements contre l'Eglise. Ce n'est pas leur faute : ils sont comme cela.

Je vois encore ce pauvre Henry de Pène assis dans un fauteuil au pied de mon lit, au moment où j'étais blessé et me disant cette parole profonde : « Arthur Meyer, on est injuste pour lui... Je vous assure qu'il a

du bon, seulement il faut qu'il reçoive tous les mois un coup de pied dans le derrière ; quand cela lui manque il devient insupportable... »

Quand il a peur, le Juif est vraiment charmant. Nous avons vu cela aux environs du 1^{er} Mai, au temps où des banquiers archi-millionnaires nous faisaient visite ; ils étaient tout à fait bien élevés, ils demandaient l'heure à laquelle ils pouvaient venir, ils nous racontaient des anecdotes et ils étaient souvent très intéressants à écouter. Je me disais : « Décidément la société commence à se réorganiser, chacun se met à sa place. »

Malheureusement, cela ne dure pas. Dès qu'ils se croient les maîtres, les Juifs retournent à leur goujatismes premier.

A chaque instant on assiste dans la vie parisienne à des scènes qui justifient ce que je dis.

Qui ne se rappelle la jolie histoire arrivée cette année aux courses d'Auteuil ? Un de nos amis qui est un antisémite déterminé, donnait le bras à la comtesse de X*** qui fut longtemps et qui est encore une des reines de la véritable élégance.

Une baronne de haute baronnie qu'on appelle dans le monde « la Bécasse impertinente », passe devant la comtesse sans la saluer. La comtesse interpelle l'insolente et lui dit : « Qu'est-ce que c'est que ces manières-là ? On vous fait beaucoup trop d'honneur en vous recevant et vous ne répondez à ces bons procédés que par des grossièretés. Je vous défends de vous représenter chez moi. »

La baronne est au désespoir ; elle dépêche une amie complaisante à la comtesse pour négocier le retour en grâce.

— Soit ! répond la comtesse, mais dites bien à celle qui vous envoie que j'exige qu'à l'avenir non seulement elle me salue la première, mais qu'elle salue mes amis, mon cuisinier et même mon chien...

La baronne accepta ces conditions et les exécuta avec une bonne grâce infinie : elle rencontra le cuisin-

nier dans la cour et lui fit compliment sur ses sauces — ce dont cet homme fut heureux ; elle caressa civilement le chien qui parut flatté de cette attention.

La baronne en question, d'ailleurs, a la spécialité de recevoir de semblables leçons. C'est elle qui s'attira cette jolie repartie qui a le ton du dix-huitième siècle. Elle arrive un jour chez une amie du Faubourg et lui dit : « Ma chère, je suis désolée, je ne suis pas contente de mon concierge, je viens de le mettre à la porte. Ne connaîtriez-vous pas un vieux gentilhomme à qui cet emploi conviendrait ? »

— Ne faites pas cela, baronne, répondit la dame à laquelle elle s'adressait, tout le monde s'arrêterait à la loge et personne ne monterait plus chez vous.

L'impertinence bête est la spécialité de cette branche-là. La fille a hérité de la mère sous ce rapport.

Un jeune homme de la haute société parisienne, le comte de X***, avait le cœur brisé à la suite du départ d'une grande dame espagnole à laquelle l'attachait une profonde affection. Il vient rendre visite à la fille de la « Bécasse impertinente ».

— Eh bien, mon cher comte, vous devez être bien triste. Madame Z*** a quitté Paris. Vous avez, d'ailleurs, des compagnons de douleur... Il paraît que vous n'étiez pas le seul...

— Mon Dieu, madame, on dit tant de choses... On dit que madame votre mère est depuis vingt ans la maîtresse du baron Y***. Est-ce vrai ?

Avec le Juif, il semble toujours qu'on assiste à la jolie scène par laquelle s'ouvre une des meilleures pièces de Barrière : *Les Parisiens*.

Desgenais arrive et trouve dans l'antichambre un grand laquais, le chapeau sur la tête. Desgenais lève poliment son chapeau et dit au domestique : « Mon ami, auriez-vous l'obligeance de me dire si votre maître est visible ? »

Le valet toise Desgenais et, sans se découvrir, en

étouffant un bâillement, il répond par-dessus l'épaule :
« Je n'en sais rien. »

D'un coup de badine Desgenais fait sauter le chapeau de l'insolent.

Alors le valet s'incline jusqu'à terre :

— Qui aurai-je l'honneur d'annoncer ?

Le Juif, c'est l'Oriental : il ne connaît que le coup de matraque ; dès que vous lui parlez poliment, il vous croit faible ; dès qu'il vous croit faible, il cherche à vous piétiner.

Avant le 1^{er} Mai, Blowitz n'a pas dit un mot contre nous. Quinze jours après, alors que nous paraissions vaincus, il racontait, dans le *Times*, que les Antisémites avaient voulu faire assassiner M. Cornélius Herz par un homme qu'aucun de nous n'avait jamais vu et qui, d'ailleurs, n'a jamais assassiné personne.

Je sais ce que vaut le *Times* : c'est la feuille vénale par excellence ; *Times is money*, dit le proverbe. Je voulus cependant avoir le cœur net de cette romanesque invention ; j'allai chez M. Amiel que je ne trouvai pas, mais qui, quelques jours après, protestait avec énergie, dans l'*Eclair*, contre les mensonges de Blowitz. Un mois après, j'appris qu'il était mort subitement. C'est ainsi qu'a fini l'histoire...

Pourquoi les Juifs se généraient-ils ?

Un de mes confrères, auquel je parlais de Blowitz, me racontait un petit fait qui montre la bassesse du gouvernement devant ces gens-là.

Notre ami assistait, avec les autres représentants de la Presse, à l'inauguration de l'Exposition. Tous étaient en habit, cravate blanche. Quelques-uns seulement avaient conservé leurs pardessus.

Arrive un aide des cérémonies quelconque, M. Protocole, en un mot, chargé d'organiser le cortège ; il s'adresse aux journalistes d'un ton rogue et leur dit :

— Vous ne pouvez pas garder vos pardessus... C'est contraire à l'étiquette.

— Voyons, vous plaisantez. Nous sommes en habit noir, il fait très frais... Nous avons parfaitement le droit de garder nos pardessus.

— Otez vos pardessus, vous dis-je.

— Pardon, monsieur Protocole, quel est donc ce gros poussah, portant la croix d'officier de la Légion d'honneur, qui figure dans le cortège présidentiel avec un veston de chambre bleu clair et un pantalon à grands carreaux?... Celui-là, vous ne lui faites pas d'observations.

— Oh ! celui-là... celui-là... répond Protocole avec respect, c'est différent ! C'est M. de Blowitz... En voilà assez. Si vous ne retirez pas vos pardessus, je vous fais expulser.

Vous voyez d'ici le laquais, plat devant le Juif étranger, grossier devant des écrivains français.

J'ai demandé le nom de ce personnage à mon confrère ; il l'ignorait. Ce doit être un de ces Juifs allemands dont le Badois Spüller a peuplé le ministère des Affaires étrangères pour qu'ils puissent exercer plus facilement leur métier d'espions.

Je crois avoir nettement indiqué au lecteur perspicace les causes qui ont momentanément empêché l'Antisémitisme de prendre dans les faits la place qu'il occupe dans les idées.

Il serait injuste de me reprocher de ne pas avoir vu clair. Il s'est rencontré à toutes les époques de décadence des politiques qui ont échoué dans leurs généreux desseins parce que le milieu était tellement corrompu que le salut n'était plus possible. Il y a des gens qui viennent trop tôt et des gens qui viennent trop tard.

Il se trouvait probablement à la bataille de Rosbach un sergent qui avait le génie de Hoche et qui voyait distinctement comment on aurait pu gagner la bataille ; il a battu en retraite avec ses camarades et il est allé mourir dans un coin de la France sans que personne ait jamais entendu parler de lui. Tolstoï, dans quelques

lignes d'une très fine psychologie, nous a très bien montré que Bismarck n'avait rien d'exceptionnel. L'unité de l'Allemagne avait été rêvée bien longtemps avant lui par des gens qui sont morts très inconnus ; le seul mérite de Bismarck fut d'arriver dans des circonstances particulièrement favorables.

A une autre époque, j'aurais pu trouver d'ardents concours et sauver la France en la débarrassant de l'exploitation de la Juiverie. Je n'ai rencontré aucun appui chez les représentants des classes dirigeantes.

En naissant, la Ligue antisémite a sucé, comme dit Shakespeare, « le lait amer de la Pauvreté » ; elle est mariée à la Pauvreté. Il semble qu'elle ait, comme l'aimant, une propriété *sui generis* ; l'aimant attire le fer, nous éloignons l'or...

Le cas est même tout à fait extraordinaire ; on dirait une vocation spéciale, car enfin il y a de l'argent à la disposition des entreprises les moins faites pour inspirer le sacrifice. Des êtres bizarrement organisés donnent des sommes considérables pour la campagne anti-esclavagiste et l'on m'accordera que les moricauds du Congo sont beaucoup moins intéressants que les nègres blancs dont le Juif trafique. Certains déments ont la passion du rond de cuir : ils lèguent leur fortune à l'Assistance publique, qui laisse des familles entières s'asphyxier faute du plus modique secours. Les auteurs de ces testaments singuliers meurent heureux en pensant que l'état-major de M. Peyron mènera une existence confortable, grâce aux legs qui auront été faits aux indigents.

Nous n'avons jamais trouvé un brave homme qui aimât assez sa Patrie pour seconder nos efforts. Ce n'est pas nous qu'on embarrasserait en nous disant : « D'où vient l'argent ? » Il ne vient pas...

Savez-vous, après l'immense mouvement produit par nos publications dans le monde entier, ce que nous avons reçu pour la propagande antisémite ?

J'ai reçu un jour 5,000 francs du marquis de Morès,

et nous l'avons béni. Malheureusement, au moment de la campagne électorale, Morès m'a repris ces 5,000 fr. ; n'en parlons donc pas. Ces 5,000 francs étaient destinés à faire du bruit ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cet argent, venu par la trompette, soit parti par le tambour ; c'est probablement pour cela que Morès, en me le remettant, m'avait dit : « Ce sera un fonds de roulement. »

Un gentilhomme de Normandie qui, d'après ses lettres, doit être un esprit fort remarquable, mais que je ne connais pas autrement, m'a envoyé un jour 1,000 francs.

Enfin, j'ai reçu 1,200 francs en diverses fois d'un de mes amis fort riche, très préoccupé de la question sociale, mais qui n'est pas antisémite, et 300 francs d'un de mes confrères républicain et absolument libre-penseur.

Les frais de la propagande antisémitique n'ont jamais été considérables, grâce au dévouement individuel des membres du comité. Ils ont tous été couverts par les petites cotisations des membres de la Ligue, cotisations de 3 francs, quelques-unes, mais en petit nombre, de 20 à 50 francs.

La publication de ces chiffres réjouira certainement le Cahen des *Archives israélites*, qui y verra une preuve de notre impuissance ; elle me réjouira aussi, car elle me semble un excellent document social : nous sommes donc contents tous les deux.

Cahen, par exemple, aurait tort de tirer de ce fait une preuve que les Juifs sont aimés : ils sont universellement détestés partout ; seulement les Français amollis d'aujourd'hui n'ont pas l'énergie nécessaire pour faire ce qu'il faudrait pour s'en délivrer.

Quel témoignage plus complet de ceci que ce qui se passe dans les cercles ! Le premier mouvement de gens même qui ont diné chez les barons juifs ou qui ont été figurer dans leurs fêtes est de voter contre eux.

Edouard de Rothschild, le fils d'Alphonse, en sait quelque chose : après avoir été blackboulé avec enthousiasme au Jockey-Club et à l'Union, il se rabattit sur le Cercle de la rue Royale ; il y reçut le même accueil. Il essaya de l'Epatant ; il en fut honteusement éconduit. « Bonne renommée, dit à cette occasion un des membres les plus spirituels du Cercle, vaut mieux que lorgnette dorée. »

Édouard de Rothschild ne se découragea pas. Le père avait pleuré de cet échec en plein Cercle, mais il n'avait pas exhalé de protestation bruyante ; on lui sut gré de cette humilité, et, au mois de janvier dernier, le rejeton des Rothschild était admis rue Royale.

Le malheureux Hirsch resta seul à la porte.

Au risque de donner raison à mon spirituel confrère, Paul Foucher, qui a prétendu, dans le *Gil Blas*, que le baron Hirsch m'avait acheté Bob 600,000 francs pour le faire entrer dans son écurie de courses, je dois dire que celui-là commence à m'inspirer une certaine admiration. Cette opiniâtreté dans la lutte n'est pas d'une âme commune. On a tout essayé pour faire entrer ce Juif dans le monde. Le prince de Sagan, qui avait ouvert la campagne, a succombé à la peine ; le général de Biré a été abandonné comme insuffisant. C'est le sauvetage de Barberousse dans le Cydnus :

En vain les plus forts accoururent,
Soixante-deux marquis, deux comtes y moururent.
Ce fut en vain...

Le prince de Galles et le duc de Chartres s'y sont alors mis eux-mêmes ; ils se sont adjoint le duc de la Trémoille et, au mois d'octobre dernier, on les a tous vus s'embarquer dans l'Orient-Express pour aller chasser sur les terres du baron. Pendant la route, le baron était heureux et gazouillait...

En homme pratique, le prince de Galles avait son plan ; il comptait glisser le baron dans un paquet, et il écrivit au comte Festetics qu'il allait venir le voir avec

quelques amis. Le baron était rayonnant. Le lendemain arrive une lettre, dans laquelle le comte Festetics disait qu'il était certainement très touché, mais qu'il aimait mieux renoncer à l'honneur que voulait lui faire le prince de Galles, que de recevoir le baron !

L'héritier de la couronne d'Angleterre et le duc de Chartres se remirent en wagon, en se disant que leur colis était décidément difficile à placer. Le baron ne gazouillait plus...

Le *Truth* de Londres, qui a consacré aux infortunes du baron une partie de son numéro de Noël, et qui l'a même célébré dans une complainte, a fixé cette scène douloureuse. Les gens de la suite sont allés frapper à la porte du château des Festetics ; le prince de Galles et Hirsch attendent au dehors. Le prince de Galles a l'air vexé et grognon ; quant au baron juif, coiffé d'un chapeau tyrolien et armé de pied en cap pour la chasse, il prête l'oreille avec une expression d'angoisse qui attendrirait un tigre.

Qu'a-t-il fait, cet homme, pour qu'on le traite comme cela ? Il n'est ni plus ni moins scrupuleux que les Rothschild, les Ephrussi, les Camondo, les Stern, qui constituent l'ornement du Cercle de la rue Royale ; il a donné aux grands seigneurs tout l'argent qu'ils ont voulu ; il a pris lord Beresford pour chef de ses écuries, il est grand officier de la Légion d'honneur, grâce au duc Decazes.

Il n'a pas de chance, voilà tout ; c'est une malhonnêteté méconnue. Un de ses gardes, obéissant à la consigne féroce des propriétaires juifs, tire sur un officier français qui passait avec son chien dans les bois de Versailles qui sont devenus le domaine du baron ; il manque l'officier et tue le chien... Cela arrive tous les jours, et les journaux républicains estiment que cela est très bien. Il se trouve que l'officier, M. de F***, est un des membres du Cercle, qu'il a du sang sous les ongles et qu'il déclare que si le baron est reçu, il le soufflettera le jour où il mettra les pieds dans le salon.

Le baron s'obstina. Le Cercle ne veut pas de lui ; il achète, moyennant 2 millions 700,000 francs, la maison où était le Cercle et il annonce qu'il va mettre à son tour à la porte ceux qui l'ont évincé. C'était une faute encore, le baron le comprit et, raisonné par ses amis, il se refit humble, il renouvela le bail aux mêmes conditions qu'auparavant et dit à ces hommes cruels : « Soyez heureux, mais laissez-moi espérer qu'un jour... »

Ne vous y trompez pas : c'est là la plus jolie documentation que vous puissiez avoir sur le Juif.

Songez en effet que celui qui, en présence de tout Paris qui rit, prend ainsi cette posture de pauvre chien assis sur son postérieur et faisant le beau éperdûment devant des barbares qui l'envoient coucher, est déjà un vieillard, qu'il a six cents millions, qu'il est dans la vie ordinaire le plus brutal, le plus grossier des hommes, infiniment plus arrogant que les Rothschild...

Vous aurez la clef du caractère juif. Le Juif n'a pu arriver à ce sentiment de l'honneur, à ce respect de soi-même, à cette fierté native, qui sont propres aux races supérieures et qui étaient habituels aux plébéiens d'autrefois. Les siècles ont passé sur lui sans le modifier ; il est resté l'homme des vieilles civilisations orientales, se roulant la veille dans la poussière et le lendemain mettant son talon sur la tête des autres.

Ainsi que je vous l'ai démontré, ces grandes escroqueries financières ne sont même pas des conceptions originales ; ce sont des machinations d'enfants très voleurs, des tromperies de sauvages très corrompus. Quand son désir le tient, ce prétendu civilisé n'est retenu par rien ; pour le coup de Bourse à faire ou pour la bassesse à accomplir, il n'est pas arrêté par la pensée du jugement que portera sur lui le prochain... Croyez bien que, si cela devait assurer son admission, le baron Hirsch se mettrait à genoux en bas de l'escalier du Cercle de la rue Royale, quitte à se montrer, une heure après, plus insolent que jamais...

Ces velléités de révolte ne durent pas, d'ailleurs, dans l'aristocratie. Le lendemain, le Juif reprend possession d'êtres faibles qui, après tout, ont besoin de lui. Alors même qu'ils sont indépendants par leur situation, les représentants de la haute société parisienne se mettent entre les mains du Juif par paresse ; ils ne peuvent pas faire un pas sans avoir un Juif pour les guider, leur montrer le chemin.

Quant à nous, nous avons fait notre devoir :

Nous avons indiqué aux Conservateurs où était la Voie, la Vérité et la Vie. Nous leur avons dit : « Appuyez-vous sur votre race, reprenez votre force comme Antée en embrassant la terre natale ; avec une telle base vous êtes invincibles... Au commencement on ne comprendra pas très bien, car l'instinct de race est momentanément submergé et noyé sous les idées du cosmopolitisme juif, mais ce sentiment permane au fond des âmes comme le granit au fond de la mer. Les escroqueries, les exactions, les coups de Bourse des Juifs allemands travaillent pour vous ; à chaque méfait commis, montrez du doigt le coupable, le financier, le Juif, et l'on finira par regarder dans la direction de votre doigt. Tous ceux qui souffrent du système juif se grouperont autour de vous, qui représentez l'idée de Patrie, et une explosion se produira, qui jettera les corrupteurs et les envahisseurs hors de la frontière. »

On sait comment les Conservateurs nous ont écoutés. Les mieux disposés d'entre eux, tout en nous aimant, nous déclaraient compromettants et, pour ne pas se compromettre avec des gens auxquels on n'a jamais pu rien reprocher contre l'honneur, ces hommes circonspects se mirent avec le Boulangisme, ils s'unirent publiquement à tous les aigrefins, à tous les sacripants, à tous les marlous de Paris !...

On a versé des flots d'encre sur le Boulangisme, écrit sur lui des volumes assez nombreux pour meubler une bibliothèque, et, malgré tout, on prête encore attention dès qu'on en parle.

Pendant huit jours, les gens qui avaient vu, de leurs balcons, la descente de la Courtille, la vraie, la grande descente, avaient dans les oreilles la rumeur de ce fleuve humain charriant, pendant des heures et des heures, toutes les ivresses, toutes les abjections, toutes les ignominies, toutes les prostitutions, toutes les crapuleries d'une capitale comme Paris; au moindre tumulte dans la rue, ils ouvraient leurs fenêtres et se disaient : « Ce n'est pas fini ! Il y en a encore. Ce sont des retardataires qui arrivent... »

La France est ainsi ; c'est en vain que le temps s'écoule ; elle n'a pas encore oublié cette liquidation ; elle a toujours présent à l'esprit ce cortège inoubliable, invraisemblable et fabuleux, où tendrement enlacés, déambulant bras-dessus bras-dessous, marchaient pêle-mêle les duchesses et les cocottes, les ducs et les souteneurs, les membres des grands Cercles et les habitués du ruisseau, les vieux parlementaires et les ruffians, les camelots de toute provenance, les déclassés de tous les partis, les escrocs de tout poil, les faiseurs de toutes les catégories, les rastaquouères de tous les pays, les candidats à la députation les plus inouïs : Médéric Roux avec son nègre ; Cheval, l'ancien teneur de baraques foraines ; Abadie, le frère du valet de chambre de M^{me} de Bonnemain. Au milieu, comme le notaire que, dans l'ancien carnaval, on apercevait dans une calèche, très correct parmi les débardeurs et les chicards, Mackau, plein de gravité, représentait l'Ordre et la Religion...

C'est aussi pittoresque, on peut le dire, que la Révolution : c'est la frénésie de la boue au lieu de la frénésie du sang. C'est, comme il y a cent ans, un monde qui s'en va ; seulement, au lieu de s'en aller dans la charrette sinistre, « la bière roulante », il s'en va dans un tombeau à ordures.

On s'accoutume à la boue comme au sang. Dans les prisons, les grands seigneurs et les grandes dames fraternisaient avec leur perruquier ; pour passer le temps, on s'amusait à placer deux chaises l'une sur l'autre

pour figurer la bascule et à s'entre-guillotiner pour rire, en attendant qu'on fût guillotiné pour de bon. Aujourd'hui, les plus pudibonds sont les premiers à rire de bon cœur quand ils ont été bien éclaboussés.

Qui eût dit, il y a quinze ans, qu'on verrait jamais Albert de Mun dans des histoires pareilles ?

Il y a quinze ans, de Mun, est jeune, éloquent et beau, il est l'incarnation même de l'honneur, un chevalier de la Foi, un gentilhomme sans tache, prenant la défense du peuple, au nom de ce Christ qui a tant aimé les pauvres et les souffrants.

Quinze ans après, le voilà recommandant à ses électeurs de Lorient, appuyant près de Lambilly, un aventurier du dernier étage !

Sur ce point, il n'y a pas le moindre doute. Tout Paris connaît l'existence de cet étrange personnage, de ce comte qui n'était pas comte, de ce père qui n'était père qu'à moitié, de ce pauvre qui se disait riche et qui n'est riche que depuis qu'il se dit pauvre... Cela n'a pas empêché les plus qualifiés, les plus huppés, les plus hautains de faire de cet homme leur ami...

Qui eût dit, il y a seulement six ans, que de Mun, un officier, un gentilhomme figurerait dans un comité avec l'ancien secrétaire d'une fille, l'homme qui tenait les comptes et portait les messages de Blanche d'Antigny, avec un misérable qui frappe déloyalement un adversaire en duel ?

Il n'y a pas à équivoquer là-dessus ; il n'y a pas à dire, comme on le disait encore il y a quelques années : « Nous employons Meyer comme agent pour de basses besognes que nous ne voudrions pas faire nous-mêmes. » Il existait un comité d'action royaliste, le « comité de la bourse de la duchesse », et, dans ce comité, figuraient au même titre, dans une égalité absolue, le marquis de Breteuil, le comte de Mun, le comte de Martimprey et... Arthur Meyer.

Ce n'est pas moi qui ai affirmé cela, et certes je l'aurais su que j'aurais hésité à le raconter. Ce sont les

royalistes eux-mêmes, les renseigneurs des *Coulisses du Boulangisme* pour tout ce qui concerne le parti monarchiste qui nous ont révélé ce détail.

Dans ces conditions, j'ai parfaitement le droit, au point de vue de l'histoire sociale, d'exprimer les réflexions de tous les Parisiens qui ont vu débiter Meyer, de traduire l'espèce de haut-le-cœur attristé qu'a excité un pareil assemblage.

Le comte de Martimprey m'enverrait vingt-cinq témoins, j'aurais la poitrine traversée de part en part par une épée qui me sortirait dans le dos, que je lui dirais encore, si je pouvais parler : « Quand on est le fils d'un général respecté de tous, quand on a porté soi-même l'uniforme, il faut avoir le sens moral rudement atrophié pour figurer dans un comité, à côté d'un homme qui a déshonoré l'épée. Il y a une chose sur laquelle un Français ne devrait pas cracher, c'est l'honneur de l'épée, et ce sentiment, vous auriez dû l'éprouver, non seulement pour vous, mais pour les enfants que vous aurez ou que vous pouvez avoir. »

Rien n'était plus simple, en effet, on l'avouera, pour ces gentilshommes et ces officiers, que de dire : « Nous conspirerons avec des bandits, si vous voulez, mais jamais avec des Juifs, des macs et des lâches. »

Le seul là-dedans qui sera juste pour moi, c'est Albert de Mun. Au fond, il trouvera que j'ai raison... C'est par cette sincérité que cette âme généreuse et belle se révèle toute différente des êtres pharisaïques qui l'entourent. C'est sous cet aspect qu'apparaîtra, voilée de plus en plus de mélancolie, cette physionomie attachante et toujours noble même dans ses faiblesses. De Mun sait mieux que personne combien je l'admire et je l'aime et combien aussi, par tant de côtés, il mérite cette admiration et cette affection qu'il inspire à tous ; il jugera tout naturel que, voulant faire des livres véridiques, j'écrive toujours sous l'impression de ce que je vois et de ce que je ressens.

En réalité, de Mun est resté ce qu'il était il y a quinze

ans; il ne s'est pas vendu, il ne s'est mêlé à aucune opération financière; c'est le milieu, « l'environnement », disent les Anglais, qui ont changé et qui lui font accepter ce qu'il aurait jadis rejeté avec indignation. Il n'a pas fait de chute, il est descendu progressivement avec tout le monde, à mesure que le sol s'effondrait et que la France descendait; il a dégringolé avec la maison.

Les Juifs nous ont fait une société à l'image de leur âme, et cette société de laquelle toute notion de pudeur ou d'honneur a disparu, devait être la société que nous voyons. Il faut être avec nous ou avec eux. Les Conservateurs, de Mun en tête, ne veulent pas être avec nous et réagir contre ce qui triomphe: il faut bien qu'ils soient avec les Juifs, et en conséquence qu'ils s'adaptent à un régime qu'ils refusent de combattre ouvertement. Du moment où l'on vit avec les gens, il est nécessaire d'accepter leurs conceptions, leur mentalité, leur façon de juger les questions de conscience, autrement la vie sociale serait un Enfer.

En définitive, ce sont les Juifs qui ont fini par tout conduire dans cette campagne boulaugiste, qui est une des plus admirables opérations d'Israël. Les Juifs ont compris que l'époque était climaterique, qu'il allait fatalement se produire un mouvement de réaction, de protestation nationale contre l'exploitation judéo-germaine qui dévore la France depuis quelques années. Si, au lieu d'être un Mecklembourgeois, le comte de Paris avait eu du sang français dans les veines, il se serait mis à la tête du mouvement; il lui aurait donné le sens d'une reprise de conscience de l'âme gauloise contre la tyrannie sémitique. Il n'y a pas songé une minute et les Juifs, très habilement, se sont emparés de ce mouvement qui au fond était dirigé contre eux; ils en ont fait une immense spéculation cosmopolite, interlope et boulevardière.

La fin répond au commencement: Israël sort couvert de gloire de cette aventure. Le Deutz de l'affaire, ce

trembleur et ce traître de Naquet, qui le premier, en cachette de ses collègues du Comité national, signa son passeport à Boulanger, donna à ce général foirard le petit papier dont, du reste, il avait un pressant besoin, nous est montré sous un jour presque héroïque.

Au moment où il fut question d'arrêter les membres du Comité, ce bossu, aussi fourbe que poltron, resta, dit-on, quarante-huit heures caché dans une malle. Mermeix ne nous a pas raconté cet épisode; en revanche, il nous présente un Naquet arborant crânement le panache d'Augereau et réclamant violemment un coup d'Etat : un peu plus, Mermeix affirmerait qu'il était prêt à le faire tout seul. Quant à Arthur Meyer, que le même Mermeix traînait autrefois dans la boue, il nous le peint sous les traits du parfait galant homme.

Bref, il n'y a de déshonorés là-dedans que les gens de la Droite. Les collaborateurs royalistes des *Coulisses* ont trouvé bon de livrer à la publicité le nom de de Mun, mais ils se sont bien gardés de prononcer le nom du baron Hirsch.

Si je n'avais pas révélé la part prise au complot par ce Bavaois véreux que nos affaires ne regardent en aucune façon, le public aurait ignoré qu'il était là-dedans. Encore Mermeix jugea-t-il à propos de me démentir et de déclarer imperturbablement que le baron Hirsch n'avait rien versé. N'ayant pas de journal à ma disposition, je serais resté sous le poids de cette dénégation, si un aimable *reporter* du *XIX^e Siècle* n'avait eu l'idée de passer à Soisy. Jamais *interviewer* ne fut mieux reçu et ce fut une joie pour moi de fermer la bouche à Mermeix par une déclaration catégorique, contre laquelle ceux qui l'avaient renseigné l'engagèrent à ne pas protester.

Naturellement, les Conservateurs qui se sont salis dans le Boulangisme ne voient pas tout cela; ils ne se doutent pas du rôle qu'on leur a fait jouer, et au fond, ils trouvent qu'ils se sont bien amusés. Cette promiscuité avec toutes sortes de gens bizarres les a divertis

C'est le ton des salons actuels : on y rit de tout. Un soir, on avait fait venir chez une fort grande dame la fameuse dompteuse de lapins, qui est la maîtresse d'un jeune duc.

— Présentez-moi donc à ma belle-sœur, dit en riant la sœur du petit duc.

— N'est-ce pas, mon cher, que c'est tout à fait *fin de siècle* ? disait un marquis à un Russe de ses amis, en lui contant l'anecdote.

— Excusez-moi, mon cher, répondit le Russe, je suis étranger, je ne puis juger exactement ; pour moi, je trouve que c'est un peu *fin de France*...

Vous essaieriez de démontrer à la duchesse d'Uzès qu'elle a été roulée par les Juifs, qu'elle ne vous écouterait même pas. Et cependant, c'est une des meilleures, mais elle est de son temps ; elle aime la réclame par-dessus tout, elle éprouve le besoin de faire parler d'elle. Sous ce rapport, elle ressemble un peu à M^{me} Adam. La duchesse d'Uzès c'est M^{me} Adam jouant du cor de chasse...

En réalité, elle n'est pas grande dame pour un sou ; elle n'a pas, en effet, ce qui caractérisait les grandes dames d'autrefois : la susceptibilité en tout ce qui touche la bravoure.

« Je ne savais pas que ce fût chose si blonde que la réputation d'un homme », dit M^{me} de Sévigné en son joli langage, à propos d'un officier mis au ban de la société, parce qu'on le soupçonnait d'avoir eu peur. La duchesse d'Uzès n'a point de ces délicatesses à la Chevreuse ou à la Longueville ; elle aime les lâches, elle se promenait au bras du youtre Meyer, quand le mépris public environnait cet homme ; elle continua à subventionner Boulanger alors que les filles de nos faubourgs qui avaient cru en lui, elles aussi, faisaient : « Pouah ! » quand on prononçait le nom du fuyard à jamais déshonoré.

Sous le casque d'argent qui le coiffe, le bouchon de champagne laisse apercevoir la marque Cliquot chère

aux amis des joyeux festins. Sous la couronne ducale se retrouve la bourgeoise, plus humaine, plus pitoyable peut-être que les patriciennes d'autrefois, mais d'une âme moins haute et moins fière, ayant pour les défaillances de l'homme des indulgences que n'auraient jamais eues les aristocratiques héroïnes de jadis...

Ce qui est inouï, c'est l'attraction que la vie de théâtre, les planches exercent sur tout ce monde. La duchesse est comme les autres, elle compose des drames comme *le Cœur et le Sang*; elle les joue elle-même; on crie: « L'auteur! l'auteur! » Et elle revient saluer le public!

A la seconde représentation, la duchesse s'habille en Cléopâtre!

Rien n'y manque; pas même l'aspic.

Et celui de la Cléopâtre de la Porte-Saint-Martin, s'il vous plaît! s'écrie Meyer. Un ami de la maison était allé, à la dérobée, voir M^{me} Sarah Bernhardt, et l'avait priée de lui prêter un des serpents inoffensifs de son magasin d'accessoires.

La grande artiste se dépouilla gracieusement d'un de ses plus gentils reptiles, et ce n'a pas été la moindre attraction de la fête que ce petit pensionnaire rampant de M. Duquesnel. La duchesse l'enroulait de temps en temps autour de son bras, le retirait devant les gentils petits cris des peureuses et, en prévoyante hôtesse, lui faisait avaler du lait sans attendre sa demande. Encore un qui se souviendra de Bonnelles avec une reconnaissance émue (1)!

Est-ce d'un grotesque assez délirant, cette mère de famille respectable, cette quinquagénaire qui vient de marier sa fille et qui sera bientôt grand'mère, et qui se montre à tous sous les traits de Cléopâtre!

Henry Monnier nous aurait raconté une scène de ce genre, que l'on aurait crié à l'exagération et à la charge.

Les déboires n'ont pas affaibli la confiance que la duchesse a mise en Meyer; il la conduira jusqu'au bout, il la fera échouer dans un hôtel meublé, il la

(1) *Gauloss*, 17 décembre 1890.

ruinera elle, ses enfants et ses proches, en lui plaçant des fonds dans des banques d'Etats quelconques ; il mettra le duché d'Uzès en loterie, il fera fondre le Louis XIII d'argent qui est à Dampierre et porter à l'hôtel Drouot la Minerve ivoire, argent et or de Simart. Les d'Uzès et les de Luynes seront toujours contents.

Ces gens, d'ailleurs, n'ont à être ni contents, ni mécontents. Ils appartiennent à Meyer, il a sur eux le double droit : le droit d'Asaka-Méropïé, droit d'*Asaka* sur les propriétés (depuis les entrailles de la terre jusqu'aux profondeurs des cieux : lire le livre du Kahal) — le droit de *Méropïé* sur les personnes.

En Russie, en Roumanie, en Galicie les plus violents antisémites n'essaient jamais de résister au Juif auquel dans le Heder-Kahal a été adjugé le droit d'Asaka sur eux ; ils savent qu'il n'y a rien à faire et qu'ils n'ont même pas la permission de changer de Juif. Leurs moissons sécheraient sur pied, se pourriraient dans les granges, mais personne, à vingt lieues à la ronde, ne voudrait les acheter en dehors du Juif autorisé par le Kahal.

C'est la doctrine : tout appartient à Israël. Le Goy étant de la semence de bétail n'est pas un homme, il ne peut disposer de lui-même, toutes les propriétés des Goyms ainsi que les Goyms eux-mêmes sont *Hefker* (objet de libre exploitation jusqu'à la ruine). Pour éviter les compétitions et les rivalités entre les frères juifs et en même temps pour alimenter la caisse de la collectivité, le Kahal met en adjudication ces propriétés sans maîtres et ces hommes sans droits.

Toutes les tribus juives aident le coreligionnaire à faire valoir le droit d'Asaka-Méropïé ; Juifs de salon, Juifs de Cercles, Juifs d'antichambre, Juives de théâtre, Juifs de la Presse, ils travaillent tous ensemble et abattent de la besogne. Je sais un jeune seigneur à Paris qui devait un million avant d'avoir atteint sa majorité et sur ce million il avait reçu trois cent mille francs !

Quoiqu'il en soit, les d'Uzès et les de Luynes sont

dévolus à Meyer ; ils ne doivent rien faire sans lui et en réalité ils ne font rien. Quand ils veulent s'échapper on les reprend comme des esclaves fugitifs.

Ce pauvre duc de Luynes, auquel la foule avait fait un si chaleureux accueil à la réunion de Neuilly, n'oserait écrire une lettre sans la soumettre à Meyer et c'est en compagnie de Meyer qu'il se présenta chez Constans qui, certainement, a dû bien rire ce jour-là.

Tout la haute société en est là. Notre ami Morès a été victime personnellement d'actes d'improbité de la part de Meyer ; il m'a raconté cette histoire à moi-même : il n'en a pas moins poussé la bonté jusqu'à déclarer en plein tribunal, à la stupéfaction de l'assistance, que Meyer, l'homme qui saisit l'épée de son adversaire de la main gauche pour le frapper plus sûrement, était « un parfait galant homme ».

En descendant de wagon, Bocher, lorsqu'il revient d'Angleterre, passe chez Meyer pour lui rendre compte de son voyage.

— Faites porter chez moi un consommé et une aile de volaille, disait Meyer à un garçon de bureau du *Gaulois*, devant un de nos amis...

— Est-ce que vous attendez... ?

— Oh ! non... j'attends Bocher qui arrive ce soir de Sheen-House.

Vous voyez d'ici le tête à tête : le vieux Philippotard, l'honnête homme à la mode de Louis-Philippe, faisant médianoche avec l'ancien secrétaire d'une femme galante.

Il y a cinquante ans d'histoire là-dedans. C'est la défaite de l'Épicier ; l'Épicier, le Philistin comme on appelait le Bourgeois du temps de Louis-Philippe, a vaincu Cabrion, mais il a été vaincu par le Juif, ce qui du reste était arrivé déjà aux Philistins de Palestine.

Le prince aux yeux d'azur, le duc d'Orléans qui avait une minute éveillé les sympathies autour de lui par un coup de tête juvénile, est maintenant enjuivé comme les autres. Il s'exprimait jadis sur le compte des Juifs en

termes particulièrement grossiers. « Je vais écrire aux Juifs » était son mot quand il allait au lieu secret. Il y a quelques mois il promenait les Rothschild dans sa voiture et tout Londres s'est amusé de lui quand il courait dans les coulisses après les jupes de la vieille Sarah Bernhardt.

C'est le triomphe du *chand d'habits*...

L'avez-vous entendu ce *chand d'habits* ! dans certains quartiers à certaines époques, au commencement de l'hiver par exemple, au bord de nuit, quand tous les bruits de la rue sont d'un retentissement particulier et semblent avoir pour accompagnement la plaintive mélodie du vent glacé ou le grelottement des vieillards près du foyer sans feu... Ce cri prend alors des intonations qui remuent, il est éploré d'abord comme un gémissement, psalmodié d'une voix trainante : *chand d'habits* ! puis clair, glorieux presque, lancé comme une provocation : *chand d'habits* !

On s'arrête pour écouter et l'on suit l'homme qui s'en va dans le lointain ; indifférent à tout comme le croque-mort, excepté au gain, il chemine, la tête un peu basse sous un ciel blanchâtre et laiteux ; il commente ironiquement le néant de la vie par le disparate assemblage des effets hétéroclites qu'il a ramassés dans sa course et porte, pêle-mêle, des voiles de deuil et des souliers de bal, une robe d'été au corsage de laquelle une fleur desséchée est parfois restée attachée, des uniformes sur lesquels brille encore un bout de galon.

C'est ainsi qu'apparaît Arthur Meyer, fils de *chand d'habits*, *chand d'habits* lui même... A mesure que la bise souffle et que la nuit se fait autour de nous plus épaisse, cette silhouette semble grandir, prendre du relief, atteindre des proportions presque fantastiques. Cette marche à travers Paris ressemble à une ballade de Henri Heine illustrée par le crayon réaliste de Rafaëlli.

Avec sa tête de chemisier, son œil vitreux et rond,

son immobilité de mannequin, cet homme devient comme un symbole; il disparaît à l'horizon tout chargé de dépouilles, pliant sous les défroques, il a en sautoir la trompe de Bonnelles, et sur la tête le chapeau gris de la Trémoille; de cette main gauche, qui lui rendit tant de services, il traîne tant bien que mal, attachés avec une jarrettière de prostituée, le sabre de Martimprey, la cuirasse d'Albert de Mun, le manteau de pairresse de la duchesse d'Uzès; dans la main droite il porte la couronne de France...

En s'éloignant, il répète, par la force de l'habitude, son éternel *chand d'habits!* mais il ne racole pas les passants, il ne s'arrête plus devant les maisons; il a l'air satisfait d'un homme dont la journée est faite. Que voudrait-il de plus? Il est entré dans l'histoire comme il entraît autrefois dans les cours, en levant la tête pour regarder à quel étage on l'appelait et le comte de Paris lui a fait signe de monter. On pourrait écrire un livre intitulé: *Arthur Meyer*, et ce serait un livre d'histoire. Aussi heureux que ses collègues qui, en décousant de vieilles houpelandes, y découvrent parfois des fortunes, il a trouvé des millions dans un parti de fesse-mathieux où j'ai vu refuser quinze louis à un journaliste royaliste de 70 ans qui mourait littéralement de faim.

Il n'a pas dit, d'ailleurs, son dernier mot: il compte bien découdre encore quelques houpelandes. Il a une belle clientèle et il pense qu'il y a encore à emporter de quelque demeure illustre quelque chose qui aura été grand. Il ne se trompe pas et si le Prince aux yeux d'azur réussit à taper Rothschild et prend la succession de Boulanger, Meyer est sûr d'être de la fête. C'est donc d'un ton gaillard et plein d'espoir que le Youtre triomphant lance dans la nuit qui commence à donner à tout des formes vagues le dernier *chand d'habits!... chand d'habits... Habits galons!*

LIVRE DEUXIÈME

LA PRESSE ET L'ESPRIT PUBLIC

On se plaint souvent dans ces temps de ce que nous appelons la condition désorganisée de la Société : tant de forces régularisées de la Société accomplissent mal leur travail ; tant de forces puissantes qu'on voit travailler d'une manière devastatrice, chaotique, tout à fait irrégularisée. C'est une trop juste plainte comme nous le savons tous. Mais peut-être, si nous considérons cette question des Livres et des Écrivains, trouverons-nous ici pour ainsi dire le sommaire de toute autre désorganisation ; une sorte de cœur, d'où et vers où toute autre confusion circule dans le monde.

CARLYLE.

I

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU JOURNALISME CONTEMPORAIN

Obstacles apportés au développement de l'Antisémitisme par l'organisation actuelle de la Presse. — Ce que les Maîtres de la Pensée pensent de la vénalité de la Presse. — Pasteur,

Jules Simon, et Mézières au Crédit foncier. — M. Le Trésor de la Rocque. — La publicité du Crédit foncier. — L'Association des journalistes républicains et le Chantage. — La fausse monnaie des mots. — Différence entre la Réclame et le Chantage. — Une pantomime sociale. — Razzia et contre-razzia. — Les députés qui touchent. — Un discours de M. de Lamarzelle. — Les articles littéraires. — Journalisme d'hier et d'aujourd'hui. — Vieux et jeunes. — Quelques portraits de journalistes : M. Francis Magnard, Paul de Cassagnac, Sarcey, Henri Rochefort. — La fin de Thraséas. — Paul Strauss ou le laïcisateur pour les autres. — Séverine et Violette. — Le socialisme du Boulevard. — La figure que prendrait la Charité si elle descendait sur la terre. — Le rire de Gyp.

Une des causes qui ont le plus contribué à entraver les Antisémites dans leur œuvre de salut est la résistance qu'ils ont trouvée dans une Presse qui, sauf des exceptions bien rares, vit des subventions d'Israël.

Cette question de la Presse revient toujours sous notre plume, et, par le fait, elle est la question vitale. Les Français ne pensent plus, n'ont plus le temps de penser, ne savent plus penser ; ils ne pensent que par leur journal, ils ont un cerveau en papier. Si les hommes qui fournissent ce papier sont vendus, qui ne devine le désordre intellectuel et moral qui s'ensuivra ?

Quand vous aurez bien compris l'organisation de la Presse, c'est-à-dire le fonctionnement de la Pensée générale en France, vous saurez sur votre temps tout ce qu'il est nécessaire d'en savoir. Quel remède voulez-vous donner à un malade qui est pris par la tête ?

Pour voir bien ceci, il vous faut faire le contraire de ce qui se fait, ne pas vous arrêter tout d'abord aux petits cancons, aux *racontars*, aux négociations mesquines des entremetteurs. De quelle importance est-il que ce *reporter* crotté d'hier soit devenu millionnaire en quelques années parce qu'il a couru de journal en journal distribuer la sportule d'un établissement financier ? Chacun connaît son histoire. Tout jeune et souffrant fort de la maladie d'impécuniosité, il se promenait

mélancoliquement sur la terrasse de Saint-Germain, lorsqu'il entendit quelqu'un qui parlait en mauvais termes d'une parente de M. Christophe ; il provoqua ce quidam. Christophe apprit la chose et, pour récompenser celui qui avait pris la défense de sa famille, il lui confia la publicité du Crédit foncier ; notre homme gagna à ce métier deux millions, un château aux environs de Paris, une villa à Trouville et toutes sortes de biens encore...

Il y a des choses comme cela dans la vie parisienne. L'homme chargé depuis quelque temps des rapports des princes d'Israël avec la Presse, à l'époque où, après le retentissement européen de la réunion de Neuilly, ce service fut réorganisé, était au Comptoir d'escompte au moment de la catastrophe. L'écroulement, on le sait, fut déterminé par l'ordre envoyé par le gouvernement russe de verser vingt millions provenant du dernier emprunt. Quelque temps après arrivait une dépêche qui donnait contre-ordre ; l'employé malin jugea les événements tels qu'ils étaient, garda la dépêche, ne prévint pas Denfert-Rochereau et le laissa se tuer... Les princes d'Israël récompensèrent cet homme intelligent en lui créant une magnifique situation.

Parmi les confrères qui se sont acheté des maisons de ville et des maisons de campagne avec les remises qui leur étaient faites sur l'argent versé aux journaux par les sociétés financières pour tromper les gogos et leur prendre leurs économies, nous comptons d'excellents camarades avec lesquels nous avons plaisir à deviser et à dîner. Les attaquer serait tomber dans un Juvénalisme tout à fait provincial et qui nous couvrirait de ridicule.

Ce qu'il importe de rechercher, c'est l'attitude qu'ont les Maîtres de la Pensée, les pouvoirs intellectuels vis-à-vis de ces vilains trafics... Que pense un grand savant, un philosophe célèbre, un critique éminent de cette vénalité de la Presse ?

L'affaire du Crédit foncier, qui a fait tant de bruit il y

a quelques mois, nous est une occasion propice de nous renseigner sur ce point.

M. Christophe, gouverneur du Crédit foncier, est un de ceux qui ont le plus contribué à avilir la Presse, un de ceux qui ont le plus ouvertement, le plus cyniquement prodigué de l'argent pour acheter les consciences. Il n'y a rien à ajouter à ce qui a été constaté à ce sujet dans le rapport de M. Machard et à la tribune de la Chambre.

Qui trouvez vous parmi les collaborateurs de M. Christophe, parmi les administrateurs du Crédit foncier, parmi ceux qui, conséquemment, ont dû être informés des procédés de M. Christophe et les approuver puisqu'ils sont restés en fonctions ?

Vous trouvez des hommes comme M. Pasteur, M. Jules Simon, M. Mézières...

Voilà, encore une fois, le point caractéristique.

Considérez, en effet, ce qu'est M. Pasteur. D'admirables découvertes lui ont assuré le premier rang dans la science. Il n'a point cherché à exploiter ces découvertes, c'est possible, mais enfin il en a été récompensé ; on lui a voté une pension de 12,000 francs ; on a souscrit pour l'institut Pasteur ; il a de la fortune personnelle, une retraite ; sa fille a épousé un de nos confrères, M. Vallery-Radot, qui est un charmant garçon, fort à son aise.

Franchement la place de M. Pasteur est-elle dans ces maisons si équivoques, si obscures, si douteuses qu'on est obligé de mettre à la Presse un bâillon d'or pour l'empêcher de parler ? Quelles connaissances spéciales M. Pasteur peut-il avoir dans les reports auxquels se livre maintenant le Crédit foncier alors que sa seule raison d'être serait d'être utile à l'industrie et à l'agriculture en prêtant de l'argent sur des propriétés ?

On peut en dire autant de M. Jules Simon et de M. Mézières. Quels rapports des livres sur le *Devoir* et des études sur Shakespeare et sur Goethe ont-ils avec des tripotages de Bourse ?

Voilà donc des académiciens, des hommes qui représentent la Pensée en ce qu'elle devrait avoir de plus désintéressé et de plus élevé qui approuvent qu'on corrompe systématiquement cette Presse par laquelle seule une parole de vérité pourrait arriver à cette foule qui n'a plus le temps de lire les livres.

Il ne s'agit pas ici de cette publicité qui, ainsi que nous l'avons toujours fait observer, est parfaitement légitime et qui consiste à annoncer une émission, à informer le public que des guichets seront ouverts à telle heure, à tel endroit. Il s'agit d'empêcher les journaux de dire ce qu'ils savent et de supprimer toute critique.

Il n'y a pas d'équivoque à ce sujet. Il y a deux ans, dans une série d'articles fort remarquables, M. Charles Laurent entreprit dans le *Paris* une vigoureuse campagne contre le Crédit foncier. Que fit M. Christophe? Il acheta purement et simplement le journal et mit à la tête de *Paris* M. Canivet qui, avec M. Batiau, est un des distributeurs de la publicité du Crédit foncier. Au moment de la campagne du *Matin* contre le Crédit foncier, on put voir le *Paris* célébrer sur tous les tons un établissement que quelque temps auparavant il attaquait de la plus violente manière. Proudhon, Bastiat ou Karl Marx eussent été à la place de M. Charles Laurent qu'on eût agi exactement de même avec eux.

Voilà des actes auxquels se prêtent, auxquels s'associent en réalité comme administrateurs du Crédit foncier des hommes qui sont parvenus déjà à la vieillesse et qui n'ont pas de vices pour justifier leur conduite. Cela ne les empêche pas, dans les séances de l'Institut, de faire leurs turluts, de parler de l'honneur des écrivains, de la dignité des lettres, et patati et patata...

Il suffit, d'ailleurs, de lire le rapport de M. Machard (1)

(1) *Journal officiel*, 29 juin 1890.

La réponse de M. Christophe au rapport de M. Machard, est d'ailleurs intéressante.

Au moment du procès de Numa Gilly à Nîmes, M. Alphonse de Rothschild avait déclaré que les Compagnies de chemins de fer

et l'essai de réfutation de M. Christophe pour se convaincre du caractère ignominieux de cette publicité qui s'est élevée à *vingt-deux millions* en quelques années et qui va toujours en augmentant.

Les subventions à la presse, dit M. Machard, dépassent 1,600,000 francs en moyenne par an. Elles vont toujours en augmentant et ont atteint 2 millions pendant chacune des trois dernières années; encore conviendrait-il d'y ajouter des subventions spéciales allouées pour toutes les émissions dont s'est chargé le Crédit foncier (Bons de l'Exposition, Bons à lots, etc.). Nous n'avons pas à examiner cette publicité accessoire dont les dépenses n'ont pas été payées au moyen des ressources propres de l'établissement.

Sans doute, le Crédit foncier, établissement privé bien que sous la surveillance de l'État, est libre de déterminer lui-même dans quelle mesure il lui convient de recourir à la publicité, pourvu que ces dépenses soient régulièrement autorisées, exécutées, et qu'elles soient imputées sur les comptes qui doivent les supporter.

Au lieu de se faire au guichet, ces paiements se font avec toutes sortes de mystères comme des paiements d'agents secrets. M. Christophe le reconnaît lui-même.

n'avaient distribué aucun argent à la Presse au moment des conventions, alors qu'il aurait suffi d'ouvrir le livre de comptes d'un journal pour avoir la preuve du contraire, alors que, dans les salles de rédaction, les directeurs parlaient de cela ouvertement comme d'une affaire très ordinaire. La réponse de M. Christophe démontre, ce que tout le monde sait d'ailleurs, que les Compagnies distribuent des subventions aux journaux pour les empêcher de prendre en mains l'intérêt du public et d'attirer l'attention sur les abus de toute nature que commettent les administrations de chemins de fer.

« Je ne veux pas terminer sur ce point spécial, dit M. Christophe, sans faire une dernière remarque. C'est que les grandes Compagnies de chemins de fer elles-mêmes, bien qu'elles soient assurées d'une garantie d'intérêt, reconnaissent l'utilité du concours continu et effectif de la presse et ne cessent d'y recourir. *La répartition des allocations, sous les différentes formes qu'elles affectent, est ordinairement faite dans chaque Compagnie par les soins du secrétaire général, qui jouit d'un pouvoir très étendu.* »

On aurait pu, il est vrai, comme cela se fait dans beaucoup de Sociétés, payer cette publicité au guichet ordinaire des paiements. Le paiement aurait été constaté dans le livre des dépenses, et le reçu aurait été classé, mêlé à toutes les autres pièces de dépenses de la journée. Il m'a semblé qu'il était préférable, pour toutes sortes de raisons de discrétion et de bon ordre, de faire effectuer les paiements de la publicité au cabinet du secrétaire général, par un agent placé sous ses ordres et ayant sa confiance. Le secrétaire général reçoit, à cet effet, du caissier principal des fonds dont il donne reçu, et son reçu est immédiatement transmis à la comptabilité générale. L'agent placé sous les ordres du secrétaire général paye aux journaux les sommes mensuelles qui leur sont attribuées, d'après les instructions du secrétaire général et d'après les listes arrêtées entre ce dernier et nos agents de publicité.

Qu'est-ce que la *discrétion* vient faire dans une question de publicité ? Le propre de tout ce qui touche à la publicité n'est-il pas d'être public ? Quelle honte le directeur d'un journal honnête pourrait-il éprouver à ce que l'on sache que l'on a fait chez lui une annonce de tant de lignes qui, après justification, lui a été payée tel prix ? Les actionnaires n'ont-ils pas le droit de savoir comment on emploie leur argent ?

Les précautions prises auraient dû démontrer aux administrateurs qu'il se passait dans l'établissement de la rue des Capucines des choses ténébreuses et louches auxquelles on regrette de voir mêlés des noms comme ceux de Pasteur, de Jules Simon et même de Mézières.

Il en est de même de tous les administrateurs. Voilà, par exemple, M. Le Trésor de la Rocque.

M. Le Trésor de la Rocque, que son nom semblait prédestiner à s'occuper des questions de finance, a publié un livre fort remarquable : *Les Finances de la République*.

Il est impossible d'éplucher plus consciencieusement un budget. L'auteur est implacable pour le moindre vice, pour la plus légère erreur dans l'attribution d'un crédit. En le lisant on dit : « C'est Sully lui-même. »

Administrateur du Crédit foncier, M. Le Trésor de la

Rocque ne proteste pas lorsqu'on fait figurer les dépenses de publicité sur le compte des primes à amortir. Il est évident, cependant, que l'actionnaire est trompé lorsqu'au lieu d'amortir des primes on emploie son argent à payer la littérature de M. Canivet et de M. Ranc.

M. Le Trésor de la Rocque a eu incontestablement connaissance comme administrateur des usages singuliers auxquels on employait les fonds du Crédit foncier. S'il avait été le comptable méticuleux qu'il affectait d'être lorsqu'il s'agissait de disséquer le budget, il aurait exigé la publication intégrale du budget de la publicité... Publicité... publication... public... tout cela, encore une fois, a la même étymologie ; tout ce qui est publicité doit être publié et soumis à l'appréciation du public (1).

Vous avez vu ce que pensaient de toutes ces malpropres opérations des hommes qui occupent les sommets intellectuels ; demandons maintenant son opinion au Journalisme pris dans son ensemble, au Journalisme corps constitué.

Je vous ai cité dans la *France Juive* l'extrait du compte rendu du *Journal officiel* montrant à l'œuvre le maître-chanteur juif Eugène Meyer ; je reproduis

(1) M. Le Trésor de la Rocque, d'ailleurs, a eu sa part dans le blâme discret que l'impeccable Rouvier a infligé aux administrateurs.

« Sans prétendre déterminer le chiffre des frais de publicité que la Société croit utile à ses intérêts, j'estime que les dépenses de cette nature faites dans ces dernières années sont notablement exagérées et devront être réduites dans une forte proportion. Je pense, d'ailleurs, avec l'inspection des finances, que ces dépenses constituent des frais généraux à imputer au compte des profits et pertes, toutes les fois qu'elles ne s'appliquent pas à des émissions en cours. En aucun cas, elles ne sauraient grever les emprunts clos.

» J'ai la conviction, monsieur le gouverneur, que le conseil d'administration prendra, d'accord avec vous, toutes les mesures nécessaires pour que le Crédit foncier se conforme à ces principes. »

Rouvier a raison. Soyez honnêtes et, après avoir commencé sans un sou comme Christophe, vous aurez soixante millions comme lui.

ce passage pour qu'il n'y ait pas d'hésitation dans l'esprit du lecteur.

Meyer avait commencé par chercher à intimider par des articles dans la *Réforme financière*, mais ces articles n'avaient pas produit le résultat attendu.

Que fait-on ? dit M. Albert Christophe. On réunit ces articles en un volume ; on met ce volume en vente aux vitrines des libraires. Une émotion assez légitime, assez naturelle, s'empare de ceux qui avaient la conduite de cet établissement.

Alors il se passe ceci ; l'édition est achetée, le prix en est fixé ; une somme de trente mille francs est versée à l'auteur du livre.

La vente, effectuée par le paiement, a été réalisée en même temps par la remise totale des exemplaires. L'édition tout entière a été livrée, puis elle a été détruite par ceux auxquels elle avait été cédée, et il ne reste plus, vraisemblablement, de ce livre aucun autre exemplaire que celui que je possède.

Un membre à droite. — Il a de la valeur.

M. Hamille. — Il faut le mettre en loterie !

M. Albert Christophe. — Or, quels étaient donc, messieurs, les auteurs de cette publication ? Quels étaient les fabricants de cet opuscule, ceux qui le mettaient en vente, ceux qui faisaient le trafic honteux que je vous dénonce ? Messieurs, ce sont ceux-là mêmes que nous retrouvons dans le débat actuel ; ce sont ceux-là mêmes qui ont touché l'argent et qui ont stipulé cette vente, ce sont ceux-là mêmes qui se sont ensuite servis de cet argent pour vivifier et faire prospérer le journal la *Lanterne*.

Voilà le fait que je livre à votre appréciation sans y ajouter aucun commentaire. Voilà le fait que je puis, sans excès de langage, appeler un *acte de chantage financier* (1).

Voilà donc le chanteur pris sur le fait, mettant un volume sur la gorge d'une société financière et se faisant donner 30.000 francs pour se taire. Il devient alors le défenseur ardent de ce Christophe qu'il attaquait si violemment, il en a tiré des sommes énormes (750,000 francs, a dit un journal) et rien n'est plus amusant que de voir avec quelle indignation il flétrit

(1) *Journal officiel*, 2 juillet 1879.

Edwards et le *Matin* pour se permettre à leur tour d'attaquer le Crédit foncier.

LE *MATIN* ET LE *FONCIER*

La campagne de baisse. — Les jours de répit du directeur du *Matin*.

M. Edwards continue dans son journal, le *Matin*, la campagne contre le Crédit foncier ; le but qu'il poursuit, la *Lanterne* l'a déjà indiqué, la baisse des titres, afin de pouvoir racheter au plus bas cours possible les actions qu'il a vendues.

Cela est tellement visible que les jours où la Bourse est fermée, comme le lundi de la Pentecôte ou le dimanche, M. Edwards n'a rien à dire, curieuse coïncidence. Samedi, il annonce qu'il donnera deux jours de répit au gouverneur du Crédit foncier.

Cette outrecuidance est vraiment par trop plaisante. M. Edwards suspend sa campagne pendant deux jours parce qu'hier c'était dimanche, et qu'aujourd'hui 16, jour de liquidation pour les valeurs de quinzaine, on ne s'occupe pas beaucoup en Bourse des valeurs qui ne se liquident qu'à la fin du mois.

On ne dévoile pas plus naïvement le but peu avouable que l'on poursuit (1).

Prenons maintenant l'*Annuaire de la Presse* d'un autre Meyer : Meyer-Avenel. Ce Meyer-Avenel opérait, on le sait, avec Proust dans la fameuse loterie des Arts décoratifs et il eut à ce sujet un procès qui fut fécond en étranges révélations. Quant à Proust, il a évité avec soin, lui aussi, de fournir les comptes qu'on lui demandait. La loterie avait été autorisée à quatorze millions ; douze millions de billets à un franc furent placés et le total des sommes versées fut de cinq millions huit cent mille francs seulement. Un ancien ministre des Beaux-Arts qui aurait eu le souci de son honneur aurait tenu à donner jusqu'au dernier centime l'emploi détaillé des six millions deux cent mille francs qui constituaient la

(1) *Lanterne*, 17 juin 1890.

différence entre les billets placés et les sommes versées. Proust s'abstint de toute explication.

Quoi qu'il en soit, Meyer-Avenel a publié l'an dernier un *Annuaire de la Presse* qui est utile comme livre documentaire.

L'association syndicale de la Presse parisienne figure en tête du volume. « Ce syndicat, nous apprend l'auteur, ouvert à toutes les opinions, a pour mandat exclusif de représenter la Presse auprès des pouvoirs publics, de veiller à la sauvegarde de ses droits et à la défense des intérêts professionnels des journalistes. »

Voilà la composition du comité pour l'année 1890-91.

MM. Adrien Hébrard (*Temps*), président ; Philippe Jourde, président honoraire ; Edouard Hervé (*Soleil*), vice-président ; J. Reinach (*République française*), secrétaire ; Marinoni (*Petit Journal*), trésorier ; Paul de Cassagnac (*Autorité*), membre ; Clémenceau (*Justice*), membre ; Guyon (*Patrie*), membre ; F. Magnard (*Figaro*), membre ; Eugène Meyer (*Lanterne*), membre ; Portalis (*XIX^e Siècle*), membre ; Victor Simond (*Radical*), membre ; P. Véron (*Charivari*), membre.

Parmi les membres de ce comité, beaucoup sont d'une honorabilité absolue ; ils n'en siègent pas moins à côté d'Eugène Meyer et ils l'appellent : « Mon cher collègue. »

Vous voyez donc le Chantage reconnu officiellement par la Presse française représentée par ce qu'elle a de plus élevé. Vous avez vu Mézières, ancien professeur, ayant étudié Gœthe toute sa vie, membre de l'Institut, approuver Christophe lorsqu'il emploie à soudoyer la Presse des fonds qui lui ont été confiés pour tout autre usage. Vous voyez M. Edouard Hervé, homme digne de toute estime personnelle, fort charmant de manières et se piquant d'une certaine distinction de sentiments, tendre cordialement la main à un maître-chanteur.

Vous avez donc un document très précieux sur les idées régnantes en matière de Presse.

C'est, d'ailleurs, de cette façon qu'il faut écrire l'histoire sociale. Il semblerait qu'un homme comme Wilson fût beaucoup mieux armé que personne avec ses 27,000 dossiers, pour montrer telle qu'elle est la société présente. En réalité cet homme n'écrira jamais rien parce qu'il a l'âme abjecte. Nous autres, nous n'avons pas besoin de tout cela ; nous laissons même de côté nos notes personnelles, nous prenons un Bottin donnant la composition du conseil d'administration du Crédit foncier, un *Annuaire de la Presse*, un numéro du *Journal officiel* et nous écrivons un chapitre qui fait penser. Il y a des gens qui liront cela en province dans des endroits tranquilles et qui se diront : « Je commence à comprendre ce que c'est que la Presse. »

Ceci n'empêche pas un tribunal de condamner de temps en temps quelqu'un pour chantage comme le fut le malheureux anarchiste auquel le président Toutée qui, à cette époque, n'était pas aussi connu qu'il l'est aujourd'hui, reprochait à Morès d'avoir remis quelques subsides.

Si Morès, qui a la douceur dédaigneuse de tous les forts, avait été d'humeur acariâtre, il aurait pu répondre à ce président : « Vous savez bien que cet anarchiste est un agneau sans tache à côté des directeurs de journaux plus ou moins décorés du signe de l'honneur qui exercent cette lucrative industrie aux dépens des Sociétés financières. Si vous vouliez bien prendre la peine d'étudier le régime économique actuel, vous vous convaincriez facilement qu'il serait absolument impossible à ces directeurs de journaux de vivre honorablement, d'avoir une maison bien tenue et de mettre leurs enfants dans de bons pensionnats, s'ils ne se livraient pas au chantage. »

Quant au président, s'il avait eu l'aimable franchise qui caractérisait les habitués du *Bal des Vaches*, il aurait dû répondre à Morès : « Vous avez parfaitement raison, monsieur, seulement tout est dans la façon de faire les choses. »

Le Juif, en effet, a créé pour la société singulière qu'il a fondée un vocabulaire tout spécial, il a dénaturé le dictionnaire comme il dénature tout, il a fait de la fausse monnaie avec les mots comme avec les finances. Le *Credo* est devenu le Crédit exploité par des escrocs aux dépens des naïfs ; le mot *action* qui exprime l'effort d'un homme agissant s'applique maintenant à un morceau de papier inerte qui reste entre les mains d'un homme qui compte toucher sans rien faire. Un cheval qui a de « belles actions » est un animal élégant et vigoureux qui relève bien la tête et galope avec grâce ; un homme qui a de « belles actions » est très souvent un impotent dont les moelles sont à moitié vidées et qu'on promène dans une petite voiture.

Les Juifs ont inventé pour leurs vilaines négociations des mots-jetons, des mots à la fois insignifiants comme valeur intrinsèque et brillants comme les fiches nacrées des cercles, des mots qui n'ont qu'une signification conventionnelle et qui ne compromettent personne. Avec le mot « sympathie », qui est un joli mot, on peut exécuter les opérations les plus sales.

Un Panama quelconque vient de se fonder. Le représentant d'un journal arrive chez le secrétaire général chargé de la publicité.

— Je viens causer avec vous et établir un peu nos rapports avec le journal. Je dois vous dire tout d'abord que nous vous sommes très sympathiques...

— Croyez bien que c'est réciproque... Vous n'avez pas un tirage considérable...

— Est-ce que vous croyez encore au tirage ? Nous ne tirons pas autant que le *Petit Journal*, c'est certain, mais nous représentons une force... la force de l'honnêteté... C'est quelque chose par le temps qui court... Notre directeur a eu récemment une très belle attitude...

— Enfin, mon cher ami, je suis obligé de me mouvoir dans les limites de mon budget, je ne puis pourtant pas vous traiter sur le pied de journaux comme le *Figaro* ou le *Petit Journal*.

— Dans ces conditions-là, nous aimons mieux conserver notre indépendance...

Quelques jours après paraît dans le journal une note vaguement inquiétante. « La nouvelle entreprise ne semble pas justifier toutes les sympathies qui l'avaient accueillie au début. Nos lecteurs nous écrivent de tous les côtés pour nous demander des renseignements à ce sujet. Selon notre habitude, nous ne voulons rien affirmer qui ne soit absolument exact... Que nos lecteurs patientent ! Nous leur dirons bientôt la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. »

Le directeur de l'entreprise rencontre le directeur du journal.

— Qu'est-ce que vous avez donc contre nous ?

— Mon cher, nous vous étions très sympathiques, mais votre secrétaire général n'a pas de sympathie pour nous.

— Nous arrangerons cela.

Le directeur de l'entreprise dit à son secrétaire général : « Donnez-leur ce qu'ils demandent. »

Le surlendemain le journal publie un *interview* avec le sympathique secrétaire général.

« Nous avons trouvé le sympathique secrétaire général dans ce cabinet de travail qui est un musée, entouré de cartes et de plans (suit la description de la pièce). Il suffit de voir la figure rayonnante de celui qui nous reçoit pour comprendre que tout va bien (suit la description du secrétaire général).

» En prenant congé de celui qui nous avait si cordialement reçu, nous lui avons fait part des attaques dont avait été l'objet l'entreprise à laquelle il donne le concours de son dévouement... « Ah ! s'est-il écrié, si je » vous disais tout... Tous les journaux ne sont pas aussi » désintéressés que le vôtre... Qu'importe ! le public ne » s'y trompe pas... Il sait qui nous sommes et, pour nous » défendre, nous n'avons qu'à dire la vérité... »

Des deux formes du journalisme actuel, la Réclame et le Chantage, chacune, d'ailleurs, a ses partisans et ses théoriciens.

Un directeur de journal, appartenant à une famille honorable entre toutes, brillant causeur et fort aimé dans les salons, a fait souvent entre intimes sa profession de foi à ce sujet. « Il y a deux systèmes, disait-il, la Réclame et le Chantage. Je trouve pour ma part abominable et surtout honteux d'abuser le public à l'aide de réclames mensongères, de tromper et de ruiner de pauvres pères de famille qui ont eu confiance en moi, qui ont cru à ce que j'écrivais. Quant au Chantage, il ne m'inspire pas les mêmes répugnances ; je regarde comme parfaitement naturel de forcer des forbans à me donner une part de leurs prises. »

Notre confrère agit comme il parle. Ce fut lui qui fit une opération restée légendaire ; il contraignit le Panama à lui verser 160,000 francs d'un seul coup.

Les lâches, les bas intrigants, les lèche-fesses font de la réclame ; les impudents, les hardis, les gens de tempérament font du chantage.

En réalité j'incline à admettre que le dernier procédé vaut mieux. Notre journaliste aux 160,000 francs n'a pas trompé les petits ; il a dit à de Lesseps et à sa bande : « Vous êtes des aigrefins et des chevaliers d'industrie (ce qui était absolument exact). Vous avez volé quatorze cents millions au public, faites-moi ma part ou je tombe sur vous. »

Arthur Meyer, lui, c'est le réclamer. Il savait, à n'en pas douter, la situation du Panama et il annonçait l'inauguration prochaine ; il louait de Lesseps sur tous les tons ; il engageait les pauvres diables à apporter là leurs économies ! Voilà l'homme que la bonne duchesse recevait dans son intimité et que de Mun et Martimprey traitaient en ami !...

Les Juifs ont installé chez nous leurs mœurs de Bédouins, et, si vous voulez bien voir la situation de la Presse actuelle, il faut vous figurer une série de scènes

qui feraient, d'ailleurs, une admirable pantomime sociale pour le théâtre du Chat-Noir.

Le financier, faiseur de razzias, a surpris les moutons du prochain grâce aux réclanistes qui ont fait tomber les propriétaires dans une embuscade.

Il se met en route avec son butin, mais il n'est pas sans inquiétudes, car il lui faut traverser les gorges de l'Atlas, c'est-à-dire les parages du Boulevard.

Il aperçoit un nuage de poussière qui s'élève à l'horizon... Plus de doute ! C'est la contre-razzia...

Au moment où le convoi défile avec les toisons d'actionnaires, le journaliste s'avance et dit au financier : « Halte-là ! Il me semble que vous avez fait un joli coup. Il faut faire la part aux amis ou j'attaque... » En parlant, il fait claquer la batterie de son fusil damasquiné et il laisse parfois son chien aboyer un peu. « Est-il vrai que... ? Qu'y a-t-il de fondé ? »

Le faiseur de razzias capitule, on rappelle le chien et le convoi continue sa route.

Dans le lointain on entend des clameurs confuses, des cris : « Arrêtez-le ! » Ce sont les propriétaires des moutons qui courent après le voleur...

On finit par arriver jusqu'au cadî.

Le cadî n'opère pas sur les grands boulevards ; vêtu de noir ou de rouge et plein de dignité, il est tranquillement installé sur la rive gauche et il attend les événements. Quand les possesseurs de moutons ont fait irruption dans le prétoire, il interroge sévèrement le ravisseur.

— Vous avez beaucoup de moutons, monsieur ?

— Monsieur le président, j'en ai quelques-uns, mais j'en aurais bien davantage si ces coquins de journalistes ne m'en avaient pas enlevé un bon tiers dans le trajet du faubourg Montmartre à la Madeleine... Il y en avait notamment un grand, avec des petits yeux en vrille, qui trouvait que je ne lui donnais jamais assez...

— Ce sont des gens qui manquent de sens moral... Que comptez-vous faire de tous ces moutons ?

— Le plus louable usage, monsieur le président ; j'en ai déjà offert une partie aux corps constitués de notre belle Patrie : à Son Intégrité le garde des sceaux, aux Illustrissimes sénateurs, aux Honorables députés. Les plus beaux, ceux dont la toison est la plus souple sous la main qui caresse, sont chez vous, monsieur le président. D'autres, moins gras, mais luisants encore, sont chez vos dignes acolytes...

— Ces procédés vous font honneur... Nous vous acquittons avec éloges et je ne doute pas qu'une distinction honorifique...

— Merci du fond du cœur, monsieur le président, mais c'est ma troisième opération et je suis déjà commandeur.

— Eh bien ! restez-le ! C'est un grand honneur pour l'Ordre.

L'homme à la razzia s'en va dans son château ; il vit là dans un luxe seigneurial, chasse à courre, donne des fêtes ; un jour il dit à sa femme : « Mets notre enfant chez les Pères. C'est très distingué... Tu leur porteras un mouton de ma part. »

Le bon religieux, qui est généralement assez bien informé de ce qui se passe dans le monde, n'est pas sans quelque inquiétude sur l'origine de ce mouton, mais il se dit : « Après tout, je n'étais pas là quand ce mouton a été pris ; d'ailleurs il y a un bref papal qui recommande d'être réservé sur les questions de restitution pour ne pas alarmer inutilement les consciences ; n'alarmons pas la conscience de cet homme ! Somme toute, je préfère encore un homme qui m'offre poliment un mouton à ceux qui m'accablent chaque jour d'injures dégoûtantes et imméritées. »

Quand arrive la distribution des prix, le Père place sur l'estrade ce financier qui fait très bien avec sa cravate de commandeur.

Quant aux volés, ils sont toujours là-bas au Palais de justice. Ils ont été trouver un autre cadî ; ils ont fait de la procédure, ils ont dépensé leurs derniers sous

pour faire écrire sur du papier qui coûte très cher des choses spécieuses qu'on ne lit jamais ; ils ont payé des hommes en robe pour venir faire devant le tribunal des gestes de pantin que les magistrats ne regardent pas ; ils sont ruinés, ils meurent à l'hôpital, leurs filles se prostituent pour manger... Quelques-uns de ces malheureux reviennent devant un troisième cadî, mais cette fois entre deux gardes municipaux.

— Vous vagabondez ?...

— Je n'ai plus rien...

— Et la loi du travail, vous la méconnaissiez ?

— J'ai travaillé, monsieur le président, et le fruit de mon travail m'a été volé par des financiers que vous avez acquittés parce qu'ils vous ont payé.

— Ah ! mon gaillard, vous outragez la Magistrature. Nous allons vous coller deux ans de prison : quinze jours pour vagabondage et deux ans pour outrage. Ces deux peines ne se confondront pas entre elles.

Tout cela est utile à regarder car on ne comprendra bien la politique de ces dix dernières années que, lorsqu'après la débâcle définitive, on aura pu pénétrer dans l'intérieur de ces grands établissements qui cachent si soigneusement leur comptabilité. Sans ces renseignements on ne peut qu'analyser très approximativement la situation actuelle, et je m'explique que Taine laisse écouler tant de temps entre les divers volumes de ses *Origines de la France contemporaine*. Pour le Passé il a les Archives et les Mémoires, mais, en ce qui concerne le Présent, il en est réduit à une perception vague d'un état de choses très particulier sur lequel il n'est qu'insuffisamment informé, et il craint d'écrire à côté.

Ces établissements, en effet, ne rentrent dans rien de ce qu'on a vu jusqu'ici ; ils n'ont été prévus dans aucune constitution, ils ont un caractère gouvernemental, car le gouvernement y puise pour ses entreprises politiques et ses campagnes électorales et il lui

serait bien difficile de faire autrement. Ce n'est pas avec 1,800,000 francs de fonds secrets, sur lesquels il y a 800 à 900,000 francs de dépenses absolument administratives, que le gouvernement aurait pu tenir tête aux 8 millions qui ont été mis au jeu de divers côtés pour la campagne boulangiste.

C'est avec l'argent du Crédit foncier qu'on a combattu le Boulangisme et payé les juges de la Haute Cour, et c'est cela qui a sauvé Christophe. Au moment de verser les fonds, il ne se contenta pas d'une lettre de Constans, il exigea une lettre de Carnot lui-même et cette lettre lui sert aujourd'hui de talisman. Constans, qui a quelque espoir de succéder à Carnot, n'aurait pas été fâché que l'incident allât plus loin. Mais tout le monde fit la chaîne pour éteindre l'incendie et Levesque lui-même, qui avait attaché le grelot, ne donna plus signe de vie et, comme Romulus, disparut dans la tempête.

Tout le monde effectivement touche là-dedans. Les ministres tiennent les députés qui, à leur tour, tiennent les ministres, pendant que les ministres de leur côté ont, avec la liste des mensualités, le moyen d'arrêter net les journalistes conservateurs qui voudraient aller trop loin. A un certain moment on croit que tout va se découvrir, mais comme tous ces gens-là, Conservateurs et Républicains, sont tous d'accord sur les questions de fonds, tout finit toujours par s'arranger.

M. de Lamarzelle s'étant avisé de monter sur ses grands chevaux et d'attaquer la Presse à propos du Crédit foncier, eut un moment de succès à la Chambre, mais la Presse lui rabattit vite le caquet et avertit les députés de ne pas prendre des mines austères qui leur allaient fort mal.

L'incident, du reste, est intéressant.

J'ai dit, monsieur le ministre, s'était écrié M. de Lamarzelle, que vous pouviez faire quelque chose, et la preuve c'est que vous dites vous-même, dans votre lettre à M. Christophe, que les dépenses de publicité sont exagérées. Mais

cette simple phrase de votre lettre ne me suffit pas ! Comment ! vos inspecteurs vous disent que le Crédit foncier achète les consciences à vendre, et vous vous contentez de répondre qu'on les paye trop cher !

Mais, direz-vous, quel remède puis-je apporter à cette situation ? Voulez-vous que je vous en indique un ? Publiez la liste de tous les journaux qui ont émargé. (Vifs applaudissements sur plusieurs bancs.)

Oui, publiez la liste de tous les journaux qui émargent, avec les sommes en regard, et je défie dorénavant aucun de ces journaux d'attaquer le Crédit foncier. (Nouveaux applaudissements.)

Je suis heureux de ces applaudissements qui partent de tous les bancs de la Chambre. Ce n'est pas une œuvre de politique que je suis venu faire à cette tribune, c'est une œuvre d'assainissement à laquelle tous mes collègues doivent s'associer. (Applaudissements à droite.)

Rouvier se contenta de répondre, avec son sans-gêne habituel, que c'étaient les mœurs du jour ; que les journaux des amis de M. de Lamarzelle touchaient comme les journaux républicains et que tout était pour le mieux.

Les journaux ne prirent pas la chose aussi bien et répliquèrent à M. de Lamarzelle que les membres du Parlement étaient parmi les plus forts participants à ces distributions d'argent clandestines.

On ne me reprochera pas, écrivait le courriériste parlementaire du *Figaro*, de glisser sur ce qui concerne les journaux ; mais on reprochera peut-être à M. de Lamarzelle de ne s'être attaqué qu'aux subventions de la Presse. Il y en a d'autres, beaucoup d'autres, et on disait volontiers dans les couloirs, voire dans la salle, que la Presse ne comptait que pour un tiers dans les libéralités du Crédit foncier. Croyez-vous sérieusement que tout l'argent soit allé aux journaux ? N'y a-t-il pas des gens, des abonnés, qui reçoivent sans écrire ?

Pessard, qui a une compétence toute spéciale, puisqu'il fait partie depuis longtemps d'un syndicat de pu-

blicité financière, traita les députés en homme qui les connaît.

Ces puritains ont fort approuvé la proposition de publier les noms des journaux qui ont fait de la publicité pour le compte du Crédit foncier. Soit. Mais publication pour publication. Nous dresserons à notre tour la liste des députés et des sénateurs qui émargent dans des Sociétés financières qui les acceptent à titre de paratonnerre contre les foudres légales. Nous rechercherons par quel prodige des hommes qui, le jour où ils captèrent la confiance du suffrage universel, étaient insolvables et hors d'état de payer les frais de leur élection mènent aujourd'hui un fort joli train, encore qu'ils n'exercent ostensiblement d'autre profession que celle de législateurs.

Sous ce titre, *Les Parvenus du Parlement*, Denis Guibert administra une volée de bois vert à Lamarzelle.

Il faut, en effet, un certain aplomb à M. de Lamarzelle pour oser demander à un mercanti comme Rouvier de faire œuvre de moralité en publiant le nom des journalistes qui touchent dans les sociétés financières. Le fondateur de la *Compagnie auxiliaire des Chemins de fer* ne sait même pas ce que c'est que la morale ; mais il convient de lui rendre cette justice qu'il n'affiche aucune prétention sous ce rapport.

Un homme était en position d'accomplir cette œuvre de salubrité publique. Celui-là était un monsieur haut sur cravate, posant pour la vertu, vanté par les feuilles conservatrices comme le représentant des principes. C'était un ancien magistrat, un ministre de l'Ordre moral...

Il était le liquidateur judiciaire d'une immense escroquerie qui a ruiné de fond en comble des centaines de petites gens. On pouvait espérer qu'un homme si solennel dirait enfin la vérité : il a donné *quittus* à des entrepreneurs dans des conditions honteuses ; il a arraché cent mille francs aux malheureuses victimes et il est parti là-dessus pour se mettre au lit ; il y est

mort, du reste, peu de temps après et probablement il n'a pas emporté dans son cercueil les cent mille francs pour lesquels il avait vendu sa conscience...

Cet homme était M. Brunet, un ami politique de M. de Lamarzelle. Pourquoi donc n'en a-t-il jamais parlé à la tribune? Pourquoi n'a-t-il pas demandé la publication des noms des hommes politiques et des journalistes qui ont touché des sommes folles pour tromper le public dans l'affaire du Panama?

Il est curieux que, toutes les fois que les députés de la Droite parlent d'une vilaine opération, ce soit précisément les leurs qui aient joué là-dedans le rôle le moins honorable.

Ce qu'il est impossible de contester, c'est que la Presse ne traverse en ce moment une phase qui n'est pas brillante. Comme décomposition cela a été rudement vite. Daudet a parlé des « bateaux » qui transportaient des générations différentes. A nous, qui regardons du haut du quai de débarquement, il semble que ce soit tous les jours dimanche et que l'on multiplie les voyages; il y a des arrivées de bateaux toutes les cinq minutes et, ma foi, les derniers qui accostent transportent parfois de bien singuliers passagers.

Reportez-vous à dix ans : on n'eût pas eu l'idée de faire payer un article littéraire. La chose commence à se faire couramment aujourd'hui.

Un de mes éditeurs reçoit la visite du directeur d'un grand journal. « L'article sur le livre de M. Drumont est prêt, il paraîtra demain ; seulement je viens vous demander un service en échange... J'ai 2,000 francs à toucher, dans quelques jours, dans telle banque, pour publicité dans l'emprunt serbe ; ayez l'obligeance de me les avancer. » L'éditeur avait envie d'avoir un article ; il avance la somme, il va à la banque ; l'autre n'avait absolument rien à toucher...

A un autre éditeur, on demande parfaitement 500 francs pour un article.

Un autre écrivain s'est contenté de 300 francs, à condition qu'on lui donnerait 10 francs toutes les fois qu'il parlerait d'un volume de la maison.

C'est une conception du journalisme tout à fait distincte de celle que l'on avait jadis... Pour les Juifs cela paraît tout simple. Un petit Juif, qui n'est pas méchant et qui est riche de quarante millions, prend la direction effective d'un journal que je connais ; il s'empresse naturellement de flanquer à la porte, pour les remplacer par des Iouddis venus de différents pays, des écrivains qui étaient là depuis de longues années et qui se croyaient assurés du lendemain ; puis il fait venir le critique musical, qui s'occupe en même temps des nouvelles théâtrales. C'est un musicien de talent, qui a eu de grands succès et quelques chutes et qui, dans un délai très court, sera membre de l'Institut.

— Voyez-vous, mon cher, il faut que les théâtres *rendent*. Vous dites du bien d'une petite actrice, elle vous donne 200 francs ; une autre lit cela, est alléchée et vous en donne 500... Vous y avez votre avantage et le journal aussi.

Vous devinez l'effroi que jette dans les bureaux de rédaction cette soudaine intervention du Capital qui a sa *névrose* et qui tombe brusquement sur le dos de *minus habentes* qui ne s'attendent à rien... L'exécution se fait toujours à l'orientale, à la sémitique, car le Juif ne peut admettre qu'un Chrétien ait un droit quelconque. Un des rédacteurs dont je parlais plus haut avait lu, selon l'usage, son article devant le conseil assemblé, et on l'avait chaleureusement félicité. En allant s'asseoir à sa place, il regarde dans sa case et il y trouve sa lettre de congé.

C'est très gentil pour les jeunes gens qui courent les cafés du boulevard, les premières, les courses, les lieux de réunion du Tout-Paris ; ils trouvent toujours une occasion et ils savent tant de choses qu'ils entrent où ils veulent. Les vieux, au contraire, sont effrayés à la pensée d'annoncer à leur famille que la place est per-

due; aussi sont-ils les plus terribles contre nous. C'est le Cimbre qui voulait tuer Marius, le Cimbre vendu comme esclave et qui a fini par trouver un emploi de bourreau public. C'est le pélican, si vous aimez mieux. Rien n'est plus cruel que le pélican : avant de se décider à s'ouvrir le ventre pour nourrir ses enfants, il préfère ouvrir le ventre des autres, et il n'a nulle envie, pour vous faire plaisir, de sacrifier son pain pour servir la question sémitique.

Pour entre-bâiller une porte de temps en temps, il faut vous adresser aux anciens qui ont eu la chance d'arriver. Chez eux vivent encore certains sentiments d'hommes de lettres que la nouvelle génération ne connaît plus : le respect de l'idée écrite, la notion du droit à la discussion qu'a l'écrivain véritablement digne de ce nom.

Vous trouverez cela chez Magnard. Nul, à coup sûr, n'est moins antisémite. C'est l'homme de lettres-propriétaire; il a connu les amertumes des débuts en ce qu'elles ont de plus âpre, et il goûte maintenant les joies de la fortune en ce qu'elles ont de plus complet et de plus charmant.

Sans doute le bon sens qui caractérise le directeur du *Figaro* lui montre clairement que le régime anti-social au milieu duquel la France agonise ne peut pas subsister tel qu'il est, mais son optimisme d'homme heureux lui prouve, par d'excellentes raisons, que cet état de choses durera autant que lui : c'est précisément ce léger frisson capitaliste qui prête un attrait particulier aux courts articles du *Figaro*. Le rentier se reconnaît dans ce petit effroi passager qui apparaît de temps en temps à travers les lignes, et il est d'autant plus rassuré qu'il sent que c'est un de ses frères en capitalisme qui lui apporte des paroles d'espérance. « Mon Dieu ! répète-t-il avec Magnard, le système actuel n'est pas parfait... il s'écroulera un de ces jours, mais ce ne sera pas sur nos têtes. »

Malgré tout, ayez besoin de répondre à une calomnie

un peu trop forte, de vous défendre contre une attaque un peu trop perfide, vous trouverez encore Magnard tel que je le vis vers 1867, camarade obligeant et lettré, curieux des discussions intellectuelles... Il était, en ces temps lointains, secrétaire de la rédaction du *Grand Journal*, et je publiais là un article sur le Palais-Royal. Il m'emmena rue de Fleurus en omnibus pour corriger mes épreuves et il me paya l'impériale; aujourd'hui il m'emmènerait peut-être dans son coupé, mais il ne me prendrait plus d'article...

Les plus belliqueux jadis sont tous comme cela à l'heure actuelle. Paul de Cassagnac a tenu vaillamment la campagne pendant plus de vingt années; il a donné pas mal de coups d'épée et il en a reçu quelques-uns. Il a un journal qui va très bien parce qu'il répond exactement au besoin un peu niais qu'éprouvent certains Conservateurs d'entendre tous les matins prédire aux Républicains qu'on les réduira en chair à saucisses. C'est l'absinthe journalistique de gens pacifiques qui, dans la vie ordinaire, ne boivent que de l'orgeat et qui ont filé, sans réclamer leur reste, quand ils ont vu, sous la Commune, déboucher les premiers bataillons de Belleville...

Dans ces conditions, le directeur de l'*Autorité* ne demande qu'à être tranquille et il n'a nulle envie de se mettre toute la Juiverie à dos en prenant parti pour nous autres. Je n'ai pas à me plaindre de lui : il m'a fort aimablement inséré une longue lettre relative à l'affaire Marcel Desprez, et il me rendrait peut-être un autre office à l'occasion; mais il est clair que l'*Autorité* nous est plutôt hostile qu'amie.

Le plus typique là-dedans, c'est cet excellent Sarcey. Il a découvert brusquement qu'il y avait une question sémitique par des lettres que des lecteurs lui ont écrites, et il a manifesté à ce sujet une surprise extrême et qui, d'ailleurs, n'était pas feinte. C'est l'histoire d'un brave homme, entré au théâtre à sept heures par un temps superbe, et qui, tout à coup, s'aperçoit qu'il neige à gros

flocons. Pendant vingt ans Sarcey a été exclusivement occupé à voir marier Anatole avec Victorine, et il est ébahi lorsqu'on lui raconte que pendant ces vingt ans les Juifs ont conquis Paris, accumulé les désastres et les ruines et excité des haines qui n'attendent qu'une occasion pour se manifester de la plus terrible façon.

Cette influence juive exerce ses ravages partout. Même dans un journal qui n'est pas d'esprit juif, vous trouvez le Juif toujours embusqué. Je puis vous citer l'*Intransigeant*. Nous comptons là quelques bons camarades. J'ai fait de Rochefort un portrait sincère et qui n'avait rien d'hostile; nous avons des amis communs et il n'avait aucune raison de m'attaquer.

Seulement il y a là le Juif hollandais Van Oven ou Vanhoven qui veille pour servir les rancunes d'Israël. Un parent de ce Van Oven exploite la publicité des *Semaines religieuses* (1), tandis que Van Oven lui-même exploite la publicité judiciaire des feuilles qui n'ont pas de religion. Chargé du compte rendu des tribunaux à l'*Intransigeant*, sous le nom de Varennes, ce Van Oven fils a déshonoré la Presse judiciaire, qui s'est maintenue longtemps assez impartiale et assez propre. Quand il vient prendre place au milieu de ses confrères, ceux-ci s'éloignent comme par un mouvement involontaire et font un peu de vide autour de lui.

Ce fut, on le sait, mon secrétaire, M. Bournand qui,

(1) J'ai déjà parlé à maintes reprises du trafic honteux auquel donne lieu le bulletin des petits journaux religieux, qui est presque partout accaparé par les Juifs. Il y aurait là-dessus des pages véritablement trop tristes à écrire.

« Nous pourrions à ce sujet, dit la *Croix*, révéler des choses étranges sur l'action des Juifs au sein des journaux qui hantent tant de presbytères. Dans un de ces journaux, un rédacteur nous disait : « Sur vingt rédacteurs, nous sommes sept Juifs ». En un autre journal, très lu en Bretagne, un des meilleurs journaux conservateurs, du reste, la chronique religieuse est écrite par un Juif, et c'est à un Juif que passe toute la correspondance sacerdotale. »

dans un duel funeste, fut un des témoins de l'infortuné Dupuis. Dès que j'appris qu'il était mêlé à ce débat, je lui envoyai un télégramme dans lequel je lui recommandais d'arranger l'affaire à tout prix. Ce télégramme, qui précéda la rencontre de quatre jours, a été remis au juge d'instruction ; il était au dossier avec le timbre du bureau des postes et télégraphes qui en certifiait la date.

Que fit le Van Oven ? Il osa imprimer que c'était moi qui avais poussé au duel, qui avais été la cause déterminante du duel.

Un Juif n'est jamais pris. Van Oven aurait pu prétendre qu'il avait rendu compte du procès sans y assister et qu'il était à la Bourse à ce moment-là. Pourquoi n'a-t-il pas rectifié son mensonge lorsque, dans un sentiment de bonne confraternité dont je le remercie, le *Figaro* a publié les pièces qui prouvaient jusqu'à l'évidence que j'avais tout fait pour empêcher cette fatale rencontre ?

Il en fut de même avec Morès. Ce que Morès a dépensé d'argent pour faire réussir la candidature, à Toulouse, de Susini, l'ami de l'*Intransigeant*, est inimaginable. Si un journal avait dû se montrer favorable à la victime des haines de Constans, c'est assurément le journal de Rochefort ; or, l'*Intransigeant* publia de ce procès le plus venimeux et le plus faux des comptes rendus (1).

La chose était tellement écœurante, qu'un des rédacteurs de l'*Intransigeant*, qui doit être un de nos amis, mit en première page quelques lignes aimables pour ce gentilhomme devenu le défenseur du Peuple et calomnié par un Juif dans un journal qui se dit socialiste.

En lisant ceci, Rochefort éprouvera certainement un mouvement de dégoût ; je tiens d'ailleurs à sa disposition le numéro du *Figaro* qui prouve l'infamie de Van

(1) Morès m'a communiqué le compte rendu sténographié de son procès, qui ne ressemble en rien au compte rendu de Van Oven.

Oven ; il s'écriera : « Qu'on flanque ce youtre à la porte ! » Mais Vaughan est l'argentier de Rochefort depuis longtemps, il le connaît, il dira à Van Oven : « Laissez passer la tempête. » Rochefort aura envie d'un Van Ostade ou d'un vieux bahut et Vaughan profitera de l'occasion pour insinuer doucement : « Si nous gardions Van Oven, il nous fait faire des affaires... (1) »

En fait d'argent, Rochefort pense comme Eugène Süe. L'auteur des *Mystères du Peuple* et autres romans socialistes avait ordonné à son domestique de savonner tous les louis qu'on lui présenterait afin de ne pas se salir les mains à leur crasse. Rochefort sait bien que l'argent que lui apporte Vaughan vient généralement d'opérations de publicité assez malpropres sur le Panama et autres sociétés financières ; aussi fait-il laver cet argent avant de le toucher de ses doigts aristocratiques.

Quant aux journaux républicains, vous n'avez rien à en espérer. Le journalisme a revêtu là encore une forme particulière ; il est devenu une annexe de l'état de choses existant ; il a deux couloirs : l'un communique avec la Banque juive, l'autre donne sur les bureaux du ministère de l'Intérieur.

Ici encore, l'étude est piquante et, pour y prendre plaisir, il faut avoir appartenu à un autre temps, avoir vu la figure que faisaient, il y a vingt-cinq ans, quelques-uns des hommes qui sont là-dedans. C'est le dédommagement de la fatigue de vivre que cette impression, analogue à celle que l'on ressent en habitant longtemps un même coin de terre. Vous avez admiré au printemps un arbre orgueilleux de son panache, se dressant au milieu de fraîches verdure, et vous le re-

(1) Vaughan fait aussi des affaires par lui-même ; il avait fait acheter le *Petit Lyonnais* par Dillon et probablement Rochefort était un peu dans l'affaire, car dans ces cas-là, Rochefort n'hésite jamais ; il dit : « Ce n'est pas moi, c'est Vaughan ! »

trouvez en décembre tout noir, avec des feuilles souillées par la pluie à ses pieds, sous un ciel de suie, par un jour maussade et migraineux.

Certains hommes comme Ranc vous donnent une sensation identique. Il semble que cette vie soit un fragment retrouvé des livres de Tacite qui ont si fâcheusement disparu : la fin de Thraséas.

Dans ce fragment, on apprend que Thraséas n'est pas mort, comme on l'avait cru, victime de son amour farouche pour la Vertu ; il a été gracié au dernier moment et il a survécu au tyran qui l'avait proscrit ; seulement, en avançant en âge, il est tombé dans les plus bas emplois : le jour, il est attaché à la boutique d'un *foenerator* qui a ses tables sur le Forum, entre l'arc de Fabius et le temple de la Fortune, et, le soir, il vide les cuvettes dans le bouge de Suburre où Messaline avait sa cabine et sa pancarte sur la porte sous le nom de guerre de Lycisca.

C'est l'histoire de ce malheureux Ranc. Sous l'Empire, il apparaissait à tous comme un austère ; on vous le montrait au café de Madrid et on vous disait : « Tenez, ce gros à gauche qui rallume son cigare, il a bravé César et il a été déporté dans les déserts de la Lybie pour avoir regretté en causant avec Labienus les grands abolies de la race romaine. »

Aujourd'hui, l'infortuné est voué à toutes les répugnantes besognes. Ce monde du journalisme opportuniste et judaïque est véritablement l'écume du Paris intellectuel. Les uns tiennent des tripots ; les autres volent les fonds versés dans la caisse de l'association par leurs camarades, et, après un court séjour à Mazas, on les retrouve sur le boulevard plus effrontés et plus fringants que jamais ; quelques-uns, comme le conseiller municipal Strauss, ont été condamnés à deux ans de travaux publics pour désertion (1).

(1) Ce Strauss est naturellement un libre-penseur forcené et un grand laïcisateur. Seulement, il se garde bien de se laïciser lui-même.

A chaque instant, un scandale se produit. Alors on fait venir Ranc pour essuyer tout cela avec son manteau de stoïcien qui est devenu une espèce de loque fétide. C'est à lui que revient la mission de parler, comme il dit dans un langage qui n'est qu'à lui : « au nom des intérêts moraux de la corporation. »

Pour bien voir l'abaissement de cet homme, il faudrait encore une fois se reporter à vingt-cinq ans en arrière, opposer le visage d'aujourd'hui au masque d'autrefois, mettre en face de cet indulgent sourire du cynique le mouvement de lèvres flétrissant avec lequel ces incorruptibles parlaient des corruptions de l'Empire.

Les fonds secrets ! Imaginez-vous quelqu'un excusant les fonds secrets au café de la Renaissance ! Un

Comme Crémieux, le député radical, il reste fidèle — et ceci est à son honneur — à la religion de ses pères, il ne combat que la religion de nos pères à nous. En ceci, le conseiller municipal du IX^e arrondissement est, d'ailleurs, dans la logique juive : « Vous êtes, comme l'enseigne le Talmud, de la semence de bétail, vous n'avez pas besoin de religion, mais moi je suis de la race choisie par Jéhovah et j'en ai besoin. Vous naissez, vous vous accouplez, vous crevez comme des bêtes, cela est parfait, mais moi je tiens à ce que le représentant de Dieu intervienne dans tous les actes importants de ma vie. »

Les *Archives israélites* du 27 novembre 1890 nous renseignent à ce sujet :

« Un de nos confrères les plus en vue de la presse républicaine, disent-elles, M. Paul Strauss, membre du Conseil municipal de Paris, vient d'épouser M^{lle} Bernard. Le mariage religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité. C'est le grand rabbin Lehmann, directeur du Séminaire israélite, cousin du marié, qui a donné à domicile la bénédiction nuptiale. »

C'est toujours le mot d'Aurélien Scholl, quand il était antisémite : « Les Juifs sont libres-penseurs... dans la religion des autres. »

Vous voyez un candidat dans le IX^e, marié par le directeur du Séminaire de Saint-Sulpice. « C'est un clérical, dirait la *Lanterne*, il reçoit des ensoutanés, des *Vobiscum*, des *Pères omnia*. » M. le grand rabbin Lehmann vient bénir le mariage de son cousin, c'est très bien !...

Faut-il que les Français de ce quartier soient vils pour en être arrivés à faire un tel choix !

déclassé de beaucoup d'esprit et de peu de chance, Charles de Bussy, fut accusé d'avoir reçu quelques subsides pour un petit journal de deux liards imprimé avec des têtes de clous sur du papier à chandelle. Ranc et ses amis donnèrent à cette occasion un joli concert.

Remarquez que Charles de Bussy est mort à l'hôpital — ce qui démontre qu'il n'avait pas dû recevoir beaucoup — et qu'on n'a pas trouvé trace de son nom dans les innombrables petits papiers qui ont été publiés après la chute de l'Empire — ce qui tendrait à prouver qu'il n'avait rien reçu du tout.

Il y a quelque temps, ô Thraséas ! vous avez eu aussi à juger un des vôtres coupable de ce crime. Cette fois, il n'y avait pas l'ombre d'un doute. Nous avons tous eu dans les mains, par les soins d'un ancien fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, les pièces autographiées et le *fac simile* même des reçus. Il n'y a pas de contestation possible, puisque la décision même du comité a reconnu le fait.

Or, c'est vous, Thraséas, qui avez pris la défense de l'accusé devant le comité de l'Association des journalistes républicains, c'est vous qui vous êtes énergiquement prononcé contre toute mesure d'exclusion, c'est grâce à vous que cette exclusion n'a pas été prononcée. Vous avez bien fait, d'ailleurs, puisqu'on aurait pu vous répondre que la plupart des journaux dans lesquels vous avez écrit vivaient de cette manne ministérielle.

Notez que je ne jette en aucune façon la pierre à cet écrivain qui continue à occuper dans la Presse une brillante situation ; il a du talent, il a publié même à propos d'un de mes livres un article impartial et presque bienveillant, et je l'en ai remercié chaleureusement. Il est évident que les journalistes qui défendent le gouvernement ne peuvent pas vivre en se suçant le pouce, et il me paraît infiniment plus honorable de recevoir de l'argent d'un ministre de l'Intérieur pour soutenir sa politique, que d'en recevoir du Panama pour ruiner le pauvre monde.

Ce que je me suis proposé, en crayonnant cette figure qui eut un certain relief à la fin de l'Empire, c'est de montrer l'incommensurable hypocrisie de tous ces Jacobins, leur côté coquin et menteur, la fausseté de leurs attitudes, c'est de dire à mes lecteurs : « Voilà comme ces gens-là finissent ! » (1)

Parmi les écrivains nouvellement nés à la célébrité, ceux même qu'une certaine commisération pour le Peuple semblerait devoir décider à combattre avec nous contre la Ploutocratie juive ont peur de se voir fermer la porte des journaux et prennent en toute occasion la défense de la bande judéo-germaine.

Le nom de M^{me} Séverine est de ceux que le public a appris depuis quelque temps. Il y a vraiment dans le développement de cette individualité littéraire un phénomène des plus curieux : la transmission à une élève par son maître d'un style, d'un accent très personnel, d'un tempérament original.

Séverine, c'est Vallès lui-même, avec ce don de traduire directement une vision dans une page rapide, d'une puissance parfois saisissante, d'une intensité de vie toute spéciale, sans avoir recours à ces tours de force, à ces explorations pénibles dans le dictionnaire, à ces exercices d'équilibriste auxquels se livrent les décadents. Chez Séverine, comme chez Vallès, les mots, quelque vieux qu'ils soient, sonnent toujours

(1) Au moment où Ranc fut élu sénateur, ce fut Eugène Mayer qui organisa un banquet en son honneur ! Ranc y vint et y prononça un discours !

Ce trait vous donne une idée du sens moral de la génération républicaine qui posait pour l'austérité à la fin de l'Empire. Cela n'empêche pas les journaux conservateurs, le *Gaulois*, le *Figaro*, de publier des articles dans lesquels Ranc est représenté comme un homme de bronze.

Ces petits côtés de la vie parisienne sont amusants à observer. Sans avoir un caractère définitif, notre œuvre est un précieux essai de classement et de triage qui aidera les historiens de l'avenir à voir chacun déjà mis en sa place.

comme des mots tout neufs, des mots frappés d'hier, tant l'écrivain les rajeunit et leur restitue toute leur valeur par l'emploi qu'il en sait faire.

La femme, en ce qu'elle a toujours de félin, de diplomatique et de rusé, se retrouve dans l'art infini avec lequel Séverine, Jacqueline ou Renée excelle à parler des humbles et des souffrants sans désigner jamais les véritables auteurs du mal social, ces financiers juifs qui prélèvent des milliards sur le labeur des travailleurs, qui ont exploité sans pitié ceux qui n'avaient rien, et dépouillé, à l'aide de coups de Bourse ou de sociétés véreuses, ceux qui avaient réussi à économiser quelque chose. Comme à Venise, Portia cache encore sa taille élégante sous la robe d'avocat, mais ce n'est plus pour prendre la défense du malheureux Bassanio, c'est pour faire l'éloge de Shylock...

M^{me} Séverine est aussi instruite que nous sur les monstrueuses exactions d'Israël, mais elle est visiblement hypnotisée par la fortune des Rothschild ; elle est comme ces filles d'Eve que l'on aperçoit parfois au Palais-Royal ou rue de la Paix immobilisées et comme en extase devant ces vitrines de joailliers où les pendants d'oreilles et les colliers de diamant flamboient et scintillent de mille feux.

Dans les tableaux de misères populaires que Séverine réussit si bien, les baronnes juives apparaissent toujours comme des Providences terrestres, comme des aumôniers infatigables vidant des bourses pleines d'or dans la main de petits enfants qui sanglotent d'attendrissement.

C'est le Socialisme du Boulevard. Vous faites une razzia, vous râflez cent ou cent cinquante millions. Parmi les victimes, les unes se pendent, les autres se noyent. Le lendemain, vous envoyez bruyamment quelques louis à une souscription, et tous les journaux vous couvrent de fleurs.

C'est le cri de Violette, une autre femme de lettres.
« L'hôtel des Rothschild, s'il n'était le palais du Bien-

fait, serait le palais de l'Art lui-même et je sais que, si la Charité descendait sur la terre, elle prendrait leur figure » (1).

Il n'y a pas à en douter, Violette le sait... Encore un sujet de féerie sociale pour le théâtre de Salis. Au firmament bleu, on aperçoit la divine Charité qui s'apprête à descendre sur la terre ; elle se cache un moment derrière un nuage pour quitter ses ailes ; tout à coup elle apparaît avec des favoris sales, des yeux chassieux et un museau de rat... Ce que Violette avait prédit est arrivé : la Charité a pris la figure de Rothschild...

Je reconnais que M^{me} Séverine, qui est fine, manie l'encensoir d'une main plus légère et que l'encens qu'elle brûle est d'un grain plus délicat. Il est probable, d'ailleurs, que si j'avais le plaisir de causer avec elle, elle m'expliquerait que si elle ne donnait pas cette note, ses articles seraient arrêtés au passage et que nous n'aurions pas le plaisir de les lire, — ce qui, en vérité, serait dommage.

C'est égal, quand on a lu Séverine et Violette, on aime entendre le rire joyeux de notre bonne Gauloise de Gyp, qui, sans flatter le Peuple à tout propos, a vraiment l'âme moins servile et le cœur un peu plus français...

(1) *Écho de Paris*, 14 novembre 1890.

II

LE PARTI BOULANGISTE ET L'ANTISÉMITISME

Toujours la question d'argent. — Les variations de Paul Déroulède. — Le vice-président de la Ligue des Patriotes et la poudre sans fumée. — Les munitionnaires de la Triple Alliance. — Un journaliste boulangiste délicat. — Laguerre et Rothschild. — Les 135,000 francs du comte de Paris. — Un joli aplomb. — La grandeur des humbles.

L'argent ! c'est lui qui a toujours le dernier mot à notre époque ; il barre le chemin aux idées et, en un tour de main, il transforme les amis en adversaires et les adversaires en amis.

Lorsque M. Paul Déroulède est venu fulminer contre les Juifs à Neuilly, prononcer un discours qui était plus violent que le mien, il savait à quoi s'en tenir sur la question sémitique, il avait eu le temps de se faire une opinion à ce sujet.

On peut ne pas être antisémite, mais personne n'admettra qu'un écrivain de la valeur de Déroulède ait pu, en quelques semaines, changer deux fois d'avis sur ce point.

Quelques semaines après le discours de Neuilly, Déroulède venait au Gros-Caillou déclarer, avec les mêmes gestes, les mêmes intonations, la même passion apparente, que l'Antisémitisme était la honte de notre siècle, que les Juifs étaient le modèle de toutes les vertus et que ceux qui les attaquent tenaient un langage indigne d'une époque civilisée.

Que s'était-il donc passé ?

Naquet avait entamé une de ces négociations louches dans lesquelles il est incomparable et Rothschild avait

donné 200,000 francs aux Boulangistes pour les élections municipales, à la condition que les candidats ne se placeraient pas sur le terrain antisémitique.

Sans doute Déroulède niera le fait. Ce n'est pas un être de noble simplicité, comme de Mun, qui trouve tout naturel qu'on n'approuve pas tout ce qu'il fait. L'ancien président de la Ligue des Patriotes a le nez de Polichinelle, et Polichinelle dans la Comédie italienne est un type de martial dans lequel entre un peu de fourberie ou du moins de rouerie.

Le fait des 200,000 francs versés par les Rothschild n'en est pas moins connu de tous dans la Ligue des Patriotes. La duchesse d'Uzès y a fait allusion dans un *interview*. Un membre zélé de la Ligue, ami de Déroulède, investi par le général, a été combattu en dessous par le Comité national parce qu'il se présentait nettement comme Antisémité.

Je n'accuse pas Déroulède de s'être vendu, d'avoir mis cet argent dans sa poche, chacun sait qu'il a sacrifié une partie de sa fortune à ses idées. Seulement, il lui est arrivé ce qui arrive à tous les hommes politiques, il a eu besoin d'argent pour continuer la lutte et il est passé sous les fourches caudines des Juifs. Cette inexorable nécessité est précisément le côté dramatique de la situation actuelle.

Quelle logique, d'ailleurs, quelle suite dans les projets voulez-vous demander à un homme qui vous dit : « Je souffre cruellement de l'abaissement de ma Patrie, je veux qu'elle reprenne son rang dans le monde, je fonde une ligue dans ce but et je prends pour vice-président de cette ligue un homme qui se charge de fournir à nos ennemis le moyen de tuer plus sûrement nos soldats dans la prochaine guerre ? »

L'incohérence générale est telle, les cerveaux sont à ce point en désarroi que cette extravagance n'impressionne que médiocrement ; mais à une époque de bon sens elle aurait soulevé l'opinion.

Pénétrez par la pensée dans ces réunions du *Tugendbund* où les Allemands se groupaient entre eux après Iéna, où de vieux généraux comme Blücher, et de jeunes poètes comme Arndt fraternisaient dans l'idée de revanche. Un homme arrive et dit à ces patriotes assemblés : « Je vous propose de nommer ce vieux Juif comme vice-président de votre société. »

— Qu'a-t-il fait ?

— Voilà.... Nous avons découvert une poudre de guerre qui nous assurait une certaine supériorité. Ce Juif s'est chargé d'approvisionner nos ennemis de cette poudre qu'ils ne possédaient pas.

Vous devinez l'accueil que les patriotes allemands auraient fait à cette proposition saugrenue.

Déroulède et ses amis ont trouvé cela tout naturel.

Sans doute, si j'abordais ce sujet dans une réunion publique, Déroulède ferait ses gestes les plus extraordinaires et les ligueurs m'imposeraient silence. Mais ici je suis chez moi, dans mon livre ; je pose une question et le public serait content de voir le président de la Ligue des Patriotes répondre à ce sujet d'une manière nette et précise, puisqu'il a toujours été impossible d'obtenir une explication de Naquet.

Le patriotisme dont vous faites étalage consiste-t-il à révéler nos secrets à l'ennemi et à l'approvisionner de munitions ?

Je ne pense pas que M. Déroulède pousse la mauvaise foi jusqu'à nier le fait.

Il existe une Société centrale de dynamite qui exploite les brevets du chimiste Nobel. Cette Société est presque uniquement composée de Juifs, heureusement pour l'honneur de notre pays ; elle compte parmi ses administrateurs Naquet, Arnold, Halphen, L. Bloch, Eugène Percire, S. Halfon, Goudchaux, Bunau-Varilla et enfin le général Lambert, qui, au refus de tous les officiers de l'armée, a consenti dernièrement à en faire partie.

Cette Société est représentée à l'étranger par des so-

ciétés filiales qui lui sont étroitement rattachées et dont la société-mère surveille les opérations.

C'est cette Société de dynamite centrale qui, par les sociétés étrangères qui sont des émanations d'elle-même, s'est chargée de fournir de la poudre sans fumée à l'Allemagne et à l'Italie.

Sur ceci, il ne peut exister aucun doute. Tous les journaux, en effet, ont donné des détails sur les manœuvres faites avec la poudre sans fumée en Allemagne et en Italie et, au mois de février dernier, le Parlement italien adoptait définitivement cette poudre. Voici la dépêche que publiait à ce sujet le *Radical* :

Rome, 20 février.

Dans sa séance d'avant-hier, la Chambre des députés a adopté les conclusions du rapport déposé par le général Pelloux, ouvrant au ministère de la Guerre un crédit de 18 millions pour la réforme de l'armement.

Le rapport du général Pelloux contient les affirmations suivantes :

La SOCIÉTÉ ITALIENNE DE DYNAMITE NOBEL, dont la fabrique est située à Avigliana, sur la ligne de Turin au Mont-Cenis, s'est engagée, par contrat passé avec le ministère de la Guerre, à fournir rapidement, dans un délai de quelques mois, la poudre sans fumée nécessaire à la confection des cartouches nouvelles.

La même Société italienne de Dynamite Nobel a accepté une première commande de 450,000 kilogrammes de la nouvelle poudre sans fumée.

Par contrat séparé, le gouvernement ITALIEN lui a acheté, POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE ANNÉES, le droit exclusif de fabriquer lui-même la nouvelle poudre sans fumée, moyennant une redevance de 1 fr. 45 c. par kilogramme de poudre fabriquée.

Or, il n'est pas contesté par M. Naquet lui-même que la société d'Avigliana ne soit une des sociétés filiales qui dépendent de la société-mère dont M. Naquet est un des administrateurs.

Une convocation à une assemblée d'actionnaires de la Société centrale indiquait l'ordre du jour suivant :

a. Lecture du rapport des censeurs de la fabrique d'Avigliana.

b. Nomination des commissaires censeurs pour Avigliana et Isleten et fixation de leurs honoraires.

c. Les actions doivent être déposées au moins cinq jours avant l'assemblée, à Paris, chez M. Geo Vian, 53, rue de Châteaudun.

Nous avons une autre preuve de l'union intime qui existe entre les sociétés filiales et la société-mère.

La Société de dynamite possède un organe intitulé : *Le Réveil financier*.

Ce journal est la propriété d'une société civile dont l'un des administrateurs est M. Geo Vian, administrateur également de la Société de dynamite, auquel son patriotisme a valu dernièrement d'être nommé député par les patriotes électeurs de Rambouillet.

Au moment où les expériences de la poudre sans fumée avaient lieu en Allemagne et en Italie, le *Réveil financier* invitait ses actionnaires à se réjouir avec lui de cet heureux succès en leur faisant prévoir la hausse de leurs actions.

Le *Réveil financier* publiait, dans son numéro du 10 août 1889, l'entrefilet suivant :

Société centrale de dynamite.

Nous croyons savoir que des commandes très importantes de la nouvelle poudre sans fumée Nobel viennent d'être faites à une des fabriques de dynamite, et que des pourparlers dans le même but sont engagés, à l'heure actuelle, par divers gouvernements, auprès des autres sociétés du groupe la Société centrale.

Dans son numéro du 18 août, le *Réveil*, poussant à la hausse des actions des Sociétés de dynamite, disait :

Nous engageons les porteurs d'actions de la Société cen-

trale à conserver ces titres en portefeuille; aux cours actuels, la marge de hausse n'est pas épuisée, loin de là, car la plus-value de ces titres est due à l'exploitation par ses fabriques de dynamite de la nouvelle poudre sans fumée de l'ingénieur suédois, M. Alfred Nobel, laquelle ouvre un champ des plus vastes et des plus féconds à toutes les sociétés qui exploitent ses brevets.

Dans ce même numéro, il ajoutait :

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro les commandes importantes de la nouvelle poudre sans fumée Nobel, faites à l'une des fabriques de dynamite du groupe de la Centrale et les pourparlers engagés auprès d'autres sociétés de ce groupe : de ce fait, ces compagnies, déjà si productives, vont recevoir un supplément de bénéfices qui devra naturellement profiter aux actionnaires de chacune d'elles et aussi aux détenteurs des titres de la Société centrale.

Dans son numéro du 7 septembre, l'organe des Sociétés de dynamite célèbre, dans un grand article, les chances de hausse que la fabrication et la vente de la poudre sans fumée Nobel assurent aux actions de ces Sociétés. Cet article débute par le paragraphe suivant :

L'horizon de la Société centrale de dynamite est désormais plus étendu : elle a la bonne fortune que les Sociétés latines qui se groupent autour d'elle, et dont est l'usufruitière et la régulatrice, vont produire la poudre sans fumée Nobel, que nous allons tout à l'heure pouvoir apprécier au point de vue technique par les explications précises dues à une plume autorisée, mais dont pour le moment nous ne voulons qu'envisager les résultats financiers.

Il est impossible de dire plus crûment aux actionnaires : « Livrez-vous à l'allégresse, nous avons vendu à l'étranger de quoi tuer vos enfants, vous toucherez de beaux dividendes ! »

Il est bon de rappeler que le colonel de Bange n'a jamais voulu vendre un seul canon aux nations qui auraient pu s'en servir contre la France, et qu'il a résisté

aux propositions qui lui ont été faites en ce sens, notamment par l'Italie. Quant à M. Giffard, l'inventeur du fusil de ce nom, il terminait ainsi un entretien avec un rédacteur de *l'Intransigeant* : « Je vous serai obligé d'ajouter qu'à ma demande il a été formellement stipulé, dans tous les contrats, que, quoiqu'il arrive, les pays composant la Triple Alliance : l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, ne pourraient pas acheter le brevet Giffard ».

Sans doute on peut comprendre, à la rigueur, que des financiers sans patrie, des industriels même, se disent : « Après tout, nous ne sommes pas en état de guerre, nous avons le droit de fournir, nous fournissons ».

Le côté invraisemblable, baroque, cocasse, que j'ai déjà signalé en tant de choses de ce temps, c'est de voir un homme public, un député se livrant à des opérations de ce genre — c'est d'entendre un poète comme Déroulède, que la Muse de la Patrie a souvent bien inspiré, vous dire :

« Parmi les Français il y a un groupe de citoyens qui sont plus patriotes que les autres, ce sont les Patriotis-simes, les membres de la Ligue des Patriotes. Il y a un homme dans cette Ligue qui est le second patriote de France, le vice-président de la Ligue des gens ultra-patriotes... c'est celui qui fournit de la poudre sans fumée à nos ennemis. »

Franchement, Robert Macaire lui-même ne se serait pas permis de se moquer du monde de cette façon.

Pour donner leur vrai rythme à ces constatations sociales d'une si abracadabrante incohérence, il faudrait pouvoir faire entendre tout à coup le galop d'*Orphée*, la musique folle des cancons échevelés et des jambes en l'air : La, la, la, la, la, la, la, la, la ! Alors seulement on serait dans la modalité, dans le diapason...

Il faudrait pouvoir vous montrer le flegme avec lequel ce bon Naquet porte ces situations d'un illogisme véri-

tablement stupéfiant. Le député du V^e arrondissement se promène là-dedans comme il se promène au Moulin-Rouge au bras de son compagnon Mermeix, avec un sourire paisible; il ne s'étonne de rien et trahit la France comme il a trahi tous les partis (1). C'est dans son type et, dans son genre, il est presque aussi intéressant que Meyer. Arthur Meyer, lui, c'est le Juif qui s'incrute, qui se colle visqueusement

(1) C'est là, d'ailleurs, l'éternelle trahison juive. Judas vend son Dieu. Deutz vend une femme qui s'est confiée à lui. Les Juifs de la dynamite vendent la Patrie.

Michel, l'employé du ministère de la Guerre, qui fut guillotiné place de Grève, en 1812, pour avoir livré les plans des opérations militaires à l'ambassadeur de Russie, était Juif. Le garçon de bureau, qui était chargé de porter tous les quinze jours à la reliure un état général de la situation de toutes les armes et qui livrait cet état à Michel, s'appelait Mosé, et l'employé aux revues, dont on s'était assuré la complicité, s'appelait Salomon.

C'était un Juif également que Glaser, l'espion allemand, qui eut le courage de rester de longues années dans un emploi infime au chemin de fer du Nord, pour se rendre compte des moindres détails et qui, pendant la guerre de 1870, devint le directeur général des Chemins de fer allemands dans le nord de la France.

Le lieutenant-colonel Schmidt, qui fut perdu il y a quelques mois, en Russie, pour avoir vendu à l'Angleterre des documents concernant la flotte russe, était d'origine juive. Les Russes, du reste, ont conservé sous ce rapport les bonnes traditions de Napoléon, et ils ne se contentent pas de demi-mesures. Quant aux Juifs, ils s'en défient comme de la peste; ils ne les laissent pas rôder autour de leurs places de guerre.

« On sait, disent les *Archives israélites* du 22 octobre 1890, que le port mixte de Sébastopol va être transformé en port exclusivement militaire. Une décision du Czar porte que le séjour de cette place de guerre sera interdit aux Juifs dès que cette transformation aura été opérée.

• La Crimée avait été jusqu'ici un des points de l'empire russe dans lesquels les Juifs étaient autorisés à fixer leur domicile permanent. »

Il faut noter que les Juifs qui habitaient là appartenaient à la secte des Karaïtes, dont nous avons déjà parlé dans la *France juive*, et que, de l'aveu de tous, ils étaient tout à fait supérieurs aux autres Juifs de Russie. N'importe, la race est là et la Russie n'a pas confiance.

à un parti comme une pieuvre à un rocher et qui vit sur ce rocher. Naquet c'est le voyageur, l'inquiet, c'est surtout l'imposteur juif par excellence.

Le grand mensonge juif s'étale en lui dans toute son impudence. Dans *Religion, Propriété, Famille*, il déclare qu'il n'y a pas de religion, que la propriété est un crime et que la famille doit être supprimée : quant à lui, il devient épileptique dès qu'on touche à sa religion ; il est incessamment fourré dans toutes les sociétés financières pour augmenter sa propriété, et il aime tellement sa famille, que lorsqu'il va passer quinze jours à Londres, il voyage comme un patriarche des temps bibliques : il emmène avec lui sa sœur, son beau-frère, ses deux belles-sœurs...

Il est vrai que Naquet trouve moyen de faire payer tout cela par Boulanger, c'est-à-dire par la duchesse d'Uzès, qui refuserait peut-être son concours à une œuvre véritablement nationale et qui vend sa part dans l'exploitation du vin de Champagne pour nourrir tous les Iouddis de Paris.

Il faut avouer que l'état-major boulangiste et les Juifs étaient faits pour s'entendre au point de vue de l'âpreté pour l'argent, de l'incroyable sans-gêne à changer de conviction dès qu'on y trouvait son intérêt. A Neuilly, quand c'est nous qui mettions la nappe et que Morès semblait avoir rapporté des États-Unis une cargaison de dollars, les Boulangistes étaient tout feu tout flamme pour l'Antisémitisme ; ils s'éloignèrent dès qu'ils virent qu'il y avait là une cause et pas de caisse...

J'ai raconté à mes électeurs du Gros-Caillou dans quelles circonstances M. de Belleval, M. Delagneau et M. de Chambure s'étaient présentés chez moi. Ils venaient me faire part de leur intention de transformer leur journal, le *Démocrate*, en un journal antisémite, et ils me demandaient de leur donner tout au moins une lettre à publier en tête du journal, qui indiquât bien son nouveau caractère.

Un mois après, M. de Belleval paraissait avec la bande boulangiste sur l'estrade de la salle Elliot et déclarait que l'Antisémitisme..... civilisation..... progrès (voir plus haut le discours de Déroulède, 2^e manière). Que pensez-vous du gentilhomme de Belleval ?

Quinze jours avant l'ouverture de la période électorale, je rencontrais M. Delagneau rue Saint-Dominique, au coin de la rue Malar, en face du bureau de poste. Il me dit : « Je suis bien résolu à me présenter comme Antisémité et je compte bien que la Ligue m'aidera de ses subsides. »

Je ne pus fournir à cet Antisémité enthousiaste l'argent qu'il désirait.

« Pas de guerre de race », s'écriait-il, quinze jours après, dans les réunions ! Le bon sens public a fait justice de ces attaques contre les Juifs, que rien ne justifie. »

Tout ce monde-là est à vendre ; le malheur de notre cause, au point de vue du moins du succès apparent, fut de ne pas avoir de quoi l'acheter.

Il est vrai qu'avec quelques personnages du parti boulangiste on n'était jamais sûr de rien. On les aurait achetés qu'ils se seraient revendus à d'autres le lendemain et qu'on n'aurait pas pu prendre livraison de la marchandise. Je parle de certains chefs, bien entendu, car les serviteurs obscurs de la cause boulangiste furent toujours d'un désintéressement rare.

Je vais vous raconter une histoire à ce sujet.

Laur, qui était mon voisin et que j'aime beaucoup, me parla un jour du rédacteur d'un grand journal boulangiste, et me dit : « Mon cher, X^{***} est dans vos idées, il se présente au Conseil municipal ; il me charge de vous dire que si vous lui garantissiez mille francs pour ses frais d'élection, il se présenterait comme candidat antisémite. »

— Mon cher ami, lui répondis-je, nous ne roulons pas sur l'argent de lad'uchesse d'Uzès. Morès s'est imposé des sacrifices au-dessus de ses forces ; je fais, de mon

côté, ce que je puis, mais vous savez comme moi ce que rapporte un livre, il faut vendre encore un certain nombre de volumes pour arriver à mille francs. Vous vous rappelez le joli conte : la *Cervelle d'or*, la cervelle du poète, dont on coupe une petite tranche toutes les fois qu'on a besoin de fonds ; elle a fini elle-même par s'épuiser...

Laur revint à la charge.

— Qu'est-ce que c'est, lui dis-je, que ce monsieur que je n'ai jamais vu ?

— X^{***}, mon cher, c'est le plus délicat des hommes.

— Il se présentera comme candidat antisémite ; il mettra sur son affiche : *candidat antisémite ?*

— J'en prends l'engagement d'honneur en son nom ; d'ailleurs avec lui vous pouvez être tranquille, c'est l'homme le plus délicat que je connaisse...

— Tenez, voilà un mot pour Hollebecque.

Muni de ce mot qui lui garantissait ses frais d'élection jusqu'à concurrence de mille francs, le rédacteur du journal boulangiste alla trouver Hollebecque. Seulement cet homme délicat, qui eut, d'ailleurs, deux mille et quelques cents voix, non seulement ne se présenta pas comme candidat antisémite, mais il n'aborda même pas cette question dans sa profession de foi. Il ne m'a jamais écrit une ligne de remerciements, il ne m'a même jamais envoyé sa carte...

La seule carte que je reçus fut la carte à payer, que me fit présenter Hollebecque. Écœuré lui-même, Hollebecque essaya bien de mettre en demeure de s'acquitter celui qui, en réalité, était son véritable débiteur ; l'autre s'y refusa obstinément et comme, en définitive, Hollebecque avait ma parole, je lui versai les cinquante louis.

Sans doute, dans le monde de Déroulède et de Laguerre, on trouvera cette histoire très drôle, mais enfin il y a à Paris quelques gens arriérés qui jugeront que ce tour ressemble fort à une escroquerie, et à la plus vilaine des escroqueries, l'escroquerie faite à un confrère en se servant d'une idée comme d'un prétexte.

Le plus extraordinaire dans cet ordre, c'est incontestablement Laguerre. Comme coureur d'argent, il est inouï ; il a trouvé moyen d'avoir cinquante mille francs de Rothschild au moment même où le banquier de la rue Saint-Florentin pontait sur Constans.

Laguerre dit un jour à un de ses amis : « Mon cher, j'ai absolument besoin d'argent pour la *Presse*. J'ai essayé de Donon et de Soubeyran, rien à faire... Vous connaissez Rothschild ?

— J'ai eu des relations personnelles avec les Rothschild, mais je les vois très rarement ; je ne veux pas me mêler de cela...

— Il faut à tout prix me tirer d'affaire.

— Écoutez, je vais vous présenter à X*** Il pourra peut-être essayer...

X***, que tout Paris connaît, est le Sémite doux, le Sémite dont les crochets à venin sont partis, c'est le Philinte de Jérusalem et c'est à peine même si quelque souvenir de Jérusalem apparaît encore chez lui... Tenez ! avec le talent et la valeur intellectuelle en moins, c'est Saint-Amand. Il a comme notre ami cette heureuse disposition de nature à trouver tout bien, à s'extasier sur un dîner tout à fait manqué, à féliciter de sa fraîche beauté une femme de quatre-vingt-dix ans.

Fils d'un caissier de Rothschild, X*** entra dans la vie avec deux millions, et il les employa à faire la fête, non point qu'il fût noceur par tempérament, mais parce qu'il avait son idée et que la vie de plaisir lui offrait l'occasion d'obliger des amis... A la fin de l'Empire, il se hasarda à manifester timidement son idée, et il se présenta au Jockey-Club, mais le moment n'était pas venu...

Pendant le siège, X*** resta avec nous ; sa vocation était d'éclairer ; il s'engagea dans les Éclaireurs de la Seine, y fit son devoir et ne cessa pas pour cela d'ouvrir aux amis une bourse qui commençait à se vider. Des élections eurent lieu au Jockey-Club à ce moment ; il

fut admis et il en eut une grande joie. Quelques protestations isolées s'élevèrent bien à la fin de la guerre contre ces élections faites un peu irrégulièrement au dire des pointus, mais elles ne changèrent rien au résultat.

Comme le coureur antique, X*** tombait épuisé en touchant le but ; sa fortune était dévorée, mais il avait réalisé l'idée dominante de sa vie : il avait rêvé d'être membre du Jockey, comme d'autres rêvent d'être membres de l'Académie. Il l'était... Que lui importait le reste ? Il possédait encore 80,000 francs, les Rothschild les lui prirent en dépôt et lui firent 12,000 francs de rente.

Par pure bonté d'âme, X***, qui n'avait jamais vu Laguerre, se chargea de plaider sa cause près d'Alphonse de Rothschild.

Il débuta par de vagues apophtegmes et sentences empruntés à la sagesse de toutes les nations...

— Il est bon d'avoir des amis dans tous les partis ; on ne sait pas ce qui peut arriver...

Les Juifs n'aiment guère les préliminaires ; en affaires comme en amour, la formule est la même : « A quelle heure et combien ? »

— Qui est-ce ? demanda Alphonse de Rothschild.

— Laguerre...

— Ah ! bien. Il a du talent... Combien demande-t-il ?

— Cent mille...

Alors le baron reprit l'objet en main et le critiqua en connaisseur. « Certainement la pièce est bonne, mais elle a été rognée... Le plat est d'un joli dessin, mais l'émail a craqué par places... Le tableau est authentique, mais il y a eu des retouches, des retouches malencontreuses ; il faudra une réparation, une réparation très coûteuse... Va pour cinquante mille, bien entendu comme don pur et simple, sans prendre d'actions, sans rien qui engage... »

Laguerre accepta les cinquante mille francs avec transports. Si le Boulangisme avait triomphé, il aurait

été certainement le ministro de la Justice tout désigné. Vous voyez si, avec ce fil à la patte, il aurait pu appliquer la loi aux Rothschild dans une affaire comme celle du Comptoir d'Escompte ou dans toute autre affaire où les Juifs auraient été mêlés. Il aurait été le prisonnier de Rothschild comme Thévenet l'était de Jacques Meyer.

Les politiciens de ce « bateau-là » sont évidemment d'une autre race que nous. Le mépris qu'ils ressentent pour l'humanité et pour eux-mêmes leur donne un aplomb dont nous serions incapables.

Qui n'a lu les déclarations de Laguerre à ses électeurs à propos des *Coulisses du Boulangisme* :

Je ne saurais les démentir, s'écriait le député du XV^e arrondissement, le 3 septembre 1890, devant le comité du quartier Saint-Lambert, puisqu'elles m'ont révélé à moi-même des faits dont j'ai depuis contrôlé l'exactitude. Ce que je dois affirmer, c'est que votre député n'a connu que longtemps après son élection les relations qui existaient entre le général Boulanger, le prince Napoléon et le comte de Paris. C'est à Londres même qu'un des témoins m'a révélé l'entrevue de Prangins. A l'heure qu'il est, je ne connais encore que *par les journaux les rapports qui ont existé entre le général et le comte de Paris.*

« La faute du Boulangisme, disait-il en core à la Salle des Entrepreneurs, le 31 octobre, est d'avoir eu une politique de compartiments. Nous étions dans un compartiment ignorant ce qui se passait dans l'autre. *C'est ainsi que ce n'est qu'après les élections que j'ai appris toutes les négociations avec les royalistes et la provenance de l'argent.* »

Or, le bon apôtre ignorait si peu les négociations entre le parti royaliste et le Boulangisme qu'il avait été un des plus actifs agents de ces négociations. Il était parvenu à extirper directement au comte de Paris 135,000 francs en échange d'actions de la *Presse*. Ces actions, au nombre de 900, ont été complétées par 450 autres provenant d'un prête-nom de Laguerre, qui

les avait longtemps gardées dans un coffre-fort du Crédit lyonnais ; elles sont entre les mains d'un administrateur de l'École de la rue des Postes, que M. Bocher a prié de s'occuper de cette affaire. Je suppose à M. Laguerre trop d'esprit pour démentir mon affirmation, qui est formelle.

C'est toujours l'opérette. Le 12 juillet 1888, notre homme vote l'urgence sur la proposition de René Laffon demandant la suppression de toutes les congrégations « au nom de la morale publique » et, c'est un administrateur de la célèbre école des Jésuites qui sert d'intermédiaire aux négociations du directeur de la *Presse* avec Bocher et le comte de Paris !

Laguerre passe maintenant sa vie dans les salons des Conservateurs et jadis, en compagnie de Constans, il faisait servir de pauvres enfants à une comédie maçonnique. Les malheureux petits avaient le visage couvert d'un voile de mousseline blanche portant en lettres jaunes des inscriptions différentes. Sur l'un on lisait : *Fanatisme* ; sur l'autre : *Ignorance* ; sur un troisième : *Misère*. Après des discours contre l'Église, origine de tous les maux, on enlevait solennellement les voiles...

Toute cette cuisine étrangement pimentée ravit le jeune parti conservateur. Cet Épigone de Balzac, ce Rastignac de basoche dont l'éducation fut ébauchée par Thiers et achevée par Clémenceau, semble à beaucoup la personnification du vrai moderne, du hardi pirate aiguillonné par les appétits qui, libre de tout préjugé, exempt de tout scrupule, s'élance à la conquête du Pouvoir, de la Célébrité et de l'Argent.

Sans doute, au premier abord, on est tenté de s'amuser de la belle impudence avec laquelle ces gens-là bafouent leurs électeurs, trahissent leurs serments, mentent à leurs promesses, exploitent et mystifient tour à tour chaque parti pour se procurer un peu plus de plaisir et de luxe. Au fond la nausée vient bien vite, on ressent autant de mépris pour ceux qui se vendent ainsi que pour ceux qui les achètent ; on a la sensation

d'un bal masqué dont les fenêtres donneraient sur un cloaque. Quand on a regardé quelque temps toute cette foule bariolée se trémousser fiévreusement, on en a assez et l'on cherche un coin pour vomir.

Les seuls intéressants là-dedans, ce sont les ingénus, les naïfs qui ont cru à la parole des autres avec la candeur d'êtres sincères. Connaissez-vous rien de plus touchant que ce vulgaire fait-divers ?

Un débit de vin de la rue de Frémicourt a été, vendredi soir, le théâtre d'un drame étrange. Le patron de l'établissement, un sieur L^m, âgé de trente et un ans, en revenant, vers onze heures, de la réunion Laguerre, au théâtre de Grenelle, avait invité quelques habitués à prendre un verre. Tout à coup il se leva et leur dit :

« J'ai une grave communication à vous faire. Je vous prie de l'écouter en silence ; ce sont mes dernières volontés. Je fus autrefois fervent boulangiste, car j'ai cru au général, à son désintéressement, à son courage, j'ai cru aussi en Laguerre. Aujourd'hui toutes les révélations m'ont désabusé.

» Mais je n'ai pas le courage de survivre à la ruine de mes illusions et de mes espérances. Je ne veux plus qu'on puisse me reprocher d'avoir été boulangiste, et m'appliquer cette outrageante épithète. J'en ai assez. » Tirant de sa poche un long couteau, il se le plongea dans le ventre. La mort a été instantanée (1).

Cet homme du peuple qui se tue comme un Japonais parce qu'il désespère de la République comme Caton, a cru à ce que le philosophe anglais appelle « le grand sérieux de la vie. » Cette farce électorale qui fait tant rire les politiciens de profession était pour lui une œuvre grave, il y apportait évidemment une âme droite et loyale. Il est mort de sa désillusion, mort d'avoir vu la vie telle qu'elle était, à l'heure où, dans un salon, les prétendus honnêtes gens faisaient fête au rhéteur vénal, à l'être prostitutionnel qui, se gaudissant de sa propre infamie, s'applaudissait d'avoir encore une fois mis dedans cette « vieille bête de Populo... »

(1) *Parti national*, 3 novembre 1890.

III

IMPOSSIBILITÉ POUR LES FRANÇAIS DE CONNAÎTRE
LA VÉRITÉ

Le mensonge juif. — La goutte d'eau des tyrans de Padoue. — Apparence de choses et caricatures d'hommes. — M. de Gavarde. — Laur ou le Compagnon du Tour de France. — A Nohant. — L'accaparement des sardinières. — La ruine d'une industrie française. — L'Anglais chez nous. — Seul de tous les membres de la Gauche, M. de Mahy a un peu de pudeur. — La question du pétrole. — Le Pacte de famine. — Ce qui se passerait au moment de la guerre. — Le monopole Hachette. — Un écrivain honnête. — Le *Clergé sous la troisième République*. — Ce que préfère la maison Hachette. — Spécimens de la littérature adoptée par une respectable maison bourgeoise du dix-neuvième siècle. — La Vénus de M. Catulle Mendès. — Quelques Zolatries. — Le discours de Maurice Barrès. — La Droite vote pour Guyot, ancien rédacteur de la *Lanterne*, et acclame Messire Luc. — Le millionnaire M. de Lanjuinais et ses amis abandonnent le pauvre écrivain catholique. — Les petites librairies de province sacrifiées. — Le triomphe du rut. — Rothschild maître absolu de la France. — Le drainage de l'or. — Une affirmation de Chirac. — Dans les autres pays les Juifs exploitent, en France ils trahissent. — Rothschild et l'Italie. — Les emprunts fantastiques.

« Apprenez à lire les journaux, échappez par l'effort de la réflexion libre à la manipulation, à la trituration que le Juif opère sur vos cervelles ! »

Tel est le conseil que nous ne cesserons jamais d'adresser aux Français.

Ce n'est pas là seulement un conseil philosophique, c'est encore un conseil pratique.

Ceux qui nous écouteront, ceux qui auront assez d'énergie pour réagir contre les stupidités qu'on débite contre nous, ceux qui mettront les livres antisémitiques

à la place où ils doivent être dans toute maison française, c'est-à-dire à la place d'honneur, non seulement en seront récompensés moralement, mais encore matériellement : ils éviteront les pièges dans lesquels tomberont leurs voisins.

L'effort que nous demandons est plus difficile qu'on ne croit.

On ne résiste pas à la parole constamment répétée par le journal.

On montre encore à Padoue, dans une riante villa entourée de verdure, la chambre de torture. L'Italie du seizième siècle avait épuisé là tous les raffinements de son cruel génie. Il y avait des brodequins et des chevalets perfectionnés, un mannequin merveilleusement exécuté qui ouvrait ses bras pour vous embrasser et qui, soudain, vous pressait entre une triple rangée de pointes de fer... De tous ces supplices, cependant, le plus horrible était la goutte d'eau... une simple goutte d'eau qui, de minute en minute, jour et nuit, tombait inexorable, à la même place, sur le crâne du patient enchaîné ; elle perforait ce crâne, le trouait plus sûrement qu'un vilbrequin.

C'est l'image de la Presse juive et de ce perpétuel mensonge qui tombe goutte à goutte, toujours, sur les mêmes localités du cerveau.

Je me rappelle un jour l'étonnement de deux jeunes Américaines, deux ravissantes Japhétiques aux yeux clairs et regardant bien en face ; elles avaient lu mes livres, elles avaient désiré me voir et on avait arrangé un dîner.

En causant avec mes voisines, je comprenais bien qu'elles avaient une arrière-pensée.

— Enfin, mademoiselle, qu'avez-vous ? demandai-je à ma voisine de droite...

— Vous voulez que je vous parle franchement ? me répondit-elle avec un rire limpide.

— Certainement.

— Eh bien, voilà... je suis tout étonnée en causant

avec vous de vous trouver si sensé et si doux... On m'avait dit que vous étiez un énergumène et...

— Vous attendiez un accès, n'est-ce pas? Que voulez-vous? J'aime le bon Dieu, la France, les pauvres... et la beauté quand elle est rayonnante et pure comme la vôtre; or, ceux qui écrivent l'histoire aujourd'hui, ceux qui sont les maîtres des journaux sont des Juifs de Hambourg ou de Wilna: il n'est pas étonnant qu'ils nous représentent, mes amis et moi, sous de mensongères couleurs.

Il en est de tout ainsi. Vous ne voyez que des apparences de choses et des caricatures d'hommes. Vous subissez sans comprendre.

Quelle idée se font les Conservateurs eux-mêmes de M. de Gavardie? C'était un brave homme, mais un grotesque; il lui prenait des crises tous les jours vers quatre heures. A force de répéter cette plaisanterie les Juifs ont fini par l'imposer. C'est le rire par imitation, le rire machinal et simiesque; c'est un peu ce qu'on appelle « le rire au professeur ». Un professeur se livre à une facétie qui n'a rien de drôle et tous les élèves rient d'un rire imbécile.

J'ai été très surpris moi-même lorsque j'ai vu chez moi M. de Gavardie. C'est un joli type de vieillard pyrénéen, solide et svelte encore avec des yeux bleus charmants, spirituel et aimable au possible. Quoique sans fortune, il s'est maintenu longtemps dans son arrondissement où il avait à lutter contre une candidature officielle formidable; il était toujours au premier rang pour combattre et il a empêché beaucoup d'iniquités... Au moment de la première entrée au ministère de Constans, il voulait proposer au Sénat une enquête sur la moralité du nouveau ministre et éclaircir l'affaire Puig y Puig; il avait même obtenu pour son projet de demande d'enquête la signature de M. Jules Simon; il fut honteusement abandonné par la Droite qui refusa de le suivre.

— Ah ! oui... vous répondront les Conservateurs... M. de Gavardie... A quatre heures... Il paraît que cela le prenait... — Et ils riront d'un air hébété...

Vous avez aussi le « Hanneton Laur », « l'interpellateur à jet continu », comme l'appelle la *Lanterne* qui n'aime pas qu'on dérange les sales combinaisons des Youtres...

Élève de l'École des Mines, puis ingénieur en Algérie et en Russie, Laur a constamment vécu avec les ouvriers et nul n'est plus compétent que lui pour parler des questions du travail.

C'est l'enfant de Nohant ; ses parents habitaient le Nivernais ; ils étaient très pauvres ; ils furent heureux lorsqu'on proposa d'envoyer leur plus jeune fils comme secrétaire près de M. Robin Duvernet, un ami intime de George Sand, qui était devenu aveugle. L'enfant vécut dans l'intimité de George Sand, copiant ses manuscrits ou classant ses papillons, et souvent je me suis amusé à interroger Laur sur ses souvenirs de Nohant et de Sand.

C'était bien la ruminante pour laquelle le travail intellectuel, si dur pour d'autres, était sans fatigue et qui, après avoir terminé un roman à minuit moins le quart, en recommençait immédiatement un autre pour ne pas perdre le reste de la veillée. C'était Io elle-même, la belle génisse du Berry ; quand elle était seule avec le petit secrétaire, elle se plongeait dans sa rêverie intérieure, elle remuait les mâchoires, elle ruminait, comme les bêtes ; elle gniaquait si vous aimez mieux.

— Ce n'est pas joli, madame, lui disait l'enfant.

— Tu crois, mon petit ?

Elle s'interrompait et reprenait son gniaquement quelques minutes après.

Quand l'enfant eut grandi, George Sand voulut qu'il fût un savant et elle fit venir de chez Hachette une caisse énorme de livres de science qu'on lui mit pélemêle entre les mains ; on l'envoya ensuite à l'École des Mines.

Par bien des côtés, Laur est resté un personnage de George Sand, un ingénieur dans lequel il y a du François le Champi, du compagnon du Tour de France ou du meunier d'Angibault. C'est un idéaliste de 48 qui a manqué le train et qui arrive un peu en retard parmi les jeunes *struggle for lifeurs* du Palais-Bourbon.

Il est vraiment touchant de voir cet homme d'apparence chétive aborder avec une intrépidité sereine des questions qui doivent soulever contre lui toute une salle de vendus.

L'homme est tout frêle. J'ai tâté un jour son biceps, il est en coton ; il va tout de même ; il arrive à la tribune avec son petit carré de papier sur lequel il y a quelques notes et dénonce les vols et les accaparements.

A côté de cela, vous voyez des députés de la Droite, grands cavaliers et grands chasseurs, habitués à tous les exercices du corps et taillés pour tenir tête aux meutes opportunistes et radicales qui sont maintenant accouplées, et qui hurlent ensemble dès qu'on touche à leur os ; il est impossible de rien obtenir des plus honnêtes : « Certainement... Certainement c'est un abus, mais nous n'y pouvons rien. »

Tant il est vrai que le vrai courage, celui qui vient de la noblesse de l'âme, est très différent de la force physique.

Chirac, un de ceux qui ont le plus énergiquement combattu la Juiverie toute puissante, est tout pâle et semble n'avoir que le souffle.

Bref, les interpellations de Laur font beaucoup rire les journaux républicains. Je trouve, quant à moi, qu'il n'y a pas de quoi rire. Jugez-en par l'interpellation des sardines.

Il existe sur nos côtes une population de 25,000 marins vivant presque exclusivement, eux et leurs familles, de la pêche à la sardine. C'est une race vaillante entre toutes et chez laquelle la haine de l'Anglais

est héréditaire. Il s'agit de réduire ces braves gens à l'état de serfs travaillant pour l'Anglais qu'ils détestent et d'organiser un nouvel accaparement.

Le nombre des usines qu'alimente l'industrie sardinière est, d'après le prospectus de la société financière dont Laur s'est occupé, de 109 ; sur ce nombre le chiffre des usines acquises par la société est déjà de 105. Ces usines sont situées sur les côtes de la Vendée et de la Bretagne ; elles constituent ainsi entre les mains des Anglais autant de points stratégiques d'une considérable importance.

Tenez, messieurs, dit Laur, j'ai sous les yeux une carte représentant les 105 usines qui s'étendent depuis Brest jusqu'à l'île de Ré. C'est comme une suite ininterrompue de postes maritimes avancés. Ces usines sont établies aux Sables-d'Olonne, à l'île d'Yeu, à l'île de Noirmoutier, à Belle-Isle, dans la presqu'île de Quiberon, à l'île de Groix, et jusqu'à Camaret, à l'entrée de Brest ; tous les points importants de la côte sont occupés par des usines sardinières. C'est comme un réseau de postes d'observation tout indiqué.

Je me retourne alors vers mes collègues et je leur dis : Qui empêchera le personnel de ces usines d'être anglais ?

Vous me dites que le personnel des bateaux ne peut pas l'être ; mais on cherchera toujours à tourner la loi française : c'est si facile ! et alors usines sur la terre ferme, bateaux au large seront et pourront être un jour à l'ennemi.

M. Hurard et plusieurs de ses collègues s'écrient : « Qu'est-ce que cela nous fait ? » Il y a en effet un certain nombre de députés, sans compter un ancien ministre, le nègre Hérédia, qui n'ont pas eu honte d'entrer dans le conseil d'administration d'une société anglaise constituée, comme la société des Magasins des Grands boulevards, en violation des lois françaises.

C'est là, en effet, le nouveau système juif, le dernier cri, une invention de sir Henry Isaacs.

Vous voyez maintenant l'importance de cette question. Vous évoquez par la pensée toutes ces familles honnêtes et croyantes qui vivent de la mer depuis des

siècles et dont les conditions d'existence vont être bouleversées pour enrichir encore davantage quelques Juifs anglais et pour leur permettre de se payer des petites filles de sept ans sur le marché de chair humaine qui se tient à Londres.

Encore, pour comprendre tout à fait la question, faudrait-il que je puisse vous donner *in extenso* la séance telle qu'elle figure au *Journal officiel*. Cela serait un peu long et cependant cela vous intéresserait. En dehors du discours de Laur, vous liriez le discours d'un Républicain moins corrompu que ses camarades, M. de Mahy.

Ce discours a été prononcé après la clôture de la discussion et vous voyez pourquoi. La Gauche naturellement avait été payée pour interrompre l'orateur et le rendre ridicule. M. de Mahy, par discipline, n'a pas osé se mêler au débat, puis il a eu honte de lui-même, il a vu le crime de lèse-patrie qui se commettait et, sous prétexte d'expliquer son vote, il est rentré dans la question.

Je crois qu'il est utile que l'opinion publique en France soit saisie de ces questions d'ingérence étrangère dans nos affaires. (*Très bien! très bien!*)

Chacun de nous peut se rappeler qu'avant 1870 on n'admettait pas que les ingérences d'outre-Rhin pussent, un jour ou l'autre, être de nature à constituer un danger national. Ce qu'il en est advenu, vous le savez tous, messieurs; votre cœur saigne, la France a été démembrée, nous avons perdu l'Alsace et la Lorraine (*Très bien! très bien!*), et notre frontière a été rejetée du Rhin à la banlieue de Nancy.

Voilà ce qui s'est passé.

Aujourd'hui on nous dit que des sociétés anglaises colossales ont le droit de se fonder en France avec des immunités que les Français eux-mêmes ne possèdent pas. Si elles ont ce droit (1), il faut que l'opinion publique s'en préoccupe et

(1) M. de Mahy se trompe. Ces sociétés n'ont pas ce droit du tout. Seulement les fondateurs versent un pot-de-vin au ministre de la Justice en fonctions au moment de la création et on ne poursuit pas plus qu'on n'a poursuivi les administrateurs du Panama.

qu'elle oblige le Gouvernement à changer la législation à cet égard (*Très bien! très bien!*), car il n'est pas bon que l'étranger, sous un prétexte quelconque, ait un pareil pied en France.

Messieurs, il est nécessaire que la France se préoccupe de ces choses. Vous le savez bien, on nous ferme nos débouchés de tous côtés; nous ne savons plus où placer nos jeunes gens. Ici, c'est une société anglaise qui n'accapare pas, mais qui achète cent, cent cinquante usines sardinières dans les départements de l'Ouest. Dans Paris, c'est une société anglaise qui vient établir un grandissime magasin...

Quant aux députés catholiques, protecteurs nés de ces familles de marins qui ont conservé la foi des ancêtres, qui font le signe de la croix avant d'aller exposer leur vie sur un fragile bateau pour assurer le pain de la mère et des enfants, ils n'ont pas soufflé mot; ils trouvent que ces Juifs anglais et français, car Eugène Pereire était dans l'affaire, sont dignes de toutes les sympathies.

L'interpellation sur les pétroles est plus instructive encore; mais je connais tellement la débilité de cerveau des lecteurs français, leur impuissance à suivre longtemps une question sérieuse, que je n'insisterai pas.

Une fois de plus a été mise en lumière par la production de documents authentiques, fournis par un des membres les plus dévoués de la Ligue antisémite, l'existence d'un syndicat organisant fictivement la hausse et la baisse, tombant par conséquent sous le coup de l'article 419.

Grâce à ce syndicat, le pétrole, qui se vend à Bruxelles 15 centimes le litre, se vend à Paris 65 et 70 centimes.

Depuis 1871, où commence la grande exploitation juive, ce syndicat a encaissé un bénéfice de 600 millions.

Ce syndicat, s'écriait Laur, a gagné depuis 1871 sur l'État, par l'écart du droit de douane, une somme que j'estime à 200 millions, car de 1873 jusqu'en 1884, il y avait un droit plus fort que celui qui existe aujourd'hui.

Il a gagné sur le consommateur, par défaut de qualité, une somme d'environ 200 millions.

Il a gagné aussi par fraude. Mais j'indique ce gain pour mémoire.

Il a gagné enfin, par le bénéfice considérable qu'il a réalisé dans le commerce, environ 200 millions.

Par conséquent, ce syndicat, du fait même de la loi de 1873 et de celle de 1881, a prélevé sur la consommation française une somme de 5 à 600 millions, plus d'un demi-milliard, ou 50 à 60 millions par an.

Transportez ces chiffres du terrain aride de l'économie politique ou de la discussion parlementaire dans la vie réelle, et voyez ce qu'ils représentent dans l'existence des pauvres. Pour les ménages d'ouvriers, le pétrole est un objet de première nécessité comme le pain ; c'est la lampe à pétrole qui éclaire les veillées d'hiver qui, parfois, aux environs du jour de l'An, se prolongent jusqu'au matin. Quand, au milieu de la semaine, on suppose ce qui reste pour arriver jusqu'à la paye, on compte tant pour le pain et tant pour le pétrole ; car le pétrole, c'est-à-dire la possibilité de finir la tâche commencée, c'est le pain pour la semaine suivante.

C'est sur ces humbles budgets que les accapareurs juifs ont prélevé un tribut de 600 millions, en maintenant à 65 ou à 70 centimes le prix du pétrole, qui pourrait se vendre 15 centimes à Paris comme à Bruxelles. Et ceci par une coalition formelle et dont Laur a fourni les preuves écrites, des traités d'accaparement photographiés que j'ai vus, de mes yeux vus. Ce tribut exorbitant prélevé sur les travailleurs, les prétendus chrétiens de la Droite l'ont jugé légitime et honnête.

Je vous laisse à penser, en effet, si les députés s'en sont donné à cœur-joie d'interrompre cette discussion-là. Kergariou lui-même s'en est mêlé... Vous savez bien, Kergariou qui s'écriait, au moment où Laur dénonçait le syndicat des Cuivres et annonçait un an à l'avance la catastrophe du Comptoir d'escompte : « Nous ne sommes pas ici pour discuter le prix des métaux. »

De quelque côté que vous vous tourniez, vous trouve-

rez un syndicat d'accapareurs qui, pour réaliser des gains plus élevés, n'hésitent pas à mettre en danger l'existence même de la Patrie.

Dans un substantiel article publié par la *Revue socialiste* (1), le *Pacte de famine*, M. Gustave Rouanet démontrait, à l'aide de chiffres et de tableaux irréfutables, qu'à la fin de juillet 1890, Paris avait en magasin pour six jours de vivres !

Au 31 juillet, dit M. Gustave Rouanet, les trois millions d'hommes du camp retranché de Paris avaient, dans les entrepôts du commerce qui alimentent la capitale, 8,000 quintaux de blé et 74,000 quintaux de farine. Au 31 août *zéro* quintal de blé et *trois* quintaux de farine ! Et Paris seul n'était pas dans cette situation d'approvisionnement. La population urbaine de près de vingt départements était à la merci du plus insignifiant accident survenu dans les arrivages. Pour les deux régions du Nord, où le déficit total de la production est de 9,500,000 quintaux, il y avait en tout, dans les entrepôts qui alimentent la consommation de cette population, 157,000 quintaux de blé dans les magasins.

Les chemins de fer, en temps de guerre, étant pris pendant quarante jours par la mobilisation, vous vous figurez quelle aurait été la situation si, à la suite d'un incident imprévu comme l'affaire Schnœbelé, l'armée allemande avait franchi tout à coup les 15 kilomètres qui la séparent de Nancy. Vous devinez comme il serait facile de faire venir du blé d'Amérique, quand les mers seraient surveillées par les flottes de la Triple-Alliance, auxquelles se joindrait probablement la flotte anglaise.

C'est à ce beau résultat que conduisent ces associations de spéculateurs et d'accapareurs, que le gouvernement entoure de toute sa sollicitude. Tout ce qui touche aux intérêts vitaux, à l'existence même du pays dépend presque exclusivement d'étrangers. L'importation du blé en France est entre les mains de *onze* individus sur lesquels *six* sont notoirement étrangers.

(1) *Revue socialiste* (novembre et décembre 1890).

Voici encore ce qu'écrit à ce sujet M. Rouanet :

On conviendra que l'alimentation de la France est entre des mains singulières, quand on saura la nationalité de ces importateurs.

Voici en effet leurs noms avec leur nationalité : Ephrussi (Russe) ; Thalmann frères et C^{ie} (Prussiens) ; Dreyfus frères et C^{ie} (??) Louis Dreyfus et C^{ie} (Français ?) ; Negropontes (Valaque) ; Ledru et C^{ie} (Français) ; Waller frères (Prussiens) ; Bemberg et C^{ie} (Allemands) ; Collet (Français) ; Herkelbont (Belge) ; Grands Moulins de Corbeil (??).

Nous avons classé sous la rubrique de deux points d'interrogation ignorants, la nationalité des Moulins de Corbeil, parce que naguère, M. Erlanger était à la tête de ces Moulins. Il n'y est plus aujourd'hui. Mais y a-t-il perdu toute influence ? C'est ce que nous ne savons point et dont nous doutons fort, à vrai dire.

Sans doute, si Laur voulait porter une question de ce genre à la tribune, droitiers et gauchers seraient d'accord pour faire du tapage et l'empêcher de parler. Mais il y a en France, j'en suis convaincu, des hommes que le point que je viens de signaler intéresse, des ouvriers intelligents qui s'effraient de voir les destinées de la France dépendre absolument d'une opération à la hausse ou à la baisse traitée par onze spéculateurs qui s'entendent pour ne pas laisser arriver le blé à Paris (1).

(1) C'est précisément ce qui s'est passé l'été dernier.

« La spéculation, dit M. Rouanet, « calcula », supposa que la récolte, qui s'annonçait bien, serait magnifique. L'abondance de grain amènerait une baisse de prix. Il convenait donc de ne pas trop se découvrir. Séduite par ses propres calculs (du moins c'est la seule explication plausible que nous trouvons à sa conduite), elle opéra à la baisse. En conséquence, elle restreignit ses achats et écoula prudemment ses réserves. Sur ces entrefaites, des orages éclatèrent, il pourrait beaucoup de grain sur pied, et les calculs des importateurs furent légèrement dérangés par ces circonstances climatériques, qu'ils n'avaient pas songé à faire entrer en ligne de compte dans « leurs combinaisons. » Mais ces messieurs sont les maîtres du marché. A onze importateurs, ils peuvent, en se servant, prévenir les paniques et maintenir les cours ; c'est ce qu'ils

Cette alliance de la Droite avec la Gauche, toutes les fois qu'il s'agit de protéger les monopoles, est vraiment la honte du parti conservateur.

Jamais peut-être cette complicité ne s'est affirmée avec plus de cynisme que dans l'interpellation de M. Maurice Barrès, sur le monopole de la maison Hachette.

On connaît déjà cette question, et je n'y reviendrai pas au long. Je laisserai même de côté tout ce qui me concerne personnellement, pour m'occuper d'un autre homme de lettres.

M. Francis Bournand est un jeune écrivain, digne de toute estime. Au milieu de cruelles difficultés, il élève honnêtement une petite famille, qui augmente plus vite que les ressources du ménage ne grandissent. Il n'est pas sorti d'un collège de Jésuites, il n'a rien reçu jamais du parti clérical, mais il a une profonde affection pour sa mère; sa mère est une brave chrétienne, Bournand veut que ses enfants soient chrétiens, et chaque dimanche il conduit sa fillette et son garçon à la messe.

La fortune, jusqu'ici, n'a pas souri aux efforts de ce courageux; il a écrit des volumes entiers sur le Salon, pour le prix peu rémunérateur de 250 francs; il a vigoureusement collaboré au *Dictionnaire des dictionnaires* de M^{sr} Guérin, qui a été longtemps pour les écrivains catholiques pauvres ce que fut le *Dictionnaire Larousse* pour Vallès et ses amis. Les hommes de lettres malchanceux s'abritent volontiers dans les

ont fait en continuant à espacer méthodiquement leurs ordres, même après avoir diminué leurs stocks jusqu'aux limites de la consommation au jour le jour. »

Si la guerre avait éclaté tout à coup, Paris aurait été obligé de capituler au bout de huit jours, mais le syndicat à la baisse n'aurait pas fait une mauvaise opération. Demandez à la plupart des députés de la Droite, ils vous répondront que c'est là ce qu'ils entendent par ce mot « la conservation sociale » et que ceux qui pensent autrement sont les pires ennemis de la société...

dictionnaires en construction, comme les pauvres hères dans les maisons en démolition.

L'an dernier, Bournand publia chez Savine un volume fort remarquable, et dont plusieurs évêques le félicitèrent, le *Clergé sous la troisième République*. Il espérait, ce qui était bien son droit, que la vente dans les gares aiderait au débit de l'ouvrage, et l'éditeur soumit le volume aux Hachette qui, ainsi qu'on le sait, ont rétabli, de leur autorité privée, la censure abolie par la Chambre.

Le censeur était probablement un Juif, un Mayer quelconque, dont le nez, déjà long, s'allongea encore dès qu'il vit qu'il était question de soutanes ; il refusa net l'autorisation.

Nous avons vu ce que refusaient les honnêtes gens qui dirigent la maison Hachette ; nous allons voir ce qu'ils autorisent.

Je vous ai parlé déjà de la *Première maîtresse*, et n'ai pas besoin d'insister sur l'obscénité d'une œuvre signée Catulle Mendès. L'auteur ne m'en voudra pas, du reste, de ce témoignage rendu à la vérité, car il ne regarde comme criminel que ce qui est mal écrit. La Vénus qu'il célèbre est la Vénus pervertie, la Vénus des paroxysmes, des névroses et des hystéries, la Vénus aux yeux cernés, aux lèvres blêmes, aux mains glacées, qui ne sort des bras du marquis de Sade que pour aller se jeter sur le sein de Sapho.

L'Épuisé, dont l'*Echo de Paris* fut obligé d'interrompre la publication, me paraît rentrer à peu près dans le même ordre d'idées. J'ai eu le plaisir de déjeuner avec l'auteur cet été, chez notre éditeur Curel ; il m'a paru fort aimable, et il s'est efforcé, dans la forêt de Sénart, en cheminant le long des grillages de Cahen d'Anvers, de me démontrer que son œuvre était, au fond, absolument morale, mais je lui ai demandé la permission de conserver ma première impression.

En bourgeois vitelliens, qui pensent que l'argent n'a pas d'odeur, les Hachette, d'ailleurs, mettent dans toutes

les gares, à la disposition de jeunes gens et de jeunes filles, qui souvent prennent un volume au hasard, sur le titre, des livres, sinon plus immoraux que ceux de Mendès — je crois qu'il est difficile d'aller plus loin dans cette voie — du moins plus grossiers et plus orduriers dans l'expression.

Voici ce qu'on peut lire dans les livres auxquels la vente dans les gares a été accordée.

— *Votre théâtre... commença-t-il d'une voix flûtée.*

Bordenave l'interrompt tranquillement, d'un mot cru, en homme qui aime les situations franches.

— *Dites mon bordel (1).*

— *Tiens ! voilà Satin, murmura Fauchery en l'apercevant.*

La Faloise le questionna. Oh ! une rouleuse du boulevard, rien du tout. Mais elle était si voyou, qu'on s'amusait à la faire causer. Et le journaliste, haussant la voix :

— *Que fais-tu donc là, Satin ?*

— *Je m'emmerde, répondit Satin tranquillement, sans bouger (2).*

Un murmure grandit, comme un soupir qui se gonflait. Quelques mains battirent, toutes les jumelles étaient fixées sur Vénus. Peu à peu, Nana avait pris possession du public, et maintenant chaque homme la subissait. Le rut qui montait d'elle, ainsi que d'une bête en folie, s'était épanché toujours davantage, emplissant la salle (3).

Satin est devenue le vice de Nana.

Ici nous nous trouvons devant une scène de triba-

(1) *Nana*, ouvrage autorisé dans les gares, par la vertueuse maison Hachette, page 4.

(2) *Ibid.*, page 30.

(3) *Ibid.*, page 33.

disme, et forcément, nous devons supprimer quelques descriptions trop scabreuses.

Alors, continuellement, le même tour recommença. A vingt reprises, tragique dans ses fureurs de femme trompée, Nana courut à la poursuite de cette gueuse, qui s'envolait par toquade, ennuyée du bien-être de l'hôtel. Elle parlait de souffleter madame Robert; un jour même, elle rêva de duel; il y en avait une de trop. Maintenant, quand elle dînait chez Laure, elle mettait ses diamants, emmenant parfois Louise Violaine, Maria Blond, Tatan Néné, toutes resplendissantes; et, dans le grailon des trois salles, sous le gaz jaunissant, ces dames encanaillaient leur luxe, heureuses d'épater les petites filles du quartier, qu'elles levaient au sortir de table. Ces jours-là, Laure, sanglée et luisante, baisait tout son monde d'un air de maternité plus large. Satin pourtant, au milieu de ces histoires, gardait son pur visage de vierge; mordue, battue, tirillée entre les deux femmes, elle disait simplement que c'était drôle, qu'elles auraient bien mieux fait de s'entendre. Ça n'avancait à rien de la gifler; elle ne pouvait se couper en deux, malgré sa bonne volonté d'être gentille pour tout le monde. A la fin, ce fut Nana qui l'emporta, tellement elle combla Satin de tendresses et de cadeaux; et, pour se venger, madame Robert écrivit aux amants de sa rivale des lettres anonymes abominables (1).

— Avez-vous entendu cette nuit, l'autre qui se tortillait, avec son mal au ventre?... Était-ce agaçant! Heureusement qu'elle part. J'avais envie de lui crier: « Pousse donc et que ça finisse! »

— Le fait est que M. Hippolyte a raison, reprit Litsa. Rien ne vous porte sur les nerfs, comme une

(1) Nana, page 357.

femme qui a toujours des coliques... Dieu merci ! je ne sais pas ce que c'est, mais il me semble que je tâcherais de ravalier ça, pour laisser les gens dormir.

Alors, Victoire, voulant rire, retomba sur Adèle.

— Dis donc, l'enflée, là-haut !... Lorsque t'es accouchée de ton premier, c'est-il par devant ou par derrière que tu l'as fait ? (1).

— Oui, oui, continuait la bonne, enragée, tu ne me flanquais pas dehors, quand je cachais tes chemises, derrière le dos de ton cocu !... Et le soir où ton amant a dû remettre ses chaussettes au milieu de mes casseroles, pendant que j'empêchais ton cocu d'entrer, pour te donner le temps de te refroidir !... Salope, va ! (2)

Pourtant, le travail de préparation s'avavançait, la pesanteur descendait dans ses fesses et dans ses cuisses. Même lorsque son ventre la laissait un peu respirer, elle souffrait là, sans arrêt, d'une souffrance fixe et têtue. Et, pour se soulager, elle s'était empoigné les fesses à pleines mains, elle se les soutenait, pendant qu'elle continuait à marcher en se dandinant, les jambes nues, couverte jusqu'aux genoux de ses gros bas.

Ce n'était donc pas assez de ne jamais manger à sa faim, d'être le souillon sale et gauche, sur lequel la maison entière tapait : il fallait que les maîtres lui fissent un enfant ! Ah ! les salauds ! Elle n'aurait pu être seulement si c'était du jeune ou du vieux, car le vieux l'avait encore assommée après le mardi gras. L'un et l'autre, d'ailleurs, s'en fichaient pas mal, maintenant qu'ils avaient eu le plaisir et qu'elle

(1) *Pot-Bouille*, ouvrage autorisé par la respectable maison Hachette, page 343.

(2) *Ibid.*, page 463.

avait la peine! Elle devrait aller accoucher sur leur paillason, pour voir leur tête. Mais sa terreur la reprenait: on la jetterait en prison, il valait mieux tout avaler. La voix étranglée, elle répétait, entre deux crises :

— Salauds!... S'il est permis de vous coller une pareille affaire!... Mon Dieu! je vais mourir! (1)

— Sur elle, oh! non! faudrait du courage... C'est sur Catherine qu'il en prend.

— Ah! écoute donc, est-ce qu'elle n'a pas eu le toupet tout à l'heure de me dire qu'elle étranglerait Catherine si elle y passait!... Comme si le grand Chaval, il y a beau temps, ne l'avait pas mise à cul sur le carin! (2)

Comme si, brusquement, cette menace se réalisait, Catherine reçut dans le derrière, à toute volée, un coup de pied dont la violence l'étourdit de surprise et de douleur. C'était Chaval, entré d'un bond par la porte ouverte, qui lui allongeait une ruade de bête mauvaise. Depuis une minute, il la guettait du dehors.

— Ah! salope, hurla-t-il, je t'ai suivie, je savais bien que tu revenais ici t'en faire foutre jusqu'au nez! Et c'est toi qui le paies, hein? Tu l'arnoses de café avec mon argent! (3)

Et, comme elle se réfugiait dans un angle, il retomba sur la mère.

— Un joli métier de garder la maison, pendant que ta putain de fille est là-haut, les jambes en l'air!

(1) *Pot-Bouille*, page 473.

(2) *Germinal*, ouvrage autorisé par la pudibonde maison Hachette, p. 119.

(3) *Ibid.*, page 259.

Enfin, il tenait le poignet de Catherine, il la secouait, la traînait dehors. A la porte, il se retourna de nouveau vers la Maheude, clouée sur sa chaise. Elle en avait oublié de rentrer son sein. Estelle s'était endormie, le nez glissé en avant dans sa jupe de laine; et le setn énorme pendait, libre et nu, comme une mamelle de vache puissante.

— *Quand la fille n'y est pas, c'est la mère qui se fait tamponner, cria Chaval. Va, montre-lui ta viande ! Il n'est pas dégoûté, ton salaud de logeur ! (1).*

Etourdi, Pierron ne comprenait pas, lorsque la Pierronne, prise de peur en entendant le tumulte des voix, perdit la tête au point d'entre-bâiller la porte pour se rendre compte. On l'aperçut toute rouge, le corsage ouvert, la jupe encore remontée, accrochée à la ceinture; tandis que, dans le fond, Dansaert se reculottait éperdûment. Le maître-portion se sauva, disparut, tremblant qu'une pareille histoire n'arrivât aux oreilles du directeur. Alors, ce fut un scandale affreux, des rires, des cris, des huées, des injures (2).

Au premier rang, la Mouquette s'étranglait de fureur, en pensant que des soldats voulaient trouver la peau à des femmes. Elle leur avait craché tous ses gros mots, elle ne trouvait pas d'injure assez basse, lorsque, brusquement, n'ayant plus que cette mortelle offense à bombarder au nez de la troupe, elle montra son cul. Des deux mains, elle relevait ses jupes, tendait les reins, élargissait la rondeur énorme.

— *Tenez, v'là pour vous ! et il est encore trop propre, tas de salauds !*

(1) *Germinal*, page 260.

(2) *Ibid.*, page 437.

Elle plongeait, culbutait, se tournait pour que chacun en eût sa part, s'y reprenait à chaque poussée qu'elle envoyait.

— V'là pour l'officier ! v'là pour le sergent ! v'là pour les militaires ! (1).

Encore une fois, les directeurs de la maison Hachette, ceux qui choisissent ces livres puisqu'ils affirment leur droit de choisir en repoussant des ouvrages irréprochables au point de vue des mœurs, mais qui ont le tort de ne pas plaire aux maîtres du jour ; — ceux qui, déjà riches à millions, touchent une redevance ignominieuse sur chacune de ces ordures, sont de parfaits honnêtes gens. Fils de notaires, avocats ou élèves de l'École normale, membres du tribunal de Commerce, présidents du Cercle de la librairie, ils ont toutes les herbes de la Saint-Jean bourgeoise.

Ils corrompent évidemment beaucoup de jeunes intelligences car, ainsi que l'écrivait Frédéric Soulié dans *Mémoires du Diable*, « on ne dit pas à tout le monde qu'on a été dans un mauvais livre, mais on y va. » Ils ne s'en regardent pas moins comme d'une honorabilité absolue, et, en fait, au point de vue de la morale courante, ils ont raison. Très influents dans le monde universitaire et académique, MM. L. Hachette, Templier, Fouret, représentent même un degré de culture supérieure à la moyenne ordinaire de la Bourgeoisie. M. Breton, mort il y a quelques années, avait publié un livre sur Pindare !

Que voulez-vous que je vous dise de plus ? J'aurais le pouvoir de soulever, comme le Diable boiteux, le toit de toutes les maisons et de vous faire pénétrer dans tous les intérieurs de Paris que je ne vous en apprendrais pas davantage sur l'état moral de la Bourgeoisie ; je vous la montre à l'œuvre, en fonctions de bourgeoisisme.

(1) *Germinal*, page 483.

C'est dans ces conditions que, dans la séance du 23 octobre dernier, M. Maurice Barrès interpella enfin le ministre des Travaux publics à propos de ce monopole fiscal sur lequel les Hachette avaient enté un droit absolument abusif, le droit de censure sur les œuvres littéraires.

M. Maurice Barrès serait, je crois, blessé comme d'un manque de goût, comme d'une dissonance, de toute louange excessive de ma part. Ce qui prêta, en effet, une physionomie particulière à ce début à la tribune de l'orateur-écrivain, ce fut la mesure et le tact exquis. On vit là une chose très simple et très étonnante cependant par le temps qui court, un galant homme qui avait un devoir à accomplir et qui l'accomplissait... Le seul éloge qui eût pu être donné à Barrès n'aurait pu lui être donné que par Carlyle qui a parlé si souvent, et en de si admirables termes, du caractère et de la dignité de l'écrivain ; s'il eût assisté à cette séance, Carlyle aurait dit certainement de Barrès : « Voilà un véritable homme de lettres. »

Mes idées sont ce qu'elles sont mais, somme toute, mes livres ont eu des millions de lecteurs dans toutes les parties du monde et, lorsqu'une atteinte est portée à mon droit, mon nom peut être prononcé dans une Chambre française.

Parmi les catholiques dont j'ai été l'ami, aucun n'a osé faire cela à la Chambre. J'en ai vu qui me pressaient les mains, qui, à la fin des repas, un peu rouges et congestionnés, me disaient, en employant des expressions que ni Barrès ni moi n'emploierions : « Continuez ! continuez ! tapez sur ces cochons de Juifs ! » Quand je leur parlais de défendre mon droit, ces gens-là avaient des coliques soudaines et, de très bonne foi probablement, ils étaient convaincus que si on faisait allusion à la *France juive*, au Palais-Bourbon, la rente tomberait immédiatement à 40 francs. Barrès ne s'est pas contenté de faire allusion à la *France juive*, il en a parlé en termes trop bienveil-

lants sans doute, mais dont je le remercie ; il a dit surtout ce qui était à dire : « Pourquoi la maison Hachette se permet-elle d'interdire les livres de M. Drumont, lorsqu'elle autorise les livres de M. Zola ? »

La rente n'a point chancelé pour cela et, eût-elle chancelé, que Rouvier était là pour la soutenir.

On aurait pu supposer que la Droite protesterait au moins par son vote contre le maintien de ce régime qui autorise toutes les Priapées et qui proscriit les livres catholiques.

Ce fut la Droite qui, sur cette question de stricte moralité, assura la majorité au ministre en s'abstenant ou en se prononçant pour l'ordre du jour pur et simple qui fut voté par 231 voix contre 204, c'est-à-dire à 27 voix de majorité seulement.

Voici les noms des membres de la Droite qui ont voté pour l'ordre du jour pur et simple, c'est-à-dire pour le maintien à la maison Hachette du monopole dont elle fait un si édifiant usage :

Abrial, Bezançon, de Botsbetsel, Cazenove de Pradines, Fould, Fourtou, baron Gérard, Gref-fulhe, comte de Lanjuinais, comte de Lévis-Mirepoix, Loreau, Lorois, baron de Mackau, de Montsaunin, marquis de Moustier, Muller, baron Reille, Faudière.

Voici maintenant les noms des députés de la Droite qui se sont abstenus :

Comte de l'Aigle, d'Aillières, prince d'Aremberg, Bigot, marquis de Breteuil, Cibiel, Daynaud, Delahaye, Dron, du Bodan, marquis d'Estourmel, Faure, général de Frescheville, Granier de Cassagnac (Paul), de Guiloutet, comte de Juigné, de Kergariou, Labat, baron de Ladoucette, marquis de La Ferronnays, de La Marinière, de Lamarzelle, de Lareinty, de Largentaye, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, marquis de La Rochejacquelin, Le Cerf, Arthur Legrand, prince de Léon, Le Roux, Maréchal, comte de Mun, de Mon-

téty, Neyrand, Cuneo d'Ornano, Peyrusse, Piou, Louis Passy, Prenat, Roques, Schneider, marquis de Solages.

Parmi les députés-journalistes, toute la bande opportuniste vota naturellement pour le monopole : Arène, Francis Charmes, Deloncle, Antonin Dubost, Granet, Georges Graux, Gustave Izambert, Henri Lavertujon, Mézières, Noël Parfait, Dyonis Ordinaire, Joseph Reinach.

Henri Fouquier, qu'on n'aurait jamais cru capable de cette vilénie, vota également contre les droits de ses confrères.

Il en fut de même de M. le comte de Douville-Maillefeu, auquel j'aurais supposé des sentiments plus élevés et moins de tendresse pour les monopoles. Il paraît qu'il pense comme les Hachette et qu'il trouve qu'il est plus moral de montrer des culs que des idées...

Les écrivains, journalistes ou directeurs de journaux qui s'honorèrent par leur vote pour la liberté et qui se prononcèrent contre l'ordre du jour pur et simple furent : MM. *Maurice Barrès, Castelin, Clémenceau, Jules Delafosse, Déroulède, Ernest Desjardins, Camille Dreyfus, Hovelacque, Henri de Lacretelle, Laguerre, Laisant, Lalou, Laur, Lockroy, Maujan, Millerand, Alfred Naquet, Camille Pelletan, Pontois, Tony Révillon, Robert Mitchell, vicomte de Villebois-Mareuil.*

Parmi les abstentionnistes, citons : MM. Delahaye, Henry Maret, Cuneo d'Ornano, Sourigues.

Avec la candeur des simples, Bournand, très admirateur du rôle joué par M. de Cassagnac autrefois, avait mis pour épigraphe à son livre une phrase du directeur de l'*Autorité*. M. de Cassagnac aurait dû, il me semble, être touché par cet hommage qui lui était rendu par un naïf convaincu ; il aurait pu donner au moins l'appui de son vote pour protester contre l'ostracisme dont ce livre écrit pour la défense du clergé avait été frappé tandis qu'on accueillait dans les gares les œuvres érotiques de Mendès et les pornographies de

Zola ; il s'est abstenu, quoiqu'il assistât à la séance...

Ici, il n'y a nulle équivoque. Le ministre pour lequel les bons catholiques de la Droite ont voté était M. Yves Guyot qui fut le *Vieux petit Employé* de cette *Lanterne* qui a versé sur les ensoutanés, les *Vobiscum* et les Sœurs de Charité de pleines hottées d'immondices.

Sans doute, avec son cynisme habituel, le Diogène de la *Lanterne*, l'ancien défenseur des petits, le fondateur de la *Ligue contre les abus*, s'était prononcé hautement pour les riches contre les humbles ; il avait déclaré qu'à ses yeux les Compagnies de chemins de fer avaient raison de traiter avec une grande maison comme la maison Hachette plutôt qu'avec de pauvres diables de libraires de province, mais, devant l'évidence, il avait dû déclarer que l'Etat était libre de s'opposer à ce monopole.

Le droit de la Chambre était donc entier. En supprimant ce monopole, la Droite ne risquait pas non plus de priver l'Etat de ressources nécessaires à l'équilibre de son budget. En effet, d'un article du cahier des charges que Laur plaça sous les yeux des députés, il résultait que le monopole exclusif sur les chemins de fer de l'Etat était concédé à la maison Hachette pour la somme dérisoire de 2,370 francs !

C'est dans ces conditions que les membres de la Droite dont je vous ai donné les noms se sont prononcés énergiquement pour la librairie qui proscrivait des livres comme *Le Clergé sous la troisième République* pour accorder ses faveurs à la littérature de rut et de cul.

Ces mots peut-être paraîtront vifs aux Lévis-Mirepois, aux de Moustiers, aux de Montsaunin et aux Reille qui sont probablement des gens très distingués dans leurs propos, mais il est bon qu'on sache la littérature qu'ils protègent. La Mouquette montre son cul, les amoureux de Nana se livrent au rut et les personnages de *Pot-Bouille* se déculottent devant le public.

J'espère que mes lecteurs n'oublieront pas ceci ; ils

se rappelleront ce brave Bournand refusant d'imiter Zola et de déshonorer son talent à des besognes pornographiques, mais comptant bien légitimement sur le produit de son livre pour nourrir sa famille. « Voilà l'homme loyal », se diront-ils. Ils se rappelleront aussi M. de Lanjuinais, un des grands propriétaires de France, riche à dix millions, prétend-on, affichant des sentiments religieux pour se faire nommer et refusant d'iader de son vote l'écrivain chrétien dont le livre a été chassé des gares. « Celui-là, diront-ils, c'est l'hypocrite, celui qui joue une indigne comédie. »

Les modestes libraires de province dont l'appui n'est pas toujours à dédaigner en temps d'élections pourront aussi tirer de cette histoire plus d'un utile enseignement. Ils ne perdront pas de vue que Maurice Barrès et Laur présentaient en leur nom une requête très juste ; ils demandaient que le droit de vendre à la gare fût mis en adjudication dans chaque ville. Un libraire ayant déjà une petite clientèle aurait pu ainsi agrandir un peu son commerce, augmenter légèrement ses bénéfices.

Ce sont les membres de la Droite qui se sont unis aux plus méprisables opportunistes pour empêcher cette réforme qui n'avait rien de bien excessif.

Pour rendre le tableau complet, il faudrait énumérer tout ce que ces farceurs-là : mères, femmes, filles, sœurs, tantes ou nièces ont dit sur la nécessité de défendre les principes sociaux : « Où allons-nous ? la corruption des mœurs... Les mauvais livres qui circulent partout... Ah ! ma toute belle, c'est la génération nouvelle qui m'effraye... Si vous saviez ce qu'on met maintenant entre les mains de la jeunesse... Des scènes de débauche, chère madame, à faire frémir... Le Père X*** m'en parlait l'autre jour... Le cher homme en était tout ému... »

— Heureusement qu'il y a des hommes qui ne faiblissent pas... Votre mari est de ceux-là...

— Ah ! oui, le vaillant !

— Toujours sur la brèche ?

— Toujours ! Nuit et jour...

Total : quand il s'agit de défendre nos droits au Parlement, les députés de la Droite se montrent en riant les passages croustillants des livres de Mendès et de Zola et, après avoir voté pour Guyot, ils s'en vont à la buvette en chantonnant.

Le rut ! le rut ! le rut !
Le rut ! Il n'y a que ça...

Au-dessus de tous ces spéculateurs subalternes, de tous ces monopoleurs de second ordre, plane dans une gloire le dieu Rothschild.

De plus en plus s'affirme avec un relief plus accentué cet exorbitant pouvoir fonctionnant dans des conditions absolument extraordinaires et qui n'ont pas eu de précédents dans le passé.

Cet homme n'est ni Empereur, ni Czar, ni Roi, ni Sultan, ni Président de République ; ce n'est pas un Suffète comme à Carthage, un Lucumon comme chez les Etrusques, un Vêrgobret comme chez les Gaulois ; il n'a aucune des responsabilités de l'autorité et il en a tous les avantages ; il dispose de toutes les forces gouvernementales, de toutes les ressources de la France pour ses affaires particulières.

L'Union générale gêne le Maître, il la fait briser par un ministre comme Léon Say qu'il a déclaré lui-même n'être que son employé ; le Comptoir d'Escompte lui porte ombrage, il le détruit et, quand la campagne qu'il a menée semble devoir faire peser sur lui une certaine responsabilité, Rouvier le dégage en forçant la Banque de France à une avance de cent quarante millions. Il peut risquer les coups les plus hardis puisque, lorsque par hasard il a été trop loin, il a le trésor de la France à sa disposition et que, sur un signe de lui, la Banque de France envoie soixante-quinze millions d'or à la Banque d'Angleterre qui ne nous aurait jamais rendu un pareil service.

Personne ne proteste et lorsque Laur, infatigable dans son zèle pour le bien public, essaie à la tribune de flétrir ceux qui drainent notre or au profit de l'étranger, Floquet l'empêche de parler et Laur est réduit à publier, dans son journal, la *Guerre aux abus* (1), le discours qu'il n'a pu prononcer à la Chambre.

Ce n'est que deux mois après, quand l'opération a porté tous ses fruits, que Laur peut arriver à la tribune et, cette fois encore, il dit d'excellentes choses, il prodigue à son pays les plus salutaires avertissements ; il nous montre Rothschild se servant de la Banque de France pour ses combinaisons de trésorerie.

Dans le conseil de la Banque, qui est appelé à réglementer les opérations de cet établissement national, il existe des personnages intéressés dans des opérations internationales dont la mission secrète paraît être d'anémier la France économique en facilitant l'exportation de notre or à l'étranger. Je ne parle pas à la légère.

M. de Rothschild, régent de la Banque de France, est un des plus zélés exportateurs de l'or français. Il a fait des envois, que je connais, de 15, 18 et jusqu'à 24 millions d'or ; il dispose, avec sa signature et celle de deux ou trois personnages aussi solvables que lui, sur un simple trait de plume, des millions d'or de la Banque de France. Il l'a prouvé lors du prêt de 75 millions à la Banque d'Angleterre : le lendemain de cette opération, il a tenu lui-même à s'affirmer en envoyant 24 millions de métal précieux en Angleterre.

Ces millions étaient pris à son compte courant.

Je dis que, dans ces conditions, la fonction de régent qu'exerce M. de Rothschild est incompatible avec le titre de chef de Banques internationales. (*Interruptions.*)

Oui, j'admets très bien que, comme régents de la Banque de France, on ait des personnages comme Léon Say, comme M. de Soubeyran, ou d'autres qui sont des banquiers français. Mais que vous ayiez pour cette fonction des Sémites qui ont des intérêts cosmopolites, en Allemagne, en Angleterre, qui n'ont, pour ainsi dire, pas de patrie, je considère, je le répète,

(1) *La Guerre aux abus*, 20 novembre 1890

— et le public est avec moi, — que cela est impossible plus longtemps. (*Nouvelles interruptions sur divers bancs (1).*)

Prétendra-t-on encore que ce sont là les imaginations qui hantent le cerveau du courageux interpellateur? Mais ce rôle joué par les Rothschild, cette puissance des banquiers de Francfort disposant à leur gré des ressources de notre grand établissement national sont des faits que les Anglais reconnaissent eux-mêmes. Ce n'est pas la France qu'ils remercient du concours qui leur a été donné, mais les Rothschild.

Je puis fournir, ajoute Laur, à l'appui de cette assertion un argument décisif. Savez-vous, messieurs, comment le gouverneur de la Banque d'Angleterre lui-même, Williams Lidderdale, a apprécié le prêt de 75 millions que vous avez fait à cet établissement de crédit? C'est un chef-d'œuvre d'ingratitude. Il a dit, en propres termes, dans un discours en réponse à celui de M. Rhotheby-Price, président du stock-exchange de Londres :

« Messieurs, au moment où vous remerciez la Banque d'Angleterre, il est essentiel de rappeler l'assistance spontanée et cordiale qu'elle a reçue de diverses personnes. Nous citerons, en premier lieu, lord Rothschild, dont l'influence sur la Banque de France nous a fait obtenir de cet établissement des ressources sans lesquelles nous n'aurions pu apporter, comme nous l'avons fait, un concours utile au pays. »

Ainsi, Messieurs, le gouverneur de la Banque d'Angleterre lui-même déclare que c'est grâce à l'influence sur la Banque de France de M. Rothschild qu'on a pu obtenir le fameux prêt de 75 millions en or.

M. LE MINISTRE DES FINANCES. — Ce n'est pas le même!

M. FRANCIS LAUR. — C'est encore bien plus grave que lord Rothschild, un Anglais, ait sur son cousin de France, régent de la Banque de notre pays, une influence telle qu'on puisse dire, dans un discours, que, grâce à un Rothschild étranger, la Banque de France a pu déboursier 75 millions en or.

Je dis que ce fait seul prouve deux choses : l'ingratitude de la Banque d'Angleterre pour le prêt de 75 millions que vous

(1) *Journal officiel* du 18 janvier 1890.

lui avez fait et, en même temps, l'influence prépondérante des Rothschild, associés, coalisés, dans les finances internationales ; cette influence avouée, il ne faut pas se lasser de le répéter, impose à M. de Rothschild l'obligation de donner sa démission de régent de la Banque de France.

Oui, messieurs, je le demande avec la dernière énergie, parce que je suis convaincu qu'il y a là un danger public.

Quelques voix. — Très bien ! très bien !

M. FRANCIS LAUR. — Je suis convaincu que l'opération du drainage de l'or en France a pour chefs, avec M. Bleischrœder et les principaux banquiers allemands, tous les Rothschild d'Allemagne, d'Angleterre et de France qui sont à la tête de cette entreprise.

L'Antisémitisme, on en conviendra, se présentait cette fois avec son véritable caractère sur le terrain économique et social. Si la Droite avait eu le sentiment national, elle n'avait qu'à approuver Laur.

Vous ne connaissez pas les Conservateurs. Au milieu des ricanements mal étouffés de la Gauche, un homme se lève pour prendre la défense de l'opération exécutée par les Rothschild ! Il félicite la Banque de leur avoir obéi ; il tient, selon son expression, à adresser « ses compliments » à Rouvier. Un peu plus, il lui proposerait de mettre ses insignes de député et d'aller faire une promenade avec lui dans la cour des Fontaines...

Cet homme, c'est notre Lanjuinais de tout à l'heure, celui qui a voté en faveur du monopole des Hachette, par admiration pour *Pot-Bouille* et *Nana*.

Il faut voir toujours le contraste de ces choses, évoquer une des petites églises de ce Morbihan que Lanjuinais représente... Elle est bien nue la petite église, bien invitante au recueillement aussi ; aux voûtes sont attachés des bateaux minuscules que les marins y ont suspendus en guise d'*ex-voto*. Le matin ou à la tombée du jour, le recteur vient prier là pour ses catholiques députés, et ces catholiques députés montent à la tribune pour y défendre Rouvier et Rothschild, les spéculateurs et les banquiers juifs !

Dans quelles proportions les Juifs, maîtres absolus de la Banque de France, usent-ils de notre grand établissement national pour appuyer leurs tripotages ? On n'en sait rien. Les avances au Comptoir d'Escompte et à la Banque d'Angleterre sont les manifestations avouées d'un état de choses que tout le monde soupçonne, mais les Juifs agissant avec la complicité du gouvernement, il est impossible de constater les mouvements de fonds moins importants, faciles à dissimuler par de simples jeux d'écriture.

Dans son dernier volume : *Où est l'argent ?* Chirac déclare « que la Banque de France, en affirmant avoir deux milliards et demi de numéraire en caisse, trompe le public, qu'elle dissimule un déficit de plus d'un milliard et que ses bilans sont faux. »

Je ne prends pas la responsabilité de ces chiffres, car l'auteur a plus de compétence que moi dans les questions financières. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement aurait dû mettre l'écrivain socialiste en demeure de faire la preuve de ce qu'il affirme d'une si énergique façon. Les députés n'ont pu ignorer la publication de ce volume, puisque Chirac a pris soin d'en envoyer lui-même un exemplaire au Président de la Chambre. (1)

(1) Voici la lettre courageuse et précise qui accompagnait l'envoi du volume :

« Monsieur le président,

« Malgré la déplorable indifférence avec laquelle ont été accueillis les avertissements contenus dans ma lettre du 18 novembre 1885, à vous adressée, lettre qu'accompagnait d'ailleurs l'envoi de mon ouvrage intitulé *Les Rois de la République*, et dont les pronostics ont reçu la triste sanction des événements, je crois manquer à mon devoir de citoyen si, cette fois encore et pour éclairer la Chambre des députés, je ne vous envoyais pas mon nouveau livre intitulé : *Où est l'argent ?*

» Dans ce livre, en effet, je démontre que la Banque de France dissimule un déficit en métal dépassant un milliard.

» J'ai l'espoir que vous voudrez bien faire connaître ce nouvel

A l'étranger, tout le monde est au courant de cette situation. A la réunion antisémite de Vienne du mois de décembre dernier, M. Lueger, le vaillant député catholique qui lutte avec tant d'intrépidité contre les Juifs et dont l'attitude contraste avec celle de Lanjuinais et de ses tristes amis de la Droite, exprimait l'espoir de voir la France représentée au prochain congrès.

Il se peut, disait-il, qu'à nos prochaines assises, nous voyions aussi des Français ; nous les saluerons de tout notre cœur, car la France aussi souffre, et elle souffre encore plus que nous, car *de nom* elle est gouvernée par des valets de Juifs, et *de fait* par le Juif Rothschild. Même les Anglais, ces spéculateurs par excellence, le peuple le plus trafiquant parmi les peuples aryens, ont dû apprendre à leurs dépens ce que c'est que de se trouver sous le joug des Rothschild.

M. Lueger est dans la vérité en constatant que la France souffre encore plus que l'Autriche. En Allemagne et en Autriche les gouvernements sont sans doute à la merci des Juifs, mais ils ont encore assez de force pour les empêcher de conspirer ouvertement contre les pays dont ils sont nominalement citoyens et de ruiner leur nation d'origine au profit des nations ennemies. M. Gustave Rouanet, qui se défend cependant d'être antisémite, a bien mis ce point en lumière.

Sans doute, écrit-il, l'organisation française ne diffère pas sensiblement de celle des pays voisins étreints, comme nous, par les tentacules de la même pieuvre capitaliste qui les enserré de toutes parts. Mais aucun pays n'a vu se développer

envoi à la Chambre des députés qui, à l'heure actuelle et plus que jamais, doit éprouver le besoin de s'enquérir et de s'instruire, si elle ne veut pas pousser plus avant le pays dans les horreurs de la famine.

» Je suis, monsieur le président, votre humble et dévoué citoyen.

» Signé : Auguste CHIRAC. »

Paris, le 5 décembre 1890.

au même degré l'anarchie économique que les pratiques du libéralisme ont introduite dans le nôtre. Aucun gouvernement n'a abdiqué, comme celui de la République française, les pouvoirs d'autorité et les devoirs de prévoyance sociale dont l'absence nous livre à la discrétion d'une poignée de parasites et d'accapareurs, devenus les arbitres de notre existence nationale elle-même.

L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie ont leur classe capitaliste dont la rapacité ne le cède en rien à l'avidité de la nôtre : aucune de ces nations, cependant, n'a consenti, comme nous, à fermer les yeux systématiquement sur les manœuvres du capitalisme international. Au contraire, partout, les gouvernements, soucieux des intérêts vitaux de leurs peuples respectifs, se sont efforcés de faire servir le capitalisme à la défense de leurs intérêts nationaux, et, *si les prolétariats formulent d'ardentes revendications politiques et sociales contre leurs gouvernements, du moins ne sauraient-ils les accuser de livrer le pays à l'ennemi. Qu'on étudie l'action de la finance anglaise, allemande ou austro-hongroise, on ne la verra pas, à l'instar de la finance française, travailler à ruiner l'influence du pays dont elle draine l'épargne et gaspille la richesse (1).*

Rien n'est plus exact. En Allemagne et en Autriche-Hongrie, les Juifs de la Haute Banque opèrent sur l'indigène ; en France ils opèrent contre lui en faveur de l'ennemi ; ailleurs ils se contentent de spéculer et d'exploiter, en France ils trahissent...

Ce n'est qu'en France que les Juifs osent négocier des affaires comme cette vente des actions de Suez traitée dans le cabinet de Rothschild et qui livrait pour toujours à l'Angleterre cette Egypte qui devait sa renaissance à nos capitaux et où l'influence de la France était jusqu'alors dominante.

Ce n'est que chez nous que l'on peut trouver un gouvernement assez corrompu et des députés assez vils pour permettre à Rothschild de soutenir, en haine de la France, avec des capitaux français, cette insolente

(1) *Revue socialiste*, novembre 1890.

Italie qui serait en banqueroute immédiatement si le banquier de la Triple-Alliance ne maintenait pas artificiellement le cours de la rente italienne. L'armée destinée à nous envahir, les flottes qui doivent bombarder nos ports, les chemins de fer stratégiques nécessaires pour transporter les soldats qui tueront les nôtres, tout est payé avec de l'argent français ! Connaissez-vous dans l'histoire un exemple, un seul, d'une pareille démence, d'un semblable affaiblissement intellectuel chez un peuple ?

A la fin comme au début de ce livre, nous retrouverons comme symptôme caractéristique la débilité mentale, l'atrophie du cerveau. Parmi les Français d'aujourd'hui, beaucoup, hélas ! correspondent à ce qu'on appelle en médecine les Dégénérés ; ils sont incapables de l'effort qu'il faut faire pour fixer son attention sur un point, impuissants à comparer deux idées, à suivre un raisonnement, à se former une opinion personnelle. Ils sont dressés au travail, ainsi que certains animaux auxquels on arrive à faire faire des exercices surprenants, mais ils n'ont pas la notion de la valeur de l'argent que leur rapporte ce travail ; ils sont comme les enfants auxquels on a fait cadeau d'un louis et qui sont enchantés de l'échanger contre une image.

Sur les milliers de Français qui ont échangé des louis contre des images portant ces mots : « Emprunt de la République Argentine, emprunts du Guatemala, de l'Uruguay, de Costa-Rica ou du Honduras », il n'y en a pas dix qui auraient été en état de vous dire où sont exactement situés ces pays bizarres dans lesquels éclate une insurrection tous les quinze jours.

— Connaissez-vous la province de Corrientes ?

— Non.

— Et la province de Mendoza ?

— Pas davantage.

— Et la province de Catamarca ?

— Pas plus...

— Et sur l'appel d'un prospectus vous prêtez aux habitants de ces provinces un argent que vous refuseriez certainement à votre meilleur ami ?

— Parfaitement.

Tous ces emprunts en effet ont été souscrits. Les Juifs ont donné quelques fonds à ces Républiques singulières, ils ont gardé le reste pour eux et ils ont acheté les hôtels magnifiques dans lesquels vous les voyez trôner aujourd'hui. Nous le répéterons toujours ; puisqu'ils n'avaient rien quand ils sont venus chez nous, il a bien fallu qu'ils prennent quelque part l'argent qu'ils ont (1)...

(1) Sur les 37 milliards que doit la France, M. Camille Pelletan prétend que 8 millions seulement ont été pris comme courtage par la Haute Banque cosmopolite. Ce chiffre est bien inférieur à la réalité.

Chaque jour les Juifs font des coups énormes en ce genre. Les Ephrussi, avec la complicité de la famille d'Orléans qui a mis toute son influence là-bas à leur disposition, sont en train de ruiner le Portugal.

Les Français qui ont été assez naïfs pour prendre du dernier emprunt portugais ont souscrit à 67 francs.

Les Portugais ont reçu 42 francs.

Il y a donc 24 points d'écart entre la somme reçue et la somme versée, 33 pour 100, un tiers d'usure pour la commission.

Notez que le Portugal est dans l'impossibilité absolue de faire face à ces emprunts. Le revenu qui n'est susceptible d'aucun accroissement est de 220 millions à peine et chaque année il y a un déficit de 50 millions ; il ne reste à ce pays qu'à imiter l'exemple de la Turquie et à faire faillite.

IV

LA QUESTION JUIVE A L'ÉTRANGER

Ignorance des Français sur tout ce qui se passe à l'étranger. — Guillaume II. — Les débuts d'un règne. — Israël reprend possession de l'Empereur. — Une déclaration des *Archives israélites*. — Assuérus-Guillaume et Mardochee-Singer. — Le Badhan. — Triomphe de Miquel. — Un Rouvier allemand. — Disgrâce de Stœcker. — Une bonne affaire et une mauvaise action. — Grandeur d'âme du Czar. — Les Juifs en Russie. — La syphilis industrielle. — Un article du *Nord*. — Dangers qui menacent le Czar. — Le Juif Adler. — Un insulteur de la France décoré par le gouvernement français. — Dédaigneuse réponse de M. de Kotzebue. — La mort d'Alexandre II. — Les Nihilistes trahissent leur race. — L'assassinat de Bralystok. — Le meeting d'indignation de sir Henry Isaacs. — Un peuple de cannibales. — L'Angleterre et l'Irlande. — La philanthropie de Jameson. — Les évêques anglicans. — Les exploits de sir Henry Isaacs à Paris. — Le magasin des Grands Boulevards.

Alors qu'il est si difficile aux Français de savoir ce qui se passe chez eux, on s'explique que les événements du dehors ne leur arrivent que déformés, dénaturés, travestis...

En réalité les Français ne savent de ce qui se passe à l'étranger que ce que veut bien leur en apprendre le Juif Rosenthal, le Jacques Sincère du *Figaro* qui dut jadis quitter l'Allemagne un peu précipitamment et sans y laisser de regrets.

Vous devinez ce que devient sous la plume de ce reptile tout ce qui touche à la question juive en Allemagne et en Russie.

Rien n'est plus intéressant, cependant, à étudier, car c'est une des saisissantes manifestations de la rivalité qui existe entre Guillaume II, l'Empereur allemand et Alexandre III, le Czar de toutes les Russies.

Depuis que notre France, affublée de la loque jaune, a renoncé, momentanément, nous l'espérons, à remplir sa mission, il y a deux puissances en présence. Deux souverains apparaissent au premier rang sur la scène du monde pour se disputer la suprématie morale plus importante encore que l'hégémonie matérielle, la direction de cette Europe si profondément troublée par les pratiques et les idées juives.

Quel sera le grand Empereur ? se demande-t-on. Lorsque l'éphémère souverain que le peuple de Berlin avait surnommé Cahen I^{er} eut achevé de rendre tous ses mucus et que Guillaume II eut pris possession de ce trône qu'il avait si ardemment convoité, on put croire un instant que ce serait lui le grand homme, l'être d'élection que la Destinée appelle par son nom pour quelque rôle extraordinaire.

Le jeune César surgissait devant tous avec une sorte de grandeur faite de souvenirs du Passé et d'aspirations vers l'Avenir. On citait de lui des paroles qui semblaient le montrer comme un chevalier d'autrefois résolu à mettre la Force au service de la Justice, prêt à couvrir de son épée les déshérités de ce monde, ceux qui travaillent et qui souffrent, ceux qui produisent et que des parasites exploitent sans pitié. Il avait autour de lui des hommes dont l'amitié l'honorait, Waldersée, Stœcker — un soldat, un sacerdote d'accord pour flétrir les spéculations d'Israël et pour maudire cet art funeste de s'enrichir en faisant des pauvres, qui est le propre du Juif.

Les Juifs, un moment, se regardèrent avec terreur. Ils se dirent : « Après tous ces rois d'opérette dont nous avons fait nos jouets, allons-nous donc trouver en face de nous le Prince qui comprend sa mission, le Prince qui sait que Dieu lui a mis la couronne sur la tête pour défendre le peuple dont il est le chef ? »

C'étaient les jeunes qui parlaient ainsi. Les Juifs blanchis dans toutes les corruptions et qui ont des expériences de vieilles matrones ne croient pas à la Vertu et

ils se disaient : « Il faudra voir ! » Ils virent et ils s'assurèrent bientôt que cet homme, dont l'allure juvénile les avait effrayés, n'était qu'une individualité de reflet ; ils purent se convaincre que les nobles paroles qui avaient frappé l'Europe lui avaient été dictées par les illustres amis qui l'entouraient. C'était un serin qui répétait une leçon apprise ; pour lui apprendre une autre leçon, il suffisait de lui jeter un peu de millet, le millet de la banale réclame qui avait déjà servi à faire chanter des airs juifs au pauvre archiduc Rodolphe.

C'est l'éternelle histoire : lorsqu'un être de quelque valeur apparente se révèle, le Juif rôde autour de lui, un peu tremblant d'abord ; puis il se rapproche, fait des risettes : dès qu'il est persuadé que le personnage n'a rien de terrible, il s'enhardit aux familiarités déshonorantes, il lui tape sur le ventre, l'appelle : « Ma petite vieille » et finit par lui dire : « Donne-moi ta main, que je fiente dedans... »

Les Sémites en sont là avec Guillaume et publiquement ils commencent à le comparer à ce Schanababan d'Assyrie qu'on appelle Assuérus.

C'est M. Singer qui a trouvé cette belle idée dans les *Archives israélites*. Ce M. Singer est un de ces Juifs exaspérés qui mettent parfois dans les *Archives* une note violente qui n'est pas habituelle à cet excellent Isidore Cahen que notre ami Jean Drault s'obstine, je ne sais pourquoi, à appeler Cacahen. Il commence par déclarer qu'il brûlera la cervelle aux Antisémites de Vienne qu'il qualifie de *Rosche* ; il est vrai qu'il écrit cela de Paris et que, s'il se trouvait au Prater, devant ces hommes intrépides qu'on nomme Schneider, Vergani, Pattaï, Luëger, Cornélius Vetter, il se contenterait probablement de leur brûler la politesse et de déguerpir au plus vite...

Quoiqu'il en soit, ce Singer interpelle directement M. de Bismarck et lui dit sans autre préambule :

Je vous prie de relire le magnifique livre d'Esther où vous trouverez l'histoire typique de Haman et de Mardochée. Ha-

man, le tout-puissant ministre, c'est vous, monseigneur; Assuérus, c'est Guillaume et Mardochée, c'est le socialisme allemand inauguré par les Juifs Lassalle et Marx et continué par mon homonyme et coreligionnaire Singer.

Vous avez voulu abaisser et annihiler Mardochée, et c'est vous le grand chancelier qui êtes devenu sa victime (1).

Il est impossible de mieux faire sentir à Guillaume avec quel vilain monde il a fait alliance. Le Singer de Berlin, celui que le Singer de Paris invite Guillaume à faire promener à travers la ville sur un cheval blanc, personnifie, dans ce qu'il a de plus méprisable, le Socialisme exploiteur et menteur, le Socialisme juif si différent du vrai Socialisme. Ce prétendu ami du Peuple dirige une des manufactures les plus importantes de Berlin et il est célèbre par l'impitoyable dureté avec laquelle il traite ses ouvrières. C'est lui qui répondit à quelqu'un, qui lui faisait observer le contraste de ses discours et de ses actes, cette effroyable parole : « Il est vrai que je paye très mal mes ouvrières, mais elles sont libres à huit heures et, à cette heure-là, il y a encore des hommes dans les rues. »

On voit que ce Singer tudesque a tout ce qu'il faut pour jouer le rôle de Mardochée et que, si Guillaume a besoin d'une Esther, il se chargera de la lui fournir dans les prix doux...

Assuérus, d'ailleurs, est le nom qu'on prononce publiquement. Entre eux, dans l'intimité, les Juifs allemands, depuis le haut banquier jusqu'au dernier Itzig de Berlin, désignent tout simplement Guillaume sous le nom de *Badhan*.

Le *Badhan* est un type dans la vie juive (2). Il fait partie de l'orchestre de musiciens que le Kahal entretient à ses frais et fournit pour les mariages. C'est, à la fois, un factotum, un bouffon, un improvisateur d'in-

(1) *Archives israélites*, 16 octobre 1890.

(2) Voir la *Russie juive*, de Kalixt de Wolski.

terminables discours. Il ne peut rester en place ; comme l'Empereur allemand, il se mêle de tout, il intervient dans tout comme Guillaume ; il amuse la société par l'importance exagérée qu'il se donne ; il va chercher lui-même les voitures pour la noce, il assigne à chacun sa place, il surveille les préparatifs de la *soupe d'or* que les nouveaux époux doivent manger après la cérémonie nommée *Kadouchine*, la remise de la bague ou de la pièce d'argent.

Avec leur instinct de parodistes, leur terrible don de saisir le côté grotesque et laid d'une physionomie humaine, les Juifs ont été frappés chez Guillaume de ce besoin de se mettre toujours en évidence, de l'absence absolue de cette maîtrise de soi-même que le Czar possède à un si haut degré, et ils se sont vengés avec ce sobriquet du souverain dont ils avaient eu peur un moment.

Dans cette voie-là, on ne s'arrête pas et Guillaume en est arrivé à prendre Miquel pour ministre des finances.

Ce Miquel a toujours passé pour être Juif, mais, dès qu'on aborde cette question dans un journal, on reçoit une lettre de M^{lle} Mina Miquel, cousine du Miquel en question, qui vous raconte longuement les pérégrinations de cette famille qui, pour une famille chrétienne, nous paraît avoir autant voyagé que le Juif-Errant. Un Miquel aurait été compagnon d'Henri IV ; il aurait ensuite passé dans les Pays-Bas où il serait devenu maître d'escrime dans la compagnie des gardes-du corps du prince-évêque de Munster. Un de ses descendants aurait exercé la médecine dans le comté de Bentheim et, pour épouser une luthérienne, il aurait embrassé le protestantisme.

Quoi qu'il en soit, si ce Miquel n'est pas juif, il est digne de l'être. C'est un des plus affreux forbans de la finance allemande, un d'Erlanger opérant dans son pays. Devenu membre du Landtag prussien, il fut un des agents du pacte conclu avant la guerre de 1870

entre l'Allemagne et la Juiverie européenne pour cette campagne de France qui fut surtout une opération financière. En échange du concours des Juifs, il demanda le vote de cette loi du 27 juin 1870 qui affranchissait les sociétés par actions de tout contrôle et de toute surveillance de l'État et qui permit les razzias financières qui suivirent la guerre.

Une fois la paix signée, il se lança à corps perdu dans les opérations équivoques. *L'Univers*, un des rares journaux de Paris qui disent parfois la vérité sur les hommes et les choses de l'étranger, a raconté le *curriculum vitæ* de ce flibustier de haut vol.

Après la guerre, la première affaire de M. Miquel fut l'*Union de Dortmund*, espèce de syndicat fondé avec les Juifs Hansemann de Berlin, Abraham Oppenheim de Cologne, et les Rothschild de Francfort. Cette affaire fut pour le marché allemand ce que l'affaire des Cuivres fut pour le marché français.

M. Miquel lança ses actions avec un agio de 10 pour 100 et les poussa de 110 à 228; lorsque les dupes allemandes les eurent en portefeuille, elles descendirent à 12, c'est-à-dire encore au-dessus de leur valeur réelle.

Mais l'appétit venait en mangeant. La *Dortmunder Union* était peu de chose à côté du Comptoir d'Escompte (*Disconto Gesellschaft*). Cette « création » fut également montée par M. Miquel et le Juif Hansemann. Après avoir écumé cette affaire, ils fondèrent le Sous-Comptoir d'Escompte (*Provinzial Disconto Gesellschaft*) au capital de 10 millions d'écus. 40 pour 100 durent être versés par chiffre nominal des actions, et dès leur apparition les actions non-libérées furent vendues et poussées à 150; elles sont ensuite tombées à 70.

Nous ne mentionnerons qu'en passant l'affaire du Chemin de fer métropolitain de Berlin, où, grâce à M. Miquel, l'État prussien engloutit 7 millions d'écus à fonds perdus; l'affaire de la suppression du Mont-de-Piété, qui ouvrit les portes aux prêteurs louches et aux tripotages à réméré, etc. (1).

Après le krach de 1873, dans lequel Miquel avait

(1) *Univers*, 20 mars 1889.

le principal rôle, le vieux Guillaume avait ordonné des poursuites contre le financier sans scrupules et ses complices, et il allait être conduit dans la prison du Moabit, lorsque l'intervention des Rothschild le sauva.

Quelques jours après, il fut reconnu par ses victimes dans *Unter der linden*, à demi assommé à coups de parapluie et précipité dans la boue.

Voilà l'homme dont Guillaume II rêvait de faire un Grand Chancelier et dont il a fait un ministre des Finances en remplacement de M. Scholz, à un moment où toutes les convoitises populaires sont déchainées, où d'honnêtes gens seraient nécessaires pour inspirer à ceux qui sont en bas le respect de ceux qui sont en haut.

Vous voyez ce qu'il faut penser de ce souverain qu'on dépeignait comme ayant une sorte de foi mystique dans sa mission, comme personnifiant un idéal généreux et élevé.

C'est bien le fils de l'Anglaise, le Tartufe protestant, un général Booth couronné, faisant des prônes évangéliques à tous les corps d'état, aux officiers, aux professeurs, leur recommandant la moralité et la vertu et prenant pour ministres des aigrefins.

Qui ne se rappelle le discours extravagant prononcé par l'Empereur à la conférence des maîtres de l'enseignement supérieur :

J'aurais été très satisfait, disait Guillaume, si nous n'avions pas dénommé ces examens, ces négociations, du mot français *Schulenquête*, mais du nom allemand *Schulfrage*. *Frage* (question) est le vieux mot allemand qui désigne les recherches. Servons-nous donc simplement du mot de *Schulfrage* (question scolaire).

Cette mesquine façon de tout réduire à des questions de mots ne vous donne-t-elle pas l'idée de l'étroitesse de ce cerveau ? Ce souverain, flanqué de son ancien précepteur Hinzpeter, devenu conseiller aulique, qui vient discuter solennellement de pareilles niaiseries,

ne vous fait-il pas songer à Chilpéric voulant à tout prix mettre deux lettres de plus dans l'alphabet et condamnant à être écorché vif un maître d'école qui avait protesté contre cette innovation ?

Pauvre Pet-de-Loup qui vous arrêtez à ces arguties de grammairiens, ne voyez-vous pas que l'enseignement qu'il faut avant tout à nos générations déséquilibrées, c'est l'enseignement moral, c'est l'exemple de la Vertu honorée, de la Probité récompensée, c'est l'affirmation dans les gouvernements d'un principe moral ? A quoi servira-t-il aux jeunes gens, pour se guider dans la vie, de savoir faire, comme vous le dites, une bonne composition sur *Minna de Barnhelm* du Juif Lessing si, en levant les yeux vers le trône, ils aperçoivent un financier véreux choisi par vous comme ministre, investi de votre confiance, décoré par vous de l'Aigle rouge ?

Il faut ajouter que le jeune Empereur n'est qu'à demi responsable. Il est rare que les infirmes aient la plénitude de leurs facultés et Dumas a bien mis ce point en lumière avec Gambetta, ce Cyclope qui n'entrevoit qu'une moitié de la création, qui, clairvoyant pour tout ce qui touchait aux choses matérielles, était aveugle pour tout ce qui était l'honneur, la justice, l'honnêteté.

Avec sa vanité malade, son bras estropié, ses oreilles toujours obstruées par le pus et l'inévitable cancer qu'il sent grandir en lui, ce pauvre *Badhan* était destiné à devenir ce qu'il est, un amusement pour les Juifs qui, moyennant quelques articles dans ces journaux, qu'il fait semblant de mépriser et qu'il lit avidement, le mènent par le bout du nez... C'est un malencontreux, d'ailleurs ; il tombe toujours de cheval ; dans son audience avec le Pape, il laisse rouler son casque à terre ; aux grandes manœuvres, en Russie, il se fait prendre ridiculement et le Czar est obligé de lui dire, paternellement et avec une nuance de dédain remarquée de tous : « Mettez-vous à côté de moi ; il ne vous arrivera rien... »

On devine le désespoir du groupe des socialistes chrétiens qui entouraient Stœcker en voyant l'Allemagne livrée à des Miquel ; ils avaient rêvé de réformes fécondes s'accomplissant par en haut, d'un retour aux idées de moralité et de justice qui font les nations grandes et les peuples heureux ; et c'était le souverain lui-même qui livrait son pays à tous les écumeurs d'Israël...

Une désillusion nouvelle était réservée à ces hommes de cœur.

Guillaume suivit la pente ordinaire des princes enjuivés, il imita l'exemple du prince de Galles qui se fait entretenir par Hirsch et de l'archiduc Rodolphe qui devait à tous les banquiers de Vienne. Il en arriva à mettre ses amis à l'encan, à faire un marché de la disgrâce de Stœcker ! Bleischroeder déposa l'argent sur la table et le pacte fut conclu.

L'Empereur, il est vrai, fut un moment furieux contre Bleischroeder qui avait raconté cette histoire qui bientôt courut toute l'Allemagne. Les journaux, l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, notamment, s'efforcèrent de démentir ce récit, mais leurs explications embarrassées et contradictoires ne purent convaincre personne.

Néron, sans doute, avait, lui aussi, éloigné Burrhus, mais, du moins, il ne s'était pas fait payer pour cela par les Publicains. Guillaume II, en chassant brutalement ceux qui avaient été les conseillers et les guides de sa jeunesse honnête, agissait en prince tout à fait moderne : il trouvait moyen de faire une bonne affaire avec une mauvaise action...

Tandis que Guillaume tourne au don Pedro, le burlesque empereur qui déchirait sa culotte pour courir plus vite visiter les synagogues et qui maintenant fait des lectures dans les académies, le Czar de toutes les Russies apparaît auguste dans son calme et dans sa majesté ; il a la grandeur de l'homme qui se recueille et
● qui se tait.

Il semble que ce soit lui décidément que la Providence ait choisi pour être le représentant de la civilisation occidentale.

Devant lui naturellement se pose la question juive.

A Guillaume II, les Juifs ont dit : « Vous savez, si vous voulez avoir ce qu'on appelle en termes de boulevard « une bonne presse », si vous voulez entendre tous les reptiles d'Europe siffler des airs en votre honneur, livrez votre peuple à l'exploitation des amis de Miquel. »

Et Guillaume a répondu : « J'y consens ! »

Au Czar, qui n'est point un jeune homme gonflé de vanité sotte comme Guillaume, on a tenu un autre langage. On lui a dit :

« Si vous ne trahissez pas les intérêts sacrés que Dieu a mis en vos mains, les Juifs vous tueront. Les Juifs allemands, les Lavrenius, les Reinstein, les Mendelsohn, les Bromberg, les Gunzburg, sûrs de la complicité de l'Allemagne et de l'Angleterre, essayeront de vous assassiner. Ces gens-là sont trop lâches pour s'armer du poignard d'Aristogiton, de Brutus, d'Arena ou de Milano, du pistolet même d'Alibaud ou de Pianori, mais dans les universités dont vous leur avez trop généreusement ouvert l'accès, ils ont appris les terribles secrets de la chimie et ils s'en serviront contre vous. »

Avec la résolution tranquille qui le caractérise, le magnifique mépris qu'il éprouve pour les agents allemands qui conspirent contre lui, le Czar répondit :

« Je n'ai pas peur. Mon devoir est d'empêcher qu'une bande de Iouddis fasse travailler des millions d'hommes à son profit, pressure pour en tirer de l'or les ouvriers des champs et des villes et dépouille par l'usure ceux qui ont réussi à économiser quelques kopecks... »

C'est à ce moment que furent décidées les mesures contre lesquelles les journaux affiliés à la Juiverie ont mené dans l'Europe entière une si bruyante campagne.

Rien ne peut donner l'idée de ce que sont les Juifs

de Pologne et de Russie. Ils anéantissent les populations de villages entiers avec de l'eau-de-vie empoisonnée. C'est d'un grand seigneur polonais que je tiens directement ce propos, qui est le pendant du mot épouvantable du Singer de Berlin :

Un enfant de huit ans passe sur la route. Le cabaretier juif l'interpelle du seuil de son cabaret.

— Eh ! petit ! arrête-toi un moment, je vais t'offrir un verre d'eau-de-vie.

Et il verse au gamin une énorme rasade d'eau-de-vie frelatée...

Le seigneur s'approche du cabaretier :

— Pourquoi corrompre cet enfant ? Tu n'y as aucun intérêt puisqu'il ne te paye pas.

— Sans doute, répond l'autre avec le sourire sinistre des gens de sa race, il ne me paye pas... mais, voyez-vous, il faut les habituer tout jeunes...

Les Juifs ont réussi à syphiliser une partie de la Russie. La preuve de ceci, nous la trouvons, non dans des brochures ou des livres écrits en vue de combattre l'influence juive, mais dans un de ces ouvrages tout à fait spéciaux, qu'il faut consulter de préférence si l'on veut connaître l'état exact d'un pays.

La syphilis, écrit un savant éminent, M. Podolinsky (1),

(1) Le travail de Podolinsky a été publié dans les comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. (Congrès de Montpellier, 1879, p. 863, sous le titre suivant : *État sanitaire des populations du gouvernement de Kiew.*)

M. Louis Jullien a cité ce passage dans le *Traité pratique des maladies vénériennes*. (Paris, 1886.)

M. Jullien ajoute :

« Des doutes ayant été formulés sur l'exactitude de ce récit, j'ai fait prendre au cœur même du pays des renseignements qui n'ont fait que le confirmer. Tout au plus peut-on supposer que Podolinsky a quelque peu poétisé les faits, d'ailleurs exacts. Mon obligeant correspondant m'apprend que la basse classe désigne encore la syphilis sous le nom de maladie française ; il insiste tout particulièrement sur ce fait que les auteurs de ces honteux embauchages sont des Juifs, qui ne reculent devant aucun moyen

est le fléau principal des populations rurales ; dans certains villages, le tiers au moins des habitants est contaminé. Le gouvernement de Kiew est plus atteint que tout autre, en raison des nombreuses raffineries et des plantations de betteraves, où le travail est organisé d'une façon vicieuse et dangereuse pour la salubrité publique. Les entrepreneurs de travaux, pour la plupart Juifs, ne trouvant pas facilement la grande quantité d'ouvriers nécessaires à la culture des betteraves, ont imaginé d'attirer la jeune génération des villages en réunissant l'orgie au travail, en offrant de l'eau-de-vie et en faisant jouer de la musique plusieurs fois par jour, en faisant coucher jeunes gens et jeunes filles ensemble, en un mot en offrant toutes les occasions à la débauche. Ces jeunes gens des villages quittent par centaines les maisons de leurs parents, s'en vont passer deux ou trois mois aux plantations de betteraves, dans un milieu impur et malsain, où ils dépensent tout leur salaire et contractent la syphilis. Les jeunes filles qui ont passé une saison aux betteraves sont très difficiles à retenir à la maison ; au printemps, dès qu'elles voient arriver les musiciens assis sur des chars décorés, elles se laissent enlever pour ne plus revenir que vers la fin de la saison, fatiguées, dépravées, malades.

Quant à l'usure, elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer. On a cité vingt fois l'histoire de ce malheureux paysan russe qui, en échange d'un billet de cinq roubles, finit par ne rien recevoir du tout.

Notre vaillant confrère, le *Lillois*, qui par la plume et le crayon a fait aux Juifs qui étaient en train de ravager Lille une guerre qui lui a valu l'estime de tous les gens de bien, a raconté spirituellement cette anecdote célèbre en Russie :

Un paysan russe se rend chez un prêteur juif et lui demande à emprunter cinq roubles (20 francs) pour un mois.

— Je veux bien te prêter cinq roubles, dit l'Israélite, mais à la condition que tu m'en rendras huit dans un mois.

pour piller les paysans et s'enrichir de leurs dépouilles. Sa conclusion, dont je n'accepte nullement la responsabilité, vaut d'être reproduite comme document : « Le vrai fléau, c'est le Juif. »

Le paysan hésite un peu, puis, pressé par le besoin, il accepte.

— Mais, reprend l'autre, j'ai l'habitude de prendre l'intérêt d'avance ; par conséquent je vais te donner trois roubles, et tu m'en devras encore cinq.

Le pauvre moujik n'est pas content ; cela ne fait pas son compte ; cependant, plutôt que de ne rien avoir, il consent à la nouvelle combinaison, signe un billet au juif et reçoit trois roubles. Au moment où il va passer la porte, le prêteur le rappelle :

— Écoute, je sais qu'il te sera bien difficile de me rendre cinq roubles à la fin du mois ; donne-m'en deux à présent et tu m'en remettras trois à l'échéance.

— C'est vrai, dit le paysan. Et il donne deux roubles.

— Ma foi, reprend le Juif, en réfléchissant bien, il me semble que tu n'as pas grand besoin du rouble qui te reste. Remets-le-moi, tu ne m'en devras plus que deux !

Le paysan, ahuri par tous ces comptes, ne comprend rien, donne son dernier rouble et s'en va. Naturellement, le mois écoulé, il doit payer les cinq roubles, montant du billet souscrit au prêteur.

Ceux qui m'accuseraient d'exagération feront bien de lire un article publié dans le *Nord* au moment où l'Angleterre manifestait l'insolente prétention de se mêler des affaires de la Russie, et qui, écrit dans la bonne langue française du dix-septième siècle, est un chef-d'œuvre de persiflage dans sa modération volontaire.

La Presse juive, fidèle à la tactique qu'elle emploie contre nous, parle toujours de persécution religieuse, alors qu'il ne s'agit que d'une question économique et sociale.

Il n'y a pas de persécution religieuse en Russie, répond le *Nord*, voici ce qu'il y a : il y a en Russie, comme partout ailleurs, *l'envahissement de l'Aryen indigène par le Sémite*, qui s'est abattu sur le pays dans ses migrations et ses pérégrinations.

Le Sémite de la foule, très-intelligent, très-retors, peu scrupuleux, âpre au gain, ne se gêne pas avec le peuple russe, qu'il exploite avec toute l'ingéniosité de sa race. Fuyant le

travail agricole, très expert dans les métiers interlopes, cabaretier et prêteur à la petite semaine dans les villages, changeur, marchand à la toilette, usurier, patron des maisons *Tellier*, expéditeur du personnel pour les harems et les lupanars d'Orient dans les villes, courtier sous toutes les formes, sans entrailles partout, voilà le commun de ses vocations.

Quand il monte par les professions libérales, il ne s'élève pas toujours moralement. De plus, il se dérobe au service militaire à l'aide de tels procédés et dans des proportions telles que la loi est obligée de combattre cette désertion préventive par des mesures spéciales ; enfin, il fournit au nihilisme, qui va à l'encontre de toutes les croyances et de toutes les traditions du peuple russe, un contingent que la presse évalue à 80 pour cent. Sur ce fond habituel se brodent des incidents tels que l'exploitation monstrueuse de l'armée et du peuple russes pendant la campagne de 1877-78, exploitation incroyable, épique !

Le *Nord* trouve tout naturel que les Juifs réclament contre ces mesures de « salut public » qui mettent hors de leur portée le peuple qu'ils croient être leur proie légitime, mais il hausse les épaules à la pensée qu'un gouvernement quelconque ait songé une minute, comme l'affirmaient impudemment les journaux juifs, à intervenir diplomatiquement en faveur de ces malpropres exploités. D'ailleurs, il avertit charitablement les Philosémites de Londres et d'autres lieux, que cette intervention n'aurait qu'un résultat pour les Juifs de Russie, celui de les faire égorger par les paysans qu'ils ont dépouillés.

On voit combien sont urgentes les décisions prises par le Czar pour protéger les travailleurs de son empire. Réussira-t-il dans cette lourde tâche devant laquelle a piteusement reculé Guillaume II ? Il a affaire à un redoutable adversaire et qui emploiera toutes les armes.

La *Pall Mall Gazette* a raconté dans quelles conditions Gunzburg avait essayé de corrompre le ministre

de l'Intérieur, M. Dournowo, avec un chèque d'un million de roubles endossé par la maison Mendelsohn de Berlin.

M. Dournowo refusa, mais les Juifs ont des intelligences parmi les hommes sur lesquels le Czar aurait le plus le droit de compter, et dans toutes les capitales ils travaillent à empêcher la conclusion de l'alliance franco-russe.

M. de Kotzebue, conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, est un homme droit ; il déteste les Juifs et il aime son prince. Quant au baron de Mohrenheim, il est plus douteux ; ce fut grâce à son intervention, on ne l'a pas oublié, que le gouvernement français refusa de reconnaître le caractère d'utilité publique à la *Société des amis de la Russie*. Il est inexplicable, en tout cas, qu'il ait laissé le Juif Adler, simple employé au consulat de Russie, intervenir dans la levée des scellés mis sur les papiers du général Sélivestoff alors que le Juif Mendelshonn était compromis dans l'affaire. Ceci explique la tournure abracadabrante qu'a prise cette affaire Padlewski, dans laquelle le gouvernement russe a été trompé à la fois par l'ambassade et par le gouvernement français qui a fait filer le véritable Padlewski pour complaire aux Juifs protecteurs de Mendelsohn.

Cet Adler, en effet, joue un rôle parfaitement connu de tous. Juif polonais, ainsi que nous l'a appris le correspondant russe de la *Lanterne*, il est chargé d'accueillir et de placer tous ses coreligionnaires, les protégés de M. de Rothschild et de Hirsch expulsés de Russie par mesure de salubrité publique.

Cet Adler ne perd aucune occasion d'insulter la France de la plus grossière façon.

Au mois de juillet 1889, un de nos confrères, dont la parole est au-dessus de tout soupçon, se trouvait en visite chez Adler dont le hasard l'avait fait voisin de campagne. La conversation s'étant tournée sur la politique, Adler s'exprima sur le compte de la République

et de son gouvernement en termes si inconvenants que notre ami se leva et lui dit :

— Monsieur, vous oubliez que je suis chez vous et que je ne puis vous répondre sur le même ton, mais vous aurez ma réponse demain.

Là-dessus notre ami sortit accompagné de son frère. Une heure après toute la famille Adler apportait des excuses, mais notre confrère ayant manifesté l'intention de pousser les choses à bout, le lendemain M. Adler fit la démarche qu'on avait exigée.

Ces écarts de langage étaient, d'ailleurs, si familiers à l'employé du Consulat de Russie qu'une autre fois, dans un dîner, il s'attira une réponse sanglante de Jacques de Biez. Il traînait selon son habitude la France dans la boue, il parlait de la désorganisation générale, du dégoût que nous inspirions à l'Europe... Jacques de Biez est comme moi, il trouve que nos malheurs sont des malheurs de famille et il n'admet pas que les Juifs viennent oratorer sur une crise morale, qui est due à l'influence corruptrice de la Juiverie, et qui cesserait immédiatement si les Français redevenaient les maîtres chez eux. Il répondit à l'insulteur :

— Monsieur, la vraie plaie de la France ce sont les étrangers qui l'envahissent, qui abusent de son hospitalité, qui se la partagent comme une province conquise. Mais le jour est proche où nous leur prouverons que la France n'est pas la Pologne...

Ces perpétuels outrages envers la France devaient naturellement attirer à cet Adler les sympathies d'un gouvernement où les Juifs sont tout-puissants, puisque c'est une Juive qui dirige maintenant le ministère des Affaires étrangères.

Au 1^{er} janvier dernier, Adler fut décoré, et l'on se souvient de l'indignation que souleva dans le corps diplomatique cette décoration donnée à un employé de consulat, alors que M. de Kotzebue, qui est chargé des affaires de l'ambassade en l'absence de M. de Mohrenheim, qui représente le gouvernement du Czar

près de la République française quand l'ambassadeur n'est pas là, n'était même pas chevalier de la Légion d'honneur. Ribot ne pouvait affirmer plus cyniquement que la France était aux mains des Juifs.

La *Patrie* a raconté de quelle façon M. de Kotzebue reçut Adler lorsqu'il se présenta à l'ambassade.

Avant-hier M. Adler est allé chez M. de Kotzebue pour lui demander si le gouvernement russe ne s'opposerait pas à cette étrange action. Le chargé d'affaires de Russie lui a répondu que le gouvernement français est libre de décorer les gens pour les mérites qu'il est seul à découvrir en eux (1).

Adler était si certain qu'on ne pouvait lui refuser cette distinction qu'il l'avait annoncée d'avance et qu'au Bottin de l'année 1890, il avait ajouté devant son nom une particule, *d'Adler*, pour essayer de maquiller sa Juiverie qui commence à le gêner.

Je ne sais si Alexandre III lira jamais ce livre. Trop souvent, hélas! on monte la garde autour des souverains pour empêcher la vérité de pénétrer jusqu'à eux. Parfois aussi un serviteur modeste, un valet de chambre qui a de l'affection pour son maître, se charge de le prévenir, de l'informer, de lui faire lire ce qui peut l'intéresser.

Alexandre II avait été averti de tous les côtés qu'un attentat se préparait contre lui; il s'en rapporta à ses ministres et, le 13 mars 1881, il tombait les jambes fracassées par les bombes, la tête ensanglantée et il murmurait en s'appuyant à la balustrade du canal Catherine : *Oubili menia!* « C'est fait de moi! » La police n'avait même pas pris la précaution de placer une haie de sergents de ville dans l'endroit où il devait passer! S'il emploie des agents juifs, Alexandre III finira comme cela... (2)

(1) *Patrie*, 26 décembre 1890.

(2) Voir dans le *Correspondant* (10 et 25 décembre 1890), une très remarquable étude de M. Norbert Lallié : *La lutte du Tsarisme et du Nihilisme*.

L'avis que je donne à l'Empereur est bien désintéressé ; je ne désire absolument rien de lui et l'on avouera qu'il est plus glorieux pour un homme d'être l'auteur de la *France juive* que d'avoir le grand cordon de Saint-André.

Je ne suis pas même l'ennemi des Nihilistes. J'admire leur froide intrépidité, leur abnégation, l'héroïque patience avec laquelle beaucoup supportent d'horribles privations. J'ai eu l'occasion de causer avec quelques-uns d'entre eux et je leur ai dit : « Comment, vous qui représentez l'âme aryenne en ce qu'elle a de plus admirable : l'esprit de sacrifice, pouvez-vous servir la cause d'une race sordide et cupide qui, pour amasser des millions, exploitera jusqu'au sang le peuple dont vous vous prétendez l'ami ! »

Ils me comprennent bien, mais ils ne sont pas libres ; comme les révolutionnaires français ils obéissent à des chefs qui ne les valent pas, et ces chefs sont tous à la solde des grands banquiers juifs de Russie, d'Angleterre ou d'Allemagne.

Si le Czar veut se rendre compte des forces dont dispose encore la Juiverie, et aussi du terrain qu'elle a perdu, il n'a qu'à se faire expliquer les moyens grâce auxquels fut préparé le mouvement de protestation organisé partout contre les oukases libérateurs. En constatant le peu d'écho que ce mouvement a trouvé en Europe, il verra le travail qui s'est accompli dans les esprits depuis que la campagne antisémite a commencé sérieusement. Jadis tout le monde aurait pris parti pour ces prétendus opprimés qui sont en réalité de si cruels oppresseurs ; tout le monde aujourd'hui sait à quoi s'en tenir, et dans tous les pays, l'Angleterre exceptée, on cria : « Bravo ! Le Czar a bien fait de traiter ces gens-là comme ils le méritent. »

Dès que furent annoncées les mesures que le Czar allait prendre en faveur de son peuple, toute la Presse juive fit entendre sa musique accoutumée. Elle débuta mal, d'ailleurs, et elle s'attendrit sur le sort d'un en-

fant juif auquel on aurait fait subir un traitement odieux ; il se trouva malheureusement que, cette fois encore, c'étaient les Juifs qui, à Bralystock, avaient commis un monstrueux assassinat et lapidé la fille d'un médecin, en souvenir probablement des anciens supplices de la Judée.

Ce qui fut beau là-dedans, c'est la protestation de l'Angleterre, *au nom de l'humanité*.

Au point de vue de la gaieté superlative qui jaillit de certains contrastes, je ne sais rien qui m'ait procuré une satisfaction plus intense.

C'est tellement beau que les images et les idées se pressent péle-mêle et que la pensée reste quelque temps informulée et confuse.

Donc, il faut que vous sachiez que ce peuple de proie, que la Nature fit cannibale et que le Protestantisme rendit hypocrite, était plein de compassion pour les Juifs de Russie et qu'il avait résolu de donner en leur faveur une représentation d'une pièce qui se serait appelée : *Le Requin sentimental* ou *Le Caïman philanthrope*.

Sir Henry Aaron Isaacs fut sollicité d'organiser un meeting d'indignation auquel toutes les notabilités de l'Angleterre prendraient part.

A cette simple annonce, il semble qu'on voit apparaître tout à coup les spectres des milliers et des milliers de victimes de la cruauté anglaise. Ici, ce sont les malheureux Indous auxquels l'Anglais vendait de force les couvertures de soldats morts du choléra ; là, ce sont les Birmans, que l'on fusillait au mépris des droits de la guerre, tandis que des misérables portant l'uniforme d'officiers anglais s'amusaient à photographier ceux qu'on assassinait, guettaient, avec le doigt sur le dé clic de l'*instantané*, les moindres mouvements et les dernières convulsions des mourants.

Arrêtez-vous pour contempler l'horreur dans l'horreur. Un homme a acheté, moyennant six mouchoirs, une enfant de dix ans, une créature de Dieu, et cet

homme en fait cadeau à des nègres afin qu'ils lui fassent voir une scène de cannibalisme : on saigne l'enfant et on la mange...

Pendant ce temps cet homme, ou du moins cet être à face humaine s'installe commodément et, le crayon à la main, il prend des croquis de la scène, puis il fait un peu d'aquarelle, de la peinture à l'eau, *water colours*. De temps en temps il pousse de joyeux : « Wery beateful ! » Il voulait voir, il a vu, il est content...

— Qu'est le monstre ? D'où vient-il ?

— Qui voulez-vous que ce soit, si ce n'est un Anglais ?

Vous avez lu, du reste, le récit complet de l'interprète, Assed-Ferrhan, sur les faits reprochés par Stanley à son lieutenant Jameson et qui eurent pour théâtre le camp de Yambuya.

Qu'est ceci à côté de ce qui s'est passé, de ce qui se passe encore dans cette Irlande-martyre sur laquelle les Anglais se sont acharnés pendant des siècles ! De 1845 à 1849, ils ont fait mourir là trois millions d'hommes de faim et ce sont eux qui l'ont raconté.

Les Irlandais, disait lord Derby au Parlement, étaient réduits à manger des pommes de terre pourries qui les empoisonnaient, et ils mouraient comme des mouches. Ceux qui n'avaient même plus de pommes de terre mangeaient de la terre pour essayer d'apaiser leur faim ; on retourna même au cannibalisme et l'on mangea de la chair humaine. Le désespoir était tel qu'on n'enterrait même plus les morts ; morts et vivants croupissaient ensemble dans d'étroites cabanes...

Les land-lords profitaient de la circonstance pour opérer sur leurs domaines de vastes balayures, des *clearances* ; ils expulsaient leurs tenanciers et les jetaient sur la grande route.

Dans un article du *New-York Herald*, O'Brien constatait que, depuis 1845, il y avait eu trois millions d'évictions de fermiers.

Ces évictions, bien entendu, continuent toujours.

Il y a parfois, parmi ces gens qu'on chasse de chez

eux, des vieillards paralysés qui ont travaillé soixante ans sur ce coin de terre ; ils refusent de s'en aller ; ils se cramponnent aux murailles de leur indigente chaumière... Alors, comme dans le comté Carlow, les policemen enlèvent le toit. La pluie entre, la neige tombe sur le grabat et les vieux crèvent...

Dans le comté Kerry, pour obliger à fuir ces paysans si obstinément attachés à leurs pauvres demeures, on les enfumait comme des renards. On enduisait les murs de pétrole, on y mettait le feu et on attendait que les tenanciers éperdus fussent forcés de se sauver dans la lande !

A l'heure même où les journaux anglais annonçaient le meeting humanitaire en faveur des Juifs de Russie, on aurait pu voir une centaine de gens armés et de policemen cheminer vers Falcarragh, dans le comté Donnegal, district montagneux qui est peut-être le plus triste et le plus désolé de l'Irlande (1).

C'était une nouvelle expédition organisée pour expulser encore d'infortunés fermiers qui avaient été oubliés. Sur la route se tenait le D^r O'Donnel, évêque de Raphoë, qui donnait sa bénédiction aux victimes et qui les exhortait à prendre patience. Parfois il essayait d'intervenir et d'obtenir un arrangement, mais les propriétaires anglais ou leurs représentants le repoussaient durement et criaient : « Pas de pitié ! »

On en expulsa ainsi 500, puis une épouvantable tempête survint ; aveuglés par des rafales de neige et de pluie, les policemen refusèrent de marcher et l'on accorda un sursis d'un jour.

C'est la politique du journal juif de Londres : *The Banner of Israel*, le journal de Goschen, dont j'ai cité un extrait dans *Dernière bataille*. « Les Irlandais ne sont bons qu'à tuer, et c'est une faiblesse coupable chez les Juifs de ne pas les avoir exterminés tous... (2). »

(1) *Courrier de Bruxelles*, 21 novembre 1890.

(2) *Banner of Israel*, 17 juillet 1889.

C'est devant de tels tableaux, je le répète, qu'on sent bien l'impuissance de l'écriture et la lourdeur de la plume à traduire tout ce qu'on ressent, et c'est ainsi qu'on s'explique que des hommes de très grande valeur auxquels les pensées et les images venaient à flots trop pressés, aient beaucoup parlé et n'aient pas écrit.

Pour rendre ce qu'on éprouve, il faudrait pouvoir produire un changement à vue, comme au théâtre.

Ici un paysage d'Irlande noyé dans un brouillard glacial, des malheureux assis au bord du chemin, dans la boue, à quelques pas de la chaumière où ils sont nés, la femme s'efforçant de réchauffer dans sa jupe trouée un enfant qui a faim et qui pleure...

Le land-lord, le privilégié du sort auquel Dieu avait confié le soin de veiller sur ces pauvres hères qui sont ses frères, a des millions de livres sterling ; il possède des châteaux partout, des équipages de chasse, des galeries pleines d'œuvres d'art, il ne pourrait en huit jours faire le tour de son domaine... Et ce drôle, ce maudit, cet infâme, a donné froidement l'ordre de jeter ces désespérés hors de chez eux.

— Où donc est-il, ce Caïn ?

— Où il est?... Tenez... là-bas... à Guidhall. Sous le feu des lustres, il y a une assemblée de philanthropes ; ces âmes sensibles protestent, *au nom de l'humanité*, parce que le Czar veut empêcher les Juifs d'empoisonner et de voler les paysans russes... Regardez parmi toutes les Grâces, les Honneurs et les Révérences qui sont là, et vous y trouverez votre land-lord impitoyable... C'est un digne fils de la déloyale Angleterre, il est mauvais mais il est menteur, il est cruel mais il est hypocrite, et de cette main qui, d'un trait de plume, a voué à la mort ses infortunés tenanciers d'Irlande, il a signé la requête à sir Isaacs...

Les soussignés sont d'avis qu'il y a lieu d'exprimer publiquement une opinion au sujet des persécutions renouvelées auxquelles des millions d'Israélites sont en butte dans la Russie, sous le coup d'édits exceptionnels et de mesures res-

trictives. Ils demandent, en conséquence, à V. S. de vouloir bien convoquer un *meeting* à Guidhall et d'en accepter la présidence.

J'ai étudié cette liste avec un vieux prêtre irlandais, qui me donnait des détails sur les quatre-vingt-trois signataires. On ferait l'histoire du crime social et le procès des hautes classes au dix-neuvième siècle rien qu'avec la vie de ces gens-là.

Le duc d'Argyll, qui vient en tête, est le père du marquis de Lorne, qui a épousé une des filles de la Reine. Le père et le fils se valent. Tous deux sont vils et sans entrailles. Les *crafters* d'Écosse où d'Argyll a ses terres tuent les cerfs et les daims de leur seigneur pour se venger de tout ce qu'il leur fait endurer.

Aberconn est un des plus féroces land-lords d'Irlande. « Aberconn l'implacable », dit-on là-bas.

Les tenanciers du Tr. Hon. comte de Meath, un autre lord irlandais, sont morts de misère par centaines autour de son domaine de Bray (1). Milord est atroce, Milady est pire. Milady a, d'ailleurs, signé la requête, en même temps que son mari, et versé une larme alcoolique sur les Juifs de Russie.

Le duc de Westminster est, lui aussi, du bois dont on fait les damnés. C'est le plus riche propriétaire ter-

(1) C'est ce peu recommandable personnage qui devait aller porter au Czar les vœux adoptés au *meeting* de Guidhall, en compagnie de M. Joseph Pease.

Le comte de Meath renonça à son voyage, parce que l'ambassadeur d'Angleterre en Russie le prévint que la première question que daignerait lui adresser le Czar serait celle-ci : « Monsieur le philanthrope, combien avez-vous fait mourir de vos tenanciers de faim ? »

Cela rappelle la réponse de Frédéric Lemaitre à la reine Victoria. Frédéric avait été jouer à Londres le *Chiffonnier de Paris*; la reine l'avait fait venir dans sa loge, et la vieille ogresse aux dents jaunes avait feint l'attendrissement.

— Comment, vous avez de pareilles misères à Paris ?

— Madame, répondit Frédéric avec sa voix tonnante et son grand geste, ce sont nos Irlandais...

rien du Royaume-Uni (1). Il a vingt millions de rente; il possède tout un quartier de Londres; à l'expiration de ses baux à long terme, il verra ses revenus doubler, et il se vante lui-même de n'avoir jamais donné un schelling à personne. Il arrivera devant Dieu sans avoir une bonne action à lui raconter.

Par avarice, Sa Grâce voyage en deuxième classe; on lui fit un jour la plaisanterie de faire entrer dans son compartiment une troupe de petits ramoneurs; il paya le supplément pour faire monter les ramoneurs en première et resta en seconde... C'est le seul trait de générosité qu'on connaisse de lui...

Il fut longtemps le caudataire et le flagorneur de Gladstone, qui l'avait patronné dans la vie publique. Quand Gladstone eut pris parti pour les Irlandais opprimés, le duc de Westminster, l'ami des Juifs persécutés, fit enlever de son salon le portrait du vieil homme d'État et déclara qu'il ne connaissait plus son ancien ami.

A côté de cela, il faudrait pénétrer dans l'intérieur des évêques qui figurent dans cette liste.

Les filles font de l'aquarelle, *water colours*, toujours. Elles copient justement un dessin qu'un Jameson quelconque a offert à leur père...

— C'est bien gentil cela, père; c'est une scène de cannibalisme, n'est-ce pas?

— Oui, chère petite, d'après nature...

Pendant ce temps-là le père se fait, de ses mains épiscopales, des beurrées énormes qu'il arrose d'un généreux scherry; il pense au discours qu'il prononcera au meeting; il relit l'article de la *Banner of Israel*, dans lequel on déclare que les Irlandais sont faits pour être exterminés; il trouve cela très bien parce que les Irlande-

(1) Le duc de Westminster vient le sixième sur la liste des plus riches personnes du monde, publiée par M. de Varigny dans son volume : *Les grandes fortunes aux Etats-Unis et en Angleterre*.

dais sont des Chrétiens, mais il est plein de pitié pour les Juifs qui tiennent des maisons de tolérance en Russie (1); à la fin, il a tellement bu de scherry qu'il se met à pleurer sur sa beurrée, en pensant à sir Isaacs et à la civilisation...

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est l'imperturbable gravité avec laquelle les Anglais accomplissent ces actes de suprême hypocrisie. En toutes choses ils sont ainsi. Ces Tartufes, d'une si impassible scélératresse, se livrent aux monstrueuses débauches qu'a décrites la *Pall Mall Gazette* sans perdre une minute leur masque de puritanisme; ils lisent leur Bible avant, après, et probablement pendant.

Pour ces êtres, que le prince de Ligne appelait des « Jacques Roasbeef inamusables », la débauche elle-même est moins un entraînement des sens qu'un besoin de faire du mal, un des aspects du cannibalisme européen. Ils éventrent des petites filles de huit à dix ans, ils brisent ces tissus à peine formés, moins pour chercher dans ces exercices un ignoble plaisir que pour éprouver la joie de faire souffrir.

Les malheureux télégraphistes de Cleveland-square perforés par les membres des grands Cercles de Londres, qui leur entraient dans le corps, poussaient, dit-on, des hurlements de douleur. Et c'étaient précisément les cris de ces *boys*, qu'on mutilait pour quelques pennys, qui ravissaient les grands seigneurs et les alliés de la famille royale, mêlés à ces scènes sans nom sur lesquelles le prince de Galles a empêché qu'on ne fit la lumière; ils goûtaient là la sensation que Jameson alla chercher en Afrique, la sensation violente et âpre que les plus élégantes *ladys* demandent à l'ivresse du whisky.

Cela ne les empêche pas, comme vous l'avez vu, d'être

(1) On sait qu'en Angleterre certaines fonctions comme celles de lord chancelier et de vice-roi d'Irlande, sont interdites aux Catholiques et accessibles aux Juifs. Voilà ce que les Anglais entendent par l'égalité et la tolérance en matière religieuse !

de parfaits philanthropes... lorsqu'il s'agit des Juifs de Russie... : *English tartufery!*

Le plus intéressant là-dedans c'est encore sir Henry Isaacs. Ce lord-maire pratique profita de tous ces événements pour venir faire à Paris un *pouf* gigantesque.

Un beau jour on apprit, par de magnifiques affiches, que les petits commerçants de Paris n'étaient pas encore suffisamment ruinés par la concurrence des grands magasins et qu'un nouveau bazar allait s'ouvrir pour achever de les réduire à la misère. Cette fois on devait vendre à la fois des comestibles et des étoffes, de la margarine et des soieries.

Le président du conseil d'administration, disaient les réclames, n'était rien moins que sir Isaacs, le lord-maire de Londres en personne.

Le grand attrait de la société nouvelle consistait en ceci qu'elle était organisée en violation des lois françaises

Vous retrouvez là le sans-gêne de l'Anglais greffé sur l'impudence du Juif... : « La légalité, le respect des Anglais pour la légalité, le bâton du constable, emblème de la loi... » Bref, le premier soin de ce lord-maire, qui occupait une des plus hautes fonctions d'Angleterre, de ce Juif plein de scrupules qui refusait de traverser la Cité en voiture le jour de son entrée à Mansion-House, parce que ce jour était un jour de sabbat, était de faire un pied de nez aux lois françaises...

Naturellement les journaux juifs, avec le patriotisme qui les distingue, se roulèrent aux genoux de ce monsieur sans façons. Arthur Meyer, l'ami du Roi, et Eugène Meyer, l'ami du Peuple, acclamèrent, en de pompeux articles, le Youtre étranger qui venait faire concurrence aux petits marchands parisiens.

Les magasins des Grands Boulevards, écrivait la *Lanterne* en deuxième page (1), jouissent, du reste, d'une situation ex-

(1) *Lanterne*, 7 juillet 1890.

ceptionnelle. En façade sur le boulevard Poissonnière, ils donnent aussi sur la rue du Sentier et sur la rue Poissonnière. Ils sont donc situés au centre d'un des quartiers les plus populeux de Paris, à proximité des grandes artères conduisant à toutes les gares importantes.

La création de cette maison va sans doute être un nouveau sujet de plainte pour les petits commerçants et plus que jamais ils vont demander qu'on écrase d'impôts leurs puissants concurrents. Qu'importent ces récriminations ?

Trois mois après, on apercevait un rassemblement énorme rue de Provence et l'on entendait sortir des groupes des exclamations furibondes... C'étaient les actionnaires de sir Isaacs, le défenseur des Juifs de Russie, qui exhalaient leur douleur.

Pour ne pas être encore traité de pamphlétaire, je préfère laisser le *Petit Journal* (1) vous raconter cette navrante mystification.

Hier, à deux heures, une foule considérable se pressait devant la porte du n° 51 de la rue de Provence. De vives protestations et des réclamations énergiques sortaient de toutes les bouches :

— Nous sommes volés ! s'écriait l'un.

— Ah ! les misérables ! disaient les autres.

Voici la cause de ce rassemblement qui a ému pendant une grande partie de la journée les habitants de ce quartier :

Il y a trois mois, une souscription publique était ouverte pour la création d'une maison anglaise : « Aux Grands Boulevards. »

Cette affaire était patronnée, d'après le prospectus, par de hauts personnages de Londres et de Paris. Il s'agissait de créer un grand établissement qui vendrait, en même temps que des nouveautés, des produits alimentaires.

Les souscripteurs furent très nombreux et, en quelques jours, le montant des sommes versées s'éleva à plus de 600,000 francs.

M. Henry Petit, promoteur de la société anglaise dissoute, adressa alors de nouvelles circulaires pour annoncer que le

(1) *Petit Journal*, 2 octobre 1890.

retrait des fonds serait effectué hier à son bureau, 51, rue de Provence.

Les intéressés se sont présentés, mais en vain. M. Petit leur a répondu que les fonds n'étaient pas là et qu'il ne les recevrait que dans une dizaine de jours.

De nombreux plaignants allèrent trouver le commissaire de police de la rue de Provence, qui manda le sieur Petit et lui fit subir un interrogatoire à la suite duquel il l'a maintenu en état d'arrestation

J'ai eu beau lire les *Archives israélites* depuis la première ligne jusqu'à la dernière, je n'y ai jamais trouvé aucun renseignement sur cette histoire...

En revanche, j'ai eu là satisfaction de lire dans les journaux anglais quelques lignes qui m'ont fait plaisir :

Le lord-maire de Londres vient de recevoir du Foreign Office la communication suivante signée par le secrétaire particulier de lord Salisbury :

« L'ambassadeur de Russie a prié le marquis de Salisbury de vous faire retourner la lettre que vous avez adressée à S. M. l'Empereur de Russie en date du 24 janvier, ainsi que le mémorandum joint à cette lettre, concernant la situation des Juifs en Russie.

« Je suis chargé par lord Salisbury de vous transmettre ces papiers. »

En un temps de don Pedro, de Guillaume, de prince de Galles et d'archiduc Rodolphe, on aime à rencontrer enfin un souverain qui sache garder un peu de dignité vis-à-vis des Juifs et qui refuse de prendre « leurs papiers », même avec des pincettes.

En recevant ces « papiers » qu'ils avaient été obligés d'envoyer par la poste et que personne en Russie n'avait daigné regarder, Westminster, Argyll, Aberconn et les autres ont dû faire une jolie tête.....

LIVRE TROISIÈME

ANÉMIE — ANESTHÉSIE — ATARAXIE

« Dixit Dominus... Ecce ego ponam Jerusalem super liminare crapulæ omnibus populis in circuitu. »

Et erit, in die illa, ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis populis.

(ZACHARIE, ch. XII, v. 2 et 3.)

I

Impossibilité de faire sortir les Français actuels de leur apathie. — Les réunions publiques. — Le Conseil municipal et les souscriptions irréductibles. — Les Français ne sont pas pessimistes. — La conception qu'ils ont de la vie. — Dégénérescence complète du sens moral. — Les idées nouvelles sur le vol et la prostitution. — Osiris Ifla ou le Bienfaiteur de l'Humanité. — Le culte des grands hommes. — L'enthousiasme de M^{me} Adam. — Ce que la Cour d'appel de Bordeaux pensait de ce Dieu égyptien. — Il y a vingt ans. — Le président Toutée et le *Bal des Vaches*. — Un coin de province. — Maës et son ami Le Senne. — La diminution des naissances. — La *Mort aux gosses*. — Les deux pèlerinages. — Indifférence devant les catastrophes financières. — Les actionnaires de Panama. — Le silence des journaux. — Henri Rochefort. — Le Patriarche de l'escroquerie. — Le rapport de M. Monchicourt. — Des chiffres fantastiques. — Les gogos ont toujours confiance. — La banque Macé-Bernard et le Clergé. — Les *Placers de la Haute Italie*. — La publicité du *Gaulois*. — La mort dans le péché. — La Magistrature. — L'affaire des Métaux. — L'avocat-général Sarrut et le président Calary. — Laveissière et Comet. — Un dîner de

magistrats. — L'implacabilité envers les humbles. — Un homme tué pour une fleur. — Une fête à Boulogne. — Un Code spécial pour les Juifs. — Mary Raynaud et Rodrigues. — Le marquis de Salaberry et Naquet. — « Cela va tout de même! » — La servilité des Académies. — L'élection de Bischoffsheim. — Un mandarin de lettres — Lavisse et le bon Dieu. — Le Lettré et la Bergère. — Une visite à l'Impératrice d'Allemagne. — Le mariage Hugo-Daudet.

Il serait inexact d'attribuer uniquement au manque d'argent la lenteur avec laquelle s'est développé l'Antisémitisme. Sans doute le manque d'argent nous a privé du concours de la Presse, qui est nécessaire à l'heure actuelle pour remuer l'opinion. Mais le Boulangisme a eu l'argent, par conséquent il a eu la Presse. En réalité combien d'hommes aurait-il pu mettre sur pied à un moment donné ?

Pour bien se rendre compte de l'état des esprits, il faut avoir assisté à des réunions boulangistes, avoir entendu des orateurs comme Laguerre, Déroulède, Millevoye, les avoir vus chaque soir remuant leurs auditeurs comme avec une pique de fer rougie au feu, dénonçant des infamies qui n'étaient que trop réelles, flétrissant, avec une ardente éloquence, des tripotages et des scandales dont la preuve était facile à faire. Chaque soir ils rappelaient au peuple que sa volonté avait été brutalement méconnue, que le suffrage universel avait été outragé dans l'élection de Joffrin ; ils invitaient les assistants à venir protester sur la place de la Concorde, et tous ceux qui étaient là s'écriaient : « Oui, oui, nous irons tous ! »

Il devait se passer des choses énormes sur cette place de la Concorde. Et cependant, le jour de la validation de Joffrin, je n'ai guère vu passer, autour du vieil obélisque de Ramsès, que des omnibus, des voitures de toutes sortes et des piétons inoffensifs.

Dans ce pays, jadis si susceptible pour tout ce qui touche aux trafics d'argent, jamais opposition n'eut une plate-forme comparable à ce coup des souscriptions

irréductibles, accompli à la veille même des élections municipales. Il n'y avait pas à ce sujet la moindre hésitation : les mandataires du peuple, si sévères pour la corruption de l'Empire, avaient honteusement abusé de leur mandat et s'étaient entendus avec des banquiers pour voler le public.

On a raconté cela sur tous les tons ; on a répandu à profusion une brochure fort bien faite : *Les Scandales et les tripotages de l'Hôtel-de-Ville*. — *Paris aux agioteurs*. Pour sa part, la Ligue antisémitique, qui est loin d'être riche, a pris et distribué pas mal d'exemplaires.

Les Parisiens ont réélu la plupart des conseillers municipaux convaincus d'avoir trempé dans ces malpropretés. Ils les ont réélus très librement, avec des urnes très surveillées par des représentants de tous les partis, par des gens de comités experts dans toutes les roueries électorales et qu'on ne met pas facilement dedans.

Tout vient se briser contre une indifférence absolue, contre une sorte d'ataraxie, d'impassibilité générale, qui n'est point l'ataraxie stoïque dont parle Proudhon, mais plutôt une inertie malade, une prostration sur laquelle rien n'agit.

Les physiologistes connaissent bien ces phases passagères où le cœur est inexcitable. L'organe où l'humanité puise sa flamme a soudain des moments de repos, d'hébétéude, de torpeur après lesquels il reprend son fonctionnement.

A l'heure actuelle, malheureusement, ce n'est plus par saccades, c'est toujours que le cœur ne répond plus aux excitants. Et comme ce bourdon, qui rythme nos artères, nos expansions et nos violences, dépend lui-même du cerveau, c'est toujours au cerveau qu'il faut chercher la cause des défaillances et des sommeils.

Il y a eu trop d'efforts ce dernier siècle, trop de hâte trépidante, trop de connaissances fragmentaires, dispersées, illusoire. Il semble que l'on ait vécu dans un kaléidoscope. Obligée de s'appliquer à la fois aux théo-

ries sociales, aux découvertes de la science, aux essors des lettrés, la vision papillote et fatiguée. Il faudrait ce regard à facettes des insectes, cet œil-mosaïque dû peut-être à des morcellements infinis de choses, pour comprendre tant de mouvements heurtés, tant de couleurs criardes.

Comment s'étonner alors que la lassitude saisisse ces entendements secoués, non plus la saine lassitude du travail, où se puisent des forces nouvelles, mais la dépression atonique où l'on a l'illusion de la vigueur ?

La Mort gagne le monde par l'insensibilité, par l'anesthésie. Cette anesthésie sociale, que l'on appelle l'ataraxie, envahit les masses, comme sa sœur envahit les êtres. Elle débute d'ici, de là, par plaques qui se rejoignent et couvrent bientôt le corps tout entier. Certaines régions intermédiaires jouissent d'une fausse excitation que l'on retrouve avant tous les désastres. Celui qu'attend la congestion bâtit des projets bienheureux. Nous autres, au bord du gouffre, nous affirmons le Progrès indéfini, une ère joyeuse et libre. Au fond, nous ne croyons même pas à Demain, et nous nous en occupons très peu.

On a donné bien des noms à cet état particulier, que chacun constate. Weiss a parlé d'une maladie des moelles, d'un affaiblissement du *vis vivendi*; d'autres d'insensibilité volitive, d'aboulie, d'impuissance de la volonté.

Personne, en tout cas, ne conteste la dégénérescence de cette race qui eut jadis une si débordante vitalité.

Il faut ajouter, cependant, que cette dépression intellectuelle, que les Français avouent eux-mêmes, ne se traduit pas chez eux par le Pessimisme.

Le Pessimisme est particulier aux natures supérieures. Dès qu'on touche aux profondeurs de l'être, qu'on se penche sur l'énigme du monde, qu'on s'unit de cœur à la souffrance de ceux qui nous entourent, il est impossible de ne pas éprouver une impression d'anxiété

et d'amertume devant l'impénétrabilité de cet impassible univers, qui s'obstine à ne pas répondre à nos interrogations, à ne rien nous révéler de ses secrets... Les frivoles rient jusqu'à la mort; les esprits moins légers, ceux qui réfléchissent sur les spectacles que la vie déroule devant eux et qui s'irritent de ce qu'elle leur cache, ne peuvent se défendre de la tristesse qui se dégage de tout... *Cor sapientium ubi tristitia...*

Les Français modernes n'ont rien de tout cela. Les troublantes théories de Schopenhauer (1) comme les belles désespérances de Tolstoï, vastes et désolées comme des steppes, les laissent parfaitement indifférents. Intellectuellement, c'est trop fort pour eux, trop étendu d'horizon, trop intense de pensée; cela les obligerait à trop de méditation.

La conception que les Français contemporains ont de la vie n'a d'analogie dans aucun temps, elle est tout à fait particulière à notre époque. Notons tout d'abord que si la vie moderne s'est compliquée au point de vue des faux besoins et des raffinements du bien-être, elle s'est singulièrement simplifiée au point de vue moral; comme une espèce de Peau de chagrin, elle se rétrécit tous les jours sous ce rapport.

Si elle avait toujours le ciel comme finalité et comme but, la vie jadis était, même au point de vue terrestre, chose importante et sérieuse; elle se rattachait par des racines solides à des traditions de familles habitant depuis des siècles sur un même coin de terre, elle se prolongeait par-delà le tombeau par le désir qu'avaient les plus pauvres de laisser d'eux un bon souvenir, de léguer aux leurs de beaux exemples à suivre, un héritage d'honneur à garder à leur tour.

(1) Voir sur Schopenhauer et le Pessimisme un très remarquable article de M. Ferdinand Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} novembre 1890.

A lire aussi, à un autre point de vue, une curieuse étude du docteur Delon : *Pessimisme et Socialisme*. (*Revue socialiste*, novembre et décembre 1890.)

Tout cela a été élagué peu à peu, et l'on a mis ce qui restait en viager. Pour les privilégiés, pour les fils d'enrichis, la vie est une occasion de faire la fête ; pour les déshérités du sort, pour les forçats du travail, elle est un douloureux et monotone trimage, afin d'arriver à manger à peu près régulièrement et à mourir à l'hôpital. Pour les représentants des classes moyennes, pour ceux qui donnent l'idée la plus juste du pays, pour les bien doués, les bien portants, les bien armés, c'est une bagarre dans laquelle on est tombé on ne sait comment, et au milieu de laquelle il faut tâcher de se débrouiller et de se faire jour à coups de poing.

Il y a évidemment des touches cassées dans le clavier humain, des notes qui ne rendent plus. On ignore également la Gaieté franche des ancêtres et la tendre, la poétique Mélancolie. On ne sait plus ce que c'est que le Bonheur, ce présent des Dieux à quelques privilégiés, ce Bonheur qui avait un caractère presque sacré et dont Bonald disait : « Je salue le Bonheur parce qu'il est rare. » On peut dire même, qu'à part peut-être chez quelques mères qui ont perdu leurs enfants, on ne connaît plus la Douleur, j'entends la Douleur religieuse et grave d'autrefois. C'est fini et des enthousiasmes ardents et des généreuses angoisses d'un cœur déchiré par le Doute.

Il existe seulement des satisfactions et des embêtements, des chances et des guignons qui dépendent presque tous de circonstances matérielles. Tout cela rentre plus dans l'ordre des accidents, des faits divers, des catastrophes, que dans l'ordre des sentiments, et l'âme n'en est affectée que très indirectement par les dérangements et les troubles que l'être physique en éprouve dans les habitudes et le train ordinaire de sa vie.

L'homme du Passé, en un mot, avait de nobles motifs pour vivre ; l'homme d'aujourd'hui a seulement quelques prétextes plausibles pour ne pas se tuer et accomplir jusqu'au bout sa corvée.

Cette corvée, le Français contemporain la subit avec un certain entrain, qui est un don qui lui reste de sa

race ; il tâche de gagner le plus possible pour nocer davantage, pour se procurer plus de jouissances matérielles, pour faire honneur à ses affaires.

Le régime moderne a créé, on peut le dire, un type d'être spécial que l'on serait tenté d'appeler le contribuable ; car, en réalité, si on demandait à beaucoup d'hommes de ce temps pourquoi ils sont sur la terre, ils seraient bien embarrassés de répondre et finiraient par vous dire :

— Ma foi, pour faire notre service militaire, pour acquitter nos contributions et pour payer notre terme.

Le gendarme, le percepteur, le propriétaire sont, pour la plupart, la forme visible du Devoir et, dès qu'on est en règle avec eux, on a l'esprit en paix.

Aussi, remarquez-le, ces contributions le Français les paye avec une certaine joie : il ne se sert pas du tout de ses droits de citoyen pour obtenir la diminution des impôts. Il en est de même du propriétaire : le Français est heureux quand il a rempli ses devoirs envers lui. Chez ce peuple, qu'on prétend livré à toutes les théories subversives, il n'y a pas d'exemple d'assassinat d'un propriétaire. Les insurgés de la Commune, maîtres absolus de Paris, ont tué de vénérables ecclésiastiques qui ne leur avaient fait aucun mal ; ils n'ont tué ni un des propriétaires implacables qui avaient augmenté sans pitié le loyer des pauvres ménages, ni un des huissiers qui avaient saisi jusqu'à la cendre des foyers.

Les Français sont admirablement dressés à toute cette organisation fiscale ; ils sont comme les meharis qui s'agenouillent pour qu'on puisse les charger plus facilement, ou comme les chevaux de renfort d'omnibus qui, leur besogne faite, vont tout seuls rejoindre leur place au bas de la montée et attendent là qu'on les attelle de nouveau.

Ces hommes si dociles à rendre à César ce qui est dû à César, se regardent, en revanche, comme absolument affranchis de toute obligation envers Dieu.

Ce qui frappera plus tard l'observateur, quand il étudiera les générations présentes, c'est la facilité avec laquelle un peuple peut se passer de toute religion. Dans les départements qui entourent Paris, il y a des villages où les hommes ne mettent jamais les pieds à l'église. Je ne parle pas ici des hommes affichant des opinions anticléricales. En beaucoup d'endroits la période d'anticléricalisme militant est close. Les paysans et les ouvriers du pays saluent le curé parce que c'est un notable, mais ils n'éprouvent pas une seconde le besoin de penser à Dieu, d'élever leur cœur vers le Créateur, de s'unir par la prière à la Divinité. En dehors des dimanches, ils n'ont aucune notion des fêtes de l'Église et des événements qu'elles commémorent. C'est là tout un ordre de préoccupations radicalement aboli chez eux et, à leur point de vue, ils vivent très bien comme cela.

Quand, par hasard, ils entrent à l'église pour un mariage ou un service quelconque, ils s'y ennuiant à avaler leur langue. Ce Sacrifice du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin, ce drame si magnifiquement émouvant de la Messe, où chaque parole, chaque geste du prêtre a une signification si profonde, les laisse totalement indifférents ; ils ne le comprennent pas plus qu'ils ne comprendraient une cérémonie dans une pagode. Ils sont tout à fait revenus à l'état sauvage, très au-dessous, au point de vue du sentiment religieux, de ce qu'étaient nos pères au moment où le christianisme pénétra dans les Gaules ; pour les ramener, il faudrait les évangéliser à nouveau, il faudrait des apôtres comme saint Denis ou saint Éleuthère, qui aillent prêcher sur les chantiers ou dans les champs.

Ce sera, je le répète, un sujet de stupéfaction pour ceux qui écriront définitivement l'histoire de ce temps, que de voir avec quelle rapidité ce peuple, qui fut si croyant, qui resta si longtemps idéaliste, en est arrivé à être étranger à toute inquiétude sur l'âme, sur le mystère de la destinée, sur le Divin en un mot, à vivre

de la vie seule des instincts, dans un matérialisme tranquille qui, chez beaucoup, encore une fois, n'a plus rien d'agressif contre les ministres du culte.

Il en est de même, d'ailleurs, pour tout ce qui touche au domaine moral. Je n'ai pas l'intention de déclamer contre la corruption des mœurs, ce qui serait parfaitement inutile; je veux noter simplement à quel degré sur ce point encore les opinions se sont modifiées en quelques années. Ceux qui appartiennent à ma génération seront incontestablement frappés de l'exactitude de ce constat.

Ily a vingt ans, les mots : *un failli, un voleur, un condamné pour escroquerie*, étaient des mots-épouvantails; une condamnation pour vol était la mort sociale pour un homme. Aujourd'hui, ces termes n'ont plus qu'une importance très secondaire.

Sans doute, on s'écarte encore du voleur classique, couvert de haillons, armé d'un gros bâton, mais ce n'est pas parce qu'il est voleur, c'est parce qu'il est mal mis. Les voleurs habillés comme tout le monde sont les bienvenus partout.

Crouzet, Jacques Meyer, circulent sur le boulevard et tous leurs camarades leur serrent la main.

Mary Raynaud a été nommé à une belle majorité par les rustiques populations du Cantal, auxquelles on n'avait pas caché ses antécédents; il a traité un emprunt municipal avec le maire de Mâcon; son nom figure dans des scrutins au *Journal officiel* et il aurait été probablement validé s'il avait pu tenir plus longtemps. Il était chargé de la partie financière dans le journal monarchiste par excellence, dans l'organe autorisé de ce prétendant qui prétend, tout au moins, être un honnête homme et, avec l'expérience que pouvaient lui donner ses trois ans de prison, il engageait les duchesses et les marquises à placer à la *Banque d'État* les fonds qui n'auraient pas été dévorés par le Boulangisme.

Personne ne trouvait cela étonnant et l'on se fût

étonné au contraire qu'on fit mauvais accueil à un gentleman comme Mary Raynaud qui, s'il n'était pas absolument honnête, était fort civil en ses manières. Un monsieur qui, à Paris, dans un lieu public, refuserait de s'asseoir à côté d'un homme flétri par les tribunaux, passerait pour un excentrique, un *faiseur d'épate*...

Tout est singulier, d'ailleurs, en ce temps. Jadis, ceux qui avaient eu des relations plus ou moins difficiles avec la Justice cherchaient à se faire oublier; aujourd'hui ce sont ceux-là, au contraire, qui courent après toutes les occasions pour se mettre en avant, à qui tout prétexte est bon pour attirer l'attention sur eux.

Qui n'a entendu parler, en ces derniers temps, du Juif Osiris Iffla?

Osiris a le culte des grands hommes; il commence par offrir une statue de Jeanne d'Arc à la ville de Nancy qui ne demandait rien; il continue en offrant une statue de Guillaume Tell à la ville de Lausanne.

Vous devinez le vacarme que mène la Presse juive autour de ces actes de munificence!

Il n'est donc point mauvais de montrer au public l'opinion que s'est faite la Magistrature française des moyens par lesquels ce mortel généreux était arrivé à s'enrichir. Voici comment, il y a cinq ans, les conseillers de la Cour d'appel de Bordeaux jugeaient la manière d'agir de ce Dieu égyptien. Il s'agissait d'une substitution de créance faite frauduleusement par Osiris à son beau-frère Moïse.

Attendu que si on cherche à pénétrer le sens et le mobile de cette substitution pleine d'équivoque, on y découvre une *combinaison artificieuse habilement organisée dans le dessein de tromper le public* sur la vérité de la situation de la nouvelle société; que visiblement, en transportant sur la tête de son beau-frère Moïse la créance irrécouvrable de 330,036 francs avec des conditions de remboursement particulièrement rigoureuses et en lui faisant opérer dans la nouvelle société le

versement de pareille somme, Osiris a poursuivi un double but : attirer l'argent du public dans la nouvelle banque et s'assurer, par l'intermédiaire de son beau-frère, des facilités de remboursement au détriment des autres créanciers ;

Que cette *intention frauduleuse* se révèle d'abord dans la préparation des actes des 13-14 février 1880, à laquelle Osiris a pris une part directe et prépondérante, ainsi qu'en témoigne la correspondance versée aux débats, voire notamment les lettres de Foucaud et d'Astruc, de fin novembre, 3 et 17 décembre, enfin la lettre d'Osiris du 15 décembre 1879 ;

Que la *fraude* apparaît plus sensible encore dans la *simulation qui entache* les conventions des 13-14 février 1880, où les calculs intéressés d'Osiris se déguisent sous le masque de *cession mensongère, de prêt fictif et de versements imaginaires* ;

Qu'elle éclate enfin et au grand jour, dans la circulaire qui annonce la formation de la nouvelle société et où, à l'aide de certains procédés de rédaction qui mettaient en relief le nom d'Osiris à côté de celui d'Astruc, son beau-frère, on insinue au public qu'Osiris continue son appui à la nouvelle société (1).

Si nos gouvernants n'étaient pas les misérables qu'ils sont, ils auraient défendu à cet homme d'avilir Jeanne d'Arc ; ils lui auraient dit : « Bas les pattes ! Il est des figures qui appartiennent à la Patrie, et il n'est pas permis à un financier douteux de déshonorer dans la mort l'humble bergère qui vécut pauvre et dont les parents n'avaient rien volé à personne. »

J'ajoute que M. Ruffie, le conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au conseil de Lausanne, pourrait faire, lui aussi, son profit de ce que je dis sur l'absence de tout sens moral chez nos ministres français.

J'ai connu quelques Suisses : c'étaient tous de très honnêtes gens, un peu raides d'allures, un peu formalistes, un peu susceptibles peut-être comme caractère, mais droits et solides sur l'honneur. J'imagine qu'ils pensent comme moi que la Suisse n'en est pas encore

(1) Extrait d'un arrêt rendu par la première chambre de la Cour d'appel de Bordeaux, le 14 avril 1886.

réduite, pour glorifier ses grands hommes, à accepter l'aumône d'un Juif suspect.

Le Conseil d'Etat de Lausanne n'a point, paraît-il, de ces scrupules et je pense qu'il fera graver sur le piédestal de la statue du libérateur de l'Helvétie les considérants de l'arrêt rendu dans l'affaire Osiris par la Cour d'appel de Bordeaux.

Rien, ne peut donner l'idée du ton des lettres adressées à cet Osiris à propos de cette statue, lettres qu'en bon Sémite affolé de réclame il fait publier en première page dans le *Figaro*.

M^{me} Adam fut, paraît-il, l'Isis que cet Osiris consulta tout d'abord. « M. Osiris, dit le *Figaro*, confia un jour son projet à l'un de ses médecins, le D^r Second, et pria cet éminent professeur d'en parler à M^{me} Adam dont il est le gendre.

» M^{me} Adam s'enthousiasma à cette idée et désigna elle-même la ville de Lausanne, comme étant la plus digne de recevoir ce cadeau princier. »

M^{me} Adam écrivit là-dessus à Osiris une lettre échevelée et pleine d'épithètes :

Cher monsieur et ami,

Merci de votre belle lettre si patriotique, si noble, si élevée de sentiments et d'une générosité si simple ! Je me permets de l'envoyer à mes amis de Lausanne, mais en leur demandant de me la renvoyer, car c'est un monument de patriotisme que je veux garder. Toute ma gratitude comme Française et tout mon dévouement à vos œuvres si hautes.

Juliette ADAM.

Si M^{me} Adam collectionne les documents relatifs à Osiris et à « ses hautes œuvres », elle me permettra, je l'espère, de lui offrir le jugement rendu par la Cour d'appel de Bordeaux ; elle pourra l'exposer sous une vitrine et montrer à ses invités un homme qui fait des cadeaux avec le produit de ses razzias et qui aurait peut-être plus de droits qu'Atchinoff à s'appeler « le Cosaque du don. »

Quant à Ruffie, il est débordant, lui aussi.

Après avoir donné à la France, votre patrie à laquelle nous rattachent tant de liens d'amitié et d'affection, le témoignage éclatant de votre générosité et de votre patriotisme, vous voulez bien aujourd'hui penser à la Suisse, sa République sœur, et en particulier à notre canton de Vaud, cette terre romande si rapprochée de la France par sa situation géographique et par sa vie intellectuelle.

En acceptant de grand cœur l'hommage que vous daignez faire à notre pays, nous pouvons vous donner l'assurance que la statue du libérateur Guillaume Tell sera placée dans un cadre digne d'elle sur le bord de ce lac que vous aimez. En nous rappelant les origines de notre Patrie sous les traits de l'homme en qui s'incarne la conquête de la liberté, elle nous dira également que le dévouement, le patriotisme, la générosité sont les traits distinctifs du génie français et, dans ce pays où les chefs-d'œuvre sont rares, elle sera un monument impérissable élevé à la supériorité de la France dans le culte du beau.

Franchement, devant des mascarades pareilles, devant de si indécentes parades, est-ce qu'il n'est pas heureux que, de temps en temps, la voix d'un Antisémita s'élève pour crier : *A la chienlit!*

Ce changement radical dans la façon d'envisager certains actes est la conséquence de l'entrée triomphale des Juifs dans la société parisienne et c'est aux représentants des hautes classes, uniquement, que revient la responsabilité de cette corruption de la conscience française.

Il est clair que, dès que les plus illustres familles ouvraient leurs bras à des financiers enrichis par la ruine des naïfs et des gogos, la France devait modifier ses anciens concepts sur le Bien et le Mal et les adapter aux idées des Sémites pour lesquels l'Argent est tout, aux yeux desquels la probité et l'honneur ne sont que des expressions vides de sens. Quand le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville reçoit chez lui les Rothschild et les Ephrussi; quand la duchesse d'Uzès, la

première duchesse de France, conduit le mail de M. Hirsch et descend chez lui quand elle va à Londres, quand le duc de Chartres sert de parrain au financier bavarois qui fut le lanceur des lots turcs, ils déclarent implicitement que certaines idées sur l'honnêteté sont tout à fait surannées.

On mit un certain intervalle dans la descente. On commença d'abord par dire : « Sans doute, ce baron a fait des tours pendables à Vienne, cet autre a la spécialité des sociétés véreuses et des coups de Bourse éhontés, ce troisième est un filou notoire, mais enfin il n'y a pas le fait matériel de la condamnation. » Quand on vit fonctionner la nouvelle Magistrature, on s'aperçut vite que ceux qu'elle condamnait de loin en loin étaient généralement moins coupables que ceux qu'elle acquittait et l'on en arriva à passer l'éponge sur tout, à admettre que le vol était une industrie comme une autre...

Le relâchement est universel et l'on peut dire qu'à Paris ce qu'on entendait autrefois par la moralité publique a complètement cessé d'exister.

Autrefois la Prostitution était regardée comme une honte et le fait de livrer son corps à des hommes moyennant une somme d'argent enlevait toute considération à une femme. Aujourd'hui, cette appréciation semble absolument arriérée. Dès qu'elle appartient, même d'une façon subalterne, au monde des arts, une femme est reçue sur le pied d'égalité dans les maisons les plus aristocratiques. Les pères et les maris trouvent tout naturel de voir à côté de leurs filles ou de leurs femmes des créatures qu'ils connaissent pour des prostituées. Parmi les privilégiées honorées des palmes académiques, il en est qui, au su de tout Paris, figuraient, il y a quelques années encore, sur le répertoire que les matrones mettent à la disposition des étrangers avec la photographie et le tarif.

Une demi-mondaine entretenue par deux ou trois amants, et qui ne fait pas d'esclandre dans sa maison,

est bien vue de tous ; aux villes d'eaux, elle fréquente les mêmes hôtels, les mêmes tables d'hôte que les femmes les plus honnêtes, elle hante les mêmes casinos et personne ne lui fait d'avanie.

Il y a vingt ans seulement, c'eût été une affaire énorme que l'histoire d'un magistrat devenu le gendre de la teneuse du *Bal des Vaches*, acceptant une fortune amassée sou par sou par l'exploitation de la plus crapuleuse prostitution. Le magistrat convaincu d'une telle ignominie n'eût pas osé retourner au Palais le lendemain.

Les révélations sur Toutée n'ont guère fait que divertir Paris ; on a ri de ce juge propriétaire de maisons où l'on allait, moyennant deux francs, passer la nuit avec les gadoues ramassées au bal ; on a ri de ces petits « cabinets particuliers » à cinquante centimes où les clients et les clientes, quand ils étaient trop pressés, allaient opérer sous l'œil vigilant de madame Emile, la belle-maman du président de la neuvième Chambre...

En définitive, Toutée est sorti de là plutôt grandi dans l'estime de ses collègues ; on a dit : « Il a dix-huit cent mille francs ! » Il représente la Propriété.

Pour moi, cette histoire-là évoque toutes sortes de figures et d'êtres. J'ai connu ce bouge affreux que l'on appelait le *Bal des Vaches*.

Il était déjà admis dans la jeunesse littéraire que pour faire une bonne étude de mœurs il faut aller dans les endroits où il n'y en a pas... Nous étions donc quelques-uns que passionnait l'observation des bas-fonds de la capitale, et, bien souvent, dans nos tournées à travers les plus étranges réceptacles de la prostitution et de l'ivrognerie, le *Vieux Chêne*, la *Bibine*, les *Pieds humides*, nous repassions par la rue Contrescarpe et nous allions dire bonjour à la mère Emile qui n'était pas une méchante femme et qui aimait les gens distingués...

Je retrouvais là un ami de jeunesse, un Hercule de

foire, qui faisait des tours sur le terre-plein qui précède le pont d'Austerlitz. En revenant du lycée Charlemagne, je prenais toujours le plus long et je m'arrêtai devant ce saltimbanque. Parfois, Albert Duruy, qui était d'une force extraordinaire et que tous les exercices physiques attiraient, s'amusa à soulever des poids ; peu à peu, on causa, on se lia.

A une autre extrémité de ma mémoire, je revois la famille Toutée qui jouissait de l'estime de tous à Saint-Fargeau. La petite maman Toutée, très intelligente, très avenante, était une amie de ma tante Joséphine et c'était un nom qui revenait souvent dans ses souvenirs de province.

Quand j'eus passé mon baccalauréat, on m'invita en Bourgogne pour me montrer à la famille et je vis les Toutée, les Lacour et le père Dethou qui était déjà très vieux à ce moment. Mon oncle Saint-Aubin était un des chefs du parti républicain dans l'Yonne, et, au Deux Décembre, il avait été obligé de se cacher dans les bois. M. Lacour, le riche propriétaire de Saint-Fargeau, avait été proscrit aussi et M^{me} Lacour montrait avec orgueil la plume qui avait servi à écrire les *Châtiments* et que Victor Hugo lui avait offerte. Ce fut une de mes juvéniles admirations que M^{me} Lacour ; c'était une belle femme un peu mûre, avec des bras superbes ; elle faisait des vers et je me figurais que M^{me} de Staël devait être comme cela.

Tout ce monde honnête et ardemment républicain ne tarissait pas sur les corruptions de l'Empire et, à chaque tournant de route, le D^r Dethou arrêtait sa carriole de médecin de campagne pour fulminer contre les mœurs impériales. Quels cris ils eussent poussés tous si on leur eût annoncé, dans un de ces petits salons ornés de fauteuils de velours jaune usé et fané que je vois encore, que sous la République les magistrats iraient prendre femme au *Bal des vaches* ! Qui eût dit que cette mère Emile, chez laquelle je ne me vantais pas d'aller faire un tour, entrerait un jour dans cette famille

si provinciale, si bégueule et qui prenait des airs effarouchés quand on parlait des bals des Tuileries !

J'aimerais à retourner là-bas, à rencontrer le père Dethou qui doit avoir acheté une voiture neuve, depuis qu'il est député, et à lui dire : « Eh bien ! vertueux républicain, que pensez-vous de tout cela ? (1) »

Cette décadence morale de la Bourgeoisie, qui se vautre maintenant dans toutes les hontes, n'apparaît bien que lorsqu'on a vu jadis quelque petit coin de province comme ce coin de Bourgogne que je vous crayonne.

Au bas de l'échelle, l'indulgence est la même. La fille publique, dont l'existence exceptionnelle était jadis comme enveloppée de mystère, vit maintenant comme

(1) Il faut toujours voir le côté amusant des choses. La Magistrature, nul ne l'ignore, qui avait eu des trésors d'indulgence pour les accusés boulangistes, tant que Boulanger eut chance de réussir, fut impitoyable après la défaite envers ceux qui touchaient de près ou de loin au Boulangisme. Toutée, particulièrement, se signala par des arrêts véritablement féroces, et c'est par lui que Maës fut condamné à six mois de prison dans des conditions absolument odieuses.

Lorsque M. Engerand manifesta l'intention d'adresser une question au Garde des sceaux à propos de l'attitude de certains magistrats, il vit venir vers lui un de ses collègues, suppliant et inquiet à la fois.

— Mon cher collègue, lui dit celui-ci, je vous en conjure, n'attaquez pas Toutée... Si vous saviez quelle peine ces attaques lui causent !

Cet homme était Le Senne, le député boulangiste et l'ancien avocat de Maës !

Pendant ce temps-là, Maës tirait ses six mois de prison à Sainte-Pélagie. Engerand vint l'y voir sur son désir et Maës lui dit en le quittant : « Faites tous mes compliments à mon ami Le Senne ! »

C'est un peu le pendant de l'histoire de Bournand défendant l'Eglise dans son livre : *Le Clergé sous la troisième République*. Quand il s'agit de soutenir le livre contre la proscription de la maison Hachette, les députés de la Droite votent contre l'écrivain catholique en faveur de la librairie qui s'est vouée à la propagation des œuvres de Zola et de Catulle Mendès.

tout le monde ; elle est amie avec ses fournisseurs qui l'exploitent tant qu'ils peuvent ; elle mange souvent à la même table que le marchand de vin et sa famille ; elle caresse les enfants des ouvriers qui sont dans la maison ; elle leur achète des bonbons ; l'ouvrier lui dit bonjour quand elle « bat son quart », qu'elle *travaille*, selon l'expression usitée.

C'est un état d'esprit général. L'âme française a été absolument transformée, retournée depuis vingt ans. Il y a un siècle, un artisan de nos anciennes corporations, un garçon ou une fille de ferme de Vendée avaient en ce qui concerne l'honneur, la probité, la pudeur, des délicatesses, des impressionnabilités que n'ont plus la plupart des gens du monde aujourd'hui.

Au fond, en bien des moments, cette vie si basse et bornée à de si vulgaires réalités semble à beaucoup une chienne d'aventure ; ils y sont, ils y restent et ils s'y débattent avec une certaine vaillance, une certaine bonne humeur française, mais ils ne se soucient pas de faire cadeau à d'autres d'une existence dans laquelle il faut se donner tant de mal.

L'idée de famille n'a plus, nous l'avons dit, le caractère qu'elle avait autrefois. Les Français modernes n'éprouvent pas pour leurs parents les sentiments de respect innés chez les générations précédentes, mais enfin ils ne les assassinent pas encore pour les manger quand ils sont vieux ; ils les enterrent encore convenablement ; ils achètent une couronne pour mettre sur le cercueil. Ils ne se réjouissent pas davantage de se survivre dans leurs enfants, ils ne se préoccupent nullement au point de vue supérieur de ce que seront ces enfants dans la vie, mais quand il leur en tombe un, ils le nourrissent, ils l'élèvent comme ils peuvent, selon leur rang.

C'est là pourtant une corvée nouvelle pour laquelle ils n'éprouvent qu'un médiocre enthousiasme.

Si vous voulez, je puis vous fournir la cinq centième dissertation sur la dépopulation : « le Code Napo-

léon, la loi sur les héritages, le service militaire obligatoire... comme remède : un impôt sur les célibataires... » On a répandu des flots d'encre à ce sujet. Malheureusement, ce n'est pas avec une émission d'encre que l'on fait des enfants ; si ce système de procréation était susceptible d'un résultat pratique, les enfants qui naîtraient seraient peut-être noirs, mais enfin il y en aurait beaucoup en France.

Le seul qui ait dit là-dessus quelques paroles sensées est M. Courcelle-Seneuil qui s'exprimait ainsi à l'Académie des sciences morales et politiques :

La débilité morale est complète. C'est donc un mal moral dont nous souffrons et dont le remède ne se peut trouver que dans les mœurs et non dans les lois. Si nos mœurs ne s'améliorent pas, nous sommes destinés à nous amoindrir progressivement comme nation, par suite et de la diminution de la quantité des hommes et de l'infériorité de leur qualité, car la dépopulation marche de concert avec la dépression des caractères.

Quant aux économistes, ils vous donnent des chiffres ; — c'est leur état.

Le D^r Lagneau, le D^r Bertillon, M. Leroy-Beaulieu, M. Levasseur vous aligneront des statistiques tant qu'on en voudra.

Le nombre des naissances en France pour une population de 10,000 âmes, pendant un siècle, est fourni par M. Bertillon.

De 1770 à 1780 il naît 380 enfants.

1801 à 1810	—	325	—
1811 à 1820	—	316	—
1821 à 1830	—	309	—
1831 à 1840	—	289	—
1841 à 1850	—	274	—
1851 à 1860	—	267	—
1869 à 1880	—	245	—

L'accroissement annuel de la population, d'après M. Leroy-Beaulieu, est donc de :

14		pour 1,000 en Allemagne.
12	—	Angleterre.
8	—	Autriche.
7	—	Italie.
5	—	Hongrie.
5	—	Suède.
3	—	France.

En 1700, selon M. Levasseur, notre pays comptait pour 38 pour 100 dans la population des grandes puissances de l'Europe. En 1780, il ne comptait plus que pour 27 pour 100, et dans ces dernières années, le chiffre est réduit à 13 pour 100.

Enfin, d'après la statistique de Berne, si les proportions actuelles continuent, voici, au siècle prochain, quelle sera la population de la France comparée à celle de l'Allemagne.

France, 64 millions d'habitants.

Allemagne, 165 millions.

M. Leroy-Beaulieu pousse même la sincérité jusqu'à reconnaître que ce sont les départements primitifs, c'est-à-dire ceux dans lesquels subsiste quelques débris des croyances d'autrefois, quelques vestiges de vie morale : le Morbihan, la Lozère, le Finistère, les Côtes-du-Nord, la Corse, l'Aveyron, la Vendée, les Landes qui soutiennent encore notre natalité.

Il semblerait dans ces conditions qu'on devrait au moins laisser ces départements tranquilles, et les garder comme reproducteurs ; le gouvernement s'occupe, au contraire, d'y laïciser fortement, c'est-à-dire d'y amener les mauvaises mœurs qui causent la dépopulation du reste de la France. On avouera qu'il est bien singulier de chercher les moyens de combattre un fléau alors qu'on s'efforce de l'introduire dans les pays où il n'existe pas encore.

De temps en temps, à travers les mensonges et les déclamations actuelles, une lueur de sincérité apparaît.

L'idée que l'époque a de ce grand problème de la vie se fit jour au moment où l'on arrêta la *Mort aux Gosses*, la faiseuse d'anges des Batignolles, avec cent quarante femmes qui avaient eu recours à elle pour se faire avorter.

Quelques journalistes, rompant avec le Pharisaïsme général, eurent le courage de dire ce que pense la population des grandes villes, d'affirmer que l'avortement leur semblait chose toute naturelle.

Et pourquoi pas ? Dans le passé, enfanter c'est mettre au monde un petit être créé à l'image de Dieu, destiné à adorer Dieu, à le servir, promis, après un court passage sur la terre, à une éternité bienheureuse.

L'enfantement c'était pour les plus humbles le souvenir de la crèche de Bethléem, le baptême avec son joyeux bruit de cloches, le cortège des parents et des amis riant au nouveau-né et s'en allant gaiement vers la vieille église où l'on s'était marié.

Aujourd'hui c'est l'accouchement qu'a décrit Zola avec une si étonnante vigueur de réalisme : une femme « qui croit que son derrière et son devant éclatent et l'enfant roulant sur le lit entre les cuisses au milieu d'une mare d'excréments et de glaires sanguinolentes. »

Enfanter, pour les femmes du peuple, c'est, d'après les théories du jour, jeter sur le pavé un malheureux qui, après avoir souffert le froid et la faim, après avoir été un client d'Assommoir et parfois un pensionnaire de Maison centrale, ira rejoindre dans le néant le chien qu'on dépose au coin de la borne. Pourquoi, dans ces conditions, infliger à l'infortunée créature qui s'est oubliée dans les bras d'un homme les souffrances et les misères de la maternité ?

La *Mort aux gosses* n'était-elle pas à sa façon une bienfaitrice de l'humanité ? Elle n'était pas bien exigeante : pour cinq francs elle faisait passer la chose... Quand on n'avait pas d'argent, on donnait un litre de cognac ou une livre de café... Elle opérait dans l'ar-

rière-boutique d'un marchand de vin et sa recruteuse était une porteuse de pain...

Si j'avais été peintre, j'aurais fait un tableau avec cette scène : la servante du boulanger prêchant l'avortement avec une miche sous le bras et un panier de pains à côté d'elle... La miche et le panier parlent pour elle : ils racontent le mal qu'il faut se donner dans un ménage rien que pour nourrir la marmaille ; ils disent : « Assez de bouches affamées comme cela ! Laissez ce fœtus mal inspiré qui a choisi pour demeure un ventre de pauvre retourner dans le non être par le chemin des latrines ! »

Cela pourrait s'appeler : les *Deux pèlerinages*.

On verrait d'un côté les paysannes de la vieille France dont le ciel n'a pas encore béni le mariage, faisant de longs voyages à travers des routes difficiles pour s'en aller vers les sanctuaires révérends boire le vin de saint Loup ou toucher la chässe de saint Germain, afin que le Seigneur exauce leurs prières. En chemin elles s'arrêtent devant la statuette de Marie, qui se trouve à chaque carrefour des bois, devant l'image de la Vierge-mère à laquelle les Gaulois, dans leurs pressentiments du Dieu à venir, avaient déjà élevé des autels : *Virgini parituræ*... Et ces cœurs simples s'épanchent en de familières oraisons. « O douce Mère, qui avez été bénie entre toutes les femmes et qui avez eu la joie de bercer un poupon qui était un Dieu, faites que parmi les femmes du village on ne rie plus de ma stérilité, faites que je puisse, comme elles, entr'ouvrir mon corsage, avec l'orgueil de la maternité heureuse, pour donner le sein à un enfant que j'aimerai comme vous aimiez le petit Jésus ! »

De l'autre côté, on aperçoit les clientes de la *Mort aux Gosses* attendant leur tour en prenant un *mêlé* sur le comptoir du marchand de vin et demandant qu'on les débarrasse du polichinelle qu'un voyageur sans précaution a déposé dans leur tiroir.

Dans le fond un ministre républicain quelconque, le

Rouvier de la *Compagnie auxiliaire des Chemins de fer*, par exemple, glorifiant la France moderne. « La France, messieurs, elle n'a jamais été plus grande, elle vient encore de prêter 75 millions à la Banque d'Angleterre pour dégager M. de Rothschild qui s'était un peu avancé sur les valeurs argentines. Heine de Francfort et Cahen d'Anvers viennent de partir pour représenter la France dans la commission argentine. Il y a des pots-de-vin pour tout le monde, mais, si vous le voulez bien, pour éviter l'encombrement aux guichets des banques juives, les sénateurs toucheront à dix heures et les députés seulement à onze... »

Peu soucieux de fonder une famille dans le sens qu'avait ce mot autrefois, les Français d'aujourd'hui n'ont pas davantage la notion du patrimoine qui, né du travail, en prenait le caractère sacré, du patrimoine qui permane, qui s'accroît par d'honnêtes moyens et que l'on lègue aux siens. Ils déploient une incontestable activité pour se procurer de l'argent, mais ils se le laissent prendre avec une résignation surprenante ; ils sont aussi serviles à se laisser tondre comme contribuables que faciles à se laisser voler comme actionnaires.

Il y a là encore tout un côté particulier de la vie présente ; il s'est créé des industries comme celles de liquidateurs judiciaires et de syndics de faillites, qui n'ont jamais existé dans le passé, et qui ont pris depuis quelque temps un développement inouï. Installez un syndic dans n'importe quelle ruine, il y trouvera une mine d'or pour lui.

Comment s'y prend-il ? Il commence par se procurer un cadavre tout chaud et, souvent, pour l'obtenir, il est obligé de payer des remises fort considérables aux magistrats qui le lui délivrent ; une fois qu'il l'a, il le distille et il en extrait parfois des sommes colossales. Certains liquidateurs judiciaires sont riches à cinq ou six millions ; ils ont des châteaux, ils marient leurs filles

à des gentilshommes ruinés. Tout cela est tiré de choses mortes.

Le procédé est très simple. Dans une société financière en liquidation, il y a ceux qui ont volé et ceux qui ont été volés ; ceux qui ont volé ont et ceux qui ont été volés n'ont plus ; le liquidateur judiciaire se met du côté de ceux qui ont contre ceux qui n'ont plus.

Le service que rend le liquidateur judiciaire aux fondateurs de sociétés en déconfiture est d'un ordre tout psychologique. Le liquidateur sert de tampon entre eux et les victimes ; il endort les victimes, il laisse au temps le soin de cicatrifier la plaie et il s'en rapporte à l'absence de toute énergie chez les hommes actuels pour faire le reste.

La besogne est, d'ailleurs, aisée ; l'actionnaire ne dit jamais rien. A part le colonel de Noirtin, jamais un père de famille, même en voyant les siens réduits à la mendicité, n'a pris directement à parti un des grands voleurs de notre époque.

Le seul fait que je connaisse dans ce genre s'est passé justement sur ma ligne, à la gare de Lyon, et la scène a eu lieu entre femmes. La ligne de grande banlieue, comme toutes les lignes des environs de Paris, est fréquentée par tout un monde d'enrichis, de manieurs d'argent, d'entrepreneurs qui ont gagné des fortunes dans le Panama ou autres entreprises suspectes. Chacun se connaît et se félicite mutuellement quand un coup a été bien réussi. La femme d'un financier peu recommandable était là au milieu d'un groupe, fort élégante, très entourée, lorsqu'une dame plus que simplement vêtue s'approche d'elle...

— Vous avez là une bien jolie robe, madame...

— Vous trouvez?...

— Eh bien ! cette robe me coûte soixante mille francs, tout ce que mon mari et moi avons économisé pendant trente ans et que votre mari nous a enlevé...

Vous devinez l'agitation dans tout ce petit monde de satisfaits et de repus qui s'écriait : « Si ceux que l'on

dépouille se permettent de crier, où allons-nous? »

La femme du financier, contrairement à la plupart de ses pareilles, était une brave femme; elle faisait du bien sans ostentation, sans chercher à figurer dans les gazettes; au milieu d'un luxe mal acquis elle regrettait parfois la simplicité des débuts... En voyant en face d'elle, en chair et en os, une victime des spéculations de son mari, elle eut pour la première fois l'intuition de ce qui s'était passé; elle comprit que la splendeur qui l'entourait était faite de la ruine de milliers de pauvres diables; elle entrevit brusquement la réalité affreuse que cachait ce mot vague : *les affaires*. Elle tomba malade en arrivant à son château, traîna quelques mois et mourut, très sincèrement regrettée dans le village qu'elle habitait...

En faisant une promenade matinale, j'ai rencontré les Sœurs qui pleuraient en revenant du service célébré pour elle, et j'ai dit un *Pater* et un *Ave* pour le repos de cette âme, tout en espérant bien qu'on pendra un jour le mari...

Sous le rapport de la passivité, les actionnaires du Panama sont absolument extraordinaires. Ces gens-là ont vraiment des cerveaux d'esclaves, ils sont voués par destination à payer des tributs et des rançons aux Barbares.

Que voulez-vous? Le Français, je vous l'ai dit, ne peut penser par lui-même, il faut que le journal pense et parle pour lui; dès que son journal se tait, il reste muet.

Quant au silence des journaux dans cette question, il est purement et simplement admirable. Vous les avez entendus au moindre incident? « On a mené une comédienne au poste! Quelle infamie! Quelle indignité! On a fait des difficultés pour admettre comme officier de réserve un acteur de l'Odéon! Cela ne peut pas se passer comme cela! Il faut des explications! Qu'en pense le ministre? »

A propos de cette immense escroquerie, qui est une véritable catastrophe pour des milliers de pauvres hères, pas une ligne, pas un mot...

Un homme d'initiative et de cœur, M. Rétault, nommé président du comité des actionnaires du département de l'Indre, essaya d'organiser la lutte; il adressa une protestation contre le rapport de M. Monchicourt au *Temps*, au *Soleil*, à la *Paix*, au *Figaro*, au *Journal des Débats*, à l'*Autorité*, à l'*Intransigeant*, à la *Lanterne*.

Voici cette protestation qui n'avait rien que de bien modéré, puisqu'elle demandait uniquement pour les actionnaires le droit de vérifier l'emploi qui avait été fait de leur argent.

Monsieur le directeur,

Au nom de tous les porteurs de titres de Panama du département de l'Indre dont je suis le représentant légal, ainsi qu'il appert du procès-verbal dont ci-joint un exemplaire;

De tous les comités de Panama et porteurs de titres signataires de la pétition dont les termes furent votés au Congrès panamiste de Barbezieux (Charente), le 17 novembre 1889, pétition soumise à la discussion de la Chambre, le 21 juin dernier;

De tous les comités et porteurs de titres qui m'ont envoyé leur adhésion à la protestation du 13 septembre courant auprès du Tribunal civil de la Seine, contre les dires et résultats du rapport de M. Achille Monchicourt, requête adressée avec lettre recommandée, le 17 septembre, au Tribunal civil de la Seine.

J'ai l'honneur de vous adresser la teneur de ladite protestation, en vous priant de vouloir bien en prendre connaissance.

En vous faisant cette communication, Monsieur le directeur, mes mandants et moi sommes mûs par la pensée que vous voudrez bien vous faire l'écho de nos légitimes revendications, à savoir : que les porteurs de titres du Panama soient admis à désigner parmi eux des personnes qui auraient pour mission de contre-vérifier les dires et résultats du rapport de M. A. Monchicourt.

Tant de fois nous a-t-on parlé et nous parlera-t-on encore des grands principes de 89 ? Nous avons foi que ce n'est pas là un vain mot, alors qu'il s'agit de la plus grande escroquerie publique de tous les temps, chez tous les peuples, escroquerie accompagnée des circonstances les plus odieuses que l'histoire ait jamais enregistrées.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, avec tous nos remerciements, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Comité des actionnaires et obligataires du Panama de Châteauroux et du département de l'Indre,

RÉTAULT,

Sous-intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, Président d'honneur des Comités indépendants réunis en Congrès dans la Charente, le 17 novembre 1889.

Il est inutile d'ajouter que l'appel de M. Rétault n'eut pas le moindre écho.

Au nom du groupe qu'il représente, M. Rétault avait bien voulu m'envoyer une adresse de remerciements pour avoir pris en main la cause des infortunés souscripteurs de M. de Lesseps. Je mis, de mon côté, à sa disposition, ma vieille expérience du journalisme.

« Demandez, lui dis-je, à M. Monchicourt, de me laisser prendre communication des sommes versées pour *frais de concours et de publicité*; s'il est un honnête homme, comme Fallières l'a proclamé à la tribune, il ne peut vous refuser cela, car tout ce qui concerne la publicité doit être public, et les actionnaires ont bien le droit de connaître à quoi leurs fonds ont servi. »

M. Monchicourt se garda bien d'accueillir cette demande qui était, on l'avouera, parfaitement légitime.

Ce qui est amusant là-dedans, quand on connaît les dessous de la Presse parisienne, c'est l'attitude de certains journalistes. Qui n'a lu les articles indignés consacrés par M. Henri Rochefort à Mary Raynaud ? En dehors de longues colonnes dans l'intérieur du journal, il y a cinq ou six de ces chroniques au picrate, dans lesquelles l'infatigable et toujours jeune pamphlé-

taire s'en donne à cœur-joie. Je vous assure que le « candidat de la Vidange » est arrangé de la belle façon.

Qu'a volé, cependant, Mary Raynaud? Quatre ou cinq pauvres millions. A qui les a-t-il volés? à des gens qui savaient, à n'en pas douter, qu'on risque quelque chose quand on veut toucher 30 pour 100 l'an de son argent.

Comment se fait-il que l'écrivain, si dur pour le banquier auvergnat, reste sans voix devant une flibusterie qui porte sur près de *quatorze cents* millions? Comment se fait-il qu'il ne réclame pas de poursuites contre les administrateurs qui se sont joués, avec un si monstrueux sans-gêne, de la naïveté du public? M. Rochefort, qui est à Londres, pourrait d'autant plus facilement savoir le nom de l'administrateur qui a placé en fonds anglais soixante millions volés par lui dans le Panama, que le nom de cet administrateur est connu de tous, même à Paris. Comment se fait-il que ce justicier si sévère ne demande pas pourquoi aucune instruction n'a jamais été commencée?

Je n'ai pas la prétention de fournir des sujets à un de nos vétérans du journalisme, mais enfin il me semble qu'il y aurait pour M. Henri Rochefort le thème d'un article plein de verve et d'ironique indignation dans le spectacle de ce malfaiteur impuni, qui promène dans toutes les cérémonies publiques son grand cordon de la Légion d'honneur alors que, sans compter les suicidés, tant de victimes sont réduites à mourir de faim.

M. Henri Rochefort a été hors de lui lorsque M. Floquet a refusé de communiquer une dépêche adressée au gouvernement par M. Richaud; cette colère révèle évidemment un homme qui aime la lumière. Pourquoi ne se joint-il pas à moi pour demander à M. Monchicourt de publier la liste des journalistes qui ont touché sur le Panama? Ici, il ne s'agit pas, comme dans le cas de Richaud, d'une affaire d'Etat, mais d'une affaire sur laquelle tout devrait pouvoir être dit sans inconvénients.

« Si le « Ceinturonné », au lieu d'être la bonne fille qu'il est au fond, était d'humeur rancunière, il n'aurait qu'à contraindre M. Monchicourt à faire cette publication. Je crois que M. Rochefort en éprouverait quelque chagrin. Le public s'apercevrait peut-être que le plus « ceinturonné » n'est pas encore celui qu'on pense...

S'il faut en croire, en effet, ce qu'on raconte, les intransigeants de gauche et les intransigeants de droite ont été ceux qui ont le plus tiré du Panama.

Ceci vous explique que la Presse n'ait pas réclamé une seule fois que la justice intervienne dans cette ténébreuse affaire.

Quant aux administrateurs, ils semblent pleins de sérénité. Pour bien graver dans l'esprit de tous le commandement de Dieu qui défend de prendre le bien du prochain, c'est la Nonciature elle-même qui se charge de célébrer le mariage de M^{lle} de Lesseps avec M. de Gontaut-Biron, lequel, nous apprend Etincelle, « est un beau, jeune, riche seigneur, ayant un brave cœur de gentilhomme. »

L'hiver, M^{me} de Lesseps donne des soirées musicales fort courues. L'été, toute la famille se transporte à la campagne, où le Patriarche de l'escroquerie mène une existence qui ne manque pas de charmes, d'après l'affirmation du *Gaulois* (1).

M. Ferdinand de Lesseps passe une partie de l'été au château historique de la Chesnaie, dans l'Indre, avec sa nombreuse famille.

La Chesnaie a appartenu à Agnès Sorel, dame d'Issoudun, qui fut, on le sait, la favorite de Charles VII. L'ancien monument historique a été transformé en une maison de plaisance ombragée de sapins séculaires et flanquée d'une tour moderne. De la terrasse de cette tour, on a une vue splendide sur les prairies boisées et accidentées qui se déroulent à perte de vue.

M. Ferdinand de Lesseps continue à la Chesnaie les tradi-

(1) *Gaulois*, 18 août 1890.

tions hospitalières de la dame d'Issoudun; les habitants du pays l'aiment beaucoup, d'autant qu'il est leur doyen et que son installation à la Chesnaie remonte à près d'un demi-siècle.

La chasse est la passion favorite de M. de Lesseps; aussi, est-il constamment à cheval, suivi, comme bien on pense, de toute sa bruyante et charmante progéniture.

Les jours de chasse, c'est une véritable trombe, à travers le pays, de poneys et de chevaux de tout poil et de toute taille. Les jeunes amazones, surtout, sont d'une intrépidité que rien n'arrête, ni les obstacles, ni la fatigue.

Quand le temps ne permet point les exercices sportiques, M. de Lesseps s'installe, dès sept heures du matin, dans son cabinet de travail; il est coiffé, comme à Paris, d'une calotte de velours et revêtu d'une ample robe de chambre à ramages chatoyants.

La note gaie est fournie cette fois par Delpit. Notre confrère, on le sait, en dehors de ses exercices d'auteur dramatique, possède dans les environs du quai Morland un dépôt de pavés d'ours. Quand, dans le tas, il trouve un pavé d'un poids exceptionnel, il l'apporte à Magnard, qui enchâsse dans le *Figaro* ce spécimen de la littérature ursine comme un exemple du degré où peut atteindre le Bétisme contemporain.

C'est ainsi que nous avons pu lire dans le *Figaro* un article où il était question de « l'intègre Fallières ».

Si ce Fallières avait été non pas « intègre », ce qui est un mot un peu héroïque par le temps qui court, mais simplement « honnête », il aurait compris que la justice doit être égale pour tous, et il aurait chargé un juge d'instruction laborieux d'éclaircir complètement cette mystérieuse histoire du Panama.

Toutes les malversations, toutes les dilapidations, toutes les déclarations mensongères, toutes les dissimulations en matière de comptabilité, toutes les manœuvres frauduleuses sont, en effet, accumulées là-dedans.

Personne n'ignore les efforts tentés pour arriver paisiblement à la prescription; chacun est au courant

des négociations honteuses à la suite desquelles Fallières a arrêté les poursuites.

M. Delahaye, avec un courage qui l'honore, mais sans oser néanmoins dire la vérité tout entière, avait porté la question à la tribune à propos de la pétition des souscripteurs dépouillés, et demandé à M. Fallières ce qu'il comptait faire. Il n'a pu obtenir qu'une réponse confuse et vague, dans laquelle M. Fallières promettait qu'un rapport circonstancié serait publié par M. Monchicourt.

Or, le rapport de M. Monchicourt est absolument une plaisanterie ; il enfile des chiffres globaux, mais il ne produit aucune preuve à l'appui de ces chiffres ; il n'entre dans aucun détail ; il ne produit pas une pièce de comptabilité ; il ne répond nullement aux questions qui ont été posées sur le prix réel auquel auraient été payées les actions du Panama Rail-Road.

Il n'y a pas, dans ce document, fort bien imprimé, d'ailleurs, sur beau papier, un chiffre qui ne soit odieusement majoré, majoré au moins du quintuple, pour dissimuler l'argent qui a été détourné par les administrateurs. Prenons un de ces chiffres au hasard. Vous lisez dans le rapport de M. Monchicourt :

*Frais d'assemblées générales, insertions
et annonces, 852,664 fr. 99.*

Voici ce qu'écrivait à ce sujet à M. Monchicourt M. Gabriel Odelin, le frère du conseiller municipal de Saint-Germain-l'Auxerrois.

La Compagnie de Panama ayant fonctionné de 1881 à 1889, cela fait donc neuf assemblées générales.

Donc, chaque assemblée générale aurait coûté :

88,888 FRANCS.

Or, Monsieur, je fais partie d'une Société qui, tous les ans, donne son assemblée générale alternativement au Cirque d'Hiver et au Cirque d'Été.

Pour que toutes les places soient remplies, nous adressons 25,000 lettres de convocation sous enveloppe timbrée à 5 centimes.

Savez-vous à combien nous revient chaque assemblée *tous frais compris*, c'est-à-dire :

Location du Cirque,

Estrade,

Service d'ordre,

25,000 lettres de convocation (impression et distribution), etc. ?

En tout à 7,500 francs.

Soit pour neuf années, 67,500 francs.

Je veux bien encore répartir entre les administrateurs de Panama 10,000 francs de jetons de présence par chaque assemblée, ce qui ferait 90,000 francs pour les neuf ans ; je ne suis pas avare ; eh bien, le total n'arriverait encore qu'à 157,500 francs.

Il y a donc loin de ce chiffre aux 800,000 francs inscrits sur le tableau des dépenses.

Où a passé la différence ?

Le système de la Compagnie est très simple, elle quintuple le montant réel des dépenses effectuées.

Ce petit spécimen donnera au public la mesure dans laquelle les autres dépenses peuvent être majorées.

Et M. Eiffel se faisant payer à l'avance 18 millions d'allocations forfaitaires ! De mémoire d'architecte, d'ingénieur, d'entrepreneur, en est-il jamais un qui ait palpé le montant des travaux avant de les avoir exécutés, ou tout au moins qui ait touché par avance de si formidables acomptes !

Comme le fait remarquer M. Gabriel Odelin, si un « petit Français » avait fait cela, il serait poursuivi depuis longtemps comme banqueroutier frauduleux, mais un homme qui n'aurait qu'à ouvrir la main pour déshonorer la moitié du Parlement est, paraît-il, au-dessus des lois. Ce n'est pas une raison, en tout cas, pour que Delpit qualifie Fallières de « ministre intègre ». Fallières lui-même a dû bien rire avec son chef de cabinet, M. Lionel Laroze, et se dire : « Pourquoi, diable, ce monsieur m'appelle-t-il « intègre » ? »

Aucune leçon n'a d'action sur ces cerveaux d'actionnaires. Quand les gogos voient qu'il y a une descente de police place de la Bourse, chez Mary-Raynaud, ils prennent leurs jambes à leur cou, ils courent rue de Provence, à la Banque de Macé-Berneau, et ils arrivent juste à temps pour déposer leurs fonds avant le départ. Celui-là, vraiment, travaillait bien : vingt-sept millions ont été versés; des cardinaux, des archevêques, six mille prêtres sont là-dedans... Le Pape a envoyé son portrait pour orner les bureaux et sa bénédiction pour l'entreprise...

— C'est très étrange !

— Mais non, encore une fois, c'est très logique. C'est la conséquence de l'abandon fait par l'Eglise nouvelle de toutes les doctrines des Pères de l'Eglise sur le prêt à intérêts, le travail de l'argent, c'est-à-dire le gain sans travail; c'est la conséquence de l'adhésion de l'Eglise au système juif. A partir du jour où l'Eglise a réhabilité l'Usure qu'elle avait combattue pendant quinze siècles, le règne social du Christianisme a été terminé et le règne du Judaïsme a commencé. Proudhon, avec sa terrible puissance de logicien, a très bien discerné que le nœud de la question était là.

Léon XIII aura beau remettre cent fois sur le chantier sa célèbre encyclique sur la question sociale, il ne peut pas sortir de ce dilemme, et il sera forcé de s'en tenir à des déclamations plus ou moins oiseuses, à des banalités plus ou moins prudhommesques sur la nécessité de se bien conduire. Il en est de lui comme des chefs du parti catholique : dès qu'il ne veut pas être avec nous contre Rothschild, il est forcé d'être avec Macé-Berneau. Après tout, cet homme a payé tant qu'il a pu. Ce qui est criminel en lui, aux yeux du véritable moraliste chrétien, ce n'est pas de ne pas avoir continué à donner 130 pour 100 l'an à ceux qui lui remettaient des fonds, c'est d'avoir osé prétendre qu'il pouvait légitimement les donner. Qu'est-ce que la Haute Banque? C'est Macé-Berneau avec des reins plus

solides. Au moment de la débâcle définitive, vous ne trouverez pas dans la caisse de certaines grandes maisons de banque ce qu'on a trouvé dans le coffre-fort de Macé-Berneau.

Cette société est, en réalité, constituée sur l'escroquerie. Plus l'opération est vulgaire, simple, dénuée de toute apparence sérieuse, plus elle réussit. Pendant un mois, les Parisiens se sont disputé les parts de *Placers de la Haute Italie*.

— Qu'est-ce que c'est que ces *Placers de la Haute Italie*?

— C'est rien... On ne sait même pas ce que c'est chez les banquiers de Milan... Il n'y a rien... Pas d'exploitation... Pas d'installation industrielle... Les *placers* sont en France, puisque c'est de là qu'on tire l'or et qu'on place les parts... En Italie, il y a le Tessin, voila tout...

— Mais enfin...

— Je vous le répète, il n'y a rien... C'est une société suisse qui a pour tout apport des droits de pêche pour l'or et le poisson dans le Tessin. Ces droits, paraît-il, remontent à une charte de Frédéric Barberousse.

Ces apports sont représentés par cinquante mille parts qui, au prix où en étaient les parts au mois de février, représenteraient *trente-deux millions*. Vous avouerez que, même en admettant que les poissons soient en or, il faudrait qu'ils fussent d'une jolie taille pour valoir trente-deux millions!... Il est vrai qu'un des organisateurs de cette pêcherie est un pêcheur émérite et même récidiviste : il a été déjà condamné dans l'affaire du Foncier suisse ; un autre promoteur a été exécuté à la Bourse, en Italie.

— C'est absolument fabuleux !

— Oh ! c'est bien plus drôle que vous ne le croyez... Seulement, vous savez, on hésite... Dans les guerres de Vendée, les chefs parfois ne pouvaient distribuer que six cartouches à leurs meilleurs soldats : il fallait

bien réfléchir avant de tirer. Des magistrats dignes de ce nom devraient féliciter publiquement les écrivains courageux qui, sans intérêt personnel, s'efforcent d'avertir les victimes, de les préserver de leur propre démenche : ils sont de cœur avec les financiers... J'entends encore le président, lorsque j'ai voulu expliquer le piston, me dire avec sa voix de bois : « Je ne vous parle pas, vous... »

— Ces *Placers de la Haute Italie* ont déjà distribué un dividende ?

— Parfaitement... Il y a une société, la *Blésoise*, qui s'est formée à Blois, pour payer un droit de sous-location à la société. Ce droit de sous-location pour une chose qui n'existe pas constitue un bénéfice, et c'est sur ce bénéfice que l'assemblée générale a voté, à Lugano, un acompte de dividende de 16 francs. Une autre société, l'*Angoumoise*, devait se fonder à Angoulême.

— Qu'est-ce qui a lancé cela ?

— C'est M. Circaud, celui qui a pris au *Gaulois* la succession de Mary-Raynaud. Vous n'avez qu'à lire le *Gaulois* :

Les parts des Placers sont de plus en plus recherchées.

Les parts des Placers de la Haute Italie poursuivent leur mouvement ascensionnel.

Les Parts des Placers répondent à leurs détracteurs par des cours de plus en plus élevés.

— Et alors ?...

— Alors ce Circaud a fondé une *Société française coloniale indo-chinoise* au capital de dix millions ; il promettait des monceaux d'or à ses actionnaires et affirmait qu'il avait le patronage du gouvernement.

L'administration, disait le prospectus, réserve, IL NOUS EN A ÉTÉ DONNÉ L'ASSURANCE, d'ores et déjà tout son appui à notre TENTATIVE et favorisera par tous les moyens dont elle dispose les efforts et la marche au succès de notre société.

C'est dans ces conditions que nous faisons appel dès la première heure à une œuvre à la fois sûrement rémunératrice et éminemment nationale.

Les journaux qui n'avaient pas été arrosés crièrent, et Étienne, le sous-secrétaire d'État aux Colonies, protesta que l'affirmation de Circaud était un pur mensonge et que le gouvernement était absolument étranger à la nouvelle société.

— Et alors ?

Alors Circaud déclara que pour répondre aux calomniateurs qui osaient prétendre qu'il était dans de mauvaises affaires et prouver que sa banque était très florissante, il allait la mettre en liquidation. Les *Placers de la Haute Italie*, qui avaient atteint un moment 640 francs, tombèrent en quarante-huit heures à 150 francs, et peut-être seront-ils à cinquante centimes quand ce volume paraîtra.

Voilà encore, prise sur le vif, la moralité du journalisme judaïco-catholico-monarchique. Voilà le métier qu'on fait dans les journaux du Roi; on y engage de pauvres niais à vendre leurs meilleures valeurs pour prendre des parts d'une affaire qu'on sait être une flibusterie.... Et tous ces Droitiers qui marchent si peu droit osent prétendre que les royalistes représentent le parti de l'honnêteté ! En voyant leur parti en tomber là, j'imagine que certains vieux monarchistes doivent trouver parfois qu'ils ont trop vécu...

Le non fonctionnement de la Justice devant de pareils actes est un des phénomènes les plus curieux de ce temps, quand on l'examine sans colère vaine et à un point de vue en quelque sorte exclusivement scientifique. Si certaines notes sont brisées dans le clavier individuel de nos contemporains, il y a également dans la mécanique gouvernementale des ressorts cassés; il y a, si vous le préférez, des organes morts dans le corps social.

Un presque homonyme à moi, un Anglais, Henry Drummond — tous ces Drumont ont vraiment le goût des études élevées — a touché à ces questions dans un volume qui a eu un immense retentissement en Angleterre : *Les lois de la Nature dans le monde spirituel*. Il a appliqué à la recherche des lois qui régissent le monde de l'esprit la méthode qui sert à étudier les phénomènes chimiques et physiques du monde inorganique. Il a pensé que la plupart des lois du monde spirituel, considérées jusqu'à présent comme appartenant à un domaine entièrement séparé, sont simplement des lois du monde naturel.

C'est ce qu'une poétesse anglaise, Aurora Leigh, s'était efforcée d'exprimer déjà.

Et vraiment bien des penseurs de notre époque,
 Et même bien des docteurs chrétiens à moitié au ciel
 Ont bien eu tort, à mon sens, qui comprirent
 Notre monde naturel d'une façon trop *insulaire* ;
 Comme s'il ne se rattachait à aucun continent spirituel
 Consommant son dessein, soudant tout à la Justice, à la
 perfection ligne après ligne,
 Forme après forme, rien ne restant isolé ni séparé.
 Le grand Tout d'en bas tenu fermement par le grand Tout
 d'en haut.

Henry Drummond a consacré de nobles pages à démontrer que la parole de saint Paul : « le salaire du péché c'est la mort » n'était pas une simple métaphore, mais une constatation en quelque façon biologique. « Les lois du Dieu vivant, dit-il, sont les lois mêmes de la Nature. »

Qu'est-ce donc que vivre ? c'est être en correspondance avec beaucoup de choses, avec ce que les Anglais appellent « l'environnement. »

Le minéral vit, mais d'une vie tout à fait rudimentaire et inerte. L'arbre correspond déjà avec la terre par ses racines ; ses feuilles sont impressionnées par le soleil et par l'air. L'oiseau vit d'une vie plus déve-

loppée encore ; il peut se déplacer, il entend le chant de ses compagnons, et correspond à une plus grande étendue « d'environnement ». L'homme est la plus vivante de toutes les créatures : il est en contact direct avec la terre, avec l'air, avec la chaleur du soleil, avec la musique des oiseaux, avec tout ce qui a forme, relief ou couleur dans le monde visible. A mesure qu'il grandit, il élargit le cercle de ses relations ; il touche à la frontière du monde surnaturel, il y pénètre, il y vit par l'impression qu'il en a, par le désir d'aller encore plus loin ; il connaît Dieu et il est aux animaux qui ne connaissent pas Dieu comme l'arbre est au minéral qui ne connaît pas la lumière.

Dès qu'il ne connaît plus Dieu, l'homme correspond à un « environnement » moindre ; il rétrograde, il se meurt dans un cercle moins vaste, il redescend les échelons de la vie ; il meurt partiellement comme l'aveugle ou le sourd qui sont mis hors de rapports avec une partie du monde extérieur, chez lesquels la vie est évidemment moins complète que chez ceux qui voient et qui entendent ; le sens du Divin lui échappe d'abord, le sens moral lui fait défaut à son tour et son domaine, de plus en plus resserré, se restreint bientôt à ce qui est purement animal.

Il en est des collectivités d'hommes, des sociétés comme des individus et, dès qu'elles sont en proie au Péché, la paralysie les envahit progressivement et la Mort gagne peu à peu leurs organes essentiels.

Longtemps après que la fonction a cessé, l'organe subsiste, mais c'est un organe abortif, atrophié. Pour ceux qui regardent de loin, l'Empereur Guillaume a l'air d'avoir un bras gauche ; seulement ce bras est mort, c'est un morceau de bois.

Au point de vue sociologique, rien n'est plus vrai que ce que dit à ce sujet Henry Drummond.

Ce n'est pas le caractère le moins tragique de cette décadence que ses effets peuvent même être cachés aux autres.

L'âme qui subit la dégénération, par suite sûrement de quelque plan diabolique forgé au fond de l'Enfer, possède le pouvoir du secret absolu. Quand tout au dedans engendre la corruption et la pourriture, un Judas, sans anomalie, peut baiser son maître. Cette consommation invisible, comme son analogue féroce dans le monde naturel, peut même conserver sa victime avec sa beauté pendant qu'il la tue.

Quand on examine les petits crustacés qui habitent depuis des siècles la cave du mammoth de Kentucky, on est d'abord étonné de trouver qu'en apparence ces animaux sont doués d'yeux parfaits. La pâleur de la tête est rompue par deux points de couleur noire vraiment remarquables comme étant les seuls points colorés sur tout le corps blanchi ; et pour l'observateur superficiel, ces points représentent certainement des organes de vision bien définis. Mais que feraient-ils d'yeux dans ces eaux stygiennes ? Une nuit éternelle règne là. La loi cette fois est-elle en défaut ? Une incision rapide avec le scalpel, un coup d'œil avec une lentille et leur secret est trahi. Ces yeux sont un leurre. Extérieurement ce sont des organes de vision ; le devant de l'œil est parfait ; derrière il n'y a rien qu'une masse de ruines. Le fil optique est un fil rétréci, atrophié et sans sensation.

Ces animaux ont des organes de vision et cependant ils n'ont pas de vision. Ils ont des yeux, mais ils ne voient pas. C'est exactement ce que le Christ a dit des hommes : Ils avaient des yeux, mais pas de vision. Et la raison est la même. C'est le problème le plus simple de l'histoire naturelle. Les crustacés de la cave du mammoth ont élu leur domicile dans l'obscurité. C'est pourquoi ils s'y sont adaptés. En refusant de voir ils ont renoncé au droit de voir. Et la Nature les a exaucés d'une manière effrayante. La Nature devait le faire par sa constitution même. C'est sa défense contre la dissipation que le dépérissement de la faculté suit immédiatement la cessation de la fonction. « Que celui qui a des oreilles pour entendre... celui dont les oreilles n'ont pas dégénéré, entende ! »

Ceux qui ont mission de juger sont eux aussi des habitants des eaux stygiennes. Entrez dans ce tribunal, vous croirez, effectivement, en contemplant cette mise en scène, en écoutant ces formules, être en face de magistrats accomplissant réellement une fonction de jus-

tice, la plus haute des fonctions sociales après celle du prêtre. Ce n'est là que simulacre et apparence. Ces hommes étant en proie au Péché, à la luxure, à l'amour des richesses, à la corruption sous toutes formes, sont des Sépulcres blanchis, ainsi que le dit Notre-Seigneur Jésus-Christ : il y a un mort en eux.

Comme l'a écrit le philosophe anglais, ces gens-là ont des yeux mais ils n'ont pas de vision. Leurs yeux sont semblables à ces fenêtres peintes en décor sur certains murs pour en dissimuler la nudité ; elles ne s'ouvrent pas, ces fenêtres, pour laisser entrer le soleil, la vraie lumière bienfaisante et divine.

Ce serait, d'ailleurs, une expression impropre que de qualifier de scandaleux les jugements récents qui ont acquitté d'illustres voleurs uniquement parce qu'ils étaient riches. Ces jugements n'ont pas fait scandale, à parler littéralement, parce que l'état moral des juges est adéquat à l'état moral du pays.

Ces juges ne sont pas, comme il est arrivé en d'autres temps, des individualités à part exceptionnellement perverses. Ce ne sont même pas des bohèmes de la République ; ceux-là se portent plutôt vers d'autres carrières. Ce sont des bourgeois de bonne bourgeoisie ; ils ont, à côté des châteaux de financiers, des maisons de campagne confortables qui leur viennent de famille. Quelques-uns vont à la messe et leurs femmes y vont presque toutes. Ce sont elles qui, souvent, excitent les maris à s'entendre avec les voleurs millionnaires en insistant, quand leurs conjoints hésitent, sur la nécessité de faire faire des mariages convenables aux filles.

Ces considérations rendent au fond la Bourgeoisie indulgente. Vous remarquerez que la plupart des journaux conservateurs n'ont pas eu un mot de blâme pour les jugements rendus dans l'affaire des Métaux.

Vous prendriez au hasard dans la rue 100 personnes de la classe moyenne, vous les chargeriez de remplacer les juges actuels et vous leur offririez deux

ou trois cent mille francs pour acquitter un financier qui aurait eu des malheurs, que 70 sur 100 accepteraient.

Encore une fois, on commente ces jugements sans colère et, la plupart du temps, on les annonce d'avance.

Un des administrateurs du Comptoir d'Escompte disait en déjeunant avec un de nos confrères : « La Presse n'est vraiment pas cher ; pour 200,000 francs, j'ai obtenu qu'elle ne parle pas de moi et la Magistrature ne me coûtera pas davantage. » Sur la ligne de Corbeil, dans le train du samedi soir, on se racontait les propos d'un des agioteurs les plus compromis dans l'aventure : « Cela me coûtera chaud, mais je suis sûr d'être acquitté. »

C'est dans le peuple seulement que vous retrouverez encore un certain sentiment de la Justice abstraite, une certaine puissance d'indignation qui est tout à fait éteinte chez les représentants des classes élevées.

Je me rappelle encore, par une matinée ensoleillée, avoir écouté quelque temps sur la route des ouvriers qui devisaient. C'était à la hauteur du pavillon d'Étiolles, à un angle du chemin d'où l'on a une vue ravissante sur la Seine. Bob avait très chaud et, tout en admirant le paysage, je laissais, comme Hippolyte, flotter les rênes sur mon coursier.

Ces ouvriers s'étaient mis à deux pour acheter le *Petit Journal* et ils le lisaient ensemble. La ruine du Comptoir d'Escompte ne leur avait certainement causé aucun dommage direct et cependant ce cynique acquittement les rendait furieux. Je comprenais à leur langage ce que sème de haine dans les âmes populaires ce sans-gêne des classes dirigeantes à braver, à outrager, à meurtrir ces instincts de droiture qui furent si longtemps dominants chez nous.

Sans doute, il se trouve encore quelques magistrats qui ont conservé la notion du devoir social.

On se rappelle la noble attitude de l'avocat-général Sarrut dans le procès des Métaux, et c'est une joie pour l'historien social, qui est obligé de retracer tant de hontes, que de pouvoir citer des paroles comme celles-là qui relèvent un peu la France devant l'étranger :

Je prie la Cour de réfléchir aux motifs qui dictent ma conduite : à notre époque, dans un pays de liberté comme le nôtre, où tout est livré à une discussion sans limites, le seul frein est le respect de la loi, et ce respect se mesure à celui qui s'attache au caractère du magistrat.

Or, l'observateur ne comprendrait pas que trois mois, six mois de prison, c'est-à-dire le minimum des pénalités que la loi édicte et dont vous frappez les malheureux qui, pour la première fois, comparaissent à la barre, aient pu paraître suffisants pour punir des hommes qui, sans autre but que de satisfaire leur amour du lucre, ont ruiné deux sociétés et causé un nombre incalculable de malheurs.

En assistant à un pareil spectacle, on se demanderait pourquoi la Justice, qui pèse si lourdement sur les humbles, a de telles indulgences pour les forts, et l'on douterait s'il est équitable de réserver pour les petits, pour ceux qui ne profitent pas des fautes qu'ils commettent, une sévérité à laquelle échapperaient les coupables de la haute finance, pour lesquels la violation des lois a été une source d'enrichissement.

Pendant que M. Sarrut parlait, rien n'était curieux à regarder comme le président Calary, un petit homme chauve, au visage obscur, à la mine chafouine qu'on appelle maintenant au Palais *Calary-Laveissière* et dont je ne parle, d'ailleurs, qu'à l'occasion de ses fonctions. Il ricanait avec ses voisins et semblait murmurer : « Est-il possible de perdre son temps à dire des niaiseries pareilles ? »

Si vous voulez savoir ce qu'est la Justice française, lisez ceci lentement et méditez-le :

Ce Laveissière, condamné seulement à *trois mille francs d'amende*, pour avoir ruiné le second établis-

sement financier de France par de frauduleuses manœuvres, avait un domestique, un nommé Comet, qui lui volait du vin qu'il revendait à un épicier de Draveil. Laveissière poursuivit naturellement ce grand coupable avec l'acharnement qui convient à un homme d'une conscience aussi pure et, après avoir fait cinq ou six mois de prison préventive, le malheureux Comet fut jugé à Versailles à la session de mars ou d'avril 1890. Savez-vous à combien il fut condamné ?

— A quatre ans de prison !

Vous entendez d'ici la conversation dans un dîner de magistrats et les propos qui se croisent entre des convives échauffés par la bonne chère dans la capiteuse atmosphère des fins de grands repas ?

LE FINANCIER. — Oui, messieurs, l'abus de confiance... Je lui confie les clefs de ma cave... C'est une mission de confiance, n'est-ce pas ? Les actionnaires ont confiance en moi, ils se reposent sur les statuts, ils savent que nos opérations doivent se borner à escompter des effets de commerce...

PREMIER CONSEILLER. — Qu'est-ce qu'il a à nous raconter son affaire ? Est-ce qu'il en rappelle ?

SECOND CONSEILLER. — Mon cher collègue, n'interrompez pas un Amphitryon qui est officier de la Légion d'honneur.

LE FINANCIER. — J'ai confié cinq mille bouteilles de vin à cet homme. Je dois en retrouver cinq mille... Un peu de ce Château-Yquem, messieurs ?

TROISIÈME CONSEILLER. — Il est exquis... C'est celui-là que ce pendard dérobait ?...

LE FINANCIER. — Celui-ci est meilleur encore... J'ai remonté ma cave depuis... Vous suivez bien mon raisonnement, n'est-ce pas ?

QUATRIÈME CONSEILLER. — Parfaitement !... Alors, ceux qui avaient déposé leurs économies dans votre cave n'ont plus rien trouvé ?

LE FINANCIER. — Précisément... Le misérable avait emporté le vin...

LE PRÉSIDENT. — Oui, vous aviez employé les fonds qui vous étaient confiés pour un usage déterminé à des opérations de jeu absolument antistatutaires... C'est pour cela que nous avons donné...

LE FINANCIER. — Quatre ans de prison...

PREMIER CONSEILLER, à son voisin. — Comment ! Nous lui avons donné quatre ans de prison ?...

DEUXIÈME CONSEILLER. — Vous avez trop pris de Château-Yquem... C'est une histoire qu'il vous raconte... une histoire qui lui est arrivée... Il avait un homme à ses gages qui a abusé de sa confiance.

TROISIÈME CONSEILLER. — Abus de blanc-seing... Le Code est formel...

QUATRIÈME CONSEILLER, avec attendrissement. — En fait de seins, si vous voyiez ceux d'Amélia... En voilà qui sont blancs comme la neige... Blancs seings, seins blancs... (*Il rit bruyamment.*)

PREMIER CONSEILLER. — Faites attention, il y a un abbé...

DEUXIÈME CONSEILLER. — Notre collègue n'est pas sérieux... Il n'arrivera pas à la Cour de Cassation...

TROISIÈME CONSEILLER. — Il y arrivera, mais un peu... cassé.

LE PRÉSIDENT. — Enfin, comment tout cela a-t-il fini ?

LE FINANCIER. — Quand on s'est aperçu de cette disparition...

TROISIÈME CONSEILLER. — La Banque de France, notre grand établissement national, a donné 140 millions pour remplacer ce que les administrateurs avaient enlevé...

LE FINANCIER. — Et alors, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, on l'a condamné à quatre ans de prison.

CINQUIÈME CONSEILLER. — Qui donc ?

DEUXIÈME CONSEILLER. — Un homme qui avait volé du vin...

CINQUIÈME CONSEILLER. — Un pot-de-vin... C'est l'affaire Wilson... Nous l'avons acquitté aussi, celui-là... Ah! çà! qu'est-ce qu'ils ont donc tous à nous raconter nos jugements... Ce n'est déjà pas si flatteur pour nous.

PREMIER CONSEILLER. — Il n'était pas décoré, cet homme?

TROISIÈME CONSEILLER. — Mais non, c'était un pauvre diable.

QUATRIÈME CONSEILLER. — Ah oui! un rien qui vaille... Nous en avons à juger un comme cela demain. Il a eu trois mois pour avoir volé un potiron... il n'est pas content... Qu'est-ce qu'il veut? le maximum? Il l'aura... Moi, quand j'éprouve le besoin de manger du potiron, j'en envoie acheter chez le fruitier... Je n'ai pourtant que mes modestes appointements de conseiller...

CINQUIÈME CONSEILLER. — Et puis les procès de financiers qui rapportent quelque petite chose...

LE PRÉSIDENT, *avec beaucoup de dignité*. — Oh! messieurs, n'agitions pas ces questions ici; c'est pour la Chambre du Conseil...

PREMIER CONSEILLER. — Encore un verre de ce Château-Yquem... Il est vraiment très bon... N'oublions pas que rue Chabannais on fait les Puces à onze heures... Quand on arrive trop tard, on est mal placé et on ne voit rien.

TROISIÈME CONSEILLER, *en prenant son paletot dans l'antichambre*. — C'est égal, messieurs, c'est rudement beau ici... Nous aurions bien pu demander un peu plus...

Ce qu'il ne faut pas se lasser de répéter, c'est l'effroyable dureté de ces hommes qui n'ouvrent leur cœur à la pitié que lorsqu'il s'agit de millionnaires; c'est l'iniquité monstrueuse, exécration et impie de ces jugements.

Ceci, je l'ai dit dans la *Fin d'un monde* et dans *Dernière Bataille*, et je le répète encore cette fois, car le journal passe et le livre reste. Quand le volume est bien usé, bien fatigué, déficilé à force de circuler, on dépense quinze sous pour payer la reliure et l'employé, le voyageur de commerce, l'ouvrier, les gens de droiture qui m'écrivent cherchent, lorsqu'ils ont une minute à eux, la page déjà lue qui les a fait penser, qui les a remués, parce qu'elle était véridique et sincère.

Regardons-le donc, le lugubre défilé qui matérialise en quelque sorte sous les yeux de tous l'infamie de la Magistrature actuelle, indulgente aux riches, implacable aux déshérités. Place d'abord au petit Jahn qui a été crayonné par Séverine un jour qu'elle était dans une bonne disposition et qu'elle n'avait pas le rayon d'or des Rothschild dans l'œil pour troubler sa vision.

Le petit Jahn est un jeune télégraphiste congédié à cause de ses infirmités et un peu aussi pour s'être mêlé de politique ; il est réduit à gagner sa vie comme il peut.

Le voici qui couche je ne sais où, qui mange je ne sais quoi, toujours fier — on peut m'en croire — ne tendant jamais la main, acceptant plutôt n'importe quelle besogne de hasard qui lui permette d'avaler une bouchée de pain et de dormir sous un toit.

Un jour — ah ! écoutez ceci, c'est un des incidents les plus navrants et les plus odieux que je connaisse ! — on lui dit qu'il trouvera de l'ouvrage à huit lieues de Paris. Huit lieues, pour ses pattes d'estropié, que la politique n'a pas guéries, au contraire !

Mais, je l'ai dit, ce n'est pas un fainéant. Il se met en route, se traîne, arrive — il n'y a plus de besogne pour lui, l'équipe est au complet ! A demi mort de fatigue et de faim, il se couche dans un fossé.

Comment rejoindre Paris ? Comment revenir ? Ses pieds ne le soutiennent plus, tout saignants dans leurs bandages de chiffons, et la campagne inhospitalière est mauvaise à qui lui semble suspect.

Pas un sou pour manger, pas un sou pour voyager — il comptait sur le salaire du lendemain ! Que faire ?...

Il parvient jusqu'à la gare, guette un train, se faufile sans être vu dans un fourgon à bestiaux, et s'étend, brisé, sur le fumier, qui lui fait une chaude et moelleuse couche, tandis que les bonnes bêtes compatissantes écartent leurs sabots pour ne point blesser ce petit des hommes, qui semble si las et si malheureux.

A l'arrivée, on le découvre, on l'arrête, on le livre à la police, et savez-vous quel est le châtement de ce crime de fatigue et de misère ?... *Cent francs d'amende et trois mois de prison, POUR ESCROQUERIE.*

Aux yeux de la loi, le petit Jahn était déshonoré, car le casier judiciaire porte la peine sans en marquer la cause — mais devant l'éternelle Justice?...

Trois mois de prison pour un malheureux enfant estropié qui voyage en chemin de fer sans payer sa place, *trois mille francs* d'amende pour un gros financier, dans toute la force de l'intelligence et de l'âge, qui abuse du mandat qui lui a été confié pour tromper ceux qui ont eu foi en lui en leur présentant un faux bilan ! Est-ce assez joli ?

Notez bien que les magistrats de la Cour d'appel ne contestent pas la nature délictueuse des faits reprochés à Laveissière ; écoutez-les plutôt :

Attendu qu'il résulte de tout ce qui précède, à la fois que le bilan n'avait pas pour base l'état réel des affaires de la Société ; qu'il faisait ressortir un bénéfice inexistant, et que c'est *intentionnellement* que la véritable situation n'a pas été exposée ;

Que la pensée de ne pas fournir des renseignements exacts et notamment de dissimuler les engagements du Comptoir au sujet de la Société des Métaux était si arrêtée qu'on a eu soin dans la section des « Risques en cours », à la suite du bilan, de ne pas même mentionner les avals donnés aux contrats passés par Secrétan au nom de la Société des Métaux avec les mines, avals qui, d'ailleurs contraires aux prescriptions des statuts, engageaient éventuellement le Comptoir pour plusieurs centaines de millions ;

Considérant que si, dans le conseil d'administration du Comptoir, certains membres ont pu ignorer la véritable situation des Métaux et le caractère factice des cours du cuivre, et admettre l'exactitude des bilans proposés, cette erreur n'a pu être commise par Laveissière qui, en sa qualité de président du conseil et de membre du conseil de direction de la Société des Métaux, a été nécessairement au courant des circonstances ci-dessus rappelées, des embarras inextricables dans lesquels la société se débattait et par conséquent des dangers que courait le Comptoir d'Escompte ;

Qu'au surplus, dès le mois de juin, la démission d'un des administrateurs, donnée à raison des engagements, à son sens trop considérables, pris par le Comptoir et dissimulés au conseil par le directeur — démission dont Laveissière a connu les causes — aurait dû le déterminer à cette époque à s'opposer à la continuation de l'état des choses ;

La Cour dit seulement que si Jahn, le petit estropié, ne mérite aucune indulgence, Laveissière en mérite beaucoup.

Il ya lieu non seulement de ne pas accueillir l'appel du ministère public contre lui, mais encore de lui faire une application de la peine dans des conditions plus indulgentes que ne l'ont fait les premiers juges.

Nous allons passer maintenant à quelques déblayages d'audience :

Hier, devant la 11^e chambre correctionnelle de Paris, qui s'était occupée la veille de financiers millionnaires, comparaissaient, à la file, de pauvres diables sans feu ni lieu (1).

Parmi eux vinrent un garçon de 19 ans, une vieille femme de 55, un homme d'une quarantaine d'années.

Le garçon avait volé un pâté d'un franc à l'étalage d'un épicier. Il était sans pain depuis trois fois vingt-quatre heures. Il a été condamné à 15 jours de prison.

La vieille femme avait été trouvée une nuit dormant sur un quai, et s'était écriée, en réponse aux agents qui l'avaient ré-

(1) *Eclair*, 31 mai 1890.

veillée : « Laissez-moi tranquille, occupez-vous des voleurs, je suis une honnête femme, seulement je ne sais pas où coucher. » — 8 jours.

L'homme était allé au poste, disant : Menez-moi au Dépôt, je n'ai pas mangé depuis hier, je n'ai plus de logis, il ne me reste plus un sou. » Il avait déjà été condamné jadis pour vagabondage. On lui inflige 15 jours. Alors, irrité, il s'écrie : « Cochons ! », et 2 ans pour outrages à la magistrature s'ajoutent aux 15 jours.

N'oublions pas non plus les deux frères Henri et Joseph Vandeputte, des ouvriers parisiens. Au mois de mai dernier ils suivaient un sentier à Bourg-la-Reine ; ils aperçoivent quelques branches de seringa qui passent par-dessus le mur d'une propriété, ils les cueillent pour en faire un bouquet et rapporter dans leur mansarde un peu de la verdure parfumée des champs. L'aîné, Henri, 27 ans, est condamné à six jours de prison ; le cadet, 17 ans, à trois jours !

A tout seigneur tout honneur : Rothschild, comme un féodal d'autrefois, a le droit de haute justice. Quand on touche à ses fleurs il condamne les gens à mort et il les fait tuer.

Qui de vous n'a lu, avec un serrement de cœur, l'histoire de ce malheureux sur lequel, le 27 mars dernier, on a tiré impitoyablement parce qu'il s'était introduit dans la propriété de M. de Rothschild à Boulogne ?

L'homme était sans travail, les siens avaient faim et, la nuit, il se glissa dans le parc seigneurial pour y cueillir des feuilles de magnolia qui se vendent quelques sous aux Halles.

Vous voyez le contraste d'ici. Voilà des étrangers qui, sortis d'une Judengasse de Francfort, ont réussi à prendre trois milliards aux Français. Ils ont ramassé sur notre sol une gerbe d'épis d'or si lourde que leurs bras ne la peuvent étreindre. Ils ont tout, ils peuvent satisfaire leurs fantaisies les plus extravagantes, ils peuvent

acheter tout ce qui leur fait envie, les chefs-d'œuvre de l'art, les merveilles du passé, les filles les plus jeunes et les ministres les plus vieux.

Franchement, quand on a tout cela, est-ce qu'on ne devrait pas être pitoyable pour le pauvre hère, pour le traîne-misère qui se permet de dérober quelques fleurs poussées sous le soleil de la France ?

Non. La consigne est formelle ; le garde était sûr de faire plaisir à Rothschild et d'avoir une bonne récompense en tuant « un chien de Français ». Il fit feu et le Français, un nommé Laval, un ouvrier marié, parvint à faire encore quelques pas, puis il tomba pour ne plus se relever. On le retrouva mort le lendemain sur le bord de la Seine, en face de la propriété de M. de Rothschild à Boulogne...

Il y a un an, un maraîcher d'Argenteuil tua un rôdeur qui lui enlevait ses asperges ; il fut mis en prison et comparut en cour d'assises. Tout en restant très blâmable, l'acte de ce rural exaspéré était néanmoins plus excusable que l'autre. Ce paysan avait semé lui-même ses asperges ; il avait eu de la peine à les faire pousser, et il en vivait. Je vous demande le mal que peut causer à des milliardaires le vol de quelques branches de magnolia ?

Séguy, le garde du baron de Rothschild, n'a pas fait une heure de prévention, il n'a jamais été jugé et, quand il est venu déposer comme témoin, il n'a pas eu à subir le plus léger blâme du président. Le fait, cependant, ressemblait à un assassinat pur et simple. Il n'est nullement démontré, en effet, que, dans une propriété où les domestiques sont nombreux, ce garde fût en péril puisqu'aucun des rôdeurs n'était armé et qu'il a tiré précisément sur celui qui fuyait et qui, par conséquent, ne le menaçait pas.

Pas un seul de ces députés républicains qui tonnent chaque jour contre les crimes de la féodalité n'a soufflé mot de cet incident à la Chambre. On comprend, d'ailleurs, que ce n'est pas Laguerre qui, après avoir reçu

un fort subside des Rothschild, aurait pu lever ce lièvre-là. Quant aux catholiques de la Chambre, il leur semble tout naturel qu'on tue une créature humaine pour une fleur, lorsque cette fleur appartient au baron de Rothschild.

On a bien raconté à ces gens-là que l'antiquité avait le mépris de la vie humaine et que le Christ était descendu sur la terre et avait souffert un supplice ignominieux, tout exprès pour attendrir les cœurs et rendre les hommes moins durs, mais ils n'ont pas très bien compris.

Quoique les deux actes soient également abominables, j'avoue que je préfère encore Pollion faisant jeter aux murènes un esclave qui a brisé un vase précieux à Rothschild faisant tuer un citoyen français pour quelques feuilles d'arbre. Le vase brisé par l'esclave était peut-être une coupe myrrhine d'une incomparable beauté ou quelque chef-d'œuvre de Lysippe, de Scopas ou de Praxitèle et la colère de l'amateur d'art peut, non pas excuser, mais faire comprendre cette monstrueuse cruauté. Quelle excuse trouvez-vous au meurtre de ce malheureux Laval?

Un mois après, à quelques pas de l'endroit où l'homme était venu expirer, un autre Rothschild donnait un *garden party*, une fête Louis XV dans une ferme normande.

« Une ferme, vous m'entendez bien, s'écrie le *Gaulots*, une ferme avec veau, vache et couvée. Oui-dà, une ferme, mais j'ai ajouté : dix-huitième siècle et l'on ne peut pas décemment supposer que dans une ferme dix-huitième siècle il y ait autre chose que des Watteau et des Lancret. »

Puis vient la description obligatoire des bibelots et la liste des invités.

Remarqué : baronne de Mohrenheim, comtesse Hoyos, baronne de Beyens, comtesse et marquise de La Ferronnays, duchesse de Luyne, duchesse d'Uzès, duchesse de Doudeauville, duchesse de Maillé, princesse

de Ligne, princesse Radzivill, comtesse Greffülhe, comtesse de Riancey, comtesse de Kersaint, marquise d'Hervey, comtesse de Monteynard, vicomtesse de Trédern, marquise de Mortemart, Comtesse de Carman.

Vous devinez l'entrain glacial de cette fausse kermesse où se rencontrent des gens qui détestent les Rothschild plus que nous ne les détestons nous-mêmes, mais pour des causes infiniment moins nobles. Vous voyez aussi le côté grotesque de cette fête Watteau à Boulogne, au pays des blanchisseuses.

Heureusement qu'il y avait là des tirs à la carabine et au pistolet. « Les femmes, nous dit Meyer, n'y étaient pas les moins adroites. » Les Rothschild ont pu leur montrer comment on abattait un chrétien lorsqu'il s'avisait de dérober quelques brins d'herbe...

Imitons Carlyle. « Faisons une pause en silence et en douleur sur les ténèbres qui sont dans le cœur de l'homme. » Tous ces gens-là, en effet, sont destinés à finir mal ; les uns sont trop scélérats et les autres sont vraiment trop bêtes...

Ceux qui étudieront nos livres plus tard y trouveront un document qu'aucune époque ne nous a légué dans de semblables conditions : la phase ultime d'une société saisie en plein travail de dissolution, un monde en quelque sorte photographié dans les spasmes de son agonie. Ils seront frappés de ce fait que cette œuvre de désagrégation de tous les éléments qui constituent une nation s'opère sans que personne y prête attention. L'anarchie s'est installée dans ce pays comme la nuit s'installe sur la terre, sans qu'on s'aperçoive du moment où il a cessé de faire jour.

En dehors de phrases déclamatoires, il n'y a rien qui ressemble à une société dans le sens qu'on donnait à ce mot autrefois. Un pacha d'Orient ne disposerait pas du droit de vie et de mort avec le sans-façon que montre le Président de la République en France.

Un nommé Bousquet, un huissier, c'est-à-dire un homme d'une certaine éducation qui le rend doublement responsable, viole sa belle-sœur et abandonne sa femme pour vivre avec cette belle-sœur. Lassée de cette existence honteuse, la malheureuse s'enfuit, trouve une place de servante; Bousquet la découvre; elle refuse de revenir avec lui, il l'assassine; il assassine ensuite un avocat, un père de famille, M. Pagny, qui était absolument étranger à l'affaire et qui avait eu seulement le malheur de prendre la femme de Bousquet à son service...

Les députés de Marseille qui avaient fait, paraît-il, de sales affaires avec ce Bousquet, interviennent et exigent la grâce de ce misérable.

Il y a quelques années, un mauvais sujet, nommé Jeton, s'enivre avec un autre individu; ils se battent après boire, sans qu'on sache au juste celui qui a commencé. Finalement l'individu est tué, Jeton est condamné à mort et on l'exécute; savez-vous pourquoi? — Pour lui apprendre, dit-on au ministère de la Justice, à se faire défendre par un avocat conservateur...

Franchement, dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux jouer la tête d'un condamné en cinq sec à l'écarté? (1)

(1) On n'a pas oublié à quelle circonstance M. Carnot dut son élévation à la présidence de la République. Le *Journal des Fonctionnaires* s'est chargé de nous démontrer que le nouveau Président s'était hâté d'oublier au pouvoir les beaux sentiments du député; il laisse poursuivre sans pitié les Congrégations religieuses vouées aux œuvres de Charité, il fait remise à un Juif cinquante fois millionnaire des sommes qu'il doit à l'État.

« On se souvient, écrit notre confrère, du retentissement qu'ont eu, il y a trois ans, les affaires Wilson et comment une des graves accusations portées contre l'ancien sous-secrétaire d'Etat était d'avoir abusé de ses fonctions pour soustraire à des droits d'enregistrement certaines personnalités agréables. Parmi elles MM. Dreyfus frères, anciens clients de M. Grévy, avocat. On se souvient également de l'émotion produite par toutes ces révélations dans le pays et à la Chambre des députés.

Quant au Juif, il a trouvé moyen de se faire faire un code pour lui tout seul. Mary Raynaud spéculé et perd l'argent de ses clients ; il est condamné à trois ans de prison. Léon Rodrigues se livre exactement aux mêmes opérations, il fonde une *Banque générale des Primes* ; il attire les gogos avec un journal à un franc par an, la *Bourse pour tous*, et le Juif, défendu par son coreligionnaire Seligman, s'en tire avec *trois mille francs* d'amende.

Le tribunal pousse le cynisme jusqu'à reconnaître qu'il y a eu réellement escroquerie, mais il ajoute qu'un Juif est au-dessus des lois.

En ce qui concerne les délits d'abus de confiance et les escroqueries relatives aux opérations en participation sur la rente française 3 0/0 et à l'opération dite secrète :

» Une enquête parlementaire eut lieu. M. Philipon, député, fut chargé du rapport au sujet de l'affaire Dreyfus. A la date du 15 décembre 1887, il établissait que l'enregistrement avait avec raison perçu une somme de 75,000 francs sur l'acte de société en participation formée entre MM. Dreyfus et la Société générale pour l'exploitation du guano du Pérou ; que le ministre avait, à tort, sur les instances de M. Wilson, ordonné de sa propre autorité la restitution des 75,000 francs et qu'il aurait dû laisser la justice se prononcer. Sur la proposition du rapporteur, la Chambre des députés enjoignait, à l'unanimité, que l'affaire fût reprise et qu'une décision judiciaire fût provoquée.

» Depuis trois ans, qu'a fait l'enregistrement pour obéir aux volontés de la Chambre ? Qu'est-ce que M. Tiphaigne a ordonné ? Et qu'a bien pu faire le service de l'enregistrement de la direction de Paris ? Rien, rien, rien. MM. Dreyfus frères n'ont pas reversé les 75,000 francs et refusent de payer, n'ayant rien à craindre ; aucun mémoire ne leur a été signifié, et l'affaire n'est pas encore inscrite, après trois ans, au rôle de la chambre du tribunal civil de la Seine. Et cependant, ce n'est pas l'incertitude de la décision future qui puisse arrêter ; depuis longtemps déjà la Cour de Cassation a donné gain de cause à l'administration de l'enregistrement dans des affaires semblables.

» En 1887, M. Tiphaigne était directeur général quand la Chambre a ordonné les poursuites ; et c'est lui qui a reçu les injonctions de poursuivre.

» Il est encore directeur aujourd'hui, et, depuis trois ans, il n'a rien fait. »

Attendu que la prévention n'est pas suffisamment établie, renvoie Rodrigues des fins de la poursuite :

Mais attendu qu'en se faisant remettre pour de prétendues opérations à la hausse en bourse, au comptant et à terme sur le Panama, des fonds, valeurs mobilières, obligations, billets ou promesses par divers, Rodrigues a commis le délit d'escroquerie ;

Attendu les circonstances atténuantes résultant de ce que les clients de Rodrigues étaient tous des spéculateurs... »

Par ces motifs, le tribunal condamne Léon Rodrigues à trois mille francs d'amende.

Jamais, il y a dix ans seulement, un tribunal français n'aurait osé rendre un jugement d'une si abracadabrante fantaisie. Jamais on n'eut songé à injurier les victimes pour se dispenser de punir le coupable. Le tribunal constate qu'il y a eu violation d'une loi morale que les lois sociales sont chargées de faire respecter. Cette violation doit être châtiée pour elle-même et sans qu'il y ait lieu de s'occuper de ceux aux dépens desquels ce fait délictueux a été commis. Dans ces conditions on pourrait parfaitement acquitter des Pranzini et des Prado en constatant que celles qu'ils avaient assassinées avaient eu le tort de se livrer à la prostitution.

Cette existence d'une justice différente pour les Juifs et pour les Chrétiens s'affirme du reste à chaque instant.

Tous les journaux ont mentionné la condamnation du marquis de Salaberry, un propriétaire de Loir-et-Cher. Il s'était permis d'écrire au procureur de la République de Blois : « Maintenant la justice est relative. » Il fut condamné pour ce fait à deux mois de prison qui, sur son opposition, furent réduits à vingt jours.

Dans le procès de la Ligue des Patriotes, Naquet dit à ses coaccusés, en se tournant vers le substitut Lombard : « Laissez baver ce monsieur ! »

Jamais Naquet n'a été poursuivi.

Dans son réquisitoire, M. Gonthier, procureur de la

République à Blois, dont je ne m'occupe qu'au point de vue de ses fonctions, eut l'aplomb de s'écrier :

— Sachez, monsieur de Salaberry, que la justice est égale pour tous, et si vous n'êtes pas habitué à cette égalité, vous servirez d'exemple et vous n'aurez pas à vous étonner que la loi vous atteigne... Laissez-moi donc vous exprimer le regret qu'un homme dans votre situation ne donne pas l'exemple du respect dû à la justice. Vous êtes beaucoup plus coupable, vous un homme intelligent et instruit, que ne le sont les vagabonds qui injurient la magistrature (1).

Devant un tribunal, un magistrat peut tout se permettre, mais si j'avais le plaisir de rencontrer M. Gonthier dans un salon, je ne crois pas qu'il oserait me soutenir sérieusement que « la justice est égale pour tous ». Il n'y a évidemment aucune proportion entre le fait de dire que « la justice est relative » et l'injure grossière qui consiste à affirmer, en pleine audience, qu'un magistrat « bave ».

M. Gonthier, qui est peut-être un homme d'esprit, me dirait tout simplement ce que m'ont dit en tête à tête beaucoup de magistrats : « Quand un Juif est en cause, la Synagogue intervient immédiatement et nous recevons des ordres directs ; nous ne pourrions passer outre sans briser notre carrière. (2) »

Le seul mot juste qu'il ait été dit depuis longtemps sur cette situation est le mot qui revient sans cesse dans les articles pleins d'une douce philosophie de M. Francis

(1) *Lanterne*, 15 octobre 1890.

(2) Devant les tribunaux actuels tout dépend absolument de la personne en cause, de ses relations, de ses protections, et les magistrats sont les premiers à rire de l'extravagance de leurs jugements. Est-il besoin de rappeler l'incroyable arrêt de la Cour d'Appel acquittant M. de Labruyère et condamnant M^{me} Duc-Quercy et M. Grégoire absolument pour le même fait, dans la même affaire ?

Magnard, ce mot qui ravit tant de gens parce qu'il répond aux perplexités vagues de leur intelligence, aux timides protestations de leur conscience :

« Cela va tout de même ! »

Si beaucoup de rouages sont cassés, si l'appareil rend un bruit de ferraille, la grande roue tourne toujours. Cette constitution de l'an VIII, que Taine nous montre à son premier fonctionnement dans son plus récent volume, a été installée par une main si puissante qu'elle dure encore.

L'organisation actuelle a, d'ailleurs, cette force pour elle qu'elle ne peut être ni restaurée ni améliorée, il faut la jeter bas ou s'y abriter comme on peut.

Où voulez-vous qu'une idée élevée puisse prendre appui dans une société aussi pourrie ? Essayez de planter un clou dans uneasure lézardée et rongée par l'humidité et le salpêtre, vous n'y réussirez pas ; en enfonçant le clou vous ferez tomber des monceaux de plâtras et votre clou ne tiendra jamais.

Vous l'avez vu par la Presse, vous le voyez par la Magistrature : tout ce qui est Autorité intellectuelle et sociale est impuissant, corrompu, hors d'état de rendre aucun service à la collectivité. La domination de l'Argent est absolue.

Les membres de l'Académie française ont élu M. de Lesseps en échange d'une distribution d'actions de Panama que, je l'espère pour eux, ils auront eu la bonne idée de vendre avant la débâcle. L'Académie des Beaux-Arts a pris Rothschild. Au mois de juin dernier l'Académie des sciences nommait le Bischoffsheim enrichi par le Honduras et un journal allemand nous a donné le prix de l'élection. C'est moins cher qu'un acquittement.

Ici encore pas le moindre doute possible. Bischoffsheim, qui ne possédait aucune espèce de titre scientifique, avait pour concurrents des hommes éminents : le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire des arts et métiers ; M. Lauth, ex-directeur de la manufacture

de Sèvres ; le docteur Rochard, membre de l'Académie de médecine ; M. Rouché, géomètre.

Il y avait 68 votants ; au premier tour de scrutin, M. Bischoffsheim a été élu par 37 voix contre 14 au docteur Rochard, 13 au colonel Laussedat, 2 à M. Rouché et 2 bulletins blancs.

« Je suis une colonne d'or, aime à répéter Bischoffsheim, je me laisse gratter. »

Les académiciens ont gratté la colonne et, au savant officier, au médecin estimé ils ont préféré l'homme qui payait bien.

A un critique de premier ordre comme Brunetière, à M. Thureau-Dangin, l'auteur d'un livre un peu potironesque, mais intéressant : *L'Histoire de la Monarchie de Juillet*, l'Académie française préfère un homme comme Freycinet qui a chassé de leurs cellules les religieux de cet ordre de Saint-Benoît qui a sauvé les Lettres au Moyen Age. Il avait été l'hôte de ces braves gens au temps où il recherchait la protection de don Guéranger, il les a récompensés en leur envoyant lui-même les gendarmes lors de la seconde expulsion quand il était président du Conseil ; aujourd'hui encore les Pères de Solesmes sont contraints de vivre dispersés dans les maisons du village sans avoir le droit d'habiter la maison qui leur appartient.

Voilà les nobles exemples que l'Académie propose à notre admiration !

Nous n'avons, du reste, qu'à suivre dans la vie nos camarades arrivés pour connaître au juste la fierté intellectuelle, la dignité de caractère des hommes qui vont servir de guides à la nouvelle génération.

Voilà Lavisse sur le seuil de l'Académie. Cette fois, en bon courtisan, il s'est effacé devant Freycinet, mais il entrera la prochaine fois. J'en suis ravi ; c'est un de mes condisciples, il était à Charlemagne avec moi sous Boissier ; il a une claque bien organisée dans la Presse, c'est le favori de la jeunesse et, au dire d'un certain cénacle, il travaille ferme au relèvement de la Patrie...

Avant de songer à relever la Patrie, Lavisse aurait mieux fait de ne pas se laisser tomber lui-même. Ses livres, en effet, ne donnent point l'idée d'un homme qui se respecte beaucoup. C'est un disciple du Juif Giedroye, qui remaniait les fables de La Fontaine à l'usage des écoles laïques et qui, à ces vers trop cléricaux :

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie,

substituait ceux-ci :

Petit poisson deviendra grand
Pourvu qu'on lui laisse la vie.

Dans es premières éditions de son *Histoire de France*, Lavisse avait écrit à propos de Napoléon : « L'orgueil a fini par le perdre ; il a été l'artisan de sa propre ruine, et, après tant de victoires et de conquêtes, il a laissé la France plus petite qu'il ne l'avait trouvée, montrant ainsi qu'une nation commet une irréparable faute quand elle s'abandonne à un homme, alors même que cet homme a reçu de Dieu le don du génie (1). »

A partir de la vingt-quatrième édition, Lavisse a bien conservé la phrase, mais il a biffé Dieu ; il a mis simplement : *lorsqu'un homme a reçu le don du génie* (2).

Il faut vivre à notre époque pour voir d'aussi étonnants exemples de bassesse intellectuelle. Sans doute, on a le droit d'être athée, d'expliquer par le hasard l'origine du monde, de rester indifférent à ce surnaturel qui nous enveloppe de tous côtés, mais que penser d'un écrivain qui rature Dieu de sa phrase pour plaire à un ministre de l'Instruction publique ?

(1) *La Première année d'Histoire de France avec récits*, par Ernest Lavisse (librairie classique Armand Colin, page 310).

(2) *Deuxième année (ancienne première année) d'Histoire de France*, page 316.

Avec Bardoux, qui est un homme conciliant et doux, il y avait encore un Dieu. Avec Lockroy, il n'y a plus de Dieu du tout.

Remarquez que celui qui témoigne ainsi aux maîtres du jour une servilité qui sent un peu le pied plat, n'est pas un pauvre diable crotté, c'est un mandarin universitaire ; il est agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, maître de conférences à l'École normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Paris ; il a tous les boutons du Tchinn, le bouton de jade et le bouton de lapis-lazuli ; il est, comme Gréard, palmé de violet, décoré de rouge, il sera bientôt habillé de vert ; il voyage à l'étranger pour représenter la jeunesse et il s'est donné pour spécialité de travailler, comme dit M. de Vogué, « à refaire une âme collective à la France ».

Vous voyez ce gros personnage littéraire, s'en allant au ministère de l'Instruction publique demander à voir Bobèche, qui remplace Salvandy, Guizot et Cousin.... Bobèche n'y est pas ; il est en train de négocier une affaire avec son ami Mayer, de la *Lanterne*. C'est à l'huissier du cabinet que Lavissee s'adresse :

— Pensez-vous que j'aie le droit de prononcer le nom de Dieu ?

— Gardez-vous-en bien ! Dieu ! nous ne voulons plus de ça ici...

En feuilletant les livres de Lavissee, on y trouverait encore plus d'une preuve de cette mâle vertu qui convient aux éducateurs chargés d'apprendre à nos enfants à être des hommes.

Quoi de plus poétique, même humainement parlant, que cette figure de sainte Geneviève qui apparaît à l'origine de notre histoire, comme dans une clarté d'aurore ? Quoi de plus propre à frapper les jeunes imaginations et à élever les âmes que la vision de cette bergère animant de sa foi dans l'avenir cette petite Lutèce qui sera le grand Paris ? Quelle plus touchante statue à faire saluer par les enfants, au moment où ils vont entrer dans cette histoire de France où la Femme, qu'elle prie

comme Geneviève, ou qu'elle combatte comme Jeanne d'Arc, a joué toujours un si beau rôle ?

Lavisse avait compris cela, et, dans les premières éditions, il avait consacré quelques lignes à sainte Geneviève ; mais si Bobèche n'aime pas Dieu, Goblet n'aime pas les humbles filles du peuple qui font leur prière en travaillant. Si sainte Geneviève avait vécu de son temps, il l'aurait fait tuer comme Henriette Bonnevie, la douce orante de Châteauvillain... Lavisse a donc enlevé sainte Geneviève de son livre et l'a remplacée par autre chose.

Quel piquant chapitre à écrire sous ce titre : *La Bergère et le Lettré !*

La Bergère n'a pas ouvert beaucoup de volumes, elle lit seulement au grand livre de la Nature, elle apprend à connaître Dieu en méditant toute seule, au milieu des champs, sur les splendeurs de la Création et la magnificence des cieux. Quand le péril est là, quand on entend dans le lointain le bruit formidable des hordes d'Attila ou les cris de victoire des bandes anglaises, elle obéit à l'inspiration de son bon petit cœur ingénu et vaillant et elle sauve la Patrie...

Le Lettré a une bibliothèque dans le cerveau, il a lu tout ce qu'ont écrit sur l'héroïsme les rhéteurs de tous les temps à Rome et à Byzance, — et à Rome comme à Byzance il est toujours le même, lâche et trembleur devant les tyrans, quelque vils que soient ces tyrans.

Ceci n'empêchera pas les journaux de trépigner d'enthousiasme le jour de la réception de Lavisse.

Vous entendez d'ici un académicien, qui sera peut-être M. de Broglie ou M. de Vogué, dire au récipiendaire : « Monsieur, ce que l'Académie honore en vous aujourd'hui, ce n'est pas le talent, quoique vous en ayez beaucoup ; ce n'est pas l'éloquence, et l'on sait cependant quelle est la vôtre, c'est... »

Ici, un homme qui sait dire prend généralement un temps.... Les auditeurs, qui retenaient leur souffle pour ne rien perdre des paroles de l'orateur, en pro-

fitent pour soupirer soit par en haut, soit par en bas. Au bout de deux secondes on termine en disant : « C'est le caractère. »

Les journaux constatent le lendemain que l'assistance s'est livrée à des transports frénétiques.

Toutes ces cuistreries déclamatoires reposent, en effet, sur des ligues d'admiration mutuelle; ces gloires artificielles sont comme la raison sociale de syndicats où tout le monde se fait la courte échelle. Il n'est même pas permis de plaisanter de ces groupes, où des jeunes gens, fort entendus déjà à la diplomatie de la vie, préparent leurs succès à eux-mêmes en travaillant à celui des chefs. Barrès, dans un article plein d'humour, s'étant permis de sourire de l'Association des étudiants et, je le crois bien, d'égratigner un peu Lavisse, reçut une missive fort verte d'un M. Gustave Laurent, qui n'admet pas qu'on touche à l'idole...

Cette platitude d'un écrivain occupant une situation assez haute pour avoir quelque respect de lui-même et supprimant le nom de Dieu d'un de ses livres, uniquement pour flatter les vilaines manies de nos gouvernants, ne choque pas les étudiants qui appartiennent aux générations nouvelles. Pour ces *struggle for life* de l'avenir, c'est de l'habileté tout simplement. Le temps est passé où le fait d'avoir été à Compiègne suffisait pour exciter contre des professeurs comme Nisard les manifestations d'une jeunesse ombrageuse sur tout ce qui touchait à l'indépendance intellectuelle.

Aujourd'hui les professeurs peuvent aller faire des courbettes devant l'Impératrice d'Allemagne sans que nos jeunes décadents songent à protester.

Je vous engage à lire à ce sujet, dans les *Essais sur l'Allemagne impériale*, de Lavisse : *l'Invasion dans le département de l'Aisne*. Cette monographie, très fermement et très sobrement écrite, est un excellent chapitre de cette définitive *Histoire de la guerre de 1870-71* qui reste encore à faire.

L'auteur raconte là les traitements sans nom que les Prussiens firent subir aux populations inoffensives, les tortures des malheureux otages pris dans chaque localité et enfermés dans la citadelle d'Amiens. Les recrues qui arrivaient d'Allemagne étaient désolées de ne pas encore avoir tiré sur un Français ; pour les consoler, on leur donnait à fusiller des infortunés coupables seulement d'avoir essayé de protéger leur bien, et on forçait les otages à assister à l'exécution.

Un vieux commandant prussien retraité, « qui avait repris du service comme géôlier », commandait la citadelle. *Il alla, nous raconte Lavisse, jusqu'à imaginer de donner aux otages le spectacle d'une exécution militaire, pour leur rendre la prison plus odieuse. Un commerçant, très estimé dans Amiens, s'étant avisé de défendre son magasin contre une troupe d'Allemands qui s'étaient mis à le piller par partie de plaisir, avait blessé un soldat à la main; il fut fusillé, sous les fenêtres des otages, par de jeunes soldats qui arrivaient d'Allemagne et qui tiraient là leur premier coup de fusil.*

On n'est certes pas obligé de parler de la Revanche à tout propos et, pour ma part, je n'ai jamais donné cette note-là. Mais franchement, quand on a nos âges, qu'on est dans les quarante-six ans, quand on a vu les Prussiens chez nous, il faut avoir l'âme bien abjecte pour aller, alors que rien ne vous y force, se prosterner devant l'Impératrice d'Allemagne. Il faut aussi qu'un professeur méprise bien la jeunesse actuelle, la jeunesse bourgeoise, qu'il soit bien sûr que toute énergie virile est morte en elle pour oser remonter dans sa chaire, après une pareille démarche.

Soyez certains, malgré tout, que Lavisse sera acclamé par tous nos jeunes « fin de siècle ». Pauvre Nisard ! Il est mort trop tôt, il aurait été bien vengé en voyant à l'œuvre la génération opportuniste qu'il est juste de ne pas confondre avec les travailleurs honnêtes du Quartier-Latin, qui sont tous antisémites, et qui

nous témoignent leur sympathie en toute occasion.

Le scandale du mariage civil du fils de Daudet vous est, d'ailleurs, une excellente occasion de voir clair dans l'âme d'un grand lettré de la fin du dix-neuvième siècle, de savoir bien exactement l'idée qu'un écrivain illustre se fait de ces questions religieuses qui, à travers les âges, ont intéressé et passionné les plus nobles esprits de l'humanité.

Il suffit de lire *Dernière Bataille* pour connaître les sentiments que j'éprouvais pour Daudet. J'ai été pour lui, comme pour tous ceux que j'ai aimés, un ami fidèle et dévoué, et j'ai souvent prêté à rire par l'ardeur un peu naïve avec laquelle je le défendais en toute occasion : il m'a fait une petite trahison dernièrement, et je ne lui en veux pas, puisque cela me permet de parler de lui librement. Il y a trois personnes à Paris, en effet, qui riraient bien si Daudet s'avisait de prétendre que c'est moi qui ai été ami déloyal et perfide. Quant à la Presse républicaine, elle est prête à soutenir cette thèse : c'est une prostituée vendue d'avance à qui la paye.

Le point à voir tout d'abord, c'est que ces gens qui affichent devant tout Paris le mépris de l'Église ne sont point du tout anti-chrétiens ; dans ce cas-là, ils seraient absolument en droit d'affirmer leur opinion.

Le père de Daudet était un royaliste convaincu ; la mère, brave et digne femme s'il en fut, était une catholique fervente comme il y en a tant dans le Midi ; elle est morte le chapelet à la main ; la sœur de Daudet est, elle aussi, une catholique pratiquante. Le plus jeune fils de l'écrivain, ce gentil petit Lucien, qui a l'air si distingué et si doux, est élevé dans un établissement religieux, à l'école Bossuet ; il suit les retraites de Saint-Sulpice ; sa mère l'accompagne et, pour l'aider, prend des notes sur le sermon avec cette tranquille et souriante bonne grâce qu'elle met dans tout. J'ai conduit moi-même Lucien à la messe et j'ai été édifié par sa bonne tenue.

J'ai connu Léon Daudet à peine adolescent, je lui

ai fait répéter ses examens pour le volontariat dans les bois ; j'ai vu grandir cette intelligence. Je lui ai demandé bien souvent des renseignements sur le vocabulaire médical, et j'ai été étonné de la précoce lucidité d'esprit de ce jeune homme qui, s'il avait voulu travailler, aurait eu les intuitions philosophiques de son père avec les avantages d'une éducation plus rigoureusement scientifique ; jamais, en revanche, je n'ai découvert chez lui l'ombre d'une hostilité contre la Religion.

L'émouvant, justement, ce qui donne bien l'idée de l'avachissement général, est de voir ces gens-là renier le Dieu de leurs pères publiquement, cyniquement devant tout le monde, uniquement parce qu'il y a une grosse dot : trois millions ! Cette pensée modifie toutes les conceptions. L'adolescent aux cheveux bouclés de jadis se révèle sous l'aspect d'un Paul Astier, et la famille jette tout par-dessus bord : traditions, croyances, souvenirs.

Simon, dit Lockroy, entre en scène. Dans cette maison, où tant d'hommes de mérites divers ont passé, j'ai entendu vingt fois Daudet traiter de Queue rouge et de Paillasse ce camelot qui a vendu de la politique comme ses pareils vendaient des cravates sous les portes cochères. J'ai entendu vingt fois raconter l'histoire de ce fiacre aux stores baissés que les agents firent arrêter tout à coup et qui, il y a une quinzaine d'années, défraya pendant huit jours la chronique parisienne.

C'est devant ce youpin, devant ce fils de cabotin qu'un écrivain comme Alphonse Daudet capitule ! L'auteur du *Nabab* a raillé sans pitié cet homme d'Etat de haute allure qui s'appelait le duc de Morny et qui avait été le protecteur de sa jeunesse, il se vautre devant ce Turlupin dont la face blême porte la trace de tant de soufflets.

Dans toutes les histoires relatives à ce mariage, vous ne voyez pas figurer une seule fois le grand romancier dont l'œuvre, après tout, est belle et glorieuse. C'est Bobèche qui est toujours en vedette ; c'est lui qui écrit

aux journaux ; c'est lui qui se permet de faire intervenir le nom de M^{me} Carnot que la plus simple pudeur devait lui interdire de prononcer ; c'est lui qui organise ce *tralala* ridicule de la mairie, cette parade théâtrale et mélodique qui aurait excité toutes les ironies de Daudet, s'il s'était agi d'un autre.

S'il s'était agi d'un autre... je nous vois avec Daudet à Champrosay ou dans mon jardin de Soisy faisant une bonne partie de rire, comme nous en avons fait parfois, et nous farçant de ce Jeanfesse, possédé d'une sorte d'hystérie de réclame et qui veut à toute force obliger une baptisée comme M^{me} Carnot à assister à une comédie laïque, alors qu'elle n'a de relations avec aucune des deux familles.

Notez que ce Simon n'a aucun titre pour parler. Il n'est le père de personne là-dedans, heureusement pour le nouveau couple. Il s'est introduit par surprise dans la famille de Victor Hugo au grand désespoir du vieux poète qui avait pour ce galopin une répulsion presque physique. Le testament de Victor Hugo atteste la persistance de cette aversion qui était connue de tous. Victor Hugo a pris ses précautions pour empêcher Lockroy de mettre son nez dans la publication de ses manuscrits ; il n'a laissé à M^{me} Lockroy que ce qu'il ne pouvait pas lui enlever : une pension de six mille francs sur un héritage de près de sept millions ! Dans ce mariage, il était le premier invité, voilà tout.

Encore une fois, l'aplatissement de Daudet devant un pître pareil vous montre où en est l'âme d'un lettré de ce siècle.

Dans l'âme de cet écrivain qui a tenu une place considérable dans la littérature française, vous ne trouverez aucun de ces généreux sentiments qui sont l'honneur des hommes... Il n'a nulle reconnaissance envers Dieu qui l'a comblé de bienfaits, qui lui a donné le bonheur domestique, le talent, le succès, la fortune ; il ne se croit obligé à aucun devoir envers lui. Il ne songe point,

non plus, à défendre contre un Lockroy les traditions de sa race ; il n'a point l'attachement pieux aux rites qui ont accompagné les siens dans la vie et dans la mort ; la fidélité de stricte décence même à cette Religion à laquelle a cru sa mère couchée maintenant dans la tombe. Il ne se dit pas davantage que le rang qu'il occupe dans le monde de la Pensée lui a conféré une sorte de fonction sociale, que son exemple aura de l'influence sur d'autres êtres, qu'il va froisser des croyants, enlever encore un peu de leur foi religieuse à des déshérités qui sont heureux de se rattacher à quelque idéal pour ne pas désespérer au milieu des épreuves de la vie. Non, il est hypnotisé par le beau mariage, ce mariage de trois millions et, un peu à contre-cœur, il en passe par où l'on veut...

Tous ceux qui jouent un rôle dans cet épisode « bien parisien », pour employer le mot consacré, valent la peine d'être regardés.

Connaissez-vous plus antipathique créature que cette jeune mariée qui débute dans la vie par une manifestation scandaleuse ? Elle a vingt-trois ans, l'âge où l'on croit à Dieu comme à l'Amour, à la Poésie, à l'Espérance... Elle, non plus, ne se dit pas qu'il y a de pauvres filles qui n'ont pas trois millions, qui sont placées entre la Prostitution et la Faim et qui ont besoin qu'on les laisse croire à quelque chose pour résister aux tentations de la Misère.

Amenées par la curiosité, elles sont là, peut-être, les pauvres filles du peuple auxquelles je pense, perdues dans la foule que les gardiens de la paix brutalisent pour laisser les invités de distinction entrer seuls dans cette mairie qui est la maison de tous. En passant, la millionnaire jette une parole à ses sœurs misérables et cette parole est une protestation de mépris pour la religion du Christ, pour la religion de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc.

La malheureuse enfant n'est peut-être pas aussi

coupable qu'elle le paraît. Elle était vraiment gracieuse lorsque, disant bonjour à tous, elle se promenait autour de la table aux diners de Victor Hugo... C'est Lockroy qui a perverti cette âme innocente, qui a fait cette jeune moderne dure, ricanante devant les misères et les souffrances, étrangère à toutes les œuvres de charité. Savez-vous ce que ce ménage, qui entrait dans le monde avec trois millions, a donné aux pauvres de cette ville de Paris qui a honoré Victor Hugo de si magnifiques funérailles? Mille francs! Franchement, ce cadeau n'avait rien de ruineux...

Les témoins sont bien aussi. Le docteur Potain affecte des sentiments très catholiques; sa sœur est très pieuse et fait beaucoup de bien; et voilà un homme qui, dans l'espoir de quelque cravate de commandeur, vient renier sa foi et parader dans une cérémonie laïque!

Goncourt, c'est le vieux gentilhomme; il ne tarit pas sur la lâcheté des hommes du présent; il vante sa fière indépendance vis-à-vis des fantoches qui nous gouvernent, et le voilà, lui aussi, qui vient salir ses cheveux blancs dans une mascarade à grand orchestre qui rappelle les *Sans culottides*...

Il ne faut pas se lasser de le répéter: lorsque des Sommités, des Autorités, des Supériorités montrent ce laisser-aller en ce qui touche à la conscience, comment voulez-vous que la masse ne soit pas ce qu'elle est: sceptique, détachée de tout, indifférente à tout, chagrine seulement de ne pas posséder le nécessaire lorsque quelques privilégiés sont gorgés, et se disant que bientôt elle aura son tour?

LIVRE QUATRIÈME

LE CLERGÉ « FIN DE SIÈCLE »

*Homo homini lupus,
Mulier mulieri lupior,
Sacerdos sacerdoti lupissimus.*

UN CURÉ DE CAMPAGNE.

Laissez sa place à l'action de chacun. Le laïque n'a point besoin d'attendre le prêtre, ni le prêtre d'attendre l'évêque, ni l'évêque d'attendre le Pape pour suivre sa propre voie. Les timides se meuvent en troupeaux et les braves marchent en simples files. Lorsque des efforts combinés sont requis, soyons toujours prêts et en tout temps, prompts à obéir aux ordres donnés; mais en ces dispositions, il y aura encore un vaste champ pour l'action individuelle et un grand bien peut être accompli par elle.

(Mgr IRELAND, évêque de Saint-Paul de Minnesota.)

I

LES ÉVÊQUES

Ce qu'on dit et ce qu'on pense. — Le Kulturcampf allemand et le Kulturcampf français. — Sages paroles du cardinal Czaki. — Des catholiques qui dansent. — La loi sur les congrégations.

— A l'Opéra-Comique. — La statue de Bizet. — Le mari de la veuve. — Persécutés de Byzance et persécutés de Paris. — L'Épiscopat actuel. — L'opinion d'un directeur des Cultes. — Honnêteté des mœurs. — Les exceptions. — La mort d'un évêque. — A l'Opéra. — Un fonctionnaire sacré. — Situation douloureuse et précaire du clergé inférieur. — L'interdit. — Toute résistance au pouvoir est brisée. — Pour quelles causes on interdit certains prêtres. — L'évêque de Séez et le curé de La Chapelle-Moche. — Encore une négociation de M. de Mackau. — L'administration financière des évêques. — L'ancien régime fondait, le régime actuel liquide. — La propriété ecclésiastique. — Ressources dont dispose l'évêque. — Gaspillage et désordre. — 800,000 francs de dettes. — Un vicaire général ingénieur. — Les évêques qui changent de garnison. — Un héritage de 1,500,000 francs. — La caisse des retraites. — Un archevêque *fin de siècle*. — Le cardinal Place. — Un consul général prévaricateur. — L'Institut des Petites Sœurs des Pauvres. — La disparition du Père Lepailleur. — La fin d'un saint. — Autour d'un coffre-fort. — Un diocèse en révolution.

C'est en dernier lieu, presque à regret, que j'aborde ce chapitre.

Historien de la vie présente, je ne puis cependant m'abstenir de traiter cette question.

Devant les générations à venir, le Peuple et l'Aristocratie, le monde politique et le monde financier revivront dans mes livres tels qu'ils furent à la fin du dix-neuvième siècle. Le Clergé y laisserait un vide. C'est en me taisant sur ce point que j'autoriserai mes adversaires à déclarer que je suis un pamphlétaire et non un historien social, que je retrace d'un pinceau violent les vices de mes ennemis et que je laisse dans l'ombre les vilains côtés de mes amis.

Ce n'est pas que j'aie l'intention de révéler dans ces pages des choses bien extraordinaires. Je me bornerai sur ce point, comme sur bien d'autres, à répéter ce que chacun sait, ce qui est dans la conversation courante, ce que tout prêtre vous dit lorsqu'il est un peu en confiance avec vous.

Pour avoir fait droitement et simplement mon œuvre de peintre, je n'en serai pas moins accusé de ne rien

respecter. C'est en tout ce qui touche la question religieuse, en effet, que se manifeste le plus l'imposture générale, le parti pris de rester toujours dans une certaine convention. Il y a là une consigne universellement acceptée de mentir constamment.

Les prélats français sont tous des saints, d'intrépides confesseurs de la Foi qui bravent les persécutions de Dioclétien et qui, sans le secours d'en haut, ne pourraient pas résister à toutes les souffrances que le pouvoir leur fait endurer.

Voilà le thème adopté. Les journaux religieux le traitent avec la discrétion de gens bien informés parlant à des lecteurs qui savent à quoi s'en tenir. Les journaux boulevardiers, les journaux de coulisses et de cocottes n'y mettent pas tant de façons et se jettent dans le dithyrambe avec un zèle qui n'a point d'égal.

Or, pour tout catholique sincère, les prélats contemporains ne ressemblent en rien à ce portrait. Sauf quelques rares exceptions, l'évêque est un brave homme, un digne prêtre, absolument servile envers l'autorité, et qui n'a jamais eu une minute dans sa vie l'intention de braver la persécution et d'opposer aux attentats commis contre l'Église autre chose qu'une protestation toute platonique. Il y a à ceci une excellente raison, c'est que le Gouvernement se renseigne soigneusement avant de nommer un évêque, et qu'il ne nommerait pas un évêque capable de le gêner.

Pour juger la conduite de notre Épiscopat dans le Kulturcampf français, il faut regarder avec soin le Kulturcampf prussien.

On parle peu maintenant de ce Kulturcampf dans les journaux religieux ; on l'a montré aux Français comme on leur montre toute chose : ils ont vu le commencement, ils ont vu la fin ; ils soupçonnent à peine qu'entre le commencement et la fin il y a eu un milieu, et que ce milieu serait précisément le plus intéressant à connaître.

De temps en temps, vous lisez des phrases de ce

genre : « L'Allemagne protestante donne un exemple qui devrait faire rougir de honte le gouvernement d'un pays catholique comme la France : les séminaristes sont exemptés du service militaire ; les ordres religieux ont repris possession des maisons qui leur avaient été enlevées. Bismarck n'a pas hésité à avouer qu'il s'était trompé. Il avait dit : « Je n'irai pas à Canossa », il est allé à Canossa. Quel grand homme que ce Bismarck, comparé à nos petits politiciens français ! »

Cornély, particulièrement, aime à toucher cette corde-là, et les catholiques répètent : « Voyez Bismarck, il est allé à Canossa ! »

Ce qu'on oublie de dire, encore une fois, c'est pourquoi le Chancelier de fer s'est décidé à ce voyage qui devait lui coûter quelque peu, alors qu'il n'était pas encore le Jérémie pleurnicheur de ces derniers temps et qu'il se plaisait à faire cyniquement étalage de sa force.

Si le prince de Bismarck a été à Canossa, c'est tout simplement parce que les évêques, les prêtres et les catholiques allemands ont commencé par aller en prison...

Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, débuta le 20 août 1873 par une amende de 500 francs ; le 19 décembre de la même année, il en était à 113,000 francs d'amende. Pendant ces quelques mois, il avait, en dehors de ses condamnations, eu son traitement supprimé et son mobilier saisi. Condamné d'abord à deux ans de prison, il est destitué de ses fonctions et condamné de nouveau à trois ans de prison le 25 avril 1874. Guillaume lui fit grâce d'une année, mais déjà vieux et très malade, il n'en fut pas moins enfermé à la citadelle d'Ostrowo, et il resta deux ans prisonnier dans les conditions les plus dures.

Avant d'être arrêté, Mgr Ledochowski avait désigné un délégué qui, malgré le gouvernement, administrait le diocèse au nom de l'archevêque captif. On fit tout pour découvrir ce délégué ; d'innombrables prêtres

du diocèse furent mis en prison sans vouloir révéler son nom. Deux évêques auxiliaires furent condamnés, l'un à dix-huit mois, l'autre à neuf mois de prison.

Le jour même où il eut terminé sa peine et où il fut mis en liberté, Mgr Ledochowski écrivit à ses diocésains une lettre dans laquelle il déclarait que tout ce qu'avait fait le gouvernement était illégal et infâme, et qu'il était toujours le chef du diocèse, le seul auquel on devait obéir. Il fut condamné de nouveau à deux ans et demi de prison et, malgré sa résistance, ses diocésains le forcèrent à se réfugier à Rome.

Avec des hommes de cette trempe, un parti discipliné comme le parti du Centre, un orateur comme Windthorst, un gouvernement, quelque tyrannique qu'il soit, finit toujours par céder.

Ici se vérifie une fois de plus la loi que nous avons déjà mise en lumière au commencement de ce volume, la loi que tout homme qui veut s'occuper des études sociales doit avoir constamment sous les yeux. On n'a jamais apporté de droits aux gens sur un plateau d'argent; on n'a de droits que ceux qu'on conquiert par des sacrifices. Après un délai plus ou moins long, on rembourse toujours en droits à un parti ce que les hommes de ce parti ont avancé en souffrances, en privations, en efforts généreux, en mois de prison.

Si les journaux religieux laissent un peu de côté l'histoire du Kulturkampf, c'est qu'ils ont le tact, le sentiment de la situation, comme on dit. Un évêque qui prend tranquillement son chocolat du matin dans un palais bien chauffé l'hiver, rafraîchi l'été par le voisinage d'un beau jardin et qui rédige là des morceaux d'éloquence sacrée contre l'impiété, n'aime pas qu'on lui mette sans cesse sous les yeux le récit du douloureux séjour de Mgr Ledochowski ou de Mgr Melchers dans de glaciales prisons; il ne pourrait blâmer le journal de raconter cela, mais il le reprendrait sur autre chose.

Il est clair, en effet, que si nos prélats avaient montré l'énergie et la combativité de l'épiscopat allemand, s'ils

avaient donné à notre clergé qui ne demandait qu'à marcher le signal de la résistance, la situation serait tout autre. Il est toujours très ennuyeux d'avoir cinq évêques et trois cents prêtres en prison, et si Grévy n'était pas allé à Canossa avec Wilson, Carnot y serait allé avec Brugère.

Remarquez que je ne pousse même pas l'audace jusqu'à blâmer l'Épiscopat français de l'attitude qu'il a prise. Je constate simplement cette attitude; je constate que les évêques ont récusé le combat.

Peut-être ces évêques ont-ils eu raison d'agir ainsi; pour être complètement juste, il faut ajouter, en effet, que, lorsqu'on cause avec eux à cœur ouvert, ils vous donnent de très bons motifs d'une soumission excessive qu'ils sont les premiers à reconnaître... surtout lorsqu'on parle de leur voisin.

Si certains catholiques se plaignent de n'être pas conduits à la bataille par leurs évêques, les évêques, dont quelques-uns sont très fins et même très « fin de siècle », ne sont pas embarrassés pour répondre que leurs fidèles les abandonneraient dès le premier engagement. Le troupeau regrette de n'être pas précédé, le pasteur redoute de n'être pas suivi.

Je me souviens à ce sujet d'une jolie conversation du Nonce Czaki avec Ignotus qui, lorsqu'il avait pris le contact avec un interlocuteur, traduisait bien ce qu'il avait vu et entendu.

« Les catholiques de l'aristocratie, disait Czaki, me reprochent amèrement de ne pas casser les vitres, de ne pas menacer le gouvernement d'une rupture avec Rome; ils arrivent tous chez moi pleins d'indignation, et le soir, je vois ces chrétiens désolés parader dans les salons juifs, jouer la comédie ou prendre part à des fêtes ridicules. Que voulez-vous faire avec ces gens-là? (1) »

(1) Saint-Genest a écrit également sur cette question quelques pages pleines de droiture et de bon sens; il a mis en relief la tar-

La vérité est que l'Église, en perdant le Peuple, a perdu son trésor de dévouements toujours disponibles; elle s'est mise de plus en plus avec les riches; elle les trouve encore lorsqu'il s'agit de donner un peu d'argent, mais elle ne peut compter sur des êtres esclaves de leurs intérêts et de leurs plaisirs, pensant avant toute chose à leurs commodités, à leurs convenances personnelles, préoccupés uniquement de ne rien déranger dans leur vie.

Pour être convaincu que le cardinal Czaki parlait comme un homme avisé, vous n'avez, du reste, qu'à chercher où était la haute société parisienne au mois de décembre dernier, le lendemain du vote de la Chambre qui ne laissait aux congrégations que le choix entre la ruine ou l'exil.

Les plus notables catholiques étaient à la représentation organisée pour élever une statue à Bizet!

Cette histoire de la statue de Bizet est, d'ailleurs, un des épisodes les plus gais de notre temps. Seulement, pour vous montrer à quel point c'est gai, il serait nécessaire de noter tous les petits éclats de rire qui, à ce sujet, vous viennent à la fois pour des motifs différents. Et puis, je vous le répète... c'est toujours une affaire d'âge : il faut avoir vu le commencement de tout ça...

J'ai vu le commencement de Bizet, l'apothéosé d'aujourd'hui sous la forme des *Pêcheurs de perles*. Ce fut un de ces jours sinistres qui inspirent l'épouvante. Dans ces temps-là j'avais des billets de théâtre plein mes poches et je rentrais souvent à des heures indues. J'amaidouais mon concierge avec les billets. J'entends encore sa réponse sévère quand je lui offris une première loge pour les *Pêcheurs* : « Oh! non, monsieur, pas cette pièce-là... J'aimerais mieux payer que d'aller là. »

tuerie de ces Conservateurs qui s'indignent dès qu'on parle d'une concession et qui veulent faire semblant de lutter tout en continuant à s'amuser.

Carmen eut à peu près le même succès et dut disparaître de l'affiche après quelques représentations.

Quant à la musique de l'*Arlésienne*, elle est de Daudet, ou plutôt de la Provence. C'est Daudet qui a seriné à l'auteur ces vieux airs provençaux d'une si originale couleur, et je ne pense pas que le pauvre Bizet ait été obligé à un grand effort pour orchestrer cette *Marche de Turenne*, qui est un air guerrier du dix-septième siècle.

Après *Carmen* Bizet prit le parti de mourir ; c'est, du reste, ce qu'il avait de mieux à faire.

Ici intervient un nouveau personnage. M^{me} Bizet était fille d'Halévy, et, après la mort de son premier mari, elle épousa un Juif, Emile Strauss.

Ce Juif, à force de souplesse et d'intrigues, est parvenu à se faufiler dans un certain monde. Goncourt l'a rencontré chez la princesse Mathilde, et il n'est pas encore revenu de son étonnement de le voir là. Il nous en parle parfois dans l'intimité, et j'espère que dans ce *Journal*, qui contient déjà des portraits si finement touchés, nous retrouverons une esquisse de ce Juif de salon.

Comment germa dans le cerveau de cet enfant d'Israël l'idée de glorifier, de faire passer grand homme le malheureux *raté* auquel il avait succédé ? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que, tout à coup, Meyer s'écria, dans le *Gaulois* : « La France est ingrate pour ses plus illustres enfants ! Il manque une statue à Paris ! Il faut que Bizet ait un monument ! »

Ce qui est plus invraisemblable encore, c'est que tous les gens qualifiés coururent à cette liste de souscription comme au feu et se précipitèrent pour mettre leur nom là ; ils souscrivirent avec enthousiasme, avec ivresse, avec transports.

Vous sentez la démente de ce monde. Ce pays, qui est à la veille d'une guerre terrible, qui entend gronder autour de lui les menaces d'une révolution sociale et qui ne pense qu'à accorder les honneurs du bronze ou du

marbre à un musicastre qui, encore une fois, n'a fait absolument qu'un opéra-comique à peu près passable !

Cette représentation extraordinaire, où l'on paya les places un prix fou, c'est le cas de le dire, fut tout un poème. Le Garde-Meuble avait envoyé les tapisseries des Gobelins ; la musique de la garde municipale était convoquée. La Synagogue avait tout mis en mouvement, et Meyer obtint un triomphe d'impresario.

Il y avait huit jours que Mary-Raynaud avait filé. Imaginez quelle attitude piteuse nous aurions eue, vous ou moi, si, dans un journal nous appartenant, l'homme chargé par nous de la partie financière était parti en emportant l'argent d'autrui. Il nous semblerait que chacun va nous désigner du doigt en disant : « Connaissez-vous ce directeur de journal qui ose parler dans sa feuille des scandales républicains ? C'était l'associé d'un voleur déjà condamné à trois ans de prison. »

Le Juif n'éprouve pas une minute ces timidités d'un autre âge et il a raison, car l'indifférence qu'il montre à propos de ces petits incidents correspond à la conception que les plus collet-monté en apparence, les d'Uzès et les de Luyne, se font de l'honneur et de la probité. C'est nous qui détonnons, qui ne sommes plus à l'unisson de l'état d'âme de la haute société française.

Toute l'aristocratie présente à Paris est là, en effet. Suivons le conseil de Frimousse, dans le *Gaulois* : « Nous avons bien cinq minutes à nous avant le lever du rideau ; profitons-en pour braquer une bonne lorgnette sur la salle de l'Opéra-Comique (1). »

Une « ponne lorgnette », ce n'est pas cela qui doit manquer dans le journal de Meyer...

Nous trouvons là une quantité véritablement prodigieuse de Juifs et de Juives ; jamais on n'en a rencontré tant au même endroit : les Rothschild, les Cahen, les Lipmann, les Morpurgo, les Oppenheim, les Bernheim,

(1) *Gaulois*, 12 décembre 1890.

les Helbronner, les Kahn, les Dreyfus, les Goldschmidt, les Koning, les Blum, les Wormser, les Ulmann, les Wolff, les Porgès, les Stern, les Bischoffsheim... Il y en a comme cela pendant des colonnes... Zadoc Kahn lui-même, qu'on voit rarement, est de la fête...

M^{me} Emile Strauss a repris le deuil pour la circonstance : « Elle est toute en velours noir et dentelles avec la baronne Salomon de Rothschild, en vêtements noirs. »

Quant à Strauss, il est tout en noir aussi, mais il est content. Il salue quand on applaudit et il semble dire à tous : « Vous savez, c'est moi qui succède. » Il demeure boulevard Haussmann et il a obtenu du comité que le parc Monceaux fût désigné pour recevoir la statue de ce grand homme qu'on appelle Bizet. Il passera chaque jour devant le monument avec sa femme, il fera là de longues stations, et il espère que les passants diront : « Vous voyez bien ce monsieur chauve qui, cependant, frisotte encore un peu, ce n'est pas lui qui a fait *Carmen*, mais il a épousé la veuve de celui qui a fait *Carmen*. »

Les gémissantes victimes de la persécution religieuse figurent, elles aussi, à cette fête, en nombre considérable. Si le comte de Lanjuinais trouve Zadoc Kahn insensible à sa douleur de catholique, il peut aller pleurer dans le sein de M. le comte de Maillé sur le sort des Sœurs de Charité. Le député de Maine-et-Loire est dans une loge de vingt-cinq louis, « avec sa fille, la comtesse de Grammont, et sa belle-fille, la comtesse de Maillé, née de Fezensac, toutes les deux en robe blanche avec profusion de diamants. »

La duchesse de Luynes, douairière, est dans une avant-scène de balcon avec mademoiselle de Luynes et mademoiselle de Banuelos ; la duchesse de Luynes en robe de velours noir et dentelles blanches ; mademoiselle de Luynes en satin crème, avec nœud crème dans les cheveux, et mademoiselle de Banuelos en bleu clair.

Dans une loge de balcon, voici « M^{me} la duchesse d'Uzès, en robe mauve, et ses magnifiques émeraudes. Avec elle, le comte et la comtesse Arthur de Mortemart, en toilette rose-thé et diamants. Les hommes qui les accompagnaient étaient le duc d'Uzès, le comte Arthur de Mortemart et le comte A. de Mun. »

Il faut avouer que tous ces heureux supportent le malheur des autres avec une aimable philosophie.

Il dut y avoir des représentations de ce genre à Byzance au moment des persécutions de Léon l'Isaurien et des Empereurs iconoclastes. Vous voyez le Cirque tel que nous l'a restitué M. Jean Lombard, avec des mots malheureusement un peu trop techniques. Sur les gradins et dans les loges cintrées s'est entassé le Tout-Byzance : les patriciennes, en robes éclatantes bleues, violettes ou jaunes, et des bijoux précieux tintinnabulant sur leur poitrine ; plus loin, les Inclytes, les Illustrissimes, les Cubiculaires, les Candidats, les Dignitaires, « le Grand Domestique, qui avait une coiffure d'or et un bâton d'or ; le Grand Logothète et le Grand Drungaire, gras, juteux et les yeux blancs ; le Protostator, chafouin ; le Protovestiaire, qui avait une face de chien ; le Grand Stratopedarque, dont le regard sévère fuyait les malédictions de Byzantins que, probablement, il molesta ; le Primicier des Chambres, haussant un col d'autruche entre le Grand Chartulaire et le Protocynègè, qui tortillaient le leur, de chameau. »

Tandis que jouent les orgues d'argent placées sous le cathisma, près du grand bassin d'eau, le beau monde gémit de la guerre implacable faite aux Eikones : « Nos saintes Images... nos Images vénérées, proscrites et brisées partout... Voilà la course commencée... Ce sont les Verts qui gagnent... Solibas est en tête... Les Hénioques à l'écharpe bleue ne viennent qu'après... Les Images de saints, l'Image de la très sainte Vierge profanée... Il a dépassé la première borne et l'obélisque de Théodose... Le voilà devant la statue d'Apollon delphique... Bravo, Solibas !... »

A dix siècles de distance, on aurait pu entendre des propos analogues à l'Opéra-Comique, entre catholiques de haut parage... : « C'est infâme... absolument infâme... Ces saintes Filles de la Charité... Voilà le ballet... En haine du Christ... Quelles jolies jambes... Cette Mauri a le diable au corps... Bravo, Mauri!... »

Toutes les décadences se ressemblent; toutes se résument en deux mots : *Histrionisme*, — *Hypocrisie*.

Qui donc pourrait reprocher sérieusement aux évêques de ne pas avoir engagé la lutte à fond avec des catholiques de cette trempe?

Tel qu'il est, le fait est. L'évêque français est un homme d'accommodement, de concession, — le contraire, en un mot, d'un homme de lutte.

Pourquoi l'évêque est-il comme cela? D'abord, je le répète, parce qu'on le choisit comme cela, et qu'il ne serait pas évêque s'il n'était pas comme cela. Cette explication peut sembler ne pas être absolument suffisante; il convient donc de nous livrer à une étude plus approfondie, de faire en quelque sorte la psychologie d'une âme d'évêque et d'étudier ensuite dans quelles conditions cet évêque est placé sous le régime du Concordat.

Cela est plus utile que de s'arrêter aux bruyantes démonstrations du cardinal Lavigerie. Les manifestations de ce genre peuvent inspirer beaucoup d'articles de journaux, elles n'ont qu'une très médiocre importance pour l'historien social; il s'agit pour lui de rechercher la valeur intrinsèque des hommes et l'importance de leur fonction, puis la situation qui leur est faite dans l'organisme social, c'est-à-dire la façon dont il leur est possible d'exercer la fonction qu'ils ont à remplir.

Si on la prenait au sérieux, la déclaration du cardinal Lavigerie ne pourrait que donner une très fausse idée de la question religieuse. En proclamant la nécessité pour le haut clergé de faire la paix avec le gouvernement, elle tendrait à faire croire que ce haut

clergé était en état de guerre — ce qui est manifestement inexact.

— Franchement, que pensez-vous de notre haut clergé? demandait un jour Mgr Besson à l'un des directeurs des Cultes qui précéda M. Flourens.

Le directeur lui montra une note écrite par lui sur un dossier : « Un clergé qui a des mœurs, quoiqu'on en dise, en majorité, quelque science, beaucoup de tenue — malhonnête. »

— Qu'entendez-vous par ce mot malhonnête? fit Mgr Besson un peu surpris.

— J'entends que c'est un clergé absolument veule et sans caractère.

En bien des traits ce croquis est ressemblant.

Les mœurs de notre haut clergé sont pures et les écarts sous ce rapport sont si rares qu'ils sont de no toriété publique.

Chacun connaît la mort d'un prélat cher aux Républicains. Sa maîtresse et lui formaient un couple affreux. Elle, avait été supérieure d'un couvent, le couvent de... Sainte-Théodosie, elle s'était appelée la Mère... Sainte-Agathe. Un beau jour, elle avait noué des relations intimes avec un inspecteur d'Académie; elle avait déclaré que la maison dont elle était simplement supérieure était sa propriété personnelle, elle l'avait vendue et elle avait jeté sur le pavé les brebis qu'elle paissait : les malheureuses seraient mortes de faim si l'Etat ne leur avait fait une petite pension.

Echouée à Paris, la Mère Saint-Agathe était devenue entremetteuse et s'était installée dans le quartier Monceau. C'est là que l'évêque venait la rejoindre chaque fois qu'il pouvait s'échapper vers Paris et c'est là qu'il mourut...

Il revenait de Rome où il avait été fort mal reçu par le Pape qui lui avait ordonné de rompre absolument avec cette femme. Malade de chagrin, il s'était arrêté quelques jours à Milan, puis il avait continué sa route.

Le grand vicaire qui l'accompagnait était allé sagement passer une bonne nuit dans le tranquille hôtel du Bon Lafontaine, où les rêves doivent toujours être vertueux... L'évêque n'y put tenir; le rut l'emporta, il courut chez la vieille stryge qui l'avait ensorcelé, chez celle qu'il appelait Héloïse et qui l'appelait Abailard; mais il avait trop présumé de ses forces et, dans la nuit, il expira chez la matrone.

Quelqu'un qui vit le cadavre a conservé un souvenir effroyable de ce spectacle. Tout le monde s'était enfui dans la crainte du scandale; le vieillard était là, à demi assis dans l'unique lit de la maison, les yeux ouverts et comme grandis par l'épouvante, un scapulaire et des médailles sur une poitrine velue... C'était lugubre, cette fin d'un évêque.

On pourrait peut-être citer, parmi les scandaleux, un évêque nommé il y a quelque temps. Il menait comme curé une conduite plus que suspecte et j'ai encore présent à la mémoire un fait absolument certain qui prouve que cette conduite était connue à Rome.

Un catholique rencontra le futur évêque à l'Opéra en compagnie d'une demi-mondaine qui, paraît-il, était fort jolie, du reste. Il n'y avait pas le moindre doute possible. Les deux hommes habitaient tous deux la même ville et se connaissaient parfaitement. L'évêque en expectative lâche sa compagne; va droit à celui qui l'a reconnu et lui dit :

— Je vous en supplie ! ne racontez pas notre rencontre.

— Je ne vous promets rien, dit l'autre.

Le lendemain, le catholique, vraiment indigné, va trouver le supérieur de Saint-Sulpice et lui raconte ce qu'il a vu.

— Vous ne m'étonnez pas, lui répond le supérieur de Saint-Sulpice; nous en savons bien d'autres sur l'abbé X***. Nous avons tout essayé pour éviter qu'un tel homme ne déshonore l'Épiscopat français, tout a été

inutile. J'essaierai encore une démarche, je transmettrai ce que vous m'avez dit à Mgr X^{***}, évêque de Z^{***}, non loin de Paris et qui a de belles relations à Rome.

L'évêque vint, on le mit au courant et il répondit : « Il n'y a rien à faire ! Rome est décidée. »

La nomination du prélat, qui d'abord avait fait jeter de hauts cris à Rome, avait été l'objet de longs marchandages dans lesquels avait joué un rôle décisif un cardinal très bruyant, très intrigant, très célébré par la Presse, qu'il paye, du reste, comme un simple de Lesseps et qui avait pesé de toute son influence sur le Pape pour le forcer, malgré sa résistance, à ratifier le choix d'un évêque qu'il savait indigne.

Un autre ecclésiastique, fort soutenu autrefois par les Francs-Maçons républicains, qui font naturellement tout ce qu'ils peuvent pour avilir l'Eglise, n'eut point cette chance, et il a été momentanément écarté. Celui-là avait débauché la femme d'un menuisier de Paris, il avait expédié le mari à l'étranger et il vivait presque publiquement avec cette femme dont il avait eu deux enfants.

Ceci est l'exception, la très rare exception.

Le mot « malhonnête », dans la pensée du directeur des Cultes dont je parle, était la contre-partie du mot « honnête homme » pris dans l'acception du dix-septième siècle.

Un « honnête homme », pour le dix-septième siècle, était un homme ayant à un haut degré le respect de sa propre dignité, portant la tête un peu haute, incapable de commettre une bassesse ou de dire un mensonge, d'abandonner la défense d'une cause juste pour plaire aux puissants.

La plupart de nos évêques sont d'honnêtes gens dans le sens un peu diminué et terre à terre que le mot a pris aujourd'hui. Beaucoup sont plus que cela encore, ils sont zélés dans le ministère sacré, ardents à faire le bien, prompts à soulager les misères, très désireux en

revanche de rester tranquilles, effarouchés par toute idée de conflit ; fils d'artisans ou de petits bourgeois, ils n'ont ni la rude énergie du peuple, ni la dignité fière qu'avait autrefois l'aristocratie, ils n'ont pas l'âme grande, en un mot, et, pour tout dire, ils sont d'une incroyable platitude envers le pouvoir.

Ceci en soi n'a rien de bien étonnant pour ceux qui regardent la réalité en face. Humainement, un évêque n'a pas à en vouloir au Gouvernement. Dans ce ménage troublé que forment l'Eglise et l'Etat, l'évêque est « le plus heureux des trois. »

Jamais la situation des évêques n'a été comparable à celle qu'ils ont aujourd'hui. Le Fonctionnarisme semble couronné et béatifié en leur personne, c'est le Fonctionnarisme sacré. Ce préfet en robe violette n'a aucune des inquiétudes du préfet civil, il est inamovible, il jouit du respect universel, il est regardé comme un martyr par les vieilles dévotes, il a de l'argent tant qu'il en veut et, à la condition qu'il soit docile, qu'il réprime chez ses prêtres toute velléité d'indépendance, le Gouvernement le laisse absolument tout faire.

Le résultat le plus clair de la Révolution a été de rendre plus dure la situation des petits et de fortifier au contraire la situation des grands et des riches en la délivrant de toute responsabilité morale. D'après ce principe « on ne s'appuie que sur ce qui résiste » ; l'ancien régime mettait chacun en état de résister à l'injustice, assurait à tous des droits qui leur permettaient de se défendre contre l'arbitraire. Le régime moderne, qui entend ne trouver partout que des âmes d'esclaves, s'efforce par tous les moyens de mettre les humbles dans l'impossibilité de tenir tête aux gros.

Il a fallu cinquante ans de luttes aux ouvriers pour briser les chaînes si admirablement forgées que la Bourgeoisie triomphante en 1789 leur avait attachées aux pieds et aux mains pour exercer l'exploitation industrielle à son aise ; c'est peine si aujourd'hui ils se trouvent, au point de vue du droit d'association, à peu

près au même point qu'à la veille de la Révolution. Jamais la propriété, nous l'avons constaté à maintes reprises, n'a eu des droits semblables à ceux qu'elle exerce aujourd'hui avec une si jalouse âpreté .. Jamais les évêques n'ont possédé une autorité plus despotique sur le clergé inférieur.

Les membres du bas clergé étaient loin d'être heureux sous l'ancien régime ; ils étaient souvent réduits à la « portion congrue » pendant que les hauts dignitaires de l'Église disposaient de revenus princiers ; au fond, ils furent de cœur avec la Révolution naissante ; cent ans après ils se retrouvent dans une position aussi précaire, car ils ont à porter tout le poids des persécutions et des vexations qui n'atteignent pas les évêques.

Dans le vrai droit chrétien, dans le droit canonique, les titres ecclésiastiques sont des titres réels qu'on ne peut obtenir qu'après concours et qu'on exerce en vertu d'un droit ; c'est la doctrine du Concile de Trente. C'est à peu près ce qu'on entend dans l'armée par la propriété du grade. Dans le régime actuel de l'Église de France, régime dit concordataire, tous les titres sont personnels, distribués selon le caprice de l'évêque, sans aucun contrôle, ni recours.

Le curé de canton seul est inamovible, il est nommé sur la proposition de l'évêque par un décret du Président de la République sur le rapport du ministre des Cultes. Les curés de canton et les chanoines titulaires ont donc des titres à la fois ecclésiastiques et civils.

Quant aux desservants, ils sont révocables *ad nutum* ; une fantaisie de l'évêque peut les arracher à leur paroisse, les envoyer à l'autre extrémité du département, les priver de toute espèce de fonction, sans que personne puisse intervenir dans ces décisions ; ils ne sont même pas protégés comme les employés de l'État par un règlement administratif.

Jamais on n'a imaginé pouvoir plus exorbitant.

D'un signe l'évêque peut, non seulement priver un malheureux prêtre de son pain, mais le frapper dans

son honneur avec la suspense ou, comme on dit plus communément, l'interdit.

Il y a deux modes d'interdit : l'interdit dans les formes ordinaires, l'interdit sans formalités, *ex informata conscientia*.

L'interdit dans la forme ordinaire offre à l'accusé le moyen de se défendre ; il est entouré de toutes les garanties requises par le droit canonique ; il est précédé d'un monitoire, d'un libellé, d'une citation, d'une comparution en personne ou par procureur ; si le condamné appelle au Souverain-Pontife de la sentence rendue contre lui, son appel est suspensif.

L'interdit *ex informata conscientia*, au contraire, a le caractère d'un firman. L'évêque interdit purement et simplement le prêtre pour des motifs connus de lui seul et sans autre forme de procès. Les effets de cette mesure sont d'autant plus redoutables, que l'appel qui peut en être fait au Souverain-Pontife est dévolutif et non suspensif.

Les évêques, d'ailleurs, ne veulent pas du droit canonique. L'officialité, c'est-à-dire le tribunal ecclésiastique, existe bien dans l'*Ordo*, mais elle ne fonctionne presque jamais. Aussi, l'interdit presque partout en usage aujourd'hui est l'interdit *ex informata conscientia*.

Remarquez en passant que c'est par une sorte d'usurpation, ou du moins d'illégalité morale, que les évêques emploient ce mode d'interdit. Le droit canonique dit, en effet, que l'évêque ne peut interdire sous cette forme que lorsqu'il est à deux journées de marche de son siège épiscopal. Au temps où les communications étaient difficiles, il pouvait être nécessaire d'intervenir rapidement lorsqu'un scandale se produisait, et cette manière d'agir pouvait s'expliquer. Aujourd'hui un évêque, alors même qu'il est aux extrémités de son diocèse, peut revenir en quatre ou cinq heures à son palais épiscopal et procéder selon les règles de la justice.

Il faut ajouter que l'appel en cour de Rome est illusoire dans la plupart des circonstances. Le clergé inférieur a poussé de toutes ses forces à la proclamation du dogme de l'Infaillibilité. Curés et vicaires envoyaient des adresses au Pape par-dessus la tête de leurs évêques ; ils espéraient, en grandissant encore le Pape, avoir en lui un recours contre la tyrannie épiscopale, et une telle pensée était sans doute dans l'âme généreuse de Pie IX... Le Pape actuel a besoin d'argent ; il ne fait aucun cas des évêques français, mais il trouve en eux d'admirables collecteurs du denier de Saint-Pierre, il ne veut pas intervenir dans leurs affaires. Quand l'appel du prêtre est dix fois justifié, on répond par le mot *lectum*, ce qui veut dire que tout le monde a raison.

Vous devinez, dans ces conditions, quelle est la sécurité du prêtre de campagne. Suspendu par son évêque, interdit selon l'expression consacrée, qui n'est pas tout à fait juste, il n'est pas seulement l'homme qui a perdu sa place — ce qui est toujours mal vu en France, — il est le réprouvé, le maudit ; il semble toujours, en effet, avoir été puni pour une affaire de mœurs.

En dépit du scepticisme actuel, une indéfinissable impression fait que chacun s'écarte du prêtre que l'Église a repoussé de son sein. Ce paria ne peut songer à cacher son origine, il porte le signe indélébile que le Sacerdoce imprime à ses ministres, ce je ne sais quoi qui fait partout reconnaître un prêtre, même sous des habits laïques. Beaucoup viennent se perdre dans ce grand désert d'hommes de Paris et se font cochers de fiacre...

Lorsqu'il entrevoit la vie horrible qui va s'ouvrir pour lui, le petit vicaire qui a manifesté quelque velléité d'indépendance sent ses cheveux se dresser sur sa tête : il songe au désespoir de la vieille maman, la bonne paysanne qui a fait tant d'efforts pour « le pousser prêtre », comme on dit, et qui va croire son fils déshonoré. Il se jette en arrière comme s'il apercevait un abîme béant devant lui, il baise avec humilité l'anneau de son évêque,

et tout tremblant il se serre près de Monseigneur, qui tient sa destinée dans sa main.

Comment voulez-vous, sur ce terrain-là, entreprendre une résistance religieuse sérieuse ?

Ceux qui essayent de défendre les droits de l'Église sont lâchés et livrés par leurs propres chefs.

On a vu des prêtres du diocèse de Bayonne enlevés à leurs paroissiens par Mgr Jauffret. Ces ecclésiastiques n'avaient fait que leur strict devoir de prêtres, en invitant les fidèles à élire des candidats favorables à l'Église plutôt que des candidats athées ou francs-maçons ; ils n'en ont pas moins été sacrifiés. Thévenet a commencé par leur voler leur traitement, et leur évêque a continué en leur retirant leur cure.

Est-ce donc que Mgr Jauffret soit plus servile que les autres ? Il l'est autant, voilà tout. L'humiliation de ces vrais serviteurs du Christ était la condition mise à l'élévation du candidat à la mitre. Mgr Jauffret aurait refusé que le ministre n'aurait eu qu'à étendre la main et à prendre le dossier d'un des deux cents postulants tous plus ou moins recommandables et surtout plus ou moins recommandés par des Vénérables de Loges ou des députés libre-penseurs.

Dans l'arrondissement de La Réolle, un curé énergique et d'une irréprochable conduite avait courageusement tenu tête à certains gros bonnets du pays qui vivaient dans la débauche et le concubinage. A l'instigation d'un de ces coquins, le sacristain s'empara, un dimanche soir, des ornements sacerdotaux, s'en affubla et, dans cette tenue, alla boire au cabaret. Naturellement, le curé mit le sacristain à la porte.

Le conseil municipal, après avoir en vain essayé d'imposer au curé la réintégration de ce mauvais drôle, vota 200 francs à cet homme uniquement pour sonner les cloches au 14 Juillet. Le préfet trouva que c'était là une journée un peu chère et réduisit l'allocation à 100 francs.

Pour se venger, les Francs-Maçons de l'endroit accu-

sèrent le curé d'avoir parlé politique en chaire ; on le poursuivit ; mais cinq cents personnes attestèrent, par leur signature, que le prêtre n'avait pas dit un mot à ce sujet et l'on dut rendre une ordonnance de non-lieu qui proclamait son innocence. Le ministre n'en supprima pas moins le traitement de l'ecclésiastique ; le prêtre répondit qu'il resterait à son poste, sans traitement. On s'adressa alors aux vicaires capitulaires de Bordeaux, qui gouvernaient le diocèse après la mort de Mgr Guilbert ; on les menaça, on exigea d'eux le déplacement du curé, et ces hommes eurent le triste courage d'abandonner le prêtre vaillant qui avait donné un si bel exemple de fermeté. Le curé protesta, il demanda une nouvelle enquête ; on lui répondit : « Si vous n'êtes pas parti dimanche prochain, vos pouvoirs vous seront retirés. »

Mgr Bellot des Minières, si dur pour les autres et si peu sévère pour lui-même, a besoin, un jour, d'une place de vicaire pour un favori ; il déplace le vicaire titulaire et l'envoie à l'autre extrémité du département. Le malheureux réclame, explique qu'il a des œuvres dans sa paroisse, qu'il y est aimé de tous. Rien n'y fait. Ordre lui est donné de rejoindre son nouveau poste dans les vingt-quatre heures ; il obéit mais s'attarde une journée pour aller embrasser sa mère ; en arrivant dans la paroisse qui lui était assignée, il trouve un interdit par dépêche télégraphique.

Au moment où les vicaires capitulaires dont nous parlions tout à l'heure gouvernaient le diocèse de Bordeaux, il parut sur eux une série de portraits, des *Silhouettes* qui les tournaient en ridicule, mais sans rien alléguer qui portât atteinte à leurs mœurs. On accusa du délit un vicaire qui passait pour indépendant. Il nia avec énergie, on ne put fournir aucune preuve contre lui ; on l'interdit quand même par précaution, *ad cautelam*.

Un ancien procureur de la République qui avait donné sa démission au moment des décrets, ce dont, je

crois, il est désolé aujourd'hui, demanda à présenter la défense du pauvre prêtre devant les vicaires capitulaires; il plaida deux heures admirablement. Quand il eut fini, un des vicaires lui dit: « Notre décision était irrévocable, rien ne pouvait la modifier. »

— Alors pourquoi m'avez-vous laissé me fatiguer pendant deux heures?

— Pour vous donner le plaisir de parler...

Quand Mgr Lecot prit possession de son siège, on essaya de l'attendrir; on lui demanda de signaler son arrivée par un acte de clémence; ce prélat politique qui, dit-on, rêve l'archevêché de Paris, refusa durement, méchamment. Le prêtre resta sur le pavé; avec ses maigres appointements, il faisait une pension à ses vieux parents (la mère a soixante-dix-neuf ans); il meurt littéralement de faim. Tout le monde s'éloigne de ce pestiféré; ses confrères ne le saluent plus dans la rue et, selon l'expression d'un de ses amis, il est par terre « comme une éponge mouillée ».

Que voulez-vous? La lâcheté est une des formes de la lutte pour la vie et ici, sans nulle exagération, c'est sa vie même que l'on brise en résistant. Les prélats qui sont de cire molle quand il s'agit de défendre les droits de l'Eglise contre le Gouvernement se retrouvent de fer quand il s'agit des faibles; ils donnent libre cours à ce besoin de domination et d'autorité qui existe toujours chez l'homme d'Eglise; ils sont impitoyables.

Pour quelques évêques, en un mot, le prêtre n'est qu'une soutane qu'on change de clou selon les circonstances, ou bien encore une monnaie humaine qui sert aux transactions avec le Gouvernement. Les chefs du parti conservateur, beaucoup plus influents qu'on ne croit dans l'administration, ont exactement la même manière de voir. Je vais vous citer un exemple dans cet ordre et je le cite à regret, car l'évêque qui joue là un rôle regrettable a su montrer en plus d'une occasion de l'indépendance et du courage.

Un ecclésiastique d'une intelligence très élevée et d'une rare fermeté de caractère, l'abbé Maunoury, curé de la Chapelle-Moche, dans l'Orne, avait fait ce que la plupart des prêtres n'osent pas faire : au lieu de gémir, il s'était remué, il avait résolument entrepris la lutte et bien vite groupé autour de lui d'ardentes sympathies.

La Chapelle-Moche se trouve dans le canton de la Ferté-Macé, au centre de la circonscription électorale de M. Christophe. L'abbé Maunoury prit la direction d'un journal : *l'Echo de la Ferté-Macé*, il y mena une campagne brillante contre Christophe et, aux élections de 1885, le directeur du Crédit foncier, l'un des hommes les plus puissants de France, resta piteusement sur le carreau, et fut remplacé par M. Roulleaux-Dugage.

Mgr Trégaro, évêque de Séez, avait chaleureusement applaudi à l'initiative de l'abbé Maunoury et lui avait écrit une lettre d'approbation qui fut publiée dans *l'Echo de la Ferté-Macé*.

Ce fut alors qu'apparut M. de Mackau et ce fut naturellement pour nuire à des gens qui allaient tout droit leur chemin, en mettant en avant son intrigante et brouillonne personnalité.

M. de Mackau regrette que les curés ne soient plus comme autrefois à la nomination des seigneurs ; il tenait absolument à avoir à Vimoutiers, où se trouve son château, un curé qui fût sous son entière dépendance, un curé qui fût à lui. Il n'avait pas même l'excuse d'un intérêt électoral, puisqu'il est inattaquable dans sa circonscription ; il avait cette idée-là — voilà tout. Il s'en ouvrit à Mgr Trégaro et l'évêque commença ses démarches près du Gouvernement pour faire agréer le curé désigné par M. de Mackau. Le Gouvernement répondit : « Parfaitement ! Nous vous accordons le curé de Vimoutiers, mais il faut nous sacrifier le curé de la Chapelle-Moche et le déplacer immédiatement. »

« Des négociations, s'écria M. de Mackau, c'est mon affaire ! Depuis vingt ans je ne fais que négocier et vous

pouvez constater en quel état j'ai mis les affaires du parti catholique. »

Vous voyez le « gentilhomme intermédiaire », le maquignon normand, l'homme des brocantages et des trocs s'occupant de ces négociations. « Donne-moi ta vache et je te donnerai en échange trois petits cochons ; regarde comme ils sont roses et grassouillets ! »

Finalement, pour complaire à M. de Mackau que, cependant, il ne porte pas dans son cœur, Mgr Trégaro consentit à déplacer l'abbé Maunoury et, par un mouvement d'équité qui l'honore, il lui offrit la cure beaucoup plus importante de Laigle.

Le curé de la Chapelle-Moche, je l'ai dit, était d'un caractère solidement trempé ; il avait le sentiment de sa dignité ; il répondit : « Je ne suis point un objet d'échange pour les combinaisons de M. de Mackau, je suis un prêtre de Jésus-Christ ; j'ai fait du bien dans ce coin de terre, j'y suis aimé, j'ai gagné là des âmes une à une ; je ne veux point d'un avancement qui serait un désaveu. »

Mgr Trégaro eut le tort de ne pas comprendre la noblesse de cette réponse ; il enleva sa cure à l'abbé Maunoury. Le prêtre dit adieu en pleurant à ses paroissiens ; il se réfugia d'abord chez un riche catholique du pays, M. Goupil, qui lui offrit un préceptorat ; il quitta ensuite le diocèse et il est maintenant à Tours, attaché, je crois, à une imprimerie.

Cet acte d'arbitraire fit un tort considérable à Mgr Trégaro qui, par son attitude vaillante, s'était concilié l'estime de tous. Quand il alla à la Chapelle-Moche, en tournée de confirmation, il fut fort mal reçu par les habitants qui adoraient l'abbé Maunoury et, quand il voulut ouvrir la porte de sa chambre, il la trouva gardée par des sentinelles peu odorantes...

M. Roulleaux-Dugage, qui devait son élection à l'abbé Maunoury, ne craignit pas, dans un banquet, de reprocher en face à Mgr Trégaro la façon dont il avait

abandonné le prêtre qu'il avait été le premier à mettre en avant.

Quant au vrai coupable, qui est là-dedans M. de Mackau, il ne se doute même pas de ce qu'il a fait. Il ne soupçonne pas la grandeur morale de ce prêtre de campagne qui prend son apostolat au sérieux, qui conquiert par sa vertu, son activité, son dévouement le petit pays où Dieu l'a placé, qui se fait aimer par ses paroissiens parce qu'il les aime... Tout cela lui échappe absolument. Comme tous les monstrueux égoïstes de la Droite, il ne connaît que sa commodité ; il n'est préoccupé que de ses convenances personnelles. Le nouveau curé de Vimoutiers fait peut-être un quatrième au whist. Cela suffit à Mackau pour qu'on bouleverse l'existence d'un prêtre irréprochable et qu'on le force à quitter le diocèse.

Il ne faut rien exagérer et reconnaître qu'en bien des diocèses ces dispositions générales sont tempérées par ce qu'il y a encore de profondément bon dans l'âme française ; mais il convient de constater que c'est surtout pour les petites défaillances de la vie privée que cette indulgence s'exerce. Dès qu'il y a un conflit en perspective, le vieillard apparaît dans l'évêque avec ce personnalisme inexorable, cette sécheresse implacable, cette sorte d'âpreté à défendre son repos qui caractérisent les gens âgés.

Grâce à cet admirable instrument de servitude et d'oppression qui s'appelle l'administration française, le Gouvernement tient tous ces évêques en laisse ; il n'a pas besoin des foudres du conseil d'Etat, il n'a qu'à menacer les prélats de mettre le nez dans leurs comptes pour les rendre doux comme des moutons.

Ici, nous touchons encore à un point intéressant pour l'histoire sociale. L'ancien régime créait, améliorait, il fondait, il faisait des « fondations » dans le sens vrai du mot. Ceux qui dirigent la politique et obéissent eux-mêmes aux ordres de la Juiverie cosmopolite n'ont

qu'une idée, mettre la France en liquidation ; ils sont cosmopolites, c'est-à-dire ennemis de la Patrie, ennemis aussi du Patrimoine, c'est-à-dire de toute propriété légitime et durable. L'ancien régime aimait à voir l'Église élever de grands bâtiments solides qui tenaient au sol, qui abritaient du monde ; quand les mercantis d'aujourd'hui voient une maison de ce genre, ils se disent : « Cela ferait du joli papier, il faut changer cela en papier, acheter de la rente avec, cela permettra à nos amis les coulissiers de donner quelques coups de crayon et aidera Rouvier dans ses tripotages à la Bourse. »

Les choses se passent ainsi pour tout ce qui appartient à l'État. C'est l'histoire de Lockroy avec les diamants de la Couronne. Un ministre du Passé apercevait un beau diamant, il se disait : « Rien n'est trop beau pour la Couronne de France, il faut acheter ce diamant et le mettre dans nos bijoux, il augmentera le Trésor national ; dans un moment de crise désespérée ce serait une ressource. »

Lockroy, au contraire, aperçoit les diamants conservés depuis des siècles ; son œil de *chineur* s'allume ; il s'écrie : « Comment se fait-il qu'on n'ait pas encore songé à *bazarder* cela ? » et il fait vendre le tout à des baronnes ou à des cocottes juives par l'entremise des Juifs Vanderheim et Bloche qui naturellement lui font la forte remise.

C'est plus fort qu'eux ; ils entrent dans quelque maison, ils entrevoient un souvenir pieux, une croix de Saint-Louis en brillants gardée de génération en génération ; ils demandent : « Est-ce à vendre ? »

La propriété ecclésiastique est, on le comprend, plus menacée que toutes les autres. Quand un évêque meurt, l'administrateur de la mense épiscopale pour l'État, qui parfois est un protestant sectaire et haineux, profite souvent de l'occasion pour faire vendre les immeubles qui appartiennent à cette mense. A Tours on alla plus loin ; il y a quelques années, on fit vendre les maisons

achetées de leurs deniers par les membres de l'OEuvre de Saint-Martin.

On ne dépouille pas les catholiques, remarquez-le, on leur remet du papier, toujours du papier. Le papier est garanti par l'Etat qui ne doit encore que 37 milliards; quand il devra quarante ou cinquante milliards, il fera banqueroute — voilà tout.

En présence d'un tel état de choses, il est très explicable que l'évêque s'efforce de donner aux fonds dont il a le maniement la forme la moins ostensible possible et qu'il garde un peu la caisse diocésaine dans sa poche où elle est, certainement, plus en sûreté encore que dans la poche de ceux qui nous exploitent.

Les ressources dont les évêques disposent ainsi sont souvent fort considérables... Il y a les dispenses directes du 4^e et 3^e degré de consanguinité, les permissions d'ondolement qui se payent 5 francs, les dispenses de publier deux bans qui se payent 6 francs, les quêtes, les chaises. Dans le diocèse de Bordeaux, la quête seule du dimanche de la Quasimodo rapporte de quarante à cinquante mille francs.

L'évêque a droit personnellement au quart des revenus du diocèse, un autre quart lui est remis pour ses œuvres particulières et le reste est appliqué aux œuvres du diocèse.

La vente du catéchisme est, en outre, la propriété de l'évêque, et, dans certains diocèses, cette vente produit jusqu'à 30,000 francs.

En réalité, l'évêque dispose absolument de tout sans le moindre contrôle. Les vicaires généraux sont les hommes-liges, les créatures de monseigneur; ils ne font que ce qu'il désire. La servitude est complète à tous les degrés... Le gouvernement veut des évêques qui soient ses domestiques, l'évêque veut des vicaires généraux qui soient ses esclaves et les vicaires généraux veulent des prêtres qui soient à genoux devant eux.

Quelques évêques — mais c'est là encore la très

rare exception — se servent de cet argent pour enrichir ou tirer d'embarras leur famille. Le frère d'un évêque fort connu avait été condamné à une restitution de 32,000 francs envers l'État ; le délai accordé pour s'exécuter expirait... L'évêque, en tournée dans son diocèse, télégraphie au trésorier de la mense épiscopale de prendre cette somme dans la caisse et de la verser à l'État. Le trésorier hésite, il va trouver un prélat qui jouissait d'une grande considération dans la ville, et, finalement, demande de nouvelles instructions afin de mettre sa responsabilité à couvert. « Considérez ce télégramme comme un reçu », télégraphie l'évêque.

Il ne restait plus qu'à obéir ; le trésorier prit la dépêche et la mit dans le coffre-fort à la place des 32,000 francs qu'il versa.

D'autres évêques, en plus grand nombre, gèrent mal les fonds dont ils ont la disposition ; ils en arrivent, faute d'ordre, à être couverts de dettes. Un évêque du Midi devait jusqu'à 800,000 francs.

Un jour, cet évêque s'entretenait de ses chagrins avec son vicaire général, et devisait mélancoliquement avec lui de ce mal d'argent dont souffrit tant Panurge.

— Je ne vois qu'une solution, s'écria tout à coup le vicaire général, c'est que Votre Grandeur aille à l'enterrement de M^{me} Fallières qui, précisément, vient de mourir.

— Y pensez-vous ? Il est vrai qu'autrefois j'ai été très bien avec Fallières, mais aujourd'hui nous sommes brouillés et il ne m'a pas même envoyé de lettre de faire-part.

— Justement, monseigneur, Fallières sera profondément touché de vous voir vous rendre *motu proprio* aux funérailles de sa mère.

— Et après?... Croyez-vous qu'à l'issue de la cérémonie il me remettra 800,000 francs pour payer mes dettes ?

— Assurément non, mais il vous nommera archevêque.

— Malheureux ! Vous ne voyez pas que c'est à ce moment, que la crise prendra un caractère aigu et que tout se découvrira... Quel homme de bon sens consentira à être nommé évêque à ma place, à accepter la responsabilité d'une situation tellement compliquée que je ne m'y reconnais pas moi-même ?

— Ah ! monseigneur, vous êtes ingrat ! Vous méconnaissiez l'amitié. Je connais un homme qui, par dévouement pour vous, accepterait votre succession.

— Qui donc ?

— Moi, monseigneur...

Le prélat et le vicaire général prirent le train. Fallières fut touché ; l'évêque passa archevêque et, en s'en allant d'un siège qu'il ne regrettait pas, il emporta même un meuble ancien, un meuble en marqueterie d'une grande beauté, qu'il remplaça par un meuble moderne. Le préfet, malheureusement, s'aperçut de la chose et fit réintégrer le meuble disparu.

Le vicaire général devenu évêque, commença par effectuer son entrée solennelle dans sa ville épiscopale et immédiatement après il s'occupa d'opérer sa sortie. Il alla à Rome, fut reçu par le Pape et lui fit part de son désir de changer de diocèse. Le Pape, tout étonné de voir évêque un homme de tous points médiocre, auquel on eût hésité jadis à confier une paroisse importante, lui dit : « Vous êtes là, restez-y ! »

Notre homme ne se tint pas pour battu ; il imagina une nouvelle combinaison, consistant à faire nommer coadjuteur un évêque qui avait envie d'être archevêque et à prendre le siège dudit évêque en laissant le fameux paquet de 800,000 francs à un candidat pressé, qui acceptait tout les yeux fermés, quitte à se débarasser à son tour du lourd passif par un moyen ou par un autre. Il est très probable qu'il réussira.

Ces perpétuelles permutations de sièges sont, d'ailleurs, tout à fait nouvelles dans l'Épiscopat. Les évêques d'autrefois étaient mariés, *uxorati*, avec leur diocèse ; ils y fondaient des œuvres durables, ils y formaient des

générations de prêtres à l'image de leur esprit. Tout cela est changé à l'heure actuelle. Maintenant qu'on a reconnu les désavantages des déplacements trop fréquents pour l'armée, ce sont les officiers qui restent de longues années dans leur diocèse et les évêques qui changent à chaque instant de garnison...

A côté des pasteurs qui gaspillent, nous avons les pasteurs qui thésaurisent. Un archevêque, fils de simples paysans, qui avait, il est vrai, occupé son siège pendant de longues années, laissa quinze cent mille francs de fortune...

Celui-là avait la monomanie de l'argent ; il avait fait pratiquer une cachette dans l'endroit secret de son palais et il y déposait des billets de banque ; on trouvait des billets de banque partout dans ses appartements : il y en avait dans ses draps, sous son traversin...

Jamais, sauf pour la construction d'une église dont je parlerai plus loin, l'archevêque ne donna un sou. Un beau jour, l'économe du petit séminaire disparut ; il avait perdu dans des spéculations insensées tous les fonds qui lui avaient été confiés, 350,000 francs environ. C'était la ruine du petit séminaire... Les catholiques le comprirent et s'imposèrent des sacrifices considérables pour combler le déficit. Un des chefs du parti royaliste prêta 50,000 francs à 5 %. Un vicaire général, fort riche, avança 50,000 francs également, mais sans intérêts. L'archevêque, à son tour, voulut faire quelque chose et offrit généreusement trois créances qui étaient périmées depuis trente ans !

Quant au chiffre de 1,500,000 francs, il fut proclamé par les ecclésiastiques désignés comme légataires longtemps avant la mort de l'archevêque et qui s'en allaient répétant partout : « Hélas ! nous craignons bien que Son Éminence ne nous laisse le lourd fardeau des 1,500,000 francs de sa succession ! »

On fut donc fort étonné, lorsqu'une fois mis en pos-

session de la succession, les légataires déclarèrent que l'archevêque n'avait absolument rien laissé que des dettes.

Contrairement à son habitude, l'archevêque s'était intéressé à la construction d'une église du Sacré-Cœur dans sa ville archiépiscopale, et il s'était engagé à contribuer aux dépenses pour une somme de 200,000 francs.

Après la mort du prélat, l'entrepreneur vint rappeler cette promesse aux légataires ; ils répondirent une fois de plus que l'archevêque était mort insolvable. L'entrepreneur prit son parti de suite : il congédia ses ouvriers et ferma ses chantiers.

A quelque temps de là, un prêtre remuant, désireux de se mettre en avant, et par surcroît cousin d'un ministre, fut nommé vicaire général ; il chercha dans les papiers de l'archevêque ; il y découvrit la preuve qu'un engagement avait réellement été pris, et il dit aux héritiers : « Si vous ne restituez pas les 200,000 francs, je fais du bruit. »

Deux jours après, les héritiers, qui prétendaient n'avoir hérité que de dettes, rendaient les 200,000 francs ou plutôt 212,000 francs, avec les intérêts.

Un pauvre curé de campagne fut moins heureux. Un de ses paroissiens lui avait remis 50,000 francs pour la construction d'une école... Conformément à la discipline ecclésiastique, il annonça cette nouvelle à l'archevêque qui, flairant l'argent, sauta dessus et dit au curé : « Remettez-moi ces 50,000 francs, je subviendrai chaque année à l'entretien de l'école. »

Après la mort de l'archevêque, le curé vint naturellement s'enquérir de ce qu'étaient devenus ses 50,000 francs ; on déclara n'en pas trouver trace. Un des légataires se décida cependant à faire signer par son secrétaire une promesse de soutenir l'école — ce qui, on l'avouera, est une assez mince garantie.

C'est dans ce diocèse que la caisse des retraites fut trouvée complètement vide. Cette caisse est administrée par un prélèvement de 7 pour 100 sur les chaises, et

les prêtres y versent des sommes qui vont de 20 francs à 60 francs par an.

On fit revenir en toute hâte l'ancien vicaire général qui en avait la gestion, et qui était à la veille d'être sacré évêque. On lui demanda des explications ; il reconnut bien avoir reçu l'argent qui était mentionné, d'ailleurs, dans un compte rendu qu'on publie tous les ans, mais il déclara qu'il ne savait pas ce que cet argent était devenu. Était-ce le vicaire général qui l'avait pris ? Était-ce l'archevêque ?

Pour en finir, on passa l'éponge et l'on mit des zéros à l'actif.

En bien des diocèses, les caisses de retraite n'ont qu'une existence nominale ; mais, ainsi que nous l'avons expliqué, le remède ici serait peut-être pire que le mal. La situation actuelle, c'est le jeu de *Pigeon vole* ; il en est des caisses de retraite comme des dépôts chez les notaires.

Les notaires modernes avaient pris l'habitude de s'enfuir avec l'argent qui leur était remis ; on a obligé ceux qui restaient à ne plus garder de dépôts et à déposer à la Caisse des Dépôts et Consignations les fonds qui leur étaient confiés. Ces fonds servent maintenant à spéculer et à alimenter ce que Laur appelle « la maison de jeu gouvernementale ». Au moment d'une guerre, le gouvernement serait aussi embarrassé de rendre ces fonds que ceux des Caisses d'Épargne. Beaucoup de gens alors regretteront le temps des dépôts chez les notaires et se diront : « Mon notaire à moi ne serait peut-être pas parti... »

Après avoir rassemblé devant vous divers traits épars qui vous permettent de vous rendre compte des causes qui déterminent la conduite de nos prélats, je vais maintenant vous peindre en pied un archevêque et un cardinal « fin de siècle ».

Suivez le *curriculum vitæ* de Mgr Place, archevêque de Rennes ; regardez-le à l'œuvre. et vous vous expli-

querez comment la foi s'affaiblit dans des pays jadis très catholiques, dans des âmes sur lesquelles la Franc-Maçonnerie juive n'aurait eu aucune action si les chefs de l'Église avaient été à la hauteur de leur mission.

Mgr Place n'avait aucune vocation ecclésiastique ; jusqu'à 40 ans il fut professeur d'histoire dans une petite école de Paris appelée l'institution Poiloux. Sur la recommandation de son frère, Victor Place, qui était consul général, et dont il sera question tout à l'heure, M. de Corcelles, ambassadeur près du Saint-Siège, le prit pour secrétaire particulier.

A Rome, Mgr Place fit quelques études ecclésiastiques très superficielles, il fut ordonné prêtre et, après avoir été quelque temps vicaire général de Mgr Dupanloup, avec lequel il ne put s'entendre, il fut nommé auditeur de Rote et enfin évêque de Marseille où, dès son arrivée, il se fit exécrer de son clergé. « Mgr Place qui n'est pas à sa place », disait Pie IX qui ne détestait pas ces jeux de mots.

On sait le rôle joué pendant la guerre par le frère de Mgr Place, qui était alors consul général à New-York. Quand la France envahie, saignée aux quatre veines, était prête à expirer, quand l'Europe elle-même, qui nous avait tant haï, était prise de pitié devant cette catastrophe, il se trouva un homme, un fonctionnaire français pour voler sa mère qui râlait sous le talon du Prussien. Dans ce désastre sans exemple, il ne vit qu'une occasion de s'enrichir, et lorsqu'on lui demanda des armes pour les combats suprêmes, il acheta à vil prix et fit payer chèrement des fusils qui ne pouvaient pas partir.

On se rappelle comment la dernière bataille fut perdue au Mans par la débandade des mobiles bretons à la Tuilerie. Quand on les interrogea, ils montrèrent les rouillardes dont on les avait munis pour tenir tête à des ennemis formidables ; on les essaya le 20 janvier au polygone de Rennes ; elles donnèrent 65 pour 100

de *ratés*. C'étaient les fusils de Conlie, les fusils de Victor Place, le consul prévaricateur.

Quand il n'opérait pas lui-même, Victor Place opérait sous le nom de Chauviteau; quand il n'envoyait pas des fusils sans chiens, il envoyait des conserves avariées et bonnes à jeter aux chiens.

M. Léon Riant, qui n'est pas suspect d'être ennemi du clergé, a constaté tous ces faits dans son rapport.

En résumé, M. Place a effectué, sans instructions et sans ordres, l'achat (1) :

1^o De 6,000 carabines Lydnert, qui ont coûté 584,000 francs, qui n'ont pu être utilisées, qui ne le seront jamais, et qui sont sans valeur;

2^o De 5,790 fusils Flobert, accompagnés seulement de 22 cartouches par fusil, qui ont coûté 592,000 francs; armes qui n'ont pu être utilisées, qui ne le seront jamais, mais qui ne sont pas sans valeur.

M. Place a effectué, en ne se conformant pas aux instructions qu'il avait reçues, l'achat de 49 mitrailleuses Gatling qu'il a payées 30 ou 35 pour 100 au-dessus de leur valeur normale.

Il s'est attribué illégalement une commission de 2 pour 100, dont le montant dépasse 600,000 francs.

Il a prélevé indirectement, sous le nom de Chauviteau, des commissions de 1 pour 100 à 5 pour 100, dont le total s'élève à 360,000 francs.

Il a augmenté ou fait augmenter, par l'intermédiaire de Chauviteau, les factures de la maison Remington de 25 centimes par arme et par millier de cartouches, et payé ces factures falsifiées en imposant à l'Etat une perte de 360,000 fr.

Un tel misérable aurait dû être fusillé dans le dos et, au moment des hécatombes de la Commune, on tua bien des pauvres diables qui méritaient dix mille fois moins la mort qu'un homme dont le crime était sans excuse, car son traitement seul de consul général était de 60,000 francs.

(1) Rapport lu à l'Assemblée nationale le 27 juin 1871 par M. Léon Riant.

Par un jugement en date du 25 janvier 1872, Victor Place fut seulement condamné à deux ans de prison et 2,000 francs d'amende, et, à la demande de son frère l'évêque, M. Thiers le gracia quelques mois après !

Sans doute les fautes sont personnelles, mais quand on est évêque et qu'un des vôtres a commis un tel crime contre la Patrie, il semble qu'on n'ait plus qu'à chercher l'ombre et le silence, à se retirer dans quelque cloître pour y pleurer et y prier pour le coupable.

Mgr Place n'eut point cette pudeur ; il souhaite, au contraire, se mettre en évidence, être archevêque, avoir la pourpre... Il poussa l'inconscience jusqu'à vouloir être le primat de cette Bretagne dont les enfants, grâce à la scélératesse de son frère, avaient péri par milliers sans pouvoir même défendre leur vie...

Vous devinez l'effet produit sur les populations et sur ce clergé breton qui donna de si beaux exemples de patriotisme pendant la guerre, alors que les recteurs, devenus aumôniers, marchaient au feu avec leurs paroisses. Vous voyez le thème offert aux ennemis de la Religion. « Regardez, disaient-ils, regardez dans le sanctuaire cet homme portant fièrement la mitre et la crosse d'or, cet homme dont les ornements pontificaux scintillent à la clarté des cierges, à travers les vapeurs de l'encens, cet homme qui parle aux autres de Devoir et de Vertu, c'est le frère d'un voleur, le frère de Victor Place qui a dépouillé la France agonisante. »

Il faut vraiment que ceux qui gouvernent l'Église aient perdu tout sens moral pour consentir à de telles nominations, pour scandaliser ainsi de parti pris l'âme des simples et des faibles.

On comprend si de tels êtres sont des esclaves dociles pour les Martin-Feuillée et les Thévenet. Après un dîner avec Mgr Place, Martin-Feuillée lui-même se déclarait éccœuré. « J'ai vu bien des platitudes dans la magistrature, disait-il le lendemain dans les salons de

la Préfecture, mais je n'ai jamais rien rencontré de comparable à la bassesse de ce prélat. »

L'existence des prêtres bretons devint un enfer avec un pareil archevêque. Ils espérèrent un instant trouver un défenseur dans un prélat d'un rare mérite, Mgr Gonindard, coadjuteur de Mgr Place.

Dès son arrivée à Rennes, Mgr Gonindard s'était conquis d'universelles sympathies dans le clergé par le charme de ses manières, la distinction de son esprit, la bonté d'un cœur véritablement évangélique... Mgr Place, outré, accabla Mgr Gonindard de mauvais procédés et Rome finit par prier le coadjuteur de ne plus paraître dans le diocèse qu'il devait gouverner un jour.

La cruauté montrée par Mgr Place dans l'affaire du Père Lepailleur acheva d'indigner contre lui toute la Bretagne.

C'est une histoire à faire pleurer que celle-là ; on en ferait un livre émouvant au possible. Le Père Lepailleur, on le sait, est le fondateur de cet ordre des Petites-Sœurs des Pauvres qui a pris en quelques années un si prodigieux développement. Quant il débuta, en 1840 (1), le jeune prêtre avait pour tout appui le concours d'une domestique, Jeanne Jugan, et d'une couturière, Marie Jamet ; il était si pauvre qu'il dut vendre sa montre pour acheter du pain aux premiers vieillards recueillis par lui.

Aujourd'hui, l'Institut des Petites-Sœurs des Pauvres a 264 maisons dans le monde !

Ne vous semble-t-il pas ouïr une belle légende de la *Vie des Saints*, une page de la vie de saint François d'Assises ?

Vous vous imaginez la vénération qu'inspirait aux Petites-Sœurs celui qu'elles appelaient : « leur bon

(1) C'est le 15 octobre 1840 que les deux bonnes créatures, que le Père Lepailleur avait associées à son œuvre, firent transporter une vieille aveugle dans la mansarde de Jeanne Jugan.

père. » Pour elles, ce fondateur d'un ordre merveilleux, celui qui a créé une telle œuvre par la seule puissance de sa foi, par le rayonnement du foyer qui était en lui est véritablement un Saint, et il ne peut manquer d'être canonisé comme l'ont été la plupart des fondateurs d'ordres...

Elles avaient donc la joie de voir un Saint, non plus seulement à travers les récits des livres de piété, mais un Saint vivant, un Saint qui avait fait déjà un miracle et qui en ferait d'autres après sa mort. Vous pensez combien les pauvrettes le choyaient et l'adoraient, leur Saint...

Il y eut, sans doute, quelque exagération dans ces témoignages de vénération et de tendresse. Dès qu'elles apercevaient leur « bon Père », les Petites-Sœurs accouraient autour de lui, se prosternaient et, dit-on, voulaient lui baiser les pieds. Un jour qu'il causait avec un prêtre, une bande de Sœurs se serait élancée vers lui ; pour éloigner les plus importunes, le Père Lepailleur leur aurait jeté en riant sa pantoufle ; les Petites-Sœurs se seraient précipitées et auraient baisé la pantoufle avant de la rapporter.

Beaucoup de saints et le curé d'Ars lui-même en ce siècle ont été l'objet de marques de respect analogues, et le cardinal Place aurait pu recommander au Père Lepailleur de ne pas se prêter à ces manifestations, mais ce n'était pas à cela que le cardinal pensait ; il n'avait qu'un désir : pouvoir disposer de l'argent des Petites-Sœurs.

La maison-mère de la Tour Saint-Joseph, située à Saint-Pern, près Bachelrel (Ille-et-Vilaine), était en fête ; on se préparait à célébrer joyeusement le cinquante-naire de la fondation de l'ordre. Tout à coup, une nouvelle se répandit dans toute la Bretagne avec la rapidité de la foudre... Le Père Lepailleur avait disparu ! On l'avait mis en wagon sous la conduite d'un homme sûr et on l'avait expédié en Italie !

On croit assister à une arrestation par lettre de ca-

chet, au transport d'un prisonnier d'État à Pignerol sous la garde de d'Artagnan chargé d'empêcher le prisonnier de communiquer avec âme qui vive. C'est tout à fait la même chose. Défense avait été faite au Père Lepailleur de s'arrêter dans aucune maison de son ordre ; il devait voyager sans faire de haltes.

Vous vous figurez la secousse produite par un pareil coup d'État sur un vieillard de 79 ans ? Le malheureux vomissait tout le long du chemin et l'on crut qu'il n'arriverait jamais à destination...

D'Artagnan, dans la circonstance, était un avocat qui joue un grand rôle dans le monde religieux à Rennes. C'est l'*afficionado*, l'homme d'affaires de l'archevêché, le chef des estafiers d'un nouveau Saint-Office, l'âme damnée du cardinal qui l'a fait nommer commandeur de Saint-Grégoire. Les prêtres en ont peur comme on avait peur à Venise d'un affilié du Conseil des Dix ; ils savent que rien n'échappe à ses investigations et que la plus légère parole d'indépendance serait aussitôt réprimée. Un curé seul s'est risqué à faire sur lui un sonnet qu'il m'a envoyé :

Avocat du Seigneur et son homme d'affaire,
Teint d'*Orange*, museau félin, parlant vieux jeu,
Il bénit, il insulte et calomnie un peu ;
Pour le bien de l'Eglise, il est prêt à tout faire.

Quand il faut brouillonner, il nage dans le bleu ;
S'il vous rencontre un jour, ayez soin de vous taire :
Car pour un simple mot que sa malice altère,
Ceux qui l'ont décoré vous jetteraient au feu.

Le voilà commandeur dans la sainte milice :
Les prélats ont besoin d'une bonne police
Pour gouverner au temps mauvais où nous vivons.

Ces bons Pères laïcs dans l'ombre nous surveillent,
Et les pauvres curés, chaque fois qu'ils s'éveillent,
Tremblent de recevoir quelque nouveau savon.

Je n'ai pas besoin de vous dire quelle émotion cet événement dont aucun journal n'a parlé, excepté le

Petit Journal, excita dans toute la Bretagne. Les Petites-Sœurs, naturellement, pleuraient, comme on dit, tout ce qu'elles savaient. Elles avaient fini par apprendre que le « bon Père » était interné chez des religieuses d'un autre Ordre à Frascati et elles se disaient anxieuses : « Le soignent-elles bien ? » Il est probable qu'elles le soignent fort mal, car le vieillard, paraît-il, gémit toute la journée. Celles qui l'entourent, en effet, ignorent que c'est un Saint ; elles ne sont pas au courant de ce que fut ce pauvre homme maintenant courbé sous le poids des années et peut-être lui reprochent-elles de ne pas être assez propre sur lui.

On se racontait les moindres particularités du départ et la parole dite par le vieillard au docteur Martin : « Je suis plus à plaindre que Job ; on lui avait laissé au moins son fumier, à moi on a tout enlevé. »

Pour moi, j'avoue trouver cela profondément touchant et je suis sûr que beaucoup seront de mon avis, même parmi les sceptiques sans haine dont le sourire se mouille parfois d'une larme quand ils contemplent les misères et les méchancetés de notre débile humanité.

Réfléchissez-y et vous penserez que la proscription de ce bon vieux est aussi émouvante que le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène... Il n'a pas fait tuer deux millions d'hommes, mais il a fait, lui aussi, quelque chose de très grand dans son genre ; il a été visiblement appelé par Dieu à accomplir une œuvre extraordinaire. Sa tâche terminée, il a cru qu'il allait s'endormir dans la paix du Seigneur... Et le voilà tout à coup, le pauvre vieux, sur la route d'Italie ; il n'a pas même la permission d'abriter sa tête pendant une nuit dans une des maisons qui sont sorties de terre grâce à lui. Cent mille vieillards sont morts dans des lits que cet apôtre de la Charité avait trouvés pour eux et lui, le fondateur de cet admirable Institut, il n'aura pas le droit de mourir dans un de ces lits ; il n'aura pas autour de lui, pour lui apporter la dernière tisane, une seule de ces trois mille

petites Sœurs qu'il a données pour consolatrices et pour amies à tous les vaincus de la vie. *Tantum est in rebus inane...*

Avant la mise en wagon on avait fait signer au Père Lepailleur une lettre dans laquelle il déclarait qu'il s'en allait volontairement et qu'il se rendait en Italie pour se préparer à la mort...

Vous voyez la vraisemblance de cette fable : ce vieux prêtre malouin qui n'a jamais quitté la Bretagne, qui vit entouré d'affections dans la maison-mère de son Ordre, et qui éprouve le besoin de se retirer en Italie, comme M. de Niewerkerke probablement, pour y jouir des chefs-d'œuvre de l'Art...

Ce fut la première version du cardinal. A la première retraite ecclésiastique, le 7 juillet 1890, il annonça que c'était le Père Lepailleur qui, à cause de son âge, avait voulu se retirer comme le prouverait une lettre qui serait rendue publique.

Cette déclaration, vous le pensez bien, tomba au milieu d'un silence comme il en règne quand le colonel fait former le cercle, mais aux regards ironiques que lui lancèrent ses prêtres qui le détestent si cordialement, Mgr Place comprit que l'histoire ne prenait pas... A la deuxième retraite, fin juillet, il déclara aux curés doyens qu'il avait été obligé d'intervenir à cause des nombreux abus qui s'étaient introduits dans la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres et qu'il avait dû faire partir le Père Lepailleur. Il n'avait donc pas dit la vérité la première fois.

Dès le lendemain du départ, le cardinal avait fait enlever le portrait du Père du parloir de la maison-mère et il avait chargé un de ses vicaires généraux, le chanoine Delafosse, qui avait autrefois essayé de fonder une briqueterie, de prendre en main l'administration. Dès qu'il était le maître de la maison-mère il pouvait agir sur toutes les autres maisons...

Le cardinal Place couronna ses exploits par sa que-

relle avec des ecclésiastiques auxquels il prétendait arracher un petit héritage que leur avait légué un ami.

Il est nécessaire, pour bien comprendre cette question, d'entrer dans quelques explications.

Un prêtre de grande science et de haute vertu, l'abbé Guitton, longtemps vicaire général du prédécesseur du cardinal Place, le cardinal Saint-Marc, avait été frappé des difficultés qu'éprouvaient les jeunes prêtres à entreprendre des travaux théologiques et littéraires, et il avait pensé à les réunir dans une maison d'études qui s'appela l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri. Un moment l'abbé Guitton songea même à transformer cette réunion d'un caractère tout amical en une sorte de congrégation autorisée, mais, devant les difficultés qu'il rencontra, il renonça complètement à ce projet, et lui-même disait des amis groupés autour de lui : « Nous ne faisons qu'un vœu, celui de n'en point faire. » On se contenta pour tout règlement du règlement du séminaire.

A sa mort, l'abbé Guitton partagea sa modeste fortune entre les deux amis qui étaient les plus chers à son cœur : l'abbé Plaine et l'abbé Motais.

Les héritiers de l'abbé Guitton attaquèrent le testament sous prétexte qu'il cachait un legs à l'Oratoire ; ils gagnèrent en première instance, mais la Cour d'Appel de Rennes les débouta définitivement par un arrêt du 22 mars 1887.

Ce qui décida le tribunal fut la déclaration du cardinal Place qui, dans une lettre écrite à M. Grivart, ancien ministre et avocat des ecclésiastiques héritiers, affirmait de la façon la plus formelle que l'Oratoire ne constituait pas une congrégation.

Vous m'avez demandé, disait Son Eminence, en votre qualité d'avocat des prêtres dits de l'Oratoire, quelle est, au point de vue ecclésiastique, leur situation.

Ma réponse est bien simple : cette situation est exactement celle de tous les prêtres de mon diocèse.

M. l'abbé Guitton, ainsi qu'il me l'a déclaré à mon arrivée à Rennes, n'a jamais eu l'intention de fonder une congré-

gation. Prêtre d'un grand talent et d'un grand savoir, ayant fortement à cœur de promouvoir l'étude des sciences sacrées, auxquelles il avait voué sa vie, frappé d'ailleurs de l'extrême difficulté pour ceux qui en auraient le goût et la volonté de s'y livrer avec suite et succès dans les conditions ordinaires, il a voulu en procurer la facilité, soit à des prêtres séculiers, soit même à des laïques et, dans ce but, il a ouvert une maison où ils pourraient, même transitoirement, s'adonner à l'étude, chacun selon ses aptitudes et ses préférences, dans un recueillement et avec une liberté aussi nécessaires que difficiles à réaliser dans le ministère paroissial, pour les prêtres, que dans le monde, pour les laïques.

La maison s'est continuée et existe présentement dans ces conditions, qui n'ont jamais varié.

Les prêtres qui y vivent n'ont entre eux aucun lien religieux d'aucune sorte. Ils n'ont jamais eu ni cherché ou songé à avoir une constitution quelconque approuvée soit par le Pape, soit par l'Evêque.

Ils ont seulement le règlement très sommaire qui s'impose pour le bon ordre, dès que plusieurs personnes vivent en commun dans la même maison.

L'abbé Motais mourut quelque temps après et il légua à sa mère la petite fortune dont il avait hérité, ce qui démontre qu'il se croyait parfaitement le droit d'en disposer en toute sûreté de conscience. Il légua, en outre, diverses sommes à ses amis de l'Oratoire : l'abbé Houet, l'abbé Robert, l'abbé Louvet avec lesquels il avait travaillé et qu'il chargeait de la révision et de la publication de ses manuscrits.

Ces ecclésiastiques, absolument étrangers aux affaires d'argent, eurent l'idée de mettre leurs fonds en dépôt entre les mains de l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire. L'abbé Plaine, le cohéritier avec l'abbé Motais de l'abbé Guitton, en fit autant. Ils achetèrent à frais communs un beau coffre-fort et ils confièrent la clef à l'abbé Hamard, à charge par lui de leur rendre compte chaque année de la situation et de ne se livrer à aucune opération financière. Il était bien entendu

qu'ils se réservaient le droit de retirer du coffre-fort les sommes dont ils pourraient avoir besoin.

Les choses allèrent ainsi pendant quelques années, lorsque tout à coup, au moment de la reddition des comptes de fin d'année, on s'aperçut de quelques irrégularités et d'un déficit de plus de 4,000 francs.

L'abbé Plaine s'empressa alors de retirer à l'administrateur le mandat verbal qu'il lui avait confié précédemment, et il lui demanda, en conséquence, la clef du coffre-fort et les comptes de gestion. M. Hamard sembla tout d'abord embarrassé, puis il se retrancha derrière des ordres supérieurs et il refusa de restituer la clef et de rendre compte de sa gestion. Le soir du même jour, il avoua avoir pris des engagements vis-à-vis de l'archevêque trois mois *auparavant* et avoir changé le secret du coffre-fort. Il promit, d'ailleurs, de faire son possible pour se délier de ces engagements. Les propriétaires sentirent redoubler leur surprise et leurs craintes et, ne pouvant expliquer l'énigme, ils songèrent avant tout à mettre leur bien à l'abri, et firent apposer des serrures de sûreté à la porte donnant accès à la caisse.

Fatale précaution ! C'est elle qui marqua le début d'une incroyable persécution et attira les foudres épiscopales sur les pauvres prêtres de l'Oratoire.

L'éminentissime archevêque entra, en effet, dans une colère épouvantable. Le 4 janvier, il envoyait une lettre (qu'il dit tenir lieu du précepte et des trois monitions canoniques) par laquelle il suspendait deux prêtres de l'Oratoire et ordonnait de rendre libre immédiatement l'accès à la caisse. Il se transportait ensuite de sa personne à la maison, et, rencontrant un prêtre de quatre-vingt-trois ans, il commençait par le traiter de « misérable » et le suspendait pour quinze jours de la célébration de la Messe. Puis, il faisait venir le principal propriétaire, qui gardait les clefs de la porte par laquelle on arrivait à la caisse, et le déclarait suspendu et interdit jusqu'à ce qu'il lui ait remis ces clefs.

Vous concevez la situation de ces prêtres frappés dans leurs fonctions ecclésiastiques et lésés dans leurs intérêts d'hommes ; ils n'étaient pas seulement suspendus *a divinis*, ils étaient interdits *ab humanis* ; ils souffraient au spirituel et au temporel puisqu'ils étaient réduits à mourir de faim devant leur coffre-fort.

Ils prirent le parti de s'adresser à Rome, mais cet appel ne fit qu'exaspérer encore Mgr Place et, cette fois, ce fut l'abbé Plaine qui fut atteint. Il fut privé du pouvoir de confesser, de célébrer et d'exercer aucun ministère dans les communautés religieuses confiées à sa direction depuis plus de vingt ans.

Nécessité n'a pas de loi. Au point de vue temporel la situation de l'abbé Plaine n'était pas mauvaise ; il avait les clefs de la chambre où se trouvait le coffre-fort et conséquemment le coffre-fort, mais le cardinal, représenté par l'abbé Hamard, avait la clef du coffre-fort lui-même. L'abbé Plaine fit une dernière sommation à l'abbé Hamard de restituer cette clef et, sur son refus, il se décida à sacrifier le meuble. Le 27 mars 1890 il chargea un avocat de ses amis, M. Lemenant des Chesnays, de présider devant témoins à la fracture du coffre-fort et les valeurs et titres en furent retirés.

Cette mesure fut le signal d'une nouvelle exécution, et quatre prêtres de l'Oratoire : l'abbé Louvet, l'abbé Robert, l'abbé Guilleux et l'abbé Pivert qui avaient assisté à l'opération furent condamnés à la peine de la suspension *a sacris* jusqu'à ce que les valeurs eussent été réintégrées dans le coffre-fort.

On hésita longtemps à s'attaquer au chanoine titulaire Labbé qui avait été pendant de longues années le supérieur du Séminaire général de Rennes et qui avait formé à la vie sacerdotale beaucoup de jeunes prêtres du diocèse.

Mgr Place s'y décida cependant. On envoya au chanoine Labbé un vicaire général et un autre ecclésiastique qui avaient été ses élèves au Séminaire. Ceux-ci, un peu honteux, ne savaient comment engager l'entre-

tien. « Mes enfants, faites votre devoir », dit le vieux prêtre.

Les envoyés de l'archevêché demandèrent au chanoine de désavouer une lettre qu'un de nos excellents confrères, M. Paul Beesau, avait écrite à Mgr Place pour revendiquer sa part de responsabilité dans ces événements. Le chanoine répondit qu'il n'avait pas qualité pour désavouer la lettre d'un autre et il ajouta qu'en assistant à la fracture du coffre-fort il avait conscience d'avoir agi en honnête homme et qu'il était tout prêt à recommencer.

La-dessus, l'ancien supérieur du Séminaire fut interdit pour quinze jours !

« Le malheureux ! » disait un des collègues de Mgr Place dans l'épiscopat, « en frappant ainsi contre toute justice des prêtres estimés de tous, il nous enlève la seule arme que nous ayons contre des prêtres indignes ! »

À Rome, on fut bien embarrassé. L'archevêque de Rennes est un de ceux qui envoient le plus d'argent pour le denier de Saint-Pierre — ce qui lui est facile avec les moyens qu'il emploie pour s'en procurer. D'un autre côté il était évident que les prêtres qu'on voulait déposséder avaient cent fois raison. La congrégation chargée de se prononcer sur ce cas bizarre se tira d'affaire en déclarant qu'elle n'avait pas le droit d'intervenir dans une question qui avait été déjà décidée par les tribunaux, mais qu'elle engageait les prêtres à se soumettre.

Le conflit en est là et toute la Bretagne, profondément agitée par toutes ces querelles, est en prières pour que le cardinal se décide à se retirer à Rome et à quitter un diocèse qu'il a trouvé paisible et heureux et dans lequel il a semé la haine, la discorde et l'anarchie.

Quant à nous, ce qui nous a paru intéressant à indiquer pour l'étude de la vie contemporaine, c'est le fait de ce prélat employant des armes spirituelles dans un

conflit d'ordre exclusivement matériel, frappant, sans pitié, d'interdit des prêtres qui n'ont d'autre tort que celui de vouloir garder ce qui leur appartient...

II

LES ÉVÊQUES ET LES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

La haine des évêques pour les écrivains catholiques. — Des défenseurs embarrassants. — Mgr Guilbert et la Presse catholique. — Pourquoi les évêques nous en veulent. — Le souvenir de saint Athanase. — Mgr Richard et l'*Univers*. — La littérature d'un neveu d'évêque. — Les *Joyusetés en képi*. — Sans chemise ! — Une note d'archevêque. — La férocité ecclésiastique. — Le supplice de l'auge en Perse. — Impossibilité de répondre. — Les bons petits camarades. — M. Paul de Cassagnac a son tour. — Une scène d'un roman de Ferdinand Fabre. — Ce qu'a souffert Henri Lasserre. — La création d'une ville. — Les Juifs marchands d'objets de sainteté. — Le blasphème dans le quartier Saint-Sulpice. — Les Pères de Lourdes. — La traduction des Évangiles et la congrégation de l'*Index*. — Incroyable inertie de Mgr Richard. — Comment on traite un archevêque de Paris à Rome. — Mgr Gibbons et les Chevaliers du Travail. — Une conversation avec l'archevêque de Paris. — Un article de M. Cornély. — Le soufflet de Mgr Darboy. — Un voyage à Rome. — Dans l'escalier. — Une audience du Pape. — Le *Journal de Rome*.

Vous voyez bien la situation, n'est-ce pas ? Avec le génie diplomatique particulier au prêtre, le haut clergé fait sa petite pot-bouille avec le Gouvernement ; tous deux finassant, ergotant, marchandant, finissent par s'entendre assez bien ; ils laissent de côté les questions de principes pour s'accommoder sur des questions d'intérêt personnel où il est toujours possible de trouver un terrain de transaction.

Les transactions sont d'autant plus faciles que la

persécution actuelle a un caractère particulier, elle est intermittente ; elle s'arrête quand la Juiverie, un moment matée par des écrivains courageux, ne sonne pas l'hallali contre les prêtres.

Opportunistes et radicaux, en effet, n'ont pas même l'excuse d'une haine sincère contre l'Eglise ; le blasphème pour eux n'est qu'une réclame électorale, les attaques contre l'Eglise comme les déclamations contre les abus ne sont pour ces êtres vils que des parades de saltimbanques ; ils sont les premiers à profiter des abus et ils ne demandent pas mieux que d'obtenir du clergé tout ce qu'il peut donner de neutralités précieuses pour certaines élections, de concours occultes, de mots d'ordre secrets ; en province, ils tiennent par mille liens encore à cette Eglise en tant que pouvoir constitué ; c'est une occasion pour eux de faire émarger un parent de plus au budget, de réclamer un bon poste pour un arrière-cousin.

Tout cela se traite par les femmes ; tout heureuses de voir leur mari devenir sénateur ou député en promettant « d'écraser l'infâme », elles sont désireuses aussi de voir élever leurs enfants chrétiennement parce que cette éducation est de meilleur ton, de rester en bons rapports avec l'Eglise comme les dames de l'aristocratie. Il n'y a pas là contradiction à proprement parler. C'est l'âme bourgeoise, incapable de toute loyauté et de toute noblesse ; elle garde au milieu des palinodies et des hypocrisies une sorte d'unité ; elle est mue par l'idée fixe de tirer de l'état de choses présent toutes les satisfactions qu'on en peut tirer.

Quant au haut clergé, il a vis-à-vis de lui-même d'excellentes raisons pour se livrer à tous ces manèges : sans doute, il travaille pour son bien-être à lui, mais il travaille aussi pour le bien de la Religion ; il aime à se persuader que si on résistait on fermerait toutes les églises, et qu'il arrête par sa servilité des flots de sang prêts à couler.

Tandis que les prélats sont occupés à traiter toutes

ces petites négociations à voix basse, derrière des portes fermées, on entend parfois du bruit.

— Qu'est ceci ?

— Nous sommes les journalistes catholiques... On vient de commettre un attentat de plus contre les droits des chrétiens. Nous ne laisserons pas ces infamies impunies ; nous allons attaquer le ministre, le préfet, les députés de votre département ; nous en savons de belles sur leur compte.

« Il ne me manquait plus que cela ! » pense l'évêque, et c'est de bon cœur qu'il envoie à tous les diables ces défenseurs malencontreux qui viennent déranger ses combinaisons et troubler son cher repos.

L'Écrivain catholique et l'Évêque serait encore une des scènes amusantes de la grande comédie contemporaine que j'ai toujours rêvé d'écrire, mais qui serait trop puissamment vraie pour avoir chance d'être jouée, même au Théâtre-Libre.

Il y a une intensité de comique énorme dans le spectacle de ces gens pleins d'enthousiasme et de conviction qui s'obstinent à défendre cet Episcopat qui ne veut pas être défendu et qui déteste mille fois plus ses défenseurs que ses plus implacables ennemis...

On a cité souvent le mot du cardinal Antonelli : « Je voudrais que tous les journalistes catholiques fussent employés à dessécher les Marais Pontins. »

Cette parole n'exprime que très faiblement les sentiments qu'éprouvent certains évêques français à propos des publicistes chrétiens.

Sans doute tous les prélats n'ont pas la franchise de Mgr Guilbert qui, lui, ne cachait pas son opinion.

— Comment ! vous lisez cette canaille de journal, disait-il à un de ses prêtres qu'il trouvait tenant à la main l'*Univers*.

Quant à lui, il ne recevait que deux journaux politiques : la *Paix* et la *Gironde*, un des journaux de province les plus hostiles à l'Église.

Lorsque parut le *Nouvelliste de Bordeaux*, fondé par les catholiques les plus éminents du Bordelais, on adressa un numéro à l'archevêque ; il le renvoya en mettant lui-même sur la bande : *refusé*.

La tendresse de Mgr Guilbert pour la *Gironde* était si vive qu'il chargeait l'imprimerie de ce journal de toutes les publications de l'archevêché. Il existait bien une imprimerie catholique à Bordeaux, mais, devant le mauvais vouloir du chef du diocèse, elle dut renoncer à la lutte et fermer ses portes.

S'ils sont moins nets dans leur allures, beaucoup de membres de l'épiscopat sont dans des dispositions analogues pour tout ce qui touche au journalisme catholique.

Autant les chefs religieux sont amènes et conciliants jusqu'à la plus extrême complaisance pour ceux qui attaquent et blasphèment, autant ils sont durs, hautains, sans indulgence et sans pitié pour ceux qui combattent pour le Christ. Parfois, vis-à-vis de ceux-là, ils se montrent véritablement atroces, et c'est un catholique qui a dit ce mot qu'on a attribué à tort à Maurice Jolly, une des victimes de Grévy : « On m'a fait tout ce qu'on peut faire à un homme sans le tuer. »

C'est encore à l'étude psychologique de ces âmes d'évêques qu'il faut demander l'explication de ce qui peut paraître étonnant et anormal dans ces façons d'agir.

Ces archevêques et ces évêques ne sont ni des boulevardiers sceptiques, ni des Je-m'en-foutistes, ils ont au fond une âme scrupuleuse ; ils ont été bercés depuis le séminaire du récit de tous les actes d'héroïsme accomplis par les grands pasteurs de peuples d'autrefois ; affrontant la persécution, l'exil, la mort plutôt que d'abandonner la Vérité. Ici, c'est Athanase bravant Julien l'Apostat ; là c'est saint Ambroise, debout sur le seuil de la cathédrale de Milan, et refusant l'entrée du sanctuaire à l'empereur Théodose qu'accompagne une armée ; ailleurs, c'est Chrysostome désignant du doigt,

du haut de la chaire de Sainte-Sophie, l'impératrice Eudoxie qui a violé les lois de l'Eglise.

Quand ils se sont abaissés devant nos tristes gouvernants; quand ils ont réprimandé, sous prétexte d'excès de zèle, un de leurs prêtres coupable seulement d'avoir accompli son devoir, ces évêques, en braves gens qu'ils sont malgré tout, font leur examen de conscience, et ils ne sont pas très satisfaits d'eux... Alors, par une contradiction qui semble illogique, mais qui s'explique assez facilement quand on connaît la nature humaine, ils en veulent à l'écrivain de parler lorsqu'ils se taisent, ils nous en veulent de faire ce qu'ils devraient faire eux-mêmes.

Il est clair que Mgr Larue, l'évêque de Langres, ne devait pas être enchanté de lui-même lorsqu'il se voyait à côté de Carnot, dans le landau présidentiel. Nommé grâce aux instances de Cambon, qui a exécuté les décrets dans le Nord, le conciliant Larue avait voulu faire sa cour à la République. Les Républicains, qui l'auraient peut-être respecté, s'il avait conservé sa dignité, ne lui savaient aucun gré de cette humiliante démarche et l'appelaient « l'homme habillé en femme. » Sans se traiter aussi irrévérencieusement, Mgr Larue se disait, sans doute, qu'après les expulsions, les lois scolaires, l'assassinat de Chateaufvillain, à la veille du coup de force de Vicq, que les Francs-Maçons annonçaient déjà, la place d'un évêque n'était pas où il était, et que saint Athanase ne serait pas monté dans le landau...

On ne saura jamais, je le répète, à quel degré d'exaspération le souvenir de saint Athanase, qui constitue à lui seul un reproche muet, peut amener un évêque qui n'a pas l'âme héroïque, qui est simplement un bon préfet ecclésiastique un archimandrite vertueux et qui, par surcroît, possède toutes sortes de neveux et de cousins à placer dans les Postes, dans l'Enregistrement, dans les Ponts et Chaussées et autres administrations dépendant de l'Etat.

Ajoutez le besoin de domination dont j'ai déjà parlé, et qui existe dans toute âme de prêtre. Les évêques n'ont plus l'occasion d'exercer cette autorité sur les impies et les tièdes qui, de plus en plus, s'éloignent et échappent à leur action. Ils se dédommagent sur nous autres qu'ils savent être à bonne obéissance et disposés à tout accepter, par esprit de discipline.

Il en est ainsi dans certains collèges ; quand tous les élèves payants sont partis, il reste pendant les vacances quelques malheureux boursiers sur lesquels on expérimente tous les systèmes connus de châtiment. Pour les chefs de l'Eglise, les écrivains catholiques, qui ne sont point de simples cuistres, sont des souffre-douleur, des bêtes à bon Dieu, bêtes à chagrin, comme disent les enfants. Ils s'amuse à les martyriser, ils leur cassent les pattes ou leur enfoncent des aiguilles dans le dos, et quand les infortunés s'avisent de protester, ils leur disent sévèrement : « N'oubliez pas, n'est-ce pas, que je suis évêque ? »

On écrirait un chapitre d'un poignant dramatisme sur les douleurs secrètes de tous les êtres qui sont allés vers l'Eglise, le cœur enflammé par l'amour de Jésus-Christ, l'âme dévorée du désir de se dévouer, et qui ont reçu pour toute récompense de leurs efforts quelque coup de crosse épiscopale, quelques-uns de ces coups de crosse solidement assénés au moment où l'on s'y attend le moins et qu'il faut accepter sans crier.

Quel drame de la conscience dans cette querelle de l'*Univers* et du lieutenant Paimblant ! Je n'en ai dit que quelques mots dans *Dernière Bataille*, mais j'y ai réfléchi souvent depuis et je me suis reproché la pusillanimité intellectuelle qui m'avait empêché, pour la première fois de ma vie, d'écrire ce que je pensais parce qu'il s'agissait d'un archevêque.

Vous connaissez cette affaire. Un ecclésiastique éminent par la science et par la vertu, M. le chanoine

Maynard, avait publié dans l'*Univers* un article sur un livre de Mgr Bougaud : *Saint Vincent de Paul*. De cet article, il ressortait jusqu'à l'évidence que Mgr Bougaud avait pu être un excellent évêque, mais qu'il n'avait sur le dix-septième siècle que des connaissances tout à fait superficielles. C'était un confusionniste de proportions vraiment extraordinaires. Il confondait la Ligue et la Fronde ; il appelait la Grande Mademoiselle une « Ligueuse » et il affirmait qu'elle était la sœur de Louis XIII.

Qu'importent ces misères si la vie est pure ? Il y a bien des gens qui en savent encore moins que Mgr Bougaud et qui entreront tout de même dans le Paradis.

Là-dessus, intervient un officier, M. Paimblant, qui signe du pseudonyme de Max des livres pornographiques qui auraient fait rougir les âniers de la rue du Caire.

Ce Paimblant, bien entendu, n'est pas évêque, mais seulement neveu d'évêque, neveu par alliance de Mgr Bougaud.

Décoré par Léon XIII de la croix de saint Grégoire, Paimblant, le jour de sa visite à l'*Univers*, avait, nous apprennent les journaux qui lui sont favorables, « cru devoir placer ostensiblement sa décoration sur sa poitrine. »

Il est regrettable qu'il ne juge pas à propos de mettre cette croix quand il compose ; elle lui inspirerait, sans nul doute, des pensées moins libidineuses.

Il est difficile, en effet, de trouver à s'édifier dans le volume qui a pour titre : *Joyeusetés en képi* (1), et qui se compose d'aventures érotiques comme *Une Pannique au couvent*, *A la poursuite d'un joli mollet*, *Fidélité collante*.

Pour présenter cette œuvre au public, Paimblant

(1) Un volume, chez Dentu, avec illustrations de Pille, Larche, Paillet, Pargan.

eut du moins le bon goût de ne pas demander de préface à son oncle; il se confia à un spécialiste, M. Dubut de La Forêt, dont le *Gaga* fit quelque bruit en cour d'assises.

Hâtons-nous de dire que Dubut lui-même eut des hésitations et que, dans sa préface, il reprit doucement son disciple de ne pas avoir même laissé à l'une de ses héroïnes le plus élémentaire des vêtements.

Il y a, monsieur, écrivait-il dans votre œuvre moderne, une théorie que je veux combattre, l'idée de l'excitation sensuelle arrivant à son paroxysme en présence d'une académie de femme. Je sais bien (1) que Marie de Lorraine apparut ainsi, superbe d'impudeur, à Jacques Clément et qu'elle transforma en un temple d'amour la cellule du prisonnier, du visionnaire qu'elle inondait de ses voluptés afin de l'exhorter au crime; je vois, en outre, que votre héros (malencontreusement réveillé par le clairon sonnante la diane) est lui-même emporté au souffle de furieux désirs — mais cela ne vous donne pas raison contre la physiologie générale.

Si vous le voulez, nous abrègerons un peu les motifs que donne l'auteur du *Gaga*.

Il est certain, d'ailleurs, que Dubut a raison au fond et que, ne fût-ce que par considération pour son oncle, un neveu d'évêque aurait pu au moins laisser sa chemise à son héroïne....

Paimblant ne fit pas cette concession, il alla jusqu'au bout.

Après s'être un instant arrêtée aux pointes rouges de ses seins, la chemise continua à descendre lentement le long d'un torse de marbre; elle donna un dernier baiser à ses genoux blancs et polis, puis vient s'abattre à ses pieds, comme un musulman en adoration (2).

(1) Notez que Dubut ne sait absolument rien de cela. Ce qu'il en dit, c'est pour avoir l'occasion d'écrire une gravelure.

(2) Il est inutile, je pense, d'ajouter que les *Joyusetés en képi* ont été autorisées dans les gares par la vertueuse maison Hachette, qui a défendu la vente du *Clergé sous la troisième République*.

Elle était nue!

Mes tempes battaient à se rompre, le sang coulait rapide et brûlant dans mes veines.

Sa taille élancée se détachait en grandes lignes sur le fond pourpre des tapisseries qui renvoyait de chaudes estompes sur le modelé merveilleux de ce corps digne du pinceau d'Apelle.

Abrégeons encore un peu et n'appuyons pas sur ce tableau. Nous renvoyons ceux qui aiment cela au volume. Il y a une gravure.

La diane se fait entendre, et l'auteur nous conte son chagrin en entendant cet appel matinal.

Le clairon sonne la diane sous ma fenêtre.

« Vous êtes bien paresseux ce matin », me dit mon camarade le ronfleur. Je ne lui réponds rien car je lui dirais quelque chose de désagréable, tant mon humeur est massacrant. Après m'être habillé en maugréant, d'un pas mélancolique, le maintien voûté d'ennui, je vais sans enthousiasme absorber deux mortelles heures d'une conférence sur la balistique.

Et vous croyez qu'il n'y a pas de quoi devenir fou de désespoir? Je me drape dans ma chasteté obligée avec autant de plaisir qu'un forçat en éprouve à traîner le boulet à son pied.

Il est vrai qu'il y a un appel à Dieu immédiatement après. C'est peut-être le chevalier de Saint-Grégoire qui se retrouve et qui s'écrie :

Qu'ai-je donc fait, mon Dieu, pour mériter tout cela?

Quand on écrit des livres de ce genre et qu'on veut empêcher un chanoine de discuter dans l'*Univers* la vie d'un saint écrit par un évêque, on ne peut échapper au ridicule que pour tomber dans le brutal et dans l'odieux.

Paimblant n'y manqua pas...

Animé par cette critique de la *Vie de saint Vincent de Paul*, l'auteur d'une *Fidélité collante* se présenta à l'*Univers* escorté d'un de ses amis, M. de Colomb, qui, par respect pour la mémoire de son père qui fut avec

le général de Sonis le vrai modèle du soldat chrétien, aurait mieux fait de ne pas se mêler à cette aventure (1).

Quoique la parenté de M. Paimblant fût lointaine, il est certain que s'il avait présenté poliment sa requête, M. Eugène Veillot n'aurait pas refusé de publier une lettre apologétique dans laquelle le neveu aurait expliqué que son oncle connaissait le dix-septième siècle aussi bien que Cousin lui-même. Tout peut se plaider et les lecteurs auraient jugé.

Que fait Paimblant? Il frappe au visage le vieil écrivain sans que M. de Colomb paraisse avoir rien fait pour l'en empêcher.

L'abbé Lagrange, qui devait, quelques jours plus tard, être préconisé évêque de Chartres et qui nourrit contre les Veillot une haine de quarante ans, n'avait pas jugé à propos de paraître sur le champ de bataille, mais il semble démontré qu'il avait encouragé les champions et les avait excités à l'attaque de l'*Univers*.

. Pendant les estocades
Je rêvais en faisant des vers sous les arcades.

Je veux rester dans les termes d'une appréciation modérée, mais il est certain que ce n'est pas ainsi que devait agir un officier français. Je doute que le 131^e de ligne inscrive cette campagne contre un vieillard, à côté des campagnes d'Austerlitz, de Crimée ou d'Italie.

(1) Il convient de faire remarquer que M. de Colomb aurait dû, avant d'accompagner Paimblant, se rappeler que l'*Univers* avait toujours parlé du général de Colomb dans les termes les plus élogieux et les plus justes. Je me souviens d'avoir lu un article très émouvant dans lequel on montrait le général remettant lui-même à son fils la croix que celui-ci avait gagnée au Tonkin. Dans ces conditions un homme de bon conseil aurait dit à son ami: « Mon cher, quand on écrit des Priapées comme toi, on n'intervient pas dans une discussion théologique. Reste tranquille. »

Ceci, d'ailleurs, n'est qu'accessoire au point de vue de cette étude ; ce qui est intéressant là-dedans, c'est l'intervention de l'archevêque.

Les deux rôles sont bien indiqués.

Voici, d'une part, un directeur de journal qui publie une appréciation peut-être sévère, mais en tout cas exclusivement littéraire, sur un livre que son auteur a vraisemblablement livré à l'impression avec l'intention d'avoir sur lui le jugement de la Critique.

Voici, d'autre part, un homme dans la force de l'âge, qui vient, accompagné d'un ami, assaillir dans son cabinet de travail un écrivain de soixante-douze ans.

Il n'y a aucune identité entre ces deux faits.

Que fait l'archevêque de Paris, mis en demeure de se prononcer ?

Dans une note, qui est un chef-d'œuvre d'habileté, du reste, il identifie absolument ces deux faits d'ordre totalement différent.

L'article inséré dans l'*Univers* n'avait pas gardé envers la mémoire d'un évêque les règles de la modération et du respect. Son Eminence l'a blâmé et devait le blâmer. Elle a pareillement condamné les procédés dont on avait usé envers le rédacteur en chef de l'*Univers*.

On ne saurait trop regretter que les conseils de Son Eminence n'aient pas été suivis. Elle ne peut que réprover tout ce qui, dans cette polémique passionnée, s'est écarté d'un côté et de l'autre des règles de la modération et de la charité et demander que désormais on mette un terme à la discussion.

C'est une merveille, encore une fois, que cette note où tout est pesé par la Haine, savamment dosé par la Méchanceté et la Ruse. Tout est calculé pour rabaisser l'homme de lettres chargé d'années au niveau du jeune butor qui l'a frappé, pour lui montrer que l'œuvre dont s'enorgueillit l'écrivain n'existe pas aux yeux de l'épiscopat. C'est l'inexorable dans l'onctueux. Il n'y a que des archevêques et des évêques qui sachent rédiger des notes comme celle-là.

Relisez-la bien pour l'admirer comme elle le mérite.

L'acte de Paimblant, qui frappe un homme à cheveux blancs, et l'acte d'un directeur de journal qui insère l'article de critique d'un chanoine sur le livre d'un ecclésiastique, sont mis exactement sur le même plan. Ce sont des *procédés*, deux procédés semblables et que l'on blâme également ; ce sont deux arguments de *polémique*.

L'homme que son archevêque abandonne ainsi est le frère du plus grand écrivain catholique de l'époque ; lui-même défend l'Église, depuis qu'il a l'âge d'homme, au milieu des traverses, des difficultés, des injures de tous les jours ; il a voué son fils à une cause où l'on ne recueille ni décorations, ni places lucratives, ni palmes académiques. Voilà sa récompense...

Le cardinal n'a pas eu un mot affectueux, pas une parole cordiale pour ce vétéran des luttes religieuses indignement outragé. Ce vieillard est sans pitié pour un vieillard comme lui. « Quand Dieu fit les entrailles de l'homme, dit Bossuet, il y mit premièrement la bonté. » Le cardinal a dû arriver quand la distribution était finie...

Ce qu'il faut bien regarder aussi, c'est le raffinement de supplice infligé au vieil écrivain catholique, au grand polémiste auquel la plume démange. Il essaie bien d'expliquer son affaire au Pape, mais le Pape lui envoie un nouveau coup de crosse et il n'a plus qu'à se taire.

Alors les petits camarades s'en donnent à cœur joie. Magnard, qui ne croit ni à Dieu ni à diable, et qui nourrit contre l'*Univers* une haine un peu plus jeune que celle de Mgr Lagrange, mais qui se porte bien, elle aussi, profite de l'occasion et le *Figaro* adresse à Eugène Veillot quelques sages conseils : « Voyons, vous avez tort de ne pas respecter les évêques. Vous vous êtes mis en mauvais cas. C'est fâcheux, tout à fait fâcheux ! Qu'est-ce qu'on respectera si on ne respecte pas Nosseigneurs les Évêques ? »

M. Paul de Cassagnac qui a toujours été, on le sait,

d'une rare mesure dans ses propos, opine du bonnet et s'écrie : « C'est déplorable ! Pourquoi ne pas prendre modèle sur un homme modéré comme moi (1) ? »

Il n'est pas jusqu'à des journalistes qu'on rencontre plus souvent aux Folies-Bergère ou au Moulin-Rouge qu'à la Messe, qui ne prennent des airs de circonstance et ne gémissent sur l'incident.

Le dramatique de la situation, ce qui fait de cet épisode un chapitre digne de figurer dans un roman ecclésiastique de Ferdinand Fabre, c'est qu'encore une fois le patient ne doit pas répondre. On l'attend là. S'il

(1) Quand je lus l'article de M. Paul de Cassagnac, poussant les hauts cris parce qu'on n'avait pas trouvé admirable l'élucubration historique d'un évêque, je me dis : « Vas-y, mon bon, tu auras ton tour ! Avec ton tempérament indépendant, tu ne pourras pas t'empêcher de parler quand l'indignation te suffoquera, et tu seras mordu. » Cela n'a pas traîné. Au moment du voyage du président Carnot à La Rochelle, l'évêque, Mgr Ardin, qui, par l'exagération de son servilisme, révolte les prélats même les moins belliqueux, fut pris d'enthousiasme pour le Président, qui, justement, venait de lui refuser la permission de bénir le nouveau port de La Palisse, et il s'écria, dans un accès de lyrisme : « Les cœurs de tous mes prêtres battent comme le mien à l'unisson du vôtre. »

M. Paul de Cassagnac n'y put tenir et fit remarquer, avec sa verve accoutumée, ce qu'un tel langage avait de déplacé et de vil vis-à-vis du chef d'un gouvernement qui fait tuer une ouvrière parce qu'elle va à la messe et qui enlève leur pain à ceux qui fréquentent l'église.

Là-dessus, l'abbé Fabien, vicaire général de l'évêque de La Rochelle, écrivit au directeur de l'*Autorité* une lettre violente dans laquelle il le traitait de haut en bas.

C'est comme cela. Les évêques ne veulent pas admettre les plus légères critiques, même lorsqu'il s'agit d'actes qui ne sont point des actes du ministère sacré.

Force fut bien à M. de Cassagnac d'accepter la mercuriale : s'il eût dit ce que chacun pense, on aurait interdit la vente de l'*Autorité* dans les diocèses, et les ecclésiastiques auraient dû obéir. Je pourrais citer le nom d'un curé du diocèse de La Rochelle que l'article de M. de Cassagnac avait littéralement enthousiasmé ; après la publication de la lettre de l'abbé Fabien, il se précipita chez le vicaire-général pour le féliciter. Il a bien fait : ces évêques-préfets n'ont pas la main d'un père pour leurs fils spirituels, et d'ordinaire ils ne frappent pas à côté.

bronche, tous ces évêques si plats et si tremblants devant les Francs-Maçons du Gouvernement, se vengeront de leur lâcheté en étant implacables pour l'écrivain. En répondant, Eugène Veillot ruinerait l'œuvre à laquelle son illustre frère a attaché son nom, à laquelle lui-même a dévoué sa vie ; il entrerait dans une voie inconnue dans laquelle il ne trouverait que des amertumes et des tristesses.

C'est le supplice persan, le supplice de l'auge que nous a décrit Hérodote et qui fut inventé par les Mages qui étaient les évêques de ce temps-là. On commençait par entourer de miel le corps de la victime, et on l'attachait ensuite dans une grande auge que l'on exposait en plein soleil. Toutes les mouches accouraient sur ce patient sans défense, et il paraît que ce martyr, s'il était horrible pour le supplicié, était très amusant à contempler pour les spectateurs.

Celui auquel on a fait payer le plus cher les succès qu'il avait obtenus en combattant pour le Christ est peut-être mon ami Henri Lasserre, l'auteur de cette *Notre-Dame de Lourdes* dont je vous ai parlé déjà et qui a remué le monde entier.

Je me vois encore embarquant Lasserre à la gare d'Orléans en 1868, le jour où il partit pour recueillir à travers toute la France les documents pour son livre. C'était un 15 août et, à cette époque, la fête de l'Empereur faisait un peu oublier la fête de la Vierge.

Je laissais Lasserre en wagon, je m'en revins par les boulevards à travers le Paris flamboyant qu'emplissaient le brouhaha et les rumeurs de la foule qui courait aux illuminations. Je m'arrêtais quelques minutes au café des Variétés à causer avec quelques amis, boulevardiers incorrigibles que rien ne dérange, ni les deuils, ni les joies publiques. J'étais étranger à cette époque à tout sentiment religieux, mais bien entendu, je n'aurais pas songé comme Léo Taxil, l'ami de Rotelli et de l'archevêque de Paris, à me déshonorer en

écrivait que les Frères des Écoles chrétiennes étaient des sodomites et que les Sœurs de Charité, quand elles étaient ivres, se faisaient faire des enfants par des rapins en goguette.

Je raisonnais simplement, en philosophe, et dans ce Paris de la fête impériale je me disais : « Quelle chimère hante le cerveau de ce pauvre Lasserre ! Il a plus d'esprit qu'About et, s'il le voulait, il serait demain le roi de la Chronique ; il a les relations les plus hautes et il n'aurait qu'à souhaiter un poste important pour l'obtenir, et il s'en va écrire la vie d'une bergère des Pyrénées à laquelle la Vierge est apparue ! »

Chacun sait quel fut l'extraordinaire succès de ce volume, son influence sur les âmes et comment des centaines de milliers d'êtres humains s'en vinrent vers cette petite ville de Lourdes qui tout à coup se transforma et eut le mouvement d'une capitale.

Henri Lasserre naturellement fut ravi du retentissement de son livre ; il avait été socialiste et même un peu phalanstérien en son jeune temps ; il vit l'Église employant à des œuvres sociales, à des entreprises dirigées par l'esprit de justice, l'or que le miracle amenait dans ce coin des Pyrénées ; il songea à des travaux exécutés par des ouvriers réunis en association, à la réorganisation dans ce pays, qui semblait visiblement prédestiné, de l'organisation chrétienne de jadis.

Le pauvre rêveur était loin de compte. Les descendants des marchands juifs que Jésus avait chassés du temple s'installèrent dans la ville de la Vierge. On revit là ces marchands d'objets de sainteté juifs qui pullulent dans le quartier Saint-Sulpice.

Dans ces tribus on se partage la besogne en famille. Les uns éditent en livraisons ces ouvrages obscènes que l'on envoie dans toute la France avec des prospectus immondes. (Exposez cette gravure à la lumière et vous verrez.) Vous savez bien ce que je veux dire ; le tribunal d'Orléans s'est prononcé dans ce cas dernière-

ment et, comme l'éditeur était juif, il a déclaré que c'était bien.

Les autres vendent des chapelets bénis, des médailles et des scapulaires. C'est pour enrichir ces gens-là qu'on a bâti l'église du Sacré-Cœur, autour de laquelle on peut rencontrer toutes les variétés de Juifs connues.

Le samedi on se réunit à la table de famille où la mère procède comme la mère d'un de nos confrères qui dit à ses fils voués à des occupations diverses : « Qu'est-ce qui a gagné le plus d'argent cette semaine ? »

— C'est moi, maman.

— Eh bien ! mon fils, mets-toi à ma droite.

Des employés qui ont vécu là-dedans m'ont donné des détails inouïs sur ces boutiques juives. Toute la journée on n'y entend que des paroles trop doucereuses, des voix caressantes comme des prières, qui chuchotent : « Monsieur l'abbé, rien n'est trop beau pour le bon Dieu, c'est ce que me disait encore l'autre jour le Révérend Père X^{***}. Ah ! quel saint homme que le Révérend Père X^{***}. » (Ici on s'incline en joignant légèrement les mains.)

Le soir, quand les volets sont posés, la haine juive contre le Christ se dégonfle à son aise et la bouche d'égout longtemps fermée vomit son flot d'ordures. Quand la vente n'a pas marché, on montre le poing aux pauvres saints coloriés du magasin qui n'en peuvent mais ; on engueule la sainte Vierge : « A quoi es-tu bonne, tu ne nous as pas fait vendre seulement pour un sou aujourd'hui ! »

Ceci n'est même pas arrangé pour l'impression, c'est sténographié d'après la conversation de braves gens, d'ouvriers et d'ouvrières chrétiennes qui ont travaillé dans ces maisons.

Il faut ajouter que plusieurs conciles, le concile de Tolède notamment, ont formellement interdit d'acheter un objet de sainteté quelconque à un marchand d'origine juive. Il ne tiendrait qu'à nos évêques de rappeler

cette décision des conciles, dans leurs *Semaines religieuses*, et d'éviter que le quartier Saint-Sulpice et les environs du Sacré-Cœur ne soient chaque jour les témoins de plus de sacrilèges et de blasphèmes qu'il ne s'en commet dans Paris tout entier ; mais les évêques, quand il s'agit des Juifs, ne s'occupent guère des décisions des conciles ; ils s'asseoient dessus...

Mais revenons à Lourdes. Dès qu'on vit la foule accourir, une congrégation se fonda tout exprès pour exploiter le miracle à fond. On vendit tout, on vendit jusqu'à l'eau pure que la Sainte-Vierge avait fait jaillir d'un rocher.

Le saint curé Peyramale, le vrai curé de campagne qui avait soutenu Bernadette dans ses épreuves et accueilli Lasserre à son arrivée, essaya de protester contre les actes de tous ces simoniaques ; on le nomma monsignor pour le faire taire et il finit par mourir de douleur.

Quant à Lasserre il fut, on le comprend, prestement éconduit et traité comme un réprouvé. Si on l'avait pu, on lui aurait interdit l'entrée de la ville et il aurait été le seul à ne pas avoir le droit de venir prier dans cette basilique que son livre avait tant contribué à faire sortir de terre.

Guéri miraculeusement par la Vierge de Lourdes, Lasserre s'était promis d'être l'historiographe de tous les événements d'ordre surnaturel qui se passeraient à la grotte.

Placez-vous même au point de vue de la libre-pensée, appelez cela une folie, une chimère, dites que c'est là une idée de mystagogue, en réalité vous serez d'avis que cela ne nuit à personne. Les Pères furent plus cruels que ne l'auraient été des athées ; ils refusèrent toute communication des procès-verbaux à l'historien de Notre-Dame de Lourdes ; ils s'efforcèrent de le mettre dans l'impossibilité de continuer son œuvre. Vous voyez le pauvre écrivain devenu un paria dans cette

ville vers laquelle il avait amené les multitudes, rôdant autour de la piscine, allant de droite et de gauche demander des renseignements, réduit à faire le métier de reporter quand se produit quelque prodige.

C'est la série des supplices intellectuels dont je vous parlais qui continue. Les chefs du parti catholique sont de merveilleux tortionnaires dans cet ordre. Pour moi, ils se sont surpassés et, pour me punir d'avoir défendu l'Église lorsque tout le monde était contre elle, ils ont inventé, avec l'approbation du haut clergé et la carte de visite du Nonce du Pape, de me faire attaquer par un stipendié des Juifs tombé si bas qu'on ne peut polémiquer avec lui, par un déshonoré des lettres qu'un honnête homme ne peut toucher du bout d'une plume et qu'il est sûr de ne jamais rencontrer au bout d'une épée.

Henri Lasserre ne se découragea pas de servir l'Église. Après avoir appris à l'univers entier, en un livre traduit en trente-huit langues, les miracles accomplis à Lourdes par la Très-Sainte Vierge, il pensa être utile encore à ses frères en publiant une traduction nouvelle des Évangiles scrupuleusement exacte quant au texte, mais dont le style fut de notre temps et put ainsi toucher davantage l'âme des générations présentes.

Laissons-le lui-même nous expliquer sa méthode de travail.

Nous croyons, dit-il, pouvoir nous rendre ce témoignage que par l'étude des commentateurs autorisés et des philologues, par l'examen attentif des variantes, par nos propres réflexions, nous n'avons rien négligé pour pénétrer le sens exact et la portée de chaque phrase, de chaque expression, de chaque mot du grec et du latin, de chaque locution hébraïque.

D'autre part, ce sens une fois bien déterminé dans notre esprit, nous nous sommes appliqué, non pas à faire un décalque servile de la langue morte dans la langue vivante,

mais à mettre en lumière, dans la meilleure forme française qu'il nous ait été possible d'écrire, la nuance de l'original.

Autant, pour comprendre les *Evangelistes*, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue qu'ils parlaient, autant, pour les traduire, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue que nous avons à parler. Religieux jusqu'au scrupule vis-à-vis de tout ce qui constitue l'idée elle-même, de tout ce qui est l'essence inviolable du texte sacré, nous avons pris à tâche de présenter en toute vérité à nos lecteurs la pensée et le sentiment, sans rien ajouter, sans rien retrancher, sans rien troubler et sans rien perdre, de même que l'on verse avec mille précautions, d'un vase dans un autre, quelque précieuse liqueur, craignant également d'en laisser tomber une seule goutte et d'y mêler quoi que ce soit d'étranger.

Lasserre travailla à ce livre pendant quinze ans ; dès la troisième année il le fit composer et paya le loyer de la composition chez Lahure pendant douze ans pour pouvoir remanier, retoucher sur les épreuves, pour être plus sûr de ses corrections.

Ceci fait, l'écrivain s'adressa à l'archevêque de Paris et le pria de vouloir bien faire examiner son œuvre. Mgr Guibert chargea de ce soin la Congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, dépositaire en France de la pure doctrine catholique. Les Sulpiciens indiquèrent quelques légères erreurs que Lasserre corrigea et l'archevêque de Paris donna alors son *imprimatur* (1).

Toute la Presse catholique salua l'apparition du volume. Le cardinal Jacobini, secrétaire d'État du Saint-Siège, écrivit à l'auteur en ces termes.

Le Saint-Père a régulièrement reçu la traduction française des *Saints Evangelis* que vous avez entreprise et parachevée, aux applaudissements et avec l'approbation de l'autorité

(1) En réalité, la traduction des *Evangelis* eut un double *imprimatur*. Après le premier *imprimatur*, Lasserre fit de lui-même quelques remaniements, et, Mgr Guibert étant mort sur ces entreprises, il soumit son livre à Mgr Richard, qui lui donna de nouveau l'*imprimatur*.

archiépiscopale. Sa Sainteté me donne mission d'adresser des louanges au dessein dont vous vous êtes inspiré dans l'exécution et dans la publication de cette œuvre pleine d'intérêt, et elle me charge de vous faire connaître les vœux qu'elle forme pour que le but que vous poursuivez, et que vous indiquez dans la préface de votre livre, soit pleinement atteint.

Dans une lettre qui suivit de près celle-ci, Mgr Parocchi, cardinal-vicaire de Léon XIII, s'appropriant le jugement de la *Voce delle Verità*, lui disait que sa traduction était *une illumination de génie*.

Vingt-deux évêques français adressèrent des lettres à l'auteur, pour le féliciter.

Tout à coup, sur la dénonciation d'un prêtre condamné d'abord pour attentat aux mœurs, puis pour port illégal du costume ecclésiastique et dont Mgr Richard a le dossier, la traduction des Évangiles fut mise à l'*index*.

L'archevêque de Paris prévenu de ce qui se préparait, et qui était directement en cause, puisque c'était lui qui avait donné l'*imprimatur*, n'avertit pas Lasserre; il ne fit pas une démarche en sa faveur à Rome; il ne demanda pas qu'on entendît les explications de l'auteur, qu'on le mit en demeure de corriger ce qui paraissait condamnable.

C'est là un des faits les plus curieux de l'histoire religieuse contemporaine française et qui correspond au sans-gêne avec lequel la diplomatie européenne arrange ses petites affaires sans daigner consulter la France, même lorsqu'elle a, comme à Zanzibar, des droits sur les territoires dont on dispose. Nous ne comptons plus même dans le domaine religieux; nous ne sommes bons que pour donner de l'argent aux gens qui en ont besoin.

Jamais, en effet, on n'avait traité un archevêque de Paris avec un pareil sans-façon. Jamais on n'avait dit à vingt-deux évêques français: « Vous avez loué ce livre, vous l'avez trouvé irréprochable, vous n'y entendez rien. Otez votre mitre un moment, je vais vous mettre

le bonnet d'âne. » Jamais une Congrégation romaine n'a déclaré, avec un semblable sans-gêne, à des hommes, comme ceux qui composent la Congrégation de Saint-Sulpice, qu'ils étaient des ignorants fieffés.

A un certain point de vue, ce spectacle a une certaine moralité ; il nous montre Rome agissant absolument envers les évêques comme les évêques agissent envers les écrivains catholiques. Les évêques nous font sentir impitoyablement leur despotisme, parce qu'ils nous savent obéissants ; Rome traite les évêques par-dessous la jambe, parce qu'elle les sait faibles et sans caractère.

Avec leur mauvaise foi habituelle, mes ennemis s'efforceront de dénaturer mes paroles et de prétendre que je demande que l'archevêque de Paris s'insurge contre l'autorité du Pape. Je n'ai jamais dit une bêtise pareille.

Je constate un fait que chacun connaît, en rappelant avec quelle traditionnelle prudence, quelle majestueuse lenteur se traitent toutes les affaires à Rome. Il y a dans cette lenteur une préoccupation très louable de s'entourer de toutes les garanties et de se donner le loisir de la réflexion. L'Eglise, qui a les paroles de la Vie éternelle, en prend à son aise avec le Temps.

Si la traduction des Evangiles avait été approuvée par un archevêque allemand, on aurait commencé par lui faire part des objections qu'on croyait devoir formuler à propos de ce livre. L'archevêque aurait transmis le livre au catholique prussien intéressé, et celui-ci se serait expliqué. Le droit de se défendre est implicitement reconnu depuis Benoît XIV.

Dans sa bulle *Sollicita*, imprimée en tête du catalogue de l'*Index*, Benoît XIV prescrit des égards particuliers pour les catholiques dont les livres sont défectueux. Il veut que les consultants ajoutent, autant que possible, la clause *donec corrigatur*. Il ordonne de suspendre le Décret, et de ne le publier que sur le refus de l'auteur de se soumettre. Il insiste pour que l'écrivain ne soit jamais condamné sans avoir été entendu personnellement, s'il le veut, ou par délégation.

Il recommande tout au moins de désigner un membre de l'*Index* qui soit son avocat et son défenseur.

En rappelant cette bulle de Benoît XIV, les évêques allemands auraient fait leur devoir, car lorsqu'il s'agit d'un catholique, c'est le devoir strict d'un pasteur de plaider pour lui, ou du moins d'intervenir pour qu'on lui permette de se défendre.

On vit, du reste, à l'occasion des Chevaliers du Travail, comment les évêques, qui méritent ce nom, comprennent leur mission.

L'excommunication allait être prononcée contre les Chevaliers du Travail. Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, fit le voyage de Rome. Représentant de ces catholiques de la libre Amérique, si différents de nos catholiques français, marchant la tête haute dans la conscience de leurs droits, digne et grave comme un évêque des premiers siècles, il écarta tous ces monsignori, tous ces Rotelli en herbe qui font la navette entre le Quirinal et le Vatican, intriguant sans cesse, colportant des nouvelles et trompant les deux camps ; il leur dit : « Allez-vous-en, petits polissons, laissez-moi passer », et il alla voir le Pape... Le Pape, un moment trompé, comprit combien était grande et féconde l'œuvre que se proposaient les Chevaliers du Travail, et il renonça à les excommunier.

Mgr Richard n'a aucune ressemblance avec Mgr Gibbons, et il refusa tout appui à l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*. L'entrevue du prélat et de l'écrivain fut épique, et il est impossible de ne pas se tordre de rire lorsque Lasserre vous la raconte et vous la mime à la fois.

Mgr Richard accueillit Henri Lasserre avec ce sourire qui lui est particulier, ce sourire zigzagant et faux que tout le monde connaît. Lasserre lui rappela les longues années qu'il avait consacrées à son œuvre et la prudence avec laquelle il avait demandé avis avant de rien publier.

— Ce n'est pas cela... Vous ne comprenez pas... Vous

avez eu trop d'articles. Il y a eu notamment un article de M. Cornély...

— Eminence, je ne puis pas empêcher qu'on ne parle de mes livres, et même qu'on en dise du bien...

— Je sais... Je sais bien comment cela se pratique. Ce sont les auteurs qui font eux-mêmes les articles sur leurs livres... L'article de M. Cornély...

— Eminence, M. Cornély est dans la presse depuis de longues années ; il n'a pas besoin que je lui fasse ses articles...

— Je sais... je sais...

— En tout cas, ce n'est pas parce que M. Cornély aurait jugé à propos de publier un article favorable sur les *Évangiles* que je mériterais d'être mis à l'*index*. L'avis des Prêtres de Saint-Sulpice qui a décidé Votre Eminence à m'accorder l'*imprimatur*...

— Je sais, je sais. Ce sont les auteurs qui font eux-mêmes leurs articles sur leurs livres... C'était dans le *Matin*, l'article de M. Cornély...

Jamais Lasserre, qui est, avec Daudet, le plus merveilleux causeur que je connaisse et qui donnerait des idées à des pierres, ne put tirer autre chose de ce bizarre interlocuteur. Quand il devenait trop pressant, l'autre prenait de ces colères d'évêque sur les faibles, de ces colères de vieille femme se montant contre une orpheline qui lui sert de domestique et qui est à son entière discrétion.

C'est dans une de ces colères que Mgr Darboy s'oublia jusqu'à souffleter un vieillard aveugle, un véritable saint, Mgr de Ségur.

L'archevêché a essayé de démentir ce fait, mais la sœur de Mgr de Ségur, M^{me} la vicomtesse de Pitray, tout en gazant un peu, n'a pas faibli, comme tant d'hommes l'auraient fait à sa place ; elle a eu assez le sentiment de l'honneur pour ne pas rétracter ce que son frère lui avait raconté, ce qu'elle savait être la vérité.

Cette scène, qui est peut-être une des plus émouvantes de ce temps, n'a rien, d'ailleurs, que de très hu-

main, de très conforme à l'état psychologique que j'ai indiqué plus haut. Mgr Darboy était grand-aumônier, sénateur, favori de la Cour ; il sortait probablement ce jour-là des Tuileries où il venait de commettre une nouvelle bassesse ; il était furieux contre lui-même et, toujours poursuivi par le souvenir de saint Athanase, il s'est vengé sur le pauvre aveugle.

Allez visiter un brave évêque qui vient de faire son devoir, de protester contre une infamie du gouvernement, vous êtes sûr d'être admirablement accueilli par un homme dont la conscience est satisfaite, par un homme indulgent pour les autres, parce qu'il a été sévère pour lui-même... Entrez chez un prélat au moment où il vient d'écrire une lettre déshonorante à un Thévenet quelconque, vous verrez comme vous serez reçu. Je plains le pauvre curé de campagne qui se sera présenté chez Mgr Larue, au moment où il descendait du landau présidentiel ; il aura « étrenné », comme on dit.

Il y a trois hommes que j'estime beaucoup, et qui, avec des natures absolument différentes, se ressemblent étonnamment, en ce sens que rien ne leur fait, qu'ils poursuivent la réalisation de ce qu'ils croient juste avec une obstination de doux entêtés, que les obstacles ne découragent pas. Ces hommes sont Henri Lasserre, Francis Laur et moi.

Lasserre quitta son petit domaine du Périgord avec sa femme et sa fille et se dirigea sur Rome.

Là, il connut pendant trois mois toute l'écoeuvante fatigue des courses sans résultat, toute l'humiliation des démarches sans cesse renouvelées. Il servit de jouet à tous ces monsignori qui haïssent si cordialement cette France dont ils vivent, cette France qui envoie des millions au Denier de Saint-Pierre, tandis que les diocèses italiens envoient des sommes ridicules.

Pour parler à un prélat, le grand écrivain français attendait parfois trois heures, non pas même dans une antichambre, mais sur un escalier. Le prélat était là ;

Lasserre l'entendait, à travers la porte, dire à son domestique : « Dites que je ne n'y suis pas et qu'il vous remette son mémoire. »

— J'attendrai le retour de monseigneur, répondait Lasserre, et il s'asseyait sur une marche.

Toutes ces épreuves étaient pour l'écrivain chrétien autant d'occasions de se sanctifier en les acceptant sans colère ; il les bénissait et les offrait à Dieu. « Réjouissons-nous, ma femme, disait-il à sa courageuse compagne, quand il rentrait à l'hôtel de la Minerve ; aujourd'hui, j'ai attendu trois heures dans un escalier ! »

Lasserre avait d'abord trouvé un adversaire déterminé dans le secrétaire de la Congrégation de l'*Index*, mais ce personnage rigide, un Dominicain du nom de Sacchari, disparut au moment où il allait être arrêté à la suite d'innombrables escroqueries commises, notamment au préjudice du prince Orsini. Avant sa disparition, il trouva moyen de voler une paire de chevaux à un maquignon ; il choisit deux chevaux superbes en déclarant qu'il ne pouvait les payer que par des versements mensuels. Le maquignon accepta, livra les chevaux et fut dans le ravissement pendant quelques jours.

Il allait partout, répétant : « Je sais quelque chose que les mieux informés ignorent encore à Rome. Le Père Sacchari est nommé cardinal, il vient de commander son équipage. »

Le pauvre marchand de chevaux en fut pour ses pronostics et il ne revit plus jamais ses bêtes.

Le rapporteur de la Congrégation n'était pas absolument hostile à Lasserre, mais il était difficile de mettre la main dessus ; pour se reposer du travail théologique, il allait de temps en temps passer quelque temps à la campagne avec une jolie maîtresse, qu'il faisait passer pour sa sœur.

Quant au président, le cardinal Schiaffino, il était tout à d'autres affaires et, chargé d'organiser l'exposition jubilaire du Vatican, il se faisait faire des remises

par les négociants qui désiraient voir leurs cadeaux bien placés.

Dans ce pays de *buona mano*, Lasserre aurait pu parfaitement acheter ce qu'il désirait. C'est le conseil que je lui avais donné ; mais il y répugna, résigné à toutes les corvées, trouvant honteux de donner de l'argent pour de semblables négociations.

Pour l'encourager à mettre la main à la poche, je lui avais rappelé l'anecdote qui m'avait été racontée par le comte Riant, le savant membre de l'Institut mort il y a deux ans.

Le comte Riant s'occupait, on le sait, de recherches sur les Croisades, ce qui n'avait rien de désobligeant pour la Papauté, puisque c'est elle qui les a prêchées. Il eut besoin d'une pièce qui se trouvait aux Archives du Vatican. Ces Archives, on le sait, ont été ouvertes à tous, grâce à la très libérale initiative de Léon XIII ; ce fut une des premières mesures de son pontificat.

Le comte Riant écrivit donc à l'archiviste pour avoir copie de la pièce qui lui était nécessaire.

On lui répondit : « C'est très grave ! Cela ne peut être traité par correspondance, il faut que vous veniez à Rome. »

Le comte Riant habitait presque toute l'année le canton du Tessin ; il vint à Rome, comptant y passer un jour ou deux... Le comte Riant, membre de l'Institut, la famille Riant, la famille catholique par excellence, mêlée à toutes les œuvres religieuses de Paris... il lui semblait qu'il n'avait qu'à se montrer.

Comme il était déjà un client de la maison et qu'il avait précédemment acheté un titre de comte, on ne le mit pas dans l'escalier comme Lasserre ; on lui permit d'entrer dans les antichambres et on l'y laissa stationner pendant un mois.

Au bout d'un mois, le comte Riant, découragé et déjà très malade, se dit : « Décidément, je n'arriverai à rien. Allons-nous-en ! »

Une fois rentré chez lui, une idée lui vint : il connais-

sait à Rome un petit Juif sordide, qui lui avait vendu quelques bouquins, il lui écrivit : « Voyez s'il ne vous serait pas possible de me renseigner tout au moins sur cette pièce que je n'ai jamais pu voir... Je vous récompenserai de votre peine. »

Trois jours après, le comte Riant recevait le document copié !

Il demanda au Juif ce qu'il lui devait :

— Oh ! Excellence, ce sera bien payé avec trois louis. Je n'ai pas eu la moindre démarche à faire... Au Vatican je suis chez moi. Demandez-moi quelque chose de plus difficile.

Henri Lasserre eut enfin une joie. On lui annonça qu'il allait être reçu en audience par le Pape ! Le lendemain on lui apportait une invitation à assister avec sa famille à la Messe du Saint-Père, et cette invitation lui causa une satisfaction que l'on comprend.

Après la Messe, le Saint-Père reste quelques instants dans une salle voisine de la sacristie. Ceux qui ont assisté au Saint Sacrifice viennent s'agenouiller devant lui, et le Pape leur adresse quelques paroles. Chacun passe à son rang, et celui dont le tour est venu se tient debout en attendant le moment de s'agenouiller à son tour.

La messe terminée, on prévint Lasserre et on lui dit : « C'est ici que vous allez avoir votre audience. »

Vous devinez le désespoir de ce pauvre Lasserre. Il était là, depuis des mois, attendant cette audience, soupirant après l'occasion de s'expliquer, ayant rassemblé dans sa tête tous les arguments destinés à défendre son œuvre. Tout allait se réduire à cette entrevue furtive, à cet échange de paroles banales entre deux portes, devant un Anglais, qui debout attendait déjà son tour.

Lasserre était perdu s'il n'avait pas été du Midi ; il jeta un coup d'œil d'angoisse à sa femme et à sa fille agenouillées à ses côtés et, prenant son courage à deux mains, il arrêta le Pape au moment où il allait lui donner sa bénédiction pour le congédier, et il entama le récit

de son affaire; il expliqua qu'il avait publié un livre qui lui avait coûté quinze années de travail, il dit pourquoi il était venu à Rome et les injustices dont il avait été victime...

L'Anglais attendait toujours son tour...

Je vous ai montré le vilain côté de ces choses; il faut en voir aussi le côté consolant, le coin de ciel bleu qui apparaît, *lumen in caelo*. Nos ministres, qui n'ont à s'occuper que d'un département, ne trouvent pas une minute d'attention à donner à ceux qui leur viennent parler des affaires les plus importantes; jamais Thévenet ne daigna lire le dossier de l'infortuné Borrás, que Marcou lui avait remis. A coup sûr, ce vieillard, chargé du gouvernement spirituel du monde entier, accablé de responsabilités et de soucis, eût été excusable d'oublier ce qu'un solliciteur français lui avait dit dans des conditions si peu propres à fixer le souvenir d'un entretien. Le Pape s'intéressa à cette question avec cette étonnante puissance de travail qui lui permet de ne rien oublier, il se fit lire le volumineux mémoire de Lasserre, et très probablement la décision de la Congrégation de l'*Index* sera réformée moyennant quelques corrections de pure forme.

Le peu d'importance même de ces corrections, dont aucune ne touche au dogme, prouve à quel point il eût été facile à Mgr Richard de faire ce qu'aurait fait certainement à sa place un évêque allemand ou américain, et de défendre l'écrivain auquel il avait donné l'*imprimatur*.

Quelques-unes des corrections demandées sont même très malheureuses. Lasserre avait écrit : « Le grain de sénevé est minime entre tous. » La Congrégation de l'*Index* exige qu'il mette : « La graine de sénevé est la plus petite de toutes les graines. » Or, Lasserre répond avec raison : « Jésus-Christ n'a jamais dit cela. Il suffit, en effet, d'aller comme je l'ai fait chez Vilmorin, et on se convaincra qu'il y a trois mille plantes dont la graine est plus petite que le sénevé; la graine

de l'eucalyptus, qui atteint des hauteurs prodigieuses, est plus petite que la graine de sénévé. »

Lasserre revenait un peu réconforté, mais une nouvelle épreuve l'attendait au retour. Il avait publié un *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, et il avait reçu de l'évêque de Périgueux une lettre vraiment charmante.

Cher et éminent ami,

Vous avez bien voulu me faire hommage de votre *Nouveau mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*? Comment vous remercierai-je?

J'achève à l'instant la lecture des prières qui précèdent les exercices du Mois; je vous offre en remerciement la douce et pénétrante émotion que cette lecture m'a laissée.

Dans ma jeunesse sacerdotale j'ai lu les *Soliloques* de saint Augustin. Je ne saurais vous dire avec quelle vivacité m'est revenu le souvenir de ces prières en lisant les vôtres, — Soliloques elles aussi; — les unes et les autres nées des mêmes inspirations du cœur: si bien même que, en vous lisant, je croyais entendre l'illustre Docteur.

Quant aux épisodes, je ne vous en dirai rien. Je les ai lus. Nous les lirons dans notre chapelle de l'Evêché, chaque jour du mois des fleurs. Là, ce sont les faits qui prient, mais encore plus le cœur qui les raconte.

Mon religieux respect à Madame Lasserre, et à vous, cher et éminent ami, l'assurance de mon tendre dévouement en Notre-Seigneur.

Nicolas JOSEPH,

Evêque de Périgueux et de Sarlat.

L'auteur de *Notre-Dame de Lourdes* était en train de relire cette lettre lorsque lui parvint une ordonnance de Mgr Perraud qui déclarait inconvenant le nouveau *Mois de Marie* que l'évêque de Périgueux avait comparé au *Soliloque* de saint Augustin et qui en défendait la lecture dans le diocèse d'Autun.

Je ne connais pas personnellement Mgr Perraud, mais je l'aime beaucoup parce qu'il a écrit la vie de

mon cousin Cambier-Drumont, mort missionnaire en Chine. J'ai fait relier avec soin cette plaquette et je l'ai mise dans une bibliothèque spéciale avec tous les livres qui me rappellent quelque souvenir précieux au cœur.

Il faut avouer, cependant, que l'évêque d'Autun a agi dans cette circonstance d'une façon tout à fait incohérente. S'il avait voulu exercer son zèle apostolique, Mgr Perraud n'aurait eu qu'à regarder autour de lui à l'Académie pour y trouver des gens qui sont des professeurs d'immoralité et de corruption. Je ne dirai pas qu'il aille jusqu'à chanter lui-même le rondeau de Métella ou à fredonner en entrant en séance :

Dis-moi, Vénus, quel plaisir trouves-tu

A faire ainsi cascader ma vertu ?

Cascader

Cascader

Ma vertu ?

Ce qui est certain, c'est qu'il vit en bonne intelligence avec tous les bouffons de bas étage auxquels nous devons cette littérature et qu'il distribue des prix de vertu avec eux.

Mgr Perraud sait parfaitement le rôle dégoûtant qu'a fait jouer Zola à un personnage immonde qu'il a trouvé de bon goût d'affubler du nom de Jésus-Christ. Si Zola est élu, ce qui ne peut tarder, Mgr Perraud n'aura pas la dignité de Mgr Dupanloup qui, dans une occasion beaucoup moins grave, quitta l'Institut et ce prélat qui, chaque jour, offre le Saint-Sacrifice au nom de Jésus-Christ, acceptera parfaitement de s'asseoir à côté de l'écrivain qui a outragé Jésus-Christ d'une si ordurière façon qu'il est difficile de le rappeler ; il le traitera de « cher collègue » gros comme le bras. Franchement, quand on a la ceinture violette aussi flottante, il est véritablement singulier de réserver ses flétrissures publiques aux catholiques comme Lasserre qui écrivent des *Mois de Marie*.

C'est l'éternelle histoire encore une fois. Les ennemis de la société chrétienne ont toutes les joies.

Le matin d'une exécution comme celle de ce vaurien de 19 ans qu'on guillotina l'an dernier à La Roquette, Gréard peut être satisfait de son œuvre. Lorsqu'il songe à ce fourgon qui laisse suinter quelques gouttes de sang en traversant le Paris matinal pour aller au Champ des Navets porter le cadavre d'un gamin qui a la tête entre les jambes, il peut se dire : « Ils vont bien, mes petits laïques, et la loi sur l'enseignement athée, à laquelle j'ai travaillé plus que personne, porte décidément de bons fruits. Cela n'empêche pas M. de Broglie, qui est un des chefs du parti catholique, de m'avoir reçu lui-même à l'Institut et de m'avoir dit que j'étais illustre. Pendant ce temps-là, les écrivains qui ont défendu le Dieu auquel croit M. de Broglie crèvent de faim en cherchant des répétitions qu'ils ne trouvent pas ou en travaillant à de peu rémunératrices encyclopédies... »

Léon Say, qui, ministre des Finances, a livré la Banque française aux Juifs allemands et ruiné 40,000 familles pour servir les intérêts des Rothschild, voit se tendre vers lui la main du même duc de Broglie dont le fils a failli laisser un peu de son honneur dans la catastrophe de l'Union générale.

Les Ludovic Halévy et les Meilhac ont raillé l'armée tant qu'ils ont pu ; en entrant à l'Institut, ils trouvent des soldats en rang, des tambours qui battent et un officier qui les salue de l'épée.

Bourget et Maupassant peuvent se regarder déjà comme de l'Institut. L'un nous a raconté longuement pourquoi M^{me} de Tillières, qui aimait Poyame, couchait avec Cazal ; l'autre s'est efforcé de nous faire comprendre pourquoi André Mériolles, qui avait du plaisir à coucher avec une jeune fille de Fontainebleau, l'abandonnait pour M^{me} de Burne avec laquelle il avait précédemment couché.

Je ne suis pas bégueule, et je me rappelle que

Shakespeare a dit dans *Peines d'amour perdues* : « Il faut que tous les hommes aiment soit une Madame, soit une Jeanneton. » Je ne demande donc pas mieux que de voir Bourget et Maupassant académiciens. Je voudrais seulement que ces psychologues habiles nous expliquassent, dans une jolie étude, pourquoi ces Perraud, ces Broglie, ces d'Haussonville, ces Vogué, ces Simon, ces Mézières dont quelques-uns pratiquent, tandis que d'autres parlent incessamment « des grandes lois morales nécessaires à toute société », votent toujours pour des gens dont l'œuvre est un perpétuel appel à la luxure. Qu'est-ce que vient faire cet évêque là-dedans ? Pourquoi jouent-ils tous cette comédie ? Comme le culte public que l'antiquité rendait à Vénus était plus honnête dans sa naturaliste sincérité que toutes ces hypocrisies !

On comprendrait, à la rigueur, que les catholiques se mêlent à ces gens-là pour nous pousser nous et nos idées, qu'ils cherchent à s'emparer de la forteresse pour y faire entrer les amis. C'est un système comme un autre et qui a réussi pour des écoles et pour des hommes qui, il y a vingt ans, faisaient éclater la foule de rire. A force d'obstination, Proust a fini par mettre Manet au Champ-de-Mars et il a bien failli le mettre au Louvre. Une fois à l'Institut, Zola y amènera peu à peu tous ceux qui remuent du crottin. C'est son esthétique à cet homme, il a raison.

Il est certain que depuis huit ans qu'il est à l'Académie, Mgr Perraud aurait pu faire dans un discours un bel éloge d'un écrivain comme Henri Lasserre ; il aurait pu dire à tous ces pourvoyeurs de débauche qui se pavanent sous la coupole, à tous ces faiseurs de romans obscènes ou d'opérettes lubriques : « Il n'y a pas que vous au monde ; il y a de grands écrivains qui consolent, relèvent les âmes que vous abaissez. »

Les chefs catholiques se gardent bien d'agir ainsi. Bien loin de penser qu'ils honorent infiniment trop ce monde-là en s'y mêlant, ils se croient honorés d'y

être. Dès qu'ils ont été admis dans ce milieu équivoque ou l'on rencontre, à côté de quelques braves gens, des financiers véreux, des ministres prévaricateurs, des littérateurs d'alcôve, ils croient qu'ils ont grandi ; ils rougissent de nous comme de parents pauvres, ils nous regardent comme des petits rien du tout et ils ne s'occupent de nous que pour nous faire du mal (1). Quand ils ont, comme Mgr Perraud, bien flirté, bien coqueté, bien échangé des politesses et des salamalecs avec des insulteurs de l'Église, ils se disent : « Tiens ! si j'allais secouer un peu mon frère l'écrivain catholique ? Si j'allais donner un coup de pied à mon serviteur ? »

On allongerait à l'infini le récit des mésaventures des catholiques qui ont voulu se mêler de défendre l'Église.

Quel épisode encore, à ce point de vue, que la fondation du *Journal de Rome* ! Les fondateurs, pour obéir à un simple désir du Pape, donnent leur argent, leur temps, leur intelligence, leur travail pour une entreprise qui ne peut leur rapporter aucun bénéfice sérieux. Ils oublient la parole d'Antonelli sur les journalistes catholiques.

Pleins de candeur, ces naïfs se mettent à l'œuvre en s'imaginant que tous les catholiques italiens vont les aider dans leur campagne en faveur du pouvoir temporel. Immédiatement, avec un ensemble extraordinaire, partisans du Pape et partisans du Roi se réconcilient sur leur dos comme ces naturels des îles de la Sonde qui suspendent momentanément leurs batailles entre tribus pour manger ensemble le malheureux

(1) Henri Lasserre a été, cette fois, moins patient que d'habitude. Sous ce titre : *Légitime défense : lettre à Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Autun*, il a écrit un petit chef-d'œuvre d'ironie et de verve. Jamais volée de bois vert ne fut administrée d'une plus magistrale façon. Il a fait imprimer sa brochure et l'a envoyée à Mgr Perraud ; il m'en a donné un exemplaire et, au dernier moment, il a hésité et n'a pas mis *Légitime défense* dans le commerce.

naufragé que la tempête a jeté sur leur rivage inhospitalier.

Dès qu'ils ont senti de l'argent, tous les *struggle for lifeurs* du Vatican s'attachent comme des pieuvres à ces Français pleins d'illusions et ils font payer à prix d'or au journal de la Papauté le moindre renseignement sur les affaires romaines.

Galimberti, le Nonce actuel de Vienne, exige un traitement considérable pour des articles qu'il ne fait jamais et qu'il est incapable de faire puisqu'il ne sait pas un mot de français. Finalement il vole la liste des abonnés du journal et fonde un journal concurrent : le *Moniteur de Rome*, dans lequel il accuse M. des Houx de toutes sortes de vilaines actions. Après plus de deux ans et demi de patience, M. des Houx se fâche et écrit : « Il est temps que ces infamies cessent, leur auteur est M. Galimberti. » Il reçoit les foudres du Vatican et l'*Osservatore romano* blâme le *Journal de Rome* de s'être permis de répondre à un prélat.

On ménageait encore le journal parce que l'argent n'y manquait pas. Le Père de Franciscis, sténographe du Vatican, trouve moyen, lui aussi, de se faire donner des appointements comme « consultant théologique ». Son premier soin est de s'opposer à la publication d'un article dans lequel on démontrait la nécessité du pouvoir temporel !

— Je ne puis laisser publier cet article, dit-il ; je suis ici pour défendre l'Italie et nous ne voulons pas du pouvoir temporel.

L'article passe quand même. Le Père Franciscis donne sa démission et réclame une indemnité formidable. Devant les tribunaux il se présente en disant : « Est-ce qu'un Italien peut laisser insérer un article dans lequel on demande le démembrement de la Patrie italienne ? » Naturellement les juges lui accordent tout ce qu'il demande.

Un cardinal d'une admirable vertu, un ascète, le cardinal Pitra, essaie de prendre dans un journal d'Am-

sterdam, l'*Amstelbode*, la défense du *Journal de Rome*. Tous les faiseurs et les cyniques que le Pape a amenés de Pérouse accablent ce vieillard d'injures et menacent de lui enlever la pourpre.

Pour conclure, M. des Houx mis en prison par les Italiens, désavoué par le Pape, attaqué de tous les côtés, est obligé de s'en aller. Le Pape exige la disparition du *Journal de Rome*; pour complaire à quelques intrigants de son entourage, il détruit une propriété qui a coûté 400,000 francs de sacrifices à des Français qui sont venus se mettre au service de la Papauté persécutée.

Tous ces faits, remarquez-le, sont connus de tous; M. des Houx les a racontés tout au long et je vous en donne à peine un léger croquis comme note sur le temps présent. Nul ne s'aviserait de me démentir. Un de mes amis, qui a été victime des procédés sans nom des favoris du Vatican, a perdu une somme considérable dans ce journal fondé uniquement dans l'intention de servir la cause du Pape, d'après le désir exprimé par lui, *sur un ordre de lui*, serait-il plus juste d'écrire, puisque j'ai vu une lettre de lui recommandant le journal et signée de sa main; il reste à cet ami des documents; c'est peu de chose, mais il faut ajouter que ces documents éclairent la vie romaine d'un jour tout à fait édifiant...

RÉFLEXIONS ET CONSEILS

J'espère que cette étude sur la situation faite aux écrivains catholiques à l'heure actuelle vous aura inspiré quelques réflexions; c'est du moins le but que je me suis proposé.

En tout cas, la lecture de ce travail vous aura changés de ce que vous lisez tous les jours. J'ai lu dans ma vie 375 articles dans lesquels on apprenait au monde que ce vieux marchand de lorgnettes d'Offenbach avait composé des opérettes avec les Ludovic Halévy et les Crémieux à Saint-Germain, au pavillon Henri IV;

Albert Wolff fait régulièrement dix articles par an sur ce sujet.

Voyons, Wolff, Prussien d'avant-hier, Français d'hier et chevalier de la Légion d'honneur par-dessus le marché, vidons cette question définitivement. C'est bien au pavillon Henri IV qu'Offenbach composait sa musique de carrefour?

— C'est au pavillon Henri IV, à Saint-Germain, au lieu même où naquit Louis XIV.

— C'est excessivement intéressant... Cet Allemand a-t-il prononcé là quelques paroles?

— Oui, il a dit à Zulma Bouffar : « Pas la beine de chanter, ma bedite enfant, ch'ai pas besoin qu'on chante ma musique : si je foulais qu'on la chante, je me ferais jouer au grand Opéra. »

— Et Zulma, qu'est-ce qu'elle disait? Wolff, ne nous cache rien sur Zulma!

— Zulma! Elle écoutait... Elle buvait avec ivresse tout ce qui venait du maëstro.

— Eh bien! Wolff, maintenant que ce point d'histoire est fixé, est-ce que tu ne pourrais pas nous laisser un peu tranquille avec ton compatriote Offenbach et retourner faire ton métier « d'achalandeur de tableaux? »

Il semble, en effet, et c'est là le premier point que je me permettrai de vous signaler, si vous le voulez bien, qu'il n'y ait rien dans le monde de la pensée en dehors des amours de cabotines juives et des œuvres de Juifs plus ou moins Prussiens. Grâce à son système d'oppression basse, à l'impudent sans-gêne avec lequel elle revient sans cesse sur tout ce qui la touche, à son obstination à ne parler que de cela, la Juiverie écrivante, d'accord avec la Juiverie barbouillante et musiquante, est parvenue à nous persuader que tous ceux dont les pères n'avaient pas habité des ghettos étaient indignes d'attirer l'attention publique.

Il convient donc, tout d'abord, de secouer cette tyrannie qui est pesante et irritante à la fois, comme toutes

les tyrannies de domestiques, et de bien vous convaincre que tout ce qui touche aux écrivains catholiques appartient à l'histoire du mouvement intellectuel.

Ce premier point considéré, l'autre point à regarder est celui-ci : Les écrivains catholiques ne sont pas plus bêtes que les fils de Iouddis. Les plus grands succès de ce temps, au point de vue de la vente, ont été *Notre-Dame de Lourdes* et la *France juive*. Aucun ouvrage de Victor Hugo n'a été traduit en trente-huit langues, comme *Notre-Dame de Lourdes*.

Dès que nous parlons, la foule accourt et nous écoute.

Malheureusement, loin de se glorifier eux-mêmes en glorifiant les écrivains catholiques, les grands seigneurs, les chefs du parti conservateur et même certains prélats qui veulent paraître dans le mouvement réservent leurs amabilités aux écrivains prostitutionnels qui se sont servis de leur plume pour corrompre les âmes et démoraliser le pays. Trop souvent, ainsi que vous avez pu le constater, l'écrivain catholique est abreuvé de chagrins par ceux qui devraient, au contraire, l'encourager et l'appuyer.

Celui-là, un vieillard de soixante-douze ans, est frappé à la figure, à l'instigation, dit-on, d'un évêque, et l'archevêque de Paris est préoccupé seulement d'excuser les auteurs de cette agression. Celui-ci voit proscrit et traité d'inconvenant par un évêque un livre qu'un autre évêque a trouvé admirable.

Ceux-là sont encore les heureux ; ils ont connu le succès, ils sont de taille à se défendre. Je sais que Mgr Perraud a fait une assez vilaine grimace en lisant *Légitime défense*, la brochure vengeresse d'Henri Lasserre. J'imagine qu'après les observations un peu vertes que j'ai été dans la douloureuse nécessité de lui adresser dans ce livre, M. le baron Reille se réservera désormais pour les élections du Tarn et s'abstiendra de se mêler au Gros-Caillou de choses qui ne le regardent pas.

Ce qu'il faudrait entendre soupirer, ce sont les faibles, les doux, les âmes tendres, les hommes auxquels on a fait perdre leur emploi au moment des décrets en leur promettant de les dédommager et auxquels on n'a jamais rien donné, les publicistes qui ont été soutenir des campagnes électorales et qu'on a congédiés après comme des mercenaires, parce que, confiants dans la parole des chefs catholiques, ils n'avaient pas eu la précaution de demander un traité.

Ceci vous explique que les gens un peu avisés qui ne sont pas hostiles à l'Eglise, mais pour lesquels le bonheur temporel n'est pas indifférent, s'éloignent d'un pareil parti et, comme on dit, se tirent des pattes avec un empressement que je comprends.

Le devoir de tous les êtres de droite conscience est donc de réagir contre l'influence, la pression presque matérielle qu'exercent sur le cerveau certains noms constamment répétés, de s'intéresser aux écrivains catholiques, aux hommes de leur race et de leur religion, de créer autour d'eux comme un courant de fraternelle sympathie et d'affectueuse attention.

Sans doute, il est déjà trop tard pour la génération qui est entrée dans la vie vers 1870 ; pour elle, le pli est pris. C'est la Presse juive qui lui fait ses modes et ses mots, ses enthousiasmes et ses admirations, ses idées et ses grands hommes.

Il est temps encore pour la nouvelle génération de ne pas prendre ces mauvaises habitudes ; elle sera déjà très grande, comparée à la précédente, si elle s'accoutume à penser par elle-même et surtout à ne pas rougir des siens.

L'exemple de ceux qui l'ont précédée est fait pour instruire cette génération qui commence. Les Conservateurs ont eu honte de leurs frères les écrivains catholiques ; ils ont réservé leurs sourires pour les messieurs de l'autre côté ; aujourd'hui, ils servent de risée à tous. Où sont-ils ? Que sont-ils intellectuellement et politiquement ? De pauvres chiens sans maître

qui flairent le vent, s'élançant tout à coup dans une direction et reviennent la queue entre les jambes. Ils ont suivi Boulanger jusqu'à la mer qu'ils n'ont pu franchir parce qu'il y avait trop d'eau ; aujourd'hui ils courent sur les talons de Constans avec le regard triste du chien errant qui dit : « Emmène-moi, veux-tu ? »

III

L'ÉGLISE ET L'ARGENT

Des écrivains qui connaissent trop bien l'histoire. — Crise d'atonie et de pusillanimité que traversent les représentants de l'Église. — Le meurtre rituel. — Les divers états de civilisation. — Les sacrifices humains au Dahomey. — L'assassinat du petit Abd-el-Nour. — Un archevêque qui a peur des Juifs. — L'abbé Desportes et Mgr Thomas. — Des lettres piteuses. — *Tué par les Juifs...* — Hier et aujourd'hui. — Les magasins juifs et les Congrégations. — Les Sœurs quêteuses de Lille. — Un négociant qui n'est pas content. — L'opinion publique depuis les décrets. — Le monde catholique et l'Argent. — Les capitulations de conscience. — Les suicidés de distinction. — Le prêtre et le médecin. — Le Saint-Sacrement enlevé pour cent mille francs. — A Saint-Philippe-du-Roule et à Notre-Dame. — L'abbé Frémont et l'abbé le Nordez.

Une des causes de l'hostilité que les membres influents du clergé témoignent aux écrivains catholiques, c'est notre connaissance de l'histoire de l'Église. Cette histoire, nous en trouvons toutes les pages également belles et nous n'avons envie d'en déchirer aucune. Cela gêne pour les accommodements, les petits arrangements, les diners en ville.

Nous ne demandons pas mieux que d'admirer le Dominicain libéral, partisan des idées modernes, mais nous ne pouvons oublier que les Dominicains d'Espagne furent d'ardents patriotes, des patriotes à notre façon

et que, pour sauver leur pays, ils n'hésitèrent pas à supprimer tous les Juifs qui voulaient livrer l'Espagne à l'ennemi et exploiter le pauvre peuple pour s'enrichir à ses dépens.

On montrait encore, au commencement de ce siècle, sur la place de Séville, des pavés noircis, littéralement calcinés par la flamme des bûchers qu'on avait dressés là pendant des siècles. Pendant trois cents ans, les multitudes assemblées avaient pu apercevoir là, à certains jours, drapés dans leur robe blanche, des Espagnols à la fière et énergique figure, qui n'étaient pas précisément tendres pour ceux que le Père Didon appelle « les grands Sémites. »

Beaucoup de ces Dominicains, saint Dominique en tête, ayant été canonisés, il s'ensuit qu'il n'y a rien de mieux à faire qu'à imiter leurs mâles vertus et à défendre comme eux notre Patrimoine, notre Patrie et notre race.

Une des questions qui chiffonnent le plus à l'heure actuelle certains ecclésiastiques désireux de se mettre bien avec Israël, est la question du meurtre rituel, du crime du sang.

Le fait de l'assassinat d'enfants chrétiens par les Juifs est un fait aussi évident que la lumière du jour.

C'est une sorte de monomanie qui touche peut-être plus à la physiologie qu'à l'histoire religieuse, une espèce de névrose ethnique, une des plus saisissantes manifestations de l'atavisme faisant revivre, dans le Juif proscrit à travers la terre, la volupté du sang propre au Sémite, le goût de ces sacrifices humains que les Prophètes eurent tant de peine à détruire dans l'ancien Israël.

Jamais il n'a été prétendu que la religion mosaïque ordonnât ces meurtres ; il a été, en revanche, démontré de la plus indiscutable façon que l'assassinat rituel était une pratique constante chez les Juifs du Moyen Age et que dans les pays où le Juif est encore à l'état de nature, ces crimes se renouvellent constamment.

Nous avons tous causé, en écoutant les Lautars à l'Exposition, avec des Roumains qui ont été élevés à Paris, qui sont aussi Parisiens que nous et qui chaque année, à l'époque de la Pâque juive, constatent des meurtres de ce genre, commis sur leurs terres, presque sous leurs yeux. J'ai d'innombrables témoignages de propriétaires de Pologne et de Galicie à ce sujet.

Les Sœurs de Charité qui ont habité l'Orient racontent toutes, qu'impuissantes à prévenir ces crimes ou à en obtenir la répression quand ils ont été commis, elles veillent à ce que les enfants dont elles ont la garde ne s'éloignent pas d'elles au moment de la Pâque.

Des religieux m'ont raconté vingt fois des faits de ce genre en causant chez moi, sans hésitation.

Malgré le silence de la Presse française, presque tout entière vendue à Israël, toute l'Europe a lu la lettre navrante de la mère du petit Abd-el-Nour, assassiné par les Juifs de Damas au mois d'avril dernier ; tout le monde a entendu le déchirant appel adressé à la France par une mère qui demandait justice et qui n'a rencontré que l'indifférence dans ce pays si prompt jadis à se passionner pour toute noble cause.

L'auteur du *Mystère du sang*, notre courageux ami l'abbé Desportes, a publié au mois d'octobre sous ce titre : *Tué par les Juifs, Histoire d'un meurtre rituel*, une remarquable brochure qui retrace dans tous ses détails l'assassinat du malheureux Abd-el-Nour et qui ne laisse pas debout un seul des mensonges accumulés par les Juifs à ce sujet.

Le Passé est plein de ces récits. Les chroniques, les monuments commémoratifs, les vitraux d'églises, les pièces d'Archives, les documents judiciaires, tous les éléments d'information, en un mot, avec lesquels s'écrit l'histoire, attestent les moindres particularités de ces crimes. S'il fallait nier des faits aussi surabondamment prouvés, il faudrait nier tous les faits historiques qui ne nous ont été transmis que par des témoignages analogues. Il n'y a pas un élève de l'École des Chartes qui

n'ait les mains pleines de preuves de l'existence de cette superstition monstrueuse qui était à l'état endémique chez les Juifs du Moyen Age.

Quant à l'Eglise, elle ne peut avoir une hésitation sur ce point ; elle a mis au rang des Saints ou des Bienheureux quelques-unes de ces enfantines victimes de la férocité juive ; elle a assigné un jour pour célébrer leur fête et les Bollandistes leur ont consacré de longues pages. Il ne peut donc y avoir de doute au sujet de ces crimes lorsqu'on sait les sévères enquêtes qui précèdent les procès de canonisation et les garanties dont Rome s'entoure avant de rien décider sur ces points.

Pour ne citer qu'un témoignage parmi tant de milliers de documents, le bref du pape Benoît XIV est formel sur ce point. Benoît XIV n'écrivait pas, cependant, dans la nuit du Moyen Age, puisqu'il est convenu pour les badauds contemporains qu'il ne faisait jamais de soleil avant 1789, ce saint pontife vivait au dix-huitième siècle, et son bref est de 1755.

Si notre clergé avait le goût de ces fortes et belles études qui n'effrayaient pas les moines d'autrefois, s'il avait le courage de la vérité comme on l'avait jadis, jamais occasion ne fut plus favorable pour lui d'utiliser les recherches de la médecine actuelle et de montrer combien, comme pour l'hypnotisme, elles confirment et expliquent les faits mal compris de l'histoire du Passé et à quel point elles justifient tout ce qu'a fait l'Eglise.

A mesure que l'univers s'agrandit, nous pouvons, en effet, contempler tels qu'ils étaient il y a des milliers d'années les états primitifs de l'humanité et embrasser comme dans un tableau synoptique les stades de l'évolution humaine. Tandis que certains aînés de la famille touchent à force de progrès à la sénilité, c'est-à-dire à la seconde enfance, les cadets sortent à peine de la première enfance. Beaucoup mangent leurs semblables comme aux premiers jours du monde et en sont encore à l'anthropophagie qui est la forme rudimentaire du

struggle-life, le premier degré d'une échelle dont les entreprises des Erlanger, des Bischoffsheim ou des Rothschild représentent le sommet.

Dans le Juif qui est très vieux et dont la race s'est conservée presque intacte, vous trouvez simultanément, en changeant seulement de pays, des états différents. A côté de l'Israélite frotté de littérature qui par certains aspects, plus superficiels d'ailleurs que réels, semble personnifier l'extrême raffinement de la civilisation, vous pouvez voir encore fonctionner le Sémite molochiste. Vous rencontrez au Dahomey les sacrifices humains tels que les célébraient les prêtres de Baal sur les hauts lieux et, selon toute probabilité, ces Féticheurs du roi Béhanzin qui arrosent de sang les fêtes de la Grande Coutume, sont des Sémites juifs (1), des Mathan quelconques, sacrificateurs du roi.

A l'est du Grand-Popo, dit M. Elysée Reclus, commence le territoire de Dahomey, gardé à une petite distance de l'entrée par la ville considérable de Gléhoué que les Européens ont désignée par les divers noms de Fida, Hwedah, Whydah, Ouida : les anciens auteurs l'appelaient *Juda*; ses habitants étaient dits les *Judaïques* et on les considérait en effet comme un reste des tribus dispersées d'Israël; au nord la rivière d'Allala, dont le vrai nom est Efra, était devenue l'Euphrate pour les érudits (2).

A un autre point de vue, la théorie de l'évolution des névroses explique parfaitement la permanence de cette folie molochiste dans certains pays et sa disparition dans d'autres. Le changement de milieu est le grand guérisseur de la névrose; aussi, chez les Juifs d'Amé-

(1) C'est ce qui fait comprendre les efforts tentés par le gouvernement actuel pour s'emparer de ce pays qui n'a aucun intérêt pour nous. Les Juifs de Paris veulent rétablir le lien entre eux et leurs frères de là-bas, et c'est pour cela que nos soldats de l'infanterie de marine vont mourir comme des mouches sur cette côte maudite.

(2) Elysée Reclus : *Géographie universelle*, tome XII.

rique, qui sont dans des conditions de vie tout à fait renouvelées, on n'entend jamais parler d'actes de ce genre. En Orient, au contraire, en Roumanie, en Galicie où les Juifs vivent depuis des siècles les uns sur les autres, où les ferments héréditaires, les germes de cette monomanie affreuse sont à l'état d'incubation constant, ces actes se produisent à chaque instant.

On ne saura jamais ce que ces histoires-là coûtent d'argent et de démarches aux Juifs influents d'Europe ; ils doivent être furieux à certains moments ; n'importe, ils interviennent toujours, comme pour l'assassinat du Père Thomas ou l'affaire Tisza-Ezlar. Ils payent le fonctionnaire autrichien, roumain ou turc ; ils payent les juges, ils payent les faux témoins, ils payent la Presse de Paris qui insulte les victimes ; ils payent tout...

On voit qu'il y a là les éléments d'une étude très curieuse pour un ecclésiastique qui aurait du loisir.

En tous cas, demander à un prêtre catholique de nier l'existence du meurtre rituel, c'est tout simplement lui demander de reconnaître que l'Église, en béatifiant les malheureux petits enfants égorgés par les Juifs, s'est livrée à la plus odieuse des impostures, qu'elle s'est jouée cyniquement de la crédulité des peuples.

Les Juifs, qui ne reculent devant aucune impudence, ont eu l'aplomb de solliciter de certains prélats cet aveu dégradant.

Mgr Thomas, archevêque de Rouen, donna en cette circonstance une nouvelle preuve de cette servilité qui dépasse toutes les bornes.

L'auteur du *Mystère du sang* achevait ses études au grand séminaire, lorsqu'il fut mis en demeure, par l'archevêque, ou de renoncer à son livre, ou de quitter immédiatement le séminaire.

L'archevêque, notez-le bien, n'avait absolument aucun reproche à adresser au jeune séminariste ; il n'avait pas lu le livre, il ne savait rien de ce qu'il contenait, il

en connaissait seulement le sujet. C'est dans ces conditions que, dans l'espérance d'être nommé cardinal, pour faire sa cour au Juif Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, pour faire sa cour aux Juifs, pour faire sa cour à tout le monde, il n'hésitait pas à briser la carrière d'un aspirant au sacerdoce. Dieu avait appelé un jeune homme à lui ; il lui avait donné la vocation, et l'archevêque, qui aurait dû être le père spirituel de ce jeune homme, son protecteur contre les ennemis de l'Église, le rejetait hors du sanctuaire.

Mgr Thomas ne prit même pas la peine de cacher les motifs qui le faisaient agir, il dit textuellement au jeune abbé : « Les Juifs sont des gens fort peu aimables, mais ils sont terriblement puissants et je ne veux pas me faire d'affaire avec eux. »

Ne croyez pas que l'archevêque de Rouen s'en soit tenu là. Le pauvre abbé quitta le séminaire de Rouen, prit un préceptorat et se réfugia, lui aussi, dans un autre diocèse... La vocation était évidente, la conduite irréprochable ; l'évêque d'Amiens comprit son devoir, accueillit l'abbé Desportes et l'appela au sous-diaconat pour l'ordination de Noël dernier.

Que pensez-vous que fit Mgr Thomas ? Il n'avait qu'à laisser tranquille ce jeune homme qui ne dépendait plus de lui. Il eut le triste courage, pour complaire à Hendlé, de poursuivre ce malheureux ; il envoya l'ancien supérieur du séminaire de Rouen intriguer près de l'évêque d'Amiens pour le décider à chasser celui auquel il avait donné asile. L'évêque d'Amiens ne voulut pas céder.

Mgr Thomas s'avisa alors d'un autre expédient. Les bans du sous-diaconat qui est comme le mariage du prêtre avec l'Église, doivent, on le sait, être publiés dans la commune où est né le futur sous-diacre. L'archevêque de Rouen défendit au curé d'Yebleron, la paroisse habitée par les parents de l'abbé Desportes, de proclamer les bans !

Remarquez que le cardinal n'avait aucune espèce de

droit d'agir ainsi, puisqu'il ne possédait plus d'autorité sur l'abbé Desportes. Le curé d'Yebleron dut cependant obéir, sous peine d'être persécuté, lui aussi.

Le spectacle de ce prince de l'Église traquant un jeune prêtre pour satisfaire la haine d'un préfet juif est un des faits les plus répugnants de cette époque. Sans doute il ne frappera pas les chefs du parti catholique ; ils sont d'avance pour le prélat qui habite un palais contre l'humble séminariste dont toute la fortune tient dans une valise. Toutes les vilénies leur semblent naturelles et l'on n'a pas oublié la bassesse d'âme de la duchesse de Chartres allant présenter ses respects à la femme d'Hendlé, au moment où le duc venait d'être chassé de l'armée. Les vrais chrétiens, au contraire, ceux qui, selon l'expression de Louis Veillot, savent quelque chose de Jésus-Christ, éprouveront un sentiment de poignante tristesse en voyant où en est tombé l'Episcopat français.

C'est encore un prélat « fin de siècle » qui s'exhibe là tout entier avec une inconscience presque naïve, et l'on est heureux de pouvoir mettre en regard de cette pu-sillanimité la lettre courageuse écrite au persécuté par Mgr Trégaro, évêque de Séez, qui, nous l'avons vu, n'a pas toujours été aussi bien inspiré :

Séez, le 7 mars 1890.

Cher monsieur,

J'ai lu attentivement et non sans intérêt votre ouvrage intitulé *Le Mystère du sang chez les Juifs de tous les temps*. Ce livre est d'une incontestable actualité, et propre à ouvrir les yeux à un grand nombre d'aveugles plus ou moins volontaires. Il fera naître, dans bien des cœurs, de tristes réflexions sur le rôle que jouent tant de catholiques de nos jours. Puisse-t-il leur ouvrir les yeux !

Agrez, cher monsieur, l'assurance de mon dévouement.

François MARIE,
Évêque de Séez.

Après ce demi-succès obtenu en France, les Juifs songèrent à opérer en Angleterre.

Au moment de l'apparition du *Mystère du sang*, le grand-rabbin de Londres, Adler, osa écrire au cardinal Manning pour lui demander de déclarer que les Juifs ne s'étaient jamais rendus coupables des meurtres rituels à la suite desquels les petits enfants martyrs avaient été canonisés.

Le cardinal Manning a 82 ans ; dans une vie qui fut féconde et glorieuse, il a assez travaillé pour avoir le droit d'aspirer au repos, et dame ! en sa qualité d'archevêque de Westminster, il fila à l'anglaise...

Il écrivit à celui qu'il appelait : « Mon cher rabbi Adler » une lettre cotonneuse et vague dans laquelle il protestait qu'il n'avait « aucune sympathie pour de pareilles horreurs ». Manquait-il de sympathie pour ceux qui commettent les horreurs ou pour ceux qui les racontent ? On avait beau retourner la lettre dans tous les sens, il était impossible d'en rien tirer. Ainsi que je vous l'ai expliqué dans un précédent chapitre, le mot « sympathie » (1) sert à tout : *sun patheo*, j'éprouve avec...

(1) Il ne s'agit pas ici de sympathie ou d'antipathie, il s'agit de savoir si les faits relatés par l'abbé Desportes d'après les Bollandistes et autres écrivains ecclésiastiques sont vrais ou faux, s'il est exact que les Juifs aient égorgé des enfants chrétiens en haine du Christ et, qu'après un sévère examen, ces enfants aient été canonisés par des Papes.

Le bref du Pape Benoît XIV est formel sur ce point. Après avoir rappelé le nom de différents martyrs du sacrifice molochiste, qu'il serait trop long de citer, après avoir constaté de quels renseignements il s'est entouré pour autoriser le culte public d'un de ces petits martyrs, il ajoute :

V. — En agissant de cette manière, nous n'avons fait que suivre le modèle que nous a laissé notre prédécesseur, Sixte V.

En l'année 1485, un enfant de Trente, qui n'avait pas encore atteint l'âge de trois ans, le bienheureux Simon, fut tué par des Juifs avec la dernière barbarie. Ce crime épouvantable ayant provoqué de nombreux et très grands troubles, et les Juifs, de leur côté ayant usé de tous les moyens pour écarter les châtements qu'ils avaient mérités et échapper à la juste colère des Chrétiens, Sixte IV jugea ne pas pouvoir se dispenser

Le « cher rabbi Adler » ne fut pas content et il y eut des cris de fureur parmi tous ces Juifs de Londres dont un numéro du *Graphic*, fort précieux à consulter, nous a donné un jour les curieuses physionomies en groupant, dans un saisissant dessin, toutes ces têtes de caïmans et de loups-cerviers autrement féroces et haineuses que celles de nos Juifs de Paris.

Le « cher rabbi » eut l'audace d'interpeller de nouveau le cardinal Manning à propos d'une lettre que le cardinal Rampolla avait adressée à l'auteur du *Mystère du sang*, et l'excellent cardinal Manning poussa la condescendance jusqu'à transmettre au cardinal Rampolla la lettre du « cher rabbi ».

Le cardinal Rampolla n'aurait eu qu'à répondre la vérité et à rappeler la date des décrets de béatification des petits martyrs d'Israël, il accoucha d'une lettre d'Italien, c'est-à-dire d'un chef-d'œuvre d'obséquiosité et de fourberie ; il s'excusait sans s'excuser et ne disait pas un mot de la question elle-même. Le cardinal Manning transmit ce morceau à Adler dans une lettre qui était ainsi conçue :

Cher Rabbi Adler,

J'ai envoyé votre lettre à Rome et elle a été officiellement communiquée au secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla.

d'intervenir en personne et défendit de continuer à honorer le bienheureux Simon d'un culte public, jusqu'à ce qu'il eût été reconnu avec évidence qu'il avait été égorgé par les Juifs en haine de la foi chrétienne.

Nous avons inséré ce bref de Sixte IV dans notre ouvrage : *De la Canonisation* (Livre I, chap. xiv, n° 4).

Mais, par la suite, la lumière ayant été faite pleine et entière et les preuves ne laissant subsister aucun doute, tant sur la mort que sur la cause pour laquelle elle avait été donnée, et la certitude étant acquise que les meurtriers étaient des Juifs, — comme il ressort du procès qui est encore conservé maintenant dans les archives secrètes du château Saint-Ange, — toutes choses que nous avons relatées dans notre ouvrage : *De la Canonisation* (T. III, chap. xv, n° 6), le Souverain-Pontife Sixte V, en l'année 1588, donna un bref pour accorder la célébration de la messe et de l'office propre, à réciter en un jour déterminé dans la ville et dans tout le diocèse de Trente, en l'honneur du bienheureux Simon, avec indulgence plénière pour tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteraient ce jour-là l'église dans laquelle sont vénérées ses reliques. . . .

La réponse est « que le Pape a ordonné d'écrire la lettre d'usage — qui accuse réception des livres, sans les recommander — à l'auteur du livre dont vous vous plaignez. C'est la lettre de pure forme qu'on envoie à tout le monde avant que le livre ne soit examiné et souvent même avant qu'il ne soit lu. »

Rien ne pourrait être plus éloigné de l'esprit du Pape que l'idée de blesser gratuitement les susceptibilités du peuple juif.

Croyez-moi votre fidèlement,

(Signé) : Henry E.,
Cardinal-archevêque.

Au moment de l'apparition de la brochure : *Tué par les Juifs*, l'abbé Desportes adressait au cardinal Rampolla la belle et touchante lettre que l'on va lire :

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur d'adresser hier à Votre Eminence deux exemplaires de la brochure que je viens de publier : *Tué par les Juifs*. J'y fais l'histoire d'un horrible guet-apens dont la justice humaine n'a point encore tiré vengeance malgré les preuves de la culpabilité la plus évidente. Il appartient aux puissances européennes, et surtout à l'Eglise, qui autrefois canonisait les innocentes victimes de la Synagogue, d'élever la voix et de demander que justice soit rendue à la pauvre mère.

Je prie Votre Eminence de déposer un exemplaire aux pieds du Saint-Père. Je l'offre à Sa Sainteté en fils soumis et dévoué. Je ne doute pas que le grand Léon XIII, le Saint et le Juste, ne bénisse mon travail, et ne demande, lui aussi, la lumière sur cette ténébreuse affaire.

C'est un enfant de l'Eglise que l'on dit avoir été martyrisé en haine de notre foi. N'est-il pas du devoir de l'Eglise de savoir la vérité et de sommer l'autorité turque de faire une enquête ? Le gouvernement italien l'a fait, le gouvernement anglais l'a fait : l'Eglise ne peut rester en arrière, ne peut faire moins qu'un excommunié et un hérétique pour l'un de ses enfants.

J'ai beaucoup souffert, moi simple clerc inconnu, je me suis exposé à l'exil et à la pauvreté pour proclamer l'igno-

minie des pires ennemis du Christianisme. Je serai largement payé de mes peines si le Saint-Père daigne bénir mes travaux et ma personne.

Veuillez agréer, etc.

Le cardinal Rampolla lui répondait par la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 29 octobre dernier, et les deux exemplaires de l'opuscule dont vous parlez. Vous m'avez donné le soin d'en mettre un dans les mains vénérées du Saint-Père. Je suis heureux de vous apprendre que Sa Sainteté a reçu avec reconnaissance votre filial hommage et que du fond du cœur elle vous envoie sa bénédiction apostolique.

En vous rendant compte de tout cela, je vous remercie vivement de l'exemplaire qui m'est destiné et avec des sentiments d'estime distinguée, je me déclare, Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

M. Card. RAMPOLLA.

Rome, 31 octobre 1890.

Cette fois, les Juifs ne pourront pas prétendre que le cardinal Rampolla ignorait ce dont il s'agissait et qu'il a envoyé un simple accusé de réception par politesse.

Décision d'archevêque français, lettre d'archevêque anglais, missive de secrétaire d'État romain, tout cela, n'est-il pas vrai, éveille en nous l'idée d'une extraordinaire pleutrerie ?

Je comprends qu'un tel spectacle doive inspirer quelque orgueil à ces grands Youtres des capitales dont les pères croupissaient dans la squalidité des ghettos et qui, maintenant, maîtres du monde matériel, voient l'Église elle-même reculer devant eux.

« Quoi, se disent-ils, c'est là cette Église à qui Dieu a donné pouvoir de lier et de délier sur la terre et dans le ciel, cette Église qui se prétend depositaire de la Vérité immuable et qui parle au Temps au nom de l'Éternité !

» Voici qu'elle n'ose plus avouer ce qu'elle affirmait jadis d'une si solennelle façon. Elle semble avoir honte maintenant des Saints qu'elle a désignés jadis au culte des fidèles et, si elle ne les renie pas tout à fait, elle les relègue dans un coin comme des Saints qui ont cessé de plaire.

» Aux siècles passés, elle ne craignait pas d'émouvoir la foule avec des pèlerinages au tombeau de ces enfants martyrs, elle promenait leurs ossements par les villes.

» Le Juif, alors, était le paria, l'être honni et repoussé de tous, et proclamer ainsi par l'hommage rendu aux victimes que des crimes avaient été commis, c'était, en bien des circonstances, non seulement vouer les bourreaux, mais leurs frères au massacre et à la mort. La seule excuse de l'Eglise, pour agir ainsi, c'était de croire que ces crimes étaient réels.

» Aujourd'hui, les plus hauts dignitaires de l'Eglise bafouillent lugubrement quand on les met au pied du mur et protestent qu'ils n'entendent pas blesser « les susceptibilités » des Juifs. Qu'a-t-il fallu pour motiver un tel changement d'attitude, pour amener l'Eglise à admettre que les enfants d'Israël avaient droit d'avoir des « susceptibilités » ? Il a fallu que les Juifs triomphent, qu'ils aient les millions et les châteaux, qu'ils soient barons, ministres ou lords-maires. »

Je comprends l'espèce de tristesse ironique, de désenchantement amer que j'ai constatés en causant avec quelques Juifs de la grande espèce, le dégoût dont ils sont saisis au milieu de cette victoire qui leur montre le néant de tout, l'agenouillement devant l'or d'autorités qui enseignent au nom de Dieu lui-même.

Ils se trompent, néanmoins, en s'imaginant que c'est l'Eglise qui s'abaisse ainsi.

Non, ce n'est pas l'Eglise, ce sont des hommes ; c'est un vieillard écrasé par un gigantesque labreur et qui veut s'éteindre en paix, c'est un Italien oblique et retors, c'est un prélat dévoré du désir de la pourpre.

Les Juifs l'ont bien compris. A la suite de ces inci-

dents, ils avaient eu la pensée de se faire donner par le Pape un brevet d'innocence, un solennel certificat de bonne conduite.

Ils veulent, dit la *Semaine israélite de Magdebourg*, demander au Pape de vouloir bien mettre à néant, par un document public, l'accusation souvent portée contre les Juifs de se livrer à des sacrifices sanglants dans leurs pratiques religieuses.

Dans la première partie de leur pétition les auteurs s'appuient sur les témoignages des sommités du clergé, depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à nos jours, qui déclarent que cette accusation est une calomnie abominable. Ils sollicitent ensuite le Souverain-Pontife de déclarer formellement que rien, ni dans les rites, ni dans les pratiques judaïques, n'autorise à croire à ces sacrifices humains dont l'existence supposée a fait tant de victimes innocentes dans certains pays peu éclairés.

Les pétitionnaires expriment l'espoir que Léon XIII ne refusera pas de se rendre à cette prière pressante et bien fondée, au nom de la vérité, de la justice et de l'humanité.

Cette démarche, les Juifs n'ont pas osé la faire et ceux de leurs amis qui connaissent Rome les en ont sagement dissuadés. Cette fois ils auraient trouvé non plus les hommes corruptibles et accessibles à toutes les convoitises, mais l'Eglise elle-même. Les monsignori auraient, moyennant finances, promis tout ce qu'on aurait voulu, la Presse aurait annoncé d'avance le résultat, puis il se serait rencontré une « âme blanche », comme on dit à Rome, qui aurait tiré des Archives le dossier du procès de canonisation des petits martyrs et la Papauté aurait répondu : *Non possumus*.

Quelle raison peut avoir le haut clergé de se faire ainsi le complaisant des Juifs ? Quels avantages même y trouve-t-il ? On a beau chercher, on ne comprend pas...

Cette soumission se produit sous toutes les formes. J'ai déjà parlé des Juifs qui avaient à peu près monopolisé le commerce des objets de sainteté ; ce qu'on aura peine à croire, c'est que dans la plupart des villes

de province les Congrégations et la plupart des catholiques influents, à leur exemple, ne se fournissent que dans les magasins juifs.

On ne peut s'imaginer le tort que le clergé s'est fait ainsi. Il existait une classe intermédiaire de braves gens de vieille souche française, point bigots toujours, mais catholiques comme ils sont Français, dans les moëlles. Ceux-là n'avaient aucune haine pour le prêtre, ils accueillaienient bien les Sœurs quêteuses et leur remettaient de bon cœur leur obole.

Les Congrégations sont parvenues à s'aliéner ce bon monde, à l'agacer, à l'exaspérer par le mépris qu'on faisait de lui, tandis qu'on réservait toutes les préférences pour des youtres arrivés tout à coup d'Allemagne pour y faire à la fois du commerce et de l'espionnage.

A Nantes, c'est un mot d'ordre imposé aux catholiques de n'acheter que chez les Juifs.

Un catholique de Nantes m'écrivait: « C'était une joie pour moi de donner aux Sœurs; je me suis décidé à les mettre à la porte, très courtoisement sans doute, mais très fermement... Je leur ai dit: « C'est maintenant un » principe chez moi, je ne veux pas que mon argent » sorte de ma poche pour aller dans celle des Juifs. » Quand vous avez besoin de nous, vous savez notre » adresse, mais quand il s'agit d'emplettes, vous ne » vous en souvenez plus; j'en ai assez. »

Le *Lillois* (1) a publié la lettre d'un marchand très justement indigné, qui forme un tableau de genre tout fait. On y voit chaque personnage en action: le chrétien qui remet son offrande et, poliment, conduit les Sœurs jusqu'à la porte, et les Sœurs lui tournant le dos pour aller porter son argent au Juif.

Voici, d'ailleurs, ce récit:

Dernièrement, deux Religieuses vinrent demander mon

(1) *Lillois*, 25 janvier 1891.

obole pour une œuvre charitable digne du plus grand intérêt.

Je leur remis dix francs et les accompagnai, quand elles se retirèrent, jusqu'à la porte.

Quelle ne fut pas ma surprise de les voir, en sortant de chez moi, traverser la rue et entrer dans une boutique où les Juifs, sous prétexte de liquidation, avaient fait un grand déballage de toutes sortes de marchandises.

Justement intrigué et indigné de ce que l'argent des catholiques allait entrer dans la bourse de ces *pons chuijs* pour ne plus en sortir, je suivis des yeux les deux Sœurs et observai leurs allures.

Naturellement les Juifs reçoivent bien ceux qui font prospérer leur *bedide gommerce*, les catholiques et les religieuses surtout.

Celles-ci firent de nombreux achats, et je les vis acquérir à bon prix des articles de lingerie que je vendais moi-même.

Oui, j'en vendais moi-même au même prix que ces Juifs, et mes marchandises n'étaient pas des soldes.

Ainsi donc, avec mon argent, l'argent d'un catholique, des Religieuses s'étaient fait voler par des Juifs, à ma barbe, moi marchand !

Eh bien ! je vous assure que j'ai regretté mon argent, j'aurais préféré me montrer deux fois plus généreux et leur servir gratis dans ma boutique les objets qu'elles ont achetés aux Juifs, le *pénéfice* eût été pour leurs pauvres.

C'est insensé !

Eh bien, ce qu'ont fait ces deux Religieuses, tous les catholiques le font.

.....

Si on contestait le fait, je pourrais citer le nom de M. L***, le négociant si légitimement révolté par de pareils procédés.

Quant au Juif, il emploie très généreusement, au point de vue de la Synagogue, l'argent que lui font gagner les Sœurs, et il figure parmi les donateurs de la Communauté israélite de Lille ; il est Franc-Maçon naturellement ; il a été initié, au mois de juin 1885, dans la loge *Le Réveil du Nord*.

A Lille, d'ailleurs, c'est une habitude et les grandes dévotes n'achèteront jamais un objet un peu coûteux

que dans le magasin d'objets de fantaisie que tient là-bas un Juif fort connu.

On ne peut pas tout dire, sous peine d'être accusé d'exagération, mais il y a évidemment des traitres dans les hautes sphères de l'Eglise, des prélats affiliés aux arrière-Loges de la Maçonnerie qui, avec une habileté infinie, suggèrent au clergé tout ce qui, dans les petites choses comme dans les grandes, peut lui nuire dans l'esprit de tous, empêcher l'opinion de lui revenir.

Il n'est pas naturel, en effet, d'être aussi maladroit que l'est le parti clérical. Depuis dix ans, les Congrégations ont gâché la plus belle occasion qu'elles puissent jamais avoir. Après les Décrets, elles n'étaient pas encore populaires, mais elles avaient cessé d'être impopulaires ; la persécution leur avait fait un bien infini.

Si les Religieux avaient su tirer parti de l'élément dont je parlais plus haut, s'ils s'étaient intéressés à l'existence, aux travaux, aux soucis de tous les Français de la classe moyenne, victimes du système juif, écrasés par les Grands Magasins, s'ils avaient mené une active campagne contre le Juif allemand, ils auraient eu bien vite regagné le terrain perdu.

C'est ainsi qu'agissaient les moines d'autrefois, intimement associés à la vie de leurs contemporains. Les moines d'aujourd'hui ont laissé passer le moment. Quand un politicien à bout d'expédients demandera l'expulsion définitive, à la suite d'un scandale que la Franc-Maçonnerie aura organisé dans un couvent, les Religieux ne retrouveront même plus le mouvement d'opinion qui s'est produit en leur faveur il y a dix ans : « Qu'est-ce que vous voulez que nous fassions ? diront les moins hostiles ; ils nous embêtent, à la fin... »

Le triomphe de l'Argent incarné dans le Juif a visiblement enlevé tout sang-froid à une certaine partie du monde catholique, qui n'est pas la partie la moins agissante et la moins remuante. Devant cette instauration d'une Force nouvelle, l'Eglise semble, par moments,

perdre le sentiment d'elle-même et oublier ses doctrines d'autrefois.

Les rôles sont intervertis maintenant. Ce n'est plus le kabbaliste, l'alchimiste juif qui cherche le *grand œuvre*, ce sont des faiseurs cléricaux qui font des conjurations afin de trouver le secret de la fameuse Banque catholique, dont il est question depuis vingt ans, le moyen de faire de l'or avec rien.

Les financiers sérieux sont depuis longtemps édifiés à ce sujet et ils savent qu'il n'y a rien à tenter, puisque les Rothschild, disposant de toute la puissance gouvernementale, feraient immédiatement étrangler par leur magistrature tout établissement qui les gênerait — comme ils l'ont fait pour l'Union générale.

Une armée d'aigrefins subalternes n'en continue pas moins à suivre l'idée... Il y a là tout un personnel de rastaquouères, de financiers déjà compromis dans des affaires Argentines ou autres, de parents de Nonces, de princes romains plus ou moins authentiques. Le neveu ou le cousin du Nonce extorque une semi-approbation d'un cardinal quelconque, s'installe, comme le dernier qu'on vit à l'œuvre, à l'hôtel Bristol dans des appartements royaux, y dépense six mille francs en trois semaines, fait régler sa note par une vieille dévote et quitte Paris pour aller faire des dupes ailleurs.

Il y aurait un chapitre bien étrange à écrire là-dessus; je l'avais commencé, je l'ai jeté au feu, car ces côtés du catholicisme sont vraiment pénibles.

Ce que j'ai simplement voulu mettre en relief, c'est cette lutte intérieure du pouvoir sacerdotal très passionnante pour ceux qui s'intéressent au mouvement des idées. Sans doute par ce qu'il représente d'éternel il reprendra bientôt conscience de lui-même en haut; mais, par ce qui est humain en lui, il subit le temps qu'il fait, les attractions viles du moment, l'influence de l'argent.

Le Riche, qu'il ait forme de Juif ou de Chrétien judaïsant, tente visiblement le haut clergé, il va à lui, il se fait petit devant lui, il désire ne pas connaître que

cet or, que le Juif lui donne, est teint de sang humain, et quand on s'offre à l'instruire, il préfère ne pas être instruit. Quand on lui parle, à propos de certains hommes, de catastrophes qui ont retenti dans le monde entier, il feint l'étonnement, il dit : « Ne seraient-ce pas des bruits qu'on fait courir ? J'aimé mieux absoudre et marier sans rien savoir ; si je savais, je serais obligé de parler de restitution et on me laisserait peut-être mon absolution pour compte. »

Le haut sacerdoce qui veut ignorer comment les riches ont vécu, tient également, dans certaines circonstances, à ne pas apprendre comment ils sont morts. Le suicide est le crime des crimes, c'est le crime de Judas, le seul que l'Eglise déclare damné parce qu'il a désespéré de la miséricorde de Dieu. Pendant des siècles, l'Eglise a refusé aux suicidés les honneurs religieux.

Sans doute... mais le service est de première classe, les tentures sont déjà arrivées et, qu'il s'agisse de l'archiduc Rodolphe, du prince Melissano, de Pascal, de Denfert-Rochereau, l'Eglise capitule ; elle accorde ses prières à l'agioteur qui s'est tué avec un flegme étonnant, elle les refuse à un pauvre diable d'artiste, inoffensif et bon entre tous, qui a succombé dans un duel. Il est vrai que l'artiste était mort sans un sou et que la jurisprudence canonique changerait probablement si quelque gros capitaliste avait l'idée de se faire tuer sur le terrain.

En ces occurrences, le haut sacerdoce cherche un répondant qui le couvre et, sans fausse honte, va demander à la Science athée, qu'il anathématisait la veille, de lui prêter un parapluie, de lui signer un bout de papier comme passeport.

« Malheureux ! vous niez le libre arbitre, vous prétendez supprimer la responsabilité de l'homme ! Vous prétendez que, dominé par des impulsions toutes physiques, il n'est pas libre de choisir entre le Bien et le Mal ! C'est abominable ! »

L'antienne change en cas de suicide distingué. On va trouver le médecin...

— Quelle catastrophe ! Ce pauvre X*** n'avait plus conscience de ses actes, n'est-ce pas ?

— Lui ! Il était d'un sang-froid magnifique. Il est mort comme un Romain, comme le Valerius Rufus qui, avant de se tuer, avait été donner un coup d'œil à son bûcher qu'on dressait dans le parc. Il s'aperçut que les flammes en montant noirciraient les statues et endommageraient les arbres, et il fit installer le bûcher un peu plus loin. X*** a réglé toutes ses affaires, il a été voir sa maîtresse avant de mourir, il a écrit une dernière lettre d'une admirable lucidité. Du reste, il y a un an qu'il m'avait fait part de son intention de se tuer, si l'affaire sur laquelle il comptait ne réussissait pas... C'est comme moi, j'ai une maladie organique, dans six ans elle sera arrivée à son dernier période et je ferai comme Bersot, je m'enfermerai dans ma chambre en prévenant un ami de venir le lendemain matin, et il me trouvera mort.

— Quelle horreur ! quelle horreur ! C'est que la famille a commandé un service de première classe et le grand orgue... Il faut à tout prix arranger cela.

— Qu'est-ce que vous voulez, monsieur l'abbé ?

— Le petit papier habituel constatant que ce pauvre X*** s'est tué dans un accès de fièvre chaude.

— Voilà. Nous compterons cela à la famille.

— Merci, cher maître, si un malheur vous arrive, nous vous ferons des funérailles splendides.

— Pour cela, non ! Si vous étiez les hommes de vos principes, si vous restiez fidèles à ce que vous déclarez être les lois de l'Église, peut-être aurais-je été à vous ; mais vous êtes des marchands comme les autres, vous faites fléchir toutes vos règles quand votre intérêt est en jeu et mon cadavre ira sans prières au cimetière...

Le lendemain, les cloches sonnent à toute volée le glas funèbre ; l'Église est tendue de la base au faite, les chaises sont drapées de deuil et, avec ses ornements

noirs, la chasuble du curé se détache, avec une solennité triste qui impressionne les plus frivoles, sous les clartés de cierges innombrables.

La rue est encombrée d'équipages. Les gardiens de la paix font ranger la foule. Parfois, dans un groupe, un vieux prêtre de campagne aux gros souliers, à la soutane usée, interroge :

— Qu'y a-t-il ?

— D'où venez-vous ? C'est M. X*** qui s'est suicidé il y a trois jours et que l'Église enterre avec toutes ses pompes.

Alors le vieux prêtre pense à ce qu'on lui a appris au séminaire, aux traditions de l'Église, aux règles inflexibles qui étaient les mêmes pour les riches que pour les pauvres. Il est d'abord tenté de blâmer le laisser-aller de notre clergé et de dire : « Ah ! ces Parisiens ! » Puis il réfléchit et il se dit que son évêque en ferait autant, et il se rappelle qu'il a eu déjà sur les doigts pour avoir voulu se conformer aux enseignements de l'Église.

Dans cette voie-là, les curés des paroisses riches ne s'arrêtent plus et chaque jour ils livrent quelque chose de plus moyennant finance.

Tout Paris a parlé du scandale qui s'est produit au printemps dernier à l'occasion du mariage du fils d'un grand banquier juif, avec une jeune fille de l'aristocratie.

Pour le grand monde catholique, ce fut encore une date dans la descente. Jusque-là les mariages de cet ordre étaient précédés de l'abjuration du Juif ou de la Juive, et le monde, dans son scepticisme aimable, dans son désir d'être toujours content, prenait l'événement du bon côté. C'était un marché sans doute, on le savait bien, mais, somme toute, un hommage qu'on rendait au catholicisme.

L'argent qu'on prend aux Juifs, c'est de l'argent qui rentre.

Dans ce cas-là, le mariage pouvait être célébré à

l'église. Les *Archives israélites*, qui se sont égayées, au sujet de ce mariage, de la facilité du clergé catholique à faire fléchir les règles canoniques devant les billets de banque, vous expliquent fort bien le cas.

La bénédiction nuptiale étant aux yeux de l'Église un sacrement, l'autorité ecclésiastique exigeait précédemment, de la part du conjoint israélite, la conversion préalable au catholicisme et elle ne consacrait l'union que si cette formalité, à laquelle on ne se résigne pas aisément, avait été remplie.

Parfois, sans faire fléchir cette règle qu'elle considérait comme d'ordre canonique, elle autorisait le prêtre, quand l'un des conjoints appartenait au Judaïsme et ne voulait pas y renoncer, à octroyer sa bénédiction pure et simple sans accompagnement des rites usités, sans messe, non dans l'église, lieu consacré, mais dans la sacristie, terrain neutre.

Cette fois on donna la forte somme et le mariage d'une Catholique avec un Juif resté Juif fut célébré, non plus à la sacristie, mais dans l'église même dont on avait retiré le Saint-Sacrement et qu'on avait transformée en synagogue pour la circonstance.

Sans ostentation de mauvais goût, les Juifs prirent acte du marché. Un Juif fort connu du Paris mondain entra le chapeau sur la tête.

— Pardon, monsieur, lui dit le suisse, on se découvre dans une église.

— Je ne suis pas dans une église, répondit fermement le Juif sans se livrer à aucun éclat de voix. Il garda son chapeau sur la tête quelques minutes pour bien marquer le droit qu'un des siens avait payé et l'ôta ensuite, en homme qui désire ne pas faire de scandale.

Le suisse ne se formalisa pas, il était dans le ravissement et criait à tout venant : « Il nous faudrait des mariages comme cela tous les jours. »

Le dégoût vint à beaucoup devant ce spectacle, devant ces prêtres si accessibles à l'argent et qui faisaient ce que des Papes n'auraient pas fait, devant cette pauvre

petite fille de l'aristocratie aussi, cette Iphigénie, non plus en Aulide mais en Judée, mariée dans des conditions que l'on connaissait. Le prêtre vendait la maison de Dieu au Juif et le père lui livrait sa fille...

C'était un peu écœurant tout de même et, quelque accommodant qu'il soit, le monde élégant avait, malgré son hypocrisie et sa légèreté, comme la sensation d'une profanation; il lui semblait qu'il assistait à un sacrilège et que cela ne porterait pas bonheur à ceux qui avaient été là.

Les hommes, sans doute, se disaient que l'affaire était bonne, et néanmoins quelque réminiscence leur revenait de leur éducation première, de leurs croyances d'autrefois. En remontant dans leur coupé, les femmes se rappelaient les impressions du couvent, les ferveurs juvéniles, la veillée faite à tour de rôle devant le Saint-Sacrement, la courte prière qui jaillissait du cœur, si ardente et si spontanée, devant la statue de la Vierge qui ornait le vestibule ou le jardin, les heures où l'âme s'était sentie comme ravie en Dieu... On en parla partout pendant huit jours.

Quant au curé, depuis ce temps, il est devenu bizarre, un peu loufoque; il semble étonné de ce qu'il a fait. Il a reçu cent mille francs, dit-on; peut-être regrette-t-il, comme les magistrats qui ont jugé le dernier procès des financiers, de ne pas avoir demandé davantage. Il a un peu raison. Au prix où en est la vie, en effet, vendre le bon Dieu pour cent mille francs seulement, ce n'est vraiment pas payé...

Les prêtres de campagne valent mieux que cela, mais voilà... On leur défend de parler de nous et l'on permet à ceux qui nous attaquent de fulminer contre nous dans la chaire. Que de fois, après la *France juive*, quand j'étais en Normandie, j'ai entendu des curés me dire: « Si vous saviez comme la langue nous démange de toucher un mot à nos ouailles de votre œuvre et de vos idées, mais l'évêque ne voudrait

pas... » L'abbé Frémont n'a pas eu ce scrupule et il a consacré tout un demi-sermon à un éreintement de la *France juive*.

C'était à Saint-Philippe-du-Roule. Il y avait là toutes ces petites Juives qui se partagent entre la Synagogue et l'Église, filles, femmes ou sœurs de tous les Juifs allemands, faiseurs de coups de Bourse, fondateurs de sociétés véreuses. Il y avait là des flots de dentelles qui avaient coûté la vie à des malheureux qui s'étaient tués en se voyant ruinés, des diamants achetés avec l'argent de vieilles gens indignement trompés par des prospectus mensongers comme ceux du Honduras et des mines de Bingham et qui avaient donné les économies de vingt ans contre quelques chiffons de papier qu'on négociait maintenant à 40 sous.

Devant une telle assistance, le prêtre à la mode du jour était dans son élément et il fit pour ces belles dames un discours si bien en situation, que les *Archives israélites* le publièrent intégralement en s'écriant : « Voilà ce que pense l'Église du livre de M. Drumont ! »

Non, non, Cahen, vous vous trompez comme pour le Crime du Sang, vous savez mieux que moi que ce n'est pas ce que pense l'Église : ce n'est pas ce que disent les prêtres, c'est ce que dit tout simplement un mauvais prêtre, un prêtre ambitieux qui demain sera un évêque domestiqué.

Les gens du dehors éprouvent, cependant, une véritable stupéfaction en présence de l'attitude de certains représentants du clergé français vis-à-vis d'un défenseur de la cause catholique. Je me souviens encore d'un excellent homme qui me faisait part de son étonnement. Il était de ceux que mon livre avait remués quoi qu'il fût libre-penseur ; il n'avait jamais mis les pieds dans une église depuis vingt ans ; un jour, il entre à Notre-Dame ; il prétend que c'est parce qu'il pleuvait, mais parfois on se trompe : on croit qu'on entre dans une église parce qu'il pleut, tandis que c'est parce que

Dieu vous y attend sans que vous vous en doutiez.

Un prêtre prêchait sur les lectures que doivent faire les femmes du monde.

Mon homme écouta et les bras faillirent lui tomber lorsqu'il entendit cet orateur sacré se livrer lui aussi à un violent éreintement de mes livres. Il m'a raconté ses impressions dans une lettre et je le laisse parler lui-même :

L'abbé Le Nordez n'est point tendre à l'égard des écrivains actuels ; nul ne trouve grâce à ses yeux ; il les condamne tous sans exception, il affirme que toutes les lectures sont des pièges tendus par l'esprit diabolique et que Dieu, plus tard, demandera un compte sévère du temps employé à ces lectures par les femmes chrétiennes qui se complaisent et se délectent, avec de criminelles curiosités, dans la connaissance de choses horribles, écrites pour leur perdition.

L'abbé Le Nordez termina sa conférence par une attaque directe contre un écrivain, car il réprovoque la guerre que ce publiciste fait aux gens de la bande judaïco-financière contemporaine.

Le conférencier, avec l'habileté qui caractérise ses pareils, avec d'infinies circonlocutions, avec de minutieuses et savantes périodes oratoires, s'éleva contre le style agressif et acerbe employé par l'écrivain dont la Cour de Rome ne peut sanctionner les attaques, dit-il.

A l'aide d'ingénieuses périphrases, et tout en se défendant de vouloir faire des personnalités, l'abbé Le Nordez affirma que la lecture de pareils écrits était chose pernicieuse et blâmable et qu'on devait répudier la campagne menée avec un si valeureux entrain contre les fils de Judas.

Il recommanda donc de s'abstenir de semblables lectures contraires aux enseignements moraux de la religion catholique. La guerre ainsi faite ne servirait qu'à troubler la benoîte quiétude des âmes de femmes chrétiennes.

Selon la péroraison de cette conférence, il ressort que M. Drumont est formellement désavoué par le clergé pontifical, et que, du haut de la chaire de Notre-Dame, le clergé français proscrit la lecture des livres dans lesquels sont si vigoureusement stigmatisés les agissements des financiers juifs si étroitement syndiqués pour l'exploitation des classes productrices et laborieuses.

J'ai songé à cela plus d'une fois. J'ai aimé beaucoup Notre-Dame et je la connais aussi bien que Victor Hugo. Quand j'écrivis dans le *Paris à travers les âges* le chapitre consacré à Notre-Dame, je passais des journées entières dans la vieille basilique. C'est le grand témoin de l'histoire de France, mais il ne livre le secret de son âme qu'à la longue ; il ne répond qu'à ceux qui l'interrogent patiemment et pieusement, dans l'intimité des entrevues matinales, alors que l'on chemine tout seul sans l'escorte du bedeau vous pressant, et vous poussant à hâter le pas — et que l'on peut mettre son cœur près de ces pierres vénérables et les écouter parler.

Volontiers, j'aurais fait comme le vieux sonneur qui ne descendait plus qu'à de rares intervalles et je serais resté dans la partie haute de l'Église — région si peu connue, où des monstres bizarres, des Chimères, des animaux fantastiques semblent tenir entre eux, au-dessus du grand Paris, une conversation pleine de choses mystérieuses et profondes.

Je revoyais cette scène. Un prêtre prêche dans l'antique basilique, au nom de cette Église qui pendant des siècles a lutté contre le Juif, a défendu la société chrétienne contre la tyrannie corruptrice de l'argent, a protégé le travail de tous contre l'exploitation des parasites et des usuriers. Et ce prêtre glorifie Mammon ! Ce prêtre loue Rothschild, Éphrussi, Bischoffsheim ; il déclare qu'il est criminel d'attaquer ces bienfaiteurs de l'Humanité, criminel de parler de Probité et de Justice. Puis, content de lui, il retrousse sa soutane et court toucher son salaire dans quelque banque...

Cela vaut Erlanger, après son acquittement, venant jouer un adagio sur le violoncelle au moment de l'Élévation, à la grand'messe de Deauville...

IV

LES CURÉS

L'éducation du séminaire. — Etroitesse et insuffisance de cette éducation. — Entrée du prêtre dans la vie. — L'inexpérience des débuts. — Les crises d'âme. — Isolement du prêtre. — Les machinations franc-maçonnes. — *L'Echo de la Dernière Bataille*. — *La France juive* et le clergé. — Un acte de charité intellectuelle. — Le prêtre relève la tête en voyant l'indignité de ceux qui l'attaquent. — Un livre et un âge. — Les dossiers de Juifs et de Républicains. — La phase des saletés. — De 1880 à 1886. — Les prêtres bons à tuer. — La conférence de la salle des Capucines. — Une institutrice qu'on révoque parce qu'elle va à l'église et un préfet qu'on honore parce qu'il va à la synagogue. — Une affiche qui aurait rendu service. — Les conservateurs ne veulent pas bouger. — Joie et peur du prêtre en lisant une page de vérité. — Mgr Dupanloup et le droit de juger les évêques. — Les pressentiments du Pape. — Pourquoi on se tait. — Une transformation inévitable. — Difficultés du recrutement du clergé. — Une lettre-circulaire de l'archevêque de Rouen. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Les catholiques d'Irlande. — Le clergé libre et le clergé esclave.

Si l'Eglise de France résiste victorieusement à tant d'ennemis intérieurs et extérieurs, c'est grâce aux *curés*, comme dit le peuple, qui confond curés titulaires, vicaires et desservants sous l'appellation générale de curés.

Ce sont de braves gens que ces curés et c'est une glorieuse milice que cette milice plébéienne. La foule, même lorsqu'elle n'est pas hostile, lorsqu'elle n'obéit pas à d'imbéciles préventions, ignore trop ce que souffrent ces hommes d'élite et ne pénètre guère dans l'intimité de leur être.

Il nous faut donc, au début de ce chapitre, faire ce que nous avons fait pour les évêques et essayer, en

quelque manière, la psychologie d'une âme de prêtre contemporain.

A ces hommes qui doivent être des guides et des conseillers, à ces hommes destinés à vivre au milieu d'une nation agitée par tous les doutes, à une époque où toutes les questions sont soulevées, le Séminaire donne l'éducation la plus fautive et la plus illogique qui se puisse imaginer ; on ne se préoccupe que de les empêcher de rien savoir de ce monde dans lequel ils vont entrer. On leur enseigne beaucoup d'histoire sainte, on leur fait apprendre presque mot à mot une *Histoire de l'Église* déjà ancienne, mais aucun enseignement élevé ne vivifie ces pages devant ces jeunes gens, ne leur montre que cette histoire de l'Église est, en réalité, l'histoire sociale depuis dix-huit cents ans.

Quelques-uns, aux vacances, m'écrivent ou viennent me demander ce qu'il faut lire pour être un peu au courant de la question sociale ; ils n'ont jamais entendu parler ni de Proudhon, ni de Lassalle, ni de Karl Marx...

Tout ce qui peut toucher aux passions humaines est sévèrement interdit aux élèves. Dans certains séminaires on défend de lire Racine ! On pousse les précautions sous ce rapport jusqu'à des puérités incroyables : un prêtre me racontait qu'il avait reçu d'héritage une Bible magnifique ayant appartenu à saint François de Sales et portant sa signature ; il la montra au directeur qui la lui rendit après avoir fait des culottes à l'encre à l'ange tout nu qui apparaissait dans la gravure du frontispice.

Trois mois avant la sortie du Séminaire, on met les *Diaconales* entre les mains de ces jeunes gens et on les initie brusquement à tous les raffinements de la Débauche, à toutes les aberrances passionnelles, à toutes les corruptions des voluptueux et des blasés. A ces fils de paysans qui, la plupart du temps, ont vécu dans une pureté absolue, cette lecture fait l'effet d'une visite dans un immense musée Dupuytren. On leur a laissé

ignorer tout le mystérieux de l'âme humaine et les variétés, les subtilités infinies des sentiments et des impressions, et on leur montre tout à coup l'homme et la femme sous la forme de planches anatomiques comme on en voit dans les livres de médecine.

Voilà le jeune prêtre ordonné et soudain la gravure anatomique s'anime, prend un corps et se présente sous les traits de la femme, l'éternelle tentatrice toujours troublante parce qu'elle est toujours troublée et qui cherche, involontairement et comme malgré elle, un être qui l'aide à résoudre l'énigme de son propre cœur.

Vous devinez les orages qui se déchaînent chez ces novices du sacerdoce. Ils faussent, ils brisent parfois sans s'en douter l'instrument délicat qu'ils touchent de leurs mains inexpérimentées. Au début, ils croiraient manquer à leur devoir en négligeant de poser certaines questions qui ouvrent à leurs pénitentes des horizons que souvent elles ne soupçonnaient pas. Ce n'est que peu à peu que viennent au prêtre ce tact, cette expérience du cœur, cette discrétion qu'on aurait pu lui donner au Séminaire en enseignant un peu la vie à des hommes qui doivent diriger celle des autres.

Malgré tout, les chutes sont peu nombreuses et les scandales sont rares. C'est là l'admirable côté du clergé français. Sans doute, il y a la grâce d'état, mais il faut reconnaître aussi que ces fils du peuple qui constituent presque exclusivement aujourd'hui le clergé inférieur aident à la grâce par une solidité de foi, un respect de leur robe, une ténacité à ne pas faiblir devant l'ennemi qu'on ne trouverait pas au même degré dans le clergé d'autres pays. On se plaint beaucoup que l'aristocratie et la haute bourgeoisie n'offrent plus que rarement leurs fils à l'Église. A ce point de vue, je ne sais pas si c'est un mal. Les enfants de la glèbe apportent dans le sacerdoce les qualités de résistance, l'esprit de discipline qu'avaient les soldats et les officiers sortis du rang dans notre vieille armée. Ces cadets de la roture ne sont pas aussi élégants, aussi souples que l'étaient

autrefois les cadets de la noblesse qu'on mettait dans les ordres ; ils sont plus sévères peut-être pour eux-mêmes, moins accessibles à certains entraînements.

S'ils n'avaient pas été abandonnés par le haut clergé, avide avant tout de bien-être et de repos, nos prêtres auraient lassé la Franc-Maçonnerie juive ; bien avertis par des gens comme nous des manœuvres de l'ennemi et laissés libres d'agir, ils étaient invincibles. La Juiverie se serait brisé les dents sur ces êtres de vraie race française. Comme en 1815 et en 1870, ce sont les maréchaux qui ont trahi...

Dans l'existence ordinaire, le jeune prêtre au début fait preuve de la même inexpérience qu'au confessionnal. Il identifie trop la cause de l'Église avec celle de certains Conservateurs enjuivés qui ne valent pas mieux que les Républicains en exercice ; il se monte la tête avec des journaux de faux combat qui flattent leurs lecteurs en leur débitant chaque jour des tirades indignées ; il prend au sérieux les calembredaines de Meyer. Ce fut d'abord : « Montjoie Saint-Denis ! Le roi à cheval au milieu des zouaves pontificaux », plus tard c'est « la trouée », maintenant c'est « l'enveloppement ».

Il est à remarquer, en effet, que ce youtre, qui ne peut pas garder son sang-froid devant une épée nue, affectionne le langage des guerriers. Tout le vocabulaire de Vegèce, du chevalier Folard et de Jomini y passe : la catapulte, l'assaut, la marche au feu, le développement en équerre, le mouvement de flanc. Ceux qui liront cela plus tard se diront : « Certainement, ce publiciste était un vieux militaire qui avait fait la guerre pendant quarante ans et qui, retiré dans ses foyers, employait pour exprimer sa pensée les termes de son ancienne profession. »

Si le prêtre, comme il commence, d'ailleurs, à le faire, expliquait aux paysans le complot ourdi contre la France par les Juifs allemands, s'il leur montrait la

Juiverie financière s'enrichissant à leurs dépens, il serait écouté de tous, car il parlerait de faits que chacun a pu, hélas ! vérifier à ses dépens. Lorsqu'au contraire, les membres du clergé, solidarissant absolument la République dans les mercantis qui occupent aujourd'hui le pouvoir, affirment qu'il n'y a de salut que dans la Monarchie, ils se heurtent à l'idée fixe du rural qui veut éviter toute révolution, tout changement de l'ordre établi, à son instinct aussi qui lui suggère que les rois d'aujourd'hui ne sont pas de vrais rois, que c'en est fait de la Royauté.

Après quelques conflits dans lesquels il a été naturellement abandonné par ses supérieurs, le prêtre prend le parti de se replier sur lui-même. Dans les premières années d'enthousiasme tout va bien ; le prêtre est tout à la joie du sacerdoce ; il est, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la lune de miel de son mariage avec l'Église ; il voit par ses brillants aspects la sublime mission qu'il aura à accomplir dans le monde.

Vers trente-cinq ou quarante ans, les meilleurs subissent une crise d'angoisse et d'amertume. La Grâce semble se retirer d'eux et la prière n'a plus la puissance apaisante et douce qu'elle avait aux heures de la jeunesse. Même aux temps de foi ardente, les Religieux ont connu dans les cloîtres cette période de stérilité et d'ennui, et c'est pour ceux-là qu'il est écrit dans *l'Imitation* : « Je connais le secret de votre cœur et je sais qu'il est utile pour votre salut que vous soyez quelquefois dans la sécheresse, de crainte qu'une ferveur continue ne vous porte à la présomption et que, par une vaine complaisance en vous-mêmes, vous ne vous imaginiez être ce que vous n'êtes pas. »

Le prêtre alors jette un regard sur les plaisirs de ce monde auxquels il a renoncé en se consacrant à Dieu ; il songe à tout ce qu'ont eu les autres hommes et à ce qu'il n'aura jamais et il se dit : « Voilà donc quel aura été mon lot sur la terre : 900 francs d'appointements, un maire qui m'appelle *ensoutané* parce que

je n'approuve pas qu'il délaisse sa femme pour courir après toutes les Gothons du pays, un instituteur qui m'insulte lorsque je passe à côté de lui dans la rue, un conseil municipal qui refuse de faire réparer le toit de mon presbytère qui laisse couler l'eau de tous côtés, des journaux juifs qui m'accusent de capter des héritages tandis que je meurs littéralement de faim, et un évêque qui veut faire avancer son neveu dans l'administration et qui me donne toujours tort lorsque je viens me plaindre à lui... »

Pour comprendre ce que les prêtres souffrent, il faut avoir reçu beaucoup de lettres d'eux. Je me souviens d'un journal manuscrit qui s'est égaré chez un de mes éditeurs et qui m'est arrivé incomplet ; je ne sais au juste de qui il est et j'espère que l'auteur, avec les entrailles d'un père, le reconnaîtra à ma description ; il y a dans le texte des dessins à la plume et des notes d'un voyage en Italie. C'est l'esquisse d'un beau livre.

Perdu dans une petite paroisse, revenu de certains espoirs d'un théâtre plus vaste où il aurait pu utiliser ses facultés, le prêtre en écrivant regarde autour de lui. C'est un village de Béotie que le sien ; le conseil municipal est composé d'Homais et les enfants du catéchisme sont déjà des petits Homais. Le pauvre curé, pour ne pas perdre l'habitude d'échanger des idées avec ses semblables, n'a d'autre ressource qu'un château voisin où habitent un brave gentilhomme et sa femme, et une maison bourgeoise, à mi-chemin du château, où vit une vieille fille intelligente, mais d'humeur bizarre.

« On dit que la solitude est le pain des forts ! » s'écrie l'infortuné, « sans doute, mais c'est la solitude par vocation et en tout cas la solitude occupée. » Il exprime là ce que pensent beaucoup de ses collègues qui ne trouvent autour d'eux aucun aliment pour la vie intellectuelle.

La solitude pour nous n'est que l'absence d'imbéciles, de fâcheux, de raseurs et de tapeurs ; elle est

peuplée de mille impressions et de mille souvenirs, de fantômes charmants, d'ombres chères disparues, de remords même et de douleurs qui tiennent compagnie. Pour le prêtre, au contraire, quand la pensée de Dieu un peu voilée ne la remplit pas, la solitude c'est le vide. C'est ce qui explique la fréquentation trop assidue du château par quelques curés de campagne ; on la leur reproche et on serait probablement encore plus sévère pour eux s'ils allaient converser au cabaret avec les beaux esprits du village qui les insultent.

Il ne faut pas songer à faire du zèle apostolique, à montrer de l'initiative, à exercer une action un peu pressante sur certaines âmes qui ne demandent qu'à se réveiller, à prendre parti pour les faibles contre les forts. Monseigneur l'a dit : « Je compte sur votre prudence ; les habitants de votre paroisse sont déjà bien mauvais, ne les exaspérez pas encore davantage. »

Il y a loin de là aux belles perspectives du Séminaire, et le prêtre parfois songe au jour où il a reçu le sous-diaconat. Portier, acolyte, exorciste, il n'était encore engagé par aucun lien ; on l'a prévenu au moment du sous-diaconat ; on lui a dit : « Il est temps encore de vous retirer, mais si vous êtes décidé : Avancez ! » et il a fait le pas en avant, il s'est enchaîné pour toujours.

Heureux encore ceux qu'on laisse tranquilles dans leur coin. Quelques-uns ont une destinée pire ; ils ont rêvé le martyre, ils l'ont, mais c'est le martyre maçonnique, le martyre dans la boue.

On est à la veille d'une élection ; le candidat républicain a indiqué au ministre tout ce qu'il lui fallait : tant de bureaux de tabac, tant de remises d'amendes pour fraudes, d'exemptions de service militaire comme soutiens de famille, tant de kilomètres de route et enfin un attentat aux mœurs commis par un ecclésiastique.

Le ministre essaie parfois de raisonner le candidat ; il lui dit : « Est-ce que vous tenez beaucoup à cet atten-

tat? On pourrait vous donner quelque chose en échange, renvoyer quelque vieil employé chargé de famille et mettre à sa place un des piliers d'estaminet qui chauffent votre candidature? — Non, un attentat fera très bien, la *Lanterne* en parlera et cela sera d'un bon effet. »

Alors le préfet et le procureur de la République s'entendent avec les Loges qui sont outillées pour cela et l'on fait un attentat comme l'on ferait un complot si le candidat ministériel en exigeait un. Beaucoup de fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire aimeraient mieux se livrer à d'autres occupations, mais ils ont des sentiments de famille et, sans leur place, comment élèveraient-ils leurs enfants? C'est l'administration française qui a commencé à paperasser en coupant des têtes sous la Terreur et qui continue dans un autre mode.

Que de drames cachés dans ces faits-divers ou dans ces débats judiciaires! Le public ne sait pas lire et n'y comprend rien, mais nous autres nous voyons parfaitement l'horrible machination s'organiser, les probabilités se multiplier, les vraisemblances augmenter jusqu'au jour où l'innocent lui-même se demande s'il n'est pas coupable.

Quelques-uns s'en tirent, mais ils sont frappés au cœur et meurent comme ce malheureux abbé Pellisson, dont le *Nouvelliste de Bordeaux* nous a raconté, au mois de septembre dernier, les touchantes funérailles auxquelles tous les honnêtes gens de la ville assistaient.

Le défunt n'était âgé que de cinquante-quatre ans. Tout le monde a vu passer dans les rues de Bordeaux ce prêtre, calme, triste, résigné, qui portait sur son visage l'empreinte du chagrin le plus vif et de la peine la plus intense. La vie de M. l'abbé Pellisson, brisée, il y a plusieurs années, par une catastrophe effroyable, a été un long martyre.

En butte à la plus ignoble calomnie, il fut condamné par les tribunaux, malgré ses protestations d'innocence. Son

nom fut inscrit sur le registre d'écrou et, pendant de longs mois, victime d'une monstrueuse erreur judiciaire, l'abbé Pellisson resta enfermé dans une prison.

Pourrait-on se figurer les tortures morales que doit endurer l'âme pure et innocente d'un prêtre au milieu des individus que la société est obligée d'interner pour se défendre contre leurs agissements coupables ?

L'abbé Pellisson connut cette vie douloureuse. Enfin, son innocence fut reconnue. Les tribunaux lui rendirent le plus éclatant hommage. Les magistrats proclamèrent en même temps sa vertu et son martyre.

Qui ne se souvient de ce procès et de cette réhabilitation ?

C'était trop tard. M. l'abbé Pellisson avait déjà au cœur cette douleur qui tue. Sa mère avait perdu la raison.

Les cheveux de la victime avaient blanchi, on eût dit un vieillard de soixante-dix ans. Cependant, ceux qui le rencontraient ne pouvaient assez admirer la résignation et le calme de cette âme brisée.

En dehors des journaux religieux, personne ne s'intéresse à ces victimes ; on les laisse se débrouiller comme elles peuvent.

Ceci vous explique le cri d'angoisse qui résume le livre d'un curé, un livre émouvant et remuant : *L'Écho de la Dernière Bataille* (1) :

« Ayez pitié de vos prêtres ! »

J'aime beaucoup ces livres sans littérature, où l'homme parle ingénument sa pensée, où l'être meurtri au plus profond de lui-même exhale un gémissement qui secoue vraiment toutes les fibres de l'âme humaine. « Si l'homme, dit un proverbe arabe, n'avait pas le soupir, il étoufferait. » Certains livres sont simplement des soupirs.

Écoutez donc ce vieux curé soupirer :

On dit que le clergé est très honnête, c'est vrai, il ne fera tort à personne ; mais je sais des prêtres qui sont plus que

(1) *L'Écho de la Dernière Bataille*, par Aristide Chevalier, avec une préface de Paul Féval fils.

cela, car étant dans une position à rendre jaloux des casseurs de pierres, ils ont cependant le visage souriant et le cœur satisfait.

Si encore c'était là tout ! On enquête en ce moment au sujet d'un malheureux vieillard, curé d'une détestable paroisse des rives de la Saône. Ce prêtre, trop franc, avait des ennemis nombreux et pleins d'acharnement. Le Sauveur fut crucifié par ceux qu'il avait traités d'hypocrites, et le vieillard ne se gênait pas pour donner leur nom aux canailles de son village, sans souci de ce qui pouvait advenir. Aussi la Franc-Maçonnerie, avertie, jura que, le carême durant, le scandale serait complet.

En effet, tout un complot infernal se trame, et c'est l'instituteur qui en est l'âme, lui avec qui le curé a tous les ans l'extrême bonté de partager les fruits de son verger. Ces malheureux-là, bien qu'amis en apparence, sont ennemis au fond, traîtres par ambition et parfois par nécessité.

La première affaire fut une violation de sépulture. Un soir, une couronne de fer posée sur une tombe fut un peu écorniflée et détournée. On en accusa le pauvre vieil asthmatique qui passa en correctionnelle et fut condamné à huit jours de prison. Ses ennemis espéraient ainsi le faire partir ; de plus, pour accentuer le scandale, on appela pour témoins à ce procès aussi inique que ridicule toute la meute des ennemis que le prêtre avait eus dans sa vie, et que nous traînons après nous comme derrière les armées suivent les chacals et les vautours. Les voyous et les femmes publiques furent mis à contribution.

Là des souvenirs baroques revécurent ; il n'y eut pas de crime ou affreux ou burlesque que ce malheureux prêtre n'eût commis. On lui fit des antécédents que sont capables de nous faire à nous tous la tourbe des anticléricaux. Il eut huit jours de prison, et il en rappela inutilement. De là, nouvelle fureur : Quoi ? il ne partira pas ? Nous ne pourrions pas nous en débarrasser ?... Voici le moyen qu'ils prirent : Ils coururent le pays, abordant les enfants du catéchisme pour leur faire dire contre le curé d'odieuses choses. Les filles de ses ennemis, et les plus intelligentes, récitèrent cela comme une leçon. Quel procureur de la République n'eût pas été heureux ! Celui-ci, dit-on, avait longtemps rechigné contre ces besognes criminelles, mais les Loges lui avaient fait peur, les journaux l'avaient stimulé ; son substitut l'espionnait...

Lorsque le pauvre vieillard, entouré de ses loups, eût été interrogé à la mairie, il dit au procureur : « Maintenant, monsieur le procureur, il faut nous rendre sur le théâtre du crime... » Triste époque où il y a dans les âmes de bon sens un combat horrible entre un rire inextinguible et des larmes poignantes ; où la haine, celle des Peaux-Rouges et des anthropophages, inspire les magistrats et dicte les réquisitoires...

Voulez-vous un exemple des choses reprochées à ce prêtre ? On l'accusa d'avoir voulu empoisonner des enfants au catéchisme. Le malheureux avait fait comme nous tous ; par charité, il avait ordonné quelquefois certains remèdes vulgaires en attendant l'arrivée du médecin, et les malades que ces remèdes n'avaient pas guéris parlaient maintenant de poison. Prenons garde à nos ennemis et même à nos amis ; ne prétons de corde à personne ; elle servirait à nous pendre.

On l'accusa encore couramment de se servir d'un diamant mystérieux pour fêler les cloches des paroisses où il passait. Le jour où l'on nous accusera d'avoir voulu mettre dans notre poche ce palais scolaire où l'on enseigne à dénoncer les vieux prêtres, nous serons perdus.

Et remarquez que mon histoire n'est pas inventée ; que je raconte des choses connues, arrivées à un homme connu...

Oyez, chrétiens, ce maire de canton, très radical et très protégé des conservateurs, lesquels fournissent d'or nos ennemis farouches, oyez d'ici ce maire, régisseur d'une des plus nobles familles de France, répondre à quelqu'un qui lui parlait du diamant ensorcelé qui coupe les cloches : « Mais ce n'est pas impossible, cela. »

Le fait est que le prêtre passa de nouveau en correctionnelle, mais le tribunal se déclara incompétent et le renvoya aux assises.

Les journaux rouges qui sont du complot et touchent les subventions prêchent le carême avec ces calomnies, devant le peuple chrétien. Et vous voyez ainsi la situation épouvantable du malheureux clergé. Voilà un prêtre accusé d'une manière plus infâme encore que ridicule, à qui son avocat, pour le consoler, déclare qu'il est condamné d'avance. Voilà ce prêtre, vieux et malade, enveloppé dans les monstrueux tentacules de la pieuvre franc-maçonnique, sans consolation et sans espoir que la prison. Le voilà seul, *absolument seul* contre cette foule impitoyable et aboyante. Il n'a pour lui que la douleur muette et l'angoisse craintive et inquiète des

honnêtes gens et le silence (triste ressource) des journaux religieux. Les journaux conservateurs se taisent d'ailleurs toujours. Dans le même canton un instituteur fit un jour vraiment griller dans un vrai poêle un vrai enfant qui l'embarrassait vraiment... Or personne n'en a parlé... Ah! dites donc, nous sommes bien la balayure du monde, allez; est-ce que ce n'est pas vrai? dites? est-ce que ce n'est pas vrai qu'il y a de quoi rendre fou un fils d'Adam? Est-ce que ce n'est pas vrai que les cerveaux des prêtres devraient être blindés d'un triple airain maintenant?

Ce prêtre de campagne n'est point ingrat comme les Seigneurs du Clergé qui s'allient aux Juifs contre nous; il nous est reconnaissant du peu que nous avons essayé de faire.

Merci, monsieur Edouard Drumont, merci. Par vous, nous sommes un peu vengés. Par vous, un peu de pitié entre dans l'âme de nos concitoyens pour ce malheureux ministre de l'Évangile, plus oisif et plus impuissant que jamais. Par vous, la haine irrégieuse diminue et se change peu à peu en de la bonne et de la sainte haine contre la persécution, contre la lâcheté, contre la mauvaise opulence que le Christ a maudite tant de fois. Merci. J'ai cru que ce livre était un écho du vôtre, non pas précisément parce que les choses qui y sont traitées sont absolument identiques. Il n'y a pas ici comme là ces questions financières d'un grand vol; ces minutieuses dissections du cadavre social; cet intérêt palpitant que sait donner un maître sûr de lui, à des histoires actuelles, historiques et poignantes... mais il y a la même foi, une foule d'idées communes, la même fièvre, la même horreur de l'injustice, la peinture d'un coin du même paysage et d'incidents se rattachant par un tissu infrangible à la même horrible guerre: la guerre faite à la foi et à la vie même du Chrétien par la Franc-Maçonnerie juive.

L'auteur d'un *Écho de la Dernière Bataille*, en termes trop bienveillants sans doute, exprime un sentiment qui est dans l'âme de beaucoup de membres du clergé.

Hello a parlé magnifiquement jadis de la charité in-

telle. Pour les desservants, pour les prêtres de campagne, la *France juive*, je puis le dire sans fausse modestie, a été un grand acte de charité intellectuelle.

Connaissez-vous supplice comparable à celui d'un malheureux qui est enfermé à fond de cale pendant que le navire qui le porte se débat contre la tempête ? Il est ballotté terriblement, il entend les vagues qui mugissent, et perçoit au-dessus de lui un mouvement inaccoutumé, mais il ne distingue rien de ce qui se passe, il ignore pourquoi le navire est ainsi secoué par de furieuses trépidations.

Sous bien des rapports, cette situation fut celle de nos prêtres pendant bien des années. Au moment où commença le Kulturkampf français, ils ignoraient quels étaient leurs véritables ennemis, ils ne s'expliquaient pas les motifs de l'acharnement déployé contre eux. On leur avait parlé des Francs-Maçons, des impies, des ennemis de l'Église, mais personne ne leur avait dit que c'était le Juif qui menait tout.

Grâce à la *France juive*, le clergé put remonter sur le pont, observer l'état du ciel, voir la tête des pilotes malfaisants qui conduisaient le navire sur des écueils, se rendre compte de la manœuvre ; si vous le préférez, il put saisir tous les fils du grand complot organisé par les Juifs allemands pour la destruction de tout ce qui représentait les traditions nationales, la Patrie française en un mot.

Tel fut le premier résultat de notre livre.

La *France juive* eut un autre résultat. Elle apprit aux pauvres prêtres à relever la tête en prouvant à tous, par d'irrécusables témoignages, l'indignité morale, l'ignominie de ceux qui les attaquaient ; elle montra aux calomniés ce que c'était que ce Mayer, qui se permettait d'attaquer des Français d'une irréprochable honnêteté : Famille de Juifs de Cologne ; l'oncle vole le Mont-de-Piété de Cologne ; il est condamné au bagne ; le père se tue pour éviter de retourner à Mazas ;

le fils est flétri par un arrêt du tribunal de Douai et convaincu de chantage en pleine Chambre.

Là-dessus se greffe l'affaire Rappaport. Ce Rappaport, natif de Wilna, mène sa fille dans les restaurants de nuit pour la vendre. La mère réclame cette enfant et le tribunal lui répond : « Nous ne pouvons pas vous la rendre parce que vous vivez en concubinage avec un journaliste parisien et que c'est un vilain exemple à donner à cette jeune fille. »

A la suite de ces incidents le père tue ou ne tue pas sa fille et il semble plus probable qu'ils sont tous deux assassinés par un personnage au type sémitique qu'on avait vu rôder dans la maison le matin du crime : bref, ils expirent tous les deux et on les enterre...

Il n'y a rien dans tout ceci qui soit bien mystérieux. Celui qui serait entré au Palais-Bourbon, même dans la tribune publique, aurait pu assister à l'exécution de Mayer par Christophe, dont ledit Mayer est devenu le défenseur, et celui qui serait passé rue de Richelieu le jour du drame chez les Rappaport (1) aurait pu monter avec la foule accourue aux cris « A l'assassin ! »

S'il y a eu quelque mérite à publier la *France juive*, ce mérite tient pour beaucoup à mon âge.

M. Maurice Barrès, malgré toute l'acuité de son talent délicat et fin jusqu'à en être pointu, n'aurait pu écrire un livre pareil ; il en aurait été empêché par le bonheur qu'il a de ne compter que vingt-huit ans.

Pour écrire un livre semblable, il faut avoir été d'une génération à cheval, en quelque sorte, sur la fin de l'Empire et le commencement de la République ; il faut avoir vu commencer l'invasion juive ; avoir vu naître, se développer et grandir le monde judéo-germain qui nous opprime à l'heure actuelle. Les hommes de la génération

(1) Ces Rappaport, d'ailleurs, alimentent les faits-divers de tous les pays ; on en trouve partout. Il y a un Rappaport mêlé au dernier complot organisé contre le Czar par les Juifs allemands, les Mendelsohn, les Reinstein, les Lavrenius, les Bromberg.

de Barrès n'ont vu que la marchandise en place ; nous, nous avons assisté au déballage.

Tous ces Juifs triomphants d'aujourd'hui arrivaient à la fin de l'Empire en fourriers de la Prusse ; ils touchaient, pour l'espionnage, de petites sommes de l'Allemagne, qui n'était pas très riche alors, et ils greffaient là-dessus toutes sortes d'industries louches ; ils circulaient énormément, causaient avec ceux qu'ils rencontraient, se liaient, par les femmes, avec des maîtresses d'officiers ou d'artistes. C'était le temps où Mürger se promenait dans le bois de Meudon

Avec des Allemands qui chantaient leur Patrie.

Aujourd'hui ils sont citoyens français, présidents de tous les comités électoraux, organisateurs de toutes sortes de sociétés pour le relèvement national, patriotes jusqu'à la racine des cheveux, mais il y a encore des gens qui se souviennent de les avoir connus sous des aspects différents.

Quand défilent, dans les cérémonies publiques, ces messieurs au long nez, couverts de décorations, gonflés de leur importance, faisant ballon, les jeunes officiers de paix sont saisis de respect, mais parfois il y a dans la foule un vieux commissaire de police qui, retiré maintenant, taille des rosiers à la campagne. Il passait par là par hasard, il n'a pas pu traverser la rue, il regarde et il se dit : « Tiens ! je connais ce particulier-là ! j'ai perquisitionné chez lui à la suite d'une plainte en escroquerie ; j'ai interrogé cette dame pleine de majesté avant d'ordonner son transfert à Saint-Lazare. »

Il en est un peu de même des Républicains. Deux mois avant la guerre, un homme politique, fort ami des radicaux, a été arrêté dans un fiacre en pleine place de la Concorde, en train d'inculquer à un petit garçon les principes d'une morale toute laïque. (1) C'est l'Empe-

(1) Cette histoire de fiacre est différente de celle dont j'ai parlé à propos de Lockroy.

reur lui-même qui s'opposa aux poursuites. Un ancien chef de bureau des mœurs a gardé tout le dossier de l'affaire, et il racontait l'histoire, il y a quelque temps encore, dans un dîner chez un ancien ministre de l'Empire.

A peu près à la même date, un de nos amis arrêtait pour prostitution clandestine une jeune demoiselle qui, entrée depuis dans la famille d'un homme d'État, figure aujourd'hui dans les solennités officielles et les réceptions diplomatiques.

Un académicien a vu le dossier d'un fonctionnaire juif, un aberrant passionnel, surpris sur l'impériale d'un omnibus au moment où il se livrait à des pratiques peu honnêtes sur un jeune apprenti. On avait même pensé à demander ce témoignage à l'écrivain au moment de l'affaire Germiny; en tout cas le fait n'est pas douteux et l'académicien n'en a jamais fait mystère.

En pleine table un commissaire de police racontait, il y a quelque temps encore, la désastreuse aventure qui lui était advenue dans une maison spéciale placée sous le patronage de Sapho. On le gourmande, on lui reproche son inertie, on lui met sous les yeux les plaintes des voisins, il arrive enflammé d'un beau zèle en compagnie de son secrétaire et de deux agents; il constate, il rédige son procès-verbal lorsque tout à coup une Bacchante à moitié nue s'élançe sur lui et l'accable d'invectives; il prie d'abord cette furieuse de se vêtir un peu avant de lui demander son nom. Quand il a entendu ce nom, il s'enfuit éperdu en oubliant son chapeau. La Bacchante était la femme d'un des personages influents de la République !

Si un homme comme Macé ajoutait une *clef* à ses livres écrits simplement au point de vue physiologique et social, il sortirait de cette clef de jolis coups de sifflet pour cette pièce obligatoire et pas gratuite qu'on appelle la *Vertu républicaine*.

Je ne prétends pas que ces faits connus de tous à Paris prouvent rien contre le principe républicain en lui-

même. Tous les hommes ont plus ou moins un petit cochon qui sommeille en eux. Seulement les Républicains, au lieu d'enfermer dans la porcherie ce disciple malpropre d'Epicure, ont une tendance fâcheuse à s'occuper du petit cochon des autres.

Quoiqu'il en soit, il était nécessaire de bien montrer à nos pauvres prêtres, comme je l'ai fait dans la *France juive*, quels étaient ceux qui les attaquaient. En dehors des journalistes juifs qui sont immondes, il y a parmi les autres de très bons garçons, très amusants, très agréables à fréquenter, mais ils sont pour la plupart fort débauchés, ils n'ont aucun titre à parler au nom de la Vertu et il ne faut pas s'affecter de ce qu'ils disent.

Cette recommandation n'est pas inutile.

C'est en vain qu'un calomnié a sa conscience pour lui; l'outrage incessant, l'outrage sans cesse renouvelé avec des raffinements nouveaux a, malgré tout, un effet démoralisateur. Marchez pendant trois heures, la nuit, sous une de ces pluies fines, une de ces pluies de traverse qui filtrent au milieu d'un brouillard empesté, et vous sentirez votre taille diminuer, vous vous tasserez, vous vous recroquevillerez sur vous-même dans un mouvement d'involontaire défaillance.

Les prêtres français ont éprouvé pendant cinq à six ans quelque chose d'analogue. Ils courbaient le dos machinalement sous cette pluie de calomnies qui leur tombait dessus, ils avaient l'obsession de toutes ces fétidités, et cette impression tout le monde l'avait comme eux. On était comme enveloppé de miasmes semblables à ces vapeurs méphytiques qui sortent du lac Asphaltite, et les indifférents eux-mêmes, à force de lire tous les matins des ignominies dans leurs journaux, pensaient parfois à des saletés en apercevant un prêtre. Dans quelques villages, les prêtres évitaient certains chemins, vous disaient avec une sorte d'anxiété: « Pas par là! il y a des ouvriers! » Ils craignaient les *couacs!* les allusions à quelque ordure lanterne.

Ce fut encore un stade, une phase. L'histoire de ces vingt dernières années est composée ainsi de courtes phases très différentes entre elles. Quand une grosse pierre tombe dans l'eau, elle y fait une série de ronds concentriques : la catastrophe de 1870, en tombant sur la société française, y fit des ronds, des cercles successifs qui, semblables aux ronds dans l'eau, allaient toujours en s'agrandissant.

Entre 1880 et 1886, Anus fut roi. On ne parlait que d'anús, de sodomie et de choses aussi ragóútantes ; on vous mettait dans les mains des prospectus illustrés où l'on distinguait le fessier d'une religieuse fouettée par un moine impudique ; on n'apercevait qu'images de prêtres paillards, ivrognes ou crapuleux. C'était le beau temps des récits excrémentiels de la *Lanterne* et des pornographies sémitiques de la rue du Croissant.

Comme tout va très vite aux époques de dissolution, cette phase semble déjà appartenir à un lointain immémorial. D'ailleurs, l'ingratitude des chefs du parti catholique est toujours prête à servir d'auxiliaire à la labilité de leur mémoire.

Le Nonce, en haine de moi, met sa main dans la main de Léo Taxil qui alors faisait distribuer dans les rues des billets de la Sainte-Farce où des curés faisaient des horreurs à des Sœurs de Charité. Pour ce prélat qui préfère le Veau d'or à Jésus-Christ, l'ennemi, c'est moi. N'ai-je point dit qu'il était cruel de penser que des hommes avaient trois mille millions, trois milliards, tandis que des familles entières s'asphyxiaient parce qu'elles ne pouvaient plus manger ? N'ai-je point écrit qu'il était cruel de tuer une créature humaine pour une feuille d'arbre ? De telles audaces ne se peuvent supporter.

Le prêtre n'a pas des impressions aussi fugitives. La vie est rythmée pour lui par l'année liturgique qui se déroule avec le cours des saisons ; il vit longtemps sur le même fond d'idées, il se souvient de ce qu'il a souffert pendant quelques années et de la consolation que

nous lui sommes venu apporter au moment où il souffrait le plus.

La *France juive* reste aux yeux du prêtre ce qu'elle a été, une belle charge de cavalerie qui déblaya le terrain. Notre campagne prépara la voie à cette politique de réconciliation qui seule peut sauver la France et qui eût réussi si Boulanger avait été un autre homme, s'il ne s'était pas vendu aux Juifs. Le Sémite fut moins hardi dès qu'il eut été déshabillé, mis à nu, fouetté, exposé aux regards de tous dans toute sa hideur.

Il suffit, pour être convaincu que j'ai raison, de considérer ce qui s'est passé pour la *Lanterne*. En 1883, les Juifs de Cologne pensaient que nos dignes prêtres n'étaient bons qu'à fusiller et ils l'écrivaient franchement dans un journal qui alors tirait à 150,000 exemplaires.

« *Vous trouvez, répondait la Lanterne à un correspondant, qu'on a eu tort de fusiller les pauvres calotins en 1871. Nous sommes d'un avis contraire et nous estimons même qu'on a usé de trop de ménagements vis-à-vis d'eux. Ils ne l'avaient pas volé.* »

A la conférence de la salle des Capucines, je me suis naturellement empressé de servir cela aux louddis qui m'accusaient d'intolérance et il n'en fallut pas davantage pour les mettre dans un état indescriptible.

Je vois encore avec sa tête difforme, grimaçante et baroque, sa bouche convulsée par un trismus de haine, un vieux Juif que cette citation avait eu le don d'exaspérer ; il était placé juste en face de moi, il gigotait comme un pendu, il se tortillait comme un serpent Pharaon. Je me contentais de lui montrer un petit morceau de papier sur lequel était écrite cette citation et je lui disais : « Vous voyez, monsieur, que je suis infiniment plus tolérant que vous ; je n'ai jamais demandé qu'on fusille vos rabbins, j'ai demandé simplement que M. de Rothschild voulût bien nous fournir quelques explications sur la façon dont il a pu acquérir trois milliards dans un espace de temps aussi court. »

Quelle dramatique soirée ! Pendant quinze ans, les Juifs nous avaient insultés à bouche que veux-tu dans les réunions anticléricales ; ils avaient versé sur nous des tonneaux d'immondices et ils étaient affolés à la pensée qu'on se permit de les attaquer à leur tour. Groupés en tas autour de la porte, ils faisaient un tapage du diable... La voix de Jacques de Biez résonnait comme un clairon. Quant à Morès, il était monté sur une table, et au moindre geste, avec sa haute taille, il se serait brisé le crâne ; je n'eus que le temps de le faire descendre.

Nos fidèles amis étaient dans le fond de la salle, braves gens que nous ne montrons point souvent, estimant qu'on les verra assez quand le jour du châtiment sera arrivé pour Israël : anciens officiers, bourgeois ou ouvriers de souche gauloise, monarchistes ou républicains, mais républicains de la bonne République, de la République française.

« Assez ! » cria l'un d'eux en s'adressant aux Youtres.

Les Youtres continuèrent...

Soudain un mouvement se fit et, en un clin d'œil, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, les Juifs, balayés à coups de botte, à coups de canne, à coups de parapluie, disparurent dans un bruit de vitres cassées. Le calme se rétablit tout à coup.

Mon vieux Juif, seul, n'avait pas bougé ; il était toujours là, devant moi, et toujours je lui montrais le papier qui constatait à quel point ses coreligionnaires étaient respectueux de la religion des autres...

Les Juifs avaient peur à ce moment ; ils allèrent à la *Lanterne*, l'argent à la main, et *au bout de sept ans* la *Lanterne* finit par désavouer le misérable qui avait écrit cette phrase atroce en déclarant que c'était un employé et non un rédacteur et que la rédaction n'était pas responsable de ce qui figurait dans la *Petite Correspondance*.

Je n'ai pas à insister sur ces explications qui puent le mensonge à plein nez. La *Petite Correspondance*

fait absolument partie du journal ; c'est elle qui met directement le lecteur en relations avec le journal et elle est, dans les journaux bien faits, l'objet de soins tout particuliers.

Ce qui est essentiel, c'est que les Youtres de Cologne ne puissent pas dire qu'ils ont déclaré que nos prêtres étaient bons à tuer comme des chiens sans qu'un Français ait osé protester.

Les prêtres qui nous ont lu attentivement n'ont pas, au reste, le moindre doute à cet égard ; ils savent parfaitement que si les députés catholiques, au lieu de jouer leur éternelle comédie, voulaient sérieusement s'attaquer à l'ennemi, c'est-à-dire au Juif, ils auraient vite satisfaction ; ils n'auraient qu'à prendre des faits ; ces faits parleraient à tous.

Voici une institutrice, une institutrice laïque. L'existence n'est pas toujours très gaie pour ces pauvres femmes. Celle-là a peut-être des chagrins intérieurs, des tristesses d'âme ; elle éprouve le besoin d'aller chercher un peu de consolation et d'espoir près de Dieu ; elle entre dans une église. On la révoque et l'arrêté préfectoral dit cyniquement pourquoi : *pour avoir manifesté des sentiments religieux*.

Elle n'est pas accusée d'avoir violé la neutralité scolaire, d'avoir conduit ses élèves à l'église, mais simplement d'y avoir été elle-même, d'avoir exercé ce que les saltimbanques actuels ont célébré si souvent à coups de grosse caisse : la liberté de croire et de penser.

Entrez maintenant dans cette synagogue de Belfort. Vous y trouverez le préfet. A Belfort, le préfet est Juif, naturellement. Belfort aura une importance décisive en temps de guerre, et les Juifs sont toujours aux bons endroits.

C'est le Yom-Kippour et, revêtu du *taletch*, la tête et les bras couverts de *téphillims*, le préfet prie : *il manifeste des sentiments religieux*.

La *Croix de Belfort* nous montre le préfet dans

cette attitude qui, après tout, n'a rien que d'honorable :

La fête du *Yom-Kippour*, qui est pour les Israélites la plus grande fête de l'année, a été célébrée solennellement par M. le préfet.

On a pu voir à la synagogue M. Sée, la tête recouverte du voile traditionnel et revêtu de bandelettes, faire ses dévotions et psalmodier en hébreu au milieu de ses coreligionnaires.

Si aux fêtes prochaines de la Toussaint quelque fonctionnaire républicain, mais chrétien (les deux choses ne s'excluent nullement), s'avisait d'aller revêtir le surplis et de chanter dans la maîtrise, quel tapage le lendemain dans les feuilles de l'Opportunisme et de la Préfecture !

Sans doute la Presse républicaine vendue à Israël trouve admirable la conduite du vieux Youtre et épouvantable la conduite de la jeune Chrétienne, mais croyez bien que le peuple penserait différemment si on lui faisait toucher du doigt cette inégalité monstrueuse.

Je me rappelle encore une réunion électorale. On me dit :

— Est-il vrai que vous ayez écrit que vous iriez à la messe de onze heures avant de vous rendre dans votre section de vote ?

Je répondis :

— Parfaitement ! Je vais à la messe de onze heures. Est-ce que je n'ai pas le droit d'aller à la messe quand M. Camille Dreyfus assiste aux offices de la synagogue avec ses insignes de député ?

C'était une réunion publique organisée par M. Lopin dans le préau des écoles communales, rue Camou ; l'auditoire évidemment n'était pas composé de mes partisans et, cependant, personne n'a protesté ; tout le monde a trouvé cela tout naturel. Je crois que Camille Dreyfus était dans la salle ; en tout cas il n'a rien dit et il n'avait rien à dire.

Supposez des hommes ayant un nom dans le parti catholique : Albert de Mun, Paul de Cassagnac, Ches-

nelong, Keller, signant une affiche où l'on dirait simplement :

Français,

Les Juifs traitent la France en pays conquis, ils refusent aux Français, maintenant qu'ils sont les maîtres, les droits qu'ils ont revendiqués si bruyamment pour eux.

Une humble institutrice de Pagny-sur-Moselle, mademoiselle Pagez, a été privée de son pain « pour avoir manifesté des sentiments religieux ».

Le préfet juif de Belfort, Sée, a passé les fêtes du Yom-Kippour à la synagogue; on ne lui a rien dit.

Trouvez-vous cela juste?

Imaginez cette affiche placardée sur tous les murs de Paris. Au bout de quelques heures toutes les affiches auraient été arrachées comme l'ont été celles de la Ligue antisémitique qui n'ont jamais duré plus d'une journée, mais le lendemain la malheureuse institutrice aurait été réintégrée dans sa place et le préfet de Meurthe-et-Moselle lui aurait apporté un chapelet pour le dire à son intention.

Les Juifs n'aiment pas cette publicité-là; ils savent qu'au fond ils sont détestés par le peuple et ils ne se soucient pas qu'on attire l'attention sur eux (1).

(1) A chaque instant les catholiques de la Chambre auraient l'occasion d'intervenir d'une façon qui mettrait les rieurs de leur côté, qui ferait toucher du doigt l'impudence de ces Juifs qui refusent aux autres ce qu'ils appellent « des droits sacrés » lorsqu'il s'agit d'eux.

On lisait dans les *Archives israélites* du 23 octobre 1890 :

« M. et madame Léon Lambert de Bruxelles, gendre et fille de M. le baron Gustave de Rothschild de Paris, viennent de faire construire, près de Chantilly (Oise), un château comprenant aussi un oratoire israélite.

» M. le grand rabbin Zadoc Kahn procédera, dit-on, prochainement, à l'inauguration de ce petit temple, dans une région pittoresque où le Dieu d'Israël n'avait pas encore d'autel.»

Est-ce qu'un jeune député de la Droite, un des élèves de ces Religieux que la *Lanterne juive* dénonce tous les matins, n'aurait pas dû monter à la tribune et dire au ministre : « Quelles mesures

Nous avons pu constater cela au moment de l'affaire Schœnebelé. Nous avons fait envahir la place de la Bourse par des camelots qui criaient à tue-tête l'éloquent placard de Jacques de Biez : *Le complot financier des Juifs allemands*.

Au coin du passage Jouffroy, ce confluent de courants parisiens si propre au dénombrement, où l'on ne peut s'arrêter cinq minutes sans voir passer cinquante Juifs, on apercevait des bandes de Louddis pas contents qui rasaient les murs et qui se hâtaient de rentrer chez eux. Ils savaient bien que l'exécution n'était pas encore pour ce jour-là, mais, en songeant à tout ce qui leur était arrivé dans le Passé, ils avaient des pensées moroses... Ils ont plus de bon sens qu'on ne croit ces gens-là ; ils ne croient pas aux articles qu'ils font mettre sur les journaux ; ils savent qu'à toutes les époques leur triomphe insolent a toujours été suivi d'une effroyable catastrophe et ils se doutent bien de ce qui leur pend au nez...

Nous avons bien pensé à la Ligue à faire quelque chose d'analogue en faveur de cette institutrice digne de tant de sympathies, mais c'est toujours l'argent qui manque. Il ne faut pas songer aux mères de l'Eglise, aux dévotes de saint Thomas d'Aquin ou de sainte Clotilde, à celles que Veillot appelait les « pieu-sardes ». Le sort d'une institutrice réduite à mourir de faim ou à faire un métier que vous devinez les touche peu ; si nous leur demandions vingt-cinq centimes, elles iraient consulter leur confesseur, un prêtre très dis-

comptez-vous prendre pour empêcher l'ouverture de cette chapelle juive, puisque vous venez de faire remettre de nouveau les scellés sur l'oratoire catholique des Dominicains du Havre? »

Il aurait été amusant de voir Camille Dreyfus monter à la tribune pour nous expliquer, au nom des principes de 89, pourquoi le Père Monsabré ne pouvait pas avoir un oratoire et pourquoi M. Léon Lambert pouvait en avoir un « dans une région pittoresque. »

tingué et tout à fait « dans le train » et vous entendez d'ici la réponse :

— Madame la comtesse, vous me voyez bien embarrassé... Le *Conseiller des sanctuaires* que Jacob m'envoie gratuitement m'offre 40,000 fr. pour 1,000 fr.; avec l'*échelle des primes*, c'est l'opération sans spéculation. Le *Guide des bons pasteurs* qui vient d'être fondé par Lévy me garantit cent pour cent l'an, c'est l'opération avec spéculation ; l'*opération sur du ferme en dehors de l'échelle des primes*... Il me semble que le premier système est plus conforme aux lois de l'Eglise...

— Vous avez raison, monsieur l'abbé, restez sur l'échelle des primes, sur l'échelle de Jacob ; avec cela il n'y a rien craindre...

— D'ailleurs, c'est dans l'Écriture : celui que Dieu garde est bien gardé...

Tout cela vous explique que le clergé honnête auquel nous avons fait voir la vérité, auquel nous avons montré la vie réelle telle quelle est, reste notre ami.

Evidemment, en lisant ce chapitre sur le clergé « fin de siècle », les bons prêtres qui nous aiment éprouveront à la fois une grande joie et une grande peur : une grande joie qu'on ait dit enfin tout haut ce qu'ils disent tout bas, une grande peur à la pensée que leur évêque les puisse soupçonner d'avoir approuvé d'aussi horribles discours... Je les vois ici levant les bras au ciel devant le chef du diocèse et gémissant sur l'audace que j'ai montrée...

Ils savent pourtant, à n'en pas douter, que j'ai exercé mon droit d'historien social d'une façon bien modérée.

Que d'histoires à raconter que tout le monde connaît, comme l'histoire de ce candidat évêque dont se sont égayés si longtemps les couloirs de la Chambre, et qui finit par décrocher la mitre en faisant la cour à la maîtresse d'un député radical !

Ecrire la vérité sur les évêques n'empêche nullement de croire d'un cœur humble et fidèle à tout ce que l'Eglise enseigne.

Quand, dans la chaire de Sainte-Sophie, le patriarche Nestorius attaqua la divinité de Jésus-Christ et méconnut la grandeur de la Vierge, « un laïque », Eusèbe de Dorylée, se dressa au milieu du peuple et protesta contre les blasphèmes de l'hérésiarque. L'Eglise le glorifia pour ce fait.

Saint Bernard, dans sa lettre à Henri, archevêque de Sens, *De moribus et officiis episcoporum*, a dit des choses autrement fortes que moi.

Mgr Dupanloup a parfaitement reconnu ce droit de juger les évêques. « Oui, il est bon, écrivait l'évêque d'Orléans, de laisser juger les évêques. »

Cela est bon pour tous, cela est bon pour les évêques, bon pour l'Eglise, bon pour le pays, bon pour la dignité des mœurs et des caractères. Oui, il est bon de savoir qu'on peut être jugé et qu'on le sera et que l'Eglise ne le trouve pas mauvais; nul ne se réforme et ne se juge plus sévèrement qu'elle-même. Elle se glorifie d'être une société qui travaille perpétuellement à se juger elle-même et à se réformer par la force de la régénération spirituelle qui est en elle et qui vient de Dieu. Trois mille conciles ou synodes, jusqu'au concile de Trente, sont un témoignage immortel de ses saintes sévérités pour les évêques, pour les prêtres, pour tous. Nous ne faisons pas profession d'être parfaits. Dieu nous a laissé la liberté, afin que nous ayons le mérite et la vertu; la liberté du mal qui ne prouve rien contre l'Eglise, parce que l'Eglise, elle-même, le condamne plus sévèrement que qui que ce soit sur la terre. Et d'ailleurs, n'est-ce pas une des choses qu'on a dites le plus contre nous, que nous manquions de justice pour nous-mêmes, que nous jetions un voile trop complaisant sur nos fautes, que nous nous défendions à tout prix les uns les autres, et enfin qu'on ne peut pas croire à la parole d'un prêtre sur un prêtre?

Tout le monde comprend que le haut clergé a une grande part de responsabilité dans la crise actuelle. Le Pape lui-même, si politique qu'il soit, si accoutumé

à ménager tout ce qui est puissant et fort, a laissé un jour son cœur parler à ce sujet.

Au soin extrême de la vie, à l'approche de la Mort qui donne déjà la vision des choses d'au-delà, le Saint Père semble avoir eu l'intuition des catastrophes qui puniront toutes les hypocrisies du Présent. Dans un entretien qui a été souvent cité, il a indiqué, avec plus de précision que dans les Encycliques, la responsabilité qu'auront les catholiques actuels dans les événements qui se préparent. Il y a comme un accent de grandiose mélancolie dans les paroles adressées par lui à des pèlerins de Belgique.

Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, disait Léon XIII, mais mon cœur est agité de douloureux pressentiments. La société est menacée d'un grand châtement. La marée des maux qui va battre la pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise ne laisse voir à l'horizon que la menace de la colère de Dieu.

Notre-Seigneur viendra non plus avec un visage doux et paisible, mais avec un visage irrité, pour frapper et purifier son Eglise. Car, ajoutait-il, il y a beaucoup de taches même parmi les justes, et parmi ceux qui devraient être les meilleurs il y a des membres pourris.

Quant aux prélats de sévère vertu et de haute intelligence qui honorent encore l'Episcopat français, ils seront les premiers à m'approuver dans le fond de leur conscience.

A quoi servirait-il de mentir et de dissimuler une situation que chacun aperçoit très distinctement ?

Tout l'édifice social replâtré par Napoléon I^{er} avec des débris de l'ancien régime et des matériaux révolutionnaires s'en va en morceaux... Les fragments de l'ancien régime étaient solides ; la poigne de l'ouvrier qui cimentait cela était vigoureuse et la bâtisse a pu durer près de cent ans. Mauvaises et bâtardes par elles-mêmes, les institutions valaient par les hommes, par ce qui restait dans ces hommes des qualités de

l'ancienne race française. Avec les hommes d'aujourd'hui vous avez l'Episcopat et la Magistrature que vous voyez : des évêques qui ne défendent pas l'Eglise à la condition qu'on les laisse tranquilles, des magistrats qui acquittent les gros voleurs à la condition qu'on les fasse participer aux razzias.

Vous avez ces évêques et ces juges parce que vous ne pouvez pas en avoir d'autres dans les conditions actuelles. Quand vous avez pour garde des sceaux l'associé d'un escroc comme Jacques Meyer, vous ne pouvez pas demander à un Thévenet de vous choisir des évêques qui soient des saint Cyprien ou des Fénelon ou des juges qui soient des Mathieu Molé ou des d'Aguesseau.

Pour celui dont l'œil est perspicace, les évêques et le clergé dont je viens de vous tracer une impartiale image appartiennent déjà au Passé plus qu'au Présent ; c'est encore une phase qui s'achève et le mouvement de transformation se dessine déjà.

Sans doute tout est encore à l'état latent et c'est à peine si l'on entend un imperceptible murmure. Les hommes qui ont été mêlés à cette phase veulent finir en paix et les évêques, ainsi que je vous l'ai expliqué, ont merveilleusement tiré parti d'une persécution qui n'a jamais pesé sur eux pour imposer le silence à tous ; ils ont fait sortir une tyrannie très réelle de leur situation de fausses victimes (1).

(1) On peut signaler comme vagues manifestations d'un état d'esprit qui cherche à se faire jour une éloquente brochure de l'abbé Georget : *Le Clergé et la situation actuelle et Debout!* « pressant appel au clergé de France. » A lire aussi un livre qui est plutôt une élégie : *Le Clergé français en 1890*, par l'abbé X***. L'auteur n'a même point osé se nommer pour gémir, dans la crainte qu'on ne lui fît un crime de sa tristesse.

Le début est d'un pénétrant accent :

« C'est à toi, Eglise de France, que je dédie ces pages attristées.

» Ma tristesse s'accroît de toute mon impuissance, car mes discours ne te serviront guère.

» J'écris, néanmoins, parce qu'écrire pour toi, ô Eglise bien-

La force des choses agit malgré tout. La mort de Léon XIII, dont on subit le caractère despotique, déliera bien des langues, et il sera difficile à son successeur de maintenir le système d'obéissance passive que les circonstances ont permis d'établir.

L'évidence, d'ailleurs, est là, et nous autres historiens sociaux la voyons distinctement. C'est en vain que vous affirmez au médecin que le sujet qu'il a examiné a tous les signes de la bonne santé. Il a collé son oreille au dos de ce malade, il sait qu'il y a des cavernes de formées dans les poumons, il connaît qu'il existe dans le cerveau des lésions qu'on ignore encore, il est au courant des décompositions secrètes de l'organisme.

Malgré les théâtrales déclamations, la décadence de la nation apparaît à ce signe que la France ne fait plus d'enfants. Malgré les grandiloquentes déclarations des prétendants, l'impuissance du principe monarchique se révèle à ce signe que depuis cent ans aucun pouvoir héréditaire n'a pu se transmettre du père au fils, qu'aucun de ces pouvoirs n'a pu se défendre. Ce sont des pouvoirs qui ne peuvent plus...

La meilleure preuve que la vie spirituelle tend à se tarir de plus en plus en France, c'est la difficulté qu'éprouve le clergé à se recruter. On a pu puiser

aimée, c'est t'aimer encore ; c'est te venger de ton abandon ; c'est rêver quand même de ta gloire et de ta prospérité.

» Qui sait — pardonne à ce reste d'illusion filiale — qui sait si ma parole découragée n'ira point, comme une petite étincelle, faire éclater le feu dans quelque âme de noble et puissante vertu ?

» Car il y a dans ton sein des âmes de prêtres, grandes et vertueuses, qui gémissent en silence sur l'obscurissement de ta renommée et l'obscurité de ton rang. Ne se montreront-elles pas, à la fin, pour dire les regrets, les plaintes et les alarmes que leur inspire ton sort ?

» *Là est la cause de ton malheur : nul n'ose parler, ô Eglise qui sut donner à la parole tant de franchise et tant d'éclat ! On craint de troubler la paix ; on a peur de scandaliser les petits ; on ne veut pas offenser les puissants.* »

longtemps dans les réserves de dévouement et d'abnégation que contenait la vieille France paysanne ; mais tout s'use : les beaux filons deviennent rares et la mine, quelque riche qu'elle ait été, finit par s'appauvrir.

Les prêtres, menés à la baguette par des évêques dont ils n'estiment pas le caractère, dont ils blâment la servilité et dont ils connaissent toutes les bassesses, ont la dignité d'éviter toute plainte publique, mais ils parlent dans l'intimité ; leur attitude résignée n'attire pas la jeunesse vers le sacerdoce, les vocations deviennent rares.

Vous pouvez lire à ce sujet une très remarquable *lettre circulaire* adressée par l'archevêque de Rouen, primat de Normandie, au clergé de son diocèse sur les vocations ecclésiastiques (1). Cet homme que vous avez vu descendre aux plus honteuses complaisances envers le Juif Hendlé agit mal, mais écrit très bien.

Mgr Thomas rappelle avec quelle ardeur les prêtres qui avaient échappé pendant la Révolution à l'échafaud ou à la déportation à la Guyane, s'occupaient à recruter de nouveaux serviteurs pour l'autel (2).

(1) *Observateur français*, 8 décembre 1890.

(2) « Aujourd'hui, nous vous adressons un pressant appel en faveur de l'Œuvre par excellence, celle des vocations ecclésiastiques, et nous prions Jésus-Christ, l'Évêque immortel, de vous inspirer à tous le zèle admirable de nos pères dans le sacerdoce, de ces prêtres vénérés qui, au commencement de ce siècle, ont réorganisé en France la milice sainte. Relevant d'une main les ruines de nos temples, de l'autre fermant les plaies de la Religion, ils préparèrent l'avenir, en formant à l'école de leurs vertus et de leur science blanchie les auxiliaires que réclamaient leurs infirmités, les ouvriers destinés à cultiver après eux la vigne fécondée par leurs sueurs et peut-être par leur sang. Comme aux premiers Âges de la foi, on vit les presbytères devenir autant de petites pépinières d'où sortit une nouvelle génération sacerdotale, nombreuse, forte et disciplinée, vraiment digne de ces héros qui, à l'heure de la persécution, s'étaient pressés autour de l'arche chancelante, pour la défendre d'un cœur vaillant et la fortifier d'un double rang de confesseurs et de martyrs. »

Aujourd'hui rien de pareil, et cette différence se comprend. La Révolution ce fut le martyr avec sa grandeur : le régime actuel, c'est l'internement dans une situation indéfinissable, pleine d'un morne et blafard ennui où l'on souffre de mille façons avec le sentiment que cette souffrance ne sert à rien.

« Glorieuse vocation ! » disaient les prêtres après la Terreur, glorieuse vocation où beaucoup d'entre nous ont trouvé une sainte mort ». « Fichu état ! » disent aujourd'hui les vieux prêtres, où l'on est réprimandé dès qu'on veut agir. »

Il faut tenir compte aussi de la loi sur le service militaire des séminaristes contre laquelle les évêques n'ont élevé que d'assez molles protestations et qui exercera, quoiqu'on dise, une très considérable influence sur le jeune clergé. Le desservant qui aura passé par la caserne pourra être un excellent prêtre ; mais il aura pris le contact de la vie générale, il ne sera plus le timide d'aujourd'hui, le craintif que le monde épouvante et qui se cramponne à la robe de son évêque comme l'enfant à la robe de sa mère en se disant : « Où irai-je si l'on me met dehors ? Que deviendrai-je tout seul sur la route ? Je serai mangé par les loups. »

C'est ce jeune clergé qui sera le premier à réclamer et à rendre nécessaire par son attitude la séparation de l'Église et de l'État.

Cette séparation de l'Église et de l'État peut seule sauver l'Église de France, et c'est bien pour cela que les Tartufes rouges la promettent toujours dans leurs programmes électoraux et ne la votent jamais.

Au bout de quelques années la Franc-Maçonnerie juive nous dira des nouvelles de cette mesure. Les hommes viendront au sermon quand le prêtre dépouillé de tout privilège, mais aussi délivré de toute chaîne, pourra parler librement dans les granges qui auront remplacé les églises, lorsqu'il pourra raconter comment s'est constituée cette effroyable féodalité finan-

cière qui pressure notre malheureux pays et demander pourquoi un banquier de Francfort a trois mille millions, tandis que tant de Français meurent de misère.

Au bout de quelque temps il se trouvera des gars du pays qui auront été les camarades de ce prêtre au régiment et qui lui diront : « On est très mal dans cette grange. Si nous allions nous installer dans le grand salon de Ferrières, nous serions peut-être mieux assis. »

Les Irlandais ont admirablement compris ce que le salaire donné par l'État enlevait à l'indépendance du prêtre ; ils ont résisté à toutes les tentatives qu'a faites l'Angleterre pour payer le clergé catholique.

En 1818, Mgr Quarantoti fut chargé par le Pape d'une mission analogue à celle de Mgr Persico au moment du plan de campagne (1). En échange du droit de

(1) Le choix de Mgr Persico fut, du reste, une des plus déplorable inspirations de Léon XIII. Mgr Persico appartenait à l'ordre de Saint-François qui, au Moyen Age, fut toujours l'ami des pauvres et des opprimés, et le Saint-Père avait peut-être supposé que son envoyé s'inspirerait de ces sentiments généreux. Or, Mgr Persico, pendant tout le temps de son séjour, ne visita pas une seule fois une chaumière irlandaise ; cela lui répugnait à cet Italien. Installé pendant trois mois chez Mgr Walsh, archevêque de Dublin, il ne lui parla pas une seule fois de la question agraire. Mgr Walsh le fit un jour déjeuner avec MM. O'Brien et Dillon, pour éclairer sa conscience, mais, pendant le déjeuner, Mgr Persico ne s'entretint absolument que de la pluie et du beau temps. Il passait sa vie avec les riches propriétaires et les land-lords, lord Badon, lord Emely, lord Sligo — encore un vilain nom, par parenthèse. Quand on s'appelle lord Sligo, on devrait épouser M^{me} O'Shea et prendre pour témoin M. Peace...

Mgr Persico reçut une somme considérable des land-lords pour faire un rapport favorable à leur cause et calomnier ceux qui succombaient à la faim, et, de retour à Rome, il trompa indignement le Pape. L'excès de sa mauvaise foi et l'exagération même de ses mensonges évitèrent un conflit entre la Papauté et les catholiques irlandais. Les Irlandais s'en tirèrent spirituellement : « Ce plan de campagne que le Pape condamne, dirent-ils, nous le condamnons encore plus énergiquement que lui ; il n'a rien de commun avec le nôtre. »

veto sur le choix des évêques, l'Angleterre, qui accorde de si grasses prébendes à ce clergé anglican si parfaitement domestiqué, offrait d'assurer des traitements fort élevés aux évêques et aux curés d'Irlande.

Mgr Quarantoti écrivit à O'Connell pour lui faire part de ces propositions, et le tribun convoqua un meeting monstre pour consulter les Irlandais. « Pas de prêtres salariés par l'État ! Pas de prêtres salariés ! » crièrent cinquante mille voix, dès qu'O'Connell eut commencé la lecture de la lettre de Mgr Quarantoti... O'Connell prit alors la lettre, et d'un geste superbe il la déchira devant tous...

Dans cette malheureuse Irlande, qui ne se soutient que par l'idée catholique, le prêtre, grâce aux contributions volontaires de tous, est placé dans une situation pécuniaire digne de la fonction qu'il occupe ; le curé le moins rétribué touche sept à huit mille francs par an. Il y a loin de là aux 900 francs de nos desservants.

Oh ! ces 900 francs payés par tant de soumissions, de concessions, d'avanies — ces 900 francs sans cesse reprochés au clergé par des Républicains que nous avons connus sans bottes et qui ne se contenteraient pas de 900 francs pour leurs cigares de l'année, — ces 900 francs qui coûtent si cher, qui nous en débarrassera une bonne fois ! Seigneur ! si vous aimez votre Église de France, délivrez-la de cette humiliante sportule et rendez-lui la liberté !

En Irlande, les évêques ne sont pas à la nomination d'un Martin-Feuillée ou d'un Thévenet.

Quand il y a lieu de pourvoir à la vacance d'un évêché, les curés s'assemblent, prient en commun, délibèrent longuement et choisissent trois candidats. Ces choix sont soumis ensuite aux évêques de la province qui votent à leur tour et le Pape nomme généralement le candidat qui figure le premier sur la liste.

On comprend qu'un évêque appelé à l'Épiscopat dans ces conditions soit plus indépendant, plus en état de tenir tête aux oppresseurs anglais, plus près du cœur

de ses ouailles que l'ecclésiastique français qui, pour être évêque, a trainé dans toutes les antichambres, eu recours à toutes les influences, réclamé l'appui des députés ou des sénateurs francs-maçons qui souvent lui faisaient payer leur recommandation par de grossières plaisanteries. Celui-là ne pourrait remplir son devoir de serviteur de Jésus-Christ qu'en manquant à l'honneur humain, en trahissant les engagements tout au moins moraux qu'il a pris envers ses protecteurs.

Ce type d'évêque est indissolublement lié à l'état de choses actuel, il disparaîtra avec lui. Haut Clergé recruté et constitué par l'Opportunisme, Haute Banque, Magistrature, tout cela probablement tombera à la fois, tout d'un morceau. Ce sera un gros bloc qui se détachera un jour qu'il fera beaucoup de vent, un jour de tempête...

LIVRE CINQUIÈME

UNE ÉLECTION MUNICIPALE EN 1890

« Il y a du bon là-dedans ! »
(Une voix dans une réunion publique.)

I

LIMINAIRE

Dans mes précédents ouvrages, j'ai mis en relief, pour tous ceux qui veulent bien s'intéresser à mes travaux, deux épisodes consciencieusement étudiés, destinés à leur faire saisir le mécanisme de la vie contemporaine : *Erlanger, ses juges, ses défenseurs et ses victimes* et *Une entreprise au dix-neuvième siècle : Panama*.

Ces pages n'étaient pas, dans mon intention, des actes d'accusation et encore moins des prétextes à déclamations, mais simplement des lectures pour ceux qui savent lire, pour ceux qui dans toute la France ont des dispositions à tirer un enseignement de ce qu'ils ont lu.

En écrivant ces deux études, je m'étais proposé de bien fixer le mouvement de la vie actuelle, de montrer à l'œuvre les Autorités sociales : Parlement, Magistrature, Presse, Académies ; de faire voir à tous comment la Société fonctionnant en mode subversif, tout ce qui semblerait devoir protéger les honnêtes gens, concourrait en réalité à assurer aux gros voleurs le succès d'abord, l'impunité ensuite.

Après ces deux grandes toiles, je vous présente une esquisse d'un genre tout différent. A ces deux chapitres de documentation sociale, je vais adjoindre, si vous le voulez bien, le tableau d'une élection municipale à Paris.

Les proportions, cette fois, sont tout à fait réduites. Il n'est plus question de centaines de millions, mais d'un modeste siège de conseiller municipal. Au lieu d'être éparpillé sur une immense étendue et d'aller des bords du Pacifique au ruisseau du faubourg Montmartre, l'intérêt est circonscrit dans l'étroit espace d'un quartier de Paris. Pour ceux qui ont le loisir et le goût de lire, le sujet n'en sera pas moins suggestif et fécond en réflexions, car, en dehors des idées générales qu'il inspirera, il nous permettra par sa nature même de regarder la physionomie de la vie présente dans un petit coin de la capitale.

Par lui-même, le thème principal est fort simple.

Voilà un écrivain qui a conquis la réputation par des œuvres retentissantes. Cet écrivain n'a pas été élevé par les Religieux ; il n'a pas reçu le moindre service du parti prêtre, alors que ce parti était tout-puissant ; il ne s'est affirmé chrétien que lorsque l'Eglise a été persécutée. C'est alors que, pour la défendre, il a fait entendre une voix qui a eu de l'écho dans le monde entier.

Cet écrivain habite depuis quinze ans le même quartier, il occupe un petit pavillon que tout Paris connaît ; c'est là que s'est écoulée, sous le regard de tous, une existence qui a été toute de travail.

Au moment des élections municipales, il a l'idée de

poser sa candidature, il se dit : « Ma foi, l'occasion est bonne pour exposer mes idées. Les ouvriers de ce quartier sont, pour la plupart, d'origine française ; ils auront peut-être le bon sens de comprendre les dangers que leur fait courir l'invasion des Juifs allemands qui viennent exécuter chez nous des razzias comme le coup des Cuivres. En tout cas, ajoute-t-il mentalement, j'aurai toujours les voix de mes frères les catholiques que, depuis de longues années, je rencontre toujours le dimanche à la Messe, ou à Pâques, à la table de communion. »

Ce raisonnement n'a rien d'extravagant.

Cet écrivain de quarante-cinq ans, qui a eu un million de lecteurs, ne fait pas preuve d'une ambition démesurée en briguant un siège au Conseil municipal.

Il ne blesse les intérêts de personne, puisqu'il n'a pas d'adversaire conservateur dans son quartier ; il ne trouble aucun droit acquis. En face de lui il n'a que deux concurrents qui aient des chances.

L'un est un Franc-Maçon opportuno-radical, libre-penseur et laïcisateur et ne se cachant pas de l'être.

L'autre est un jeune homme de vingt-sept ans, sans aucune espèce de mérite, tout à fait en dehors de l'Église et dont la conduite n'a rien d'exemplaire ; il est la risée même du parti boulangiste, auquel il prétend appartenir.

Dans ces conditions, il est clair que l'homme de valeur, l'écrivain connu, le catholique pratiquant, doit compter sur le suffrage des catholiques du quartier.

En vous montrant les catholiques influents de la circonscription s'acharnant pour empêcher d'entrer au Conseil municipal cet écrivain qui est catholique comme eux, je n'obéis pas à une pensée de rancune personnelle, je me propose tout simplement de vous faire toucher du doigt ce qu'est le parti catholique, ou plutôt la bassesse, l'imbécillité, la lâcheté, la perfidie, l'égoïsme de ceux qui se vantent d'être les chefs de ce parti.

Tel est le but que je me suis proposé dans cette étude pour laquelle je vous demande l'indulgence, car je suis obligé d'y parler de moi, puisque, ainsi que vous l'avez deviné, il s'agit de l'élection du Gros-Caillou, en avril 1890.

II

Un tour dans le quartier. — Un peu de statistique électorale. — Les membres de mon Conseil de fabrique. — Monarchistes et bonapartistes. — Le capitaine Lambelin. — Le baron Legoux. — Mon curé. — Un Suisse plein de bon sens. — Les braves gens. — Le syndicat des révoqués. — La lâcheté des gens distingués.

Je vais d'abord vous faire faire un tour dans mon quartier. Le monde entier l'a traversé au moment de l'Exposition et personne ne l'a vu.

C'est un quartier mi-partie, comme on disait de certains vêtements au Moyen Age. Il est à la fois aristocratique et populaire ; c'est un mélange de Ménilmontant ou de Montrouge et de faubourg Saint-Germain ; il est aristocratique avec l'avenue de Latour-Maubourg et l'avenue Bosquet où s'élèvent de somptueux hôtels modernes, presque campagnard dans le haut de la rue de l'Université avec ses maisons basses, ses terrains vagues, ses enclos où l'on étend du linge à sécher, ses poules qui picorent sur la chaussée, ville de garnison avec l'avenue Lamothe-Piquet et les environs de l'École militaire, toujours sillonnés d'officiers et de soldats.

Il y a là des cabarets pleins de pittoresque avec des tonnelles et des enseignes peintes : *Au rendez-vous des marinières* ou *A la bonne matelote* qui datent du temps où le Gros-Caillou était presque la banlieue et où l'on allait dans ces parages manger une friture comme

à Asnières aujourd'hui ; des rues attirantes par leur solitude même, cette rue Surcouf, par exemple, humide, fraîche en plein été, où le pas retentit dans le silence comme dans certaines rues du Marais où il ne passe pas dix voitures dans une journée.

Engagez-vous, au contraire, dans les rues avoisnantes, vers midi ou vers six heures ; vous êtes en plein quartier d'usine. Vous voyez défiler les ouvriers du campement, anciens troupiers pour la plupart, qui ont encore une allure militaire ; puis c'est la sortie de la manufacture de tabacs, de ces cigarières vieilles ou jeunes, jolies comme un cœur ou bien usées et flétries de bonne heure par la double fatigue de la maternité et du travail. Les marchands des quatre-saisons guettent l'ouverture des portes et l'on se presse autour des petites voitures pour acheter de quoi préparer le repas du mari qui va rentrer à la maison de son côté. Toutes ces langues de femmes sur lesquelles pesait la consigne de l'atelier se délient à qui mieux mieux et pendant un quart d'heure la rue s'emplit d'un mouvement joyeux.

Faites quelques pas en dehors de tout ce bruit, prenez le quai d'Orsay, le long duquel passait le Decauville, et vous vous croirez transporté à cent lieues de Paris, sur un mail, un cours, un boulevard de province et vous vous arrêterez à rêver sous ces grands arbres qui vont disparaître. C'est la question des Moulineaux, dont j'ai entendu parler si souvent dans les réunions électorales. Nous voulons tous que la tête de ligne du chemin de fer des Moulineaux soit au pont de l'Alma ; la compagnie de l'Ouest, pour se faire une amorce et intervenir dans le Métropolitain futur, prétend à toute force, et malgré les protestations unanimes des habitants, installer cette gare à l'esplanade des Invalides ; à force de pots-de-vin, elle obtiendra ce qu'elle désire et saccagera ce quartier de Paris.

Un peu plus loin, vous trouvez le dépôt des marbres. C'est un endroit tranquille et ombragé, merveilleux pour le travail avec toutes sortes de statues de grands

hommes : les uns attendent leur prochaine inauguration ; les autres ont cessé de plaire et on les a remises là jusqu'au jour où leur tour reviendra de repaître sur les places.

J'ai été bien souvent voir là Clésinger. Il avait un atelier grand comme une halle, mais la porte était trop étroite pour qu'il y pût faire entrer un cheval et il se plaignait avec amertume du gouvernement. Le propre du sculpteur, d'ailleurs, est de se plaindre. Je n'ai jamais vu un sculpteur qui ne protestât pas contre quelque chose ou contre quelqu'un ; les sculpteurs s'entraînent ainsi et ils se battent ensuite avec plus d'entrain avec la terre et le marbre.

Quant à la situation électorale du quartier, elle est simple. Le chiffre des voix conservatrices y oscille entre 1,500 ou 1,400 voix. M. Deville, aux élections municipales du 30 janvier 1886, obtint 1,509 voix ; M. Dauguilhon Pujol, aux élections du 8 mai 1887, eut 1,411 voix. Aux dernières élections législatives, où les voix conservatrices se divisèrent, Cochin eut encore 1,086 voix, exclusivement catholiques.

Or, sur les 613 voix que j'ai pu réunir, je n'ai certes pas eu 300 voix de catholiques et il est facile de s'en convaincre. A peine ai-je obtenu quelques voix à la section de l'avenue Bosquet qui est le faubourg Saint-Germain de l'endroit, et ce fut la section populaire, la section de la rue Camou, qui me donna le nombre de voix le plus élevé. Il s'est trouvé là de braves ouvriers qui se dirent : « Il est malheureux que cet homme aille à la Messe, mais il a tout de même raison de demander pourquoi on n'arrête pas des financiers qui volent tant de millions, tandis qu'on arrête et qu'on conduit en prison de pauvres diables qui volent une tablette de chocolat d'un sou. »

Les membres du Conseil de fabrique, avec lesquels j'ai dîné chez mon curé, ont tous voté contre moi, à l'exception du vicomte de Damas. Pour faire plaisir

au baron Reille, quelques-uns ont été assez coquins pour se vanter d'avoir préféré un petit sauteur à un chrétien comme eux. J'en vois encore un, un gros poussah avec une tête d'Isariote, un œil égrillard et une solennité préfectorale, qui me tendait quelque temps après l'aumônière à l'église. Je ne pus m'empêcher de le regarder avec un tel mépris que le malheureux faillit en laisser tomber sa bourse.

Reille s'est félicité publiquement d'avoir fait voter tout entière contre moi une société de secours mutuels sur laquelle, paraît-il, il exerce une influence quelconque.

Malgré de Mun, qui fut très bien en cette circonstance, la moitié des membres du Cercle catholique, auquel je paye ma cotisation depuis huit ans, a voté contre moi.

N'allez pas supposer que je me sois conduit en dilettante, que j'aie envisagé ma candidature simplement comme une occasion de poser des affiches sur des murs et d'affirmer mes idées en attendant chez moi le résultat.

J'ai tenté cette épreuve avec beaucoup de conscience, comme je fais tout ce que j'entreprends, même lorsque cela ne m'amuse pas. Je me suis placé dans les conditions nécessaires pour avoir un chiffre de voix qui fit honneur à ma cause.

Au temps où il existait encore des partis, les suffrages conservateurs, au Gros-Caillou, se partageaient à peu près également entre monarchistes et bonapartistes.

Le parti monarchiste était représenté par le Comité d'action du septième arrondissement, dont le bureau se réunissait place Saint-François-Xavier, où l'on avait fondé une petite bibliothèque populaire.

Le président du Comité était justement un de mes amis, le capitaine Lambelin.

Lambelin est un joli type de soldat, un homme d'acier, sec, tranchant, un peu aigu dans les angles, profondément bon et aimable quand on le connaît. Au

Tonkin, il n'était pas tendre pour ses hommes, mais il obtenait d'eux tout ce qu'il voulait, parce qu'il était toujours en avant. Dans la vie de Paris, il est le même. Au sortir d'une réunion publique orageuse, deux cents personnes criaient : « Vive la Commune ! » Lambelin ôte son chapeau et, simplement, sans provocation, sans arrogance, de ce ton raide qui lui est particulier, il dit : « Vive le roi ! messieurs. »

Lambelin, en effet, est un orléaniste fervent. C'est le seul orléaniste passionné que j'aie jamais connu et il n'a pas manqué l'occasion de se faire arrêter au moment du procès du duc d'Orléans, en allant porter une couronne à la statue d'Henri IV.

Cet homme, si distingué sous tous les rapports, n'a qu'un défaut : il admire la *Revue bleue*. A Haïphong et à Saïgon il l'avait vue sur beaucoup de tables dans les salons européens ; il voulut en fonder une semblable, mais dans un esprit moins sectaire et moins étroit ; à son retour en France, il créa *Samedi-Revue*, où il groupa autour de lui des écrivains d'élite qui dépensèrent là beaucoup de talent. Comme les Conservateurs ne s'abonnent guère qu'aux journaux plus ou moins judaïsants, *Samedi-Revue* ne vécut qu'un an. Lambelin n'eut, je crois, qu'un médiocre chagrin de son insuccès, car sa fortune lui permet de se payer de temps en temps le luxe d'une revue.

Lambelin vint me trouver et me dit : « Présentez-vous donc au Gros-Caillou, au lieu d'aller poser la question sémitique dans un autre quartier, notre Comité vous soutiendra en dehors de tout point de vue politique. »

Je me rendis à ce Comité et j'y vis force braves gens comme il y en a encore dans des coins du Paris d'autrefois, des ouvriers, des négociants, de petits rentiers fidèles aux traditions de la vieille France. Je leur exposai mes idées ; ils les acceptèrent et ils acclamèrent ma candidature. Je ne trompai personne. Un des assistants ayant témoigné le désir que je misse sur mon

affiche : *Candidat conservateur*, je lui dis franchement : « Non. J'aime la probité dans les mots, je trouve néfaste et meurtrier le régime politique que nous subissons, je n'ai qu'un désir : celui d'en débarrasser ma Patrie. Ne serait-ce pas un mensonge, dans ces conditions, que de se déclarer conservateur ? Comprendrait-on un homme qui dirait : « J'ai eu le malheur d'attraper la syphilis, mais je suis conservateur et je tiens à la conserver » ?

On me dit en sortant : « Vous pouvez compter sur nous, mais nous ne répondons pas des bonapartistes. »

Le lendemain matin, le Comité m'envoyait une note de trois francs cinquante, montant du pétrole qui avait brûlé pendant cette mémorable discussion et je la payai avec joie, en pensant qu'on ne pourrait au moins m'accuser d'avoir été subventionné par le parti monarchiste. Je hélai ensuite un fiacre en disant au cocher : « Rue de Lisbonne », et je m'en fus trouver le baron Legoux, qui me reçut avec infiniment d'amabilité et de bonne grâce.

Vous devinez bien que le baron Legoux ne me demanda pas de rétablir l'Empire au Gros-Caillou, pas plus que Lambelin ne m'avait demandé de rétablir la Monarchie. Lettré lui-même, il me connaissait mieux que personne ; il savait que j'avais toujours vécu en dehors des états-majors politiques, que je n'avais aucune opinion politique, et que je préférerais cent fois, comme tous les Français, d'ailleurs, une République honnête à un gouvernement monarchique corrompu ; que j'aimerais mieux, par exemple, une République avec un Garcia Moreno pour président qu'une Monarchie avec un odieux faquin comme Crispi comme premier ministre.

Il me dit : « Vous voulez la punition de ces financiers cosmopolites qui ruinent notre malheureuse France, vous voulez l'appel au Peuple pour essayer de sortir de la boue où nous nous enfonçons de plus en plus ; tous nos amis sont d'accord avec vous et tous voteront pour vous »

Je m'en fus trouver enfin mon curé. Je n'ai pas, d'ailleurs, loin à aller ; mon mur est mitoyen avec celui du presbytère et mes fenêtres donnent sur le jardin. Je vois, le jour, le gros chien ravager les plates-bandes et, la nuit, j'entends la voix sonore du fidèle animal qui défend la maison du pasteur.

C'est un digne homme que mon curé, un curé du Paris d'autrefois plus que du Paris d'aujourd'hui.

Nous avons à Paris des curés très compliqués : le curé financier, comme celui de Saint-Honoré, qui sauta comme un simple coulissier ; le curé collectionneur, comme l'abbé Lerrebours, qui arrivera devant le tribunal de Dieu comme devant un jury d'exposition rétrospective, avec une collection de bibelots à faire envie aux célébrités de la curiosité... Mon curé, lui, est simplement curé...

Le mobilier du presbytère est celui d'un prêtre de campagne ; le cabinet de travail a pour tout meuble un vieux bureau d'huissier et le salon n'est guère élégant.

Mon curé, issu de bonne famille bourgeoise, avait cependant un patrimoine assez considérable quand il est entré dans les Ordres, mais il a tout donné, simplement, sans tapage, sans musique.

Nul n'est moins bruyant, en effet, que mon pasteur ; nul n'est moins « fin de siècle ». Dans le *high life* catholique de son quartier il est regardé comme une bête. C'est l'opinion des beaux messieurs et des belles madames ; ce n'est pas la mienne. Avec moi, il cause volontiers, car nous avons un côté peuple qui nous rapproche, et je l'ai toujours trouvé très spirituel, très fin, comme les vieux prêtres qui ont beaucoup vu et beaucoup observé, et d'une conversation tout à fait instructive et profitable. En chaire, il est admirable de simplicité et d'onction, et quand il dit le *Pater noster*, il remue vraiment, car on sent qu'il prie avec tout son cœur.

Il faut bien néanmoins que le pauvre curé vive un peu avec le grand monde. Sa paroisse, je l'ai dit, a

deux aspects ; elle est tout à la fois aristocratique et populaire.

L'élément juif a même déjà mordu un peu le quartier et il est représenté avenue Bosquet par les Cahen d'Anvers, qui me poursuivent partout. Je croise leurs équipages quand je suis à la ville et je retrouve leurs fils de fer quand je suis aux champs.

J'imagine que si l'on avait l'idée de dédoubler la paroisse et de donner à choisir à mon curé, son choix ne serait pas long : il choisirait le quartier des travailleurs et des pauvres et laisserait le quartier *selected* à quelque curé mondain qui s'y ferait rapidement une jolie pelotte. En fait, c'est toujours du côté des rues où l'on souffre que l'on rencontre ce prêtre selon le cœur de Jésus-Christ ; il va là faire le bien, mais presque en cachette et toujours sans bruit.

L'excellent homme a eu ses épreuves. Les marquises et les comtesses du voisinage ont bien essayé de le mettre dans le train et de lancer dans le *Gaulois* un mois de Marie quelconque, où des femmes plus ou moins séparées et divorcées auraient chanté les louanges de la Vierge immaculée sur un air d'Offenbach ; il n'a rien dit, car il n'aime pas la lutte ouverte, mais il a éludé et, sans en avoir l'air, il a découragé tout ce beau monde par une attitude d'inertie apparente qui cache un esprit très aiguisé. Le beau monde a vu qu'il n'y avait rien à faire avec lui et il a été porter ailleurs son cabotinage religieux.

Donc je vins voir mon pasteur et je lui dis : « Mon cher curé, vous savez que je me présente comme candidat au Conseil municipal dans le quartier du Gros-Caillou. »

— Ah ! mon pauvre enfant, comme vous allez avoir du mal !

— Que voulez-vous ? Voilà les premiers lilas qui bourgeonnent, et j'aimerais mieux seller Bob et m'en aller à Soisy ; mais il faut combattre pour ses idées.

— Que Dieu vous accompagne ! Je sais que vous êtes

bon chrétien et je voterai pour vous. Celui-là aussi, ajouta-il, en me reconduisant et en me montrant le suisse qui vaquait aux travaux de jardinage.

— C'est entendu, dis-je à cet excellent suisse, vous voterez pour moi ?

— Ah ! monsieur, comment ne voterais-je pas pour vous ? De tous les candidats qui se présentent vous êtes le seul que je rencontre, chaque dimanche, à l'église, quand je fais résonner ma hallebarde en disant : « Pour les besoins de la fabrique, s'il vous plaît ! »

Cet honnête homme venait de résumer la situation et ce mot restera comme la définitive leçon donnée au baron Reille et à ses méprisables amis ; il indiquait où était le devoir à tous ces membres du Conseil de fabrique, à tous ces Tartufes qu'on voit, à certains jours, cheminer derrière le dais avec des cierges allumés qu'ils laissent goutter sur les habits des fidèles.

Vous voyez la situation d'ici ; il n'y avait plus qu'une conduite à tenir pour les catholiques du quartier : s'employer de leur mieux pour soutenir un candidat qui était, par sa vie comme par ses écrits, le représentant de leurs idées.

Les petits ne faillirent pas à ce devoir et je vis le trésor de dévouement qu'il y a encore dans ce bon monde qui s'en va peu à peu, mais dont les débris subsistent ça et là comme l'image de générations en train de disparaître.

A ce point de vue, une campagne électorale est vraiment intéressante. En entrant dans ces maisons devant lesquelles on passe indifférent depuis tant d'années, en grimpant des escaliers obscurs et raboteux, on est étonné de constater qu'il existe encore tant de gens pleins d'ardeur, de foi, de bonne volonté, tant de gens ne craignant pas leur peine.

C'est un intérieur d'artisan d'autrefois que le ménage de ce cordonnier de l'avenue de La Motte-Piquet, qui

fut si empressé pour moi. Vous arrivez là, vous trouvez l'homme, la femme, l'enfant travaillant de leur état. Dès qu'ils ont entendu le branle-bas de combat, tous se mettent en mouvement. Le père, taillé comme un Hercule, vous suit dans les réunions publiques et il y fait retentir sa voix de stentor, sa bonne voix faubourienne qui sonne vibrante et chaude.

La femme, vaillante comme une Vendéenne, se multiplie pour vous, court le quartier, inspecte le travail des afficheurs, prend votre cause plus à cœur que vous-même. Elle rappelle les campagnes d'autrefois et Deville qui a failli passer et qui a manqué de quelques voix seulement ; s'il l'avait écoutée, il était nommé ! L'enfant distribue vos imprimés au sortir de la manufacture de tabac ou des ateliers... Tout cela de la façon la plus passionnée et aussi la plus cordiale et la plus désintéressée, sans vouloir rien accepter, et en s'ingéniant de mille façons à vous faire dépenser le moins d'argent possible.

C'est le vieux monde des familles de l'enclos Rey qu'a décrit Daudet, le monde des artisans de Nîmes ou des portefaix de Marseille, la race énergique des royalistes plébéiens que le comte de Chambord n'a jamais su utiliser et qui, pendant près d'un siècle, est restée fidèle sans savoir au juste à quoi, prête à se dévouer sans que les politiciens de salon aient jamais soupçonné l'étendue de ce dévouement.

Les bonapartistes ont, eux aussi, un personnel que rien n'a pu abattre, qui voit sans doute ses rangs s'éclaircir chaque jour par la mort, mais qui n'est pas encore complètement dispersé.

Le président du comité bonapartiste du Gros-Caillou, un peu fatigué maintenant, fut longtemps le type du bonapartiste militant, du Ratapoil toujours solide au poste. Ancien prévôt d'armes de régiment, bâti, lui aussi, en athlète, il est toujours superbe dans une réunion électorale. Il tient un hôtel garni, passage Saint-Dominique, et il a construit là un véritable jardin sus-

pendu où poussent des arbres fruitiers. Rien n'est curieux comme de se trouver tout à coup en pleine verdure, après avoir traversé ce passage vulgaire et maussade où s'entassent, pour ne pas vivre trop loin de leur travail, des ménages de pauvres ouvriers.

Le plus aimable auxiliaire que j'aie rencontré dans cette campagne, fut le vice-président du comité bonapartiste. J'ai conservé le souvenir de ce jeune ménage où revivait, là encore, le Paris du temps jadis.

Le mari est représentant de commerce ; la femme est couturière et occupe quelques ouvrières. Quand j'eus gravi cet escalier humide, à la rampe poisseuse, je trouvai cette gracieuse jeune femme au milieu d'un essaim de fillettes et, tout de suite, quand je lui eus expliqué mon affaire, elle se mit à ma disposition gentiment, vaillamment et fit, elle aussi, distribuer des professions de foi tant qu'elle put.

Tout ce monde, remarquez-le, vit de son travail, n'a que très peu de temps à lui. Le mari est occupé toute la journée, il ne rentre que le soir et ce n'était guère que le dimanche matin que je pouvais le trouver chez lui. N'importe ! ces êtres de spontanéité et de droiture sont avec vous dès que vous avez causé un quart d'heure avec eux, les yeux dans les yeux, dès qu'ils vous sentent sincère. Le vice-président du comité bonapartiste n'est pas clérical, mais il a vu dans le commerce les infamies commises par les Juifs et, dès qu'il a compris qu'en combattant les accapareurs et les voleurs, je combattrai pour la France, il a fait tout ce qu'il a pu pour me seconder.

Même, parmi ceux qui m'étaient hostiles parce qu'ils étaient boulangistes, j'ai rencontré force gens honnêtes et loyaux, auxquels j'ai été heureux de serrer la main.

Le syndicat des révoqués était installé chez M. Lintzer, marchand de vin, avenue de La Motte-Piquet où habitait M. Catherin, le vice-président du syndicat.

On retrouvait là comme une troisième manifestation de ce besoin de dévouement qui est dans l'âme du peuple

parisien. Tous ces naïfs avaient cru à Boulanger, ils s'étaient jetés à corps perdu dans le mouvement, ils avaient été cruellement frappés et privés de l'emploi qui les faisait vivre, eux et les leurs. Ils avaient des moments de tristesse, ils sentaient qu'ils avaient été exploités, qu'ils avaient servi d'instrument aux malins de la bande qui s'étaient fait nommer députés et qui les dédaignaient, maintenant qu'ils n'en avaient plus besoin... Malgré tout, au mois d'avril 1890, après la fuite honteuse, après les révélations suprêmes, ils croyaient encore à Boulanger, au fuyard, tranquillement installé à Jersey avec sa maîtresse et vivant dans le luxe, grâce à l'argent escroqué aux Orléanistes, pendant que ses partisans mouraient de faim.

Quand vous avez pris un vermouth avec des convaincus pareils, vous avez une vision toute nouvelle de l'histoire de Napoléon I^{er}. C'est alors seulement que vous comprenez bien la foi que devaient avoir dans cet homme ceux qui l'avaient vu dans cinquante batailles, qui étaient entrés avec lui dans toutes les capitales de l'Europe.

Ce quartier de l'Ecole avec ses taratatas lointains dans les casernes, ses cafés d'officiers, ses soldats qui rentrent au quartier, se transfigure soudain et vous devinez quel devait être l'état d'âme de tout le peuple militaire qui campait là entre deux campagnes, entre Austerlitz et Iéna.

Quoi qu'il en soit je n'ai trouvé, chez ces victimes de la politique, que de bons procédés, une attention très grande à m'écouter quand je leur expliquai comment le Boulangisme avait été une cause perdue dès que les Juifs Naquet et Meyer s'étaient glissés là-dedans pour trahir tout le monde ; ils m'en voulaient un peu de la *Dernière Bataille*, mais ils reconnaissaient, avec moi, que j'avais le droit et le devoir, comme historien, d'écrire ce que je croyais être la vérité.

Un des leurs, le citoyen Boulogne qui, après avoir combattu pendant quinze ans dans le quartier pour la

République, fut brusquement révoqué dans des circonstances particulièrement cruelles, fut charmant pour moi. Il s'était occupé de ces ouvriers du Campement qui sont payés d'une façon dérisoire et qui, après de longues années de service, ont fini par obtenir à grand'peine un semblant de retraite. En apprenant que je m'intéressais à cette question, il me remit le volumineux dossier qu'il avait réuni, uniquement dans la pensée que cela pourrait servir à une cause qu'il croyait juste.

Quant à mes concurrents, ils furent toujours pour moi d'une irréprochable courtoisie à part M. Delagneau qui, après m'avoir demandé de l'argent pour poser sa candidature, eut l'aplomb de m'empêcher d'entrer dans une réunion électorale organisée par lui, — ce qui ne s'est jamais fait, je crois, dans une élection parisienne.

Lopin était Lopin, il resta Lopin, ce qui était son droit, c'est-à-dire, le parfait conseiller municipal actuel, l'homme qui évidemment correspond à un état d'esprit puisqu'on le renomme.

En dehors de lui, il y avait encore trois candidats : Sellier, correcteur au *Journal Officiel*, un grand garçon à physionomie ouverte et parlant très bien ; un possibiliste, Lelorrain, qui parlait pas mal, lui aussi, mais qu'il était impossible d'arracher de la tribune quand il s'y était installé ; enfin, un homme doux, un pharmacien, Volland, qui venait débiter quelques phrases avec un air d'insondable mélancolie.

Je n'ai eu qu'à me louer de tous. Je ne me suis pas trouvé, dans une seule occasion, en présence d'un être appartenant au vrai peuple sans rencontrer de l'aménité et de la sincérité. Dieu sait pourtant si j'ai vu des hommes de conditions différentes ! J'ai causé avec les représentants de tous les corps d'état : des charbonniers et des épiciers, des grainetiers et des lampistes, des marchands de vin et des ébénistes...

Je me rappelle même avoir causé avec un charcu-

tier d'une taille gigantesque et qui, son couteau à la ceinture, donnait l'impression d'un sacrificateur antique. J'aurais fini par le rallier à mes opinions, si je n'étais pas arrivé à un mauvais moment. Il venait justement de faire ses « petits gras », et de toutes sortes de pâtés fumants sortaient des odeurs appétissantes ; c'était comme une fête de cochonnaille fraîche. On lavait partout à grande eau, et, pour causer, il m'introduisit dans un petit coin où se préparaient des andouilles. Je lui dis civilement : « Je ne veux pas abuser de votre temps, car je vois que vous êtes occupé à des choses utiles. J'ai voulu simplement vous rendre mes devoirs comme candidat, je me présente, vous le savez, comme antisémite — ce qui n'a rien pour vous déplaire — et je prends la liberté de vous laisser mon programme. » Il me répondit : « Je ne dis pas non ! »

Cet homme bienveillant était très aimé des candidats. De temps en temps, au milieu d'un discours, on entendait une voix profonde qui s'écriait avec un accent de conviction : « Il y a du bon là-dedans ! » Il répétait cela un certain nombre de fois par soirée, mais avec un louable éclectisme, quel que fût le candidat, et vous ne pouvez vous douter, quand on est sur le tremplin, dans une salle publique ou dans un préau d'école, comme cette parole d'encouragement fait plaisir.

Parmi ceux que je vis ou qui vinrent me voir, beaucoup, sans doute, étaient séparés de moi par des abîmes, ou du moins, ils croyaient en être séparés, grâce aux calomnies répandues contre moi par la Presse républicaine aux gages des Juifs, mais ils avaient une certaine sympathie quand même pour l'honnête homme qui combattait pour ses idées.

En revanche je n'ai pas trouvé un appui, un renseignement, une poignée de main chez les catholiques riches qui habitent les grands hôtels du quartier. Il y a là force élèves des Jésuites, pas un seul ne s'est souvenu que j'avais jadis défendu ses maîtres.

Parmi ces fils de famille inutiles et oisifs, il ne s'en est pas trouvé un seul pour venir à moi, pour me dire : « La campagne que vous menez avec Morès doit être bien fatigante ; peut-on vous être utile, peut-on vous aider un peu ? Vous devez dépenser beaucoup, avez-vous besoin d'un peu d'argent ? Je serai un mois sans faire la partie au cercle ou je ne parierai pas aux prochaines courses. »

Tous ces petits lâches sont restés chez eux. Quelques-uns, il est vrai, avaient pour excuse leur état de santé, comme le jeune conservateur de mon quartier dont l'histoire à défrayé pendant quelques jours tous les salons de Paris.

Ce représentant des bons principes que j'ai entendu faire dans une église une conférence, d'ailleurs assommante, aux jeunes gens de saint François-Xavier devait épouser la fille d'un des chefs de la Droite. Tout était convenu entre les parents et la corbeille était déjà commandée, lorsque, pris d'un scrupule, honorable après tout, il vint déclarer au beau-père que, blessé impitoyablement par Vénus, il était hors d'état de se marier.

Vous devinez la tête du futur beau-père qui est un homme plein de pompe et de dignité ; il ne s'est consolé qu'en pensant que le jeune homme avait sa place marquée pour l'avenir dans le groupe des Constitutionnels...

III

LE BARON REILLE ET LES CATHOLIQUES DU GROS-CAILLOU

Mon voisin du boulevard de Latour-Maubourg. — Trois bâtons de maréchaux dans une famille. — Sous le Seize-Mai. — Le Catholicisme financier. — Un administrateur très occupé. — Le bonapartisme du baron Reille.

Les catholiques influents de mon quartier ne se contentèrent pas de ne donner aucun appui à leur frère dans l'embaras ; ils s'occupèrent activement à l'empêcher de réussir.

Ce fut le baron Reille, président du Conseil de fabrique de Saint-Pierre du Gros-Caillou, qui se chargea d'organiser la campagne contre moi.

La voiture de l'agent électoral de M. Delagneau stationnait chaque matin à la porte de l'hôtel de M. le baron Reille. Cet agent qui, je crois, ne roule pas sur l'or, pas plus que son candidat, avait subitement pris une voiture au mois. Au moment de cette élection qui intéressait tous les Juifs, personne, d'ailleurs, ne fut malheureux au Gros-Caillou. Jamais, depuis le casque de Bélisaire, on n'avait vu tant casquer...

Il n'est pas jusqu'à Naquet qui, plus accoutumé à recevoir qu'à donner, n'ait rompu avec ses habitudes et n'ait voulu contribuer à la campagne ; il aurait prélevé 2,000 francs sur les patriotiques bénéfiques que lui rapporte la poudre sans fumée, et les aurait mis à la disposition de M. Delagneau. Il est vrai que, d'après M. Delagneau, cette somme aurait été subtilisée par Mermeix et ne serait jamais arrivée à destination. J'ajoute que je n'ai qu'une médiocre confiance dans

ce récit qui rentre dans ces sales débats d'argent dont les Boulangistes ont la spécialité.

Ce qui n'est point douteux, en tout cas, c'est l'active intervention du baron Reille en faveur de mon adversaire.

Remarquez bien, d'abord, qu'en intriguant ainsi contre moi, ce Reille commettait une véritable trahison. Il est un des chefs du parti bonapartiste, il avait certes le droit d'insister auprès du baron Legoux pour qu'il désignât un autre candidat que moi, mais dès que le baron Legoux, « délégué général de S. A. I. », avait parlé, le baron Reille n'avait qu'à obéir à l'ordre de Son Altesse. C'est ce que fit honnêtement et loyalement le président du comité bonapartiste du Gros-Caillou qui, vivant un peu à l'écart des événements contemporains, n'avait jamais entendu parler ni de la question sémitique, ni de la *France juive*, ni de moi ; il me dit : « Du moment que c'est l'ordre de Son Altesse qui nous est transmis par son délégué, nous n'avons plus qu'à voter pour vous ; en attendant acceptez une consommation. »

Vous saisissez bien là sur le vif le sans-gêne complet, l'égoïsme impudent de tous ces chefs conservateurs. Le troupeau des électeurs doit obéir à la consigne et, dans le Tarn, le baron Reille trouverait fort mauvais que des électeurs bonapartistes votassent contre lui ; lui n'est tenu absolument à rien.

On avait vu des soldats tirer sur leurs généraux, il était réservé aux Conservateurs de nous montrer des généraux tirant sur leurs soldats...

C'est un type que mon voisin du boulevard de Latour-Maubourg, le baron Reille, que j'apprécie seulement au point de vue de la vie publique. Il est fils du maréchal Reille, il a épousé la petite-fille du maréchal Soult, duc de Dalmatie, et il est allié à la famille de Massena, duc de Rivoli ; il a par conséquent trois maréchaux dans sa famille et il prend soin de le rappeler en toute occasion.

La fine moustache relevée en croc et portant beau, malgré une désagréable tache au visage, ce petit homme se promène triomphalement dans la vie avec les trophées conquis par trois héros. A le voir si affairé et si content de lui-même, on croirait toujours qu'il arrive de Suisse où il vient de gagner la bataille de Zurich et qu'il court dans le Tarn-et-Garonne pour y gagner la bataille de Toulouse.

Ces allures un peu trop fanfaronnes n'ont pas été, dans les commencements, sans causer à notre homme quelques désagréments à la Chambre. Plus d'une fois, un collègue mal habitué encore aux ridicules du personnage l'a regardé bien en face en lui disant : « Qu'est-ce que c'est que ces façons-là ? »

Dans ces cas-là, le baron Reille redevient l'homme du Seize-Mai ; il balbutie et se contente de répondre : « Ne faites pas attention ! Soult se tenait ainsi devant les lignes de Torrès Vedras. »

Quoique plus brave que son fils André Reille, dont la poltronnerie est légendaire, le baron Reille, en effet, ne brilla que d'un éclat modéré pendant la période du Seize-Mai. En le voyant friser sa moustache, on avait conçu à son sujet de vastes espérances ; on lui confia le poste de sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et l'on se dit : « Fourtou sera l'homme de tête, mais Reille sera l'homme de main. »

Hélas ! si la tête était hantée de terreurs folles, la main semblait agitée par un tremblement convulsif. Quelques vieux huissiers, qui ont survécu à tout, rient encore de ces deux timides qui s'effrayaient réciproquement. La venette de Fourtou était une venette de Gascon, bruyante comme une fanfare de victoire ; la venette de Reille, pour être moins démonstrative, était aussi intense que celle de l'homme de Riberac ; il passait sa vie à demander d'une voix blanche et étranglée par l'émotion si les Républicains lui en voulaient beaucoup.

Il y avait loin de là à la belle intrépidité d'un Morny

jouant la partie du Deux-Décembre avec le flegme souriant d'un dandy ou même au cynisme jovial d'un Cons-tans, menant la campagne anti-Boulangiste avec la bonne humeur goguenarde d'un faiseur de grande allure.

On comprend, dans ces conditions, que le pauvre Maréchal, qui avait donné sa parole « d'aller jusqu'au bout », se soit arrêté à moitié chemin. Si les *Mémoires* dont le maréchal de Mac-Mahon a donné, dit-on, communication à quelques amis, sont sincères, on saura la vérité sur ce point et l'ancien président expliquera, sans doute, qu'avec des hommes comme Fourtou et comme Reille, il ait hésité à engager une bataille qui était d'avance un désastre.

Le baron Reille, comme tous les chefs, ne perdit rien à l'aventure. Les petits, les humbles qui s'étaient compromis sur l'affirmation du Maréchal furent jetés sur le pavé et durent chercher à gagner leur vie par tous les moyens ; les femmes des fonctionnaires remerciés retapèrent leurs vieux chapeaux et ravaudèrent leurs robes comme elles purent... Reille et son ami Fourtou se prirent par la main et se firent nommer administrateurs du chemin de fer d'Orléans avec 25,000 francs de traitement.

Le côté administrateur joue, en effet, dans l'existence du baron Reille un rôle au moins aussi considérable que le côté militaire. S'il appartient par ses ancêtres à *Victoires et Conquêtes*, il revient de droit par lui-même à *l'Histoire de l'agiotage* dans laquelle Chirac lui a donné une place.

De quoi Reille est-il administrateur ? me demanderez-vous. Il est administrateur de tout ; il est administrateur du chemin de fer d'Orléans et du chemin de fer de Ceinture, il est président du conseil d'administration des mines de Carmaux ; il est président du conseil d'administration d'Alais ; il est président ou administrateur d'une autre compagnie à Arnette ; il

est même membre du conseil d'administration des Pompes funèbres, mais, cette fois, comme président du Conseil de fabrique de la paroisse du Gros-Caillou, et j'ose même espérer qu'à ce titre il me fera enterrer gratuitement...

C'est Briarée lui-même en un mot, Briarée aux cent bras. Partout où l'on touche des jetons de présence, vous voyez apparaître le bras de Reille avec une main au bout pour palper.

Vous entendez d'ici cet homme d'État austère assis à toutes les tables et prenant part à tous les festins, s'écriant dans un groupe de députés de la Droite : « Messieurs, voyez-vous, ce qui condamne la République, c'est que c'est le régime des appétits. » Soubeyran fait chorus et murmure pudiquement : « Hélas ! oui, les intérêts matériels ont trop d'importance pour les Républicains, tandis que pour nous... »

Tel qu'il est, le personnage devait avoir pour moi une haine invincible. Il est précisément l'opposé du Catholique tel que je le comprends. C'est par excellence le Catholique mêlé aux affaires financières, s'accommodant très bien du régime social actuel si monstrueux et si inique qu'il soit, en bénéficiant tant qu'il peut, vivant en bonne intelligence avec la Ploutocratie juive et n'affichant des sentiments chrétiens que par une sorte de pose et d'ostentation mondaine.

On se demande, encore une fois, de quel droit ces gens-là se permettent de traiter les Républicains d'affamés et de jouisseurs. La comparaison entre eux et les Républicains serait, au contraire, tout à l'avantage de ces derniers.

On s'explique, à la rigueur, qu'un député pauvre, chargé de famille, n'ayant que son indemnité pour vivre, se laisse tenter par une place d'administrateur. Comment le baron Reille, qui est riche à millions, qui a hôtel, château, ne comprend-il pas de lui-même qu'il y a incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions d'administrateur de quatre ou cinq compagnies ? Quel

temps peut-il trouver pour s'occuper des affaires du pays ? Quelle indépendance même peut-il avoir en certaines questions alors qu'il est chargé de tant d'intérêts ? Quelle garantie d'impartialité peut offrir, par exemple, dans le vote d'une loi comme les Conventions un homme qui est à la fois administrateur d'une compagnie de Chemin de fer et député ?

Ceci est l'évidence même et un jury trouverait incontestablement que mon raisonnement est irréfutable. Aussi, vous remarquerez avec quel soin je pousse au jury, avec beaucoup de logique d'ailleurs, car, en définitive, c'est l'homme public, le député seul qui est en cause. Ce que je reproche à ce cumulard éhonté, c'est de vouloir être à la fois représentant du Peuple et administrateur de tant de compagnies.

Mes précautions, il est vrai, sont bien inutiles. Si Reille a envie de me faire un procès, il ira trouver Constans avec quelques députés de la Droite experts en ces obliques négociations et le priera d'ordonner au tribunal correctionnel de se déclarer compétent. Constans, plein d'estime pour moi et de mépris pour eux, leur dira avec son air narquois : « Si cela vous fait plaisir, mes enfants, allons-y ! »

IV

LÉO TAXIL ET LE NONCE DU PAPE

La sincérité du défenseur des Juifs. — Les cyniques mensonges. — A propos du *Rosier de Marie*. — Un Tartarin de Marseille. — Le commodore et le commandeur. — Mon « manoir » de Soisy-sous-Etiolles. — Ce que m'ont rapporté les traductions de mes livres. — La délicatesse des Américains. — Voyage au pays des ordures. — Les *Amours secrètes de Pie IX*. — La Petite Sœur qui quête. — Les outrages à la Vierge. — Attentats aux mœurs. — Une estampe du dix-huitième siècle. — Le Mauvais Livre.

— Le Nonce du Pape envoie sa carte à Taxil. — Le sens moral d'un prélat romain. — Les catholiques distingués n'éprouvent qu'une indignation modérée en présence des ignominies vomies par Taxil. — L'œuvre de Saint-Michel. — Le grand saint français du quinzième siècle. — Ce qu'on en fait aujourd'hui. — Réserve des esprits élevés de la libre-pensée devant ce que Taxil, l'ami du Nonce, couvre d'immondices.

Pour leur belle campagne contre moi, les catholiques du Gros-Caillou s'adjoignirent Léo Taxil.

On n'attend pas de moi que je polémique contre un adversaire indigne. Il m'a fait peur un moment, je l'avoue, mais ce n'est pas lorsqu'il a attaqué nos idées, c'est lorsqu'il a fait mine de les défendre. J'ai craint qu'il ne fit semblant de soutenir la cause antisémitique — ce qui nous aurait absolument déshonoré.

Il nous envoyait à cette époque toutes sortes d'articles contre les Juifs, publiés dans le *Petit catholique* et la *France chrétienne* et que nous faisons semblant d'ignorer pour éviter tout contact avec lui.

Il est bon de dire, en effet, pour prouver la sincérité et l'honnêteté du Monsieur qui parle « au nom du haut clergé », que quelques mois avant de prendre chaleureusement la défense d'Israël et de déclarer que « les noms des Rothschild, des Pereire, des Cahen d'Anvers, des de Hirsch, des Éphrussi, des Camondo sont universellement estimés », Taxil attaquait les Juifs à outrance et les montrait exerçant leurs ravages à Vienne comme à Paris.

A Vienne, disait le *Petit catholique* du 15 octobre 1889, les Juifs sont à peu près maîtres de toutes choses. D'après de récentes statistiques ils possèdent 40 pour 100 des maisons de la ville et 40 autres pour 100 leur sont hypothéquées ; ce qui revient à dire qu'en dehors des édifices communaux et de quelques palais aristocratiques, toute la fortune privée est entre leurs mains. En 1848, pas un Juif ne possédait un immeuble dans la capitale autrichienne.

Ces immenses richesses leur ont permis de confisquer à leur profit l'industrie, le commerce et jusqu'à la vie intellec-

uelle et politique de la nation. La Presse, même gouvernementale, dépend de leurs caprices et est dirigée ou rédigée par eux.

L'instruction publique à tous ses degrés est devenue un instrument docile de leurs haines religieuses ; et si le projet de loi scolaire du prince Lichtenstein a rencontré tant d'opposition, c'est que les Juifs n'en veulent point. Il y a des universités où le corps enseignant est peuplé de Juifs ; à Vienne, dans une des plus anciennes universités du monde et qui, en vertu de ses lettres de fondation, devrait être une université foncièrement catholique, la majorité des professeurs est formée par des Juifs. Si cela continue ainsi, la fameuse *science allemande* se réduira, dans un temps qu'on peut prévoir, à des cours sur le Talmud et Schoutchan-Brouch.

La magistrature, le corps médical, le barreau sont envahis par des Juifs. La bureaucratie est imprégnée de leurs principes et obéit à leur mot d'ordre. Il y a quelque chose de plus navrant encore. Grâce aux propriétés qu'ils ont acquises, les Juifs possèdent en Autriche 63 patronats ecclésiastiques ; de sorte qu'il y a autant de curés forcés de demander leur investiture à des Juifs ! La Cour elle-même n'est plus à l'abri des envahissements sémitiques, et le moment arrivera, sans doute, où les archiducs seront trop heureux d'épouser des filles d'Israël. Seule, l'armée a su tenir les Juifs à distance.

Dans l'élucubration qu'il a publiée contre moi, Taxil déclare que la Franc-Maçonnerie n'a rien à voir avec les Juifs, que « la Maçonnerie n'a pas été fondée par les Juifs et n'est nullement une institution juive (1). »

(1) On ne voit même pas très bien l'utilité de ce mensonge niais. Les Israélites eux-mêmes, en effet, reconnaissent, ce qui est d'ailleurs indéniable, l'origine juive de la Franc-Maçonnerie. Dans *l'Annuaire des Archives israélites*, pour l'an du monde 5651 (du 15 septembre 1890 au 2 octobre 1891), un érudit fort connu, M. Schwab, a publié un très intéressant article sur ce sujet. En invoquant le témoignage du Talmud et du rabbin Pinhus B. Yair, M. Schwab démontre que la Franc-Maçonnerie est copiée dans ses moindres détails sur l'organisation des Esséniens.

« Ceux qui entraient dans cet ordre, dit M. Schwab, commençaient par ceindre leurs reins d'un tablier de *peau* ; ils le revêtaient en se réunissant pour porter sur eux d'une manière ostensible

A la date du 18 décembre 1889, Taxil montrait dans la *France chrétienne* la Maçonnerie et la Juiverie associées pour tenter de déshonorer la figure de Jeanne d'Arc.

En France, les sectaires, qui dominent dans les assemblées délibérantes, applaudissent les révolutionnaires du Brésil; ceux-ci les avaient prévenus, depuis longtemps, de leurs projets. Toute la Juiverie maçonnique de Paris et des départements adresse de chaleureuses félicitations aux F F . . . brésiliens.

Chez nous, la secte est plus militante que jamais. Elle n'a plus de trône à renverser; mais les autels sont encore debout. La foi renaît, les églises redeviennent pleines, le peuple n'écoute plus, comme il y a quelques années, les prédicateurs d'athéisme. Il y a en France un mouvement incontestable de retour à la religion: tels citoyens qui se désintéressent de la politique déclarent hautement que la religion doit être respectée. Aussi, les Juifs et les Francs-Maçons cherchent par quel moyen ils pourront arrêter ce mouvement.

Tout leur est bon.

Un exemple: — On sait à quel point Jeanne d'Arc est sympathique au peuple; elle est la personnification de la France chrétienne; son histoire merveilleuse prouve combien Dieu aime notre pays. Eh bien, en présence des témoignages toujours plus nombreux et plus vifs de l'admiration de nos compatriotes pour l'héroïque vierge de Domrémy, les Francs-Maçons et les Juifs, dignes fils de Voltaire, complotent de diminuer, aux yeux du peuple, la grande figure de la libératrice de la France.

l'emblème de leur zèle et de leur activité. — De même, dans la Maçonnerie, celui qui est reçu au premier degré ou au titre d'apprenti porte comme insigne, dans les assemblées (plus exactement dans les *tenués*), le tablier en peau blanche.

» Il est évident une fois de plus, dit en terminant M. Schwab, que la Maçonnerie se rattache, par l'ensemble comme par les détails, au Judaïsme; c'est d'après lui qu'elle a été formée, organisée et, à son exemple, ses adhérents se trouvent répandus sur toute la surface de la terre. »

Les rares ecclésiastiques qui auraient confiance dans ce qu'écrit Léo Taxil savent maintenant à quoi s'en tenir sur sa véracité.

Ils ont fait, en effet, monter un drame soi-disant populaire, qui va se jouer prochainement à Paris : *Jeanne d'Arc* est le sujet de cette pièce de théâtre. Et, pour représenter le personnage de la sublime chrétienne, les ennemis de Dieu ont choisi une actrice juive dont les aventures scandaleuses défraient couramment la chronique des journaux boulevardiers. Cette Juive s'appliquera à jouer le rôle de Jeanne d'Arc à contre-sens; elle en fera une hallucinée, une hystérique; elle lui donnera des allures extravagantes; de la sainte fille elle fera une virago folle et grotesque.

Ce complot de la Juiverie boulevardière échouera, nous en avons la conviction. Jeanne d'Arc est au-dessus de toutes les entreprises maçonniques. En dépit de la tentative que nous dénonçons, le peuple admirera et vénérera sans réserve l'héroïque enfant, qui, inspirée par Dieu, a sauvé de l'invasion notre chère patrie française.

Voilà comment parlait des Juifs en décembre 1889 celui qui devait les louer si chaleureusement en avril 1890!

Je souhaite que les Juifs, réduits à employer un pareil défenseur, aient payé convenablement ce malheureux. L'accueil qu'ils avaient reçu des véritables écrivains auxquels ils s'étaient adressés jusque-là a dû les rendre un peu plus larges pour les honoraires. On se souvient de la réponse de Villiers de l'Isle-Adam, au moment même où il se trouvait dans la plus extrême misère. On lui proposa d'écrire un livre pour réfuter la *France juive*.

— On vous donnera ce que vous voudrez, lui dit-on.

— Oh ! fit-il dédaigneusement, le prix est fait depuis 1800 ans; c'est le salaire de Judas : trente deniers...

Tout ce que Taxil a écrit sur moi est absolument aussi vrai que ce qu'il a écrit sur Pie IX qu'il nous montre abusant des Clelia et des Félicita que leur confesseur a endormies et saturées d'opium pour les livrer à Mastai.

De tout ce que contient ce volume, je ne relèverai que le passage relatif au *Rosier de Marie*, parce qu'il permet de saisir sur le vif l'impudence du personnage.

Je m'étais étonné, dans *Dernière Bataille*, que le *Rosier de Marie* insérât des articles de Naquet.

Taxil montre M. Lautier arrivant chez moi pour me réclamer des explications.

Celui-ci ne s'attendait pas à pareille visite. Il s'imaginait, probablement, que le *Rosier de Marie* avait à sa tête un comité de vieilles filles, et que son attaque, que rien ne motivait, provoquerait de stériles lamentations.

Quand il a vu devant lui un vieux militaire, vert et robuste, officier de la Légion d'honneur et qui n'avait pas l'air content, il s'est empressé de se confondre en plates excuses. Si le commandant avait élevé la voix, il rentrait sous terre.

Je le demande à ceux qui me haïssent le plus, me voient-ils bien rentrant sous terre à l'arrivée de quelqu'un chez moi ?

On connaît mes idées en matière de duel. Je n'ai jamais envoyé de témoins à ceux qui m'avaient le plus violemment insulté. Je n'ai jamais refusé, je ne refuserai jamais une réparation à quelqu'un que j'aurai attaqué.

Je crois qu'à notre époque d'universel mensonge, il est nécessaire de dire la vérité, et cette vérité, j'entends la dire à ma façon, mais il est clair que, par le fait que je discute les actes de quelqu'un avec une certaine âpreté, je signe à ce quelqu'un un billet à ordre sur moi et que je serais, comme Ferry, « le dernier des lâches », si je ne faisais pas honneur à ma signature.

Cette considération ne m'a jamais arrêté. Après le duel Meyer, qui fut une simple tentative d'assassinat, j'avais pris assez vivement à partie MM. Saucède et Waskiewicz qui étaient incontestablement les premiers tireurs de Paris. M. Waskiewicz, particulièrement, était connu comme un tireur d'une virtuosité incomparable ; c'était le Paganini du fleuret.

L'affaire s'est arrangée entre nous de la façon la plus courtoise, comme il arrive presque toujours entre braves gens. Les lettres échangées à ce sujet ont été

publiées par les journaux. Ces messieurs ont reconnu les premiers qu'ils s'étaient trompés et j'ai rendu hommage à leur honorabilité qui était incontestable. Tout a été pour le mieux et j'ai eu le plaisir depuis de déjeuner avec Saucède chez notre excellent camarade Gaston Jollivet. Saucède a même voulu, à l'issue du déjeuner, m'apprendre un coup à tirer bas et il m'a donné un coup de fleuret tout en haut, au sommet de la tête... mais je ne lui en ai pas voulu...

Ce que j'ai fait pour MM. Saucède et Waskiewicz, je l'ai fait pour tous ceux dont j'ai cru devoir parler. Tout le monde sait qu'il n'y a pas à Paris d'homme moins fanfaron que moi, moins capitaine Fracasse, moins estradier de salles d'armes ; personne non plus ne doute, je le crois, que pour défendre mes idées je suis très calmement décidé à tout.

Quant à me manquer de respect chez moi, il faudrait être fou pour y songer. J'ai toujours dans la poche de mon pantalon, comme M. Paul de Cassagnac et M. Henri Rochefort, un excellent revolver qui m'a été choisi avec soin par Gastinne Renette, et que je décharge tous les quinze jours pour m'assurer qu'il fonctionne bien. On ne pourrait m'assassiner qu'en me frappant le soir par derrière ; il y a sur le quai d'Orsay un endroit très désert et très sombre qui serait très propice pour cela.

J'ajoute qu'il faut, comme Taxil, n'avoir jamais attaqué que des prêtres et des Sœurs de Charité, et être totalement étranger aux affaires d'honneur, pour s'imaginer qu'il y ait matière à duel dans les deux lignes concernant la collaboration de Naquet au *Rosier de Marie*. Dans ce cas-là, M. Lautier ne serait pas venu lui-même. Quand on désire une rencontre, on envoie deux de ses amis, bien certain qu'avec le zèle de l'amitié ils se chargeront d'embrouiller la question.

La vérité est que M. Lautier se présenta chez moi de la façon la plus convenable, et qu'il fut reçu en homme bien élevé par un homme bien élevé.

Le directeur du *Roster de Marie* n'a rien, d'ailleurs, des allures que lui prête Taxil. L'auteur des *Amours secrètes de Pie IX* affirme que j'ai vu devant moi « un vieux militaire, vert et robuste, officier de la Légion d'honneur et qui n'avait pas l'air content. »

Or, M. Lautier n'est pas vieux, il n'est pas militaire, il n'est pas vert, il n'est pas robuste, il n'est pas officier de la Légion d'honneur ; le seul point qui soit à peu près vrai dans le récit de Taxil est qu'il n'avait pas l'air content. Au physique, c'est un homme entre deux âges, plutôt incliné vers le second que vers le premier, un de ces hommes dont on dit qu'ils sont sur le retour lorsqu'il serait peut-être plus juste de dire qu'ils sont sur le départ.

Ce n'est pas un méchant homme, je le crois, mais c'est un vrai Tartarin de Marseille, un sacristain méridional d'une espèce tout à fait curieuse. Naquet, qui est de Carpentras, lui écrit « mon cher commandeur » ; quant à lui il signe modestement « le command. Lautier », mais il a fini par croire qu'il était réellement commandant.

C'est l'histoire de cet Anglais qui avait fait un voyage à Paris ; il avait été tellement malade pendant la traversée de Douvres à Calais qu'il ne voulut plus repasser le détroit, il se fixa chez nous ; un plaisant l'appela un jour « le commodore ». Ce nom lui resta ; pendant cinquante ans il fut pour tout le monde « le commodore X***. » A la fin il était absolument persuadé qu'il avait commandé des escadres et fait dix fois le tour du monde. Quand au cercle on n'était pas d'accord sur une question maritime, on disait : « Adressons-nous au commodore » ; et il donnait gravement une consultation.

Ces petits travers ne nuisent à personne. Les gens d'esprit se contentent de sourire. Chez certains hommes ces illusions à la longue font si bien corps avec la personnalité vraie, que toucher à l'être imaginaire serait blesser l'être réel au plus douloureux de lui-même.

La chose ne devient dangereuse que lorsqu'un Taxil fait sortir cela de la demi-teinte pour lui donner une accentuation brutale, et transformer un ridicule dont on plaisante en un mensonge que l'on est obligé de démasquer.

Il est donc bon de mettre chacun à sa place.

Avant de devenir président des Avocats de Saint-Pierre, M. Lautier, qui n'a jamais été commandant, avait été quelque temps comptable dans une maison de banque, puis il s'était occupé de la constitution d'une compagnie d'assurances, la *Clémentine*, destinée à assurer les églises.

Quant aux Avocats de Saint-Pierre, il m'a été impossible de savoir au juste ce que c'était que cette institution. Un certain comte Agnielli dei Malherbi avait bien tenté jadis de fonder une société analogue, mais la secrétairerie d'État romaine avait dû intervenir à la suite d'abus qui s'étaient produits et le projet paraissait avoir été abandonné.

Taxil ne se contente pas de faire de M. Lautier ce qu'il n'est pas ; il lui prête, ainsi qu'à moi, des propos qui n'ont jamais été tenus.

Le discours que m'attribue, en cette circonstance, ce menteur de Taxil, est la continuation des discours qu'il attribuait à Mastai.

Après avoir bafouillé un bon moment, M. Drumont finit par dire :

— Ah ! je suis bien ennuyé de tout ce qui m'arrive... c'est à me décourager... tout le monde tombe sur moi ; c'est à qui m'accablera ; je suis submergé sous les réclamations... On s'entend pour me tromper... Je vois ce que c'est ; on me donne, par-ci par-là, de faux renseignements, afin de discréditer mon œuvre... Voyez-vous, c'est moi qui suis la victime en tout ceci.

— Mais enfin, dit le commandant Lautier, de qui tenez-vous le mensonge que vous avez imprimé dans votre livre ?

— Est-ce que je sais, moi ?... Comment voulez-vous que je

me rappelle?... J'ai tant d'affaires, tant de tracas, tant de soucis!... J'en perds la tête... Attendez, je crois me souvenir... Oui, c'est cela... Il y a déjà longtemps... Un petit homme brun, avec des favoris... Non, toute sa barbe, il me semble... Il paraît qu'il me connaissait... Il m'arrêta dans la rue; il me félicita sur mes ouvrages, sur ma campagne contre les Juifs... Et il me dit à la fin: « Vous avez raison de taper sur Naquet; c'est un faux bonhomme, il mange aux deux râteliers; en même temps qu'il collabore au *Voltaire*, il est le principal rédacteur du *Rosier de Marie*; il est le premier à en rire et à le raconter. »

Voici, au contraire, la réponse textuelle que je fis à M. Lautier.

« Je n'écris jamais rien sans m'être renseigné avec beaucoup de soin et sans être sûr qu'une chose est vraie autant qu'on peut avoir une certitude dans les choses humaines. Le fait de la collaboration de Naquet au *Rosier de Marie* m'a été raconté au printemps dernier par M. Le Hérissé, avec lequel je déjeunais au restaurant Brébant, en compagnie de M. Mermeix, depuis député de Paris et alors rédacteur de la *Cocarde*, et de M. Willenich, administrateur de la *Cocarde*. Mermeix m'a confirmé ce que me disait M. Le Hérissé et comme, malgré tout, j'avais des gestes de dénégation, M. Le Hérissé m'a mimé Naquet étendu dans un fauteuil, après un bon dîner, et s'écriant : « Est-ce em...bêtant ! Il faut que j'aïlle faire un article pour le *Rosier de Marie* (1). »

J'ai reproduit cette réponse dans le *XIX^e Siècle*, au moment où M. Lautier crut devoir protester publiquement contre ce passage de *Dernière Bataille*, et ni M. Le Hérissé, ni M. Mermeix, ni M. Willenich ne

(1) Voulez-vous voir ce que cette déclaration si nette devient sous la plume de Taxil : « Il (M. Drumont) écrit inconsciemment ce qui lui passe par la tête et il est ahuri lorsqu'on lui demande des explications. Il ne sait plus de qui il tient ses renseignements; il a perdu la mémoire. »

m'ont contredit, car ce que j'avais dit était l'expression même de la vérité.

On avouera qu'il y a loin de cette déclaration si catégorique au bafouillage que me prête Taxil, et l'on reconnaîtra ensuite que, pour un détail d'importance secondaire après tout, le témoignage de trois personnes amies de M. Naquet était une documentation suffisante à l'appui de ce que j'écrivais.

Si M. Lautier avait eu cette franchise, qui manque malheureusement trop souvent dans le parti catholique, il aurait pu me répondre : « Votre bonne foi est hors de toute contestation, vous vous êtes renseigné à des sources absolument sûres ; seulement on a un peu exagéré la portée et l'étendue de cette collaboration. Naquet n'a pas été le collaborateur du *Rosier de Marie* dans le sens ordinaire du mot ; nous avons fait simplement campagne ensemble au moment du mouvement boulangiste (1). »

(1) Pour qui sait lire, la lettre écrite par Naquet pour dégager le « cher commandeur » montre que j'ai absolument raison.

• Cher Commandeur,

» Je vois que, malgré mes dénégations, cependant si nettes et si catégoriques, on continue à faire du bruit autour de cette absurde fable : ma collaboration au *Rosier de Marie*.

» Je pense que, malgré ce qu'elles ont de ridicule, ces allégations sont de nature à vous ennuyer, tout comme elles me fatiguent moi-même, et, pour y couper court une bonne fois, je viens vous prier d'insérer dans votre journal une protestation énergique de ma part contre des racontars que rien absolument ne justifie.

» Il y a de longues années que j'ai l'honneur de vous connaître. Pendant la campagne boulangiste, vous vous étiez résolument placé sur le terrain de la réconciliation nationale ; si avoir suivi cette politique commune c'est avoir été collaborateurs, nous l'avons été : nous avons, en effet, travaillé, chacun dans notre sphère, à cette œuvre d'apaisement et de relèvement national.

» Si, par contre, on veut prétendre, par ce mot « collaboration », que je vous ai fourni des articles et que vous les avez insérés, on affirme une chose absolument inexacte et que votre caractère — j'entends le caractère de votre feuille — ne vous aurait pas plus permis d'accepter que je n'aurais pu vous l'offrir

» Agréez...

• A. NAQUET. •

C'est là qu'est très probablement la vérité. Naquet était lié de longue date avec M. Lautier qui s'était occupé d'affaires comme lui ; il aura fait un article dans le *Rosier* sur le discours de Tours, et, pour se donner de l'importance près de ses amis, il aura dit qu'il était très influent dans le parti catholique, et qu'il était le rédacteur habituel du *Rosier de Marie*.

Tout est de même ordre dans ce livre. Ce n'est plus l'attaque souvent amusante et spirituelle dans sa perfidie que je trouve d'ordinaire chez mes adversaires, c'est le mensonge bête et grossier, le mensonge lâche et paresseux, qui ne prend pas même la peine de s'attifer ; c'est l'affirmation de l'ancien *Anticlérical*, l'affirmation de faits qu'on sait faux.

J'ai gagné, selon Taxil, 552,000 francs avec mes livres ; 272,000 francs rien qu'avec la *France juive* !

Tout ceci est radicalement faux. La *France juive* ayant été imprimée à mes frais, les clichés étant ma propriété absolue, j'aurais pu réclamer, sans doute, des droits d'auteur considérables, ou partager les bénéfices avec l'éditeur ; or, mes droits d'auteur sur la *France juive* ont toujours été inférieurs à mes droits d'auteur sur les autres volumes dont les éditeurs ont payé l'impression.

La chose se comprend aisément. L'essentiel était alors de faire passer ce livre, qui portait une si noble et si généreuse idée, qui aurait pu faire tant de bien au pays, de le répandre à travers le monde. Pour réussir il fallait intéresser au succès les éditeurs, et surtout, Marpon, excellent homme, dont je regrette la disparition, mais qui était infiniment plus homme d'argent, plus âpre au gain, moins lettré que M. Flammarion. Il fut un moment oscillant et sur le point de se laisser circonvenir par les Juifs, qui voulaient étouffer l'œuvre ; mais, quand il vit luire le gros bénéfice, il prit son parti, fut superbe et répondit à tous : « Nous servons la cause

des idées », et il expédiait toujours... A force de servir la cause des idées, il finit par acheter un yacht qui prolongea sa vie de trois ans.

Mes droits de traduction ont payé ma maison de campagne de Soisy-sous-Étiolles... Or, ma maison de campagne n'est pas ma propriété.

Cette maison est une véritable chaumière, comme l'ont pu constater les innombrables *reporters* qui sont venus me visiter ; elle est connue dans le pays sous le nom de « la maison sans fenêtres » ; elle tourne sans façon le dos à la route, comme si elle méprisait le vain mouvement du monde qui passe, pour se placer en face de la Nature et contempler l'œuvre de Dieu...

Cette chaumière, que les *Archives israélites* appellent pompeusement « mon manoir de Soisy-sous-Étiolles », contient trois pièces, une pour travailler, une pour manger, une pour dormir, une chambre d'ami, une écurie pour Bob et un vaste jardin à moitié sauvage. Je loue le tout 800 francs par an, à M. le comte de Vandeul, qui habite 116, avenue des Champs-Élysées, et près duquel on peut se renseigner.

Il n'est pas de jour que cette maison ne me soit reprochée par des journalistes français à la solde d'Israël, qui trouvent tout simple que des Juifs allemands possèdent, grâce à leurs spéculations éhontées, des domaines immenses et des châteaux princiers.

Vous voyez le pauvre métier de chiens dressés à aboyer contre le Français que font ces malheureux esclaves de la plume ? Ils s'indignent qu'un des leurs se permette d'avoir un toit ! Où veulent-ils que je couche, cependant ? Je ne peux pourtant pas prendre mon sac de nuit à la main et venir frapper à la porte de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, en disant à Rothschild : « Avez-vous une chambre à me donner ? »

Quant aux droits de traduction, voulez-vous savoir comment je les ai fixés ?

J'ai dit au señor Grabulosa, quand il a voulu publier la *France juive* et la *Fin d'un monde* en espa-

gnol (1) et qu'il m'a demandé son prix : « Je tiens simplement à faire respecter le principe de la propriété littéraire ; je vous céderai le droit de traduction pour cent écus, et vous n'avez pas à me remercier ; c'est bien le moins que je puisse faire pour un pays comme l'Espagne, qui a pris l'initiative de ce tribunal de l'Inquisition, tribunal patriotique et humain entre tous, que les Juifs ont tant attaqué, parce qu'il avait protégé l'honnête Chrétien contre le Sémite envahisseur et exploiteur. »

Ceux qui éprouveraient quelque doute sur ce point n'ont qu'à s'adresser directement à don Grabulosa, librairie de l'Immaculée-Conception, 13, rue Buen Suceso, à Barcelone. Lui aussi pourra les renseigner à ce sujet.

Pour l'Italie, mes conditions furent les mêmes, et je ne pouvais décemment faire moins que de me montrer accommodant pour un pays où habite le Pape. Il est vrai que le Pape m'a bien mal récompensé de cette bonne pensée en nous envoyant Rotelli comme Nonce.

La Pologne est chère à tout cœur catholique. La nation martyre a, sans compter, versé son sang pour nous sur tous les champs de bataille, et je n'ai jamais songé à demander aucune rétribution au journal *Rola*, qui a publié tous mes livres en polonais. Plaise à Dieu que mon œuvre, qui a éveillé là-bas tant de sympathies, ait pu raviver dans l'âme de tous les patriotes polonais la haine pour ces Juifs infâmes qui les ont trahis et livrés à l'ennemi, pour ces Juifs implacables quand ils peuvent l'être impunément, qui à Wilna jetaient nos soldats blessés par les fenêtres, au moment de la retraite de Russie !

(1) *La Francia judia*, traducida por D. Rafael Pejoan Pbro, con *censura eclesiastica*.

El Fin de un mundo, traducida por D. Pelegrin Casabo y Pagès, con *censura eclesiastica* (avec l'approbation ecclésiastique), — ce qui veut dire que le clergé espagnol est un peu plus au courant des traditions de l'Eglise et un peu moins asservi aux Juifs que le haut clergé français.

J'avoue que j'avais fondé quelques espérances sur l'Amérique, mais les Yankees ont été plus malins que moi. Sous ce titre : le *Véritable M. Jacob*, ils ont publié une traduction presque intégrale de la *France juive*, et non seulement ils ne m'ont pas donné un sou, mais encore ils ont ajouté au volume une préface dans laquelle on me disait des choses désagréables...

C'est la *Minerva publishing* qui fit ce beau coup. C'est une librairie qui a pour emblème une tête de Minerve. « C'est Mercure, dieu des larrons, que vous auriez dû prendre pour patron », écrivis-je au directeur, auquel cette appréciation fut infiniment moins douloureuse que ne l'eût été l'obligation de me payer une indemnité quelconque.

C'est un peuple jeune, mais qui promet. En tout cas, les citoyens de la République-sœur ont, sur le respect du bien d'autrui, des notions qui ne doivent pas les gêner beaucoup dans la vie ; je comprends que nos Républicains leur aient offert une statue de la Liberté ; ils sont aussi voleurs les uns que les autres des deux côtés de l'Atlantique.

Les Allemands furent les seuls dont je parvins à tirer quelque chose. Ils eurent la loyauté de me verser 1,500 francs pour mes droits d'auteur et personne, je crois, ne me blâmera d'avoir accepté ce léger acompte sur nos 5 milliards.

Quant au prêtre qui, d'après Taxil, aurait refusé les cent sous que je lui offrais pour ses pauvres, parce qu'il trouvait la somme insuffisante, je défie l'auteur des *Amours de Pie IX* de citer le nom de cet ecclésiastique. Tous les cent sous que j'ai pu donner ont toujours été reçus aussi cordialement qu'ils étaient offerts, comme l'aumône d'un pauvre à de plus pauvres ; je n'ai pu malheureusement en donner à tous ceux qui m'en ont demandé. Les droits d'auteur réunis de Dumas père et de Dumas fils, en y ajoutant ceux de Sardou et d'une dizaine d'autres encore, ne suffiraient pas à rebâtir

toutes les églises pour lesquelles on s'est adressé à moi en une seule année, à ouvrir toutes les écoles libres qu'on m'a invité à créer.

Tout ceci, encore une fois, est d'un intérêt tout à fait secondaire.

Ce qui confond l'esprit, c'est de voir l'archevêque de Paris ne pas protester lorsqu'un pareil individu ose déclarer qu'il parle au nom du haut clergé, c'est d'entendre l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX* affirmer qu'il a mandat de l'Église pour attaquer un écrivain dont le passé est propre et qui, même lorsqu'il n'était pas chrétien, n'a jamais écrit contre ce que les chrétiens respectent une ligne dont il puisse rougir aujourd'hui.

J'ai eu la curiosité de parcourir l'œuvre immonde de cet homme si cher aujourd'hui aux autorités ecclésiastiques. On comprend que les premiers éditeurs de ces livres aient été des Juifs : Strauss à Paris, Millaud à Marseille. C'est véritablement une descente dans l'Enfer juif, dans cet Enfer excrémental qu'à décrit Swedenborg, dans cette « Jérusalem souillée qui exhale une puanteur de rats, et à travers de laquelle des Juifs crottés jusqu'à l'échine courent dans la boue après quelques pièces d'or. »

Il ne s'agit ici ni des railleries d'un Voltaire ni des éloquentes blasphèmes d'un Proudhon, ni des protestations troublantes de tant de grands révoltés ; c'est l'abjection pure, c'est la littérature de la *Lanterne* qui lançait ces publications et qui fit leur succès ; c'est le Talmud, qui annonce qu'il est de bon présage de rêver de matière fécale.

Quel homme n'aurait été désarmé par cette angélique et douce figure de Pie IX ? Le protégé de l'archevêché a certainement dépassé contre ce vieillard les bornes de l'ignominie humaine.

Longtemps Mastai s'est contenté des vierges que lui livraient les couvents de femmes, mais il les trouvait

trop froides. Le général des Jésuites, qui lui sert de pourvoyeur, lui découvre une Juive, Zhora.

Comment Zhora a-t-elle pu se plier à la tâche ingrate de simuler l'amour au profit d'un vieillard qu'elle déteste ?

La vieille Rebecca est là avec sa science puisée dans les harems de l'Orient. Elle sait comment on peut égarer l'esprit d'une jeune fille ; elle a servi les passions de tant de vieillards riches qui peuplaient leurs sérails de beautés à peine nubiles, et qui se fussent irrités que leurs victimes tentassent même les derniers combats de la pudeur aux abois.

Le Gesu est riche ; Rebecca est bien payée ; son avidité est comblée. D'ailleurs, elle a peur, si vieille qu'elle soit, elle tient aux derniers jours d'existence que la nature peut encore lui accorder.

A la moindre révolte, elle sera condamnée sans merci, sans pitié, et son imagination épouvantée par les sinistres récits que se murmurent à l'oreille les vieilles du ghetto, son imagination terrifiée lui montre les cachots profonds, peuplés d'indicibles tortures, que les chrétiens tiennent en réserve pour ceux de sa race.

Mastaï peut venir à toute heure ; il trouvera sa bien-aimée plongée dans l'ivresse lucide des favorites du sérail.

Lui-même, sous l'influence des parfums enivrants, perdra toute mémoire, tout sentiment de la situation réelle. Il s'endormira dans ces paradis extatiques que Mahomet promet à ses élus, et que réalisent, sur terre, les drogues extraites du pavot et du chanvre indien. Puis, il se réveillera abattu, exténué ; il lui faudra des heures pour reprendre possession de lui-même.

Le remords viendra, lui déchirera le cœur ; il fera appeler son confesseur jésuite, et achètera cher le calme et l'absolution.

Lorsque le soleil sera disparu, alors sa cervelle sera hantée par les souvenirs enivrants ; il essaiera de chasser ces rêves impurs, mais la prière, les exorcismes seront impuissants. Il se laissera aller et courra au ghetto.

Les couvents de femmes, si savants qu'ils soient, n'ont pas la science profonde des harems. Ils endormiront une femme et la livreront inerte, presque morte ; ainsi Mastaï avait eu raison de Félicità et de tant d'autres, mais combien Rébecca était plus savante !

Ce n'était pas un corps inanimé que Mastai pressait dans ses bras, alors que couché sur les coussins de soie, le houka aux lèvres, il contemplait Zhora, vêtue de gazes diaphanes, qui accentuaient encore sa nudité et la rendaient plus désirable ; non, c'était une bacchante furieuse, ivre de désirs inassouvis et sans cesse renaissants, dont les baisers brûlaient comme des morsures.

Quelle honte lorsque Mastai, revenu à lui, bien tard dans la journée, voyait hommes et femmes s'agenouiller devant lui ! S'il fermait les yeux, il se représentait ces scènes d'orgie... Prières, signes de croix, rien ne pouvait chasser le souvenir importun.

Il s'était réfugié à Castel-Gandolfo, espérant que la distance calmerait ses désirs, mais quand la nuit sereine envahissait l'horizon, lorsque les étoiles s'allumaient dans l'azur profond du ciel, quand la brise de mer s'imprégnait des parfums des orangers en fleurs que la chaleur du jour avait surchauffés, alors, il n'y pouvait plus tenir, le désir entier, souverain, s'emparait de lui ; il ordonnait d'atteler une voiture légère, et vêtu d'un costume civil, accompagné de Valecchio, conduit par un cocher sûr, il roulait à toute vitesse, sur la route poussiéreuse, s'irritant de la lenteur des chevaux, des courbes du chemin...

Le lendemain, Valecchio le ramenait les yeux éteints, la lèvre pendante, sans voix, presque sans souffle !...

Pauvre Mastai ! saint et bon Pape ! Qu'est-ce qu'il doit dire là-haut lorsqu'il voit Léon XIII envoyer des brefs de félicitation à celui qui l'a ainsi trainé, non dans la boue, mais dans le purin !

Vous ne pouvez vous imaginer ce que c'est que de passer en revue, même à la hâte, même en évitant de les toucher longtemps du doigt, ces livres de stercoraire : les *Borgia* (*Histoire d'une famille de monstres*). *A bas la Calotte*, les *Jocrisses de sacristie*, les *Bouffe-Jésus*, « ouvrage anticlérical, soporifique et miraculeux, Moniteur officiel des Syllabusons et des Vaticanards. » Nous voyons là le R. P. Trousse-Jupes demander qu'on vote une adresse au Pape ; l'abbé Cinq-contre-un s'occupe des ouvriers, et il est appuyé par

l'abbé Belle-Tante, mais le cardinal Hector de la Sodomie demande qu'on renvoie à l'année suivante la solution de cette question et il entonne le *Veni creator*.

Il y a quelques mois, quand parut le curieux volume de M. Quentin-Bauchart : *La Caricature pendant le Siègè et la Commune*, j'eus la curiosité de regarder ma collection ; elle n'est pas complète et contient à peine 400 à 500 pièces. Pendant toute une journée, je vis repasser devant moi ce Paris du siègè, ce Paris étrange, qui, mourant de faim et toujours sous les armes, trouvait encore moyen d'accrocher aux clous de toutes les échoppes près d'un millier de charges, de caricatures et de dessins. Rien n'est épargné dans cette œuvre incroyable qui restera comme un des étonnements de l'histoire ; les souverains et les ministres d'hier sont attachés à tous les piloris, les hommes d'État républicains acclamés la veille sont jetés aux Gémonies le lendemain.

Rien n'est épargné... je me trompe, et c'est une observation qu'on a faite avant moi : une figure n'apparaît jamais au milieu de ces Saturnales qui commencent au Quatre-Septembre et finissent aux journées de Mai. Pendant ce temps de liberté absolue, dans l'effroyable déchaînement de toutes les passions et de toutes les colères, dans l'exaspération de cette ville qui s'est endormie en pleine joie et qui se réveille tout à coup dans les horreurs d'un siègè, nul Français n'a eu l'âme assez vile pour outrager la blanche cornette de la Sœur de Charité...

On eût dit que ce Paris soulevé ressemblait au Forum de Rome... La sédition grondait sous l'ardente parole des Gracches ; les sicaires de Clodius étaient aux prises avec les amis de Milon ; on vociférait, on se menaçait, on s'égorgeait. Soudain, les clameurs s'apaisaient et les poignards s'abaissaient... A l'entrée de la place qui retentissait des cris de la guerre civile, venaient d'apparaître les licteurs qui précédaient le blanc cortège des Vestales...

Le premier qui outragea les saintes Filles de Saint-Vincent de Paul, le premier qui releva impudiquement la robe de bure sacrée pour tous fut le favori actuel de l'Archevêché et de la Nonciature.

C'est une date, un degré dans l'égot. Si on avait un bouomètre pour indiquer l'étiage du fleuve fangeux qui a coulé sur la France, on trouverait ceci indiqué avec un nom.

La voici la Sœur de Charité, dans l'*Album anticlérical* (dessins comiques de Pépin sur le texte de Léo Taxil); elle a son vrai nom : *La petite Sœur qui quête*.

C'était pendant le carême. L'aumônier du couvent prêcha un sermon tout à fait pathétique, sur les larmes que font verser au Christ les péchés des humains. « Mes Sœurs, dit l'abbé qui était un savant, quand une de vous oublie de dire sa prière en se levant, du ciel alors tombe une larme du Christ, *lacryma Christi*. Quand un impie blasphème, nouvelle larme du Christ, *re-lacryma Christi*. Chaque péché est une larme, *semper lacryma Christi*.

Les larmes du Christ pleurant sur les fautes des hommes, vous devinez comme cela prête aux commentaires crapuleux...

La sœur Marie des Anges boit du *lacryma Christi*; elle est saouée à rouler, elle est raccrochée par un rapin; elle est mise au violon et au bout de neuf mois nous la retrouvons dans le dessin final avec un énorme bedon qu'elle étale.

Il nous faut poursuivre encore et surmonter un dégoût qui se traduit d'une façon tout à fait physique. En se promenant dans cette sentine, on croit à chaque instant être arrivé aux derniers hoquets; on se trompe; il y a encore un nouveau monceau d'excréments, une nouvelle flaque de déjections.

La *Vie de Jésus-Christ* qui traîne sur les quais est peut-être ce qu'on peut imaginer de plus ignoble dans cette œuvre où l'ignoble est partout (1).

(1) *Vie de Jésus*, par Léo Taxil; dessins comiques de Pépin.

La Vierge est couverte d'immondices. Tout ce qui la concerne est, d'ailleurs, le développement d'une calomnie abjecte du Talmud que j'ai déjà flétrie et qui nous montre la Vierge accoupleuse de femmes et en-grossée par un soldat nommé Panther.

Tandis que Joseph parlait, Marion avait un peu repris contenance. Elle essaya d'amadouer son fiancé, esquissa une moue caline, pour lui faire avaler la pilule :

— Joseph, mon gros lapin, je vous donne ma parole d'honneur que je suis toujours digne de vous... Aucun homme ne peut seulement se vanter d'avoir baisé le bout de mes doigts...

— Ta, ta, ta, je ne prends pas des vessies pour des lanternes... Qui donc, si ce n'est un homme, vous a mis dans cette fichue position ?

— C'est le pigeon, Joseph !

Pour le coup, le charpentier se fâcha tout rouge.

— La vaurienne ! elle se moque encore de moi par-dessus le marché... Nom d'une pipe ! C'est fièrement heureux qu'elle ait commencé ses cascades avant que nous ayons passé devant le maire... Une fois le conjungo accompli, c'est Bibi qui aurait été dans de beaux draps !...

Là-dessus, Joseph se retira furieux. Il est regrettable que l'évangéliste Matthieu, qui nous fait part de cet incident, ne nous ait pas donné le texte des récriminations du bonhomme aux fleurs de lys. Les paroles que je viens de prêter au fiancé de Marie doivent être bien faibles à côté de celles qu'il a dû réellement prononcer. « Vaurienne » et « galopine » sont des qualificatifs fort pâles auprès de ceux qu'a certainement appliqués à sa fiancée infidèle le charpentier vexé ; car il est à présumer que notre manieur de rabot et de varlope n'a pas mis des gants pour dire à Marion tout ce qu'il avait sur le cœur.

Quant à Joachim et Anne, ils en étaient comme des tourtes, ils ouvraient une bouche démesurée, tant chez eux l'étonnement était extrême.

Lorsque Joseph fut sorti, il y eut un attrapage dans toutes les règles. Les mots désagréables grêlaient sur Marion. Le papa et la maman voulaient savoir à toute force quel polisson du voisinage était l'auteur de ce que Joachim et Anne,

Réponse. Il en est de Jacques comme d'un débiteur qui sait que son créancier souffre, quoiqu'il n'ose par bonté ou timidité lui réclamer son dû. Comme donc le débiteur est tenu en ce cas de payer son créancier, quand il le peut, de même Jacques doit rendre le devoir à Blaisine, si cela lui est possible.

Il n'en est pas ainsi de la femme, à parler généralement ; parce que, dit S. Thomas, les hommes n'agissent pas avec la même discrétion pour demander le devoir à leurs femmes. Cependant, comme il y a des maris que l'inégalité des conditions, la fierté de leurs femmes, une timidité naturelle, mettent dans le cas de Blaisine, leurs épouses sont obligées de se rendre à leurs désirs, quoique tacites et indirects.

Parfois aussi ces manuels doivent toucher à un domaine qui fait partie de la mission sociale du prêtre. Nous avons déjà constaté la légitime émotion produite par ces désolantes statistiques du docteur Lagneau qui affirme, à l'aide de chiffres irrécusables, la natalité toujours décroissante de la France, l'infécondité volontaire de ce peuple qui fait quatre fois moins d'enfants que les peuples voisins, les Allemands, les Anglais, les Russes. Pour le salut même de la Patrie, le prêtre doit rappeler à ceux qui s'adressent à lui le véritable but du mariage et la signification de la parole de l'Écriture : « Croissez et multipliez ! » Il doit répéter aux chrétiens qui s'efforcent par tous les moyens d'éviter la charge des enfants, ce que le poète Martial disait aux payens de son temps :

Quod perderis homo est.

Quelque délicat que soit le sujet, l'Église, en un mot, doit se préoccuper de tout ce qui touche à la perpétuité de l'espèce humaine ; dans l'intérêt même de notre race française, elle doit parler, pour en condamner l'emploi, de ces frères rubans que certains maris, disciples de Malthus, vont acheter, dans les environs du Palais-Royal, à un gros homonyme de l'ancien roi de Serbie.

C'est ce qu'a fait Mgr Bouvier en citant dans ses *Diaconales* deux décisions de la Sacrée-Pénitencerie sur ce point.

Pour ne laisser aucune interrogation sans réponse, ces manuels sont obligés de sonder l'abîme des dépravations humaines.

On y voit les œuvres mauvaises
 Ecrites en fauves sillons,
 Et les brûlures des fournaïses.
 Où bouillent les corruptions;

Les débauches dans les Caprées,
 Les tripots et les lupanars,
 De vin ou de sang diaprées,
 Comme l'ennui des vieux Césars.

Nul n'avait songé à retirer ces livres de l'armoire secrète pour laquelle ils étaient faits ; la plupart des laïques en ignoraient même l'existence. Taxil, ancien élève de séminaire, savait qu'ils existaient et il eut la monstrueuse idée de les mettre à la disposition des jeunes hommes et des jeunes filles.

Cela s'appelle les *Livres secrets des confesseurs dévoilés aux pères de famille*, le fameux livre lancé par la *Lanterne*, « seule édition complète publiée par M. Léo Taxil, et contenant les *Diaconales* de Mgr Bouvier, le *Compendium* et la *Mœchialogie* ou *Cours de luxure*, traité des péchés d'impuretés et de toutes les questions matrimoniales par le R. P. Debreyne, religieux trappiste. »

Dans cette œuvre de scélératesse, Taxil fut véritablement infernal. A cinq francs, le volume lui semblait encore trop cher ; pour arriver jusqu'aux petits et leur révéler tous les secrets de la Débauche, il publia un volume à un franc cinquante et il en inonda la France. (*Les Pornographes sacrés : la Confession et les Confesseurs*, par M. Léo Taxil ; en vente chez l'auteur et chez tous les libraires.)

Vous voyez l'effet produit par ces lectures dans les milieux populaires.

Qui ne connaît cette gravure qui est un des chefs-d'œuvre de l'art licencieux du dix-huitième siècle : *Honny soit qui mal y pense*, « dédiée et présentée à Son Altesse monseigneur le duc de Chartres? » Une jeune fille est étendue sur un fauteuil, un livre languissamment retenu sur les genoux par la main gauche. On ne voit pas la main droite, mais le visage pâmé, les yeux noyés par la volupté, ne se chargent que trop de vous dire ce que fait cette main sous la jupe...

Le vrai titre de cette estampe serait le Mauvais livre, le Livre qui éveille les mauvaises pensées, les pensées lubriques, et l'estampe pourrait servir de vivant commentaire à l'œuvre de Taxil.

Des milliers d'êtres, jusqu'alors innocents, eurent, grâce à ces livres, la révélation de mystères turpides, de vices insoupçonnés, de raffinements inconnus dans le mal. Il ne s'agissait plus seulement de l'attraction passionnelle qui, au printemps, lorsque les oiseaux chantent dans les nids et que la Nature est en amour, a toujours, depuis que le monde est monde, fait courir Daphnis après Chloé et Pierre après Françoise. C'était autre chose. Tous, désormais, pouvaient avoir accès dans le musée de Naples ; devant des enfants de douze ans on tirait le rideau des alcôves où des courtisanes, expertes en toutes les prostitutions, avaient quintessencié la Débauche. Pour un franc, les Sodome et les Lesbos se racontaient devant la jeunesse.

Grâce à la propagande maçonnique et à la publicité de la *Lanterne*, on trouvait ces livres partout et on les retrouve encore, car Taxil, qui nous raconte qu'il a dépensé 5,000 francs pour meubler « un petit coin », n'a jamais songé à retirer ces infamies de la circulation. C'est M^{me} Taxil, paraît-il, qui est propriétaire des publications de la *Bibliothèque anticléricale* et c'est ce qui explique qu'on puisse acheter en même temps, chez le même libraire, *L'Empoisonneur Léon XIII* et les

livres de Taxil honorés d'un bref de ce pape empoisonneur.

On rencontre ces malpropretés dans les moindres hameaux, noircies par les mains calleuses qui les ont feuilletées, maculées de taches de vin ; elles ont pris la place qu'occupaient jadis sur la tablette le livre de messe, le catéchisme et l'almanach de Mathieu Laënsberg qui suffisaient à nos bons ancêtres.

Parfois, un père de famille a honte ; il a acheté le volume parce qu'on y attaquait les curés et il est dégoûté de ce qu'il lit ; il jette l'œuvre ignoble au grenier ; un enfant la retrouve, la lit et, en cachette, la fait lire à ses petits camarades...

Voulez-vous savoir ce que pense de l'homme qui a corrompu tant d'êtres, le représentant du Pape, le Nonce apostolique, Mgr Rotelli, archevêque de Pharsale ? Lisez la *France chrétienne* du 12 juin 1890, qui rend compte de la conférence faite contre l'Antisémitisme à la salle des Capucines.

Le lendemain de la conférence, S. E. le Nonce apostolique a fait déposer sa carte chez M. Léo Taxil !

C'est là un trait tout à fait « fin de siècle » et qui confirme ce que nous avons dit de l'allure baroque, extravagante, caricaturale et bouffonne que prennent les sociétés qui finissent.

Quand on songe à ces innombrables petites filles de l'atelier ou de la campagne souillées par ces lectures immondes, et qu'on voit Rotelli fraterniser avec l'auteur de toutes ces cochonneries, il ne faut désespérer de rien. Nous pouvons nous attendre à voir quelque jour le Noncé apostolique, avec ses fines dentelles et son camail violet, se promener bras dessus bras dessous avec les imitateurs de Vodable ou de Menesclou.

Encore la comparaison n'est-elle qu'à moitié juste. Les malheureux qui commettent ces crimes qui épouvantent Paris appartiennent, pour la plupart, plus au

médecin qu'au bourreau ; ce sont des brutes irresponsables ; ils ont les méninges en bouillie ; ils portent le poids de toutes les hérédités fatales. Ici, c'est le crime intellectuel ; l'élève du séminaire qui se dit froidement : « Je vais gagner de l'argent en souillant l'âme des petites filles et des petits garçons. »

Alors le Nonce lui envoie sa carte...

Ceci ne nuira pas à Rotelli dans le monde de la Nonciature, près des marquises et des comtesses devenues dévotes après le départ du dernier amant, et pour lesquelles la Religion se réduit à des grimaces et à des simagrées ; mais plus d'un ouvrier libre-penseur comprendra ma tristesse de chrétien devant un tel spectacle et se dira : « Quels ruffians que ces prélats romains ! »

Rotelli, lui, est enchanté de lui-même.

C'est le monsignor italien qui bouleverse toutes les notions de nos bons chrétiens français de droite et pure conscience. Les nôtres arrivent à Rome pleins d'illusions, avec toute la candeur d'une âme ingénue ; on leur dit de déposer la sacoche du Denier de Saint-Pierre qu'ont gonflée les aumônes précieuses devant Dieu de tant de pauvres croyants et, quand c'est fini, tout le monde romain, clérical ou anticlérical, noir ou blanc, leur rit au nez.

Ils trouvent des prélats de la maison du Pape pensionnés par Crispi, d'autres servant d'agents secrets à deux ou trois gouvernements à la fois. Ils dînent chez une grande dame qui réunit à sa table les membres du Sacré-Collège et, en sortant, un ami qui connaît Rome aussi bien que M. Henri des Houx leur apprend ce que c'est que cette grande dame ; après avoir été célèbre à Paris, elle a épousé le fameux marquis de Maubreuil et d'Orvault qu'elle faisait dîner à la cuisine. Le père Schumacher était cocher, le frère voulut assassiner sa sœur et fut envoyé au bagne à la suite d'un procès qui fit un bruit du diable à la fin de l'Empire ; nous avons vu tout cela, nous autres, qui

ne sommes pas encore arrivés à l'extrême vieillesse.

Les malheureux sentent que leur foi s'en va ; ils se hâtent de partir, ils ne peuvent plus prier que lorsqu'ils sont revenus en terre française, dans leur paroisse à eux, là où les prêtres sont, comme eux, de braves gens.

Si ces pages lui tombent sous les yeux, Rotelli ne comprendra même pas en quoi sa conduite est honteuse ; il a une obnubilation complète du sens moral. La vertu pour lui consiste à payer fidèlement son terme à Calmann-Lévy chez lequel il avait élu domicile en attendant que la marquise de Plessis-Bellièvre eût déshérité ses parents pour lui léguer un hôtel. Il fermerait impitoyablement les portes de sa chapelle à quelque chrétien honnête et peu fortuné qui souhaiterait être marié là ; il l'ouvre toute grande à M. de Gontaut-Biron pour épouser la fille de M. de Lesseps qui a ruiné des milliers de naïfs. Telle est la morale de ce Nonce.

« Il n'est pas politique ce Français, murmurerait-il peut-être en me lisant ; il n'a pas compris la *combinazione*. Léo Taxil est bien avec Son Excellence moussu le baron de Rothschild et moussu le baron de Rothschild est bien bon ; il m'a fait faire des petites affaires. »

Ils sont tous comme cela dans ce pays-là et l'archevêque de Pharsale n'a pas plus de scrupule à faire sa cour aux Juifs que Nigra n'en éprouvait à faire le *risotto* de l'Impératrice dans une casserole en argent.

Le modèle de tous ces monsignori qui font lire leur bréviaire par leur valet de chambre, tandis qu'ils ont pour livres de chevet Machiavel et l'Arétin, c'est Albéroni dont Saint-Simon nous a raconté les débuts.

Le duc de Vendôme, on le sait, donnait ses audiences sur sa chaise percée et Albéroni fut pris d'enthousiasme au moment où Vendôme se levait. « *O culo di angelo!* » s'écria-t-il, et il embrassa avec transport. Albéroni fut fait cardinal, Rotelli le deviendra aussi...

Rotelli serait même cardinal depuis un an si l'on

n'avait voulu laisser l'oubli se faire autour d'un procès qui s'est déroulé à la cour d'assises de Pérouse au mois de mars 1890. Il s'agissait d'un pharmacien, que Rotelli connaît fort bien, et qui avait assassiné son frère à coups de couteau ; le frère était un chanoine que Rotelli connaît bien aussi.

On a craint que dans le Sacré-Collège moderne le représentant d'une race de fratricides ne parût un peu trop seizième siècle ; on a appréhendé aussi que la nouvelle Éminence n'éprouvât quelque embarras pour prêcher aux impies l'exercice des vertus de famille.

Vous savez, Excellence, que je ne suis pas comme votre ami Taxil et que, lorsque j'affirme un fait, c'est qu'il est absolument vrai.

Il faut constater que, pour les catholiques de l'aristocratie, cette carte envoyée au corrupteur de tant de jeunes êtres n'a rien de particulièrement révoltant.

Les habitués des hôtels de l'avenue Bosquet n'ont pas les délicatesses, les susceptibilités d'épiderme des plébéïens qui aiment ou qui méprisent violemment ; qui, même lorsqu'ils ne fréquentent pas l'Église, souffrent de voir un prêtre tomber aussi bas que Rotelli. L'idée qu'un homme qui a bavé, vomé, expectoré sur le Christ puisse toucher maintenant les choses saintes de ces mains encore mal essuyées des excréments qu'il lançait jadis à pleines mains contre la Vierge ou les Sœurs de Charité, ne choque pas les âmes prétendues distinguées comme elles nous choquent nous-mêmes.

L'accoutumance a produit là son effet ordinaire. Le fait de se trouver trop familièrement et trop fréquemment en contact avec le Divin matérialise encore les natures inférieures ; ne pouvant arriver à se hausser jusqu'à ce Divin, elles l'abaissent jusqu'à elles.

Pour les femmes comme pour les hommes de ce monde qui ont été élevés dans des établissements congréganistes, les rapports avec l'idée divine, le devoir

accompli envers Dieu par la prière, l'assistance aux offices a commencé par être une corvée, un *pensum*. Ce devoir est devenu ensuite une habitude et maintenant il est pour la plupart une attitude, une tenue, une pratique, en un mot. Ils en sont tous arrivés, plus ou moins, au moulin à prières du Japon ; ils sont dans le simulacre dont parle Carlyle, dans l'idolâtrie, c'est-à-dire dans l'adoration tout à fait machinale de l'image peinte, du morceau de bois doré ; ils ne pénètrent plus dans l'essence du christianisme ; ils ne se doutent même pas des traditions que certaines figures de saints représentent pour des âmes françaises.

C'est un sens qui manque à ces classes-là. Songez que c'est l'OEuvre de Saint-Michel qui se charge d'imprimer les journaux de Taxil ! que ce sont des Frères, les Frères de l'École Saint-Nicolas, qui composent le journal d'un homme qui a entraîné dans l'égout les malheureux instituteurs religieux, qui les avait réduits à ne plus oser se montrer dans les rues dans la crainte de s'entendre traiter de sodomites.

Évidemment, ces pauvres Frères restent quand même des gens estimables, mais il est visible qu'ils n'ont pas la notion de leur dignité d'hommes, ce sentiment du respect de soi qui doit subsister quand même chez le Religieux.

Ce ne sont pas des mâles ayant dompté leurs sens pour pratiquer une chasteté héroïque ; ce sont des neutres embrassant ceux qui les ont couverts de fange et hostiles au fond à ceux qui les ont si souvent défendus.

Pour eux et pour nous, Saint Michel évoque des idées tout à fait différentes. Saint Michel, pour nous, c'est le grand Saint national du quinzième siècle, le Saint dans lequel la Patrie espéra pendant la guerre de Cent-Ans. Le sanctuaire de Saint Michel, le Saint Michel du Péril de la mer, l'imprenable forteresse, était le lieu sacré vers lequel se tournaient tous les regards, vers lequel allaient tous les pèlerinages.

On vit là jusqu'à des pèlerinages d'enfants. Des extrémités de la France des enfants se mettaient en route, marchaient droit devant eux... Dans les naïves enluminures des missels, on aperçoit les bons religieux montés sur les remparts et levant les bras au ciel en donnant tous les signes de la plus complète stupéfaction, un jour qu'ils voient une bande de bambins portant le bourdon de pèlerin se diriger vers le moustier.

En chemin, il arrivait des mésaventures à ces gamins en déplacement. Un jour, quelques-uns d'entre eux, ayant grand-faim, entrèrent chez un hôtelier, mangèrent avec un appétit tout juvénile et ne purent payer. L'hôtelier leur flanqua des soufflets et les chassa à coups de pied. En se retournant, il trouva sur le dres-soir le prix du repas des enfants et, touché par ce prodige, il courut après les petits, leur remit l'argent et leur demanda pardon.

Tout venait à Saint Michel. C'est dans la forteresse, sous la protection du saint guerrier, que Duguesclin, quand il allait combattre, laissait sa femme Jeanne de Laval, celle qui, par une admirable intuition féminine, envoya à Jeanne d'Arc, au moment où elle partait pour le siège d'Orléans, l'anneau du vaillant connétable.

C'est Saint Michel, qui hantait toutes les imaginations d'alors, qui apparut le premier à Jeanne d'Arc dans le jardin de Domrémy. C'est au cri de : « Saint Michel ! » que Jeanne s'élançait au plus épais de la mêlée ; c'est Saint Michel qu'elle invoquait encore du fond de sa prison.

Allez donc parler de toutes ces traditions naïves et sublimes, enfantines et héroïques à des habitués de la Nonciature ; dites-leur, qu'après tout, cette histoire fut celle de la France, ils vous regarderont comme des hallucinés ou des chimériques.

Demandez à voir l'*Œuvre de Saint-Michel*. Vous trouverez des Frères en train de lever la lettre devant la copie d'un Taxil et riant sans doute des scatologies

d'autrefois : « La cheville dans le trou... Cinq contre un... La veuve Poignet... » Pouah !

Au milieu de tout cela, le pauvre Saint Michel, qu'on aperçoit sur la vignette de l'Œuvre, portant la cuirasse squammée d'or et brandissant l'épée flamboyante, fait une drôle de figure. *Quis ut Deus ?* dit la devise.

Léo Taxil m'a reproché de fréquenter les pires ennemis de la société, les Jules Guesde et les Benoit Malon. Je n'ai eu qu'une fois le plaisir de dîner avec Jules Guesde ; il est vrai que j'ai eu des rapports de cordiale amitié avec Benoit Malon, et que j'ai regretté qu'ils aient été interrompus par la maladie qui a forcé le grand écrivain socialiste à se réfugier au Cannet. Ce que je puis déclarer, c'est que parmi les révolutionnaires, les athées, les socialistes, les positivistes que j'ai fréquentés, je n'en ai pas connu un seul qui fût assez mal-propre pour écrire la *Vierge aux water-closets*. Ces plaisanteries de cabinets inodores peuvent être regardées comme très drôles par le représentant du Pape qui envoie sa carte à leur auteur. Dans les milieux intellectuels d'un ordre un peu élevé, elles n'exciteraient que les haut-le-cœur de ceux qui sont le plus hostiles à l'Église.

Pour la plupart des socialistes, l'homme n'est qu'un accident dans la Matière en perpétuelle transformation, le Paradis est vide comme l'était l'antique Olympe, et les poétiques légendes qui ont bercé l'âme enthousiaste de nos pères sont en train de disparaître sous le souffle desséchant de la Science. Louis Bouilhet, dans ses *Poésies posthumes*, nous a montré le dernier pontife d'un culte qui mourait :

Le vieux prêtre courbé qui porte la colombe,

venant offrir dans le sanctuaire désert le sacrifice suprême à un Dieu qui n'a plus de fidèles. L'heure est proche, selon certains socialistes, où le prêtre de Jésus-

Christ viendra, lui aussi, prier dans la solitude comme priaient il y a quinze cents ans le Flamme de Jupiter.

Il est permis aux croyants de s'attrister de cet état d'esprit, mais il faut reconnaître qu'il y a bien loin de là aux puantes vilenies qui ont valu à Léo Taxilla la sympathie de l'archevêque de Pharsale qui, à ne vous rien cacher, me semble être un archevêque fort sale...

Quelques-uns éprouvent même, devant ces dogmes dont ils nient le caractère surnaturel, la mélancolie mêlée de respect qu'inspirent les choses qui finissent, lorsque ces choses furent grandes par elles-mêmes et ennoblissantes pour l'âme humaine.

Chez les Positivistes, la Vierge, loin d'être insultée et bafouée, a gardé une place dans les hommages publics dus aux pures images qui ont consolé et grandi l'Humanité. Pour Auguste Comte, la Vierge, intermédiaire entre Dieu et l'homme, jetant dans le rude Moyen Age un élément de tendresse, annonça la part plus grande qui allait être faite à l'amour de l'Humanité dans les préoccupations des peuples.

D'admirables efforts, écrit Auguste Comte dans la *Politique positive*, furent alors tentés pour instituer le culte systématique de la Femme, précurseur nécessaire de l'Humanité. On leur dut, au principal siècle du Moyen-Age, la prépondérance croissante du type le plus suave que comportât la révélation occidentale. Cette médiatrice vraiment humaine annonçait mieux que le divin Médiateur l'état normal de notre culte. Son ascendant graduel, à la fois systématique et spontané, devenait d'autant plus décisif que les âmes supérieures s'efforçaient alors d'humaniser ce type idéal, en repoussant le zèle mystique qui tendait à le dénaturer. Les principales effusions du Dante envers la nouvelle déesse, s'appliqueront désormais à l'adoration de la Femme et de l'humanité, surtout dans le tercet caractéristique.

In te misericordia, in te pietate.

In te magnificenza, in te s'aduna.

Quantunque in créature è di bonitate.

CONCLUSION

Voilà des Strauss, des Sigismond Lacroix, des Calvinhac, pour prendre des noms au hasard. Ils ont tout contre eux : l'un a été condamné pour désertion ; l'autre est un Juif polonais d'origine sordide ; le troisième a vu son élection au Conseil municipal cassée parce qu'il n'avait pas de domicile. Ils sont sans aucune espèce de valeur, ne présentent aucune surface, ne disposent d'aucune ressource, mais ils trouvent des gens qui les poussent, qui les soutiennent, qui les commanditent. Les Loges les hissent, les appuyent et ils deviennent tout jeunes conseillers municipaux ou députés en attendant qu'ils soient ministres.

Voilà maintenant un écrivain dans toute la force de l'âge, en pleine possession de la renommée : il ne demande rien à personne ; il a gagné, par son travail, de quoi payer ses frais d'élection. Il brigue le plus modeste des mandats ; il est dans des conditions particulièrement favorables ; il habite le quartier depuis quinze ans ; alors même qu'il y était très pauvre, il y a vécu très honorablement ; il a payé régulièrement son épicier et son charbonnier et le quartier est un vieux quartier de Paris dont les habitants sont pour la plupart d'honnêtes gens et, en conséquence, sont assez portés pour les honnêtes gens comme eux.

Alors, du fond d'un hôtel magnifique, un député conservateur ameuté tous les catholiques contre un homme qui a défendu l'Eglise; tous les membres du Conseil de fabrique, sauf un, tous les affiliés de sociétés religieuses votent contre lui; il obtient une minorité, précieuse sans doute par la qualité, mais insuffisante comme quantité, et il va prendre l'air à la campagne, — ce que je fis...

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. V

LIVRE PREMIER

PAROLES TESTAMENTAIRES

I

La raison d'être de ce livre. — Pourquoi l'Antisémitisme n'a-t-il pas triomphé encore? — Un bon conseil. — Un souvenir de Frohsdorff. — Une fausse conception de la situation. — La fiction et la réalité. — L'histoire se fait. — Le cardinal de Lavignerie et M. de Vanssay. — Le comte de Chambord et M^{me} Récamier. — Un vrai Capétien. — L'année de l'aveu. — Les conservateurs. — La peur de Rothschild. — Dupont à Baylen. — Les ordres religieux. — La génération formée par les Jésuites. — Le parti jésuitique. — Tous les chefs catholiques contre nous. — Avant et après le 1^{er} Mai. — L'article 7 reparait. — La Lanterne et les Dominicains du Havre. — Le Jacobin domestiqué. — « Lâchez le chien! » — Brisson travaille. — Une revue des misères humaines. — La viande à bon marché. — Jeanvrot s'en mêle. — Un village de Seine-et-Marne en 1890. — La vraie main-morte. — Dialogue de la vache et du Juif. — Aux Vaux de Cernay. — Palanquin et chaise percée. — Le Juif tour à tour insolent et vil. — La Bécasse impertinente. — Un concierge gentilhomme. — Le premier acte des *Parisiens*. — Oppert de Blowitz. — L'inauguration de l'Exposition. — Ce que la Ligue antisémitique a reçu. — Edouard de Rothschild et le baron Hirsch au Cercle de la rue Royale. — La descente de la courtille du Boulangisme. — On s'accoutume à la boue. — Le comité de la bourse de la duchesse. — Les Juifs dans le Boulangisme. — La dresseuse de lapins. — « Fin de siècle » et « fin de France ». — La duchesse d'Uzès. — Le droit d'Asaka-Méropié. — Le Juif opère dans le monde. — Arthur Meyer et Bocher. — Le Philistin vaincu par le Juif. — Le triomphe du *chand d'habits*.

LIVRE DEUXIÈME

LA PRESSE ET L'ESPRIT PUBLIC

I

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORGANISATION
ET LE FONCTIONNEMENT DU JOURNALISME CONTEMPORAIN

Obstacles apportés au développement de l'Antisémitisme par l'organisation actuelle de la Presse. — Ce que les Maîtres de la Pensée pensent de la vénalité de la Presse. — Pasteur, Jules Simon et Mézières au Crédit foncier. — M. Le Trésor de la Rocque. — La publicité du Crédit foncier. — L'Association des journalistes républicains et le Chantage. — La fausse monnaie des mots. — Différence entre la Réclame et le Chantage. — Une pantomime sociale. — Razzia et contre-razzia. — Les députés qui touchent. — Un discours de M. de Lamarzelle. — Les articles littéraires. — Journalisme d'hier et d'aujourd'hui. — Vieux et jeunes. — Quelques portraits de journalistes : M. Francis Magnard, Paul de Cassagnac, Sarcey, Henri Rochefort. — La fin de Thraséas. — Paul Strauss ou le laïcisateur pour les autres. — Séverine et Violette. — Le socialisme du Boulevard. — La figure que prendrait la Charité si elle descendait sur la terre. — Le rire de Gyp

57

II

LE PARTI BOULANGISTE ET L'ANTISÉMITISME

Toujours la question d'argent. — Les variations de Paul Déroulède. — Le vice-président de la Ligue des Patriotes et la poudre sans fumée. — Les munitionnaires de la Triple Alliance. — Un journaliste boulangiste délicat. — Laguerre et Rothschild. — Les 135,000 francs du comte de Paris. — Un joli aplomb. — La grandeur des humbles.

91

III

IMPOSSIBILITÉ POUR LES FRANÇAIS DE CONNAITRE
LA VÉRITÉ

Le mensonge juif. — La goutte d'eau des tyrans de Padoue. — Apparence de choses et caricatures d'hommes. — M. de Gavardie. — Laur ou le Compagnon du Tour de France. — A Nohant. — L'accaparement des sardinières. — La ruine d'une industrie française. — L'Anglais chez nous. — Seul de tous les membres de la Gauche, M. de Mahy a

un peu de pudeur. — La question du pétrole. — Le Pacte de famine. — Ce qui se passerait au moment de la guerre. — Le monopole Hachette. — Un écrivain honnête. — Le *Clergé sous la troisième République*. — Ce que préfère la maison Hachette. — Spécimens de la littérature adoptée par une respectable maison bourgeoise du dix-neuvième siècle. — La Vénus de M. Catulle Mendès. — Quelques Zolatries. — Le discours de M. Maurice Barrès. — La Droite vote pour Guyot, ancien rédacteur de la *Lanterne*, et acclame Messire Luc. — Le millionnaire M. de Lanjuinais et ses amis abandonnent le pauvre écrivain catholique. — Les petites librairies de province sacrifiées. — Le triomphe du rut. — Rothschild maître absolu de la France. — Le drainage de l'or. — Une affirmation de Chirac. — Dans les autres pays les Juifs exploitent, en France ils trahissent. — Rothschild et l'Italie. — Les emprunts fantastiques.

107

IV

LA QUESTION JUIVE A L'ÉTRANGER

Ignorance des Français sur tout ce qui se passe à l'étranger. — Guillaume II. — Les débuts d'un règne. — Israël reprend possession de l'Empereur. — Une déclaration des *Archives israélites*. — Assuérus-Guillaume et Mardochée-Singer. — Le Badhan. — Triomphe de Miquel. — Un Rouvier allemand. — Disgrâce de Stœcker. — Une bonne affaire et une mauvaise action. — Grandeur d'âme du Czar. — Les Juifs en Russie. — La syphilis industrielle. — Un article du *Nord*. — Dangers qui menacent le Czar. — Le Juif Adler. — Un insulteur de la France décoré par le gouvernement français. — Dédaigneuse réponse de M. de Kotzebue. — La mort d'Alexandre II. — Les Nihilistes trahissent leur race. — L'assassinat de Bralystok. — Le meeting d'indignation de sir Henry Isaacs. — Un peuple de cannibales. — L'Angleterre et l'Irlande. — La philanthropie de Jameson. — Les évêques anglicans. — Les exploits de sir Henry Isaacs à Paris. — Le magasin des Grands Boulevards.

140

LIVRE TROISIÈME

ANÉMIE — ANESTHÉSIE — ATARAXIE

I

Impossibilité de faire sortir les Français actuels de leur apathie. — Les réunions publiques. — Le Conseil municipal et les souscriptions irréductibles. — Les Français ne sont pas pessimistes. — La conception qu'ils ont de la vie. —

Dégénérescence complète du sens moral. — Les idées nouvelles sur le vol et la prostitution. — Osiris Iffla ou le Bienfaiteur de l'Humanité. — Le culte des grands hommes. — L'enthousiasme de M^{me} Adam. — Ce que la Cour d'appel de Bordeaux pensait de ce Dieu égyptien. — Il y a vingt ans. — Le président Toutée et le *Bal des Vaches*. — Un coin de province. — Maës et son ami Le Senne. — La diminution des naissances. — La *Mort aux gosses*. — Les deux pèlerinages. — Indifférence devant les catastrophes financières. — Les actionnaires de Panama. — Le silence des journaux. — Henri Rochefort. — Le Patriarche de l'escroquerie. — Le rapport de M. Monchicourt. — Des chiffres fantastiques. — Les gogos ont toujours confiance. — La banque Macé-Bernard et le Clergé. — Les *Placers de la Haute Italie*. — La publicité du *Gaulois*. — La mort dans le péché. — La Magistrature. — L'affaire des Métaux. — L'avocat-général Sarrut et le président Calary. — Laveissière et Comet. — Un dîner de magistrats. — L'implacabilité envers les humbles. — Un homme tué pour une fleur. — Une fête à Boulogne. — Un Code spécial pour les Juifs. — Mary Raynaud et Rodrigues. — Le marquis de Salaberry et Naquet. — « Cela va tout de même! » — La servilité des Académies. — L'élection de Bischoffsheim. — Un mandarin de lettres — Lavisse et le bon Dieu. — Le Lettré et la Bergère. — Une visite à l'Impératrice d'Allemagne. — Le mariage Hugo-Dandet.

169

LIVRE QUATRIÈME

LE CLERGÉ « FIN DE SIÈCLE »

I

LES ÉVÊQUES

Ce qu'on dit et ce qu'on pense. — Le Kulturcampf allemand et le Kulturcampf français. — Sages paroles du cardinal Czaki. — Des catholiques qui dansent. — La loi sur les congrégations. — A l'Opéra-Comique. — La statue de Bizet. — Le mari de la veuve. — Persécutés de Byzance et persécutés de Paris. — L'Épiscopat actuel. — L'opinion d'un directeur des Cultes. — Honnêteté des mœurs. — Les exceptions. — La mort d'un évêque. — A l'Opéra. — Un fonctionnaire sacré. — Situation douloureuse et précaire du clergé inférieur. — L'interdit. — Toute résistance au pouvoir est brisée. — Pour quelles causes on interdit certains prêtres. — L'évêque de Sées et le curé de La Chapelle-Moche. — Encore une négociation de M. de Mackau. — L'administration financière des évêques. — L'ancien régime fondait, le régime actuel liquide. — La propriété ecclésiastique. — Ressources dont dispose l'évê-

que. — Gaspillage et désordre. — 800,000 francs de dettes. — Un vicaire général ingénieur. — Les évêques qui changent de garnison. — Un héritage de 1,500,000 francs. — La caisse des retraites. — Un archevêque *fin de siècle*. — Le cardinal Place. — Un consul général prévaricateur. — L'Institut des Petites Sœurs des Pauvres. — La disparition du Père Lepailleur. — La fin d'un saint. — Autour d'un coffre-fort. — Un diocèse en révolution.

237

II

LES EVÊQUES ET LES ECRIVAINS CATHOLIQUES

La haine des évêques pour les écrivains catholiques. — Des défenseurs embarrassants. — Mgr Guilbert et la Presse catholique. — Pourquoi les évêques nous en veulent. — Le souvenir de saint Athanase. — Mgr Richard et l'*Univers*. — La littérature d'un neveu d'évêque. — Les *Joyeuselés en képi*. — Sans chemise! — Une note d'archevêque. — La férocité ecclésiastique. — Le supplice de l'auge en Perse. — Impossibilité de répondre. — Les bons petits camarades. — M. Paul de Cassagnac a son tour. — Une scène d'un roman de Ferdinand Fabre: — Ce qu'a souffert Henri Lasserre. — La création d'une ville. — Les Juifs marchands d'objets de sainteté. — Le blasphème dans le quartier Saint-Sulpice. — Les Pères de Lourdes. — La traduction des Evangiles et la congrégation de l'*Index*. — Incroyable inertie de Mgr Richard. — Comment on traite un archevêque de Paris à Rome. — Mgr Gibbous et les Chevaliers du Travail. — Une conversation avec l'archevêque de Paris. — Un article de M. Cornély. — Le soufflet de Mgr Darboy. — Un voyage à Rome. — Dans l'escalier. — Une audience du Pape. — Le *Journal de Rome*

282

III

L'ÉGLISE ET L'ARGENT

Des écrivains qui connaissent trop bien l'histoire. — Crise d'atonie et de pusillanimité que traversent les représentants de l'Eglise. — Le meurtre rituel. — Les divers états de civilisation. — Les sacrifices humains au Dahomey. — L'assassinat du petit Abd-el-Nour. — Un archevêque qui a peur des Juifs. — L'abbé Desportes et Mgr Thomas. — Des lettres piteuses. — *Tué par les Juifs* . . . — Hier et aujourd'hui. — Les magasins juifs et les Congrégations. — Les Sœurs quêteuses de Lille. — Un négociant qui n'est pas content. — L'opinion publique depuis les décrets. — Le monde catholique et l'Argent. — Les capitulations de conscience. — Les suicidés de distinction. — Le prêtre et le médecin. — Le Saint-Sacrement enlevé pour cent mille

francs. — A Saint-Philippe-du-Roule et à Notre-Dame. — L'abbé Frémont et l'abbé Le Nordez	320
--	-----

IV

LES CURÉS

L'éducation du séminaire. — Etroitesse et insuffisance de cette éducation. — Entrée du prêtre dans la vie. — L'inexpérience des débuts. — Les crises d'âme. — Isole- ment du prêtre. — Les machinations franc-maçonniques. — <i>L'Echo de la Dernière Bataille</i> . — <i>La France juive</i> et le clergé. — Un acte de charité intellectuelle. — Le prêtre relève la tête en voyant l'indignité de ceux qui l'attaquent. — Un livre et un âge. — Les dossiers de Juifs et de répu- blicains. — La phase des saletés. — De 1880 à 1886. — Les prêtres bons à tuer. — La conférence de la salle des Capucines. — Une institutrice qu'on révoque parce qu'elle va à l'église et un préfet qu'on honore parce qu'il va à la synagogue. — Une affiche qui aurait rendu service. — Les conservateurs ne veulent pas bouger. — Joie et peur du prêtre en lisant une page de vérité. — Mgr Dupanloup et le droit de juger les évêques. — Les pressentiments du Pape. — Pourquoi on se tait. — Une transformation iné- vitable. — Difficultés du recrutement du clergé. — Une lettre-circulaire de l'archevêque de Rouen. — La sépara- tion de l'Eglise et de l'Etat. — Les catholiques d'Irlande. — Le clergé libre et le clergé esclave	346
--	-----

LIVRE CINQUIÈME

UNE ÉLECTION MUNICIPALE EN 1890

I

LIMINAIRE	381
---------------------	-----

II

Un tour dans le quartier. — Un peu de statistique électo- rale. — Les membres de mon Conseil de fabrique. — Mo- narchistes et bonapartistes. — Le capitaine Lambelin. — Le baron Legoux. — Mon curé. — Un Suisse plein de bon sens. — Les braves gens. — Le syndicat des révoqués. — La lâcheté des gens distingués	384
--	-----

III

LE BARON REILLE ET LES CATHOLIQUES DU GROS-CAILLOU

Mon voisin du boulevard de Latour-Maubourg. — Trois bâtons de maréchaux dans une famille. — Sous le Seize-Mai. — Le Catholicisme financier. — Un administrateur très occupé. — Le bonapartisme du baron Reille 399

IV

LÉO TAXIL ET LE NONCE DU PAPE

La sincérité du défenseur des Juifs. — Les cyniques mensonges. — A propos du *Rosier de Marie*. — Un Tartarin de Marseille. — Le commodore et le commandeur. — Mon « manoir » de Soisy-sous-Etiolles. — Ce que m'ont rapporté les traductions de mes livres. — La délicatesse des Américains. — Voyage au pays des ordures. — Les *Amours secrètes de Pie IX*. — La Petite Sœur qui quête. — Les outrages à la Vierge. — Attentats aux mœurs. — Une estampe du dix-huitième siècle. — Le Mauvais Livre. — Le Nonce du Pape envoie sa carte à Taxil. — Le sens moral d'un prélat romain. — Les catholiques distingués n'éprouvent qu'une indignation modérée en présence des ignominies vomies par Taxil. — L'œuvre de Saint-Michel. — Le grand saint français du quinzième siècle. — Ce qu'on en fait aujourd'hui. — Réserve des esprits élevés de la libre-pensée devant ce que Taxil, l'ami du Nonce, couvre d'immondices 404

CONCLUSION. 438

INDEX DES NOMS CITÉS

A

Abadie, 46.
Abd-el-Nour, 322.
Aberconn, 162, 167.
About, 296.
Abrial, 127.
Adam (M^{me}), 51, 180.
Adler, 154, 155, 156.
Adler (rabbin), 328, 329.
Agnielli dei Malherbi, 412.
Aigle (de l'), 127.
Aillières (d'), 127.
Albéroni, 432.
Alexandre II, 156. *
Alexandre III, 140, 144, 147, 148,
153, 154, 156, 157, 161, 162, 167.
Alibaud, 149.
Amiel, 38.
Antigny (Blanche d'), 1, 47.
Antonelli (cardinal), 284, 314.
Arc (Jeanne d'), 229, 235, 407, 408,
435.
Ardin (Mgr), 294.
Arenberg, 127.
Aréna, 149.
Arène, 128.
Argyll (duc d'), 162, 167.
Aristogiton, 149.
Arndt, 93.
Arnold, 93.
Assed-Ferrhan, 159.
Astruc, 179.
Atchinoff, 180.
Athanasie, 285.
Augusta (impératrice), VIII.
Avenel, 66, 67.

B

Badon (Lord), 377.
Bange (de), 96.

Banuelos (M^{lle} de), 246.
Bardoux, 228.
Barrès (Maurice), 118, 126, 128, 130,
230, 359, 360.
Barrière, 37.
Bastiat, 61.
Bataiu, 61.
Baudin, 14.
Beesau, 281.
Belleva (de), 99, 100.
Bellot des Minières (Mgr), 257
Bemberg, 117.
Benoit XIV, 302, 303, 323, 328.
Beresford (Lord), 43.
Bernadette, 298.
Bernard (M^{lle}), 86.
Bernhardt (Sarah), 52, 55.
Bernheim, 245.
Bersot, 339.
Bert (Paul), 27.
Bert (Paul), 27.
Bertillon (docteur), 187.
Besson (Mgr), 249.
Beyens (baronne de), 219.
Bezançon, 127.
Biez (Jacques de), V, 155, 365, 369.
Bigot, 127.
Biré (général de), 42.
Bischoffsheim, 225, 226, 246, 324, 345.
Bismarck, 13, 40, 142, 240.
Bizet, 243, 244, 246.
Bizet (M^{me}), 244.
Blanche de Castille, 34.
Bleichröder, 134, 148.
Bloch (L.), 93.
Bloche (Arthur), 262.
Blowitz (de), 38, 39.
Blücher, 193.
Blum, 246.
Bocher (Édouard), 54, 105.
Bodan (du), 127.
Boisboisel (de), 127.

Boissier (Gaston), 226.
 Bonald (de), 174.
 Bonnemain (M^{me} de), 46.
 Bonnevie, 229.
 Borrás, 309.
 Bossuet, 293.
 Bougaud (Mgr), 288.
 Bouilhet (Louis), 436.
 Boulanger (Général), 11, 50, 51, 99,
 104, 320, 364, 395.
 Bourget (Paul), 312, 313.
 Bournand (François), 82, 118, 119,
 128, 130, 185.
 Bousquet, 221.
 Bouvier (Mgr), 428.
 Breteuil (de), 47, 127.
 Breton, 125.
 Brisson, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 35.
 Broglie (de), 229, 312, 313.
 Bromberg, 149, 359.
 Brugère (général), 242.
 Brunet, 78.
 Brunetière, 173, 226.
 Brutus, 149.
 Bunau-Varilla, 93.
 Burrhus, 148.
 Bussy (Ch. de), 87.

C

Cahen d'Anvers, 41, 191, 245, 343,
 391, 405.
 Calary, 210.
 Calmann-Lévy, 432.
 Calvinhac, 438.
 Cambier-Drumont, 311.
 Cambon (Jules), 286.
 Camondo, 43.
 Canivet (Raoul), 61, 64.
 Caraman (comtesse de), 220.
 Carlyle, IX, 57, 196, 220, 434.
 Carnot, 14, 75, 221, 242, 287, 294.
 Carnot (M^{me}), 4, 234.
 Cassagnac (Paul de), 67, 81, 127, 428,
 293, 294, 367, 410.
 Castanos (général), 116.
 Castelin, 128.
 Catherin, 394.
 Caton, 106.
 Cazenove de Pradines, 137.
 Chambord (Comte de), 4, 6, 7, 8, 10.
 Chambord (Comtesse de), 4, 7, 393.
 Chambure (de), 99.
 Charette, 10.

Charles VII, 197.
 Charles X, 10.
 Charmes (Francis), 128.
 Chartres (duc de), 42, 43, 182.
 Chartres (duchesse de), 327.
 Chauviteau, 270.
 Chesnelong, 9, 367.
 Chevalier (Aristide), 354.
 Cheval, 46.
 Chilpéric, 147.
 Chirac, III, 135, 136, 402.
 Christophe, 59, 61, 62, 64, 65, 67, 75,
 259, 359.
 Cibiel, 127.
 Circaud, 203, 204.
 Clémenceau, 35, 67, 105, 128.
 Clément (Jacques), 289.
 Clésinger, 386.
 Cochin, 386.
 Collet, 117.
 Colomb (M. de), 290, 291.
 Comet, 211.
 Comte (Auguste), 436.
 Constans (ministre), 10, 11, 21, 22,
 54, 75, 83, 102, 105, 109, 197, 320,
 402, 404.
 Corcelles (de), 269.
 Cornély, 210, 304.
 Courcelle-Seneuil, 187.
 Cousin (Victor), 228, 291.
 Crémieux (Gaston), 316.
 Crémieux (député), 86.
 Créquy, 19.
 Crispi, 389, 431.
 Crouzet, 177.
 Cunéo d'Ornano, 128.
 Curel, 119.
 Czaki (Mgr), 242, 243.

D

Daguilhon-Pujol, 386.
 Damas (Vicomte de), 386.
 Damas (Vicomte de), 386.
 Dante, 437.
 Darboy (Mgr), 304, 305.
 Darius, 13.
 Daudet père, 232.
 Daudet (Alphonse), 78, 232, 233, 241,
 244, 304, 393.
 Daudet (Léon) 232.
 Daudet (Lucien), 232.
 Daynaud, 127.

Debreyne (R. P.), 438.
 Decazes (duc), 43.
 Delafosse, 128.
 Delafosse (chanoine), 276.
 Delagneau, 99, 108, 396, 399.
 Delahaye, 127, 128, 199,
 Deloncle, 128.
 Delpit, 198, 200.
 Denfert-Rochereau, 59, 60, 338.
 Derby (lord), 159.
 Derouin, 28.
 Déroutède, 1, 91, 92, 93, 97, 101, 128,
 170.
 Desjardins, 128.
 Desportes (abbé), 322, 326, 327, 328,
 330.
 Desprez (Marcel), 81.
 Dethou, 184, 185.
 Deutz, 98.
 Deville, 386.
 Didon (R. P.), 23.
 Dillon, 84, 377.
 Donon, 102.
 Doudeauville (duchesse de), 219.
 Dournowo, 154.
 Douville-Maillefeu, 128.
 Drault, 142.
 Dreyfus (frères), 117, 221.
 Dreyfus (Camille), 128, 222, 246, 367,
 369.
 Dron, 127.
 Drummond (Henry), 205, 206.
 Drumont (Édouard), 11, 78, 127, 343,
 344, 382, 412.
 Dubarry, 9.
 Dubost (Antonin), 128.
 Dubut de Laforest, 289.
 Duc-Quercy (M^{me}), 224.
 Duguesclin, 435.
 Dumas (Alexandre), 147, 418.
 Dupanloup (Mgr), 268, 311, 371.
 Dupont (général), 16, 17.
 Duquesnel, 52.
 Duruy (Albert), 19, 184.

E

Edwards, 66.
 Eiffel, 200.
 Emely (lord), 377.
 Émile (M^{me}), 27, 183, 184.
 Engerand, 185.
 Ephrussi, VIII, 43, 117, 139; 181, 345,
 405.

Erlanger, 117, 144, 324, 345, 381.
 Estourmel (d'), 127.
 Eudoxie (impératrice), 286.
 Eusebe de Dorylée, 371.

F

F... (de), 43.
 Fabien (abbé), 294.
 Fabre, 8, 294.
 Fallières, 198, 199, 200, 264, 265.
 Fallières (M^{me}), 264.
 Faure, 127.
 Favre (Jules), 10.
 Ferry (Jules), 10, 409.
 Festetics, 42, 43.
 Féval, fils, 354.
 Flammarion, 415.
 Flaubert, 23.
 Floquet, 132, 196.
 Flourens, 249.
 Folard, 349.
 Foucaud, 179.
 Foucher (Paul), 42.
 Fould, 127.
 Fouquier (Henri), 128.
 Fourret, 125.
 Fourtou, 127, 401, 402.
 Francisisc (R. P. de), 315.
 Frédéric-Lemaître, 162.
 Frémiet, VIII.
 Frémont (Abbé), 343.
 Frescheville (de), 127.
 Freycinet (de), 15, 226.

G

Galimberti (Mgr), 315.
 Galles (Prince de), 42, 43, 148, 14
 167.
 Gambetta, 147.
 Garcia Moreno, 389.
 Gastine-Renette, 410.
 Gavardie (de), 109, 110.
 Géo Vian, 95.
 Georget (abbé), 373.
 Gérard (baron), 127.
 Germiny (de), 19, 361.
 Gibbons (Mgr), 303.
 Giedroye, 227.
 Giffard, 97.
 Gilly (Numa), 61.
 Gladstone, 163.

Glaser, 98.
 Goblet, 229.
 Gœthals, 7.
 Goldschmied, 246.
 Goncourt (de), 244, 236.
 Gonindard (Mgr), 272.
 Gontaut-Biron (de), 197, 432.
 Gonthier, 223, 224.
 Goschen, 160.
 Goudchaux, 93.
 Goupil, 260.
 Grabulosa, 416, 417.
 Grammont (comtesse de), 246.
 Granet, 128.
 Graux (Georges), 128.
 Gréard, 228, 312.
 Greffulhe, 127.
 Greffulhe (comtesse de), 220.
 Grégoire, 224.
 Grévy, 221, 242, 285.
 Grivart, 277.
 Guéranger (Don), 226.
 Guérin (Mgr), 118.
 Guesde, 434.
 Guibert (Denis), 77.
 Guibert (Mgr), 300.
 Guilbert (Mgr), 257, 284, 285.
 Guillaume II, 140, 141, 142, 143, 144,
 146, 147, 148, 149, 153, 167, 206.
 Guillaume III, 240.
 Guilleux (abbé), 280.
 Guilloutet (de), 127.
 Guitton (abbé), 277, 278.
 Guizot, 18, 228.
 Gunzburg, 159, 153.
 Guyon, 67.
 Guyot (Yves), 129, 131.
 Gyp, 90.

H

Hachette, 118, 119, 122, 123, 125,
 127, 128, 129, 185, 289.
 Halévy, 244.
 Halévy (Lud.), 312, 316.
 Halfon, 93.
 Halphen, 93.
 Hamard (abbé), 278, 280.
 Hamille, 65.
 Haussmann, 145.
 Haussonville (d'), 313.
 Hébrard, 67.
 Heine (Henri), 55.
 Heine (de Francfort), 191.

Helbronner, 246.
 Hello, 357.
 Hendlé (Préfet), 326, 375.
 Hendlé (M^{me}), 327.
 Henri (archevêque), 371.
 Henri IV, 7, 8.
 Henri V. (V. Chambord.)
 Hérédia (de), 112.
 Hérodote, 295.
 Hervé (Édouard), 67.
 Hervey (marquise d'), 220.
 Herz (Cornélius), 38.
 Hinzpeter, 146.
 Hirsch (baron de), 42, 43, 44, 50, 148,
 154, 182, 405.
 Hoche, 39.
 Hollebecque, 101.
 Houet (abbé), 278.
 Houx (Des), 315, 316, 431.
 Hovelacque, 128.
 Hoyos (comtesse), 219.
 Hugo (Victor), 184, 234, 236, 345.
 Hugo (Jeanne), 235.
 Hurard, 112.

I

Iffa. (V. Osiris.)
 Iffa (Moïse), 178.
 Ignotus. (V. Platel.)
 Isaacs (Sir), 112, 158, 161, 164, 165,
 167.
 Izambert, 128.

J

Jacobini (cardinal), 300.
 Jahn, 214, 215, 216.
 Jameson, 159, 164.
 Jamet (Marie), 272.
 Jauffret (Mgr), 256.
 Jeanvrot, 30, 31, 32, 34.
 Jeton, 221.
 Joffrin, 170.
 Jollivet (Gaston), 410.
 Jolly (Maurice), 285.
 Jomini, 349.
 Joseph (évêque), 310.
 Jourde, 67.
 Jugan (Jeanne), 272.
 Juigné (de), 127.
 Julien l'Apostat, 285.
 Jullien (Louis), 150.

K

Kahn, 246.
Kalixt, 143.
Keller, 368.
Kergariou, 115, 127.
Kersaint (comtesse de), 220.
Koning, 246.
Kotzebue, 154, 155.

L

L... , 106, 335.
Labat, 127.
Labbé (chanoine), 280.
Labryère (Georges de), 224.
Lacour (famille), 184.
Lacretelle (de), 128.
Lacroix (Sigismond), 438.
Ladoucette (de), 127.
La Ferronnays (de), 127.
La Ferronnays (comtesse de), 219.
La Ferronnays (marquise de), 219.
Laffon (René), 105.
Lagneau (Dr), 187, 427.
Lagrange (Mgr), 291, 293.
Laguerre, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 128, 170, 218.
Lahure, 300.
Laisant, 128.
Lallié, 156.
Lalou, 128.
La Marnière (de), 127.
Lamarzelle (de), 75, 76, 77, 78, 127.
Lambelin, 387, 388, 389.
Lambert (général), 93.
Lambert (Léon), 368.
Lambert (M^{me} Léon), 368, 369.
Lambilly (de), 47.
Lanjuinais (de), 127, 130, 134, 136, 246.
Larche, 288.
Lareinty (de), 127.
Largentaye (de), 127.
La Rochefoucauld-Doudeauville (de), 127, 181.
La Rochejacquelin, 127.
Larose (Lionel), 200.
Larue (Mgr), 286, 305.
Lassalle, 143, 347.
Lasserre (Henri), 295, 296, 298, 299, 300, 301, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 318.

Laur (Francis), 100, 101, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 128, 129, 132, 133, 134, 305.
Laurent (Charles), 61.
Laurent (Gustave), 230.
Laussedat (colonel), 225, 226.
Lauth, 225.
Lautier, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415.
Laval, 218, 219.
Laveissière, 210, 211, 216.
Lavertujon, 128.
Lavigerie (Mgr), 6, 7, 248.
Lavisso, 226, 227, 228, 229, 230, 231.
Lavrenius, 149, 359.
Le Cerf, 127.
Lecot (Mgr), 258.
Ledochowski (Mgr), 240, 241.
Ledru, 117.
Legoux (baron), 389, 400.
Legrand (Arthur), 127.
Le Harissé, 413.
Leigh (Aurora), 205.
Lehmann, rabbin, 86.
Lelorrain, 396.
Lemenant des Chesnays, 280.
Le Nordez, 344.
Léon (prince de), 127.
Léon XIII, 16, 201, 255, 265, 288, 293, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 314, 316, 330, 333, 371, 372, 374, 375, 377, 378, 417, 421, 429, 430.
Léon l'Isaurien, 247.
Lepailleur (Le Père), 272, 273, 274, 276.
Lerebours (curé), 390.
Le Roux, 127.
Leroy-Beaulieu, 187, 188.
Le Senne, 185.
Lesseps (Ferdinand de), 71, 195, 197, 198, 225, 432.
Lesseps (M^{me} F. de), 197.
Lesseps (M^{lle} de), 197.
Lessing, 147.
Le Trésor de La Roqué, 63, 64.
Levasseur, 187, 188.
Levesque, 31, 32, 75.
Lévis-Mirepoix (de), 127, 129.
Lichtenstein (prince), 416.
Lidderdale, 133.
Ligne (Prince de), 164.
Ligne (Princesse de), 220.
Lintzer, 394.
Lippmann, 245.

Lockroy, 35, 198, 228, 233, 234, 235, 236, 262, 360.
 Lockroy (M^{me}), 234.
 Lombard, substitut, 223.
 Lombard (Jean), 247.
 Lopin, 367, 396.
 Loreau, 127.
 Lorne (Marquis de), 162.
 Lorois, 127.
 Louis XVI, 10.
 Louis XVIII, 8.
 Louis-Philippe, 8.
 Louvet (abbé), 278, 290.
 Loyola, 17.
 Lozé, préfet de police, 15.
 Lueger, 136, 142.
 Luynes (de), 53, 54, 245.
 Luynes (Duchesse de), 219, 246.
 Luynes (M^{lle} de), 246.

M

Machard, 60, 62.
 Macé (Gustave), 361.
 Macé-Berneau, 201, 202.
 Mackau (de), 13, 46, 127, 256, 260, 261.
 Maës, 185.
 Mac-Mahon, 9, 402.
 Magnard (Francis), 67, 80, 81, 198, 225, 293.
 Mahy (de), 113.
 Maillé (Comte de), 246.
 Maillé (Comtesse de), 246.
 Maillé (Duchesse de), 219.
 Malon (Benoît), 436.
 Malthus, 28.
 Manet, 313.
 Manning (Cardinal), 328, 329.
 Marcou, 309.
 Maréchal, 127.
 Maret, 35, 128.
 Marie de Lorraine, 289.
 Marinoni, 67.
 Marpon, 415.
 Martel (M^{me} de), 90.
 Martial, 427.
 Martimprey (de), 47, 48, 56, 71.
 Martin (docteur), 275.
 Martin-Feuillée, 271.
 Marx (Karl), 61, 143, 347.
 Mary-Raynaud. (V. Raynaud.)
 Masséna, 400.

Mathilde (Princesse), 244.
 Maubreuil (de), 431.
 Maujan, 128.
 Maunoury (abbé), 259, 260.
 Maupassant (Guy de), 312, 313.
 Mauri, 248.
 Max. (V. Paimblant.)
 Meyer (Eugène), x, 22, 64, 65, 67, 86, 165, 228, 358, 359.
 Maynard, 288.
 Meath (Comte de), 162.
 Meilhac, 312.
 Melchers (Mgr), 241.
 Melissano (Prince), 338.
 Mendelshonn, 149, 154, 359.
 Mendès (Catulle), 119, 120, 128, 131, 185.
 Meneclou, 431.
 Mermeix, 50, 98, 399, 413.
 Maurice (Fernand), 31.
 Meyer (Arthur), 1, 35, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 71, 98, 165, 220, 244, 245, 349, 395, 409.
 Meyer (Jacquese), 104, 177, 373.
 Mézières, 60, 63, 67, 128, 313.
 Michel, 98.
 Milano, 149.
 Millaud, éditeur, 419.
 Millerand, 128.
 Millevoye, 170.
 Miquel, 145, 148, 149.
 Miquel (Mina), 144.
 Mitchell (Robert), 123.
 Mohrenheim (de), 154, 155.
 Mohrenheim (Baronne de), 219.
 Monchicourt, 194, 195, 199.
 Monnier (Henri), 52.
 Monsabré (R. P.), 23, 369.
 Montalembert, 1.
 Montéty (de), 127.
 Monteynard (Comtesse de), 220.
 Montsaunin (de), 127, 129.
 Moreno (V. Garcia).
 Morès (de), vi, 10, 40, 41, 54, 68, 83, 99, 100, 365, 398.
 Morny (Duc de), 233, 401.
 Morpurgo, 245.
 Mortemart (Comte de), 247.
 Mortemart (Comtesse de), 247.
 Mortemart (Marquise de), 220.
 Mosé, 98.
 Motais (abbé), 277, 278.
 Moustier (de), 127, 129.
 Muller, 127.

Mun (Albert de), 1, 47, 48, 49, 50, 56,
71, 92, 127, 247, 367, 387.
Murger, 360.

N

Napoléon Ier, 227, 372, 395.
Napoléon III, 7, 8.
Napoléon (Prince Jérôme), 104.
Naquet (Alfred), x, 1, 50, 91, 93, 94,
97, 99, 128, 223, 395, 399, 409, 410,
411, 413, 414, 415.
Navarre, 28, 29.
Negropontes, 117.
Néron, 148.
Nestorius, 371.
Neyrand, 128.
Nieuwerkerke, 276.
Nigra, 432.
Nisard, 230, 231.
Nobel, 93, 94, 96.
Noirtin (Colonel de), 192.

O

O'Brien, 159, 377.
O'Connell, 378.
Odélin (Gabriel), 199, 200.
O'Donnell, 160.
Offenbach, 316, 317.
Oppenheim (Abraham), 145, 245.
Oppert de Blowitz (V. Blowitz).
Ordinaire (Dionys), 128.
Orléans (Duc d'), 54, 388.
Orléans (Famille d'), 139.
O'Shea, 377.
Osiris Iffla, 178, 179, 180.
Orsini (Prince), 306.

P

Padlewski, 154.
Pagny, 221.
Paillet, 288.
Paimblant, 287, 288, 289, 290, 291,
293.
Parfait (Noël), 128.
Pargan, 288.
Paris (Comte de), 49, 104, 105.
Parocchi (Cardinal), 301.
Pascal, 338.
Passy (Louis), 128.
Pasteur, 60, 63.
Pattai, 142.

Peace, 162, 377.
Pedro (Don), 167.
Pelegrin, 417.
Pelletan, 35, 128, 139.
Pellisson (abbé), 353, 354.
Pelloux (Général), 94.
Pène (Henry de), 35.
Péjoan Fabro, 417.
Pépin, 423.
Péreire (Eugène), 93, 114.
Péreire (Les), 405.
Perraud (Mgr), 310, 311, 313, 314,
318.
Persico (Mgr), 377.
Persigny, 9.
Pessard (Hector), 76.
Petit (Henry), 166, 167.
Peyramale, 298.
Peyron, 40.
Peyrusse, 128.
Philipon, 222.
Philippe VI, 9.
Pianori, 149.
Pie IX, 255, 269, 408, 419, 420, 421.
Pille, 288.
Pindare, 125.
Pinhus, 406.
Piou, député, 30, 128.
Pitra, cardinal, 315.
Pitray (Vicomtesse de), 304.
Pivert (abbé), 280.
Plaine (abbé), 277, 278, 279, 280.
Place (Mgr), 268, 269, 271, 272, 273,
276, 277, 280, 281.
Place (Victor), 269, 270, 271.
Platel (Baron), 242.
Plessis-Bellières (Marquise de), 422.
Podolinsky, 150.
Pontois, 128.
Pollion, 219.
Porgès, 246.
Portalis, 67.
Potain (Docteur), 236.
Prenat, 128.
Proudhon, 61, 347.
Proust (Antonin), 66, 313.
Puig y Puig, 109.
Pavis de Chavannes, VIII.

Q

Quarantotti (Mgr), 377, 378.
Quentin-Bauchart, 422.

R

Radsiwill (Princesse), 220.
 Rafaëlli, 55.
 Rampolla (Cardinal), 329, 330, 331.
 Ranc, 64, 85, 86, 87, 88.
 Rappaport, 359.
 Raynaud (Mary), 177, 178, 195, 196,
 201, 203, 222, 245.
 Récamier (M^{me}), 8.
 Reclus (Elisée), 324.
 Reille (Baron), 127, 318, 387, 392, 399,
 400, 401, 402, 403, 404.
 Reille (André), 401.
 Reille (Maréchal), 400.
 Reinach (Joseph), 67, 128.
 Reinstein, 149, 359.
 Rétault, 194, 195.
 Révillon (Tony), 128.
 Rhotéby-Price, 133.
 Riancey (Comtesse de), 220.
 Riant (Léon), 270, 307, 308.
 Ribot, 156.
 Richard (Mgr), 292, 295, 300, 301, 302,
 303, 309, 318, 419.
 Richaud, 196.
 Rivarol, 19.
 Robin-Duvernoy, 110.
 Robert (Abbé), 278, 280.
 Rochard (Docteur), 226.
 Rochefort (Henri), 82, 83, 84, 195, 196,
 197, 410.
 Rodolphe (Archiduc), 142, 148, 167,
 338.
 Rodrigues (Léon), 222, 223.
 Rops, 427.
 Roques, 128.
 Rosenthal, 140.
 Rotelli (Mgr), 1, 295, 299, 363, 417,
 430, 431, 432, 433, 436, 437.
 Rothschild (Les), 30, 31, 34, 43, 55,
 89, 90, 92, 133, 134, 181, 220, 245,
 312, 324, 337, 405.
 Rothschild (Baron de), vi, viii, 10,
 14, 15, 21, 23, 29, 42, 56, 61, 91, 102,
 103, 104, 131, 132, 436, 137, 154, 191,
 201, 217, 218, 219, 225, 345, 364, 416,
 432.
 Rothschild, de Francfort, 145, 146.
 Rothschild, de Londres, 133.
 Rothschild (Arthur de), 35.
 Rothschild (Édouard de), 42.
 Rothschild (Gustave de), 368.

Rothschild (baronne Nathaniel de),
 34.
 Rothschild (baronne Salomon de),
 246.
 Rouanet (Gustave), 116, 117, 136.
 Rouché, 226.
 Roulleaux-Dugage, 259, 260.
 Rouvier, 10, 64, 77, 131, 134, 191,
 262.
 Roux (Médéric), 46.
 Ruffie, 179, 181.

S

Sacchari, 306.
 Sagan (prince de), 42.
 Saint-Ambroise, 285.
 Saint-Athanase, 286, 305.
 Saint-Aubin, 184.
 Saint-Augustin, 310.
 Saint-Bernard, 371.
 Saint-Chrysostôme, 285.
 Saint-Dominique, 322.
 Saint-Genest, 242.
 Saint-Marc (cardinal), 277.
 Saint-Michel, 434, 435.
 Saint-Paul, 205.
 Sainte-Geneviève, 228, 229, 235.
 Salaberry, 222, 224.
 Sales (François de), 347.
 Salis, 90.
 Salisbury, 167.
 Salomon, 98.
 Salvandy (de), 228.
 Sand (George), 110, 111.
 Sarcey (Francisque), 81, 82.
 Sardou, 418.
 Sarrut, 210.
 Saucède, 409, 410.
 Savine, 119.
 Say (Léon), 131, 132, 312.
 Schiaffino (Cardinal), 306.
 Schmidt (officier), 98.
 Schneider, 128, 142.
 Schœbele, 116, 369.
 Scholl, 86.
 Scholz, 146.
 Schopenhauer, 173.
 Schumacher, 431.
 Schwab, 406.
 Second (Dr), 180.
 Sée (Préfet), 366, 367, 368.
 Ségur (Mgr de), 304.
 Séguy, 218.

Seligmann, 222.
 Séliverstoff, 154.
 Sellier, 396.
 Séverine (M^{me}), 8^p, 89, 90, 214.
 Shakespeare, 40, 313.
 Simon (Bienheureux), 328, 329.
 Simon (Jules), 10, 28, 60, 63, 109, 313.
 Simon de Montfort, 34.
 Simond (Victor), 67.
 Sincère. (V. Rosenthal.)
 Singer, 142, 143.
 Singer, de Berlin, 143, 150.
 Sixte IV, 328, 329.
 Sixte V, 328, 329.
 Sligo (Lord), 377.
 Solages (de), 128.
 Sonis (général de), 291.
 Sorel (Agnès), 197.
 Soubeyran, 102, 132, 403.
 Soulié (Frédéric), 125.
 Soult, 400, 401.
 Sourigues, 128.
 Spuller, 39.
 Staël (M^{me} de), 184.
 Stanley, 159.
 Stern, 43, 247.
 Stoecker, 141, 148.
 Strauss (Emile), 244, 246, 438.
 Strauss (Paul), 85, 86.
 Strauss, éditeur, 419.
 Strauss (M^{me}), 246.
 Sué (Eugène), 84.
 Susini, 83.
 Swedenborg, 419.

T

Tacite, 85.
 Taine, 225.
 Taudière, 127.
 Taxil (Léo), 1, 10, 295, 363, 405, 406, 407, 408, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 418, 423, 425, 426, 428, 429, 432, 433, 435, 436, 437.
 Taxil (M^{me}), 429.
 Templier, 125.
 Terrail. (V. Mermeix.)
 Thalmann frères, 117.
 Théodose, empereur, 285.
 Thévenet, 104, 271, 305, 309, 373, 378.
 Thiers, 10, 105, 271.
 Thomas (Mgr), 325, 326, 375.
 Thomas (R. P.), 325.

Thureau-Dangin, 226.
 Tiphaigne, 222.
 Tolstoï, 39, 173.
 Toutée, 27, 68, 183, 184, 185.
 Toutée (Famille), 184.
 Trédern (Vicomtesse de), 220.
 Trégaro (Mgr), 259, 260, 327.
 Trémoille (Duc de la), 42, 56.

U

Ulmann, 247.
 Uzès (Duc d'), 53, 56, 245, 247.
 Uzès (Duchesse d'), 51, 92, 99, 100, 181, 219, 247.

V

Vallery-Radot, 60.
 Valles, 88, 118.
 Vandeputte (Henri), 217.
 Vandeputte (Joseph), 217.
 Vanderheym, 262.
 Vandeul (de), 416.
 Vanhoven, 82, 83, 84.
 Vansay (de), 163.
 Varennes (V. Vanhoven.)
 Varigny (de), 6, 8, 10.
 Vaubernier (Jeanne), 9.
 Vaughan, 84.
 Védel (général), 16, 17.
 Végece, 349.
 Vendôme (duc de), 432.
 Vergani, 142.
 Véron (P.), 67.
 Vetter, 142.
 Veuillot (Eugène), 291, 293, 295.
 Veuillot (Louis), 327, 369.
 Victoria (Reine), 162.
 Villebois-Mareuil (de), 128.
 Villiers de l'Isle-Adam, 408.
 Vilmorin, 309.
 Violette, 89, 90.
 Vodable, 430.
 Vogué (de), 228, 229, 313.
 Volland, 396.

W

Waldersée, 141.
 Waller (frères), 117.
 Walsh (Mgr), 377.
 Waskiewicz, 409, 410.
 Weiss, 172.

Westminster (duc de), 162, 163, 167. X. (abbé), 373.
 Willenich, 413. Xercès, 13.
 Willette, 335
 Wilson, 68, 213, 221, 222, 242. Y
 Windthorst, 241.
 Wolff (Albert), 246, 317. Yvon, VIII.
 Wormser, 246. Z

X

X, 102, 103.

Zadoc-Kahn, 246, 368.

Zola, 31, 127, 130, 131, 185, 311, 313.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

BY HANCOCK J. L. H.

CHICAGO, ILL., 1900

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILL., U.S.A.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

BY HANCOCK J. L. H.

CHICAGO, ILL., 1900

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILL., U.S.A.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

BY HANCOCK J. L. H.

CHICAGO, ILL., 1900

EDOUARD DRUMONT

LA FRANCE JUIVE

(Essai d'Histoire contemporaine)

Deux volumes in-18. Prix 7 francs.

LA FRANCE JUIVE
DEVANT L'OPINION

Un volume in-18. Prix 3 fr. 50

LA FIN D'UN MONDE

(Étude psychologique et sociale)

Un volume in-18. Prix 3 fr. 50

DERNIÈRE BATAILLE

(Nouvelle étude psychologique et sociale)

Un volume in-18. Prix 3 fr. 50

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

JUN 7 1967 8 8

JUN 4 67 - 2 PM

REC'D LD

MAR 17 1970 7 5
REC'D LD

APR 3 '70 - 9AM

NOV 15 1978

Dec 15 (phone renewal)

Jan 15 '79

REC. CIR. APR 8 1979

2-15-79

AUG 10 1979

3-15-79

Sept 10

DEC 28 1979

OCT 10 '79

LD 21A-60m-7,'66
(G4427s10)476B

NOV 5 1979

General Library
University of California
Berkeley

111

11

11

11111

